

D'une socialité populaire à l'interprétation du monde

Une ethnographie de trois clubs de twirling bâton en Suisse romande sous l'angle de l'engagement collectif



Ly, 2016

Shia Manh Ly

Thèse de doctorat présentée devant la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel (Suisse)

Co-directrice

Dominique Malatesta, Professeure HES ordinaire, HETSL (HES-SO)

Co-directeur

Christophe Jaccoud, Professeur associé, Université de Neuchâtel

Jury

Jean-Paul Callède, Chercheur émérite du CNRS, GEMASS-Université Paris 4-Sorbonne

Svetla Koleva, Professeure, Directrice du Département « Société du savoir : science, éducation, innovations », Institut de philosophie et sociologie, Académie bulgare des sciences, Sofia, Bulgarie

Maëlle Meignez, Collaboratrice scientifique (responsable de projet) & Chargée d'enseignement, HETSL (HES-SO)

Neuchâtel
2023

IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de M. Christophe Jaccoud, co-directeur de thèse, professeur titulaire, Université de Neuchâtel ; Mme Dominique Malatesta, co-directrice de thèse, professeure HES ordinaire, Haute École de Travail Social & de la Santé, Lausanne ; M. Jean-Paul Callède, chercheur émérite du CNRS, GEMASS-Université Paris 4-Sorbonne ; Mme Svetla Koleva, professeure, Directrice du Département « Société du savoir : science, éducation, innovations », Institut de philosophie et sociologie, Académie bulgare des sciences, Sofia, Bulgarie ; Mme Maëlle Meigniez, Collaboratrice scientifique (responsable de projet) & Chargée d'enseignement, HETSL (HES-SO) autorise l'impression de la thèse présentée par Mme Shia Manh Ly en laissant à l'autrice la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 29 novembre 2023

Le doyen
Loris Petris

Remerciements

Le travail de thèse a été pour moi un moment passionnant, un peu effrayant parfois. D'ailleurs, « tu vas te retrouver toute seule » a été l'un des commentaires auxquels j'ai eu droit et qui a raisonné dans ma tête au début de ce chemin à sillonner. Heureusement, ces quelques années de recherche scientifique m'ont fait réaliser que le doctorat est tout, sauf une aventure solitaire. C'est la raison pour laquelle il me tient à cœur de remercier toutes les personnes qui m'ont permis de débiter, poursuivre et terminer ce voyage de manière plus sereine.

Tout d'abord, je remercie du fond du cœur les personnes que j'ai eu la chance de rencontrer sur mon terrain de recherche. Leur disponibilité et leur chaleur m'ont tout de suite mise à l'aise. Dès les premiers contacts, je me suis sentie « comme à la maison ». Je n'oublierai jamais les échanges et les rires partagés.

Je tiens ensuite à exprimer ma reconnaissance à Dominique Malatesta et Christophe Jaccoud, ma direction de thèse. Tout au long de ce parcours, il et elle ont été des guides précieux·ses. Grâce à leurs savoirs et conseils, mes instants de doutes ne duraient jamais très longtemps. Il et elle ont été présent·e·s et bienveillant·e·s, scientifiquement et humainement. J'estime avoir beaucoup de chance d'avoir croisé la route de ces deux merveilleuses personnes.

Je poursuis avec un grand merci aux membres de mon jury de thèse, Maëlle Meigniez, Svetla Koleva et Jean-Paul Callède, pour avoir accepté de consacrer du temps à la lecture et à l'évaluation de mon travail. Leurs questionnements, remarques et éclairages ont permis d'approfondir et d'affiner mes réflexions. Devant tant de soutien et de sollicitude, je leur exprime ma gratitude.

Merci également à la commission scientifique du domaine travail social de la HES-SO de m'avoir accordé une bourse de relèvement. Elle a été pour moi une opportunité importante pour approfondir une dimension qui se situe au cœur de mon enquête.

Je remercie aussi mes ancien·ne·s collègues de la HETSL, en particulier mes désormais ami·e·s, Thomas Zannin, Monika Piecek, Laure Scalabrini, Rebecca Bendjama et Nicole Brzak, avec qui j'ai partagé énormément de discussions et qui ont

toujours su non seulement m'aiguiller dans mon travail mais aussi trouvé les mots justes pour me faire rebondir.

Enfin, j'envoie mille merci à mes proches, ami·e·s et famille, pour leur soutien et leurs encouragements. Merci à Manon pour sa relecture et ses commentaires des plus pertinents, merci à ma sœur Shia My sur laquelle je peux toujours compter, pour ses remarques qui me font me poser les bonnes questions ainsi que ses recommandations raisonnées, et merci à Pablo pour son amour. MERCI !

Résumé

Les institutions reposant sur le loisir organisé telles que les clubs de sport, fortement implantés en Suisse, méritent une attention, tout particulièrement dans une perspective de production d'identités sociales affirmatives. En effet, l'engagement au sein d'associations est d'actualité en Suisse et éclaire les rapports entre la société civile et les institutions. Cette thèse de doctorat a pour but d'ouvrir une réflexion sur la vie associative et sur la manière dont une activité sportive populaire et peu légitime, en l'occurrence le twirling bâton, peut être l'espace-temps d'une production du politique, c'est-à-dire le lieu d'une expérience entendue comme le déploiement d'une réflexivité et d'une capacité d'interprétation du monde. Les clubs sportifs à composantes populaires, par leurs sociabilités et par l'activité proposée, sont les lieux d'une expérience politique entendue comme acquisition d'un point de vue sur le monde, sur ses injustices et sur certaines modalités de déni de reconnaissance. L'épistémologie retenue pour cette étude s'éloigne d'une sociologie hégémonique. Elle tend à éviter un regard surplombant sur les actrices étudiées pour privilégier la compréhension des expériences et des sens qu'elles donnent à leurs actions. En ce sens, elle s'inscrit dans une perspective pragmatiste. Par une immersion de longue durée, l'ethnographie « double », du populaire et du politique, permet de rendre compte des gestes et des paroles qui eux, révèlent une façon de voir le monde. Analyser la socialité, c'est-à-dire les expériences, relations au monde environnant et activités spécifiques aux clubs retenus à travers une enquête empirique (35 observations, 16 entretiens collectifs, 20 entretiens individuels et des analyses documentaires) permet de comprendre ce que la vie associative produit en termes de perception critique du fonctionnement de la société, de participation et de reconnaissance. Les clubs retenus pour cette étude sont trois clubs de twirling bâton situés en Suisse romande, dans lesquels sont engagées essentiellement des femmes et des jeunes filles. Non seulement la population concernée occupe une position minoritaire dans l'espace social, mais l'activité qu'est le twirling bâton est aussi dévalorisée sur le plan sportif. Ainsi, la caractéristique principale d'un tel terrain de recherche est qu'il est « petit », par ses composantes populaires et féminines (interactions, chorégraphies, costumes...), mais aussi par ses ressources moindres (matériel ou financier). Ce travail a donc pour souci de mettre en lumière la vie associative, le populaire et le politique à partir d'une « expérience ordinaire » et

quotidienne, c'est-à-dire à partir d'un terrain délaissé par la société et en l'occurrence, les chercheur·e·s.

Mots-clés : association – populaire – politique - enfance – care – socialité – sociabilité
- club de sport

Abstract

Institutions based on organized leisure, such as sports clubs, which have a strong presence in Switzerland, deserve attention, particularly from the perspective of producing affirmative social identities. Indeed, commitment in associations is a topical issue in Switzerland, and sheds light on the relationship between civil society and institutions. The aim of this doctoral thesis is to reflect on associative life and on the way in which a sporting activity that is popular and has little resonance, in this case baton twirling, can be the space-time of a production of the political, i.e. the place of an experience understood as the deployment of a reflexivity and a capacity to interpret the world. Through their sociability and the activities they offer, sports clubs with popular components are sites of political experience, understood as the acquisition of a point of view on the world, its injustices and certain forms of denial of recognition. The epistemology adopted for this study moves away from a hegemonic sociology. It tends to avoid an overhanging view of the actresses studied, in favor of an understanding of the experiences and meanings they give to their actions. In this sense, it situates itself in a pragmatist perspective. Through long-term immersion, the "double" ethnography of the popular and the political enables us to account for gestures and words that reveal a way of seeing the world. Analyzing sociality, i.e. the experiences, relationships with the surrounding world and activities specific to the clubs selected through an empirical survey (35 observations, 16 group interviews, 20 individual interviews and documentary analyses) enables us to understand what associative life produces in terms of critical perception of how society works, of participation and of recognition. The clubs chosen for this study are three baton twirling clubs in French-speaking Switzerland, in which mainly women and girls are involved. Not only does the population concerned occupy a minority position in the social arena, but the activity of baton twirling is also devalued in sporting terms. Thus, the main characteristic of such a research field is that it is "small", in terms of its popular and

feminine components (interactions, choreography, costumes...), but also in terms of its lesser resources (material or financial). The aim of this work is therefore to shed light on associative, popular and political life from an "ordinary", everyday experience, that is, from a field neglected by society and, in this case, by researchers.

Keywords : association – popular – political - childhood – care – sociality – sociability – sports club

Table des matières

Avant-propos	15
Introduction générale	21
Engagement et socialité associative	22
Cultures populaires	23
La dimension politique	26
Plan de travail	28
Première partie	31
Appuis théoriques et constitution de l'objet d'étude	31
1. Le fait d'association dans les sciences sociales	31
1.1 Introduction	31
1.2 L'association : entre communauté et société	32
1.2.1 Alexis de Tocqueville : la démocratie comme régime d'associations	33
1.2.2 Ferdinand Tönnies : pour une doctrine de l'antagonisme entre communauté et société	34
1.2.3 Max Weber : vers la continuité	36
1.2.4 Charles H. Cooley : le développement de la démocratie par la théorie des groupes primaires	38
1.2.5 John Dewey : l'association, nid du social	39
1.3 Le traitement contemporain du fait d'association : la question de la dimension politique	40
1.3.1 Nina Eliasoph et Paul Lichterman : pour une compréhension de la continuité par les « styles de groupe »	40
1.3.2 Camille Hamidi : vers une politisation des associations non explicitement politiques ?	43
1.4 De l'association à la société	44
2. Autour du populaire	46
2.1 Introduction	46
2.1.1 Les <i>Cultural Studies</i> , une perspective théorique majeure	46
2.1.2 La théorisation de la structure sociale et le populaire	47
2.1.3 De l'intérêt pour les classes et les cultures populaires, l'incarnation dans les travaux scientifiques	48
2.2 Les classes populaires, entre domination culturelle et sociale	49
2.2.1 Détour par la sociologie marxiste	50
2.2.2 De la classe « ouvrière » à la classe « populaire » en France	51
2.2.3 Spatialisation, de la classe au quartier populaire	53
2.3 <i>Cultural Studies</i> et figures emblématiques	55
2.3.1 Origines et principes du courant	55
2.3.2 <i>Cultural Studies</i> , cultures féminines, espaces féministes	58

2.3.3 Masculinités et corps populaires.....	63
2.4 Les classes populaires, un champ investi par les arts	65
2.4.1 Réalisme, naturalisme et roman social.....	66
2.4.2 La mise en scène du populaire au cinéma	71
2.4.3 Les transfuges de classes	73
2.5 Les loisirs, entre émancipation et marquage social.....	75
2.6 Travaux contemporains et mise en lumière de sociabilités spécifiques au sein de cultures populaires.....	77
3. La production du politique.....	81
3.1 Introduction	81
3.1.1 La contribution de la sociologie pragmatique	83
3.1.2 Pour une compréhension de la compétence politique	84
3.2 Le <i>standpoint</i> de Dorothy Smith.....	89
3.2.1 Le <i>standpoint</i> , théorie au croisement de l'ethnométhodologie, du marxisme et du féminisme	90
3.2.2 Les origines de la théorie du <i>standpoint</i>	92
3.2.3 Le <i>standpoint</i> : définition selon Smith	93
3.3 L'amour du monde de Hannah Arendt	95
3.3.1 Enfance, apprentissage et éducation	96
3.4 Autour des cultures enfantines.....	97
3.4.1 Pourquoi s'intéresser à l'enfance.....	97
3.4.2 Parvenir à une reconnaissance de l'étude de l'enfance en sociologie et en anthropologie.....	99
3.4.3 <i>Childhood Studies</i>	100
3.4.4 Se fabriquer une culture propre	102
Partie II	105
Problématique et méthodologie	105
Introduction.....	105
1. Problématisation de l'objet d'étude	105
1.1 Hypothèses	106
1.2 Objectif et questions de recherche.....	106
2. Éléments de méthodologie	107
2.1 Choix et caractéristiques du terrain.....	107
2.1.1 Le twirling bâton	107
2.1.2 Les clubs	109
2.2 Ancrage épistémologique.....	110
2.3 Pragmatisme : de la philosophie au travail de terrain.....	111
2.4 Méthode d'analyse	114

2.4.1 Induction analytique.....	114
2.4.2 Comparaison et généralisation.....	115
2.5 Outils méthodologiques.....	118
2.5.1 Une « double-ethnographie » : populaire et politique	119
2.5.2 Observations, entretiens et analyses documentaires	122
2.6 Articulation / contribution scientifique au projet de recherche FNS	128
2.7 Quelques mots sur la posture de chercheur·e	129
Partie III	135
Résultats de l'étude	135
Introduction.....	135
1. De la parade festive au sport institutionnalisé : devenir et être membre d'un club de twirling bâton	137
1.1 Déclinaison sportive et culture associative en Suisse	138
1.2 Le twirling bâton : décryptage historique de la discipline	144
1.2.1 La naissance de la discipline dans le monde.....	144
1.2.2 L'implantation de la discipline en Suisse	145
1.2.3 Histoire détaillée sous l'œil de la presse écrite suisse romande.....	145
1.2.4 Le twirling bâton dans le monde et en Suisse aujourd'hui.....	155
1.3 De clubs investigués en études de cas	156
1.3.1 <i>Modus Operandi</i>	157
1.3.2 Le club A	159
1.3.3 Le club B	170
1.3.4 Le club C	188
1.4 Centraliser la pratique : autour de la Fédération Suisse de Twirling Bâton...	207
1.4.1 La FSTB : commissions et membres.....	208
1.4.2 Se former en tant qu'encadrante, mode d'emploi	213
1.4.3 Championnats et compétitions	217
Synthèse	222
2. S'engager dans un club de twirling bâton : entre logique sportive et logique sociale	228
2.1 Transmettre les savoirs sportifs, une facette de la construction du collectif..	229
2.1.1 L'entraînement, gage de sérieux et de succès	230
2.1.2 Les techniques d'apprentissage : savoir partagé et intégration des gestes	235
2.1.3 De la difficulté d'entraîner les plus jeunes	237
2.2 Le populaire, une culture de l'entre-soi	243
2.2.1 Des sociabilités spécifiques.....	246
2.2.2 Adapter les codes du sport traditionnel, ou presque.....	247

2.2.3 Autour des gestes.....	251
2.2.4 Comportements tactiles et significations chez les plus jeunes	254
2.2.5 Autour du langage	255
2.2.6 Plaisanteries et rigolades, relâcher la pression chez les plus jeunes	258
2.2.7 À propos du <i>care</i> , ou le « maternalisme sportif » à l'œuvre	260
2.3 Des goûts spécifiques	266
2.3.1 Un intérêt moindre pour la compétition.....	267
2.3.2 Les choix musicaux, autour du « mainstream ».....	268
2.3.3 Strass et glamour... la construction du féminin autour des costumes, du maquillage et du corps	268
2.3.4 Le corps mince, comme idéal esthétique... et sanitaire	273
2.3.5 Sexualité et hétéronormativisation.....	275
2.3.6 Progresser, quand le corps se met en danger.....	282
2.4 Attentes de reconnaissance et expérience politique	289
2.4.1 Twirling bâton « sportif » vs twirling bâton « plaisir », ou la sportivisation comme valeur antinomique aux clubs	290
2.4.2 « Si je veux construire une maison, je vais voir un architecte, je vais pas voir une coiffeuse », de la nécessité de sportiviser	295
2.4.3 « Panique » au club, la sportivisation au cœur de la discorde.....	301
2.4.4 « [...] ça reste des filles » ou le risque d'essentialisation des disputes... ..	301
2.4.5 Interconnaissance et sportivisation.....	303
2.4.6 Quand la sportivisation vient bousculer les valeurs et principes des clubs	306
2.4.7 Qu'est-ce qui est « acceptable » ? La conception de la morale et de l'éthique au sein des clubs	307
2.4.8 Le problème de la relève et des départs	313
Synthèse	316
Partie IV.....	321
Synthèse des analyses.....	321
1. Des contextes divergents, des expériences convergentes	321
2. Entre logique d'intégration et attentes de reconnaissance, les clubs dans une fragilité commune.....	322
Conclusion des analyses	323
Retour sur hypothèses	329
Conclusion générale	337
Annexes.....	345
Références bibliographiques	359

Avant-propos

Je pense que les histoires qui fonctionnent le mieux sont celles qui semblent relativement anodines, mais qui ont de grandes conséquences. Un petit caillou qui fait beaucoup de vagues. L'histoire est un microcosme qui illustre l'état du monde, met en lumière la façon dont la société fonctionne, en montre les dérives et les inégalités.
Ken Loach, *Défier le récit des puissants*

L'entrée est payante, cinq francs en général. Et parfois, on marque les visiteur·euse·s d'un tampon sur le poignet, comme lorsqu'on entre à une soirée huppée. Je pénètre dans le bâtiment. Des cadeaux à l'entrée, des vêtements, de la papeterie, emballés dans du papier transparent arc-en-ciel sont posés sur une table. Il y a une bâche qui sépare là où l'on s'entraîne et le praticable où a lieu la véritable compétition. Les sponsors en banderoles, mais aussi le nom du club et le drapeau suisse décorent les lieux. Une voix au microphone annonce les passages et autres informations de l'événement. Il y a du mouvement. Dans les gradins, les spectateur·rice·s mangent, prennent des photos, des vidéos avec leur portable. Les athlètes, vêtu·e·s de trainings ou de costumes, et visiteur·euse·s font des allers-retours dans les escaliers de la tribune, malgré les remarques des organisateur·rice·s qui en prônent l'interdiction. Les enfants s'amusent, se courent après. On va se chercher à manger, une saucisse, du pain, des pâtisseries, on boit quelque chose, alcoolisée ou non, on va aux toilettes ou fumer une cigarette à l'extérieur. On discute, on rigole. Un homme énonce quelques mots de bienvenue au milieu de la partie de la salle de gymnastique dédiée à la compétition. On chante à présent l'hymne national.

Assise sur un siège au milieu des gradins face au praticable, j'observe. En haut, une cage isolée aux vitres légèrement teintées que je n'ai pas encore remarquée jusque-là, abrite les membres du jury. Il y a un homme qui porte un costume et une cravate sombres. Au milieu du brouhaha, il fait parfois des annonces au microphone en s'exprimant avec un fort accent italien. Les femmes, juges, qui sortent de temps en temps de la cage, sont pomponnées, vêtues de petits talons et jupe. Les athlètes attendent leur tour. Pour faire passer le temps, ils et elles manipulent leur tablette tactile ou leur téléphone, écoutent quelque chose dans leurs écouteurs, lisent des romans, des bandes dessinées, révisent des leçons, gribouillent dans un cahier. Certaines personnes arborent une jaquette de training avec le logo d'un club. Il y a

beaucoup de couleur rose, de paillettes, de tulle, de velours, de soie, de strass, toutes ces matières qui composent les costumes des sportives et des sportifs.

Toujours dans les gradins, les filles plus âgées maquillent les plus jeunes. Un peu de fard à paupières, de la poudre pour les joues et si ce n'est pas du gloss à paillettes, c'est du rouge que l'on met sur les lèvres. Les petites se font également coiffer. Les dames, monitrices ou mamans, assises jambes écartées derrière les candidates, tirent leurs cheveux à l'aide d'un peigne ou d'une brosse jusqu'à ce qu'aucune mèche rebelle n'apparaisse, formant un chignon parfait à l'aide d'un donut, accessoire indispensable d'une coupe zéro défaut. Ensuite, elles vaporisent une quantité importante de laque sur les coiffures toutes fraîches, le parfum du spray vient envahir mes narines quelques rangées plus loin. Pour que le chignon tienne, tout est dans la boîte à nécessaire, des élastiques, des sixtus, utilisés abondamment. Les dames réajustent les justes-au-corps pour atteindre une présentation de soi parfaite, par exemple lorsqu'on voit une culotte dépasser. Les athlètes qui ne se pomponnent pas grignotent, des sucres lents sous forme de biscuits secs ou des sucres rapides, des sucettes, des marshmallows, des gommes à mâcher fruitées.

La compétition démarre. Une jeune athlète se positionne au centre de la salle de gymnastique. Lors des lancers, j'entends dans les gradins des encouragements, « ALLEZ », crient les spectateur·rice·s. Les filles se soutiennent, et parfois même lorsqu'elles ne sont pas du même club. On applaudit lorsque le bâton, après avoir tourné quelques secondes dans les airs, retombe dans les mains de l'athlète. Le public tape des mains au rythme de la musique, du Walt Disney, des thèmes de films, de la musique classique, de la pop actuelle, francophone, anglophone, des reprises. Le répertoire est large.

La jeune fille tourbillonne avec son bâton dans une main, enchaîne avec des pas tout en souplesse, rattrape son bâton, tout en souriant. Sa chorégraphie paraît travaillée : déhanchement, mouvements particulièrement expressifs, avec les mains ou encore la tête qui se balance en arrière. Puis soudain, la jeune fille effectue une chute, puis deux, puis fatalement trois. Pourtant, aucune émotion sur son visage ne trahit une déstabilisation. La chorégraphie continue, la musique aussi. Le sourire ne disparaît pas. Pourtant, à la fin de la prestation, lorsque la sono met un terme à son activité, les

larmes apparaissent, les mains cachent le visage. Essoufflée, l'athlète sort du praticable. Je vois un bout des coulisses, des athlètes et la coach de son club viennent accueillir la jeune fille en pleurs. Elles s'embrassent, se serrent fort les unes contre les autres, se murmurent des mots qui pour moi sont inaudibles. La jeune fille tente de répondre, difficilement, les sanglots étouffant sa voix.

Les prestations s'enchainent suivant le programme imprimé sur papier reçu à l'entrée. Toujours dans les gradins, des commentaires fusent, « ce qu'elles sont chou ». Des filles visiblement d'équipes adverses par leur veste discutent entre elles, rient à gorge déployée. On discute tout en restant attentif·ve à la compétition. Une athlète apprend à une autre que les ongles ne doivent pas être vernis lors des représentations. On débat aussi sur la salle et son aménagement, l'athlète précédente aurait lancé son bâton comme à son habitude et celui-ci aurait malheureusement touché le plafond qui selon les spectateurs devant moi se situe trop bas, et du coup, met en difficulté l'athlète.

Les épreuves se terminent, les résultats sont bientôt annoncés. Dans la salle, un mini-podium composé de trois caissons est installé. Une juge appelle tout d'abord les représentant·e·s des clubs puis les athlètes dont les notes méritent une médaille. La déception de la médaille obtenue ou la joie d'un classement favorable se lisent sur les visages. Pour les plus chanceuses et chanceux, une séance photo est consacrée aux champion·ne·s de la journée. Sur le praticable, on se remercie d'une poignée de main ou d'une bise. Et tout à coup, la juge annonce une surprise. Tou·te·s les athlètes de la compétition rejoignent la salle de gym. La stéréo envoie une musique pop entraînante et les athlètes effectuent une chorégraphie sans leur précieux bâton pour clore la compétition.

Premières impressions

À la description d'une journée de compétition de twirling bâton ordinaire, de nombreuses réflexions traversent mon esprit. Tout d'abord, cet univers est imprégné d'une féminité exacerbée, tout est rose, tout est scintillant. On se maquille, on réajuste

ses vêtements. Ensuite, les personnes baignent dans un univers familial, on papote, on se fait des bises, on rigole franchement. Ceci m'amène à mon premier constat : je suis en présence d'éléments, au niveau des goûts, au niveau des sociabilités, caractérisés par le populaire. Second constat : à travers les médias, dans mon entourage, partout j'entends parler de société individualiste, de « chacun pour soi ». Pourtant, et j'ai pu m'en rapprocher de près, existent de petites communautés d'entraide et de bienveillance, où les individus collaborent, partagent et se soutiennent.

Ces deux constats m'amènent à tenter de comprendre la scène de manière scientifique. En effet, quelque chose se cache sous ces apparences, sous le regard rapide que j'ai pu jeter à cet événement. Je veux découvrir ce quelque chose, mener un exercice d'attention *autre* sur les clubs de twirling bâton. Ma thèse a pour but de répondre à ces quelques questions que je me pose « à chaud », a priori anodines et pour le moment sans caractère scientifique : pourquoi pratique-t-on un tel sport ? Pourquoi adhère-t-on à un club d'un tel sport ? Pourquoi on y reste ? Qu'est-ce qu'on en tire en y restant ?

Pourquoi ce sujet a-t-il mauvaise presse ?

La gymnastique rencontre un succès depuis de très longues années. Apparue au début du 19^e siècle en Suisse, elle a pour objectif de propager libéralisme et nationalisme. Elle prend ensuite une connotation militaire suite à la Première Guerre Mondiale, sa pratique devenant une véritable « arme » de défense du pays. Des groupes masculins uniquement existent. Il faut attendre la fin du 19^e siècle pour que la pratique se féminise. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre Mondiale qu'elle se démocratise véritablement (Marcacci, 2021). Elle a donc une longue histoire derrière elle. Aujourd'hui, la Fédération Suisse de Gymnastique est la plus grande fédération polysportive du pays et compte près de 360'000 membres (FSG).

Le twirling bâton est une activité inconnue. Peu diffusé dans les médias, peu pratiqué, pour les quelques rares connaisseurs, c'est un sport qui renvoie une image sociale négative. Ses origines sont floues. Il découle des majorettes, activité féminine par excellence. Dans la presse écrite des années septante et quatre-vingts, il est abordé avec un accent sur le féminin et l'enfantin de la pratique. Les « copines », les « gamines » « pouffent », « gloussent » ou encore « cajolent » (24 Heures, Illustré),

tels sont les termes utilisés par les journalistes qui illustrent la vision qu'ils ont sur le twirling bâton, pratique dérisoire et risible.

Pourtant, le twirling bâton a elle aussi connu une connotation militaire comme la gymnastique, par ses origines qui remontent aux parades des majorettes. La différence principale entre ces deux disciplines est que l'une est importée par des hommes alors que l'autre, par des femmes. Là existe un décalage. Bien qu'il se soit modernisé, le twirling bâton doit faire face à la mauvaise image sociale qu'il renvoie depuis son importation en Suisse. Contrairement à la gymnastique, dont la performance est normalisée et les compétitions rencontrent un succès important, le twirling bâton, moins compétitif n'attire pas les foules alors que tous deux offrent de véritables spectacles qui nécessitent un travail acharné de la part des athlètes. Ces éléments me donnent une raison sensible d'étudier une telle activité. Sport minorisé, le twirling bâton est délaissé socialement. Sociologiquement, il mérite donc une attention particulière.

Pourquoi ce sujet vaut doctorat ?

Ma thèse a dans ces termes pour originalité de mettre en tension vie associative populaire et production du politique, d'autant plus que via le prisme de la vie associative, le populaire, en termes de goûts et de sociabilités n'est que peu exploré et que *le* politique (au sens d'*activité publique* et non d'*institution* comme je le montrerai) l'est par des orientations diverses. Elle apporte de plus des éclairages inédits sur les cultures enfantines et juvéniles.

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la recherche du Fonds National Suisse, Division I, intitulée *Faire « petite société » par l'activité de loisir. Une ethnographie de la vie associative dans les clubs sportifs de proximité*, dirigée par les professeur·e·s Dominique Malatesta et Christophe Jaccoud, en collaboration avec Thomas Zannin, recherche qui a représenté pour moi une opportunité d'explorer des facettes sur lesquelles mon intérêt est porté depuis longtemps. Née en Suisse d'un père horloger, et d'une mère au foyer tous deux issus de la migration, j'ai rapidement été poussée à choisir une activité de loisir dès mon enfance, qui s'avère être une activité musicale issue de la culture « légitime » (Bourdieu, 2016), mais aussi principalement solitaire, le piano. La vie associative et plus précisément sportive n'a jamais occupé une place

particulière au sein de ma famille. Ni mon frère ni ma sœur n'ont fait partie d'un club proposant des exercices explicitement physiques. Deux éléments, l'un connu et l'autre inconnu, ont donc été à la genèse de ma thèse, à savoir un attachement à décrire, à raconter le populaire d'un côté, et à découvrir, à comprendre la vie associative de l'autre. Ayant achevé un parcours en anthropologie, mon mémoire de maîtrise était centré sur la pratique médicale « double », traditionnelle chinoise et « occidentale ». Je côtoyais donc des médecins, des hommes majoritairement, d'un certain âge, « blancs », dotés d'un prestige social où un rapport de domination évident pouvait s'installer entre le praticien clinique et moi-même, jeune chercheuse en sciences sociales. J'ai alors opté pour un terrain contrasté, des organisations fragiles aux publics juvéniles et parfois socialement vulnérables, terrain dont je me rapprochais plus.

Introduction générale

Nous l'avons vu, le twirling bâton, c'est une activité, ce sont des gens, ce sont des clubs, ce sont des compétitions. Il consiste en la présentation d'une chorégraphie accompagnée d'un bâton, le tout en musique et en costume « bricolé ». Bien qu'il ne soit pas reconnu par les fédérations olympiques, le twirling bâton a ses nations phares, telles que le Japon ou encore les États-Unis. En Suisse, il est représenté par une petite fédération d'environ 300 membres venant des quatre coins du pays. Ils se répartissent en une dizaine de clubs. Le twirling bâton est une activité accessible financièrement mais aussi culturellement. L'image qu'on peut en avoir est stéréotypée et les résultats en compétitions ne sont pas toujours prometteurs. La sélection par l'institution sportive est présente, mais ne récolte pas uniquement des avis favorables.

Les clubs de twirling bâton sont fragiles, car ils dépendent de l'engagement quasiment bénévole des acteur·rice·s. Par conséquent, leur reconnaissance sociale et sportive est faible : problèmes logistiques et financiers ponctuent leur quotidien. Pourtant, le quotidien des clubs ne se limite pas qu'au souci de survivre, il se rythme également de familiarité et de bienveillance. Des femmes et des enfants se côtoient, issues pour la plupart d'entre elles de milieux populaires et pour certaines, de la migration¹.

Tout porte à croire que ma thèse porte sur un sujet « banal ». Ce sujet cependant, constitue une excellente entrée pour problématiser le populaire sous l'angle du politique, dans lequel on retrouve les trois dimensions principales de mon travail : le club de loisir, c'est-à-dire la vie associative, les cultures populaires et le politique. Une quatrième « sous »-dimension dira-t-on vient s'ajouter à ce schéma. Il s'agit de la problématique de l'enfance, cet âge étant omniprésent sur mon terrain.

¹ C'est la raison pour laquelle l'emploi du féminin est majoritaire dans ce manuscrit lorsqu'il s'agit d'aborder les actrices des clubs et de la Fédération. En revanche, dans la partie théorique qui comprend des aspects historiques, il est possible d'y lire des passages où l'usage du masculin prime suivant les écrits des auteurs précurseurs.

Quelques mots sur l'engagement sportif suisse

L'engagement bénévole au sein d'associations sportives constitue en Suisse un phénomène essentiel qui doit être mis en lien avec l'État et donc, la démocratie. En Suisse, l'engagement au sein de clubs de sport fait partie d'une tradition (Halba, 2003). Le bénévolat y est répandu (96%). Les individus s'y engagent dans l'encadrement technique ou administratif, n'ont parfois aucune formation en lien avec le sport, mais sont des proches des pratiquant·e·s (famille, ami·e·s, voisin·e·s). Les clubs suisses sont près de 19'000 et majoritairement de taille petite et monodisciplinaires (moins de 100 membres pour plus de deux tiers). Ils dépendent essentiellement des cotisations de leurs membres ainsi que de recherches de fonds auprès de sponsors afin de payer les installations publiques nécessaires à la pratique de leur sport. De plus, les clubs ont un rôle de maintien du tissu social, dans les événements hors compétition qu'ils organisent et auxquels participent leurs membres (Loto, tombola, Noël, etc.). Bien que pleins de succès, les clubs rencontrent des problèmes de plusieurs ordres (équipement, recrutement de la relève et soutien public) qui viennent remettre en cause leur existence (Lamprecht et al., 2017).

Les études menées sous l'impulsion de l'Office fédéral du sport ont permis d'obtenir des données quantitatives importantes pour comprendre le paysage de la vie associative sportive suisse. Ces données chiffrées laissent néanmoins un flou autour du vécu, de l'engagement et de la trajectoire de ces bénévoles et c'est là l'intérêt de mon travail, d'illustrer ces vies au travers d'observations et d'entretiens. Plus précisément, dans ce travail de recherche, je vais traiter de clubs empreints de populaire, par leurs goûts et sociabilités où des enfants s'adonnent à un sport méprisé, voire invisible.

Engagement et socialité associative

Les journaux parlent de tout, sauf du journalier. Les journaux m'ennuient, ils ne m'apprennent rien. [...] Ce qui se passe vraiment, ce que nous vivons, le reste, tout le reste, où est-il ? Ce qui se passe chaque jour et qui revient chaque jour, le banal, le quotidien, l'évident, le commun, l'ordinaire, le bruit de fond, l'habituel, comment en rendre compte, comment l'interroger, comment le décrire ? [...] Peut-être s'agit-il de fonder enfin notre propre anthropologie : celle qui parlera de nous, qui ira chercher en nous ce que nous avons si longtemps pillé chez les autres. Non plus l'exotique, mais l'endotique.
Perec, G. (1989). *L'infra-ordinaire*. Paris : Seuil.

Récemment, un engouement pour les personnalités célèbres a donné naissance à des écrits scientifiques, les « celebrity studies » (Elliott, 2018). Ces travaux entendent rendre compte de la quotidienneté des « stars » à travers une approche interdisciplinaire. S'intéresser aux personnalités célèbres peut sembler être une évidence, tout comme partir sur des terres lointaines, « exotiques » pour faire de l'anthropologie, comme c'était le cas des premiers écrits de la discipline (Geertz, 1960). Est-il possible d'imaginer des « ordinary people studies » ? Pourtant, les vies ordinaires méritent bien une certaine attention et c'est bien là mon ambition, de prouver que ces vies, les parcours d'individus lambda reflètent la société, permettent un gain de connaissance crucial sur le monde. L'ordinaire s'avère être en effet un « puissant objet de connaissance et de compréhension » (Troude & Lebas, 2014, p. 5).

Étudier la socialité au sein de l'ordinaire, des associations spécifiques, apparaît comme primordial pour comprendre les raisons d'un engagement durable mais aussi pour en saisir les attentes et revendications. Qu'en est-il de ces vies ordinaires dans un milieu associatif, lorsque les individus s'engagent comme bénévoles, lorsqu'ils et elles intègrent une communauté et sont en marge du profil du bénévole suisse « type », situé dans les 40-54 ans, de haute formation (tertiaire), germanophone et résidant dans de petites communes (moins de 1000 habitants) (Schön-Bühlmann, 2015) ? Quel type de socialité gouverne un milieu peu valorisé socialement et que permet-il ? Qu'en est-il de l'engagement sous l'angle du collectif, lorsque qu'il est composé principalement d'enfants et de femmes ?

Cultures populaires

Les exemples d'actualité sur l'intégration et l'inclusion des enfants et des jeunes par le sport ne manquent pas : le patinage sur glace pour des classes en intégration à Bienne², la pratique du football sur les terrains de maisons de quartier, l'implantation des Midnight Sessions un peu partout en Valais³, le jeu du cricket pour les personnes issues de la migration au nord de la France⁴, la promotion du sport chez les personnes

² <https://www.rjb.ch/rjb/Actualite/Region/20181216.html>, consulté le 7 avril 2019.

³ Activités ludiques animées par et dédiées aux 12-17 ans. Voir <http://canal9.ch/le-sport-pour-favoriser-lintegration-les-midnight-sessions-pour-les-jeunes-de-12-17-ans-arrivent-dans-le-val-dilliez/>, consulté le 7 avril 2019.

⁴ <https://www.letemps.ch/sport/nord-france-lintegration-cricket>, consulté le 7 avril 2019.

en situations de handicap, etc. Dans l'actualité, le sport est vertu, dans sa capacité à répondre aux problèmes sociaux et à se rendre accessible à des populations marginalisées (personnes handicapées, issues de la migration, âgées, etc.) La pratique du sport leur permet d'entrer dans un collectif, de faire des rencontres. Bref, le sport est producteur de lien social, renforce la socialisation et ouvre à des parcours d'intégration. Des recherches sur les loisirs en association ont été menées, notamment en sociologie du sport et des loisirs (Callède, 1985a ; Lafortune, 2004 ; Lamprecht et al., 2017), se focalisant sur leur rôle intégratif de populations minoritaires, ou encore la transmission de règles et de valeurs au sein de la vie collective.

Au-delà du fait qu'il réponde à des problématiques sociales, le sport a rarement été analysé sous l'angle de l'associatif. Par mon travail, je veux renverser les écrits traditionnels en sociologie du sport pour aborder les clubs sous l'angle de l'associatif pour pouvoir faire émerger l'agentivité des individus d'autant plus lorsqu'ils et elles sont pris·e·s dans un dispositif qui les rend minoritaires sportivement et socialement.

En effet, le twirling bâton s'inscrit difficilement dans le monde du sport, il est soit invisible, soit dénigré. Tenu par des femmes, il produit et reproduit l'image d'une féminité stéréotypée et datée. Entrer dans ce milieu équivaut à apprivoiser des relations sociales particulières que celui-ci produit. Ces relations sociales relèvent du populaire, mes données empiriques le révéleront. Ces modes de vies ont été répertoriés par les travaux historiques, notamment des *Cultural Studies*. Contrairement aux travaux bourdieusiens qui abordent les cultures populaires sous l'angle de la domination (Bourdieu, 2016), les *Cultural Studies* ont mis en avant leurs capacités de résistance à la culture dite légitime, en développant des valeurs et des symboles propres (Hoggart, 1981 ; Willis, 2011). Je suis dans ma thèse la lignée de ces travaux, afin de montrer la valeur qu'il y a dans des milieux minoritaires socialement et culturellement.

Longtemps stigmatisées, associées au dangereux et à la débauche (Pasquier, 2005), les classes populaires avaient des pratiques propres, comme le mentionne Fabrice Bensimon, « la classe ouvrière avait des lectures, des loisirs (le football, le music-hall, le cinéma), des formes de vie sociale que ne partageaient guère les membres des classes moyennes ou de la bourgeoisie » (Bensimon, 2001, pp. 89-90). Et lorsqu'il

s'agit de leur consommation culturelle, lorsqu'elles se rapprochent de la culture au sens légitime, par exemple le fait de lire, les classes populaires se fient à un « conformisme populaire » (Thiesse, 1991, p. 60). En termes de genre par exemple, les femmes qui lisent, lisent des « romans de gare », « à l'eau de rose » (Thiesse, 1991 ; Radway, 1984) tandis que les journaux sont l'apanage des hommes. Ou encore, en Angleterre, le pub était considéré comme un lieu de sociabilités typiquement du ressort de la masculinité, par l'alcool consommé et les discussions autour du sport (Bensimon, 2001). L'espace privé était quant à lui réservé aux femmes. Il existe ainsi des espaces géographiques mais aussi des pratiques distinctes selon le genre, caractéristiques des cultures populaires.

Des auteurs tels que Richard Hoggart⁵ ou Stuart Hall ont grandement contribué au changement de perception sur la supposée passivité des individus issus de milieux populaires, pour mettre en avant les choix et les stratégies qu'ils développent, notamment dans les goûts et pratiques culturels qu'ils choisissent. Diverses contributions qui découlent du courant des *Cultural Studies* marquent la compréhension des sociabilités et cultures populaires, notamment avec une sensibilité ethnographique (Darbon, 1993; Frauenfelder, Delay & Scalabrini, 2015; Sansot, 2009; Verret, 1988). Suivant cette sensibilité ethnographique, je m'inscris dans un sentier disciplinaire ayant pour vocation de donner de la valeur aux dominé·e·s et à leurs sociabilités. Ce qui m'intéresse ici est la particularité des cultures populaires, des goûts et sociabilités propres, qui ne peuvent qu'être assimilées à des effets de domination ou des conclusions essentialisantes et qui constituent un univers propre avec ses croyances. L'univers que j'ai choisi d'étudier est d'apparence empreint de ces consommations culturelles dites populaires mais à travers mon travail, je montrerai comment de tels clichés, de tels stéréotypes sont en réalité revendicateurs d'une appartenance et une affirmation identitaire.

⁵ Voir https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2014/04/11/richard-hoggart-1918-2014-sociologue-des-cultures-populaires_4399979_3382.html, consulté le 10 avril 2019.
Ou encore <https://laviedesidees.fr/L-esprit-libre-de-Richard-Hoggart.html>, consulté le 10 avril 2019.

La dimension politique

Je m'intéresse donc à une activité populaire et mal estimée, le twirling bâton, par l'image qu'elle renvoie d'une féminité esthétiquement traditionnelle et conservatrice, d'une corporéité ordinaire (les clubs choisissent d'accepter et de retenir tous les corps), mais aussi de goûts culturels peu valorisés (le twirling bâton s'exerce sur de la musique de variété, propose des chorégraphies à l'« ancienne », exercées par des athlètes parées de costumes personnalisés). Si l'activité est mal estimée, c'est également parce qu'elle repose sur une forme de socialité articulée autour des pôles du féminin et du familial. En effet, le twirling bâton est une activité qui mobilise des femmes, des mères, des enfants, des filles. Dans les clubs, ces femmes, ces mères prennent soin des enfants, des filles. Ce soin, qui fait la particularité de ces communautés, a une portée politique.

En se détachant de la définition de *la* politique communément admise (au sens institutionnel), le fait associatif contient lui aussi une dimension politique, par ses apparitions publiques. Il existe un débat sociologique ancien sur l'antagonisme entre communauté et société (Cooley, 1909 ; Dewey, 1939 ; Durkheim, 1893 ; Simmel, 1908 ; Tocqueville, 1835, 1840 ; Tönnies, 1887 ; Weber, 1922). Le fait associatif appartient à un entre-deux, suit une continuité entre communauté et société. En effet, il ne se confine pas au vivre-ensemble communautaire mais ouvre sur l'espace public. Le traitement contemporain du fait associatif (Eliasoph & Lichterman, 2003 ; Hamidi, 2002, 2006, 2009, 2010) prend en compte cette ouverture en éclairant l'identité de groupe et son rapport avec l'extérieur.

Je reprends l'« amour du monde » proposé par Hannah Arendt (1961), qui avance l'idée d'un apprentissage du monde par une expérience subjective. Les enfants acquièrent une faculté de juger en se confrontant à leur environnement. Dans la même perspective, selon Dorothy Smith (1992), l'inscription réflexive dans la société dépend d'un point de vue spécifique appelé *standpoint*. Le *standpoint* est un outil méthodologique dont le principe est de mettre en lumière la capacité à interpréter le monde, à le lire comme on lit une carte, à partir d'une position de dominé·e. En effet, le principe épistémologique du *standpoint* est que la position de dominé·e offre un avantage. Pour comprendre et saisir comment se construit un point de vue critique sur

le monde, je m'appuie également sur la sociologie culturelle nord-américaine (Eliasoph & Lichterman, 2003 ; Hamidi, 2002, 2009, 2010) qui propose une analyse de la « culture en interaction », c'est-à-dire la culture dans la façon dont elle est utilisée au quotidien. Il s'agit de comprendre une association non-politisée et par conséquent, des pratiques elles aussi non-politisées. En désubstantialisant la notion de « compétence politique », je m'appuie sur la sociologie pragmatique anglo-saxonne (Cometti, 2010 ; Deledalle & Peirce, 1969) et aussi francophone (Cefai et al., 2015), en passant par Julien Talpin (2010) et Alfredo Joignant (2007). Je veux montrer par-là que la compétence politique, grâce aux ressources et expériences des individus, n'est par conséquent pas un attribut spécifique à certain·e·s.

Ces trois thématiques, engagement et socialité associative, cultures populaires ainsi que dimension politique, composent mon étude et façonnent mon questionnement. Il s'agit de mettre en perspective club de sport et vie publique, dans la mesure où la pratique sportive ne se résume pas à la vie en club et implique une exposition publique. La socialité au sein des clubs est donc sociale, mais comporte également une dimension politique. L'objectif de ma thèse est ainsi d'ouvrir une réflexion sur la vie associative et sur la manière dont elle peut être l'espace-temps de production d'un regard critique sur le monde. Autrement dit, dans ma thèse, je vise à comprendre comment les membres d'une association à composantes populaires qui n'a pas de vocation explicitement politique produisent justement du politique et ce, à partir de leurs expériences vécues.

Par les formes de socialité, mais aussi les engagements que celles-ci proposent, je postule que les associations sportives à vocation non-politique, de twirling bâton en l'occurrence, produisent de l'amour du monde, mais également une évaluation critique des institutions et de leurs fins, en particulier au travers de l'expérience publique que constitue la pratique d'activités sportives peu reconnues dans l'espace public. Et c'est précisément dans cette perspective et dans cette optique qu'il s'agit de voir le club sportif à composantes populaires comme un espace qui comprend une dimension politique.

Plan de travail

Le travail qui suit se divise en quatre parties principales : les appuis théoriques, la problématique et la méthodologie, les résultats ainsi que la synthèse des analyses.

La première partie est alimentée par quatre chapitres. Il s'agit dans un premier chapitre de faire le point sur le fait d'association. Il sera abordé comme fait historique à partir d'auteurs précurseurs, d'abord en termes de dualité (communauté vs société) puis en élargissant le champ problématique. Le fait d'association sera aussi appréhendé non seulement comme fait sociologique, à partir de travaux sur les loisirs, mais aussi dans une perspective et une inspiration pragmatiste, pour en saisir une production de démocratie par une expérience politique.

Rendre compte des cultures populaires, de ses représentations et de ses enjeux sera au centre de mon second chapitre. Je tâcherai d'interroger l'évolution de ce paradigme et les questions qu'il suscite aujourd'hui dans sa dimension politique. J'aborderai la naissance des *Cultural Studies* dans le contexte anglais et américain ainsi que les travaux francophones sur les effets de domination, en passant par d'autres domaines tels que la littérature et le cinéma. Ces travaux permettent par conséquent la compréhension des sociabilités particulières et du rôle spécifique qu'y jouent les loisirs.

Dans un troisième chapitre, je m'attacherai à saisir comment la vie associative peut constituer un cadre d'action qui permet la construction de flux de significations et de points de vue sur le monde, en mesure de dévoiler le fonctionnement de la société. Pour une définition a minima du politique, je m'appuierai sur le pragmatisme et sa contribution en sciences sociales, l'expérience publique d'Arendt et la théorie du *standpoint* revisitée par Smith. Ce chapitre me permettra également d'aborder l'importance des enfants et de leurs cultures en tant que sujets d'étude.

La seconde partie est consacrée à la formulation de la problématique et aux choix méthodologiques. Dans un premier chapitre, en récapitulant et en interrogeant le cadre théorique, je formule ici mes hypothèses et mes questions de recherche. Elles constituent le fil rouge de mon analyse et guident la lecture des résultats. J'expliquerai

ensuite ma démarche méthodologique dans un second chapitre. Au commencement y seront présentés les terrains de recherche et leurs spécificités. Il se poursuit avec mon épistémologie. Poser ses principes permet de comprendre l'orientation de la méthode choisie. Il s'agit ensuite de parcourir brièvement le courant de l'École de Chicago comme cadre de référence historique. L'épistémologie choisie et le courant de référence me conduisent ainsi au pragmatisme, en tant que fil conducteur de ma méthodologie.

Puis, la démarche par induction analytique que j'ai choisie m'a permis de réaliser une « analyse par cas » et aboutir à une comparaison globale. Il en sera question dans la suite de cette partie C'est à travers une « double-ethnographie » que j'ai abordé la socialité populaire d'une part en termes de goûts et de sociabilités, et de l'autre, les expériences d'interprétation de la société. Cette ethnographie s'est déroulée suivant trois modalités, les observations, les entretiens ainsi que les analyses documentaires. J'ai procédé par entretiens, collectifs tout d'abord, avec les enfants et les jeunes, et individuels ensuite, avec les adultes. Les observations (des entraînements, des compétitions, des fêtes, etc.) et les analyses documentaires (sites internet, articles de presse, etc.) se sont faites tout au long de l'enquête de terrain.

Dans cette partie, je reviendrai finalement sur les difficultés rencontrées lors de mon terrain. En effet, le terrain à caractère populaire peut paraître facile d'accès. Le problème réside dans cette généreuse proximité (moyens de contact personnels, sous-entendus, etc.) qui, quelques fois, peut s'avérer contraignante.

La partie des résultats se découpe en deux temps majeurs. Le premier temps est consacré à l'organisation et à la présentation des données. Les analyses documentaires principalement ont permis au premier chapitre de voir le jour. Combinant sources historiques, informations de sites officiels et littérature scientifique, il permet de montrer tout d'abord la tradition qu'est l'engagement associatif en Suisse. Ensuite, il s'agit de suivre l'importation et l'évolution du twirling bâton en Suisse. Enfin, je rendrai compte de chaque club retenu pour ce travail de thèse à la manière d'études de cas puis, je présenterai la Fédération Suisse de Twirling Bâton, institution autour de laquelle la pratique se cristallise. Ce premier temps est ainsi une présentation descriptive des données.

Le second temps des résultats est dédié à l'analyse théorique des données. Dans ce volet, il sera question de rendre justice aux actions et aux paroles des actrices du terrain. Suivant les thématiques de la vie associative, du populaire et du politique, des extraits d'observations et d'entretiens principalement, seront soumis à discussion. De manière plus spécifique seront abordés l'environnement et les techniques d'apprentissage, en ce qu'ils contribuent à la préservation d'un associatif spécifique ; les goûts et les sociabilités populaires qui, malgré leur connotation négative, sont revendiquées et significatives d'un commun solide ; et enfin, les expositions publiques et les attentes de reconnaissance, révélatrices d'une expérimentation du politique.

La dernière partie de ce travail de thèse se concentre sur une vision globale des trois clubs. Elle conclut les analyses et enfin, revient sur les hypothèses de départ formulées pour cette recherche. Il sera alors possible de les discuter grâce au travail ethnographique et à ce qu'il a révélé, pour parvenir à une généralisation théorique.

Une conclusion générale clôture cette étude. Elle permet de rappeler les objectifs initiaux ainsi que les résultats principaux. Finalement, des pistes sont évoquées, ouvrant l'enquête à de futures explorations.

Première partie

Appuis théoriques et constitution de l'objet d'étude

1. Le fait d'association dans les sciences sociales

Ma thèse propose une réflexion sur la vie associative et sur son pouvoir de contribuer à la production d'un regard critique sur le monde. De façon plus spécifique, je m'attache à comprendre comment les membres d'une association à composantes populaires, donc a priori apolitique, produisent du politique et ouvrent à une réflexivité et ceci via les expériences qu'ils vivent, mais aussi du fait associatif en lui-même, c'est-à-dire des interactions qui lient des individus à une organisation et une organisation à ses membres.

Ce chapitre me permettra d'ores et déjà de saisir comment une association peut devenir un cadre d'action où flux de significations et points de vue sur le monde social autorisent une découverte des « mécanismes » de la société, soulignant la tension existante entre vie associative et production du politique.

1.1 Introduction

L'association comporte un double-sens, celui de *relation sociale* et celui de *regroupement de personnes*. La littérature mobilisée pour ce chapitre entend rendre compte des deux, autrement dit, tantôt du phénomène associatif, tantôt de l'organisation associative. Je garderai les termes employés par les auteurs cités, notamment lorsqu'ils désignent sous le terme de *groupe* ou de *communauté* un regroupement de personnes. Dans ma thèse, il sera principalement question de *club* et d'*association*, définie par Maëlle Meigniez et Lionel Francou (2021), comme « une adhésion volontaire de celles et ceux qui y participent autour d'un but commun, l'inscription dans un espace public – ne se limitant donc pas à la sphère privée – et le besoin de justifier la nécessité de son existence »⁶.

⁶ Les auteurs s'appuient sur la proposition de Laville, qui caractérise l'association comme étant « entre réseaux de socialité primaire et secondaire » puisqu'elle dépasse les liens « naturels » (de la famille, par exemple) en se basant sur des relations « directes personnalisées » (Laville, 1997, pp.65-66).

1.2 L'association : entre communauté et société

Qu'est-ce qui lie les hommes entre eux ? Telle est la question qui constitue le fil rouge de ce chapitre. Pour reprendre Célestin Bouglé et Jules Raffault, « il est bon de commencer en sociologie par se représenter la généralité du fait dont on veut étudier les formes, les causes et les conséquences : le *fait d'association* » (Bouglé & Raffault, 1928, p. 1). Le fait d'association est au cœur de la sociologie, il est le « rouage » de la vie sociale.

Des auteurs fondamentaux se sont interrogés sur ce fait, tels que Georg Simmel (1999) ou Émile Durkheim (2007). Durkheim oppose, dans *La division du travail social*, la « solidarité mécanique » (propre à la société traditionnelle), à la « solidarité organique » (propre à la société moderne) (Durkheim, 2007, p.11), deux concepts primordiaux pour une compréhension du monde social (Durkheim, 2007, p.2). La différence entre solidarité mécanique et solidarité organique est que l'une « correspond dans son esprit à une structure sociale caractérisée par un système de segments⁷ homogènes et semblables entre eux » (Durkheim, 2007, p.11) alors que l'autre, « par un système d'organes différents dont chacun a un rôle spécial et qui sont formés eux-mêmes de parties différenciées » (Durkheim, 2007, p.157).

S'il en vient à développer ces deux types de solidarités, c'est que les « fondements du lien social dans les sociétés modernes », notamment la morale, interpellent Durkheim (Durkheim, 2007, p.6). C'est pourquoi celui-ci analyse le changement social, le passage de la société traditionnelle à la société moderne (Durkheim, 2007, p.7). Durkheim propose par ailleurs le concept de « conscience collective » pour comprendre ce passage. Cette conscience se réfère aux croyances et aux sentiments qu'ont les individus en commun. Elle est par conséquent plus forte dans les sociétés traditionnelles que dans les sociétés modernes (Durkheim, 2007, p.12). Ainsi, Durkheim donne l'impulsion à ses successeurs à l'étude des groupes intermédiaires, ceux-ci soulignant l'importance des sous-groupes en tant que médiation entre dérive individualiste et puissance étatique (Chanial, 2003).

⁷ Un segment est un groupe social où les individus sont intégrés de manière étroite (Durkheim, 2007, p.11).

Pour contextualiser, la fin du 19^e et le début du 20^e siècle sont marqués, chez les précurseurs, par une préoccupation de comparer société traditionnelle et société moderne (Patez, 1997, pp. 53-54). Il s'agit essentiellement de penser en termes de dualités, notamment chez Alexis de Tocqueville (1961) et Ferdinand Tönnies (1887) dont les travaux sont inspirés de Durkheim. Un tournant important vient pourtant frapper cette pensée dualiste avec les écrits de Weber (1922), venant complexifier la distinction stricte entre la communauté et la société. Ces travaux fondateurs sur le fait associatif dont certaines idées sont reprises aujourd'hui, éclairent l'importance du fait associatif dans la vie démocratique.

1.2.1 Alexis de Tocqueville : la démocratie comme régime d'associations

Alexis de Tocqueville (1805-1859) est connu principalement pour ses travaux sur les démocraties occidentales (Tocqueville, 1961). En 1831, Tocqueville part en Amérique (Tocqueville, 1961, p.XIII). De retour dans l'Hexagone, après environ une année de voyage, Tocqueville écrit sur la politique américaine, d'où la naissance de son œuvre intitulée *De la démocratie en Amérique*. Il voit que le processus de démocratisation des États-Unis comporte des conséquences, dont un individualisme accru. En constatant que la France connaît ce même processus, Tocqueville cherche à comprendre ce qui peut contrer ces conséquences. Les associations sont pour lui la solution au problème.

Les travaux de Tocqueville se résument en quatre temps. Dans un premier temps, il propose une analyse des institutions politiques états-uniennes. Dans un deuxième temps, il présente une observation de la dynamique de la démocratie américaine. Il en expose dans un troisième temps les chances et les risques. Tocqueville n'évince pas les risques encourus dans toute démocratie. En effet, l'homme démocratique peut développer des tendances isolationnistes et égoïstes en privilégiant la dimension économique. C'est ce que Tocqueville nomme la « dépolitisation » de la société, ou le danger de voir la liberté disparaître. Entre l'intérêt individuel et l'intérêt général, il suggère « l'intérêt bien entendu » (Tocqueville, 1961). Il amène dans un dernier temps l'argument de la force des associations, en tant que facteurs essentiels de la cohésion sociale dans une société imprégnée des tendances individualistes. Adapté dans le cadre de l'association, l'intérêt bien entendu conduit à une égalité entre individus, en

leur permettant de poursuivre leurs activités économiques tout en visant un intérêt plus général en se concertant les uns avec les autres, ou en ayant la possibilité de « combiner leur propre bien-être avec celui de leurs concitoyens » (Tocqueville, 1961, p.127), ce qu'il qualifie de relation de « mutuelle assistance » (Tocqueville, 1961). Il s'agit non seulement d'une réponse économique, mais également morale : « les sentiments et les idées ne se renouvellent, le cœur ne s'agrandit et l'esprit humain ne se développe que par l'action réciproque des hommes les uns sur les autres » (Tocqueville, 1961). Tocqueville est de ce fait le premier penseur à considérer les associations comme un passage vers la démocratie. Pour Tocqueville, « dans les pays démocratiques, la science de l'association est la science mère, le progrès de toutes les autres dépend des progrès de celle-ci » (Tocqueville, 1961, p.117).

Suite à Tocqueville est né tout un courant de pensées sur l'opposition entre communauté et société, probablement niché dans le romantisme révolutionnaire. Né à la seconde moitié du 18^e siècle, le romantisme en tant que « vision du monde » est basé sur une nostalgie des valeurs anciennes (Löwy & Blechman, 2004, pp. 3-4). Il est un rejet de la société capitaliste moderne, du « désenchantement du monde » induit par « un monde entièrement prosaïque, utilitariste, marchand » où disparaissent ou déclinent religion, magie, poésie et mythe (Löwy & Blechman, 2004, p. 3). Le romantisme est alors une « tentative désespérée de réenchantement du monde » au nom des valeurs prémodernes (Löwy & Blechman, 2004, p.3). En opposant communauté et société, la sociologie allemande du 19^e siècle s'inscrit précisément dans ce mouvement, avec des écrivains républicains ou marxistes (Löwy & Blechman, 2004, p. 4). Parmi ces auteurs figure Ferdinand Tönnies, père de la doctrine opposant la communauté (*Gemeinschaft*) à la société (*Gesellschaft*).

1.2.2 Ferdinand Tönnies : pour une doctrine de l'antagonisme entre communauté et société

Ferdinand Tönnies (1855-1936), comme bon nombre de sociologues et de penseurs allemands⁸ de son temps, a un ancrage philosophique et surtout critique de la société (Arvon, 1970). Il est principalement connu pour son œuvre *Communauté et société*

⁸ Progressistes, conservateurs, nazis, etc.

(*Gemeinschaft und Gesellschaft*), parue pour la première fois en 1887, qui est une « critique de la civilisation bourgeoise » (Arvon, 1970)⁹. Il y développe deux concepts importants de la sociologie allemande pour les opposer : la communauté et la société.

Chez Tönnies, il existe deux sortes de volonté : l'« organique » ou l'« essentielle » (*Wesenwille*) ainsi que la « réfléchie » ou l'« arbitraire » (*Kürrwille*). La volonté organique tout d'abord, est le socle de la vie, de l'être. Elle se réfère au passé (Tönnies, 2010, p. 94). De la volonté organique naît la communauté. La communauté repose sur les liens du sang, les relations affectives et sentimentales et l'économie domestique, dont le village en est une illustration (Tönnies, 2010). Ensuite, la volonté réfléchie est non pas spontanée, mais calcul et abstraction. Elle tend vers l'avenir. Selon Tönnies, l'individu agit en société selon la volonté réfléchie. La société est le lieu où un individualisme néfaste règne. En effet, les individus y sont isolés, privilégiant leurs intérêts personnels dans les rapports sociaux, preuve de leur égoïsme (Tönnies, 2010)¹⁰.

La communauté est donc pour Tönnies un groupe d'individus qui mène une vie commune. Le groupe d'individus est uni notamment par la même origine, mais encore par les mêmes sentiments ou le même destin. La société, au contraire, est « mécanique » et individualiste. Les caractéristiques de la société viennent effacer les traits de la communauté, laissant place à une part importante d'égoïsme et de division (Tönnies, 2010).

Cette centration de l'analyse des faits sociaux sur l'opposition entre construction organique et construction mécanique marque d'ailleurs durablement le domaine de l'étude sociologique des associations humaines. Elle a souvent constitué le terreau de travaux qui rabattent les contextes d'association à interactions fortes sur la production exclusive d'un commun défini surtout par l'attachement entre les personnes, la coopération, la confiance, le ménagement des personnes ; c'est-à-dire, pour

⁹ À l'instar des réflexions de Friedrich Nietzsche. En revanche, à la différence du philosophe, le caractère de la pensée de Tönnies est fondamentalement sociologique (Arvon, 1970).

¹⁰ Par conséquent, un état de tension existe entre les individus, « les domaines de l'activité et de la puissance de chacun sont nettement délimités les uns par rapport aux autres, de telle façon que chacun en interdit à l'autre le contact et l'entrée et y contrevenir serait considéré comme une agression » (Tönnies, 2010, p.45).

l'essentiel, par des attributs cohésifs relevant de ce que Robert Putnam désigne comme *bonding* (Putnam, 2001).

Il semble toutefois que la communauté peut s'imposer dans le domaine public, un postulat sur lequel des sociologues contemporains sont revenus, que l'on pense à Alfred Schütz et à la typicalité (Schütz, 2003), à Harvey Sacks et à l'assignation des personnes à des catégories d'appartenance (Sacks, 2005), ou encore aux travaux de Lichterman, issus de la sociologie culturelle nord-américaine qui a identifié le rôle joué par les associations dans la construction d'un civisme et d'une réflexivité propres à enclencher une spirale entre des groupes organisés et le monde (Lichterman, 2005). Ce postulat ne relève pas d'une insurrection sociologique puisqu'il est en germe déjà chez Weber (1922) qui, dans ses travaux sur la communalisation et la sociation, montre qu'il n'existe a priori pas de raison impérative qui confinerait les associations à la seule sphère de la *Gesellschaft*.

1.2.3 Max Weber : vers la continuité

Max Weber (1864-1920) est donc l'auteur qui amène une césure avec Tönnies et Tocqueville, étant donné qu'il complexifie cette frontière rigide entre communauté et société. Weber, associé de prime abord à la sociologie compréhensive, est célèbre pour ses travaux sur la modernité. Il se différencie de Tönnies et de Tocqueville sur deux points principaux : primo, en utilisant des concepts basés sur des interactions sociales (communalisation et sociation) et non sur des entités immuables (communauté et société) et secundo, en proposant un type d'interaction nouveau non exclusif, c'est-à-dire en avançant l'hypothèse d'une continuité entre communalisation et sociation, communauté et société (Weber, 1922).

Weber définit la « relation » sociale comme « le comportement de plusieurs individus en tant que, par son contenu significatif (*Sinngehalt*), celui des uns se règle sur celui des autres (*auf einander gegenseitig eingestellt*) et s'oriente en conséquence » (Weber, 1995, p.58). Pour Weber, la « communalisation » (*Vergemeinschaftung*) est le sentiment subjectif de l'appartenance à une même communauté

(*Zusammengehörigkeit*) (Weber, 1995, p.78)¹¹ . Elle se fonde sur de l'affectif, de l'émotionnel (Weber, 1995, p.79). À l'inverse, la « sociation » (*Vergesellschaftung*) signifie le compromis (*Ausgleich*) ou la coordination d'intérêts motivés (Weber, 1995, p.79)¹².

Selon Weber, et c'est là qu'il se distingue des auteurs précédents, toute relation sociale possède les deux caractères que sont la communalisation et la sociation. Il l'explique de la manière suivante : d'un côté, pour que la sociation se produise, les individus, dans le contexte du marché, cherchent à échanger, à se concurrencer et ce, les uns en rapport avec les autres (Weber, 1995, p.79). Pourtant, « n'importe quelle relation sociale, si rationnelle en finalité soit elle [...], peut faire naître des valeurs sentimentales qui dépassent la fin établie par la libre volonté » (Weber, 1995, p.79). De l'autre côté, posséder en commun « certaines qualités, une même situation ou un même comportement » ne signifie pas pour autant une communalisation (Weber, 1995, p.80). La communalisation ne s'opère que lorsqu' « en raison de ce sentiment commun, les individus orientent mutuellement d'une manière ou d'une autre leur comportement [...] » (Weber, 1995, p.81). Communalisation et sociation, communauté et société, sont alors complémentaires, voire indissociables.

Suite à la rupture instaurée par Weber, nous pouvons conclure qu'il y a articulation et, davantage, continuité entre socialité primaire et secondaire, entre « petite société » et grande société, comme le confirment Charles H. Cooley et John Dewey, à travers la théorie de la démocratie. Au début du 20^e siècle, contrairement à l'École française de sociologie, la sociologie américaine s'attache à définir la discipline comme « science de l'association » (Zask, 2015). La société, en constante construction, se résume aux interactions, à la communication, à la création. Cette perception du social, qui s'aligne avec une conception du public, est propre à la pensée de ces deux auteurs (Zask, 2015).

¹¹ Pour aboutir à une relation de communalisation, il faut une « base » commune (*Gemeinsamkeit*), en avoir le sentiment (*Gesamtheitgefühl*) et enfin, la communalisation (*Vergemeinschaftung*) (Weber, 1995).

¹² La sociation se décline en trois sortes : l'« échange », l'« association à but déterminé » ainsi que l'« association à base de convictions » (Weber, 1995, p.79).

1.2.4 Charles H. Cooley : le développement de la démocratie par la théorie des groupes primaires

La théorie des groupes primaires de Charles H. Cooley (1864-1929) s'inscrit dans *Social Organization. Study of the Larger Mind*. L'idée principale en est la suivante : les principes démocratiques sont des « sentiments concrets » (Chanial, 2002, p.86) que les individus rencontrent et dont ils font l'expérience à l'intérieur des groupes primaires. La démocratie chez Cooley suppose donc un élargissement, une généralisation de ces principes démocratiques spécifiques à la socialité primaire, la « culture primaire de la démocratie » et ce, par l'intermédiaire des associations (Chanial, 2002, p.86).

Dans un premier temps, Cooley définit les groupes primaires de la façon suivante : « les groupes qui se caractérisent par des relations de coopération et d'association de face à face, marquées par la familiarité » (Cooley, 2002, p. 97). Dans chaque groupe primaire, Cooley avance que des « impulsions conflictuelles » peuvent émerger. C'est pourquoi existent des lois et des règles, « le besoin commun est un besoin d'harmonie qui passe par une règle, définie au regard de l'intérêt collectif et à laquelle chacun peut et doit obéir » (Cooley, 2002, p. 108). Cooley amène dans un deuxième temps la proposition d'une continuité entre individu, communauté et société. Cette continuité est possible car « la vie menée dans les groupes primaires donne naissance à des idéaux sociaux qui, parce qu'ils émanent d'expériences similaires, présentent des caractéristiques communes à l'humanité dans son ensemble » (Cooley, 2002, p. 102)¹³. Dans un dernier temps, les groupes primaires, en passant par les associations, constituent le berceau de la démocratie. Cooley avance effectivement que les valeurs telles que l'« égalité des chances », l'« équité », le « dévouement » et l'« allégeance de tous au bien commun », propices à une « démocratie idéale », émergent instinctivement des associations (Cooley, 2002, p.110).

Par conséquent, Cooley, à l'image de Dewey, amorce l'idée d'une démocratie comme pratique dans les relations communautaires primaires (Chanial, 2003, p.287). Chez eux, la démocratie n'est non pas considérée comme mode de gouvernement mais

¹³ Au sein d'un même groupe d'individus se développe un « sentiment de bienveillance » réciproque (Cooley, 2002, p.99) lorsque ceux-ci ont des activités et des intérêts communs. Les notions d'amour ou de justice appliquées aux institutions sociales sont apprises par expérimentation dans ces « formes de société élémentaires » que sont la famille ou les groupes de jeux (Cooley, 1963, p.32).

comme quelque chose de l'ordre du quotidien (Chanial, 2003, p.270)¹⁴. Chaque individu, dans les activités les plus diverses, peut être amené à réfléchir au-delà de ce qui le touche directement, à développer une opinion sur les bonnes conditions d'un vivre-ensemble, ou encore à s'approprier ses devoirs envers les autres citoyens et ce qu'il peut recevoir (Gayet-Viaud, 2011).

1.2.5 John Dewey : l'association, nid du social

John Dewey (1859-1952), « philosophe de la démocratie » (Dewey, 2010) conçoit la nature humaine comme « plastique » et « ouverte ». Il ne s'agit pas ici uniquement d'adaptation, mais aussi de « créativité ». Chez Dewey se retrouve une croyance forte en la nature humaine dans ce qu'elle a de plus « créatif ». Par conséquent, cette créativité offre selon lui, par l'être social qu'est l'individu dans sa capacité de vivre en communauté et plus largement, en société, la possibilité d'une expérience démocratique (Chanial, 2002).

Pour lui, le « spécifiquement social » (Zask, 2015, p. 81) se trouve dans le fait d'association. Dit autrement, les individus, êtres observateurs et penseurs, ont des idées qui se développent en sentiments et intérêts. Dans cette optique, la formation d'une identité collective, un « nous », vient s'ajouter à l'individualité, le « je » (Zask, 2015, p. 78). Il remarque l'importance des faits d'interdépendance mais aussi de la communication dans le développement des « sociétés spécifiquement humaines » (Zask, 2015, p.78). Son œuvre majeure, *Le public et ses problèmes*, est une « méditation sur les conditions de survie de la démocratie » (Dewey, 2010, p. 15).

La culture de la démocratie émerge de la communauté. La communauté elle, s'érige lorsque les résultats d'une action commune sont évalués de manière positive par un groupe d'individus et lorsque ces conséquences engendrent une envie de soutien, puisqu'elle constitue un bien que le collectif partage (Dewey, 2010). La démocratie, lorsqu'elle est considérée comme une « idée » (Dewey, 2010, p. 243) est pour Dewey non pas « une alternative à d'autres principes de vie en association » mais « l'idée de la communauté elle-même » (Dewey, 2010, p. 243). La démocratie réside dans « la

¹⁴ Autrement dit, « chercher à arrêter les contours de ce qu'est le politique, c'est faire fausse route » (Berger & Gayet-Viaud, 2011, p.10).

conscience claire de la vie commune » et dans ce que cette conscience implique (Dewey, 2010, p. 244). Dans cette optique, la vie communautaire est résolument « morale, c'est à dire soutenue émotionnellement, intellectuellement et consciemment » (Dewey, 2010, p. 246).

1.3 Le traitement contemporain du fait d'association : la question de la dimension politique

Par la suite émergent des recherches contemporaines de type ethnographique sur la vie associative dans ses thèmes les plus divers (religion, sport, art, etc.), recherches venant confirmer le prolongement possible, l'éventuelle coulisse entre communauté et société. En effet, les travaux contemporains évoquent la participation des associations à la vie publique, soulignant la continuité existante entre le commun et le social. La dimension politique apparaît alors comme l'opérateur de ce passage.

Pour aborder la dimension politique dans l'associatif, je porte un intérêt particulier pour des travaux d'auteur·e·s qui s'inscrivent dans le courant de la sociologie culturelle américaine. La sociologie culturelle américaine démontre que l'opportunité de faire une expérience politique et de construire une discussion publique peut apparaître hors de la sphère politique officielle. Dès lors, de nombreuses formes de collectif organisé peuvent être reconnues comme des espaces de politisation dans lesquels s'opèrent tout à la fois des montées en généralité, une conflictualisation des situations et diverses formes d'indignation. C'est dans cette perspective que s'alignent Nina Eliasoph et Paul Lichterman, ainsi que Camille Hamidi pour le domaine français. Cet intérêt affermit un recentrage sur l'objectivation du concept de « style de groupe ».

1.3.1 Nina Eliasoph et Paul Lichterman : pour une compréhension de la continuité par les « styles de groupe »

Ce qui m'intéresse, c'est le processus permettant l'élargissement du champ des préoccupations, c'est une manière de parler, animée par l'esprit public, et non pas un sujet qui serait ou non politique. (Eliasoph, 2010, p. 25)

Lichterman¹⁵ a pour point de départ une réflexion sur les travaux relatifs au capital social développé par Putnam. Le capital social selon Putnam est constitué par « les relations entre les individus ; les réseaux sociaux et les normes de réciprocité et de confiance qui en émanent » (Putnam, 2001, p.19). À la différence de Putnam, Lichterman doute de l'extension automatique des relations de l'intérieur à l'extérieur du groupe. Il cherche par conséquent à comprendre comment ces relations se nouent, à l'interne comme à l'externe du groupe. Autrement dit, Lichterman tente de saisir comment la « spirale sociale » se produit lorsqu'il s'agit d'élargir la communauté. Les idées de Putnam et de Lichterman se recoupent cependant : tous deux avancent que communauté et société ne sont pas en opposition et croient donc en la spirale sociale (Hamidi, 2009).

Dans de son étude sur les groupes religieux et leur action sur les politiques sociales américaines, Lichterman analyse le capital social et vérifie empiriquement ce que Tocqueville avançait déjà, « un tissage de la vie démocratique par les associations » (Hamidi, 2009). Il découvre la multitude de « styles de groupe » propres aux associations américaines, mais aussi l'importance de la religion dans la vie civique ainsi que la nécessité de la réflexivité pour que la spirale sociale apparaisse (Hamidi, 2009). L'auteur se distingue encore une fois de Putnam, en écartant *bonding* et *bridging*, les deux formes de capital social proposées par ce dernier. En revanche, le constat auquel aboutit Lichterman est le suivant : les liens créés au sein du groupe ne peuvent s'étendre uniquement lors de l'adoption de la posture réflexive, lorsqu' « il est possible de discuter collectivement du rapport du groupe au reste du monde » (Hamidi, 2009).

Eliasoph s'intéresse aux organisations civiles et politiques¹⁶. Ensemble, Eliasoph et Lichterman (2003) tentent de comprendre ce qu'est la « culture en interaction »¹⁷. Thématiser la culture en interaction « permet de comprendre comment les symboles, les récits, les codes ou les vocabulaires les plus largement partagés et diffusés, sont

¹⁵ Paul Lichterman a pour objets d'étude la culture, la religion, les organisations civiles, les mouvements sociaux et la méthodologie qualitative. Il est notamment l'auteur d'*Elusive Togetherness. Church Groups Trying to Bridge America's Divisions* et de *The Search for Political Community: American Activists Reinventing Commitment*.

¹⁶ Une de ses principales publications est *Making Volunteers : Civic Life after Welfare's End*.

¹⁷ Il s'agit d'ailleurs du titre de leur article écrit en commun, paru dans l'*American Journal of Sociology*.

mis en pratique et investis de sens dans des usages divers dans différents contextes » (Eliasoph & Lichterman, 2003). Pour ces deux auteur·e·s, la compréhension d'une culture passe par la découverte de son usage quotidien.

Il et elle peuvent ainsi déceler des styles de groupe, se définissant sur la base des interactions des individus à travers des « standards discursifs », des « frontières du groupe » et des « liens dans le groupe » (Eliasoph & Lichterman, 2003). La notion de « style de groupe » leur permet alors de comprendre sous quelles conditions la spirale sociale se déclenche (Hamidi, 2009) et la communauté politique dans laquelle s'inscrit un groupe (Lichterman, 2005). Par conséquent, les associations civiques ont des styles de groupe uniques, auxquels les individus se soumettent, et une façon propre de définir les caractéristiques d'un·e membre interne ou externe de leur groupe (Hamidi, 2009). Saisir un style de groupe nécessite de se pencher sur la manière dont celui-ci « opère pour sélectionner et interpréter les éléments qui font sens pour lui au sein de structures culturelles, de codes ou de vocabulaires et ce qui en est fait en pratique » (Eliasoph & Lichterman, 2003). De ce fait, les styles de groupe ne sont pas « neutres » (Hamidi, 2009)¹⁸. Eliasoph et Lichterman s'appuient sur une conception particulière de la culture civique américaine, culture à travers laquelle les individus puisent dans leur quotidien. Cette culture est à considérer « comme un ensemble de formes symboliques disponibles publiquement » (Hamidi, 2009) et dont le sens se trouve dans les interactions entre individus, conception suivant les principes de l'interactionnisme symbolique, de la sociologie cognitive et de la démarche pragmatiste (Hamidi, 2009).

¹⁸ Pour une illustration de styles de groupe, dans son article « *Close to Home* » : *The Work of Avoiding Politics*, Eliasoph (1997) se base sur trois éléments principaux pour son analyse de la vie associative. Ces trois éléments sont le rapport au pouvoir, aux émotions ainsi qu'à la parole. Elle compare trois groupes que sont les volontaires, les activistes ainsi que les cyniques (Eliasoph, 1997). À travers ces trois groupes, Eliasoph démontre que l'« évitement du politique » (Eliasoph, 2010) par les individus n'est pas synonyme d'un désintérêt pour le domaine mais que, au contraire, un discours qui pourrait être d'intérêt personnel est intimement lié à une aspiration à un « idéal démocratique » (Eliasoph, 1997, p.607). Les personnes de son terrain ethnographique ont tendance à évoquer des sujets politiques, mais seulement « derrière les scènes » (écologie, racisme, etc.) (Eliasoph, 1997, pp. 623-624). Autrement, elles opèrent une transformation de leur discours, montrant leur impuissance sur la base de, justement, propos d'intérêt personnel (Eliasoph, 1997, p.607). Eliasoph avance qu'en reconnaissant la valeur de leur parole, il est possible d'accéder à un certain pouvoir (Eliasoph, 1997, p.626). D'emblée, elle refuse de définir le politique, de le délimiter. C'est pourquoi elle parle de « discours orienté vers le public » (Eliasoph, 2010), ce qui inspire plus tard les travaux de Camille Hamidi.

Arrivé·e·s à ce point de notre parcours théorique, force est de constater que des associations à but non politique ne sont pas fermées sur leur seule vocation mais qu'elles peuvent s'ouvrir au monde et donner à penser le monde. L'équivalente française d'Eliasoph et de Lichterman, Hamidi, est une contributrice essentielle à la prolongation de cette hypothèse d'ouverture.

1.3.2 Camille Hamidi : vers une politisation des associations non explicitement politiques ?

Camille Hamidi est une politologue française qui porte un intérêt à la vie associative et civique ainsi qu'au processus de politisation des individus. Trois associations à vocation non politique et une démarche par étude de cas composent ses travaux (Hamidi, 2006, 2010). Dans *La société civile dans les cités : engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*, elle propose de prendre les associations comme objet d'étude. Selon Hamidi, au cœur des associations se nouent des relations particulières, absentes d'autres types de sociabilités (voisinage, amitié, etc.), qui se traduisent par de possibles effets de socialisation aux allures politique et démocratique. Ce sont des relations volontaires, régies en partie juridiquement (lois, statuts) (Hamidi, 2010, p. 18)¹⁹.

Surtout, Hamidi offre une réflexion sur la politisation²⁰ des individus, s'opérant uniquement en suivant ces deux critères : le fait de reconnaître que les positions occupées peuvent être source de conflit, et la capacité à généraliser à partir d'une situation singulière (Hamidi, 2010, p. 173). Grâce à ces deux critères, elle remet en cause l'apparition systématique du politique dans les associations qu'elle étudie. Elle démontre à l'aide d'exemples que les conditions de la vie associative ne mènent pas

¹⁹ Dans son analyse de la vie associative, Hamidi se penche sur plusieurs éléments. Elle regarde notamment du côté de l'application concrète de la loi française de 1901 sur l'association (« L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations. »), confronte théories de la mobilisation des ressources de la littérature anglo-saxonne avec théories structurelles issues du monde francophone en cherchant une voie nouvelle pour expliquer l'engagement (Hamidi, 2010). Hamidi met également l'accent sur les sociabilités, ayant un impact considérable sur les raisons de « rester ».

²⁰ Le champ politique, par son seul critère de rattachement au politique institutionnalisé, n'a pas le monopole de qualifier ou non un objet de politique (Hamidi, 2006).

automatiquement à une production du politique mais qu'au contraire, il arrive que des situations de politisation soient évincées de manière volontaire (Hamidi, 2010). À ce propos, « on voit donc bien que les logiques de politisation du discours ne dépendent pas exclusivement d'attributs individuels, mais également d'effets du contexte » (Hamidi, 2006). Il est question pour elle alors d'étudier les « facteurs interactionnistes de la politisation », facteurs composés du cadre et des interactions (Hamidi, 2006)²¹.

1.4 De l'association à la société

Les associations ne reposent-elles que sur du commun (petit, fermé, proche, familial, solidaire, etc.), auquel cas elles s'opposent à l'espace public (grand, social, impersonnel, politique, etc.) ? Ou bien est-il possible de penser ces collectifs comme présentant une ouverture, précisément à l'espace public ?

Ce passage, cette coulisse entre communauté et société existe. Comme je l'ai montré, contrairement à Tönnies et Tocqueville, quelques auteurs ont déjà esquissé cette idée, comme Weber et son rejet d'une frontière nette entre communauté et société, ou encore Schütz par son concept de typicalité et Sacks par ses catégories d'appartenance, pour ne citer qu'eux. Le commun comprend évidemment une couleur intime, familière mais il a parallèlement une teinte impersonnelle, où les individus « endossent » des rôles et, à partir de ces rôles, interagissent entre eux.

En ayant parcouru les idées des fondateurs, mais aussi des contemporain·e·s, en mettant en avant le lien entre association et politique, le constat qui en découle est que l'association n'est jamais repliée sur elle-même. L'essentialiser, la réduire, c'est prendre le risque de la naturaliser et de l'enfermer, notamment par des approches sociologiques à orientation épistémologique hégémonique.

Opposer « public » et « commun » ou « publicité » et « communauté » limite la réflexion (Stavo-Debaugé, 2010). Publicité, publicisation et « mise en public » semblent être une mise en commun, sous une certaine forme, ou encore sous forme

²¹ « [...] l'objectif devient alors de comprendre comment les acteurs définissent l'interaction dans laquelle ils sont pris, le contexte dans lequel elle est insérée, les règles du jeu qui s'appliquent alors et les types de discours appropriés en la circonstance » (Hamidi, 2006).

d'extension (Stavo-Debaugé, 2010, p.140). Du fait que le commun est exposé à la société, des réflexions politiques peuvent faire irruption, selon un contexte, par des interprétations, des identifications de problèmes et de solutions dans le monde social dans lequel les individus se trouvent. C'est en ce sens que l'engagement au sein du commun peut constituer une expérience politique.

2. Autour du populaire

Toutes les formes d'association offrent-elles la possibilité pour les individus de développer une expérience qui relève du politique ? Qu'en est-il des associations qui sont régies par des sociabilités et des goûts populaires ?

2.1 Introduction

Le populaire est étudié sous l'angle de diverses institutions telles que la famille, l'école, le travail, les médias (Brown, 1994 ; Pasquier, 1999, 2005 ; Glévarec, 2005 ; Pronovost, 2007 ; Donnat, 2009 ; Octobre et al., 2010). En revanche, en termes de goûts et de sociabilités sous l'angle de la vie associative, le populaire n'est que peu exploré dans les travaux contemporains, à l'exception notable des travaux nord-américains issus de la sociologie et de l'anthropologie de la culture avec Paul Lichterman (2007) sur les associations civiques ou encore Nina Eliasoph (2010) sur les associations de loisirs. Dans le contexte francophone, les travaux de Jean-Paul Callède (1985a, 1985b) sur les associations sportives et de Vincent Dubois et son équipe (2009) sur les sociétés de fanfare se démarquent. Ces auteurs mettent l'accent sur deux choses : la vie associative comme « espace de socialisation démocratique » (Callède, 1985b) et la résistance à la hiérarchie institutionnalisée des formes culturelles par les relations sociales qui s'y opèrent. Ces travaux mettant en lumière la signification du populaire en termes de goûts et de sociabilités attirent mon attention. En effet, j'aspire à étudier un populaire qui regarde du côté de la socialité c'est-à-dire les expériences, relations et activités propres à la vie associative sélectionnée et c'est en ce sens que je suis la lignée des *Cultural Studies*.

2.1.1 Les *Cultural Studies*, une perspective théorique majeure

L'étude de mon terrain est une expérience fortement en lien avec le pragmatisme et l'interactionnisme. En effet, lorsque je mentionne le concept de « populaire », ce que je m'attache à faire précisément dans mon travail d'un point de vue épistémologique est de m'éloigner de l'approche proposée par Pierre Bourdieu (2016), déterministe car enfermant les individus dans une certaine position, qui laisse à penser qu'ils sont « passifs ». Au contraire, je souhaite pouvoir mettre en avant l'agentivité des membres

étudiées sous l'angle du collectif, par le choix d'une activité, de goûts et de sociabilités certes faiblement reconnus, mais qu'elles affectionnent particulièrement. Ce souhait s'inscrit notamment dans le cadre des *Cultural Studies* qui sera le point central de ce chapitre. Cependant, il ne s'agit pas d'opposer fermement sociologie critique et *Cultural Studies*. En ne rendant pas ou peu compte des rapports sociaux dans leur contexte, Richard Hoggart (1981), tenant du courant précité, « isole » lui aussi et c'est pourquoi il paraît erroné de distinguer les deux approches. Mon étude suit certainement la lignée des *Cultural Studies*, mais elle souhaite éviter ce confinement car je m'attache à saisir l'interprétation du monde qui peut être produite par des individus dans des milieux encore une fois faiblement valorisés.

2.1.2 La théorisation de la structure sociale et le populaire

Il paraît important de traverser les différentes théorisations du populaire, afin de comprendre comment il se présente aujourd'hui. Je vais tout d'abord parler de la classe populaire qui trouve sa reconnaissance au sein des théories marxistes, puis connaît une définition plus spatialisée, pour terminer avec sa conception d'aujourd'hui, flottante. La littérature issue des sciences sociales principalement, me servira de point d'appui, en particulier pour ce qui est des contextes français, anglais et suisse. Ensuite, ce chapitre n'a pas pour ambition d'aboutir à une définition stricto sensu ni de la classe populaire, ni de la culture populaire. Je vais d'ailleurs ici parler « des » classes et « des » cultures populaires au pluriel, pour éviter toute forme d'essentialisation qui ferait l'impasse sur la pluralité des modes d'action existant au sein de ces milieux. Pour contourner cet obstacle, il s'agit plutôt de penser les cultures populaires comme un espace de discussion, « a site of struggle, a place for the negotiation of race, gender, nation, and other identities and for the play of power » (Dolby, 2006, p.33).

Je ferai un détour pour montrer que les sciences sociales ne sont pas les seules à s'être emparées des classes et des cultures populaires, qui se retrouvent également thématiques en particulier dans les domaines de la littérature et du cinéma. Enfin, je terminerai en abordant les travaux d'inspiration ethnographique qui ont marqué ce champ. Ces travaux ont une importance capitale dans la mesure où ils mettent en avant l'agentivité des acteur·rice·s. Loin de se conformer aux stéréotypes dont il fait

l'objet, le populaire est parfois un choix et une signification, notamment dans l'espace symbolique des valeurs sociales.

2.1.3 De l'intérêt pour les classes et les cultures populaires, l'incarnation dans les travaux scientifiques

Il s'agit dans ce travail de thèse d'effectuer un travail sociologique suivant une démarche ethnographique qui se traduit par l'usage d'outils tels que des entretiens, le but étant de donner la parole aux acteur·rice·s, ainsi que des observations, pour souligner l'importance des gestes dans la production de sens, mais aussi des analyses documentaires. L'ethnographie est avant tout l'étude d'un sujet dans sa dimension située.

Le populaire que j'ai choisi d'étudier est associé à des considérations posées sur les sujets. Ce choix méthodologique relevant de l'induction analytique semble donc logique, c'est-à-dire qu'il convient de s'immerger dans le terrain, de se trouver à proximité des acteur·rice·s pour comprendre leurs actions, leurs catégories et le sens qu'ils et elles donnent à celles-ci, mais aussi de puiser dans ces actions dans le but d'en faire émerger une conceptualisation théorique. Les origines de l'induction analytique et de l'interactionnisme se trouvant du côté de l'École de Chicago, seront donc présentés dans les lignes qui suivent les liens entre l'étude des classes et cultures populaires et ce courant sociologique. L'étude de ce sujet intéresse non seulement les sociologues, mais aussi les romanciers, notamment lors des heures de gloire du roman social américain, et les cinéastes de toutes générations.

Mais tout d'abord, je vais revenir sur l'émergence des classes populaires et les enjeux qui s'articulent autour. Dans ce chapitre, je n'ai pas l'intention d'aborder les classes populaires et leur rapport à la politique au sens institutionnalisé. Je ne compte pas parler de mouvements, de votations, d'élections. En effet, je tenterai de m'éloigner de ces définitions basées sur le socioéconomique dans la tradition marxiste, et qui a tendance à classer les individus, pour me concentrer sur un aspect plus diffus mais bel et bien présent dans notre quotidienneté : le rapport que les individus ont aux autres et à ce qui les entoure. Ce que je veux montrer dans ce chapitre est que le populaire se déploie dans l'intimité d'une communauté. En somme, je ne parlerai pas

des classes populaires, au sens socioéconomique du terme, mais des cultures populaires. Afin de bien comprendre ce passage des classes aux cultures, je commencerai dans les lignes suivantes par relever l'utilisation du populaire dans le langage d'aujourd'hui et par tracer son émergence, associé au concept de la classe.

2.2 Les classes populaires, entre domination culturelle et sociale

Il existe de multiples débats sur la notion la plus adéquate pour aborder « ces gens-là ». Qui sont-ils, ceux que l'on côtoie tous les jours, sans vraiment y prêter attention ? Comment les nommer ? Parler de « classes populaires » est-il encore d'actualité ? Quelles sont leurs caractéristiques ? Comment ont-elles émergé ? Dans les médias, la notion de « classes populaires » est encore bel et bien présente, dans les gros titres de la presse en France²² par exemple, mention redoublée avec l'apparition des mouvements populaires tels que les gilets jaunes. Je m'intéresse dans cette première partie au passage des classes ouvrières aux classes populaires dans l'histoire de la théorisation de la structure sociale.

Bien que l'aspect politique ne soit plus explicitement présent (représentation par identité collective, rattachement à l'extrême-gauche, rassemblement par parti politique), des définitions et des théories différentes sur les classes populaires sont proposées par nombre d'auteurs (Siblot et al., 2015). Louis Chauvel (2001) avance que dès les années septante, il y a un « retour des classes sociales », car « des inégalités structurées se reconstituent et déterminent objectivement les conditions de vie de groupes sociaux repérables » (Chauvel, 2001, p.315). Se rapprochant de ce que soutient Chauvel, ce qui caractérise pour Olivier Schwartz la classe populaire aujourd'hui est qu'elle, « prise en tant que catégorie sociologique, fait référence à des groupes qui se définissent par la conjonction d'une position sociale dominée et de formes de séparation culturelle » (Schwartz, 2011). Il y a ainsi chez ces deux auteurs,

²² Comme dans cet article de *Le Parisien* : <http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/municipales-a-montreuil-la-flambee-de-l-immobilier-ne-devra-pas-chasser-les-classes-populaires-27-11-2019-8203284.php>, consulté le 8 janvier 2020, dans cet article de *Le Monde* : https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/12/06/le-mouvement-des-gilets-jaunes-apparaît-comme-l-expression-de-la-classe-ouvrière-majoritaire-dans-le-monde-aujourd'hui_6021898_3232.html, consulté le 8 janvier 2020, ou encore celui de *France 24* : <https://www.france24.com/fr/20190917-france-emmanuel-macron-immigration-vote-classes-populaires-gauche-extreme-droite>, consulté le 8 janvier 2020.

un discours autour du retour de la domination sociale, qui se caractérise par la position occupée dans la société. En parallèle, se trouve également un pan de discussion sur de nouveaux concepts pour définir la pauvreté, avec des auteurs comme Robert Castel (1995) ou Serge Paugam (2005). Les discours autour de la fin des classes sociales sont donc ambigus et représentent une panoplie large.

Pour comprendre comment les classes populaires en sont arrivées à provoquer un débat polyphonique, je propose tout d'abord de remonter aux origines du concept, en puisant dans la sociologie marxiste. Avant d'aborder les figures emblématiques des *Cultural Studies*, je reviendrai sur le passage de « culture ouvrière » à « culture populaire », dû aux changements sociétaux survenus en France dans les années septante. Je continuerai avec les tenants des *Cultural Studies* qui proposent la valorisation d'un univers propre des classes populaires, la revendication de cultures populaires. Ensuite, il s'agira de parcourir les domaines qui se sont emparés de la thématique, en dehors de la sociologie.

2.2.1 Détour par la sociologie marxiste

L'origine du terme de « classe » remonte au 18^e siècle notamment dans les sciences naturelles. Il permet de « classer » (par exemple des plantes). C'est au 19^e siècle qu'il est repris pour désigner la classe industrielle productive (Brassel-Moser, 2012). Ainsi, la classe sert à distinguer les individus selon un critère hiérarchique de naissance (noblesse) ou de richesse. Le terme permet de rassembler des individus ayant des mêmes spécificités et de distinguer les « couches supérieures » des « couches inférieures ». D'ores et déjà, il s'agit de sectionner la société, de la diviser en groupes plus ou moins homogènes.

La « classe » trouve son acception moderne avec Karl Marx (1818-1883). À l'origine, Marx propose le concept pour rendre compte des inégalités sociales ambiantes dans la société industrialisée de son temps. Les classes populaires apparaissent également sous d'autres appellations, comme les « classes laborieuses » ou encore les « prolétaires », opposées à la bourgeoisie (industrielle, commerçante). Selon Marx, la société est une société de classes, le repérage s'opère par rapports sociaux de fonction et possession des moyens de production. En percevant la société telle quelle,

il s'agit d'une critique du capitalisme, dominé par le matérialisme, où les individus avec les mêmes intérêts se regroupent. Pour défendre leurs intérêts, s'engage une dynamique de lutte des classes. Pour aboutir à cette lutte, Marx distingue la « classe en soi » et la « classe pour soi ». La « classe en soi » regroupe de manière effective des individus ayant des traits communs (conditions de vie). Cependant, ceux-ci n'en ont pas forcément conscience. La « classe pour soi » quant à elle, est une classe avec prise de conscience, c'est-à-dire que les individus savent ce qu'ils ont en commun et définissent ensemble une conscience collective et participent donc à la lutte des classes. L'objectif est ainsi d'abolir les classes, mettant un terme au capitalisme. Dit autrement, de parvenir au régime du communisme. L'ouvrier est ainsi la figure de la lutte.

La sociologie marxiste aujourd'hui, issue donc des travaux de Marx, s'éloigne de son aspect idéologique et permet d'analyser des rapports de pouvoir dans un sens plus large, en s'éloignant du seul rapport entre classes. C'est d'ailleurs une sociologie présente dans les écrits de la sociologie structuraliste ou critique. Cette sociologie a pour ambition de dénoncer les valeurs du travail capitaliste comme travail aliéné. C'est en ce sens que cette sociologie perd de son principe d'origine, ouvrant désormais à l'analyse d'autres types de rapports de pouvoir.

Par-là, aborder la question des classes populaires ne peut se faire sans mention de rapports de pouvoir et en l'occurrence, d'émancipation. Le populaire a donc toujours eu une dimension explicitement politique.

2.2.2 De la classe « ouvrière » à la classe « populaire » en France

Le qualificatif de « populaire » pour les classes défavorisées connaît d'autres appellations dans l'histoire. En France, avant l'industrialisation, il est question de classe « ouvrière ». Le nombre de travaux sur l'univers ouvrier est important (Halbwachs, 2012 ; Weber, 1989 ; Chombart de Lauwe, 1956), notamment dans sa période « effective », du 19^e siècle aux années septante. Ce groupe social est donc fortement représenté sur la scène publique. En revanche, dans la mesure où il est dominé « socialement, culturellement et matériellement », il est peu en mesure de

discuter, de contester l'image que les travaux scientifiques véhiculent de lui (Bozon, 1985).

Pour mentionner deux exemples, Michel Verret (1988) ou encore Michel Pinçon (1987) se sont attachés à une description de la culture de ces classes comme mode de vie et « conscience de classe »²³. Ces auteurs ont tous deux la volonté de documenter leur univers, notamment avec des données chiffrées et des méthodologies rigoureuses telles que les entretiens et observations. En revanche, ces travaux diffèrent dans la focale choisie.

Michel Verret, sociologue et philosophe²⁴, fonde le *Laboratoire d'études et de recherches de sociologie sur la classe ouvrière* (LERSCO) à Nantes. Il publie une trilogie sur l'ouvrier français intitulée *L'espace ouvrier, Le travail ouvrier, La culture ouvrière* ce qui constitue une œuvre importante pour sa carrière. Verret s'attache à décrire le monde ouvrier dans son rapport à la matière, à la consommation, aux objets mais aussi dans son rapport au temps libre, temps libre constitué par le jeu (d'argent, la musique, le sport collectif, la fête). Il s'intéresse également au rapport que les ouvriers entretiennent avec les signes, les symboles, c'est-à-dire à la réception de l'information. Il constate notamment qu'ils sont moins axés sur la culture écrite et que par conséquent, les enfants rencontrent fréquemment l'échec scolaire. En résumé, Verret montre l'existence d'une conscience ouvrière, les ouvriers reconnaissent leurs conditions mais en même temps, prônent une « fierté » de classe, avec la valeur centrale du travail. Ces livres composant la trilogie sont une recension de tous les auteurs de domaines variés qui ont écrit sur le sujet, on y trouve des données chiffrées, mais aussi des textes tirés de poèmes ou de chansons (Bozon, 1989).

Quant à Michel Pinçon, lui-même issu du monde ouvrier, il passe du temps avec des travailleurs issus de ce monde ouvrier. Son travail se rapproche d'une étude ethnographique, par sa démarche, celle de s'immerger pendant une période dans un environnement, de s'entretenir et d'observer ce qui s'y passe. Cet auteur travaille sur la condition ouvrière avant de se tourner vers la sociologie de la bourgeoisie avec son épouse, Monique Pinçon-Charlot. En effet, un ouvrage important de sa carrière est

²³ Aussi, l'origine sociale des auteurs joue un rôle majeur dans le choix de leur thème d'écriture.

²⁴ Il a également été dans les rangs du Parti Communiste français.

Désarrois ouvriers, une monographie sur des ouvriers métallurgistes en Ardennes. Le travail à la genèse de ce livre est une enquête à base d'entretiens biographiques. Pinçon s'attache à récolter les récits d'ouvriers pour comprendre la disparition de leur métier, en lien étroit avec la crise économique et la désindustrialisation. La métallurgie subit une déqualification, le métier n'attire plus la jeune génération. Le marché du travail en général se dégrade tout comme les conditions des travailleurs (accidents de travail, conditions de santé).

Ces travaux ont en commun de soulever le fait que la classe ouvrière, bien que défavorisée au niveau des conditions de vie et de la position dans la société, survit malgré les aléas de la vie (crise économique, désindustrialisation, etc.) auxquels elle fait face. Pour reprendre Danilo Martuccelli, les ouvriers sont confrontés à « l'épreuve ». Et c'est en passant par la compréhension de l'épreuve qu'il est possible de comprendre ce monde, l'épreuve constituant un véritable « outil d'analyse sociologique » (Martuccelli, 2019). Mais les ouvriers développent une façon de faire qui leur permet de survivre car « si les ressources et les atouts des ouvriers sont faibles, il n'en demeure pas moins qu'ils savent en tirer le meilleur parti » (Bozon, 1989, p. 332). Il y a dans ces récits la mise en lumière d'une débrouillardise et d'une créativité chez cette frange de la population. Aussi, il y a cette forte dimension d'identité collective qui persiste. Car si ces classes sont confrontées à des « problèmes », ce sont avant tout des expériences et des caractères individuels qui ont été regroupés, « les épreuves de la vie ont été ainsi largement saisies en tant que conflits de classe » (Martuccelli, 2019, pp.22-23).

Avec la désindustrialisation, les mutations socioéconomiques, la dénomination change, d'« ouvrier » à « populaire ». Ce glissement ne signifie pas la disparition des ouvriers. Ceux-ci se retrouvent associés à d'autres corps de métier, tous regroupés dans les couches populaires.

2.2.3 Spatialisation, de la classe au quartier populaire

L'Histoire a également montré que les classes populaires ont rencontré avec le temps une définition plus en lien avec l'espace occupé géographiquement par ces dernières. Effectivement, il y a une vision plus spatiale du populaire, notamment avec le concept

de « quartier populaire » désormais appelé aussi la « cité » (Bacqué & Sintomer, 2002). Cette nouvelle conception de la classe populaire avance une certaine idée de la précarisation de la société dans le contexte français. En spatialisant la question, ce sont désormais des individus avec un certain statut socioéconomique qui vivent dans ces milieux. Cependant, bien que ces individus se trouvent dans des situations de précarité, existe un attachement à un espace. On y côtoie du familial, à travers la famille, les amis, le voisinage. Il convient de dire qu'il est difficile de parler de groupe homogène, tant les métiers et les revenus diffèrent, mais les individus d'un tel espace sont confrontés à la même perspective, celle de la précarisation et de la discrimination (Bacqué & Sintomer, 2002).

Pourtant, la répartition dans l'espace de différents groupes sociaux, ethniques ou selon le niveau social, ne constitue pas un objet d'étude inédit. Elle est travaillée, suivant une démarche résolument ethnographique (entretiens, observations participantes), à l'aide de cartographies des quartiers de ville, en sociologie urbaine américaine, notamment avec les chercheurs de l'École de Chicago, mettant en avant les dynamiques qui s'y opèrent et leur histoire. La description fine, possible grâce à la démarche ethnographique, est rendue célèbre entre autres par William Foote Whyte (2002). L'auteur suit des immigrés italiens dans un quartier de Boston. Il fait une cartographie des différents gangs existant sur le même territoire. Dans son ouvrage *Street Corner Society* paru en 1943 pour la première fois, Whyte relate son entrée en immersion incluant une participation à diverses activités des communautés et ce pendant des années²⁵. Aujourd'hui, bien que la spatialisation de certains groupes sociaux marginalisés n'ait pas disparu, il semble plus difficile de répartir géographiquement des catégories d'individus, dans la mesure où le marquage social et culturel est moins présent.

Aujourd'hui, la notion de « classe populaire » peut être réactivée ou au contraire, être considérée comme « obsolète » (Schultheis, 2011, p.61). Et si l'on milite pour le maintien de la notion de classe populaire, il existe une forte hétérogénéité au sein de ce même groupe social (Schultheis, 2011, p.72), hétérogénéité visible si l'on s'intéresse de plus près aux données sociodémographiques des individus. Pourtant,

²⁵ Son ouvrage est encore aujourd'hui une référence clef pour s'orienter sur les outils utilisés lorsqu'on adopte une méthodologie ethnographique comme l'observation participante et l'entretien.

bien que l'utilisation du terme ne fasse plus partie du quotidien, ces individus dont on ne compte plus le nombre d'appellations (« de modestes conditions », « petites gens », etc.) sont sans doute là (Schultheis, 2011, p.62) avec des pratiques culturelles ayant évolué avec le temps. Les définitions de ces classes ne font toujours pas l'objet d'un consensus. Mais aujourd'hui, les classes populaires sont appréhendées sans la force politique et sans la dimension d'engagement scientifique qu'ont fait valoir les auteurs des *Cultural Studies*. La manière dont la force politique qui accompagne le populaire s'efface peu à peu. L'apparition des *Cultural Studies* marque un temps fort dans cette distanciation. En s'intéressant aux goûts et sociabilités, la dimension politique est remplacée par une autre dimension, celle du mépris social.

2.3 *Cultural Studies* et figures emblématiques

Outre-manche, ce ne sont pas les évolutions linguistiques dues aux changements sociohistoriques qui marquent le champ des études sur les classes populaires, mais le regard porté sur ces dernières. Historiquement, dans l'imaginaire collectif, on qualifiait les classes populaires avec des adjectifs stigmatisants. Elles étaient considérées comme des classes « dangereuses » (Chevalier, 1958), étaient « sales », à éduquer mais aussi passives. Il y avait une sorte de projet social qui les visait, celui de les « dresser » (Pasquier, 2005)²⁶.

2.3.1 Origines et principes du courant

Les premiers travaux des *Cultural Studies* en Angleterre ont pu voir le jour avec trois auteurs clefs que sont Richard Hoggart, Raymond Williams et Edward P. Thompson. Ces travaux ont contribué à renverser ces images péjoratives attribuées aux classes populaires, laissant place à la valorisation d'une culture qui leur est propre, et passant d'une « passivité », stigmaté dont elles étaient porteuses à une agentivité. Cette force est soulignée par la conception d'un système de croyances et de valeurs propres, une résistance face aux valeurs culturelles dominantes, perceptibles grâce à la démarche compréhensive choisie à cette époque par ces chercheurs. Ce passage est important car il se trouve au cœur de l'épistémologie que j'ai choisie. Je veux mettre l'accent sur

²⁶ Mais aussi discipliner les corps. Cf. ma section sur le sport et les féminités.

l'autonomie de ces groupes d'individus et de leurs cultures, sur leur capacité de résistance mais surtout, sur leurs espaces de liberté. Pour reprendre Dominique Pasquier, comprendre les pratiques de résistance revient à admettre qu'il existe une hiérarchie et que ces cultures sont au bas de l'échelle, « s'opposer c'est reconnaître le principe même de la domination » (Pasquier, 2005, p.63). C'est pourquoi il me semble autant pertinent de regarder du côté de ces « moments d'oubli de la domination » et de ces « zones de consommation nonchalante » (Pasquier, 2005, p.63) décrits dans l'ouvrage *La culture du pauvre* de Hoggart paru en 1957. À mon sens, ces deux types de pratique, de résistance et de liberté, se recoupent, le second pouvant être le prolongement du premier.

La culture du pauvre ou *The Uses of Literacy* (littéralement traduit par « les usages de l'alphabétisation ») a été publié avant la création du Centre d'études culturelles contemporaines à l'université de Birmingham, au même moment où sont nées les *Cultural Studies*. Dans les années soixante, il y a cette volonté de la part de son auteur, Hoggart et de ses collègues de faire des individus issus de milieux populaires des « consommateurs actifs », de s'écarter d'un misérabilisme qui perdure depuis longtemps déjà. C'est une révolution à cette époque non seulement au niveau intellectuel et épistémologique, mais aussi au niveau méthodologique, qui prend la direction de la démarche ethnographique (Van Damme, 2004), par le fait de suivre au plus près les sujets d'enquête.

Hoggart n'est pas anthropologue. Il fait des études de lettres, plus spécifiquement en littérature anglaise. Comme le titre de son ouvrage l'indique, il aborde la diffusion de la culture populaire²⁷ par les moyens de communication. Dans cet écrit, Hoggart livre une description et une analyse fines de la culture populaire en Angleterre grâce à sa propre immersion. Pourtant lui-même originaire d'un milieu modeste dans une société industrielle du Nord-Est du pays, il parvient à décrire avec lucidité chaque fait, chaque matériel, chaque mouvement de ces vies populaires suivant une démarche

²⁷ La « culture populaire » est ici mentionnée au singulier. Ce choix suit les logiques de ce tracé sociohistorique du populaire, qui montrent ce passage entre l'étude de la classe à l'étude de la culture. Ce n'est que lors des analyses que ce terme devient pluriel, tant le populaire se retrouve sous des formes et dans des situations des plus diverses.

ethnographique, menant des observations, des entretiens, recueillant des chiffres et autres données.

L'apparition des *Cultural Studies* se fait dans un contexte social spécifique où ces auteurs ont des aspirations libertaires, un regain d'intérêt pour la sociologie marxiste, et s'inscrivent sur l'échiquier politique proche de la New Left britannique (Van Damme, 2004), ensemble de mouvements de gauche aux revendications multiples (sociales, politiques, économiques, etc.) et qui s'éloigne des mouvements de la gauche traditionnelle (parti communiste, gauche travailliste) focalisés sur le travail, notamment avec les mouvements ouvriers. Il s'agit alors de se mobiliser non plus contre les discriminations de « classe », mais aussi celles de genre, culturelles, etc.

Mais Hoggart n'est pas le seul tenant des *Cultural Studies*. À ses côtés, Williams avec son ouvrage phare *Culture and Society* paru en 1958, Thompson dont *The Making of the English Working Class* sorti en 1963 marquera des générations ou Hall avec *Identités et Cultures* ont contribué de façon importante au développement de ce courant. L'ouvrage clef de la carrière de Thompson aborde lui le mouvement ouvrier anglais, les questions de construction identitaire et de luttes sociales et leur dimension processuelle. Les travaux de Hall, tous comme ceux de Williams, intègrent le rôle des médias dans leurs analyses des cultures populaires. Ces auteurs montrent que contrairement à ce qui est véhiculé par les principaux canaux de communication de l'époque, à savoir une image des classes populaires dégradée, celles-ci ont des codes et valeurs propres et partagés.

Peu de temps après la parution des travaux des précurseurs cités, je rappelle également les travaux de Paul Willis, notamment *L'École des ouvriers. Comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvriers* publié en 1977 pour la première fois. L'auteur y évoque la reproduction sociale au niveau des professions. Willis montre qu'il ne s'agit pas d'une transmission « passive » d'un métier de père en fils, mais qu'il s'agit là d'une pratique de résistance face à d'autres corps de métier. Il y a dans son écrit à nouveau la revendication d'un univers particulier qui prime sur un rapport de subordination à des valeurs « mieux » connotées. Il montre que la reproduction sociale au niveau professionnel n'est pas le fruit du déterminisme social mais qu'il existe des stratégies réflexives venant des acteurs, qui préfèrent valoriser la pratique, qui est

signe de virilité dans les milieux populaires et qui ainsi représente une gratification symbolique. Pour Willis, la position sociale de dominé ouvre à des possibilités, « [...] la créativité c'est justement une part d'imprédictible qui peut surgir y compris lorsque l'on considère les cas-limites de la domination » (Willis, 2011).

2.3.2 *Cultural Studies*, cultures féminines, espaces féministes

L'émergence du courant des *Cultural Studies* a insufflé une vague de travaux sur les cultures populaires. Partant du principe que les pratiques populaires résistent aux formes culturelles placées plus haut dans la hiérarchie des valeurs sociales et affrontent la dévalorisation qu'elles sont susceptibles de subir par la place qu'elles occupent, place en marge de la culture dite « légitime », des auteurs se penchent sur ces pratiques. Cependant, les travaux pionniers des *Cultural Studies* appliquent une vision particulièrement androcentrée. On s'intéresse aux ouvriers, en l'occurrence à des hommes, « blancs » souvent. Ce point suscite chez des sociologues femmes un intérêt vif d'étudier les pratiques féminines.

Les travaux de Mary Ellen Brown (1994) s'alignent sur une série de recherches dédiées à la réception télévisuelle, sur les discussions constituées d'évaluations critiques, de récit de l'expérience personnelle au nom d'une morale valide pour toutes (le public visé par ces émissions étant des femmes), autour des *soap operas* diffusés à la télévision pour comprendre le sens qui leur est attribué, dans une démarche ethnographique et multisite (son étude s'opérant dans plusieurs pays). La perspective de Brown est féministe, dans la mesure où l'auteure montre cette capacité de résistance opérée par des femmes face à d'autres pratiques valorisées. Ses travaux ont de l'importance encore aujourd'hui pour comprendre les publics et leur rapport aux différents programmes télévisuels (télé-réalités, séries romantiques, etc.)

Dans la même lignée de travaux féministes, les écrits de Janice Radway (1984) sur la lecture des romans « de gare » qui relatent des histoires romantiques où les personnages se mettent en scène dans des rôles exacerbés de genre ont une importance capitale. En suivant une méthode ethnographique, l'auteure ne se focalise non pas uniquement sur le contenu de ces romans populaires (qu'est-ce qui fait un roman réussi ?), mais sur la pratique de lire (quel lieu est privilégié, à quelle fréquence

les achats de ces romans s'effectuent-ils, etc.). À la différence de Brown, Radway mène son enquête, sur la base de questionnaires, d'entretiens et d'observations, dans une ville en particulier, en s'intéressant à des lectrices potentielles recrutées dans une librairie. Grâce à ces entretiens, Radway comprend la manière dont ces femmes revendent leurs moments de lecture qui sont en somme un moment intime, de liberté, où elles échappent à leur quotidien et à leurs tâches domestiques, bien qu'elles en connaissent le stigmate, notamment inculqué par les hommes qui trouvent ces lectures dérisoires. Aussi, elles ne s'identifient pas aux personnages de ces romans, dont les rôles genrés sont particulièrement exagérés (femmes « faibles », à sauver, etc.). Dans le monde francophone, Anne-Marie Thiesse (1991) a fait une étude similaire sur le rapport à l'écriture et à la lecture. Dans un autre contexte géographique mais s'inscrivant dans le courant des *Cultural Studies*, la sociologue américaine Elizabeth Long (2003) s'est intéressée à des thématiques similaires, celles des clubs de lecture et du rêve américain à travers la culture populaire.

Mais c'est la sociologue britannique Angela Mc Robbie (2005) qui s'est érigée en une figure emblématique du féminisme et des *Cultural Studies*. Les travaux de Mc Robbie, suivant une démarche ethnographique abordent la question de la consommation culturelle, à travers la lecture, la mode, la musique, etc. des adolescentes²⁸. Ils amènent ainsi un éclairage nouveau sur les pratiques populaires, mais aussi sur une autre classe d'âge. À l'instar de Radway, dans un ancrage féministe, Mc Robbie met en avant l'agentivité des jeunes filles. S'intéressant également au rapport à la sexualité, elle souligne l'injonction qu'elles subissent par le biais du « nouveau contrat sexuel » car les libertés qu'elles ont dans leur choix (en matière de sexualité, de style vestimentaire, de carrière, etc.) se font à travers les images véhiculées par les médias et ne sont rien d'autre qu'une injonction à accéder à un certain type de féminité ancré dans une logique hétéronormative et racialisée (sur la base du type de la femme blanche caucasienne, pour plaire aux hommes, que faut-il faire, comment faut-il être) (Mc Robbie, 2009).

²⁸ Elle explique d'ailleurs qu'elle a dû recourir à un type de travaux précis pour son enquête, « actually, it was romance and feminine conformity that was the problem I wanted to investigate, but only deviancy theorists were keen to support my studies » (McRobbie, 2013, p.828), et pourquoi elle a choisi Birmingham comme terrain, « only in Birmingham was there the academic space which connected everyday phenomena with the serious study of cultural forms, such as girl's magazines » (McRobbie, 2013, p.828).

Susan Bordo, philosophe de formation, a apporté une contribution importante aux *Cultural Studies*. Elle s'est notamment intéressée à la consommation culturelle et aux impacts que celle-ci a sur les pratiques corporelles, un contrôle du corps, à travers la transmission d'une certaine image de la féminité. Comme Mc Robbie, elle dénonce cette « fausse » injonction à l'empowerment des femmes par la poursuite d'un idéal féminin qui finalement les amène à une obsession incontrôlée de leur corps qui tend à les assujettir. Il y a dans son travail un engagement visible, « je perçois nos corps comme un site de lutte, où nous devons œuvrer à ce que nos pratiques quotidiennes restent au service de la résistance à la domination de genre, non au service de la docilité et de la normalisation genrée » (Bordo, 1993, p.17).

Plus récemment, l'ouvrage de l'anglaise Beverley Skeggs (2015) ou encore celui de l'américaine Julie Bettie (2014) abordent les féminités populaires. Toutes deux héritières des *Cultural Studies*, elles soulignent l'importance d'une approche intersectionnelle (bien que Skeggs ne mentionne jamais cette notion dans son ouvrage), en s'intéressant à la classe sociale et au genre comme l'ont fait leurs prédécesseuses. Les deux auteures ont en commun une approche du terrain en immersion sur une période de plusieurs années.

Skeggs s'est inscrite dans le marxisme féministe (France Culture, 2016). Son travail s'ancre dans un contexte où dans les années quatre-vingt, le travail domestique était prégnant et où l'État a joué un rôle important en véhiculant une idéologie, en s'immisçant dans la sphère privée, en imposant un modèle de la famille. Féministe engagée, pour Skeggs, « la recherche académique ne doit pas être séparée de l'action radicale ». Elle se distancie peu à peu du marxisme, notamment lorsqu'elle découvre les *Women Studies*. Elle prend part également à la critique du Thatcherisme et choisit dans ses analyses la méthodologie du point de vue situé ou *standpoint*. Skeggs se passionne pour le travail féminin en usine et s'intéresse aux questions de reproduction sociale. En ce sens, elle se considère comme « Paul Willis au féminin ». Contrairement à ce dernier, elle s'intéresse aux classes populaires sous ses formes sexualisées et racialisées, à la désidentification et à la reconnaissance identitaire.

Skeggs (2015) a suivi des jeunes femmes, notamment dans un lycée anglais, pendant plus de dix ans. Elle s'est entretenue avec des jeunes filles qui se forment à l'aide aux

personnes, en mettant en avant la pratique et non la parole. Ainsi, elle découvre que les jeunes filles associent l'oisiveté à des classes inférieures aux leurs. En se formant, elles se donnent la possibilité d'acquérir une « respectabilité », respectabilité qui passe également par une sexualité décente (avoir un nombre de partenaires sexuels restreint, s'habiller de manière à n'en pas dévoiler trop) mais tout en se rendant attirante dans une logique hétéronormative (jouer de la séduction tout en gardant un certain mystère, charmer sans aguicher, etc.) sur le marché matrimonial²⁹.

Julie Bettie a mené elle une étude suivant une démarche ethnographique au sein d'une école en Californie située dans une ville, Waretown, à forte population aux origines mexicaines (Bettie, 2014, p.9³⁰). Elle a passé plusieurs années à discuter avec de jeunes filles issues de classes populaires et de la classe moyenne en immersion, dans des cafés, au téléphone, à leur domicile, etc. mais aussi avec des jeunes filles « blanches » pour la plupart d'entre elles, issues de franges plus hautes dans la société américaine (« preps »). Bettie s'est intéressée également à plusieurs gangs, en les suivant, notamment dans leurs endroits de rassemblement, pour comprendre leurs propres visions de la vie, des autres gangs, etc.

Par sa recherche, elle montre que la classe ne peut être étudiée seule, dans la mesure où elle est mouvante. Pour l'auteure, il est plus « aisé » de s'intéresser au genre et à la « race » dans la mesure où ceux-ci semblent acquis, donc « essentialisés » (Bettie, 2014, p.196)³¹. Elle montre comment les identités de ces jeunes filles issues de la migration, « las chicas », se construisent tout en prenant en compte l'importance du rôle des éléments structuraux. Bettie critique par la même occasion les fausses possibilités de mobilité sociale. En effet, la mobilité sociale est suivant ses données, difficilement accessible et cela est propre au contexte américain, étant donné les frais

²⁹ Skeggs offre également des réflexions intéressantes sur sa démarche méthodologique, en abordant son propre statut de transfuge de classe et ce que, justement, ce statut lui accorde comme avantage, à savoir celui de se distancer de son milieu d'origine.

³⁰ « Waretown has a population of approximately forty thousand people. The high school reflects the town demographically, being about 60 percent white and 40 percent Mexican American, with other people of color composing less than 2 percent of the population » (Bettie, 2014, p.9).

³¹ « This is not to say that race and gender were understood *accurately* while class was left obscure. In fact, it was the *essentialized* conceptualizations of race and gender that helped to keep the difference of class invisible » (Bettie, 2014, p.196).

de scolarité exigés. Pour elle, « structural, institutionalized inequalities preexist and for the most part produce girls' race-class-gender performances » (Bettie, 2014, p. 19)³².

Dans les récits qu'elle a entendus, Bettie découvre que les jeunes femmes possèdent ce sentiment d'injonction à se rendre utile, à être toujours occupées, au contraire des bourgeoises « oisives » pour prouver leur valeur (on peut aussi retrouver cette analyse chez Skeggs mais où la paresse est associée aux couches inférieures). Aussi, la famille doit être leur priorité, elles qui sont confinées à l'espace privé, le public étant réservé aux hommes. Il y a ainsi une analyse au niveau de la performativité de la classe. Ces jeunes filles *perform* leur classe (Butler, 1990), c'est-à-dire qu'elles adoptent un langage et un comportement qui se conforment au modèle du populaire construit par la société. Bettie, à l'aide d'appuis théoriques proposés par des auteures femmes telles qu'Annette Lareau (2003), Steph Lawler (2000), Wendy Luttrell (1997), Pat Mahony et Christine Zmroczek (1999) met en avant que la classe, bien que selon elle peu théorisée et peu visible dans les médias, est bel et bien présente, dans les actes, toujours en lien avec le genre ou la race³³.

Ces travaux ont apporté une contribution considérable dans l'articulation entre cultures populaires et féminisme. Les auteures citées ont mis en avant le potentiel d'agentivité des femmes. Par des activités mésestimées, elles ont montré comment les femmes trouvent dans leurs pratiques un sens qui rend valable leurs actions. Il ne s'agit pas toujours de résistance, mais plutôt de valorisation d'une culture propre.

³² D'ailleurs, un de ces chapitres est intitulé, en référence à Willis, *How Working-Class Chicas Get Working-Class Lives*.

³³ Elle fait également un retour réflexif sur sa démarche méthodologique pour comprendre la propre place qu'elle occupe dans son travail ainsi que les divers biais qui peuvent entraver sa recherche et comment celle-ci a décidé de faire face. Les biais peuvent notamment être dus au fait que Bettie passe d'un groupe à l'autre pour mener des discussions. L'une des solutions qui s'offrait à elle était notamment de procéder par zone géographique, chaque gang avait des lieux de prédilection, et de s'y maintenir. Ou ils sont directement liés à sa propre personne, femme « blanche » et universitaire même si la posture de chercheuse lui accordait un certain crédit, on lui faisait confiance (« trust ») (Bettie, 2014, p.17). L'une de ses stratégies était de se vêtir comme une jeune étudiante, d'un basique t-shirt et de simples jeans.

2.3.3 Masculinités et corps populaires

J'ai montré précédemment que les *Cultural Studies* ont permis la création d'un espace féministe dont découlent des travaux qui mettent en avant les stratégies, codes et valeurs mobilisés par les femmes pour donner un sens à leurs pratiques. Les travaux mettant en lumière les catégories de sens des hommes n'ont pas été l'objet d'un espace de recherche consacré aux masculinités, étant donné qu'il s'agissait d'un « allant de soi ». En étudiant le monde ouvrier, il était question exclusivement de sociabilités et de codes masculins, le rapport des hommes au travail, le rapport des hommes au temps libre, le rôle joué par les hommes au sein de la famille, etc. Les codes et sociabilités populaires montrent ainsi principalement comment l'ordre des genres est cristallisé au sein des classes populaires, les femmes et les hommes se devant d'avoir un comportement et des tâches bien distincts, au risque de se retrouver stigmatisé·e comme déviant·e. Ci-dessous, je donne un exemple de traits masculins qu'ont étudié deux auteurs, Norbert Elias et Eric Dunning, celui de la violence et de l'agressivité comme signes de masculinité.

Avec l'exemple du hooliganisme, Elias et Dunning (1994) soutiennent que la masculinité des classes populaires a des codes spécifiques qui ne sont pas le reflet d'une souffrance sociale mais une caractéristique des classes anglaises défavorisées. Ils ont en effet sondé, afin de connaître leur catégorie socioprofessionnelle, le public des matchs de football, sport le plus populaire au monde³⁴ pour connaître leurs milieux sociaux. Ils ont constaté que les individus s'adonnant à ces pratiques sont issus de milieux populaires. Les deux auteurs se sont entretenus pendant des années avec ces hommes pour comprendre le sens donné à leurs pratiques. Pour les hooligans, l'intérêt de leurs pratiques se trouve dans trois dimensions que sont l'« affirmation de la masculinité », les « identifications et les luttes territoriales » ainsi que l'« excitation » (Dunning, 2010). Ils expliquent également qu'ils ont plaisir à sentir la montée d'une certaine adrénaline qui leur procure satisfaction lors d'actes violents. Ils s'en trouvent ainsi excités, y décelant un aspect gratifiant, glorifiant, dans la mesure où ils obtiennent le respect de leurs pairs et au contraire, une méfiance éventuelle chez leurs ennemis (Dunning, 2010).

³⁴ Par son nombre de pratiquants mais aussi de spectateurs et traversant toutes les classes sociales.

Le point de départ de ces auteurs est de ne pas privilégier l'étude des phénomènes dits « intellectuels » uniquement. En effet, pour eux les phénomènes « physiques » ont tout intérêt à être analysés (Dunning, 2010) dans le but de comprendre la société. Pour en arriver à l'étude du hooliganisme, les auteurs remontent à l'émergence du football en Grande-Bretagne, qui se pratique de manière informelle, et sous forme de jeu « pur », sans règles, sans conventions et de manière plutôt violente et agressive et concernant donc les hommes de milieux populaires. Le « processus de civilisation » intervient lorsque la pratique du football devient l'objet d'un encadrement institutionnel, notamment au sein des écoles qui par la même occasion permet une perméabilité de l'activité entre différentes classes sociales. C'est un processus qui tend vers une pratique non violente du football, le but étant d'obtenir un prix, la coupe, de triompher sur les équipes d'autres écoles.

Si les origines du football remontent à des pratiques violentes, ces auteurs l'expliquent par la socialisation notamment dans l'adolescence. Ils expliquent ces comportements par le rapport entretenu avec les parents, la fratrie ou encore les fréquentations de quartiers, les enfants « du coin » mais aussi du fait de rejeter ce que représente l'école, mais aussi sa propre position sociale (Dunning, 2010). Pour toutes ces raisons, le recours à la violence et à l'agressivité s'explique par la volonté de « prouver » sa valeur, d'acquérir un prestige, de montrer que l'on peut s'intégrer dans un groupe, que l'on est un « mâle ».

Raewyn Connell (1995), sociologue australienne, est une figure importante dans le champ des études sur les masculinités notamment avec son ouvrage *Masculinities*, qui lui a permis de formaliser son concept de « masculinité hégémonique ». Pour elle, la masculinité hégémonique se définit comme un ensemble de pratiques qui tend à maintenir le patriarcat par la supériorité des hommes sur les femmes. Selon Connell, la masculinité diffère d'une société à l'autre et elle n'existe que lorsqu'une société se fonde sur la dichotomie opposant masculinité et féminité. Plusieurs types de masculinités existent, notamment des masculinités qu'elle qualifie de « marginalisées ».

Connell a mené des recherches ethnographiques, afin de comprendre comment les masculinités se vivent en situation réelle et quels défis les hommes doivent affronter

en n'entrant pas dans le moule de la masculinité hégémonique. Les perspectives ouvertes par Connell sont donc un véritable trésor pour comprendre ce qui se joue derrière les masculinités populaires, sur la manière dont des conventions sont à respecter pour une intégration réussie (« trainer » dans des bars après le travail, pratiquer du sport, lire le journal, fumer, etc.) et comment le moindre geste dissonant peut trahir, notamment lorsque les pratiques tendent à se rapprocher du registre du féminin (se montrer sensible, s'occuper du foyer, etc.).

Les *Cultural Studies* permettent donc des réflexions autour de l'autonomie de milieux spécifiques et de l'articulation entre populaire, genre et « race ». Elles permettent de saisir la manière dont des groupes sociaux (re)négocient constamment leurs valeurs avec d'autres groupes (Djavadzareh & Raboud, 2016, p.16).

2.4 Les classes populaires, un champ investi par les arts

Le populaire est donc un champ d'étude investi. J'ai abordé précédemment les travaux de sociologues dans la lignée des *Cultural Studies*. Mais la sociologie n'est pas la seule discipline qui s'est préoccupée de la question. Non seulement dans les sciences humaines on retrouve des écrits sur cette thématique, mais aussi dans la littérature et le cinéma. Prendre pour objet de représentation les classes et les cultures populaires dans les domaines littéraire et cinématographique est intéressant étant donné que la représentation artistique diffère du discours scientifique par sa narration, parfois fictionnel, parfois réaliste. Ces deux types de discours ont toutefois en commun un aspect, celui de la dénonciation. Aussi, les œuvres, tout comme les travaux scientifiques, s'inscrivent dans des contextes sociaux et politiques spécifiques. Leurs auteur·e·s sont eux·elles-mêmes confronté·e·s à des injustices et à des inégalités, situation dans laquelle ils et elles peuvent puiser leur inspiration. En effet, nombre d'œuvres littéraires ou issues du Septième art ont eu la volonté de donner la voix, de rendre justice aux individus « en marge » de la société, en illustrant les conditions de vie de ces milieux. L'angle dans lequel les classes populaires sont approchées varie bien sûr, mais dévoiler au grand jour ces réalités a historiquement été une ambition chère aux artistes, notamment aux 19^e et 20^e siècles, chez les anglophones (britanniques et américain·e·s) comme chez les francophones.

2.4.1 Réalisme, naturalisme et roman social

Je n'ai pas ici l'ambition de traiter tou·te·s les auteur·e·s qui ont abordé les classes et les cultures populaires, ce qui constituerait un travail d'envergure énorme. D'autant plus lorsqu'on sait que les traditions culturelles et artistiques varient d'un pays à un autre. Par exemple, les auteur·e·s américain·e·s ont écrit longuement sur les questions de l'immigration, phénomène qui constitue l'identité même du pays, contrairement à certain·e·s écrivain·e·s européen·ne·s, en France notamment. Les auteur·e·s que j'évoque dans les lignes qui suivent ne constituent ainsi pas une liste exhaustive. Les panoramas sont larges, j'ai donc dû effectuer certains choix.

Partout, la méthode de l'observation des phénomènes sociaux commence à s'ouvrir en dehors des sciences sociales à la fin du 19^e siècle (Chapoulie, 2000, p.9). La description des classes populaires dans l'écrit a donné naissance à un courant littéraire. En effet, le courant du naturalisme, qui trouve un rayonnement dans la deuxième moitié du 19^e siècle, s'attache à décrire de la manière la plus réaliste possible et dans le détail le vécu des classes populaires. De ce fait, les partisan·e·s de ce courant se rapprochent énormément des sciences sociales et humaines dans leur démarche.

Dans le contexte français

En France, des auteurs se font connaître au cours du 19^e siècle : Honoré de Balzac, Victor Hugo, Gustave Flaubert, etc. Je fais ici le choix de m'arrêter sur Émile Zola, écrivain qui montre à la fois comment son propre vécu mais aussi le contexte social de son temps ont influencé son style d'écriture. Zola a lui-même vécu dans des conditions précaires marquées par diverses épreuves. En effet, le décès de son père³⁵ plonge sa mère et lui dans la précarité. Il voyait dans l'écriture le moyen de s'en sortir de façon matérielle et de survivre. Ses écrits naturalistes³⁶ datent de la fin du 19^e siècle. Pour écrire, Zola faisait un véritable travail de terrain par entretiens et observations, pour lui garantir de scientificité (Giraud, 2013). À la différence des

³⁵ Ingénieur de profession.

³⁶ Zola est une figure du roman naturaliste. La distinction entre les deux courants est en somme mince. La nuance se trouve peut-être dans les thèmes décrits, le réalisme s'attachant à peindre le travail, les relations de couples, etc. Le réalisme trouve ses origines dans une réaction au romantisme, tandis que le naturalisme tend à décrire le quotidien.

ethnologues, ce travail empirique avait pour mission principale d'amorcer le roman. L'imagination de l'auteur, propre au roman fictif, permet de poursuivre la construction narrative (Giraud, 2013).

Il y a chez Zola cette volonté de comprendre la société et ses failles. Il souhaite livrer des faits dans leur véracité, sans rien en enjoliver, que ce soit à propos de la bourgeoisie ou du peuple (il varie les thèmes de ses écrits). Dans *L'Assommoir*, on peut y voir reproduit le parler populaire, ce qui est un souhait de sa part, celui de se positionner au plus près de son public, d'occuper la même place que lui (Giraud, 2015), afin que « langue du peuple et langue de l'écrivain se trouvent confondues » (Dubois, 1973, p.151). La manière qu'il a de traiter les phénomènes sociaux finit par lui faire valoir un style et une réputation propres.

Sociologie et naturalisme littéraire se recoupent. Les deux domaines ont en commun de rester fidèles aux significations et catégorisations des acteur·rice·s de leur terrain. Bien qu'il ait lui-même vécu dans des conditions précaires, les descriptions de Zola que l'on retrouve dans ses romans sont issues d'une induction. Il s'est attaché à suivre des individus et à les comprendre à partir de leurs points de vue.

Le courant du naturalisme décrit les classes les plus défavorisées dans leurs conditions de vie. Cette démarche comporte en soi déjà une valeur scientifique, car le but est de se rapprocher au plus près de la vie réelle sans dénigrement, sans idéalisation, sans jugement. On ne mentionne plus le nombre de romans naturalistes mais aussi romans sociaux, dénomination pour les livres qui dénoncent les problèmes sociaux, parus avec des auteur·e·s français·e·s classiques. Pour des exemples récents, je cite ici une journaliste et un reporter-photographe français qui ont effectué un important travail d'investigation ethnographique : Florence Aubenas et Vincent Jarousseau.

Le quai de Ouistreham par Florence Aubenas, roman publié en 2010 est une autobiographie. Durant six mois, Aubenas fait une immersion dans une ville dans laquelle elle n'a pas d'attaches (professionnelles, sentimentales, etc.), pour vivre dans la peau d'une personne sans-emploi. Son but est de comprendre la crise économique propre au contexte français, « de l'intérieur ». Elle s'inscrit au chômage, devient femme

de ménage et découvre les conditions de la profession. Vincent Jarousseau, à l'aide du dessinateur de bande-dessinée Eddy Vaccaro, publie un roman photos en 2019, *Les racines de la colère : deux ans d'enquête dans une France qui n'est pas en marche*. En menant une véritable enquête de terrain, l'auteur suit huit familles dans l'une des communes les plus pauvres de France. Il y montre le quotidien de ces huit familles. S'appuyant sur leurs propos, l'auteur constate qu'il n'y a pas que la misère qui les définit. En effet, les personnes rencontrées revendiquent une fierté, à trouver au sein de leurs actes quotidiens qui consistent à travailler, à survivre, à se battre pour des conditions de vie meilleures³⁷.

Dans le monde anglosaxon

Les romancier·ère·s anglosaxon·ne·s se sont attaché·e·s à décrire leur société, que ce soit en Angleterre ou aux États-Unis et ce à peu près à la même période que les auteurs français, dès le 19^e siècle. Pour ne nommer que quelques œuvres sociales du 19^e siècle, je me réfère aux *Quatre Filles du docteur March* de la romancière Louisa May Alcott, ouvrage paru en 1868, *Les aventures de Tom Sawyer* par Mark Twain en 1876 ou encore *La Case de l'oncle Tom* de Harriet Beecher Stowe dont l'année de parution est 1852. Ces romans américains s'inscrivent dans le contexte de la guerre de Sécession (1861-1865), opposant abolitionnistes et esclavagistes. Ils s'attachent à rendre visible le quotidien de nombreuses familles américaines plongées dans la précarité, à raconter l'enfance durant cette période, à dénoncer l'esclavagisme sous Abraham Lincoln. Il s'agit de fictions aux teintes autobiographiques qui critiquent le pouvoir politique, judiciaire, religieux, etc. durant cette guerre.

Pour le 20^e siècle, Jack London, auteur américain, n'est pas célèbre pour la dimension autobiographique et politisée de ses œuvres. En effet, ses romans les plus connus ont pour thème l'aventure et la nature. Pourtant, London a écrit des livres engagés. Ayant vécu dans des conditions précaires avec sa mère, son beau-père et ses demi-sœurs, il enchaîne divers petits boulots dès l'adolescence. Il se familiarise à un moment de sa

³⁷ Jarousseau pose aussi la question de la distance avec ses enquêté·e·s, disant avoir forcément créé des liens avec. Il s'interroge également sur la restitution, ayant distribué un exemplaire de son ouvrage en partageant ensuite sa démarche avec ces dernier·ère·s. Pour en savoir plus : https://www.francetvinfo.fr/culture/livres/quot-les-racines-de-la-colerequot-le-roman-photo-de-vincent-jarousseau-pour-depeindre-la-france-des-oublies_3398837.html, consulté le 5 mai 2020.

vie avec le vagabondage. Socialiste convaincu, appuyant ses propos à l'aide de photographies, il présente *Le peuple de l'abîme* paru en 1902 pour décrire les conditions de vie dans l'East End de Londres, quartier le plus pauvre de la ville, où il a lui-même vécu lorsqu'il était âgé d'une vingtaine d'années.

Avec la seconde génération de romanciers du 20^e siècle, James T. Farrell, Richard Wright et Nelson Algren se distinguent de leurs confrères. Ces trois auteurs s'inscrivent dans le « roman sociologique américain » (Saint-Arnaud, 2017, p.13). Ils ont la particularité de s'être retrouvés à Chicago au moment même où le courant de pensée sociologique de l'École de Chicago se déployait et battait son plein dans les années vingt, au moment de la dépression économique. La décennie des années trente laissait en marge de la société des individus dans la misère qui s'adonnaient à des pratiques diverses (alcoolisme, délinquance, etc.). C'est dans ce contexte que ces trois écrivains trouvent leur inspiration. « Dans la plus pure tradition du roman social naturaliste et réaliste, Farrell, Algren et Wright se montreront à la fois indignés par le désolant spectacle de cette décadence humaine et littérairement fascinés par elles » (Saint-Arnaud, 2017, p.57). En parallèle de la sociologie urbaine, la « littérature urbaine » tend à aboutir à une transformation radicale de la société.

Le roman sociologique n'est pas le seul type de récit à connaître un franc succès dans ce contexte. John Steinbeck, ou encore Ernest Hemingway s'inscrivent également dans une optique de critique sociale, suivant les principes du réalisme et du naturalisme (Saint-Arnaud, 2017, p.129). Ces auteurs américains se positionnent politiquement en faisant le choix de telles écritures. Les romanciers des États-Unis ont la particularité d'accorder une place importante à la migration dans leurs histoires. Certains auteurs se sont ainsi attachés à décrire des milieux populaires, mais également les discriminations raciales, notamment rencontrées par les Afro-Américain·e·s.

John Dos Passos est lui un « outsider » de ce champ romanesque. Ce romancier issu de classe sociale favorisée fait ses débuts en tant que journaliste. Il continue ce métier tout en débutant dans la rédaction de fictions. À la différence de Farrell, Algren et Whyte, Dos Passos ne connaît pas d'influence de l'École de Chicago (Saint-Arnaud, 2017, p.129). Il recherche son propre style, se détache du roman sociologique,

notamment en adoptant une perspective « macro », écrivant sur New York et plus tard, sur les États-Unis. Ses romans ont pour sujet l'homme moderne, dans une société de plus en plus individualiste et matérialiste. Néanmoins, comme le trio d'auteurs, ayant un esprit profondément ancré à gauche de l'échiquier politique, il s'intéresse à la vie urbaine en souhaitant le changement social. Son œuvre principale est la trilogie *U.S.A.*, qui retrace les mutations de la politique américaine.

Le roman sociologique perd de son influence vers 1950, après la Seconde guerre mondiale. Les causes viennent du changement de régime politique. Sous Harry S. Truman en temps de Guerre froide, la littérature de gauche, associée au marxisme et communisme n'est plus tolérée. L'École de Chicago connaît elle aussi des mutations importantes, notamment avec l'effacement des méthodes qualitatives au profit des statistiques. Les romanciers trouvent alors refuge dans d'autres pays, et se mettent à un autre style d'écriture ainsi que d'autres thématiques.

En Angleterre, l'apparition du roman social est en lien direct avec l'industrialisation et les problèmes sociaux engendrés par celle-ci. Au 19^e siècle, l'un des auteurs britanniques importants ayant critiqué l'ère victorienne en révélant les conditions des pauvres est Charles Dickens. Influencé par le naturalisme, dans ses œuvres, l'auteur critique le pouvoir politique en place, mais également la justice³⁸. Il se bat pour plusieurs causes, dont celle des enfants ou encore des femmes. Je cite également Wilkie Collins. Proche de Dickens, cet écrivain britannique débute sa carrière avec des romans qui relèvent du suspense, avec des intrigues ayant traits aux thrillers ou aux policiers tout en restant dans une perspective de critique sociale. Il rencontre un succès important avec ses romans « à sensation » mais perd de sa notoriété lorsqu'il abandonne cet aspect au profit de critiques sociales.

Au 20^e siècle, durant la période de l'entre-deux guerres, avec *The Road to Wigan Pier* et aussi *Down and Out in Paris and London*, George Orwell s'est lancé dans les années trente dans une véritable enquête historique et sociale dont le but est de rendre compte des conditions de vie misérables de beaucoup d'Anglais·e·s. Pour ce faire, Orwell a adopté des lunettes d'anthropologue pour approcher la pauvreté ouvrière.

³⁸ Il semble avoir été marqué par l'emprisonnement de son père endetté.

Down and Out in Paris and London est un livre décrivant la vie de travailleur pauvre vécue par l'auteur, dans des restaurants et hôtels parisiens. *The Road to Wigan Pier* est issu d'une immersion que l'auteur a fait au fond d'un puits de mine à Wigan, au nord-ouest de l'Angleterre dans les années trente. Outre une description du quotidien de mineurs, le message d'Orwell trouve son inspiration chez Marx, souhaitant l'abolition d'une société de classes.

Le 20^e siècle est également marqué par un autre écrivain anglais, Alan Silitoe. Issu du monde ouvrier anglais, plus précisément de Nottingham, le premier roman de Silitoe intitulé *Samedi soir, dimanche matin* paraît dans les années cinquante. Sur le fond d'une histoire d'amour, il évoque les aventures d'un jeune ouvrier Arthur Seaton, et y décrit les conditions de travail de ce milieu dans la Grande-Bretagne post-guerre. *Samedi soir, dimanche matin* ainsi que *La solitude du coureur de fond*, récit d'un jeune délinquant placé dans un centre de redressement et qui, grâce à la course de fond, s'évade, ont été adaptés au cinéma.

À travers ces deux siècles, il a été possible de comprendre les contextes sociaux et politiques qui ont poussé les auteur·e·s précité·e·s à l'écriture engagée et aussi les manières dont ils et elles s'influencent l'un·e l'autre. L'École de Chicago au 20^e siècle a joué un rôle important dans l'étude des cultures populaires, en valorisant de nouvelles méthodes d'investigation et en influençant des écrivain·e·s majeur·e·s.

2.4.2 La mise en scène du populaire au cinéma

Cinématographiquement, il y a tellement de films réalisés et produits dans le monde sur les classes et cultures populaires que d'en établir une liste exhaustive relève de l'impossible³⁹. Il y a aussi une multitude de courts/longs-métrages faisant référence à la pauvreté et aux personnes racialisées ou encore en lien avec les questions de genre. Mais de manière générale, les classes populaires sont mises en scène comme marginalisées, violentes, malpropres, avec comme lieux emblématiques l'entre-soi familial, l'école ou encore l'usine et souvent, la focale est sur un individu isolé. Les

³⁹ Voici quelques œuvres qui abordent la question, tous pays de réalisation confondus : *Merci Patron* (2016), *Le goût des autres* (2000), *La Haine* (1995), *Billy Elliott* (2000), *Parasite* (2019), *A touch of Sin* (2013), *Une affaire de famille* (2018), *Tokyo Sonata* (2008), etc.

intrigues de certains films sont formulées autour d'un projet social, celui de « sauver » une personne des classes populaires. Par sauver, il est sous-entendu qu'elle s'échappe de ce milieu. En effet, le cinéma s'est beaucoup intéressé à la question du transfuge de classe, sur laquelle je reviendrai⁴⁰.

Au cinéma comme en littérature, deux tendances se recoupent. Il y a tout d'abord cette volonté de décrire et mettre en avant un milieu et sa capacité d'interprétation, comme le fait le réalisateur britannique militant Ken Loach. Loach est à mon sens une figure emblématique du cinéma social engagé. Il raconte la vie de personnages dans leur quotidienneté tout en se mettant dans leur position. Les démarches artistiques différant de la littérature (Mariette, 2010), dans un souci de réalisme, Loach mobilise des procédés particuliers. Il va en effet jusqu'à engager des acteur·rice·s non professionnel·le·s, choisir comme lieux de tournage de véritables usines désaffectées, ou encore dissimuler des parties de scénario afin de donner de l'authenticité aux sentiments lorsqu'ils sont exprimés (surprise, terreur, etc.). En somme, le but est de montrer les forces d'un environnement. Ensuite, il y a parfois une dimension plus revendicatrice et dénonciatrice, dans laquelle baigne également Loach, qui est soulevée. Mais toutes ces œuvres ont en commun de dévoiler le visage de la misère et de s'inscrire à gauche de l'échiquier politique.

Dans son essai sur Charlie Chaplin, Guillaume Le Blanc (2014) pose le postulat suivant : « le cinéma ne laisse personne de côté ». En proposant la notion d'« hypothèse démocratique », Le Blanc démontre que Charlot s'y trouve au cœur. Figure emblématique des « vies minuscules », du monde des petites gens, son personnage questionne les normes du vivre ensemble. Le Blanc revient sur les débuts du cinéma (20^e siècle) et montre que celui-ci est depuis tous temps « une critique, radicale de nos différentes manières d'être ensemble [...] » (Le Blanc, 2020, p.38). Il pose la question de la fabrication du commun, lorsque l'on mène une vie « à côté » à l'instar de Charlot, constituée d'« actes minoritaires », donc sans impact sur le cours du monde et ses rythmes majoritaires (Le Blanc, 2020, p.183), lorsque l'on est un « témoin précaire » (Le Blanc, 2020) de son temps. Montrer les classes populaires et

⁴⁰ Pour des films récents français, les exemples se multiplient tels que *Le Brio* (2017) ou *Divines* (2016).

les rapports entretenus au vivre ensemble en société est ainsi à la genèse des cinémas muets et parlants.

Chez les artistes du Quatrième et du Septième art existe une volonté de vouloir montrer la réalité sociale « nue ». Chez les écrivain·e·s, le procédé est principalement basé sur des enquêtes quasiment ethnographiques alors qu'il y a chez les cinéastes comme Loach l'intégration directe dans leurs longs-métrages d'éléments réels. Toutes et tous pratiquement sont issu·e·s plus ou moins des milieux de leurs protagonistes et ont des convictions qui débouchent sur un engagement politique prononcé.

Dans la partie suivante, je vais aborder un autre phénomène qui a lui aussi fait couler de l'encre. Il s'agit de récits d'auteur·e·s relatant leurs origines de classe, dans une optique non pas de valorisation mais de mise à distance de celle-ci. Contrairement aux auteur·e·s évoqué·e·s précédemment, ils et elles tentent ou s'en sont éloigné·e·s. Le phénomène de « transfuge de classe » consiste en non pas souligner l'agentivité des individus d'un milieu populaire et ainsi, de le valoriser mais au contraire, de faire preuve de réflexivité et de s'en détacher.

2.4.3 Les transfuges de classes

Récemment dans le monde francophone, les classes populaires sont abordées dans des thématiques spécifiques que sont les « transfuges de classe » avec des questions liées au genre et à l'hétéronormativité qui régissent ces milieux. Contrairement à ce qui a été abordé auparavant avec le roman social, ce n'est ici pas uniquement une démarche inductive visant à décrire un environnement. Ces récits visent à tracer le milieu qu'on a délaissé pour en rejoindre un autre, qualifié de meilleur. Les auteur·e·s qui s'inscrivent dans cette vague ont un héritage de la sociologie critique, bourdieusien, dans la mesure où ils et elles partent des classes sociales pour comprendre les luttes symboliques et en l'occurrence les classements dans la société. En effet, les capitaux économiques et culturels, qui selon Bourdieu permettent de répartir les classes dans la société sont questionnés, racontés par les auteur·e·s de ces romans. Partant du principe que leur classe se voit attribuer des propriétés par les autres classes situées plus haut dans la hiérarchie sociale, ils et elles mettent en scène la manière dont ils et elles se sont éloigné·e·s de la domination sociale subie et se

sont défait·e·s de ces propriétés, entièrement ou partiellement. Ils et elles décrivent leur vécu dans ces milieux, souvent leur enfance, et la manière dont ils et elles s'en sont sorti·e·s, la démocratisation scolaire y contribuant. L'approche mobilisée par ces écrivain·e·s est une « autoanalyse » sociologique qui permet l'analyse de la société, approche encore une fois suivant les traces de Bourdieu, qui avait souligné l'importance d'une conscientisation de ses déterminations par l'introspection (Ladouceur, 2010).

Chantal Jaquet (2014), philosophe française, a théorisé le phénomène des transfuges de classes. Elle s'appuie principalement sur les conceptions de Spinoza, Bourdieu et Lahire. En revanche, celle-ci privilégie le concept de « transclasse » pour démontrer cette « non-reproduction » sociale chez ces individus. Il s'agit principalement pour elle, de combiner pour ces individus, les différents conditionnements de leur milieu d'origine et les expériences qu'ils et elles rencontrent tout au long de leur existence. Pour elle, le transclasse est défini par son ambition de mobilité sociale ascendante mais aussi son malaise, de n'appartenir ni à la classe dominée, ni à la classe dominante.

À titre d'exemples, nous pouvons évoquer Annie Ernaux et ses romans tels que *Les armoires vides* et *La place* pour aborder la question du « transfuge de classe » ou « transclasse ». La genèse de ses écrits se rapproche d'une démarche sociologique. Ernaux part du principe de non-jugement. Dans son écriture se trouve une description fine d'objets ordinaires, qui échappent à ce sur quoi on a l'habitude d'écrire. Il y a également dans ses romans une forte dimension autobiographique, à l'instar de Didier Eribon. Eribon, suite à la mort de son père, retourne dans sa ville natale après l'avoir quittée pour Paris dans le but d'y suivre des études universitaires. Il en fait un récit de description sociologique, *Retour à Reims*, pour conter sa mobilité sociale mais aussi les rapports de domination subis dans son lieu d'origine⁴¹. L'auteur français propose par ailleurs une réflexion sur les tendances politiques des classes populaires sur fond autobiographique, puisant dans ses souvenirs les comportements de ses parents, passant du vote pour la gauche communiste à la droite représentée par le Front National.

⁴¹ Il apparaît que le processus de transfuge de classe s'opère souvent avec un éloignement de la famille, des parents et de la fratrie.

Mentionnons encore Edouard Louis, directement influencé par son directeur de thèse qui n'est autre que Didier Eribon. Dans ses œuvres, *Qui a tué mon père* et *En finir avec Eddy Bellegueule* pour n'en citer que deux, le rejet de la classe d'origine est abordé et décrit méticuleusement⁴². Il y a la référence à la honte, à la violence sociale/symbolique et à la douleur de n'appartenir ni à une classe (ouvrière, populaire) ni à une autre (celle visée, bourgeoise, intellectuelle). Influencés par les sociologies de Foucault et de Bourdieu, Eribon et Louis ont également en commun le fait de soulever le poids de l'hétéronormativité qui pèse dans ces milieux. Les normes de masculinité et de féminité qui y résident ne laissent de place qu'à une orientation sexuelle. Les deux écrivains côtoient justement des pères virulemment homophobes. Quitter leur village/ville d'origine est une manière pour eux de vivre pleinement leur sexualité.

Il y a chez ces auteur·e·s cité·e·s une façon particulière, fortement influencée par Bourdieu, de décrire des modes de vie et de dénoncer les injustices qu'ils et elles ont vécues dans leurs milieux d'origine. Raconter les transfuges de classes existe depuis bien longtemps (Balzac en est l'un des observateurs les plus pertinents), chez les sociologues comme chez les écrivain·e·s. Les générations se succèdent et les travaux de Bourdieu ne cessent de fasciner.

2.5 Les loisirs, entre émancipation et marquage social

Aborder les cultures populaires ne va pas sans passer par la thématique des loisirs. Thorstein Veblen (1970) est l'un des premiers auteurs à avoir pensé le loisir comme révélateur des rapports sociaux. Pour cet auteur, le loisir est un marqueur social ou un symbole apparent visant à signifier et à maintenir des rangs. Dans cette perspective, il est alors possible de déterminer qui fait partie des classes bourgeoises et des classes laborieuses. Pour les prémisses d'une sociologie du

⁴² Qui d'ailleurs n'a pas été bien reçu par leur propre famille accusant ces auteurs de diffamation pour les images véhiculées par ceux-ci. Pour ça, voir l'article de Marion Dalibert, « En finir avec Eddy Bellegueule dans les médias. Entre homonationalisme et ethnicisation des classes populaires » (*Questions de communication*, Presses Universitaires de Nancy – Editions Universitaires de Lorraine, 2018). Ou encore ces deux articles parus dans *Le Parisien* : <http://www.leparisien.fr/culture-loisirs/le-village-d-eddy-bellegueule-a-la-gueule-de-bois-13-04-2014-3763971.php> et *Le Nouvel Obs* : <https://bibliobs.nouvelobs.com/romans/20140311.OBS9267/qui-est-vraiment-eddy-bellegueule.html>, consultés le 5 mai 2020.

loisir et en s'écartant du point de vue de Veblen, Joffre Dumazedier (1962) insiste sur le rôle d'intermédiaire que jouent les activités de loisir entre la « culture générale » et les activités autres, de travail notamment, que les individus mènent. Ces activités de loisir sont de la « culture vécue » (Dumazedier, 1962, p. 236), révélatrice de l'organisation verticale caractéristique des sociétés industrielles contemporaines qui ont laissé une place au « temps libre », mais aussi de l'organisation horizontale, par leurs contributions à l'expression et la « présentation de soi » (Goffman, 1973 ; Pasquier, 2005). Mais l'approche de Dumazedier a été occultée par les théories bourdieusiennes autour de la sociologie de la domination et de la légitimité culturelle. Pour Bourdieu (2016), goûts et pratiques culturels sont strictement associés à des positions dans un espace social hiérarchisé. Autrement dit, « la culture doit s'analyser par le haut, à partir des pratiques des élites qui consolident leur classement social par leurs classements culturels ». Ce qui caractérise les classes populaires pour Bourdieu sont alors la dépossession et le sacrifice.

Claude Grignon et Jean-Claude Passeron (1985) tentent d'atténuer ces théories de la domination. Ils avancent que l'observateur·rice ne voit que la « pointe de la pyramide sociale » (les classes dominantes) et plus son regard se dirige vers le bas (les classes dominées), plus il ou elle perd de « son pouvoir de discernement » (Grignon & Passeron, 1985, p.1)⁴³. Dans le même ordre d'idées, Olivier Donnat (2004) remarque les considérables mutations structurelles en France (scolarisation, développement du chômage, etc.) qui ont « incontestablement accru l'hétérogénéité des itinéraires et des positions sociales à l'intérieur d'un même groupe social ». Les catégories socioprofessionnelles sont par conséquent désormais moins clairement définies par les niveaux de ressources et la qualification professionnelle (Donnat, 2004, p.100). Ces perspectives évoquent l'impossibilité de diviser la société en de groupes homogènes, que ce soit dans leur profession ou leurs loisirs.

⁴³ Aussi pour ces auteurs, il est important de ne pas tomber dans le misérabilisme comme dans le populisme, qui sont les deux pôles de l' « ethnocentrisme intellectuel » (Pasquier, 2005, p.63).

D'autres auteurs (Peterson & Kern, 1996 ; Peterson, 2004) nuancent ces approches dominant·e/dominé·e en mettant en évidence l'« omnivorité des goûts » (Peterson, 2004), c'est-à-dire le fait de pouvoir s'intéresser à plusieurs formes d'expression esthétique. Cela dit, le phénomène toucherait davantage les milieux aisés car l'exclusivité des goûts serait associée à un statut culturel dominé. D'autres travaux se penchent sur « la figure de l'amateur » (Dubois, Méon & Piérru, 2009), montrant que les pratiques culturelles doivent être étudiées en elles-mêmes et ne peuvent pas être de « simples » signes de distinction au sein d'un espace social de hiérarchisation des valeurs culturelles (Teil, 1998 ; Coulangeon, 2010 ; Hennion, 2009). Cependant, Philippe Coulangeon (2004) soulève le danger d'éliminer toute trace de ces différenciations sociales. Pour lui, malgré l'effacement de la dimension symbolique des rapports de domination au sein d'une société où des inégalités socioéconomiques importantes se creusent et dont la lecture ne se fait plus par « cultures de classe », goûts et pratiques restent cependant en lien avec la position sociale et ses variables (Coulangeon, 2004).

Les approches sur l'omnivorité concernent plutôt un niveau individuel et abordent la possibilité des choix multiples de loisirs. Cette possibilité ne signifie pas moins qu'en termes de place occupée dans la société, le fait d'avoir une panoplie de loisirs à différents niveaux de l'espace symbolique des valeurs culturelles représente un signe de distinction. Ainsi, Bourdieu a considérablement freiné les approches sur le loisir, en imposant une perspective critique. De ce fait, le sujet des loisirs n'a été que peu abordé depuis ces travaux, car considérés comme déterministes et par conséquent, sans valeur actuelle.

2.6 Travaux contemporains et mise en lumière de sociabilités spécifiques au sein de cultures populaires

Je vais tenter de m'éloigner au mieux des travaux qui s'inscrivent dans la lignée de Bourdieu. En effet, les lignes qui suivent sont consacrées aux travaux d'inspiration ethnographique qui se sont attachés à décrire les cultures populaires. Je dépasse effectivement ici le plus possible les dimensions socioéconomiques du populaire rattaché à une classe pour faire un état de la littérature sur les sociabilités et les goûts, d'auteur·e·s ancien·ne·s à plus contemporain·e·s. Diverses contributions marquent la

compréhension des sociabilités et cultures populaires, notamment avec une sensibilité ethnographique (Collectif Rosa Bonheur, 2017; Frauenfelder, Delay & Scalambrin, 2015 ; Masclet, 2001 ; Mauger, 2006 ; Renahy, 2010).

Dans le contexte helvétique, Arnaud Frauenfelder, Christophe Delay et Laure Scalambrin (2015) ont mené une recherche sur le thème des jardins familiaux. Les chercheur·e·s ont mené un travail ethnographique dans le canton de Genève et montrent l'autonomie trouvée par les adhérent·e·s, mêlant comme leur titre l'indique, l'utile à l'agréable dans leurs pratiques, un « choix du nécessaire » (Frauenfelder, Delay & Scalambrin, 2015, p.118). Au sein de cette occupation hors temps de travail, les auteur·e·s ont recensé minutieusement les sociabilités (fréquentation du cercle familial proche ou élargi ou des voisin·e·s de terre) qui régissent ces terrains, tout en revisitant l'approche bourdieusienne et en s'inspirant d'autres sociologues français, notamment de Claude Grignon et de Jean-Claude Passeron (1985), ouvrant le débat sur le déterminisme des propositions de Bourdieu. Les auteur·e·s parlent de domination, notamment au niveau de leur position socioprofessionnelle. Les jardins familiaux sont pour les sociologues une sorte de compensation, dans le sens d'une façon pour les occupant·e·s d'être leur « propre patron », de faire preuve d'agentivité et ainsi d'obtenir une forme de reconnaissance symbolique, en cultivant leurs propres fruits et légumes, en créant leurs propres cabanes et terrasses, en invitant leurs proches, etc.

Pour d'autres exemples suisses, Yassin Boughaba et Alexandre Dafflon ont travaillé sur le rapport au politique des classes populaires pour le premier et des jeunes en milieu rural pour le second. Boughaba a analysé les pratiques citoyennes des classes populaires dans une ville ouvrière romande de Suisse et leur implication politique (Boughaba, 2014). Il y observe la désaffectation en matière d'exercice du droit de vote des habitant·e·s, pour illustrer le phénomène de démobilisation politique que rencontre la Suisse depuis quelques années. Après des analyses documentaires importantes et des entretiens approfondis, ses résultats relèvent l'importance des réseaux, des liens sociaux mais aussi des caractères sociodémographiques des potentiel·le·s électeur·rice·s.

Dafflon (2014) a ethnographié des sociétés de jeunesse dans la campagne vaudoise, sujettes à une dévalorisation culturelle. Les entretiens, mais aussi les observations lui ont permis la réalisation d'une telle étude. En effet, il est important pour Dafflon de comprendre la fabrication d'une culture autant par les gestes opérés par les individus que par leurs paroles. Il montre comment les membres, conscient·e·s de se trouver dans une position de domin·é·e au sens culturel, se fabriquent et revendiquent une culture propre, par exemple en mettant l'accent sur la pratique, « ressources corporelles » plutôt que culturelles, en privilégiant le geste à la parole. Selon eux·elles, c'est cela qui les distingue des classes supérieures. Celles-ci seraient davantage dans l'intellectualité, dans la parole, signe d'utilité moindre dans ces sociétés de jeunesse. Aussi, propre à la culture de cet entre-soi, le recours aux ressources corporelles permet de hiérarchiser les sexes en distinguant travail masculin et travail féminin (Dafflon, 2018, p.78).

Ce chapitre se termine par la mise en évidence des différents travaux d'inspiration ethnographique contemporains et des différentes voies suivies, se distinguant plus ou moins des travaux issus de la pensée de Bourdieu mais qui néanmoins révèlent des cultures spécifiques. En effet, les travaux mentionnés précédemment ont permis une esquisse des cultures populaires comme fabrication de codes et valeurs propres à un milieu. On peut noter alors que ces recherches visent à montrer deux choses, qu'il y a un « refus de la hiérarchie sociale comme explication ultime » ainsi qu'une « visée socio-sémiologique » (Glévarec, Macé & Maigret, 2008).

Par ma thèse, je tente de comprendre le sens et les visées des goûts et sociabilités populaires et ce par ma démarche inductive et interactionniste. C'est en ce sens que ma démarche se rapproche de celle prônée par les *Cultural Studies*. J'ai choisi de ne pas parler des classes populaires en termes de niveau socioéconomique, mais de m'intéresser aux cultures populaires et, c'est ce qui me distingue de ce courant d'études britanniques, des rapports sociaux en contexte. Ce chapitre est donc en soi plus qu'une réflexion disciplinaire, il est un positionnement épistémologique et un avertissement à ne pas sombrer dans des dérives misérabilistes ou populistes, et un appel pour une approche pragmatiste. Mais surtout, je veux me détacher de cette dimension explicite du politique rattachée aux classes populaires par les rapports de domination. Au contraire, je veux mettre en avant des sociabilités, goûts et préférences

spécifiques qui sont porteurs de sens et qui peuvent conduire à une expérience politique et une attente de reconnaissance. La démarche inductive et interactionniste a donc une importance primordiale dans mon travail. Je veux comprendre l'action en pratique, les catégories de sens données par les membres.

Je souhaite voir les cultures populaires comme un concept non figé, c'est la raison pour laquelle je n'ai pas la prétention de proposer une définition concise, et encore moins objective. Je propose de considérer les cultures populaires comme pouvant être plurielles, propres à un environnement mais toujours relationnelles étant donné qu'une définition de soi (ici d'un collectif) est toujours en rapport avec l'« autre » (le reste de la société). Suivant cette sensibilité ethnographique impulsée par les contemporain·e·s et partant du principe que le populaire se traduit en termes de sociabilités et de goûts, je cherche à savoir comment ils se fabriquent et ce qu'ils signifient en termes d'engagement et de réflexivité d'une part et ce qu'ils inspirent, d'autre part.

Cet état de la littérature a montré que les classes et les cultures populaires ont longuement été décrites et étudiées. J'ai pu mettre en avant les contextes dans lesquels s'inscrivent les différents courants et ouvrages majeurs parus et les enjeux au niveau social et politique sous-jacents. Ce chapitre a de l'importance car il met en évidence l'identité collective qui était la marque de fabrique du populaire, que ce soit dans les études sur les classes ouvrières ou encore les descriptions de milieux populaires par les *Cultural Studies*. Les discours actuels mettant l'accent sur la responsabilisation et l'individualisme, je veux mettre en avant que les associations n'ont pas disparu et que des attentes de reconnaissance sont toujours d'actualité, mais sans cette force politique qui a pendant longtemps accompagné des individus d'un même corps de métier.

3. La production du politique

La dimension politique a traversé les deux chapitres précédents. J'ai parlé du lien entre communauté et société, qui inévitablement pose des enjeux politiques. Le populaire et le politique, au sens de participation à la vie publique, constituent un couple historique évident, ayant contribué à changer la perception des classes populaires dans l'imaginaire collectif. Le politique a donc déjà été survolé précédemment à maintes reprises. Ce chapitre lui est consacré. Il ne s'agit pas ici de proposer une définition stricto sensu du politique, mais de comprendre à quels moments il est présent et sous quelle forme, de saisir l'expérience politique et les conditions dans lesquelles elle apparaît au niveau individuel et collectif.

3.1 Introduction

Tocqueville est le premier à avoir rapproché vie associative et société civile. Les associations permettent la vie démocratique. Il s'agit, pour lui et pour d'autres auteurs comme Dewey et Cooley, de considérer la vie démocratique comme une pratique quotidienne et c'est en ce sens que démocratie suit directement communauté. La sociologie pragmatique épouse précisément cette idée, étant donné qu'elle a pour but de déceler non pas *la* mais *le* politique comme une « activité » (Cefaï et al., 2015, p.7). L'importance est accordée à l'action, à la capacité d'agir de l'individu dans des situations les plus diverses, en s'éloignant de l'unité d'analyse qu'est la structure ou l'individu (Hallée, 2013). En effet, les individus peuvent être amenés, peu importe l'activité, à dépasser leurs réflexions sur leurs propres affaires, à estimer ce que peuvent être les meilleures manières de vivre ensemble (Gayet-Viaud, 2011), d'où cette continuité communauté et démocratie et plus précisément production du politique. Le premier chapitre de cette partie évoque la contribution de la sociologie pragmatique à la compréhension du politique.

L'expérience politique va de pair avec une inscription réflexive dans la vie publique. Faire preuve de réflexivité dans la société dans laquelle nous nous trouvons, c'est précisément ce qu'a théorisé Dorothy Smith (1992). Le *standpoint*, objet du second chapitre, est le nom donné à cette réflexivité. Il est le fruit d'une théorie née au cœur des études féministes dans les années septante. Le *standpoint* permet de démontrer

qu'une position de dominé·e possède un avantage épistémique : l'élaboration d'un point de vue pour comprendre le monde.

Le dernier chapitre de cette partie sera dédié aux réflexions de Hannah Arendt sur l'« amour du monde ». Arendt propose de saisir le monde comme un cadre stable pour l'existence humaine (Arendt, 1961). Le monde est un « domaine public », et donc aussi « cadre de la vie politique » (Arendt, 1961). En naissant, les enfants se retrouvent dans ce domaine public, avec lequel ils se familiarisent peu à peu, en l'observant et en le testant. Les adultes sont là pour les accompagner dans cet apprentissage, ce sont eux qui les préparent à la vie sur terre. C'est la raison pour laquelle à la suite des propositions d'Arendt, j'aborderai l'enfance et les cultures enfantines à travers les *Childhood Studies*.

La vie associative et le populaire se conjuguant ainsi avec des intérêts, des enjeux véritablement politiques, cette partie répondra et étoffera les questionnements que l'on peut avoir sur le fait d'association, le populaire et leur rapport au politique.

Le politique : tentative de définition

Il s'agit dans mon travail de ne pas cantonner ce qui est *politique* à sa seule définition institutionnelle, au domaine spécifique de « la » politique. Des auteures ont d'ailleurs explicité cette nécessité d'ouverture de la définition (Hamidi, 2010 ; Eliasoph, 1998). Hamidi propose deux dimensions pour qu'un processus de politisation prenne forme : la montée en généralité et la conflictualisation (Hamidi, 2010). Eliasoph parle de « discours orienté vers l'esprit public » (Eliasoph, 1998, pp.13-16). Celle-ci suit les idées de Hanna Pitkin, qui invoque ce type de discours lorsque les principes de justice sont présents (Pitkin, 1981). Pour Daniel Cefaï, les prémisses du politique apparaissent lorsque des collectifs germent et que ceux-ci se questionnent et se dévouent pour des thèmes concernant la poursuite d'un « bien commun/public » ou le rejet d'un « mal commun/public » (Cefaï, 2010, p.546).

Circonscrire ce qu'est une expérience politique n'est donc pas aisé. Dans mon analyse, je veux privilégier une dimension expérientielle, via la confrontation avec des objets, agents et enjeux révélateurs des normes et de l'organisation sociale. Je

m'intéresse à l'« ordre de l'interaction »⁴⁴, c'est-à-dire à l'« ordre des places ». Je veux comprendre comment les « places » se distribuent, à l'aide de processus de catégorisation, et la manière dont les rapports de coopération, compétition, réciprocité et échange se dissipent ou accentuent davantage des dissymétries en termes de pouvoir et de statut (Cefaï, 2010, p.546). C'est là que se situe la définition du politique dans mon travail. A la vue de mon intérêt pour l'expérience et l'action, convoquer la sociologie pragmatique va ainsi de soi.

3.1.1 La contribution de la sociologie pragmatique

Dans les années quatre-vingt en France, la sociologie pragmatique est une sociologie nouvelle dans un contexte dominé par la sociologie critique de Bourdieu ou l'individualisme méthodologique de Bourdon. Elle s'inspire de différents courants, dont le pragmatisme américain (Barthe et al., 2013)⁴⁵, d'où son appellation⁴⁶. Le pragmatisme est un courant philosophique apparu à la fin du 19^e siècle aux États-Unis, sous l'impulsion de Charles Sanders Peirce, William James et John Dewey. Il se caractérise pour l'essentiel par son orientation vers l'expérience et l'action, « le pragmatisme est une philosophie de l'*agir* ; il se distingue en cela des traditions qui ont privilégié l'*idée* ou la *pensée*, en leur attribuant le statut de "principe" ou de "fondement" » (Cometti, 2010, p.316). L'action est une clef majeure à la

⁴⁴ Cefaï mentionne également deux autres ordres que sont le moral et le civil. L'ordre moral se résume ainsi : « la distribution de places engage des activités d'évaluation et de jugement, et va de pair avec des attentes normatives, des catégorisations d'acteurs et des qualifications d'actes, des assignations de motifs et des attributions de droits, d'obligations et de responsabilités » (Cefaï, 2010, p.576). Quant à l'ordre civil, « pendant longtemps, la société civile, a été tenue pour le produit d'une décision collective de sortir de l'état de nature, scellée par un contrat, un pacte ou un serment. On sait aujourd'hui que son existence ne requiert pas d'intention délibérée de la part de ses membres, mais il n'en reste pas moins que ses membres sont liés par des liens civils – communément engagés vers le maintien de la paix civile pour soi, et orientés vers la recherche de biens communs, si contestés ou disputés soient-ils » (Cefaï, 2010, p.577).

⁴⁵ Stavo-Debaugé précise, « en vérité, le rapatriement de la philosophie pragmatiste américaine dans l'espace éditorial de la sociologie française n'est intervenu que vers le milieu, voire la fin des années 1990 et les fruits de ce rapatriement ont commencé à se rendre visibles au début des années 2000. En effet, c'est seulement dans les années 2000 que l'on assistera en France à une vague de publications ou de rééditions de Dewey, James, Peirce et Mead, pour une bonne part à l'initiative de philosophes. Si ce retour semble contemporain de ce qui fut appelé le "tournant pragmatique" de la sociologie française, il est néanmoins historiquement faux de rattacher la naissance et le déploiement des sociologies dites "pragmatiques" à la philosophie pragmatiste : ces deux ensembles sont disjoints et ils sont restés largement non-sécants pendant bien longtemps. » (Stavo-Debaugé, 2012, p.3)

⁴⁶ L'adjectif « pragmatique » faisant donc référence au *pragmatisme* et non à la *pragmatique*. Suivant l'article de Kreplak et Lavergne (2008), bien qu'ils aient tous deux un « air de famille » au niveau conceptuel et au niveau méthodologique, l'un est un paradigme philosophique alors que l'autre, linguistique.

compréhension de la société, par sa nature « sociale ». Là où il y a une action d'individus interagissant entre eux, dans des circonstances où leurs valeurs et objectifs sont communs, pour lesquels ils s'engagent et qui les « engagent en retour », il y a du lien social et de la société (Cometti, 2010, p.328).

Le politique est donc « domaine de prédilection » de la sociologie pragmatique (Cefaï et al., 2015, p.6). Les travaux s'y inscrivant ont pour souci de « saisir le politique comme une activité, dans différents espaces de la vie sociale » (Cefaï et al., 2015, p.7). Le choix de saisir le politique comme activité s'explique par les interrogations auxquelles sont confrontés les individus au cours de leur existence, interrogations qui vont « au-delà » de leurs affaires personnelles, par l'élaboration d'un « point de vue sur les bonnes façons de vivre ensemble et les contours d'un bien commun » (Gayet-Viaud, 2011). J'y reviendrai dans la partie consacrée au terrain et à la méthodologie de la thèse.

3.1.2 Pour une compréhension de la compétence politique

Qu'est-ce qu'une expérience politique ? Dans quel contexte prend-elle forme ? Quels sont les individus qui la portent ? Pour répondre à ces questions, je mobilise quatre auteurs : Jacques Lagroye, Daniel Gaxie, Alfredo Joignant et Julien Talpin, auteurs ayant des ancrages en sciences politiques. Une expérience politique nécessite une compétence politique. Ces auteurs ont en commun la volonté d'écarter la définition de la compétence politique de son acceptation institutionnelle, en mettant en évidence les opinions, les ressources, bien qu'inégales, qu'ont les individus pour comprendre les enjeux du vivre-ensemble démocratique.

Jacques Lagroye : la pluridisciplinarité pour l'étude du politique

Jacques Lagroye est une figure française clef à la compréhension de la compétence politique, par sa contribution qui se situe entre sciences politiques et sciences sociales⁴⁷. Son ouvrage phare *Sociologie politique*, rédigé collectivement et réédité à

⁴⁷ Lagroye et son équipe justifient la pluridisciplinarité ainsi : « on peut en effet, pour prendre un exemple parmi bien d'autres, décrire une institution politique, repérer ses caractéristiques et la comparer à d'autres, analyser précisément les compétences que le droit lui attribue ; mais on peut également l'étudier d'un point de vue sociologique, en s'interrogeant notamment sur les relations sociales qui se jouent en elle et autour d'elle, en portant un intérêt particulier aux caractéristiques sociales et culturelles

plusieurs reprises, est nourri précisément par la pluridisciplinarité des sciences humaines. La « sociologie politique » s'intéresse aux *faits sociaux* qui, à la base, ne sont pas identifiés comme faits politiques (Lagroye, François & Sawicki, 2012, p.16). Pour Lagroye et ses collègues, est politique « tout ce qui se rapporte au gouvernement d'une société dans son ensemble » (Lagroye, François & Sawicki, 2012). Il s'intéresse donc à toutes ses facettes : production, espace, organisation, participation, ordre, gouvernement et action politiques.

Lagroye puise dans les écrits de Daniel Gaxie, politologue français. Gaxie y évoque les inégalités existantes dans la participation politique, celle-ci ne concerne qu'une frange infime de la population selon l'auteur. Il est notamment connu pour son concept du « cens caché ». Lagroye le définit comme suit, « le cens caché qui limite la participation ne s'analyse pas seulement comme la conséquence directe des inégalités sociales, il est le fruit d'une construction de l'ordre politique par ceux qui en bénéficient le plus, construction acceptée et intériorisée par une majorité d'individus exclus ou tenus à l'écart » (Lagroye, François & Sawicki, 2012, p.348). Pourtant, l'erreur semble de dire que les groupes dominés n'ont ni opinion, ni jugement (Lagroye, François & Sawicki, 2012, p.348). C'est pourquoi Lagroye préfère distinguer l'« absence d'opinion » du *sentiment d'incompétence* (Lagroye, François & Sawicki, 2012, p.348).

Daniel Gaxie : le « cens caché »

Daniel Gaxie travaille sur le rapport citoyen-politique et le vote principalement. Il mobilise une approche cognitiviste pour contrer le « paradigme minimaliste », consistant à expliquer l'intérêt pour le politique de la part des individus via un minimum de ressources basées sur leur quotidien (regarder la télévision, discuter avec ses pairs, etc.). Au contraire, Gaxie constate que malgré un « bagage » plus ou moins faible, les individus votent, élisent en filtrant, en recourant à des informations peut-être limitées mais qui leur sont toutefois utiles (Gaxie, 2007, pp.737-738).

de ceux qui ont affaire à ses agents, en s'attachant à comprendre les croyances collectives qui permettent son fonctionnement et concernent ses activités. Dans le premier cas, la proximité de la science politique et du droit institutionnel, autrement dit la parenté de leurs approches, est patente. Dans le second, c'est bien d'une approche sociologique qu'il s'agit. C'est dire que la sociologie politique est une science sociale, entretenant par conséquent des relations étroites avec d'autres sciences de la société, sociologie générale, histoire, anthropologie, géographie voire psychologie sociale ou économie » (Lagroye, François & Sawicki, 2012, pp.13-14).

En effet, les résultats de son enquête empirique montrent un mode spécifique d'évaluation, que « les membres des segments les moins politisés des régions basses et moyennes inférieures de l'espace social prennent souvent appui sur des appréciations de leur situation personnelle lorsqu'ils doivent se prononcer sur des questions politiques » (Gaxie, 2007, p.743). Gaxie évoque les « raccourcis d'informations » que permettent ces situations presque anecdotiques, qui peuvent aller de la sphère professionnelle à la sphère privée (Gaxie, 2007, p.746). Il ne s'agit donc pas uniquement d'informations que l'on trie, mais la position structurelle que l'on occupe dans l'espace social joue elle aussi un rôle (Gaxie, 2007, p.755).

Il existe cependant selon Gaxie une inégalité des compétences face au politique. Certains individus possèdent une quantité d'information supérieure à d'autres, ainsi que d'autres instruments d'évaluation (Gaxie, 2007, p.749). Selon l'auteur, « la compétence politique est à la fois attribution et capacité, droit de connaître et connaissance, compétence cognitive et compétence sociale » (Gaxie, 1987, p.32). Les individus ayant ces sentiments d'incompétence et d'incompréhension ont tendance à s'« auto-déshabiller », contrairement au public plus favorisé qui tend vers l'« auto-habilitation » (Gaxie, 2007, p.750).

Alfredo Joignant : le « bricolage » de la compétence politique

Les travaux d'Alfredo Joignant portent principalement sur la sociologie de la socialisation et de la compétence politique. Dans son article « Compétence politique et bricolage », l'auteur met l'accent sur la capacité des individus à s'emparer du politique d'une façon qui leur est propre, aspect commun des approches sur les capacités politiques et citoyennes des individus (Joignant, 2007, p.799) comme celles vues précédemment. Pour Joignant, qui rejoint ainsi les propos précédents, le champ politique peut être accessible aux individus ordinaires, grâce aux ressources diverses qu'ils possèdent (Joignant, 2007).

L'auteur soutient l'hypothèse que les savoirs organisés et intériorisés fondent une compétence politique « très générale » qui permet une intelligibilité de ce qui est défini comme politique (Joignant, 2007, p.800)⁴⁸. Ces savoirs généraux acquis par les

⁴⁸ « [...] on se propose d'interroger certains types de savoirs, par définition très généraux, à partir de

individus ont la particularité de ne pas se rattacher à un objet précis (Joignant donne l'exemple d'un parti politique), « mais plutôt sur des classes d'objets dont les principes de cohérence sont très généraux et, surtout, non politiques » (Joignant, 2007, p.801). Il veut comprendre non seulement comment les individus a priori incompétents politiquement se transforment en « agents compétents » grâce aux indices et repères, mais aussi comment ceux-ci se situent eux-mêmes par rapport à l'espace politique (Joignant, 2007, p.802). Joignant affirme que les matériaux pratiques mobilisés par les individus proviennent du quotidien « et peuvent être effectivement employés afin d'appréhender, organiser et donner du sens au monde politique à partir d'une échelle de pertinence [...] » (Joignant, 2007, p.802). Il s'intéresse à la cohérence du point de vue de l'individu, et non du chercheur. Joignant y découvre une « compétence politique très générale, à la fois rustique et sensée, dans la mesure où elle fournit suffisamment de satisfactions cognitives, sur la base de matériaux et de repères pratiques, à un individu largement dépourvu de connaissances politiques et de ce point de vue politiquement incompétent » (Joignant, 2007, p.802)⁴⁹.

Joignant nous met cependant en garde contre les risques encourus en identifiant des compétences politiques générales. En effet, l'auteur nous rappelle que les différences sociales et en l'occurrence, la répartition inégale des ressources entre individus existent. Pour les plus démunis d'entre eux, le sentiment de compétence peut même leur être étranger. Dans cette perspective, il ne remet pas en cause les compétences politiques générales mais appelle à la vigilance quant aux inégalités rencontrées (Joignant, 2007, p.803)⁵⁰.

l'hypothèse qu'ils ne s'inscrivent pas dans des schèmes politiques, ce qui revient à dire que les connaissances politiques schématiques forment seulement une partie des savoirs dont les agents ordinaires disposent pour fonder un rapport au politique. Il s'ensuit que ces savoirs très généraux, et au demeurant non schématiques, fournissent aux agents des outils qui sont à la fois ajustés à leur équipement cognitif et pertinents face aux exigences du monde politique tel qu'il se présente à leurs yeux » (Joignant, 2007, p.801).

⁴⁹ « En effet, des nombreux rapports au politique, surtout de la part d'individus faiblement scolarisés et largement dépossédés de connaissances politiques, trouvent leur origine dans des savoirs sociaux qu'il convient d'identifier. Plus précisément, il est possible d'affirmer que des individus politiquement incompétents (ou en tout cas très largement incompétents) peuvent se révéler compétents sous d'autres rapports, notamment en mobilisant des matériaux culturels qui leur permettent de repérer, déchiffrer, évaluer, juger et donc habiter, ne serait-ce que de manière épisodique, le monde politique » (Joignant, 2007, p.804).

⁵⁰ Il est possible que certains auteurs mobilisés puissent avoir des influences bourdieusiennes, comme c'est le cas d'Alfredo Joignant. Néanmoins, ils contribuent tous à la compréhension de la compétence politique, d'où leur importance et leur place dans ce chapitre théorique.

Julien Talpin : le refus d'une compétence innée

Dans le même ordre d'idées que Gaxie, pour Julien Talpin (2010), les individus parviennent à émettre des raisonnements et de les monter en généralités, ce qui constitue « une forme minimale de politisation », même si ceux-ci ne se réfèrent pas directement au champ institutionnel du politique (Talpin, 2010). Ils peuvent puiser dans leurs expériences passées des savoir-être et -faire pour affronter les divers problèmes qu'ils rencontrent (Talpin, 2010, p.98).

Talpin propose de s'écarter de la vision « classique » de la compétence politique, « très largement cognitive, centrée sur la connaissance du champ politique et la maîtrise des règles qui y prévalent » (Talpin, 2010, p.93)⁵¹. La compétence politique était donc basée sur le vote, ce qui n'est plus le cas actuellement selon lui (Talpin, 2010, pp. 94-95). Talpin souligne en revanche que la compétence politique est du ressort de la compétence civique définie comme « l'ensemble des ressources cognitives, techniques, politiques, émotionnelles et pratiques dont disposent les citoyens pour intervenir dans l'espace public » (Talpin, 2010, p. 96). L'auteur avance en somme que la compétence politique est issue du vécu des individus, dans des conditions historiques et sociales multiples, ce qui ouvre à des expériences politiques elles aussi diversifiées.

Les individus selon Talpin n'ont par conséquent pas de compétences politiques innées. Par leurs expériences dans le passé, ils se sont constitué un bagage de savoirs dans lequel ils peuvent puiser pour faire face à une situation problématique (Talpin, 2010, p. 98). Il avance que le contexte possède un impact considérable sur l'apparition ou non d'une discussion proprement politique. Certains individus font part de leurs réflexions politiques dans des moments plus intimes, plus privés (Talpin, 2010, p.97). Si une discussion n'est pas explicitement politique, cela n'empêche pas chaque individu d'élaborer un raisonnement qui lui est propre et de le monter en généralité. Et

⁵¹ « Si la faible connaissance du monde politique, la difficulté à situer des candidats ou des propositions sur l'axe droite-gauche, l'instabilité et l'incohérence des préférences ont été très largement repérées, et constituent un acquis pour la discipline, réduire la compétence politique à ces variables représente indéniablement l'imposition symbolique d'un idéal de savoir expert sur le politique propre aux acteurs dominants du champ politique, autorisés par là même à définir qui peut ou non parler de façon compétente au sein du champ » (Talpin, 2010, p.93).

dans ce cas, suivant Talpin se met en marche un processus de politisation dans sa forme minimale (Talpin, 2010, p.97). Par exemple, Talpin parle de « savoir-faire collectif » pour qualifier la délibération, qui s'acquiert justement par apprentissage (Talpin, 2010, p.107). Il prend pour illustrer ses propos, son étude sur les budgets participatifs. Lors des assemblées, les acteur·rice·s pas, peu ou prou politisés à la base, se forment à l'action collective par leur participation, en prenant connaissance de certaines pratiques et compétences implicites pour pouvoir s'engager (Talpin, 2010, p.108). Les individus développent des facultés en situation.

À travers la littérature mobilisée, entre sociologie et politique, force est de constater que les individus sont actifs dans le processus de politisation. Ils ont les moyens de mobiliser de manière raisonnée des ressources non politiques pour rendre accessible le champ politique et les enjeux qui en découlent. Des savoirs généraux peuvent aider à l'établissement de catégorisations, de hiérarchisations pertinentes, sans avoir à recourir à des schèmes politiques. Une orientation pragmatiste de la sociologie consiste aujourd'hui en deux choses : 1. ne partir ni de la structure ni de l'individu, mais de l'action elle-même dès lors que le social s'accomplit pratiquement via les myriades d'action d'ajustement, de coordination et de justification des individus ; 2. l'anthropologie capacitaire ; c'est-à-dire la reconnaissance accordée à toutes et tous les acteur·rice·s d'une capacité d'agir ainsi que le pouvoir qu'a le collectif en activant le potentiel de l'individu isolé (Valet & Meziani, 2017)⁵².

3.2 Le *standpoint* de Dorothy Smith

Catégoriser, hiérarchiser, juger... tels sont les verbes relevés pour aborder le rapport entre individus et politique. Ces verbes permettent une seule et même chose : développer un point de vue sur le monde, cartographier celui-ci à la manière d'un paysage. L'action déployée permet aux individus de passer d'« objet » à « sujet ». Seulement, voir et comprendre le monde dépendent non pas d'une position universelle, mais au contraire, structurelle et c'est précisément ce que la sociologue Dorothy Smith démontre par la théorie du *standpoint*. Pour expliquer comment un

⁵² L'anthropologie capacitaire, en référence à l'approche sur les capacités proposée par Amartya Sen est mobilisée notamment dans le champ du handicap.

public parvient à acquérir un regard critique sur le monde depuis une position minoritaire⁵³, j'ai donc choisi de retenir sa proposition.

3.2.1 Le *standpoint*, théorie au croisement de l'ethnométhodologie, du marxisme et du féminisme

Smith est une sociologue et ethnologue anglo-canadienne⁵⁴, à l'origine de l'ethnographie institutionnelle ainsi que de la théorie du point de vue, s'inspirant d'un « mélange d'emprunts et d'originalité »⁵⁵ chez des théoriciens tels que Mead, Merleau-Ponty, Marx ou Garfinkel, caractéristique de la sociologie féministe dans le contexte du Canada anglophone (Hamilton, 2003, p.168). Une remise en question du savoir légitime est au centre de cette sociologie. Elle est ainsi historiquement rattachée à une dimension politique, celle de « récupérer les voix et les expériences (de femmes) jusque-là réduites au silence » (Bracke, Puig de la Bellacasa & Clair, 2013).

Dans cette partie consacrée à Smith, je vais tout d'abord présenter les grandes lignes de sa sociologie. Ensuite, je vais aborder la théorie du *standpoint* développée dans les années septante et surtout peu mobilisée dans les travaux francophones en sciences sociales.

Une sociologie au plus près des individus : l'ethnographie institutionnelle

À l'origine de l'ethnographie institutionnelle, il y a une volonté de la part de Smith de développer une sociologie pour les gens (« sociology for people »). Cette volonté est née de la tension qui existe entre sa double-vie d'universitaire (et en l'occurrence du

⁵³ Deux points communs relient Danilo Martuccelli à Dorothy Smith. Tout d'abord, dans ces termes : « contrairement alors à ce qu'une vision rigide de l'ordre social laisse sous-entendre, il se peut bien que des acteurs connaissant des positions sociales qui, mesurées en termes d'inégalités, apparaissent comme objectivement désavantageuses, puissent néanmoins témoigner de davantage de maîtrise dans l'acquiescement de leurs épreuves » (Martuccelli, 2019, p.137). Il mentionne les rapports sociaux de sexes comme exemple, utilisant précisément le *standpoint* sans le nommer. Ensuite, Martuccelli propose en quelque sorte lui aussi une sociologie pour les individus. D'après l'auteur, « la montée des singularités engage une transformation de la sociologie. Elle force à concevoir, au sens fort du terme, une sociologie pour les individus visant à transmettre une compréhension de la vie sociale à leur échelle, leur permettant de comprendre à quel point ce qu'ils éprouvent est un effet *filtré* de la société » (Martuccelli, 2019, p.164).

⁵⁴ Récemment décédée, elle était professeure émérite au Department of Sociology and Equity Studies in Education à l'université de Toronto ainsi que professeure adjointe au Department of Sociology à l'université de Victoria en Colombie britannique.

⁵⁵ Smith déclare : « je ne suis pas une interactionniste symbolique, ni une sociologue phénoménologique, ni une ethnométhodologiste (...) » (Smith, 1987, p.4).

savoir sociologique qu'elle a assimilé tout au long de son parcours académique) et de mère/femme au foyer (Smith était en effet maman de deux petits garçons lorsqu'elle travaillait à l'université de British Columbia). Autrement dit, une telle sociologie est nécessaire selon l'auteure :

It has to be a sociology *for* people, as contrasted with the sociology in which I was so properly educated, the sociology in which people were the objects, they whose behavior was to be explained (Smith, 2005, p.1).

L'ethnographie institutionnelle, mêlant ethnométhodologie et interactionnisme symbolique est à la fois une sociologie, mais aussi une méthode d'enquête (Smith, 2005, p.1). Smith précise qu'il s'agit d'une méthode de découverte (« discovery »), et non une vérification d'hypothèses, ce qui la range dans la lignée de l'induction analytique (Smith, 2005, p.2). Les avantages d'une telle sociologie résident dans trois points. Il y a d'abord le fait de pouvoir partir du vécu concret des individus (« what's actually going on with people »), ce qui permet de cerner « comment les choses sont en fait mises ensemble » (« how things are actually being put together »). Ensuite, il ne s'agit pas d'une démarche individualiste mais au contraire, elle permet de voir que les relations observées ont une sorte de caractère de généralisation et de standardisation (« generalizing, standardizing kind of character »). Enfin, l'ethnographie institutionnelle permet d'investir des champs différents (cité dans Carroll, 2010, p.22). Elle a donc une forte capacité d'ouverture (« [...] it has this capacity to open things up ») (cité dans Carroll, 2010, p.24).

Les relations dominantes (« ruling relations »)

Les « relations dominantes » évoquées dans la sociologie de Smith sont des relations de pouvoir interdépendantes, des « formes de conscience et d'organisation objectivées dans le sens où elles sont constituées extérieurement aux individus » (Smith, 2005, p.13). Ces relations sont ubiquistes, que ce soit à l'école, à l'hôpital, etc. Elles permettent la compréhension de l'organisation sociale et de ses relations, relayées par toutes sortes de médias (imprimés, films, télévisions, internet, etc.) (Smith, 2005, p.227). Apparues dans un contexte capitaliste et patriarcal, ces relations composant le système social sont hégémoniques.

Concrètement, Smith met en lumière la trajectoire historique du lien entre genre et relations dominantes, mentionnant des moments historiques d'exclusion des femmes dans le discours public. Elle souligne pourtant également le rôle-clef des femmes de la classe moyenne nord-américaine, sur les questions d'éducation et de maternité (Smith, 2005, pp.19-20). Les relations dominantes sont partie prenante du monde à cartographier, ce que le *standpoint* permet d'observer.

3.2.2 Les origines de la théorie du *standpoint*

Peu connu dans les travaux francophones en sciences sociales, le *standpoint* est un outil méthodologique développé au cœur des études féministes (seconde vague), puis repris plus tard par Smith. Il comporte deux objectifs : 1. révéler les structures à l'origine de la domination des hommes sur les femmes et, c'est ce qui m'intéresse particulièrement, 2. montrer que la position de dominé·e offre un avantage. En effet, le *standpoint* permet l'élaboration d'un point de vue sur la société et par conséquent une inscription réflexive dans la vie publique.

Cette théorie trouve ses origines chez Hegel. Le philosophe allemand avance que les esclaves peuvent acquérir une certaine liberté par un état de conscience. En dehors du fait qu'ils soient soumis à des travaux physiques, les esclaves ont une autre analyse de l'oppression et de l'injustice que celle de leurs maîtres (Bowell, 2011). Marx⁵⁶, Engels et Lukacs ont repris cette idée. À la différence de Hegel, ceux-ci délaissent la dialectique de la conscience de classe en faveur d'une « position épistémique » (Bowell, 2011). C'est avec Nancy Hartsock en 1983, qualifiant la vision des dominants comme « partielle et perverse » (Hartsock, 1983) que la théorie féministe du point de vue a vu le jour, avec la parution de son essai « The Feminist Standpoint » (Flores Espínola, 2012, p.101).

Le *standpoint* se rapporte à plusieurs noms dont principalement ceux de Harding, Hartsock, Hill Collins, Rose et Smith. Ces auteures, en associant épistémologie et

⁵⁶ Smith évoque la genèse de sa proposition de la sorte: « but I had remembered reading a section of *The German Ideology* in which Marx and Engels said, “ We’re going to have done with speculation and all this crap. We’re going to start with actual people, their actual work. “ And I thought that must be where I should go. » (cité dans Carroll, 2010, p.16).

engagement politique, ouvrent la voie aux recherches féministes (Harding, 2004, p.18). À ses origines, la théorie du *standpoint* est une « théorie féministe critique sur les relations entre production du savoir et pratiques du pouvoir » (Harding, 2004, p.1). Elle a pour particularité de répondre (« challenge ») à la croyance du pouvoir destructeur de la politique sur la production du savoir scientifique. Ainsi, la théorie du *standpoint* n'est non pas une théorie exploratoire, mais une théorie « prescriptive », piste pour les recherches féministes à venir (Harding, 2004, p.1).

Le *standpoint* est appréhendé de manière différente selon les auteures. Pour ne donner que quelques exemples, Nancy Hartsock, qui se situe dans la philosophie politique, présente un *standpoint* féministe et non un *standpoint* des femmes à la manière de Smith (Hartsock, 2004). Alison M. Jaggar, quant à elle, propose une épistémologie du *standpoint* socialiste féministe (Jaggar, 2004). Hilary Rose s'attache à analyser les sciences naturelles (Rose, 2004). Donna Haraway s'ancre dans le domaine de la primatologie (Haraway, 2004). Hill Collins s'intéresse aux femmes noires (Hill Collins, 2004). Elle a notamment contribué aux travaux sur l'intersectionnalité ainsi qu'à la revendication « des » *standpoints* au pluriel (Harding, 2004, p.20). Enfin, Smith choisit elle de se concentrer sur la quotidienneté.

3.2.3 Le *standpoint* : définition selon Smith

Le *standpoint* de Smith tend à cerner et comprendre les rapports socioéconomiques mais aussi politiques au fondement de l'oppression des femmes. Smith définit le *standpoint* comme une méthode d'enquête « that works from the actualities of people's everyday lives and experience to discover the social as it extends beyond experience » (Smith, 2005, p.10)⁵⁷.

⁵⁷ À propos de la dualité corps/esprit (Smith, 2005, p.23), Smith refuse une séparation entre les deux entités : « [...] I had to avoid assenting to or recreating the division between intellect and my being as a woman, a sexual and motherly being, anchored in her bodily being, in her everyday life and inside the society she meant to explore » (Smith, 2005, p.22). Au contraire, le *standpoint* tend à renverser cette dichotomie traditionnelle. Pour Smith, « body isn't something to be looked at or even theorized. It is rather the site of consciousness, mind, thought, subjectivity, and agency as particular people's local doings » (Smith, 2005, p.25).

Sociologie pour les individus et point de vue des femmes

J'ai parlé en introduction de cette partie du passage entre « objet » et « sujet » d'étude, ce que cherche précisément à faire Smith, en s'intéressant au point de vue des femmes (Flores Espínola, 2012, p.105). À l'origine de sa théorie, Smith parle de « sociology for moment », qui est ensuite devenue « sociology for people » (Smith, 2005, p.10). Elle justifie ce changement lexical par le fait que le *standpoint* n'identifie pas une position ou une catégorie de position, « but it does establish as a subject position for institutional ethnography as a method of inquiry, a site for the knower that is open to anyone » (Smith, 2005, p.10)⁵⁸.

La conscience bifurquée

Un autre concept cher à la sociologie de Smith est celui de la « conscience bifurquée ». Smith définit la conscience bifurquée comme une aliénation par l'expérience propre des femmes dans un monde défini par les hommes. C'est pourquoi elle propose une compréhension du monde à partir de l'expérience concrète des femmes, car cela permet de voir que les perspectives de chacune sont situées (Smith, 1997).

Champs d'application

Après avoir parcouru les principes du *standpoint*, en voici quelques exemples d'application : Bell Hooks a mené son enquête sur une famille noire américaine du Kentucky pour en décrire la marginalité (Bell Hooks, 1984), Sara Ruddick a enquêté sur la maternité (« mothering ») (Ruddick, 2004), Catharine A. MacKinnon sur les violences sexuelles et domestiques (MacKinnon, 1983), et Kathi Weeks sur l'oppression au travail (Weeks, 2004). L'idée du *standpoint* n'est pas de parler « au nom de », ni de catégoriser les femmes par leur discours. Il s'agit de se pencher sur le processus collectif, la création d'alliances qui induisent positionnements et savoirs féministes. L'universalité est écartée au profit de la différence des savoirs et des expériences, du moment qu'il est possible de situer, de questionner son cadre de pensée (Bracke, Puig de la Bellacasa & Clair, 2013). Je choisis le *standpoint* de Smith

⁵⁸ Il y a véritablement une ambition de ne pas se limiter à une classe ou une « race » (en anglais) spécifique (Smith, 2005, p.25).

car il me paraît être englobant, prenant en compte toutes les femmes. L'étude de la quotidienneté m'est également parlante, étant donné qu'elle est commune à toutes⁵⁹.

La représentation du monde dépend également d'un autre facteur qu'est l'éducation, ce que je vais décrire dans le chapitre suivant. Il est consacré aux idées de Hannah Arendt et à la sociologie de l'enfance. Les spéculations d'Arendt sont en quelque sorte « en amont » de celles de Smith. En effet, la philosophe avance que le monde est un espace public et que la vision que l'on en a dépend de l'éducation.

3.3 L'amour du monde de Hannah Arendt

Dans *Condition de l'homme moderne*, une des œuvres clefs de Hannah Arendt, l'auteure pose les trois idées suivantes : 1. le monde est avant tout un cadre, un milieu de stabilité pour l'existence humaine (Arendt, 1961, p.22) 2. comme le monde est « domaine public », il est aussi « cadre de la vie politique » (Arendt, 1961, p.204). 3. l'éducation consiste en la transmission d'une représentation du monde. Pour Arendt, le lien entre l'éducation et l'« amour du monde » (*amor mundi*) réside dans l'autorité, autorité qui a pour rôle de s'assurer de la responsabilité du monde devant les enfants (Arendt, 1961, p.191).

L'apprentissage du monde au sens où l'entend Arendt se traduit par la participation des enfants, qui se fait à l'intérieur du monde. L'apprentissage de celui-ci permet son attachement, mais aussi une expérience subjective. Les enfants peuvent en effet faire preuve d'« action créatrice » (Arendt, 1961). Ils acquièrent, à travers l'observation et l'expérimentation, une faculté de juger, mais aussi de penser le particulier et l'universel dans un même temps suivant les idées de Kant. Cette faculté est une faculté politique nécessaire à la vie dans un monde commun.

⁵⁹ Une autre figure importante à mentionner rappelant la vie et le travail de Smith est Alva Myrdal. Féministe engagée, elle observait le monde depuis sa position. Elle y expérimentait des sacrifices, notamment au sein de son couple, en se retrouvant dans l'ombre de son mari célèbre, qui se voyait proposer des postes prestigieux et aussi en renonçant à un poste important à Paris parce que celui-ci en avait décidé ainsi. Mère et intellectuelle, elle a proposé des réflexions sur la conciliation entre vie privée et vie publique en suggérant des solutions progressistes. Pour en savoir davantage, voir l'article de Pascal Marichalar, « Regard sur... L'intellectuelle suédoise Alva Myrdal. Engagements publics, déchirures privées » paru en 2014.

3.3.1 Enfance, apprentissage et éducation

Dans son livre *La crise de la culture*, Arendt évoque une crise générale qui s'étend sur le monde, notamment celle de l'éducation⁶⁰. Se référant au contexte américain, elle explique cette crise par la réforme éducative qui vise à enseigner une méthode au détriment d'un contenu. Par conséquent, selon l'auteure, la figure de l'autorité tend à s'effacer et les enfants se retrouvent voués à eux-mêmes. Pour Arendt, le domaine de l'éducation doit se détacher des autres domaines, mais aussi du public et du politique afin que les enfants puissent avoir un espace de développement. Cependant, il est important que le monde des enfants ne soit pas un monde isolé. Leur monde est en interaction avec celui des adultes, ils cohabitent. Isoler les enfants serait opérer « comme si l'enfance était une phase autonome dans la vie d'un homme, et comme si l'enfant était un état humain autonome, capable de vivre selon des lois propres » (Arendt, 2007, p.36).

Or, l'enfant est nouveau dans un monde déjà-là et les éducateurs tiennent un rôle précis, celui d'être des « représentants du monde ». Bien qu'ils ne l'aient pas construit, ils en sont responsables, « qui refuse d'assumer cette responsabilité du monde ne devrait ni avoir d'enfant, ni avoir le droit de prendre part à leur éducation » (Arendt, 2007, p.28). C'est en ce sens que pour Arendt, l'« essence même » (Arendt, 2007, p.31) de l'éducation s'inscrit dans « le conservatisme ». Par conservatisme, elle entend « conservation », qui est de l'ordre « d'entourer et de protéger quelque chose [...] » (Arendt, 2007, p.31).

La crise de l'éducation s'accompagne des crises de la tradition et de l'autorité. L'éducateur doit faire en sorte de créer le lien « entre l'ancien et le nouveau » (Arendt, 2007, p.32). Le problème réside dans le fait que l'éducation ne peut se passer d'autorité et de tradition, contrairement au monde moderne, dont la structure n'est plus assurée par ces deux dimensions (Arendt, 2007, p.35). C'est pourquoi l'éducation, pour Arendt, a aussi pour tâche de remettre de l'ordre dans le monde, « pour préserver le monde de la mortalité de ses créateurs et de ses habitants » (Arendt, 2007, p.32).

⁶⁰ Exposée dans le chapitre « La crise de l'éducation ».

L'éducation d'après Arendt, est en somme une question d'amour du monde. Il s'agit de se demander si nous l'aimons assez pour nous en tenir responsables et aussi, en prendre soin pour éviter sa perte inévitable si l'arrivée de nouveaux individus devait cesser (Arendt, 2007, p.37). C'est à travers l'éducation que l'affection portée aux enfants doit faire ses preuves. Le ressort des adultes est de leur montrer leur amour en ne les rejetant pas, que ce soit en les abandonnant à eux-mêmes ou en leur privant de la chance « d'entreprendre quelque chose de neuf » (Arendt, 2007, p.37). Ils participent au renouvellement du monde commun en préparant les nouveaux arrivés.

3.4 Autour des cultures enfantines

Suite aux propositions d'Arendt, il semble primordial de s'arrêter un instant sur cette population qui historiquement n'a pas retenu l'attention, les enfants. Avant de devenir objet d'étude à part entière dans les sciences sociales, d'autres sciences humaines se sont attachées à comprendre le stade de l'enfance, à savoir le droit (reconnaissance des leurs), l'histoire (perception à travers le temps) et la psychologie (stades de développement). L'émergence du champ d'étude dédié spécifiquement aux enfants en sciences sociales, la sociologie de l'enfance, a permis une meilleure prise en compte et une meilleure compréhension des gestes et paroles enfantins qui passent ainsi d'acteurs invisibles, passifs à acteurs visibles, actifs. Dès lors, et dans la logique de ce que nous avons parcouru jusqu'à maintenant, se posent les questions suivantes : en quoi les enfants possèdent-ils une agentivité ? Ont-ils des compétences politiques ? Si oui, quelles sont leurs ressources ? La réponse est positive lorsque sont accordées aux enfants des compétences à comprendre le monde à leur « hauteur », et non si l'on attend d'eux des individus en qualité de sujets politiques en mesure d'énoncer les règles du bien commun et de l'intérêt général.

3.4.1 Pourquoi s'intéresser à l'enfance

Quels bénéfices retire-t-on à vouloir étudier les enfants ? Les réponses se trouvent dans le postulat suivant : les enfants possèdent des opinions et des pensées qui leur sont propres et qui sont au principe de la construction d'un « sens social » ou « sens du social » (Zarca, 1999), c'est-à-dire une faculté à comprendre les comportements des individus suivant les situations sociales et, de manière plus globale, à se repérer

dans l'espace social. Il existe de véritables « cultures enfantines » (Danic, 2008 ; Delalande, 2010) faisant l'objet de constantes négociations, cultures qui au final sont le reflet de l'état d'une société. C'est là tout l'intérêt pour les sciences sociales d'étudier cette population et de prendre en considération sa parole. L'enfance en tant qu'objet d'étude en sciences sociales n'a pas été depuis tous temps présente. En effet, il s'agissait d'un impensé théorique. Longtemps, les enfants ont été invisibilisés, notamment en sociologie. Ils ont été abordés en termes d'êtres non accomplis, en devenir.

L'enfance en sociologie a été prise en compte de manière périphérique dans les domaines de la sociologie de la famille et de l'éducation. Femmes et enfants étaient souvent les « oubliés » de la branche. Barrie Thorne (1987) rappelle qu'au cours des années 1970 et 1980, les enfants sont invisibles dans les écrits féministes. Les femmes elles-mêmes ont été invisibilisées dans les recherches en sociologie et en anthropologie, si ce n'est que pour évoquer la sphère privée ou la reproduction. Pour Nicoletta Diasio, « cet adultocentrisme était probablement nécessaire à l'époque, pour affranchir une pensée sur le féminin d'un lien, pensé comme naturel, avec les enfants » (Diasio, 2012).

Les enfants, comme les femmes, ont été étudiés sous l'angle de la domination. Ils étaient considérés, à l'instar des femmes, comme une catégorie ayant des attributs minoritaires. Il y a donc une similitude entre la recherche sur les rapports de genre et celle sur les rapports intergénérationnels. En effet, les *Gender Studies* et les études féministes ont contribué à l'étude des enfants sous cet angle, notamment dans la littérature scientifique anglo-saxonne (Thorne, 1987 ; Mayall, 2002). Les recherches s'inscrivant dans ces courants se sont également attachées à montrer les enjeux lorsque les deux rapports de domination, genre et génération, sont cumulés. Ainsi, en France comme dans les pays anglo-saxons, on a pu comprendre un groupe social doublement minoritaire, celui des petites filles (Sirota, 2012, p.5). Les travaux sur les filles ont donné naissance à un champ d'études autonome chez les anglosaxons, intitulé « Girls Studies » (Mitchell, Reid-Walsh & Kirk, 2008).

3.4.2 Parvenir à une reconnaissance de l'étude de l'enfance en sociologie et en anthropologie

Il existe différents types d'âge, le biologique, biographique ou encore social qui s'articulent entre eux (Diasio, 2012). L'âge social est un découpage par les institutions sociétales, révélateur d'un contexte et de ses particularités. Selon Nicoletta Diasio (2012), l'enfance constitue en effet une « entrée d'élection » pour comprendre « les imaginaires et les horizons temporels d'une société ». Le découpage des âges intervient dans la prise en charge des enfants, à chaque étape de leur vie. C'est ainsi que peu à peu, l'intérêt scientifique est porté sur l'encadrement des enfants, « la prise en compte des réalités institutionnelles n'étant pas au cœur, loin de là, des approches habituelles de l'enfance, ce type de constat invite en lui-même à faire une place aux sciences sociales de l'enfance » (Lignier, Lomba & Renahy, 2012).

Le chemin de l'acquisition d'un champ autonome pour la sociologie de l'enfance était parsemé d'embûches. Quelques données chiffrées révélées par Lawrence A. Hirschfeld montrent que les publications depuis le début du siècle sur l'enfance sont rares. Aussi, « l'indifférence de l'anthropologie à l'égard des enfants n'est pas liée à l'absence de travaux les prenant pour objets d'étude, mais à leur faible influence sur le courant dominant de cette discipline » (Hirschfeld, 2003). Pourtant, l'auteur met l'accent sur le propre de la discipline, qui est cette conception de la culture comme acquise et non innée, d'où l'importance de s'intéresser à l'enfance. Tout se joue à cette période de la vie (Hirschfeld, 2003).

En s'écartant de l'approche par l'innéisme, les chercheurs se concentrent désormais sur l'acquisition de cultures chez les enfants qu'il faut voir non pas uniquement comme le résultat d'une socialisation verticale, « up and down ». En effet, les enfants produisent leurs cultures par transmission verticale mais aussi horizontale. Comme l'avance Hirschfeld, ils influencent également leurs aîné·e·s, car « en fabriquant leurs propres traditions culturelles, les enfants déploient des compétences intellectuelles singulières qui modèlent non seulement leurs propres productions culturelles mais aussi celles des adultes » (Hirschfeld, 2003).

Ce champ d'étude pose également la question de la méthodologie à adopter, « double difficulté, double indignité à vaincre ; méthode mineure, objet mineur se sont longtemps conjugués dans l'ignorance sociologique de l'enfance » (Sirota, 2012, p.13). Pourtant, méthodologiquement parlant, « la vie et l'expérience des enfants les rendent naturellement aptes à l'enquête anthropologique », ils constituent à eux seuls une « sous-culture semi-autonome » (Hirschfeld, 2003). Pourquoi ne pourrait-on pas procéder à l'étude des enfants de la même manière que les adultes ? Avec les enfants, l'observation participante par exemple, n'a été que peu utilisée et débattue (Lignier, 2008). Des discussions autour de la démarche méthodologique à adopter pour cette frange de la population ont malgré cela lieu d'être, notamment autour des multiples biais possibles. Le·la chercheur·e risque de se faire « engloutir » dans la participation à en oublier sa posture d'observateur·rice, lorsqu'il s'agit par exemple de s'adonner à une activité ludique avec les enfants (Lignier, 2008).

Depuis la prise en compte des enfants en sciences sociales, les études anthropologiques sur les enfants ne manquent pas. Elles prennent forme dans des lieux qui leur sont emblématiques tels que dans les cours de récréation (Delalande, 2010), sous leur toit, chez d'autres enfants lors d'anniversaires (Sirota, 1999), etc. Mais concrètement, quelles méthodologies mettre en place et quels en sont les obstacles ?

3.4.3 *Childhood Studies*

Évoquer des terrains, proposer et discuter de méthodologies applicables aux enfants, telles sont les ambitions des *Childhood Studies*. Les *Childhood Studies* sont un pan d'études sur l'enfance en tant que phénomène social. Il est né aux États-Unis, plus précisément au Brooklyn College, dans les années nonante.

Les *Childhood Studies* sont des études à caractères interdisciplinaires. Elles montrent la construction sociale de l'enfance et aussi sa non-universalité. William Corsaro, sociologue américain⁶¹, en est une figure de proue. En narrant ses terrains de recherche, comme auprès de grands-parents américains ou au cœur de la société de

⁶¹ Ayant reçu un prix pour sa carrière et ses années de service dans la section « Sociology of Children and Youth ».

Hausa en Afrique régie par des normes spécifiques, il montre comment les enfants participent aux changements sociétaux.

Les tenants des *Childhood Studies* se focalisent sur des enfants entre 0 et 18 ans. Ils soulignent l'importance de l'étude d'enfants en bas âge, souvent délaissés de la sociologie, emparés par d'autres disciplines. Comme le relèvent Gary A. Fine et Kent L. Sandstrom, « as an age group, preschoolers have been studied more frequently by psychologists and social anthropologists than by sociologists » (Fine & Sandstrom, 1988, p.37). Pourtant, cet âge est intéressant sociologiquement parlant dans la mesure où il représente la phase initiale de l'investissement des enfants dans une plus large communauté sociale (« wider social community ») (Fine & Sandstrom, 1988, p.37).

Par exemple, ce qui intéresse Corsaro, c'est l'utilisation du langage par les « preschoolers » (enfants à partir de 3 ans et jusqu'à 6 environ) dans la construction d'une structure et d'une culture sociales⁶². Effectuant ses observations dans une crèche universitaire, Corsaro met en garde contre le statut ambivalent du·de la chercheur·e, adulte par son physique, mais essayant de nouer un lien plus ou moins affectif avec les sujets d'études. L'auteur propose différentes stratégies pour se faire accepter par la communauté et acquérir la confiance des enfants. Le·la chercheur·e a pour mission de garder à l'esprit qu'il ou elle ne possède pas les mêmes droits et les mêmes relations de pair·e·s qu'eux tout en restant à leur disposition. C'est une approche méthodologique « réactive » (Robinson & Corsaro, 1987).

À la période où Bourdieu connaît une notoriété importante, les études empiriques sur les enfants manquent (Lignier, Lomba & Renahy, 2012). Ce n'est que plus tard, en même temps qu'aux États-Unis, que se développent en Europe des recherches sur les enfants, notamment en France. Suivant les *Childhood Studies*, elles tendent à s'éloigner de l'explication théorique des cultures enfantines par la seule socialisation provenant des adultes, délaissant alors leur propre *agency* (ce qu'ils *font* et non ce qu'*on* en fait). Au contraire, elles proposent d'étudier « [...] l'enfance pour elle-même, en tant que réalité relativement autonome, marquée par une culture propre (la « culture

⁶² Étude présentée dans son livre *Friendship and Peer Culture in the Early Years* (1985).

enfantine », la « culture de pairs ») et par une action propre [...] » (Lignier, Lomba & Renahy, 2012)⁶³.

3.4.4 Se fabriquer une culture propre

Les enfants créent leurs propres cultures en s'ouvrant au monde. Ils ne se constituent pas un entre-soi fermé, mais ont des interactions avec les adultes. Ces interactions ne se limitent pas à une transmission verticale de savoirs et de valeurs de la part des adultes et d'une « simple » réception chez les enfants. En se confrontant aux adultes, les enfants produisent une culture, ce que Hirschfeld (2003) nomme un « environnement culturel propre ». L'auteur relève que « non seulement les enfants vivent dans les sphères culturelles des adultes avec lesquels ils partagent un certain espace – ce qui va de soi –, mais ils créent et maintiennent des environnements culturels propres » (Hirschfeld, 2003). Il insiste sur le fait que les enfants ne font pas que reproduire la culture des adultes mais se l'approprient à leur tour (Hirschfeld, 2003). Ils les reçoivent mais ne les appliquent pas telles qu'elles sont, « ils en arrivent à représenter les informations culturelles, les manipulent et les utilisent comme base pour comprendre le monde et organiser leur action » (Hirschfeld, 2003)⁶⁴. Les enfants ne sont donc pas des « réceptacles » d'informations passifs. Parler de leur *agency* est ici plus qu'approprié, comme le propose Sirota, car l'enfant « est à la fois non seulement produit mais aussi producteur de son expérience sociale » (Sirota, 2010). Les enfants ont leur propre interprétation du monde. L'édifice de leur univers personnel permet aux enfants de pratiquer leurs activités où ils rencontrent des relations de pouvoir et des expériences sociales réinterprétées ou identiques aux adultes (Hirschfeld, 2003).

L'agentivité des enfants, ou encore la reproduction interprétative, c'est-à-dire la créativité et le fait de résister, de s'approprier des normes véhiculées par les pair·e·s ou par les adultes est ainsi mise en avant dans les travaux de la sociologie de l'enfance (Corsaro, 2005 ; Hirschfeld, 2003). Nous voyons à travers ce chapitre que les enfants

⁶³ Deux exemples éloquentes sont ceux de Julie Delalande et de William Corsaro, tous deux ont mené une enquête au sein d'une cour de récréation.

⁶⁴ Toujours selon Hirschfeld, « il n'existe aucune confirmation sérieuse de l'hypothèse selon laquelle le savoir, et particulièrement le type de savoir abstrait contenu dans les schémas culturels, les modèles, les symboles clés ou les régimes de vérité, pourrait s'acquérir par simple exposition et sans que l'apprenant y joue un rôle considérable » (Hirschfeld 2001).

sont des acteur·rice·s dont non seulement les droits sont universellement reconnus, mais aussi doté·e·s d'une agentivité (Bonvin & Stöcklin, 2014) à part entière, détenant un rôle considérable dans la production et la reproduction de la société (Corsaro, 2005 ; Diasio, 2009 ; Malatesta, Golay & Jaccoud, 2014 ; Sirota, 2006 ; Thomas, 2007). En interagissant avec leurs pair·e·s, ils se modèlent une compréhension et un savoir sur le monde qui les entoure (Delalande, 2010).

Je me situe donc dans un carrefour entre des travaux d'orientations différentes. Le traitement contemporain du fait associatif tend à confirmer et à approfondir la continuité entre communauté et société évoquée par les pionniers (Cooley, 1909; Dewey, 1939; Durkheim, 1893; Simmel, 1908; Tocqueville, 1835, 1840; Tönnies, 1887; Weber, 1922), en y ajoutant la dimension du politique (Eliasoph & Lichterman, 2003; Hamidi, 2002, 2010). Ces travaux soulignent les effets politiques, mais aussi les processus d'« évitement du politique » (Eliasoph & Lichterman, 2003), ce qui nuance les résultats d'études quantitatives portant sur la relation entre engagement associatif et politisation. Ils proposent ainsi une définition plus élargie de la politisation (Hamidi, 2006). Je plaide également en faveur d'un élargissement de la définition. C'est la raison pour laquelle je m'appuie sur la théorie du *standpoint* proposée par Smith (1992). Effectivement, je veux comprendre l'expérimentation du point de vue sur le monde, la confrontation et la théorisation des injustices sociales (Renault, 2004), à partir du point de vue des enfants et des actrices elles-mêmes, de l'interprétation et de la signification qu'elles-mêmes attribuent à ce qui les entoure.

Partie II

Problématique et méthodologie

Introduction

Le but de ma thèse est d'ouvrir une réflexion sur la vie associative et sur la manière dont celle-ci peut être l'espace-temps de production d'un regard critique sur le monde social. Cet intérêt porté au politique s'articule à une dimension populaire. En effet, la forme associative que j'ai choisie d'approfondir –des clubs de loisir sportif organisé- est caractérisée par des composantes sociales et culturelles que l'on peut caractériser comme « populaires ». Plus précisément, ma recherche vise à comprendre comment les membres d'une association qui n'a pas de vocation explicitement politique produisent du politique à partir de leurs expériences vécues et, singulièrement, du fait associatif lui-même, c'est-à-dire des interactions de toute nature qui tiennent des individus à une organisation et une organisation aux membres qui la composent.

1. Problématisation de l'objet d'étude

En se confrontant à des instances, des contraintes et des figures d'autorité qui organisent la vie sociale, les filles des clubs de twirling bâton se confrontent à des décalages entre leur vécu (une activité sportive aimée et réalisée dans un cadre agréable) et le monde tel qu'il se présente (l'institution sportive, l'environnement social), dont résultent des difficultés et des souffrances (mépris, problèmes financiers, etc.). Ce constat n'engendre pas uniquement tristesses ou renoncements, mais bien une expérience du monde élargie, une cartographie des rapports sociaux. C'est par là que ces expériences prennent une dimension politique, où confrontations et luttes pour l'égalité se matérialisent.

Ce que l'engagement des filles (majoritaires dans le sport sélectionné dans le cadre de ma thèse) dans le club signifie, en termes de savoir sur et d'interprétation de leur environnement social et culturel peut ainsi se révéler par le *standpoint*. Par les formes de socialité, mais aussi les engagements que celles-ci

proposent, je postule que ces associations sportives que sont les clubs de twirling bâton constituent des contextes favorables à la production d'une évaluation critique des institutions et de leurs fins, en particulier au travers de l'expérience publique rencontrée lors de la pratique d'activités sportives peu reconnues dans l'espace public. Et c'est précisément dans cette perspective et dans cette optique qu'il s'agit de voir le club sportif populaire comme un espace qui comprend une dimension politique.

1.1 Hypothèses

Mon **hypothèse centrale** de recherche est la suivante : les associations sans vocation explicitement politique telles que les clubs de twirling bâton, dont les membres sont a priori apolitiques, produisent du politique, c'est-à-dire expérimentent un point de vue sur le monde environnant.

À partir de cette hypothèse, deux sous-hypothèses ensuivent :

Première sous-hypothèse : une socialité spécifique, c'est-à-dire les expériences, relations au monde environnant et activités, caractérise les clubs retenus.

Deuxième sous-hypothèse : la socialité de ces clubs permet de comprendre ce que la vie associative produit en termes de perception critique du monde, de participation et de reconnaissance.

1.2 Objectif et questions de recherche

Pour ma thèse, le point de départ est le club comme association, plus précisément la communauté présentant des caractéristiques du populaire. Je me demande ce qui maintient ensemble les membres d'une association lorsque celle-ci abrite des pratiques culturelles peu légitimes où les athlètes sont à leur tour dans des formes de vie peu valorisées.

Plus précisément, mon enquête a pour **objectif** d'éclairer deux phénomènes : la manière dont le populaire se traduit dans les goûts et dans les sociabilités au sein de la vie associative et ensuite, les significations que révèlent ces goûts et ces sociabilités en termes de représentation du monde.

Je me pose la **question principale** suivante : comment des associations sportives qui ne s'inscrivent pas dans le système de contraintes de l'élite sportive produisent-elles des « styles de groupe » constitutifs d'une socialité spécifique ?

Deux questions de recherches en découlent :

Première question de recherche : quelles significations comportent les principes, interactions, liens, mais aussi codes et langages de ces associations ?

Deuxième question de recherche : comment, pourquoi, et sous quelles conditions ces socialités peuvent produire une capacité d'interprétation du monde? Ou dit autrement, de quelle manière une vie associative populaire « fabrique » du politique?

2. Éléments de méthodologie

Pour répondre au mieux à ces interrogations, je vais présenter dans les lignes suivantes rapidement ma méthodologie, c'est-à-dire mon terrain, mon ancrage épistémologique et mes outils.

2.1 Choix et caractéristiques du terrain

Mon terrain de recherche est composé de trois clubs de twirling bâton situés en Suisse romande. Ceux-ci ont été sélectionnés selon leurs caractéristiques communes : ils s'organisent autour d'une activité spécifique et de l'apprentissage de ses techniques, s'adressent à tout le monde, n'ont pas pour objectif principal de fabriquer une élite sportive, chacun·e a la possibilité de participer aux championnats, car l'intégration est mise en avant dans le collectif et, ils reposent sur du bénévolat. Ils possèdent ainsi un haut degré de comparabilité. L'accès à ce terrain de recherche est garanti, puisque des contacts ont d'ores et déjà été établis auparavant, lors d'une recherche exploratoire menée par la direction de ma thèse, Dominique Malatesta et Christophe Jaccoud.

2.1.1 Le twirling bâton

Le twirling bâton est un sport qui allie gymnastique au sol, danse et maniement de bâton, exécuté sur fond musical. Il se détache de sa version ancienne, les

majorettes, par sa sportivisation et son aspect compétitif. Le twirling bâton exige plusieurs compétences physiques, notamment une ambidextrie ou encore une souplesse et une agilité corporelle. Il est l'« objet de représentations peu flatteuses » et d'une « faible légitimité » (Malatesta, Jaccoud & Golay, 2014, p.116). Par conséquent, « en termes d'estime publique et sportive, la fédération suisse et les clubs qui y sont affiliés relèvent souvent le déficit de reconnaissance de cette activité, ceci autant dans les médias que dans l'espace des sports (...) » (Malatesta, Golay, & Jaccoud, 2014, p.144). Ces clubs ont deux caractéristiques principales, ils ne visent pas uniquement la production d'une élite, c'est-à-dire en promouvant la performance et la compétition auprès des athlètes dans le but d'en sélectionner les meilleurs éléments, et leurs membres sont principalement recrutées dans les milieux populaires. Le cadre de ces clubs est fragile, il dépend des pouvoirs publics et de ses membres, bénévoles et athlètes. En effet, les clubs sont fortement tributaires des institutions publiques qui, par leurs contributions financières et matérielles, leur permettent de perdurer. De ce fait, leur vulnérabilité et leur lutte pour exister ne sont que renforcées.

Il existe un championnat suisse. Deux autres compétitions nationales, moins axées sur la performance, ont lieu annuellement, afin de permettre aux athlètes, peu importe leurs compétences, de se présenter. Des examens sont exigés pour la présentation de certaines catégories. Il y a également des championnats internationaux. Lorsque les athlètes font partie du « cadre national » (élite suisse), elles accèdent aux championnats européens voire mondiaux. Il existe une fédération mondiale à laquelle la fédération suisse est affiliée. En Suisse, ce sport n'est reconnu que récemment au sein de Jeunesse et Sport (programme de promotion du sport de la Confédération) et la pratique se cristallise autour de la Fédération Suisse de Twirling Bâton FSTB, Fédération comptant environ 300 athlètes et une dizaine de clubs.

Au moment où j'ai mené mon travail de terrain, la FSTB a instauré depuis peu de nouvelles exigences pour se présenter aux championnats suisses, sous l'impulsion des fédérations mondiales de la discipline sur lesquelles elle a voulu se calquer. Il s'agissait donc d'une période d'adaptation non seulement pour la Fédération, mais surtout pour les clubs de twirling bâton, dont les membres peinent parfois encore aujourd'hui à comprendre ces changements, les voyant comme un moyen de

discrimination et d'injustice envers les athlètes. Les athlètes considèrent alors la sportivisation de leur activité comme un processus conduisant à une perte de plaisir dans leur pratique.

2.1.2 Les clubs

Les clubs sélectionnés dans cette étude sont ici appelés A, B et C. Ce sont des clubs qui s'adressent à tout public, des filles principalement âgées de 4 à 20 ans s'y engageant et un encadrement est prévu pour l'apprentissage de techniques et d'habiletés sportives. De manière générale, chacune a la possibilité de participer aux championnats. De plus, ces clubs recourent au bénévolat.

Club A

Fondé en 1971, le club A compte aujourd'hui environ 25 athlètes, de 5 à 22 ans. Les entraînements se déroulent dans plusieurs salles à l'intérieur et à l'extérieur de la ville qu'il représente. Les twirleuses s'entraînent de deux à trois fois par semaine selon les catégories (solo, duo, team, groupe) et « grandes » et « petites » se retrouvent parfois dans la même salle. Cinq personnes encadrantes se chargent des chorégraphies. Le club A livre des démonstrations à la journée annuelle des sports de la municipalité, ce qui donne l'occasion à la population locale d'en savoir davantage sur la pratique du twirling bâton.

Club B

Comptant au total environ 40 athlètes âgées de 5 à 25 ans, les monitrices du club B dispensent leurs entraînements dans différents centres sportifs du canton auquel il se rattache. Leur fréquence varie en fonction des catégories (trois à cinq fois par semaine, des benjamines aux seniors). Autrefois existaient de nombreuses sociétés de majorettes dans la région (dans les années septante). Au fil du temps, celles-ci ont disparu. Seules deux d'entre elles sont restées, proposant la pratique sportive du twirling bâton. Faute d'accès aux salles, l'une des deux sociétés a proposé à ses membres d'intégrer le seul club du chef-lieu. Trois monitrices officielles prennent en charge les entraînements. De temps à autre, les athlètes avancées viennent en aide aux novices.

Club C

Le club de twirling C, basé dans une commune, est né sous l'impulsion d'une ancienne pratiquante en 1996. L'association, dans un contexte villageois, favorise une forte mobilisation des familles des athlètes. Des bénévoles, les parents des jeunes filles engagées gèrent entièrement l'association. Deux monitrices, à l'aide d'autres athlètes et d'anciennes pratiquantes se chargent des entraînements. Les entraînements entre jeunes et grandes sont séparés, bien que les plus âgées s'occupent des plus petites lors de compétitions. Les membres du club ont alors parfois une double fonction, celle d'athlète et de monitrice. Le club est composé d'une trentaine de filles et de deux garçons au moment de l'enquête.

Cependant, mon intérêt va également au-delà de ces trois clubs. En effet, mon terrain ethnographique s'étend de façon plus restreinte à d'autres clubs, pour survoler d'autres dynamiques collectives, mais aussi à la Fédération, pour comprendre la place occupée et le rôle joué par l'institution sportive au sein des clubs mais surtout, pour parvenir à la généralisation des données.

2.2 Ancrage épistémologique

L'épistémologie que j'ai choisie pour cette étude a pour originalité de partir de l'invisible, de « petites choses » (Pouillon, 2015) de « chez soi » (Augé, 1994). Les phénomènes concernés sont à l'écart des terrains « exotiques » convoités habituellement par les sciences sociales (Chabrol, 2008). Ce sont des terrains dont la légitimité, l'influence et l'ampleur font défaut. En effet, je travaille ici avec des sujets pris dans un dispositif dans lequel ils sont minoritaires, sportivement mais aussi socialement. Il s'agit en somme d'étudier un objet de faible consistance, qui pourtant, comme je le montrerai, n'en est pas moins une réalité et un révélateur du social.

Choisir une telle épistémologie réside dans la volonté de vouloir s'écarter d'une sociologie hégémonique⁶⁵, chère à la sociologie du sport. Je souhaite m'affranchir d'un regard surplombant sur les actrices étudiées et au contraire, rendre compte de leurs pratiques et de leurs univers de sens. Les phénomènes sont décrits dans ce travail

⁶⁵ Aussi appelé « critique », de la « domination », de la « reproduction ».

dans une visée compréhensive et non explicative. Par conséquent, ce travail veut éviter la posture « suprême » de chercheur·e, acquise par la détention de son savoir scientifique.

L'épistémologie choisie est résolument pragmatiste. Je me concentre sur les expériences des individus, dans un travail empirique. Mon intérêt réside dans la compréhension des interactions entre les individus et leur environnement social dans leur quotidienneté. En partant de gestes et de paroles qui a premier abord paraissent du ressort de l'anecdotique, il est question de saisir la manière dont ceux-ci constituent des manières de voir le monde, d'estimer ce qui paraît juste ou injuste, d'énoncer ce qu'il conviendrait de changer ou de maintenir. L'objectif est de déceler la dimension politique.

2.3 Pragmatisme : de la philosophie au travail de terrain

La philosophie pragmatiste⁶⁶, issue de la tradition sociologique de l'École de Chicago, est née d'une part d'une volonté de comprendre le rapport entre organisme et environnement (ambition naturaliste) et de l'autre, elle était la voie du courant politique progressiste émergeant aux États-Unis dès les années 1890, qui tend à critiquer le développement libéral du capitalisme et par conséquent, les crises qui menacent l'existence d'une partie de la population frappée par les inégalités engendrées par la situation (Côté, 2015). Dès ses origines, la philosophie pragmatiste avait des visées sociales et politiques.

⁶⁶ L'École de Chicago a vu le jour en 1892, dans un contexte particulier. Ses fondateurs avaient pour ambition la construction d'une puissante institution dont la recherche occuperait une place privilégiée (Joseph & Grafmeyer, 2009, p.I). Cette institution ne se cantonnerait pas au monde académique et jouerait un rôle dans le traitement scientifique des problèmes sociaux (Joseph & Grafmeyer, 2009, p.I). En effet, au début du 20^e siècle, la ville de Chicago connaît une urbanisation accélérée dans un contexte de « déracinements multiples, d'extrême hétérogénéité sociale et culturelle, de déstabilisation et de réorganisation permanente des activités, des statuts sociaux et de mentalité » (Joseph & Grafmeyer, 2009, p.II). Ce contexte particulier donne ainsi à la ville l'image du lieu par excellence des problèmes sociaux, de la confrontation des origines/cultures, de la délinquance et du crime (Joseph & Grafmeyer, 2009, p.II). Elle est ainsi la ville idéale pour constituer, un « laboratoire social » selon les mots de Robert E. Park (1929), l'un des fondateurs du courant. L'École de Chicago est une manière nouvelle de répondre aux phénomènes sociaux (Côté, 2015), en mettant l'accent sur une « pratique sociologique qui soit ancrée directement dans les pratiques sociales » (Côté, 2015). Ce courant de pensée sociologique est donc riche, car il permet une analyse sur une multitude de formes de la vie sociale et de leur donner représentation et légitimation (Côté, 2015).

En France, la réception des travaux de l'École de Chicago n'a pas été facilitée, la philosophie pragmatiste a même été ignorée (Deledalle, 1979, p.474). Isaac Joseph est l'auteur qui les a véritablement importés⁶⁷. Il s'en est inspiré pour ses propres réflexions, notamment méthodologiques. Joseph met l'accent sur l'observation, « le seul mode d'accès aux situations sociales, aux interactions entre groupes et aux activités des acteurs » (Joseph, 2015) dans un monde se construisant et se déconstruisant. Il trouve une passion pour tout ce qui échappe à l'œil des chercheur·e·s en sciences sociales, « pour toutes les formes apparemment superficielles et éphémères du social, les liens faibles, les scènes furtives, les marges, les évitements, les échanges réservés, les accords microscopiques, les sociabilités à l'état naissant » (Grafmeyer, 2004). Il était convaincu que l'observation de ces « micros » scènes était loin d'être banale, parce que « porteuse d'enjeux politiques » (Grafmeyer, 2004). Pour Joseph, cette méthode est « bonne » pour l'analyse des phénomènes sociaux (Joseph, 2015). Dans une situation où il s'agit d'« enquêter » au plus près des acteurs, ce sont eux qui observent, agissent et contrôlent les contextes et conséquences de leurs actes (Joseph, 2015). L'ensemble de ces individus est nommé par Joseph « communauté d'explorateurs », comparable au « public d'enquêteurs » de Dewey (2010). Ce qu'avance Joseph constitue un pont entre la philosophie pragmatiste et l'importance du travail de terrain dans la démarche ethnographique. Ainsi naît une véritable théorie du sujet doué d'interprétation, pour comprendre comment se « fabrique » la société.

Aujourd'hui, le pragmatisme se fonde sur l'expérience et l'interaction. Selon Joëlle Zask, l'adaptation entre individu et environnement relève d'une participation, dans la mesure où elle se situe entre d'une part les besoins de l'individu et de l'autre, les ressources que son environnement lui met à disposition (Zask, 2013). Il ne s'agit cependant pas d'un processus unilatéral où l'individu dépend de son environnement, car celui-ci peut le modifier, en puisant dans les ressources qui lui sont offertes et en mettant en œuvre ses capacités propres pour le changer (Zask, 2013).

⁶⁷ Il a notamment écrit sur Goffman (avec qui il s'était également lié d'amitié), mais a aussi fait connaître les œuvres de Simmel ou encore de Park et collaboré avec Cefaï (Grafmeyer, 2004).

« S'inspirer du pragmatisme, c'est promouvoir davantage encore l'enquête empirique dans le travail sociologique et dans le travail de la pensée » (Cefaï et al., 2015, p.3). Suivant cette citation de Cefaï et al., mon étude s'attache à mettre la priorité sur les données recueillies de manière empirique, de documenter l'expérience citoyenne des individus, ce qu'ils voient, ce qu'ils pensent et ce qu'ils font (Bidet et al., 2015) par les observations, les entretiens ou encore les analyses documentaires. Pour comprendre l'expérience citoyenne d'aujourd'hui, il paraît crucial de documenter la propre perception des individus, la manière dont ils se soucient des autres et du monde (Bidet et al., 2015). Ainsi, les principes du pragmatisme et de l'ethnographie se recoupent.

Les actes quotidiens possèdent une véritable dimension politique. Ils posent la question du bien-être commun. Ainsi, dépeindre l'expérience citoyenne permet de donner de l'ampleur « à ce qui trouble ou gêne, dégoûte, désole, scandalise, irrite, inquiète, ou encore à ce qui fait rire, est admiré, applaudi, moqué, dédaigné, à ce qui concerne, à ce à quoi l'on tient ou à ce qui attire l'attention, meut, pousse à se mêler, à s'avancer et à s'exposer, en public et en personne » (Bidet et al., 2015). Le pragmatisme offre la possibilité de voir ce qui se passe en public, lors des situations où est constitué et exprimé le sens du lien entre individus pour vivre en société (ce qu'ils peuvent mettre en œuvre ensemble, ce qui les mobilise, ce dont ils ont le sentiment d'être responsables) (Bidet et al., 2015).

Comprendre les prémisses de l'engagement, c'est accorder de l'attention au niveau « micro », aux situations a priori banales, du ressort du privé (Bidet et al., 2015). En s'intéressant à ce qui peut paraître anecdotique, on découvre des individus en interaction avec leur environnement, en perpétuelle expérimentation du monde. Pour reprendre les mots de Chaniel, « la démocratie est avant tout expérimentation, ou expérience » (Chaniel, 2002, p.90). En ce sens, les individus s'écartent d'un rôle passif dans la transformation du monde. Comme le préconisait déjà l'École de Chicago, dans cette perspective pragmatiste, ils sont considérés comme faisant partie d'un processus d'empowerment (Côté, 2015).

L'épistémologie et la voie sociologique que j'ai choisi d'emprunter, c'est-à-dire mettre l'accent sur l'agentivité des individus et dépasser la barrière entre communauté et société, guident mon approche méthodologique. Ce choix est particulièrement fécond

dans le cadre des clubs de sport de mon terrain de recherche. Sans tarder, arrêtons-nous sur la partie « technique » de l'enquête, c'est-à-dire sur la manière dont elle s'est déroulée concrètement, par induction analytique.

2.4 Méthode d'analyse

Pour atteindre l'objectif de ma recherche, je recours à l'enquête qualitative et à l'induction analytique. La particularité des méthodologies de ce type d'enquête est que celles-ci se basent sur des données subjectives, « sur les significations que les acteurs donnent à leurs propres vies et expériences ainsi que sur les différentes lectures qu'ils font de leurs mondes et du monde » (Anadon & Savoie Zacj, 2009, p.1). Les données sont donc complexes et imprégnées d'un contexte social et culturel (Anadon & Savoie Zacj, 2009, p.1). Principalement, l'enquête qualitative se déroule en trois phases : la description, l'analyse et l'interprétation des données (Wolcott, 1994). Par induction analytique, je vais dans un premier temps aborder chaque club comme une entité sociale autonome, afin de décrire au mieux leur socialité et en dégager un « style de groupe » (Eliasoph & Lichterman, 2003). Dans un deuxième temps, je comparerai chaque cas et pour terminer, dans un troisième temps, je parviendrai à une généralisation, grâce à l'étude de cas élargie proposée par Michael Burawoy (1998).

2.4.1 Induction analytique

La « théorie ancrée » (*Grounded Theory*), née dans les années 1960 aux États-Unis proposée par Barney G. Glaser et Anselm Strauss est une théorie qui invite à ne pas démarrer l'enquête avec une hypothèse définie, mais au contraire, de se concentrer sur la collecte des données. Ces deux sociologues ont mis en avant l'importance d'associer récolte de données et analyse, deux processus ayant pour finalité l'élaboration d'une théorie universelle. De mon côté, je me concentre sur une description minutieuse des phénomènes observés, tendant à me rapprocher lors de mon analyse « d'un ensemble de catégories réflexives ouvertes à fonction critique et opératoire » (Demazière & Dubar, 1997, p. 54).

L'induction analytique (ou analyse inductive) accorde la même importance aux données empiriques⁶⁸. Dans ses préceptes, on peut y lire que le traitement de celles-ci ne s'effectue pas de manière libre, les procédures « étant essentiellement guidées par les objectifs de recherche » (Blais & Martineau, 2006, p.3). À partir de données issues d'entretiens et d'observations, il s'agit de faire émerger des catégories. Pour reprendre David R. Thomas (2006), ce type d'analyse permet de réduire des données brutes en les transformant en catégories, d'établir des liens entre les objectifs de recherche et les catégories établies et d'en constituer un modèle scientifique. L'avantage principal de l'induction analytique est ainsi de « réduire la complexité » (Becker, 2002, p.328). Le but est de dégager le sens de cette complexité, suivant les interprétations du chercheur, en faisant émerger les catégories⁶⁹ (Blais & Martineau, 2006, p.15). Dans le cas de ma thèse, il s'agit de catégories thématiques, comme nous le verrons plus loin.

2.4.2 Comparaison et généralisation

Le « projet anthropologique » s'appuie sur deux principes qui lui sont consubstantiels, la comparaison et la généralisation, dans la mesure où il a dès ses origines été pensé comme opérant sur plus d'un terrain (Ghis Malfilatre, 2011). Pour pouvoir comparer, il s'agira tout d'abord d'effectuer une étude de cas dont découleront des styles de groupe (Eliasoph & Lichterman, 2003). Cette étape permettra ensuite de terminer l'analyse par une généralisation.

⁶⁸ « The primary purpose of the inductive approach is to allow research findings to emerge from the frequent, dominant, or significant themes inherent in raw data, without the restraints imposed by structured methodologies » (Thomas, 2006, p.238).

⁶⁹ La première étape de l'analyse de données est la catégorisation. Selon Pierre Paillé et Alex Mucchielli (2003), à la différence d'une « rubrique » ou d'un « thème », la catégorie permet d'« incarner l'attribution même de la signification » (Paillé & Mucchielli, 2003, pp.147-148), au-delà de la désignation du contenu. Ou dit autrement, c'est un « concept, de nature scientifique (ou un terme spécialisé), qui établit une relation (qui reste à définir) entre plusieurs autres concepts qui sont présents dans le phénomène à l'étude » (Baribeau, 2009, p.141). Les catégories doivent rester neutres. En somme, l'importance de la catégorie analytique est qu'elle qualifie une expérience vécue (Lejeune, 2014, p.78). La suite de l'induction analytique consiste en la construction de sous-catégories. Pour finir, cette méthode aboutit à une élaboration conceptuelle, « des propositions générales portant sur des classes entières de phénomènes » (Becker, 2002, p.179). Un mode d'analyse conceptuel réussi tend « à développer des modèles typiques idéaux » (Becker, 2002, p.179). Ces modèles typiques idéaux doivent reposer sur « un ensemble systématiquement relié de critères tournant autour d'une question centrale », l'ensemble étant « suffisamment abstrait pour s'appliquer à toute une variété de circonstances nationales et historiques différentes » (Freidson, 1994, p.32).

Étude de cas

L'induction analytique est ce qui va me permettre de traiter des cas, les uns après les autres, dans un premier temps et de procéder à une analyse comparative, dans un deuxième temps (Katz, 2010). L'analyse comparative proposée par Charles C. Ragin (1987) me permet en effet d'approfondir un nombre de cas limité (*most different cases*) et a l'avantage d'englober les aspects contextuels, mais aussi historiques des cas⁷⁰. Le sociologue américain a le souci de penser l'articulation entre le singulier et le général, voulant rendre compte de la complexité de chaque cas et aussi de la découverte d'une théorie valable pour tous les cas, c'est-à-dire d'une catégorie plus générale (Dodier, 1994, p.126). Il s'attache à comprendre comment lier les particularités de chaque cas, ceux-ci étant parfois très distincts (Dodier, 1994, p.127)⁷¹.

L'étude de cas possède deux avantages principaux. D'une part, elle permet des « conceptualisations riches » et de l'autre, elle ouvre à une compréhension meilleure de phénomènes sociaux de plus grande envergure (Buscatto, 2012, p.4). Outre le passage du niveau « micro » au « macro », l'étude de cas amène aussi à saisir les temporalités de chaque situation, « de connecter le présent au passé dans l'anticipation du futur » (Burawoy, 1998, p.5)⁷².

Il existe plusieurs façons de faire usage de l'étude de cas, comme l'avance Jean-Pierre Olivier de Sardan (1995). En effet, certaines mettent l'accent sur l'illustration, d'autres insistent sur la description et l'analyse de situations locales et de leurs significations ou à partir d'un cas pris comme référence, extrapolent pour produire analyses et théorisation (Olivier de Sardan, 1995). Dans le cadre de ma thèse, je me situe à cheval entre ces tendances, dans le sens où mon étude de cas est illustration et description, mais aussi montée en généralité.

⁷⁰ C'est aussi ce qu'avance Everett Hughes, qui aurait été le précurseur de la découverte de la théorie ancrée proposée par Glaser et Strauss. Il « préconise de comparer les données, de rapprocher des groupes séparés par une distance sociale, de varier les situations et les acteurs étudiés, car c'est cette méthode comparative qui permet au sociologue de construire ses propres catégories d'analyse » (Demazière & Dubar, 1997, p.53). Hughes reprend également à son compte des catégories « naturelles » pour les transformer en catégories dites « analytiques » (Demazière & Dubar, 1997, p.54).

⁷¹ Dans la même veine, Gary Thomas (2016) définit lui l'étude de cas comme une analyse de personnes, événements, décisions, périodes, projets, politiques, institutions et autres systèmes, effectuée sous un angle holistique à l'aide d'une ou de plusieurs méthodes. Le cas constitue donc le sujet de l'enquête et permet d'éclairer et d'expliquer un thème analytique ou un objet.

⁷² Ma traduction.

L'étude de cas permet donc la prise en compte d'éléments contextuels d'un terrain ethnographique. Concrètement, elle me permet de saisir chaque club de manière autonome pour en dégager le style de groupe. À partir des styles de groupe obtenus, je peux comparer chacun d'entre eux et parvenir à une généralisation empirique, suivant les préceptes de l' « étude des cas élargie » (Burawoy, 1998 ; Buscatto, 2012).

Styles de groupe

Pour comprendre et saisir comment se construit un point de vue critique sur le monde, il faut donc, d'un point de vue méthodologique, saisir une « culture en interaction ». Pour Eliasoph et Lichterman (2003), qui sont deux représentants emblématiques de la sociologie culturelle nord-américaine, « comprendre la culture, c'est découvrir comment il en est fait usage dans la vie de tous les jours » (Eliasoph & Lichterman, 2003, p.38). Pour dégager une culture en interaction spécifique à une communauté, ces auteurs ont développé le concept de « style de groupe ». Les styles de groupe s'analysent sous trois dimensions : les liens dans le groupe, les frontières du groupe et les standards discursifs. La première dimension, les liens dans le groupe, concerne les relations entre membres, avec les services qu'ils et elles se rendent mais aussi les obligations qu'ils et elles se doivent mutuellement. La seconde dimension, les frontières du groupe, se rattache aux limites du groupe, à la constitution d'une identité collective. Enfin, la troisième dimension, les standards discursifs, se rattache au langage exprimé au sein du groupe (Eliasoph & Lichterman, 2003). Pour eux, « ces trois dimensions sont capitales pour comprendre les façons dont un groupe filtre, incorpore et assimile des représentations collectives » (Eliasoph & Lichterman, 2003, p.26). À plus large échelle, l'étude de la « culture en interaction » permet de lever le voile sur les logiques des institutions qui non seulement s'approprient, mais aussi produisent et diffusent des représentations collectives (Eliasoph & Lichterman, 2003, p.36). Si je m'appuie sur les travaux de ces deux auteur·e·s, c'est parce que les clubs retenus pour ma thèse sont de véritables « analyseurs des contextes publics » (Eliasoph & Lichterman, 2003, p.36). Le sens et l'action des membres ouvrent sur de multiples possibilités de devenir citoyen·ne·s démocratiques (Eliasoph & Lichterman, 2003, p.37).

Généralisation

L'enquête sociologique se termine par la généralisation, une situation n'est jamais isolée et se rapporte toujours à un cadre plus large. Une situation, un objet ou un événement est un « morceau » spécifique du monde, l'expérience est « toujours déjà pétrie de généralité » (Dewey, 2006, p.128). Dans cette optique, une situation est un « centre de perspectives » (Berger & Gayet-Viaud, 2011, p.16). Un cas ne peut alors avoir de sens que s'il se rapporte à d'autres cas, pour permettre une comparaison et une généralisation (Ghis Malfilatre, 2011).

Le processus de généralisation consiste en le repérage de traits communs à des situations, des actions ou des événements, dans le but de les classer (Cefaï, 2012, p.41). Ce classement s'effectue tout en prenant en compte comment les enquêté·e·s généralisent par eux·elles-mêmes dans une certaine situation, en s'appuyant sur leurs propres catégories (de sens commun, professionnelles ou encore institutionnelles) (Cefaï, 2012, p.32). Une fois qu'il ou elle comprend comment les enquêté·e·s catégorisent et généralisent, le·la chercheur·e se doit également de saisir non seulement comment ceux·celles-ci agissent en conséquence, mais aussi « comment les parties impliquées les comprennent et les évaluent de manière différenciée » (Emerson, Fretz & Shaw, 2010, p.130). Issus du processus de généralisation, les concepts doivent sans cesse être interrogés, « mises à l'épreuve et raffinées », à l'aide des résultats empiriques, « base d'une connaissance du monde » (Becker, 2002, p.205).

2.5 Outils méthodologiques

Pour mener à bien mon analyse, j'ai recours à l'ethnographie et au style de groupe comme outils méthodologiques.

2.5.1 Une « double-ethnographie » : populaire et politique

Pour dessiner les contours de styles de groupe, je recours à l'ethnographie⁷³. La démarche ethnographique me permet non pas de considérer les filles comme des sujets « dominés » (et cela reviendrait à se référer à une sociologie hégémonique⁷⁴), mais de les voir comme des « actrices engagées, mobilisant des compétences, des savoirs et des idées » (Malatesta, Jaccoud & Golay, 2014, p.116). Ceci est également valable pour les enfants, qui ne sont pas des individus « passifs » et « en cours » de socialisation, mais qui, comme l'avance Corsaro (2005), disposent de leurs propres réflexions et avis (adhésion, rejet) sur les différentes dimensions de la vie.

La démarche ethnographique implique une immersion de longue durée et un véritable investissement des chercheur·e·s sur le terrain (Cefaï, 2010 ; Eliasoph, 1998, 2011 ; Lichterman, 1996, 2005). L'atout principal de l'ethnographie est qu'elle permet d'obtenir des données descriptives (Cefaï et al., 2012, p.36). Par les données descriptives issues des entretiens, observations et descriptions, l'ethnographie permet la production de théorie et de politique (Cefaï, 2012, p.52). Dans ma thèse, je suis une approche ethnographique dite « double ». Elle permet de rendre compte du populaire et du politique, à travers le fonctionnement interne et externe du club de loisir.

Pour le populaire, celui-ci se traduit en termes de sociabilités et de goûts. Je cherche à savoir comment au sein des clubs, les sociabilités se fabriquent et ce qu'elles signifient en termes d'engagement et de réflexivité, d'une part, et ce que ces goûts inspirent, d'autre part. Les réponses se trouvent ainsi dans les données acquises, données qui me permettent de décrire des modes de vie, des féminités, des apprentissages, etc. À titre d'exemple, lors de mes débuts de terrain, j'ai accordé une certaine attention aux bodys/costumes, mais aussi aux chorégraphies et à la musique utilisés par les athlètes, lors de compétitions mais

⁷³ « L'ethnographie n'est qu'un moyen au service d'une fin, à savoir la connaissance sociologique de la réalité sociale » (Parent & Sabourin, 2017). Certains préféreront l'usage du terme « sociographie » en référence à la sociologie. Le débat sur les frontières entre les disciplines est large et complexe.

⁷⁴ Voir l'article de Christophe Jaccoud, Dominique Malatesta et Dominique Golay intitulé « Breaking away from Hegemonic Sociologies in Order to Capture lesser Practices. An Illustration : Commitments of Juvenile and Women's Sports » paru dans *Non hegemonic sociologies : from contexts to practices* en 2015.

aussi lors des entraînements.

Pour le politique, je me focalise sur trois aspects. Tout d'abord, je m'arrête sur le fait de « se montrer ». Comment les clubs s'exposent et que se passe-t-il lorsqu'ils sont en public en tant que pratiques sportives, au travers des compétitions, mais aussi via d'autres « supports » comme les sites internet des clubs ? Comment les membres mettent-elles en scène des pratiques peu valorisées voire problématiques ? Elles vivent par là une véritable expérience politique, dans la mesure où leur apparition entre en conflit avec la norme dominante (les sports à statut plus « évident » médiatiquement, comme le football masculin, mais aussi quantitativement, par le nombre de licenciés dans le monde). En somme, je me demande comment les pratiques sportives « se montrent ». J'ai pour tâche de comprendre comment elles attirent l'attention de tiers sur les « scènes d'apparition » (Arendt, 1961). Je tente de saisir leur présentation, et la manière dont les membres de ces clubs deviennent des « publics d'enquêteurs » (Dewey, 2010), portant un jugement sur les valeurs de pratiques culturelles. En voyant les leurs comme problématiques, les membres vivent une véritable expérience politique. En décalage par rapport à la norme dominante, la dimension politique se trouvant justement dans la nature conflictuelle de ces apparitions. Concrètement, le twirling bâton, souvent associé à l'activité des majorettes, est un sport qui reste dans l'ombre voire qui est invisibilisé dans l'espace du sport (caractéristiques populaires, nombre mineur de pratiquantes en Suisse).

Le second aspect sur lequel je me penche est la « voice » des clubs. Proposé par l'économiste Albert O. Hirschman (1970), le triptyque « exit », « voice » et « loyalty » s'applique à la réaction du consommateur face à une baisse de bien ou de service. Dans une telle situation, le consommateur a le choix de défection (« exit »), de faire entendre son mécontentement (« voice ») ou de faire preuve de loyauté (« loyalty »). Ce qui m'intéresse est ici la « voix » des clubs. Comment ceux-ci se font entendre, s'expriment, par quels modèles discursifs, pour montrer leur avis, leur mécontentement.

Suivant Jacques Rancière (2003), le principe de l'égalité repose dans ce travail sur le fait qu'il peut être mobilisé par tout un chacun, « la démocratie est le mouvement

politique de l'égalité » (Rancière, 2015). Pour le philosophe français, revendiquer cette égalité fait partie du processus de l'émancipation, avec le refus de l'assignation des positions⁷⁵. Il paraît donc essentiel de s'intéresser aux actions des individus et au sens qu'ils donnent à ces actions pour comprendre non seulement leur propre subjectivation et émancipation (Tomès, 2022) mais aussi la manière dont ils revendiquent l'égalité. Dès lors, je me pose la question suivante : comment les membres construisent un « nous » pour faire face aux autres ainsi que le présupposé de l'égalité (Rancière, 2003) auquel ils aspirent ?

Enfin, le dernier aspect est de rendre compte de la façon dont l'expérience d'un engagement sportif et associatif permet, via la construction d'un point de vue, le *standpoint* de Dorothy Smith (1992), de cartographier le monde. Le phénomène nodal de ma thèse est la sportivisation du twirling bâton, qui amène à un décalage entre la pratique dans une ambiance de proximité et celle qui aspire à l'élitisme, ne prenant pas en compte ce qui se passe au niveau local. Je tente alors de saisir comment ce décalage est vécu, comment les membres des clubs apprivoisent la situation. Il existe une dissonance entre une certaine pratique du twirling bâton basée sur un lien de proximité et de familiarité et une aspiration à l'élitisme, délaissant les réalités locales des clubs.

Cefaï et al. (2012) résument clairement ce que l'ethnographie apporte lorsqu'il s'agit de saisir le politique. Dans une action quelconque, l'ethnographie permet de saisir quelles sont les ressources mobilisées (formes d'expérience, connaissances) par les individus pour faire face à une situation ainsi que leur appropriation de ces capacités (reconnaissance ou déni) (Cefaï et al., 2012, p.34). C'est ainsi que l'ethnographie invite à capter « les passages possibles de l'expérience ordinaire à l'engagement politique » (Berger & Gayet-Viaud, 2011, p.22).

Pour ethnographier des situations de participation politique, il est nécessaire de s'inscrire sur le terrain, de se familiariser avec ce que font les individus et le contexte dans lequel ils le font, de comprendre les espaces occupés et les temporalités (Cefaï et al., 2012, p.11). La possibilité de recourir à une observation directe d'« une

⁷⁵ Ce qu'il appelle le « partage du sensible » (Rancière, 2000).

dimension incarnée et contextualisée de l'expérience » (Cefaï et al., 2012, p.11) est une richesse, dans la mesure où les individus ne considèrent pas ces situations comme politiques⁷⁶. Opter pour une démarche ethnographique, ce n'est donc pas délimiter ce qui est politique et ce qui ne l'est pas d'emblée, mais c'est permettre à l'expérience d'en dessiner elle-même les contours (Berger & Gayet-Viaud, 2011, p.12).

Se trouve là toute la subtilité de mon terrain de recherche, les clubs de twirling bâton n'ayant aucune vocation explicitement politique. Pourtant, leurs membres sont bel et bien des « participants », au sens de Cefaï et al. (2012). Les individus participent à des univers de sens qui se construisent, s'initient à ce qui relève d'une expérience publique, apprennent la maîtrise de la catégorisation et de l'argumentation, mais aussi la coopération et la communication, éléments nécessaires à l'engagement dans un vivre ensemble commun (Cefaï et al., 2012). Ces éléments correspondent avec exactitude à ce que j'essaie de déceler au niveau du politique.

2.5.2 Observations, entretiens et analyses documentaires

Pour mener à bien cette double-ethnographie, il s'agit de recourir aux observations, aux entretiens individuels et collectifs, mais aussi de mobiliser des sources autres, comme les documents produits par les clubs à destination du public (flyers, site internet, etc.) ou encore les documents issus des médias (presse, télévision, etc.)

Travailler avec des acteur·rice·s dit·e·s « faibles »

Le twirling bâton apparaît comme un sport sujet au mépris social (traditionnalité, caractéristiques populaires). Les athlètes ont entre 4 et 20 ans et sont des filles, issues de milieux populaires et parfois, de la migration. Elles sont donc dans une situation de double vulnérabilité, d'autant plus que dans les quartiers populaires, les rapports de pouvoir entre filles et garçons sont plus marqués, les filles étant défavorisées (Malatesta & Golay, 2010, p.90). Par conséquent, je peux qualifier les athlètes de mon terrain d'« actrices faibles », au sens qu'en donne Goffman (1975). Celui-ci parle de faiblesse pour caractériser les individus « ayant fait l'objet d'une disqualification sociale

⁷⁶ James C. Scott (2006) parle alors d'« infra-politique ».

du fait d'un stigmat physique, moral ou groupal » (Payet, 2011). Ces actrices sont donc exposées au « jugement social » et posent diverses questions, comme celles du statut de leur parole ou du regard porté par le·la chercheur·e sur ces dernières.

Jean-Paul Payet (2011) met en évidence l'exposition accrue de ces acteur·rice·s « faibles », lorsqu'une enquête est menée sur leur situation, qui paraît en somme « indécente » selon lui. À la place d'offrir à ces individus minoritaires protection et couverture, étudier leur terrain les vulnérabilise davantage en les découvrant à la vue de la société. Toutefois, malgré cette exposition, Payet propose de ne pas voir en l'acteur·rice faible uniquement un « individu affaibli », « la notion théorique n'est pas l'équivalent de la catégorie descriptive » (Payet, 2011). Cette proposition est au cœur de ce que je démontre dans ma thèse. Les athlètes de twirling bâton ne sont pas des « actrices faibles », dans le sens où elles ne disposent pas de capacités sociales ou cognitives pour appréhender le monde mais au contraire, celles-ci disposent d'une agentivité qui leur permet d'interpréter le monde et de construire leur propre identité.

Travailler avec des enfants : pourquoi et comment c'est possible

Quel statut accorder à la parole d'enfants ? Loin d'être des sujets passifs, ils intègrent des représentations, des normes et des valeurs de leurs aîné·e·s. En effet, d'après les mots de Delalande (2010), « les enfants s'aménagent des pratiques, des croyances et des rêves en marge du temps que nous, adultes, leurs consacrons » (Delalande, 2010). La compréhension du monde qu'ils se façonnent vient d'une part de l'éducation, mais surtout, eux-mêmes participent activement à leur « fabrication », perceptible dans des moments passés entre pairs, parfois invisibles ou peu valorisés aux yeux des adultes. Durant ces moments, ils refont le monde et produisent une culture enfantine essentielle à leur identité (Delalande, 2010). Ayant appris des valeurs et des règles chez les adultes, les enfants les soumettent à l'épreuve pour valider ou rejeter leur utilité dans le règlement de leurs conflits. C'est ainsi que les enfants acquièrent des compétences sociales et s'approprient des normes et valeurs de la société (Delalande, 2010). Isabelle Danic (2008) parle « des » cultures enfantines, au pluriel. Selon l'auteure, il n'existe pas une culture enfantine figée, résultat de l'accumulation de pratiques et de représentations. Au contraire, la réinterprétation des

savoirs adultes est un processus permanent et une « réalité disparate » (Danic, 2008)⁷⁷.

L'observation des trois clubs s'est faite en parallèle. L'investissement sur le terrain a permis de saisir les divers statuts et rôles assignés aux membres des clubs, engagées les unes envers les autres, à travers les discours et la dynamique de l'action collective. Ainsi, il a également été possible de déceler la dimension affective des relations et les intensités avec lesquelles les membres se livrent à la pratique de leur sport. Il s'agit de procéder par observations directes des entraînements, des compétitions, des fêtes de club, de fin d'année, de fin de saison, etc. L'observation est une excellente façon d'obtenir des « preuves » sur ce qui anime les individus, ce qui les pousse à l'action (Bizeul, 2007, p.88).

Le désavantage des travaux contemporains sur la vie associative se situe dans l'analyse uniquement discursive de ceux-ci. C'est d'ailleurs un problème que Cefaï et al. (2012) pointent du doigt. Les phénomènes de participation ne sont souvent pas appréhendés sous un angle ethnographique, mais sous forme « qualitative », c'est-à-dire que les chercheur·e·s recourent souvent uniquement aux entretiens. Cette exclusivité s'avère problématique, car détachés du contexte, ils sont insuffisants à la compréhension d'une situation. En effet, les gestes peuvent eux aussi être des indices du social, en ce qu'ils indiquent des points de vue et des positionnements.

Des entretiens individuels de type compréhensif (Kaufmann, 1996) ont été réalisés avec les personnes investies dans l'encadrement ou le soutien de l'activité. L'entretien compréhensif est une approche qui peut être tout à fait intégrée dans la démarche ethnographique, étant donné qu'elle a pour mission de comprendre le sens que les interlocuteur·rice·s donnent à des catégories. Elle s'éloigne ainsi de la traditionnelle méthode du questionnaire en sociologie⁷⁸. Ces données sont utiles pour préciser et vérifier la description de la socialité sportive observée. Aussi, à partir du point de vue des membres adultes des clubs et de la fédération, j'ai pu

⁷⁷ Ces deux auteures, Danic et Delalande, ont le point commun d'avoir démontré la légitimité, la validité de la parole d'enfants, via leur recherche en milieu scolaire.

⁷⁸ Bien entendu, il existe des « dérives subjectivistes » (Kaufmann, 1996, p.26) que le·la chercheur·e doit éviter. De toute évidence, il y a dans ce type d'enquête, un « empirisme irréductible » (Kaufmann, 1996, p.26).

recueillir l'expérience vécue et le rapport à l'égard de l'institution en question. Les paroles recensées permettent aussi de saisir une justification de la valeur sportive, une recherche de reconnaissance du twirling bâton.

Les entretiens pouvaient prendre une couleur biographique. L'entretien biographique⁷⁹ comporte de nombreux avantages. Il « oriente l'entretien vers des objectifs plus modestes mais plus clairs » (Peneff, 1994, p.31), comme la recherche de données factuelles (telles que lieux, dates, conditions), les réflexions sur des événements particuliers, le suivi des processus de longue durée (scolarisation, engagement) (Peneff, 1994, p.31). L'avantage de l'entretien biographique réside, selon Daniel Bertaux et Isabelle Bertaux-Wiame (1980), dans le fait qu'il apporte une dimension historique (Bertaux & Bertaux-Wiame, 1980, p.209), c'est-à-dire une temporalité aux observations⁸⁰. Bertaux et Bertaux-Wiame se sont appuyés sur l'entretien biographique pour amener les interlocuteurs de leur terrain de recherche à décrire leurs pratiques. Selon les auteurs, la description des pratiques est un bon révélateur de rapports sociaux (Bertaux & Bertaux-Wiame, 1980, p.207)⁸¹. Elle est une dimension reprise dans ma recherche, dans la mesure où certaines données ne peuvent être acquises par observations (notamment dans la sphère familiale).

La parole des plus jeunes est facilitée par les entretiens collectifs (Golay & Malatesta, 2012). L'entretien collectif est utilisé à différentes fins, pour identifier, définir des besoins, et mettre en place un programme précis d'intervention⁸². Il peut être utilisé au sein d'un groupe homogène (composé d'individus aux caractéristiques/compétences similaires) ou hétérogène (composé d'individus aux

⁷⁹ L'entretien biographique n'est pas l'outil principal de ma recherche. Comme précisé, je m'intéresse aux associations et non aux parcours individuels. Je le mobilise avec un nombre restreint d'interlocutrices seulement, afin qu'elles puissent me renseigner sur l'histoire du twirling bâton en Suisse et le rapport personnel qu'elles entretiennent avec la discipline.

⁸⁰ Je relève ici que comme d'autres approches, l'approche biographique a soulevé des critiques dans le milieu. Je pense notamment à Bourdieu (1986) et « l'illusion biographique », où il reproche à celle-ci de laisser pour compte l'objectivité, que ce soit des relations ou des structures. Aussi, pour éviter tout subjectivisme, il est nécessaire de recouper ces entretiens avec d'autres sources.

⁸¹ Bertaux et Bertaux-Wiame (1980) ont mené une étude sur les boulangeries en France. Ils se sont intéressés aux rapports sociaux qui sous-tendent l'activité des employés de la boulangerie.

⁸² Ces informations ont été recueillies lors d'un atelier scientifique sur l'entretien collectif, « Planète Recherche » à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne HETSL, donné par Sylvie Tétreault, ergothérapeute. Bien que la recherche en ergothérapie diffère de celle en sociologie, j'ai trouvé certains aspects tout à fait pertinents et transposables à la méthodologie de ma thèse.

caractéristiques/compétences différentes). L'avantage de cet outil est que les interlocuteur·rice·s peuvent s'approprier un certain pouvoir d'agir, dans un environnement sans contraintes⁸³. C'est la raison pour laquelle les entretiens menés avec les enfants sont collectifs⁸⁴. Dans la mesure où ils et elles s'inscrivent dans une « dynamique de groupe » (Golay & Malatesta, 2014, p.75), ces entretiens « permettent de saisir les prises de position en interaction et favorisent ainsi la mise à jour de significations partagées et de désaccords dans le cadre de la discussion » (Golay & Malatesta, 2014, p.75). L'importance accordée aux discours est primordiale, mais le langage corporel est lui aussi indice non négligeable.

En effet, les interactions entre interlocuteur·rice·s ont une importance capitale dans la compréhension de la dynamique et la production de sens d'un groupe : qui intervient, avec quel argument, mais aussi les « tentatives de marginalisation de certaines positions », « l'évitement du désaccord sur certains sujets » ou au contraire, sa facilitation. Tout cela permet d'attraper les processus sociaux en cours (Duchesne & Haegel, 2008, pp.42-43).

Afin de rendre la situation d'entretien la plus « fluide » possible, j'ai regroupé les filles par deux, trois ou quatre selon leurs affinités (je leur ai laissé le choix) afin que la conversation aille de soi, soit empreinte de spontanéité (Duchesne & Haegel, 2008, p.23). De la sorte, je peux discuter autour de thèmes et de points de vue. En effet, la question des affinités semble jouer un rôle prépondérant dans le succès de l'entretien collectif. En étant proches, les jeunes filles « seront dissuadées d'entrer dans le rôle de porte-parole, du moins dans la mesure où celui-ci risquerait de les mettre en porte-à-faux avec ce qu'elles sont réellement, dans la vie ordinaire, face aux autres personnes du groupe » (Tschannen, 2010, p.17). Des discussions autour de thèmes divers ont permis de dégager des points de vue et les grandes lignes d'une expérience vécue en commun (Duchesne & Haegel, 2008). Sophie Duchesne et Florence Haegel (2008) mettent justement le doigt sur l'objectif de l'entretien collectif, qui n'est non pas de donner une explication sur ce qui se déroule

⁸³ À ce propos, voir l'ouvrage de Sylvie Tétreault et de Pascal Guillez (2014), *Guide pratique de recherche en réadaptation* aux éditions De Boeck.

⁸⁴ Aussi, Court (2010) relève qu'aucune enquête auprès d'enfants n'a été faite par entretien individuel (Court, 2010, p.36). De plus, Delalande (2001) précise que les enfants ont également une durée d'attention moindre que chez l'adulte.

dans un groupe, mais de comprendre ce qu'ensemble, les individus produisent (Duchesne & Haegel, 2008, p.20). Ce type d'entretien permet de révéler ce qu'il y a de commun, au sens, aux modèles culturels ainsi qu'aux normes (Duchesne & Haegel, 2008, p.38).

Les éléments sur lesquels je me suis appuyée pour construire les grilles d'observation et d'entretien sont principalement les interactions à l'intérieur (entre enfants, entre enfants et adultes, entre adultes) mais aussi à l'extérieur du club ainsi que l'histoire, les finances, les membres, l'entraînement, les chorégraphies et les costumes. Ces éléments me permettent de penser la socialité propre à chaque club, ses principes, valeurs, codes, langage, cadre éthique et engagements associés à un agir et en l'occurrence à une émancipation qui réside « dans le jeu des pratiques guidées par la présupposition de l'égalité de n'importe qui avec n'importe qui et par le souci de le vérifier » (Rancière, 2003).

J'accorde également une importance à d'autres sources telles que les documents produits par les clubs eux-mêmes à destination interne ou du public (réseaux sociaux⁸⁵, flyers, site internet), par l'institution faïtière qu'est la FSTB (règlements, résultats des championnats) et par les médias (presse, télévision, etc.). Ces médias me permettent de saisir les stratégies de visibilité des clubs et de la Fédération, mais aussi l'organisation et le fonctionnement du twirling bâton suisse.

Mes données s'acquièrent par observations, entretiens et analyses documentaires en parallèle. Ce croisement des données est le principe même de la « triangulation » (Olivier de Sardan, 1995). Je choisis de combiner plusieurs techniques de récolte de données, pour penser les divers biais qu'elles pourraient rencontrer, afin d'assurer le plus de justesse dans les résultats (Mucchielli, 1996, p. 261).

La démarche ethnographique permet une prise en compte des éléments internes, externes mais aussi historiques et contextuels d'un club. Elle est aussi au fondement de l'étude de cas, qui me permet de compléter mon analyse. Il est

⁸⁵ Le chat, le forum, bref, les discussions en ligne, selon Cefaï et al. (2012), « façonnent, dans la temporalité des échanges communicationnels, l'expérience de collectifs, moyennant des procédures d'identification et de reconnaissance, d'acceptation et d'exclusion » (Cefaï et al., 2012, p.30).

convenu d'appréhender chaque club comme un groupe social autonome, pour pouvoir décrire la socialité spécifique de chacun afin de mettre en valeur la complexité d'un cas. L'étude de cas rendue possible grâce à l'ethnographie m'a permis ainsi non seulement de cerner les styles des clubs, mais aussi d'observer si la nature du loisir influence la manière des clubs de « faire société ».

2.6 Articulation / contribution scientifique au projet de recherche FNS

Le projet FNS, mené entre 2015 et 2020, Division I, intitulé *Faire « petite société » par l'activité de loisir. Une ethnographie de la vie associative dans les clubs sportifs de proximité*, dirigé par Dominique Malatesta et Christophe Jaccoud, s'articule autour de trois grands postulats. Premier postulat : des clubs sportifs, entendus comme des configurations d'association, exercent un rôle actif dans la construction de personnalités sociales compétentes, et ceci dans une perspective qui se situe hors de l'usage traditionnel du paradigme de l'intégration sociale. Deuxième postulat : des sujets engagés dans une activité de loisir sportif font une *expérience du monde*, de la société, de son organisation et des rapports de pouvoir qui la structurent. Troisième postulat : des structures associatives ordinaires contribuent à *faire société*, c'est-à-dire qu'elles font coulisser entre la petite société qu'est le club et la grande société. Elles participent de ce fait à l'édification d'un espace public pluriel et intégré.

Ma thèse en lien avec la recherche citée, s'inscrit donc bien évidemment dans cette perspective sociologique générale. Elle s'en écarte toutefois mais entend contribuer, à travers l'attention à d'autres focales, à la soutenir et à la documenter. J'aimerais ainsi mettre en valeur trois éléments qui constituent l'originalité de mon travail de thèse. En premier lieu, l'attention portée à une seule activité sportive, le twirling bâton (le projet FNS a pour terrain ethnographique les clubs/sections de deux sports : le twirling bâton ainsi que le football féminin), que ses caractéristiques installent dans un espace sportif et socio-culturel particulièrement original. Cette centration sur une seule activité me permet d'appréhender au plus près, et suivant les principes de l'étude de cas, les parcours de vie et d'engagement des interlocutrices. En second lieu, l'accent mis sur la dimension du *populaire*. J'identifie dans quelle mesure le twirling bâton relève d'une activité sportive

marquée par les traits spécifiques du populaire ; mais aussi de comprendre comment ces attributs viennent configurer une vie associative en particulier. Enfin, et en troisième lieu, je dégage précisément les styles de groupe spécifiques qui découlent de cette vie associative particulière, en mettant en avant ce que la socialité produite ici peut engendrer en termes de connaissance du monde et, secondairement, d'apprentissage d'une compétence politique.

2.7 Quelques mots sur la posture de chercheur·e

Menée entre 2015 et 2020, mon étude recouvre les saisons sportives. Il s'agit donc d'une immersion de longue durée où j'ai pu développer des liens plus ou moins étroits avec mes interlocutrices. En effet, la relation que j'ai entretenue avec les enquêtées sur mon terrain de recherche était particulière. J'y consacre ici quelques lignes dans la mesure où celle-ci a énormément questionné non seulement ma posture de chercheuse, mais également la légitimité de certaines données recueillies. Il était clair que posséder un journal de terrain était indispensable. Au lieu de se questionner sans cesse sur mon statut académique dans n'importe quelle situation « ambiguë », mon journal de terrain m'a aidé à distinguer les données dont la scientificité est « brute » des données qui a priori, seraient écartées de mon analyse mais qui au contraire se sont retrouvées dans mon étude, grâce au processus de réflexivité que j'ai mené continuellement.

D'emblée, les sujets de l'enquête m'ont intégrée dans leur communauté. Le tutoiement s'est rapidement installé, tout comme les étreintes ou autres gestes du ressort du familial. Pour ne mentionner que quelques exemples, on m'a invitée à dîner au restaurant, on m'a raccompagnée jusqu'à la gare en voiture, j'ai fait des entretiens à domicile, j'ai reçu des « invitations » sur les réseaux sociaux... Ci-dessous, les mots d'Elise, présidente technique du club B, illustrent la manière dont les membres me considéraient :

Voyant que je reste debout, Elise me dit « assieds-toi hein, fais comme chez toi ». (Observation, club B, 26.01.16)

Migrante de la deuxième génération aux origines asiatiques, j'ai été également confondue à maintes reprises par des membres de clubs avec Samantha, monitrice

vietnamienne du club C et d'ailleurs seule membre de la Fédération typée de telle manière. Il m'est donc arrivé des situations plutôt comiques. Lors d'un événement sportif, je me suis retrouvée face à une personne inconnue à discuter avec elle après qu'elle m'ait abordée en me tutoyant. Je répondais à des interrogations telles que « ça va depuis tout ce temps ? », ce qui m'a déconcertée. Aussi, l'ancienne présidente du club C m'a envoyé un message par erreur sur mon portable en terminant par « bisouxxx », ce qui m'a quelque peu surprise. Elle m'apprend en rigolant par la suite que la destinataire du message n'était autre que Samantha qui est enregistrée sur son portable sous son nom vietnamien.

Il y a également une confiance qui s'installe au fil du temps. Lors d'une compétition, la présidente du club C me demande de garder les affaires de ses enfants ainsi que les siennes. Ou encore, je me suis retrouvée par moment dans des situations où l'on me voyait comme une confidente. En effet, certaines membres de clubs me faisaient part de faits ou de leur opinion en insistant que leurs propos devaient être tenus au secret. En résumé, cette sollicitude que m'offraient les membres des clubs et de la Fédération m'a un peu effrayée, dans le sens où j'appréhendais de voir ma posture objective de chercheure réduite à néant, au fil de mon investigation.

Il m'est arrivé de tomber sur des récits délicats, comme le tableau d'une famille recomposée ou encore déchirée géographiquement par l'impossibilité d'un regroupement familial en Suisse, situations évoquées par de jeunes athlètes lors des entretiens collectifs. J'ai choisi de ne pas exposer ces extraits retranscrits par acquit de conscience. Certains récits d'enfants m'ont mis face à mes limites en tant que sociologue. Je me suis effectivement posé des questions sur les tâches qui m'incombent, notamment le respect de la vie privée ou la dénonciation. Il est arrivé que l'on me demande de ne pas divulguer certains propos. À la place, j'ai choisi plutôt de prendre ces éléments pour alimenter ce que ces clubs nous apprennent de leur fragilité et de celle des vies de leurs membres.

Il m'est effectivement arrivé des épisodes que je qualifie d'inconfortables. L'amitié que me témoignaient les membres de clubs peut susciter la suspicion chez des parents, sur mon rôle au sein du club, étant donné que je ne suis ni encadrante, ni pratiquante, ni parent d'une athlète. Les quelques extraits ici illustrent cet inconfort méthodologique.

Ils relatent mon vécu de la fête du club B fin juin, remplaçant une compétition à laquelle le club ne voulait pas prendre part. Le hasard a fait que je me suis retrouvée à la table d'une maman qui n'hésitait pas à exprimer le peu de plaisir qu'elle avait à participer à cette journée. Avant de se pencher sur notre conversation, je reviens dans les lignes suivantes avec un extrait d'observation sur la façon dont j'ai été accueillie ce jour-là :

Le repas, livré par un traiteur est de 25 francs par personne, café et thé 1 ou 2 francs. Carine [présidente] est montée entre temps. Certains parents vont payer, mais Carine me dit qu'elle me prend [paie] tout. Je lui dis que je suis quand même mal à l'aise, mais celle-ci me dit que c'est tout bon. (Observation, fête du club B, 26.06.16)

J'ai donc rencontré une maman de manière totalement fortuite à cette fête. Lors du repas, nous étions assises à la même table. Je l'entendais discuter avec une autre dame, sur le prix du plat qu'elle juge « cher quand même », tout en espérant que la fête ne se termine pas à 15h « quand même, en plus il fait beau ». De mon côté, j'étais assise entre quelques athlètes, qui me parlaient de leurs vacances d'été et des membres de leur famille qui pratiquent également le twirling bâton.

Je décide d'entamer une conversation avec cette maman, qui même avant toute interaction avec moi, m'a donc parue hostile. Celle-ci n'a pas eu connaissance de l'étude que je mène et ne comprend pas le niveau de formation dans lequel je me situe :

Je me lance et me présente. Je lui [maman d'une athlète] dis que nous [l'équipe de recherche] avons commencé notre étude si elle se rappelle et que sa fille participe. Elle ne se souvient pas, ni même de la demande écrite [accord parental]. J'explique que je viens de la HES et de l'université. Elle ne comprend ni ce qu'est une recherche (« ça va donner quoi ? ») ni que l'on puisse être à l'université sans être une « vraie » étudiante (en suivant des cours, en ayant des examens). Elle finit par dire « vous êtes au collège, quoi » et que j'ai les vacances. Je n'insiste pas. Elle ne parle pas sur un ton bienveillant, mais presque méprisant. (Observation, fête du club B, 26.06.16)

J'apprends par la suite en discutant avec elle qu'elle considère la pratique du twirling bâton par sa fille comme une contrainte qui demande beaucoup de temps et de logistique. Aussi, celle-ci me questionne sur ma participation financière au diner, ce qui ne fait que renforcer mon sentiment d'illégitimité à ses yeux. J'ai eu le sentiment que la façon dont Carine m'a accueillie me prêterait aux yeux de cette maman :

Elle me dit que je ne vais pas continuer mon étude avec Vana [sa fille], car elle va la faire arrêter [le twirling bâton] l'année prochaine. Je demande pourquoi. Elle m'explique que ça demande beaucoup d'investissement, trois fois par semaine mais qu'heureusement, elles habitent à côté. Par exemple, aujourd'hui, son mari a un pique-nique de famille et elle, elle se voit obligée d'être ici. Elle me dit que Vana n'a pas envie d'arrêter, mais donne l'air de ne pas s'en préoccuper. Elle me demande si ça ne me dérange pas d'être là comme il fait beau, si j'ai dû payer 25 francs (décidément) et termine par « faut être courageux » concernant mes « études » (le mot « thèse » ne lui ayant pas fait écho) et que « quand même, moi j'ai trois gamins alors voilà ». (Observation, fête du club B, 26.06.16)

La maman de Vana souligne l'investissement important des parents dans les clubs de twirling bâton. Toutefois, celle-ci exprime son agacement, par ce que l'activité de sa fille implique. La situation décrite précédemment témoigne de la confrontation entre deux mondes, celui du sujet de l'enquête et celui de l'enquêtrice. Plus encore, elle demande un effort de la part de la chercheuse pour éviter tout jugement. La maman de Vana se construit elle aussi une image de moi, chercheuse (privilegiée, intellectuelle). Comme l'a relevé Cefaï (2010), les sujets eux aussi classent les enquêteur·rice·s. Ici s'opèrent des stratégies d'évaluation (de ma personne et de mes études) et de justification (de sa personne et de son désintérêt pour le club).

Me retrouver à expliquer ma position et mon travail à une maman qui visiblement, ne comprenait pas et exprimait finalement peu d'intérêt à mon égard, m'a donné un sentiment étrange, me sentant bousculée dans mon rôle, incomprise, illégitime d'être là, voire méprisée. Ces situations remettent en question fortement la posture du·de la chercheur·e et de l'interprétation de telles données. L'interrogation sur la validité de tels résultats m'a préoccupée, avant que je ne m'aperçoive qu'il s'agit là à nouveau d'un élément qui nous apprend davantage sur les existences des familles et leur quotidien.

Être intégrée dans un régime d'entre-soi s'est avéré difficile. Qu'elles soient plutôt plaisantes ou au contraire, dérangeantes, certaines situations poussent le·la chercheur·e dans ses retranchements. Je me devais de réfléchir sur la scientificité de mon enquête, je devais sans cesse garder mes hypothèses en tête et ne pas me perdre dans une autre temporalité que celle de l'enquête. En effet, le piège à éviter était de se retrouver dans une logique individuelle et non collective. S'engager dans

de tels milieux, c'est non seulement se confronter à des associations, mais aussi à des points de vue individuels.

Enquêter « à domicile » est une tâche ardue, notamment lorsqu'il s'agit d'aller à la rencontre de petites communautés. Les formes de vie et l'activité qui les caractérisent, qui gravitent donc autour d'attributs de genre et du populaire, ne font que renforcer leur faible reconnaissance. L'hospitalité empreinte de sympathie et de chaleur offerte par les enquêté·e·s induisent de manière quasi automatique l'empathie des chercheur·e·s (Ly & Zannin, 2020, p.32). La question est de savoir si une trop grande proximité peut nuire à l'enquête, ce à quoi je réponds par la négative. En devenant soi-même sujet d'enquête, c'est-à-dire en prenant part à l'activité et à la vie des clubs, la dimension personnalisée de l'enquête, au contraire, a mis en lumière une agentivité et un type de socialité propres aux clubs (Ly & Zannin, 2020, p.40). L'enjeu est dès lors de réfléchir sur la valorisation de la parole des enquêté·e·s car les histoires et les avis personnels qu'ils et elles relatent ne sont pas que « simples bruits » mais possèdent une valeur scientifique (Ly & Zannin, 2020, p.41).

Partie III

Résultats de l'étude

Introduction

En introduction de cette partie consacrée aux résultats, je vais rappeler mon hypothèse et mes objectifs de recherche, qui constitueront le fil rouge des chapitres suivants. Mes résultats se présentent en deux temps. Tout d'abord, il s'agit d'organiser et de présenter les données, de décrire le paysage du twirling bâton suisse et les clubs sous forme d'études de cas. Ainsi, il est possible d'avoir une vue d'ensemble de l'institution sportive et des trois clubs sélectionnés. Ensuite, il est question d'analyser les données à l'aune des trois dimensions centrales de la thèse : l'association, le populaire et le politique.

Hypothèse et objectifs de recherche

Mon hypothèse de recherche est la suivante : les clubs sportifs à composantes populaires, par leurs sociabilités et par l'activité proposée, peuvent constituer des lieux d'une expérience politique entendue comme acquisition d'un point de vue sur le monde, sur ses injustices et sur certaines modalités de déni de reconnaissance.

Mes objectifs sont de comprendre d'une part, la manière dont des associations sportives qui ne s'inscrivent pas dans le système de contraintes de l'élite sportive produisent des principes, des interactions, des liens, mais aussi des flux de significations, des codes et des langages, un type de socialité ou encore des « styles de groupe » constitutifs d'une socialité spécifique; et de l'autre, l'ensemble des conditions sous lequel ces socialités peuvent produire une capacité d'interprétation du monde ou dit autrement, la manière dont une vie associative populaire «fabrique» du politique.

De la parade festive au sport institutionnalisé

Dans le temps consacré à l'organisation des résultats, je suivrai une logique dite de l'« entonnoir ». Premièrement, je reviendrai rapidement sur les politiques sportives et sur l'engagement associatif sportif en Suisse. Deuxièmement, je présenterai les origines du twirling bâton. Grâce à un travail d'archives approfondi, via des coupures

de presse, je ferai un retour sur l'histoire suisse de cette pratique sportive. Nous verrons que ses origines chronologiques et historiques sont floues. Cependant, nous comprendrons comment l'activité des majorettes s'est popularisée et comment le twirling bâton est apparu, sur l'échelle mondiale et ensuite au niveau suisse. L'historiographie de la discipline permet ainsi de donner du sens à la pratique telle qu'elle se présente aujourd'hui. Troisièmement et dernièrement, je restituerai mon ethnographie et passerai en revue les trois clubs de ma thèse sous forme d'études de cas suivant des éléments spécifiques.

S'engager dans un club de twirling bâton

L'analyse des données se fait donc sous trois angles que sont l'association, le populaire et le politique. La décision de séparer ces trois angles a pour objectif la clarté des propos car il va sans dire que ces angles se recoupent, comme je l'ai déjà avancé dans la partie théorique de ma thèse. Chaque chapitre contient des extraits de données des trois clubs confondus et représente une thématique spécifique.

Un premier chapitre est consacré à la transmission des savoirs sportifs et la constitution du collectif. Le focus sera mis sur l'entraînement et son déroulement. Entre apprentissage par mimétisme, ajustements corporels et corrections verbales, tout un langage et des gestes propres au twirling bâton et à chacun des clubs se dessinent. Ces codes ne sont pas que le résultat de l'assimilation d'une certaine pédagogie. Au contraire, je montrerai qu'ils contribuent au renforcement d'un entre-soi exclusif.

Deux chapitres abordent l'univers du populaire, le cœur de ma thèse. Dans le premier chapitre sont décrites et discutées les sociabilités puis, dans le second, les goûts, en dépassant l'analyse des milieux populaires uniquement en termes de classes sociales. Se prendre dans les bras, s'insulter en étant hilare, aimer la couleur rose, les paillettes, prêter une attention particulière à son apparence, cette intimité par les gestes et par la parole ainsi que cet attrait pour des goûts populaires et féminins traditionnels ont une véritable signification symbolique pour les membres des clubs.

Le politique concerne le dernier chapitre. En effet, nous sortirons de l'entre-soi pour aborder l'aspect public du twirling bâton, notamment dans son rapport à l'institution,

mais aussi dans son rapport à la société et ce qu'il revendique en termes d'attentes de reconnaissance. La sportivisation du twirling bâton apporte un éclairage particulier à ce sujet.

Elle permet de soulever les « bémols » de l'univers du twirling bâton. Si la proximité est fortement mise en avant dans cette partie analytique, il n'empêche que les clubs renferment parfois des conflits. Il sera question dans ce chapitre des « menaces » sur les clubs, les épreuves communes auxquelles ceux-ci se soumettent, à savoir non seulement une sportivisation accrue, mais aussi des relations interpersonnelles électriques ainsi que des comportements qui dévient des principes moraux des clubs.

1. De la parade festive au sport institutionnalisé : devenir et être membre d'un club de twirling bâton

L'objectif de cette partie est de cerner le twirling bâton, de donner du contenu à cette pratique dont on a peu ou pas connaissance. Du « curling » ? Du « tuning » ? Les « majorettes » ? Les doutes à l'évocation de ce sport sont monnaie courante. Loin de se cantonner aux parades militaires d'antan propres aux majorettes, le twirling bâton possède de multiples facettes.

Les lignes suivantes sont dédiées à la structure associative et sportive en Suisse, à l'implémentation du twirling bâton dans le pays et aux études de cas des trois clubs sélectionnés. En passant d'un niveau macrosociologique à un niveau microsociologique, il s'agit d'une organisation et d'une présentation « en entonnoir ». En opérant de la sorte est facilitée la compréhension des caractéristiques de cette activité. Dans une société où les pratiques sportives ne cessent de se diversifier, ce premier volet de l'analyse montre comment les engagements « classiques » dans le sport persistent, via la constitution d'un entre-soi communautaire en adhérant à un club et par la prégnance de valeurs traditionnelles, notamment relevant du populaire et du féminin.

L'examen des données empiriques montre qu'organiser et présenter les données d'une telle activité demandent une flexibilité de l'esprit, tant les paramètres contextuels

à prendre en compte pour tracer l'histoire, que ce soit des premières sociétés de majorettes en Suisse ou de la genèse du twirling bâton, sont nombreux et parfois incertains. Néanmoins, ce premier volet a le mérite de mettre en lumière non seulement une pratique méconnue et la façon dont elle s'est institutionnalisée, mais aussi le contexte sociétal dans lequel elle s'inscrit ainsi que la manière dont son historique l'influence.

1.1 Déclinaison sportive et culture associative en Suisse

La sociabilité définie par les historiens Hans Ulrich Jost et Albert Tanner respecte deux critères : elle doit avoir un rapport avec l'espace public et celle-ci doit être « reliée à un minimum de structures sociales explicites et ordonnées » (Jost & Tanner, 1991). Pour les auteurs, les faits associatifs sont par conséquent au cœur des sociabilités. Dans son étude consacrée aux sociétés suisses, Jost explique les origines bourgeoises des premières associations, du 18^e au 20^e siècle. Histoire des faits associatifs et de la bourgeoisie se recoupent alors dans les différentes études menées sur les sociabilités. Par conséquent, des sociabilités de groupes spécifiques, telles que celles des classes ouvrières et celles des femmes tombent aux oubliettes. En s'intéressant effectivement à l'espace public bourgeois, les sociabilités féminines sont invisibilisées, puisque la présence des hommes y est prédominante et que les femmes sont confinées dans l'espace privé.

Jost montre que le taux de sociabilité et d'associationnisme en Suisse est des plus élevés au 19^e siècle. Le nombre de sociétés, entre 30'000 et 50'000 par rapport à une population qui double, de 1,7 à 3,3 millions d'habitant·e·s en un siècle, est énorme. Les faits associatifs jouent un rôle social considérable, ayant plus d'impact que les structures politiques et l'État moderne, qui n'apparaissent que plus tard (Jost, 1995). Sachant que les sociétés participent à l'établissement de l'espace public bourgeois, elles jouent également un rôle dans les discussions autour du libéralisme. Ce rôle s'est modifié avec la création de l'État moderne, où il s'agit pour elles d'opérer en tant qu'intermédiaire entre le citoyen et le gouvernement. Ce rôle perdure tout au long de la seconde moitié du 19^e siècle, les sociétés devenant même, pour les faïtières économiques, des « institutions paraétatiques » (Jost & Tanner, 1991). Sous le système libéral de l'époque, les sociétés sont considérées comme un moyen de

renforcer esprit démocratique et national, mais aussi de cultiver les individus. Les sociétés remplacent les partis politiques inexistants, en faisant entrer les voix de leurs membres auprès du Conseil Fédéral.

Les associations de loisirs, que Jost appelle « associations de sport et jeux », apparaissent au milieu du 19^e siècle et ne cessent d'augmenter en nombre, jusqu'à leur apogée au 20^e siècle. Dans ces associations de loisirs, on trouve également des associations « d'une longue tradition patriotique », telle que la Société fédérale de gymnastique, fondée en 1832 (Jost & Tanner, 1991). Les faits associatifs en Suisse ont ainsi une histoire complexe et riche.

En Suisse, aujourd'hui, les associations sont définies par les articles 60 et suivants du code civil⁸⁶. Seules les associations ayant un but lucratif doivent se déclarer au registre du commerce, en plus de celles soumises à une révision des comptes par obligation⁸⁷. Comme les associations ne sont pas toutes enregistrées, il n'existe pas en Suisse de statistiques les recensant intégralement. En matière de bénévolat, l'engagement y est important. En 2013, un cinquième des Suisses pratiquait le bénévolat avec une moyenne de quatorze heures par mois tous domaines confondus (Schön-Bühlmann, 2015).

Des politiques publiques suisses, la politique sportive n'est pas des plus importantes. Celle-ci s'est développée fortement depuis l'article constitutionnel voté par le peuple en 1970 et sa mise en vigueur en 1972. Il s'agit d'une loi fédérale et de lois cantonales d'exécution ayant pour but l'encouragement de la gymnastique et des sports (Chappelet & Mrkonjic, 2011, p.1). Les politiques du sport reposent sur deux piliers principaux que sont le sport scolaire (l'éducation physique dans le cadre de l'enseignement obligatoire) et le sport pratiqué par les jeunes en contexte extra-

⁸⁶ Art.60

A. Constitution

I. Organisation corporative

1 Les associations politiques, religieuses, scientifiques, artistiques, de bienfaisance, de récréation ou autres qui n'ont pas un but économique acquièrent la personnalité dès qu'elles expriment dans leurs statuts la volonté d'être organisées corporativement.

2 Les statuts sont rédigés par écrit et contiennent les dispositions nécessaires sur le but, les ressources et l'organisation de l'association.

⁸⁷ Avec comme critères un budget annuel dépassant un certain montant, ou si plus de 50 personnes employées en son sein le sont à temps plein.

scolaire (Jeunesse et Sport). Il y a donc un accent important mis sur la participation juvénile.

Le sport associatif en Suisse possède justement une longue tradition derrière lui. De 1968 à 1988, le nombre d'adhérent·e·s à des associations sportives a doublé, passant d'1,5 à 3 millions (Lamprecht & Stamm, 1998), bien qu'une stagnation soit constatée dans les années nonante, où est privilégié le sport « à la carte », suivant les valeurs montantes de l'individualisme et du plaisir instantané (Lamprecht, Fischer & Stamm, 2011). Depuis 2014, la population sportive suisse est en augmentation⁸⁸. Markus Lamprecht, Adrian Fischer et Hanspeter Stamm montrent qu'un quart des Suisse·sse·s fait partie d'un club de sport et que plus d'un cinquième de la population suisse œuvre de façon bénévole pour le sport, dont 7% dans un club (Lamprecht, Stamm & Fischer, 2014). Les auteurs relèvent également des nuances. Il existe des différences d'intensité selon les régions linguistiques, les Suisses alémaniques étant plus actif·ve·s ou encore, l'activité sportive est moins marquée pour les personnes dont le revenu est modeste ou lorsqu'elles sont de nationalité étrangère. Parmi les personnes immigrées, les femmes pratiquent moins de sport que les hommes.

En 2011, une étude par questionnaire menée par la même équipe de chercheurs a été réalisée en Suisse pour obtenir une vue d'ensemble des clubs sportifs (Lamprecht, Fischer & Stamm, 2011). Étaient recensés plus de 20'000 clubs de sport en Suisse où s'activent bénévolement environ 300'000 collaborateur·rice·s. Il y a 82 fédérations sportives affiliées à Swiss Olympic, organisation faîtière du sport suisse. La gymnastique et le football sont les sports dont les fédérations comptent le plus de membres actif·ve·s. Le nombre de clubs est en baisse et là encore, une différence au niveau des régions linguistiques persiste, plus de clubs sont implantés en Suisse allemande. Certains clubs suisses ont 100 ans d'existence, nés entre 1960 et 1990 pour le tiers d'entre eux. Ils sont majoritairement monodisciplinaires et de petite taille, avec moins de 100 membres pour environ deux tiers d'entre eux.

Les femmes, bien que le nombre soit en augmentation, sont minoritaires dans le monde associatif sportif suisse. Elles sont majoritaires dans neuf fédérations

⁸⁸ En pratiquant un ou plusieurs sports.

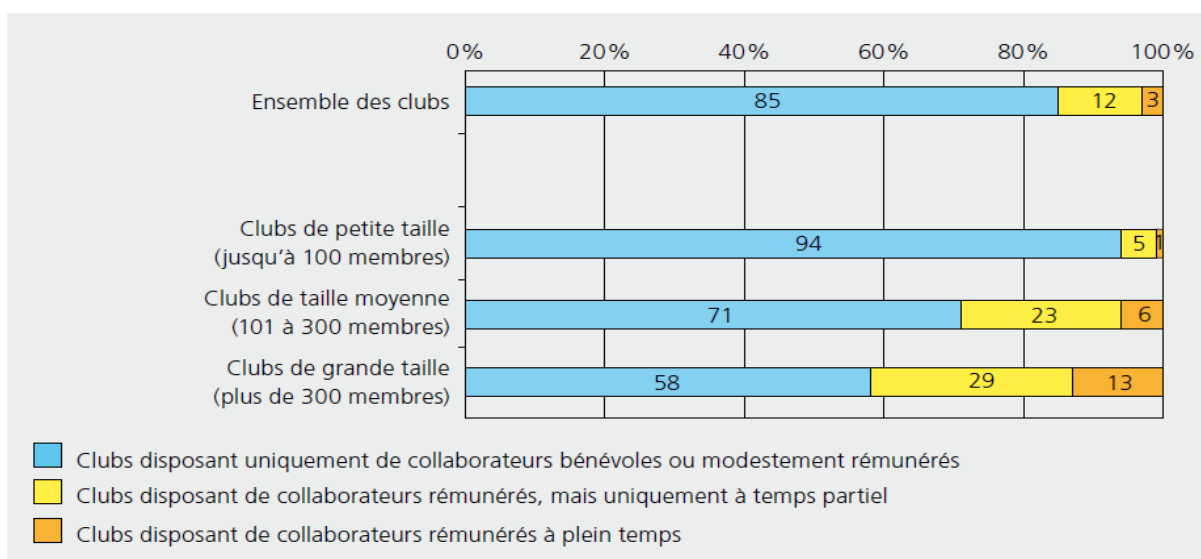
seulement : twirling bâton, patinage, swissfit, volleyball, gymnastique, roller skating, Pentathlon Suisse, sport pour personnes handicapées, danse sportive. Les plus jeunes membres de clubs sont des femmes. C'est avec l'âge que leur effectif diminue.

La compétition se retrouve dans 86% des clubs. Globalement, la tendance à concourir touche les « grands » clubs. Les compétitions sont généralement régionales ou nationales, seul moins d'un cinquième des clubs ont des équipes ou des sportifs faisant partie de l'élite internationale et participant donc aux compétitions à plus large échelle, européenne ou mondiale (Lamprecht, Fischer & Stamm, 2011).

Pour la plupart des clubs, l'objectif est avant tout de garantir un accès au sport à la population suisse, de tous âges, de tous revenus, issue ou non de l'immigration, et ce, grâce à des cotisations peu onéreuses notamment. L'étude montre aussi l'importance de la convivialité au sein des clubs pour le maintien d'un lien social, où diverses manifestations sont organisées (barbecue, Noël, etc.) régulièrement. Elle mentionne l'impact de la taille des clubs, les petits clubs mettant davantage l'accent sur la « sociabilité » et la « tradition » que les grands (Lamprecht, Fischer & Stamm, 2011).

Dans les associations de loisir organisé, jeunes athlètes et membres s'engagent en tant que bénévoles, dans une optique non seulement d'intégration, mais aussi de « promotion de l'intérêt général » et de « vitalisation du tissu social », selon l'Office fédéral du sport (Lamprecht, Fischer & Stamm, 2011). En 2000, la Suisse est placée dans le groupe de tête en Europe en la matière, au même rang que les pays scandinaves (Halba, 2003). Près de 285'000 postes dans les clubs sont occupés par des bénévoles. L'étude de Lamprecht, Fischer et Stamm montre que l'investissement par ces personnes serait l'équivalent de 21'000 postes à temps plein (Lamprecht, Fischer & Stamm, 2011). 85% des clubs n'existent que par leurs bénévoles. Ce sont généralement des hommes, de 43 ans d'âge moyen. La professionnalisation des emplois est plus importante dans les fédérations, bien qu'un travail bénévole considérable s'y opère (Lamprecht, Fischer & Stamm, 2011). Dans le tableau qui suit figure la proportion de collaborateur·rice·s bénévoles et rémunéré·e·s selon la taille du club :

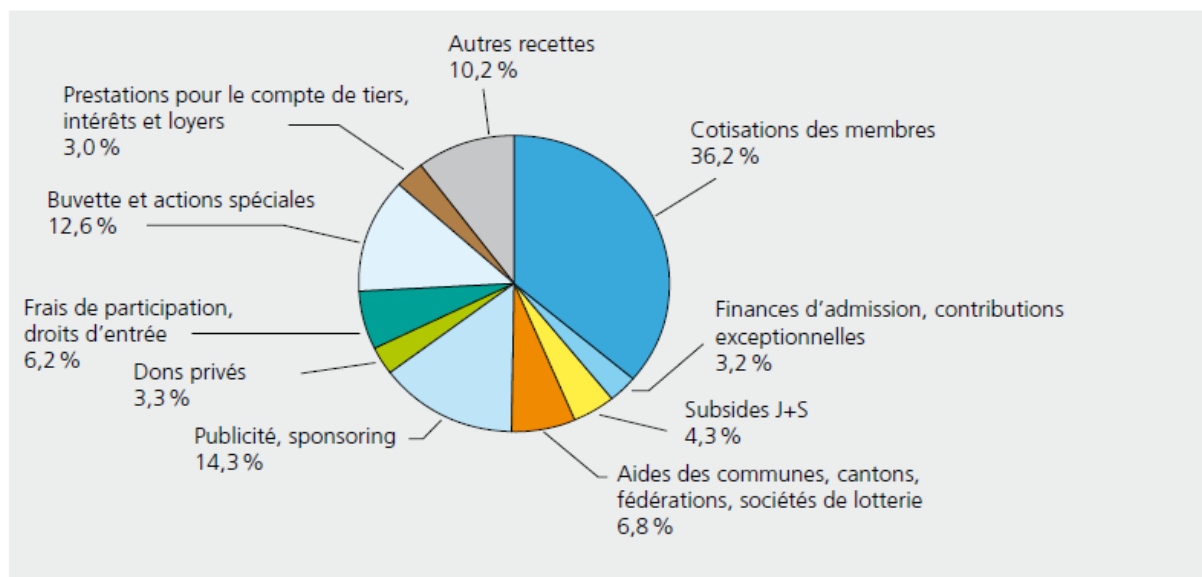
Fig. 5.1: Structure de collaborateurs des clubs selon leur taille (proportion de clubs avec la structure de collaborateurs correspondante)



Source: Enquête sur les clubs sportifs

Au niveau des finances, les cotisations et dons des membres sont les principales sources de revenus des clubs, comme en témoignent les deux tableaux qui suivent :

Fig. 6.1: Répartition des recettes du budget moyen d'un club



Source: Enquête sur les clubs sportifs

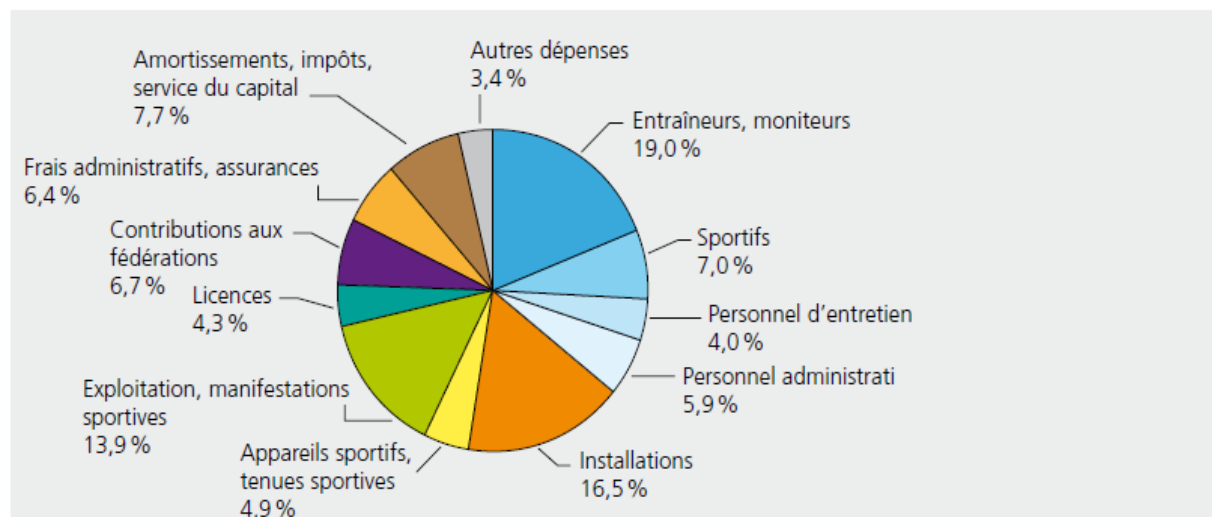
Abbildung 5: Einnahmen und Finanzflüsse der Sportvereine, der regionalen und nationalen Sportverbände 2005 in Mio. CHF

Mittelpfänger:	NL-Clubs Fussball und Eis- hockey	Übrige Sport- vereine	Swiss Olympic	Nationale Sport- Verbände	Kantonale, Regionale Sport- verbände	Total	Anteil
Herkunft der Mittel:							
Sportvereine				5		5	0%
Sportverbände							
Swiss Olympic				17		17	1%
Nationale Verbände	4	14		8		26	2%
Kantonal- und Regionalverbände							
Internationale Verbände und Org.	5		0	3		8	1%
Öffentliche Hand	0	58	8	9	24	99	7%
Lotto-Toto-Gesellschaften, Sporthilfe			21	8		29	2%
Unternehmen 1)	105	100	4	59		268	19%
Private Haushalte	125	436		74		635	45%
Zuschauer, Veranstaltungsteilnehmer	101	41		20		161	12%
Mitglieds-, Gönnerbeiträge, Spenden 2)	25	308		53		385	27%
Sonstige Ausgaben		88		1		89	6%
Andere Quellen	69	179	6	35	24	312	22%
Total	308	787	39	218	48	1'399	100%
Anteil	22%	56%	3%	16%	3%	100%	

1) Einnahmen von Unternehmen enthalten Werbung und Sponsoring sowie die Vermarktung von Übertragungsrechten
2) inkl. Spenden aus anderen Quellen
Aufgrund rundungsbedingter Differenzen entsprechen die Summentotale nicht immer den Gesamttotalen.

Quellen: Berechnungen Rütter + Partner.

Les dépenses des clubs concernent essentiellement la rémunération des encadrant·e·s ainsi que les installations :

Fig. 6.2: Répartition des dépenses du budget moyen d'un club

Source: Enquête sur les clubs sportifs

En matière d'infrastructures, la moitié des clubs suisses occupe les installations publiques. Ces installations publiques ne requièrent pas de droits d'utilisation, en guise de soutien aux clubs. Toutefois, des problèmes persistent. Une petite partie des clubs, moins d'un quart, juge l'infrastructure qui leur est destinée insuffisante. Les grands clubs, par leur taille, sont les plus concernés. Le problème le plus récurrent est celui du recrutement des bénévoles et d'un engagement durable de leur part. Les clubs rencontrent d'autres défis, comme celui de l'assurance d'une relève (« fortes fluctuations des enfants et des jeunes ») et, pour beaucoup de clubs, celui des finances (Lamprecht, Fischer & Stamm, 2011, p.16).

Le nombre d'individus pratiquant du sport ne cesse de croître. Force est de constater que malgré les mutations que rencontre le sport, par l'avènement d'une occupation de l'espace urbain, qui montre un véritable changement spatial dans la manière de s'entraîner, dans le but de pratiquer de façon plus individualiste et libre avec le roller, le skateboard ou autre sport de glisse (sans vêtements officiels, entraîneur·e·s ou compétitions) ou encore par une pratique plus commerciale avec comme exemple l'inscription dans les fitness (Jaccoud, Tissot & Pedrazzini, 2000), les pratiques en clubs perdurent en Suisse.

1.2 Le twirling bâton : décryptage historique de la discipline

Précédemment, nous avons pu voir que l'engagement associatif sportif en Suisse est une tradition qui perdure. Les femmes connaissent un engagement moindre aux associations sportives d'autant plus lorsqu'elles sont issues de la migration. Pourtant, bien que minoritaires, certains clubs sont composés majoritairement de femmes. Parmi les clubs de petite taille et à majorité féminine, nous trouvons les clubs de twirling bâton. Peu ou pas connu, le twirling bâton mérite quelques éclairages. Un retour historique sur la discipline semble s'imposer, pour comprendre les enjeux actuels autour de sa sportivisation.

1.2.1 La naissance de la discipline dans le monde

Lorsque l'on cherche les origines du twirling bâton sur internet, les sources sont particulièrement faibles (quantitativement et qualitativement) et les versions se

contredisent. L'histoire de la discipline est floue. Selon plusieurs sources, le twirling bâton trouverait ses origines au 19^e siècle déjà, mais ce n'est que dans les années 1970-1980 aux États-Unis ou au Canada qu'il est officiellement reconnu. Sur le site d'un club francophone, il est indiqué que ce sport trouve ses racines auprès des danseurs du feu des îles Samoa. Il est également signalé qu'il est reconnu officiellement comme sport aux États-Unis en 1945.

1.2.2 L'implantation de la discipline en Suisse

Le twirling bâton vient du verbe anglais « to twirl », qui signifie tourner, tournoyer, virevolter. Il est un sport qui allie gymnastique au sol, danse et maniement de bâton(s), le tout sur fond musical. Sa version ancienne est l'activité de majorettes. Le twirling bâton s'en détache car il en est une version sportivée, donnant accès à des compétitions et non à des parades. Il ne s'est implanté en Suisse que récemment, dès les années soixante, grâce à la constitution de troupes de majorettes.

Par un travail d'archive, j'ai pu retracer le chemin du twirling bâton suisse. L'historiographie ci-dessous a été établie principalement grâce à l'outil Scriptorium mis en place par la Bibliothèque Cantonale Universitaire de Lausanne. Il permet de visualiser des documents papier numérisés (livres, journaux, images) appartenant au patrimoine vaudois. Par le biais du moteur de recherche, j'ai tapé le mot-clef « twirling bâton » et répertorié ainsi tous les articles avec cette mention. Les journaux évoquant le twirling bâton sont : *24 Heures*, *Le Matin*, *Nouvelle Revue de Lausanne et du Pays de Vaud*, *Tribune de Lausanne*, *L'Illustré*, *Le Temps*. J'ai également eu la chance de travailler avec les archives journalistiques numériques du canton de Neuchâtel, plus précisément avec *L'Express* et *L'Impartial*.

1.2.3 Histoire détaillée sous l'œil de la presse écrite suisse romande

70's :

Dans la presse suisse romande, les majorettes sont régulièrement sujet d'articles. Un article de la *Tribune de Lausanne – Le Matin* évoque leur entrée dans la Fédération européenne internationale des majorettes, fédération née à Genève, en avril 1972. D'après le même article, la Fédération suisse des majorettes voit le jour en mars de la

même année à Bienne. En juillet 1972 a lieu une rencontre internationale des majorettes en Tchécoslovaquie. Elles sont évoquées suivant des termes visant à asseoir une assignation des rôles et caractéristiques liés au genre féminin. Entre « charmes » et « sourires », « on veille sur leur moralité avec un soin particulier [...] à tel point que leur fiancé ou leur ami ne doivent pas les rejoindre en public ». Est soulevé également l'autofinancement de leurs costumes et l'achat obligatoire de leur « twirling bâton »⁸⁹. L'article précise que les majorettes s'éloignent désormais des traditions (costumes et présentation de produits régionaux).

En 1973, à Ayent, se déroule le festival-concours de majorettes. Les majorettes viennent essentiellement de la Romandie, ou pour une « phalange » d'entre elles, du Tessin. Dans la presse des années septante, le « twirling bâton » est mentionné en tant qu'instrument des majorettes (à ne surtout pas laisser tomber lors de représentations !) mais aussi en tant que catégorie de prestation. Les propos renforçant les stéréotypes de genre persistent, les journalistes décrivent l'univers des majorettes comme un « monde féminin ». C'est le cas d'un article dans *24 Heures*, où l'on parle de « copines » qui « cajolent ». En Suisse, les majorettes sont au nombre de 500, réparties en 20 troupes, une troupe pouvant aller de 25 à 45 majorettes en effectif. En intégrant une troupe, une fille est minimajorette dès 6 ans, majorette dès 12 ans et ce, jusqu'à l'âge de 25 ans. Il y a visiblement un standard des corps arbitraire à respecter. Il faut « être plutôt bien faite », comme le relève un journaliste. Une troupe de majorettes est dirigée par un « capitaine », un « lieutenant » et un « directeur ». Le président de la Fédération suisse est un homme, et d'après ses propos recueillis par un journaliste, il ne voit d'ailleurs aucun problème à présider une fédération féminine.

Les majorettes souffrent d'une dévalorisation sociale comme en témoigne une adhérente, qui a entendu son activité être qualifiée négativement, « c'est militaire, dépassé et bête ». Malgré cela, un certain entre-soi est privilégié. Une majorette dit qu'elle aime s'adonner à cette pratique pour, entre autres, les « sorties » et les « fêtes ».

⁸⁹ Il s'agit de la première mention dans les archives du twirling bâton en tant qu'objet.



24 Heures du 1^{er} septembre 1973

Les clichés sur le féminin persistent dans la presse romande des années septante, comme en témoigne la fin d'un article, « [...] une majorette sans sourire est une rose sans parfum ».

En 1974, à la mi-juin, un article évoque pour la première fois les « épreuves individuelles » des championnats suisses de majorettes. Les journaux informent également de manière régulière les soirées annuelles des sociétés⁹⁰. Les assemblées générales de la Fédération suisse, regroupant membres de comités et clubs, sont organisées chaque année par un club différent.

En 1979 a lieu un festival suisse des majorettes à Payerne. L'article de la *Tribune de Lausanne - Le Matin* daté du 8 avril affiche la présence de la « Fédération suisse de twirling et majorettes » (FSTM). Le défilé compte environ 1200 majorettes. L'article du 9 avril de la même année paru dans *24 Heures* met l'accent sur le développement des majorettes depuis « une douzaine d'années ». L'article valorise les prouesses techniques des majorettes, qui peuvent effectuer jusqu'à 371 mouvements différents. Ce n'est d'ailleurs pas le seul. De multiples articles à la fin des années septante

⁹⁰ À l'instar de celle d'Aigle. Fondée en 1973, la société de fanfare et de majorettes d'Aigle compte 22 majorettes et 17 « élèves ». En 1975, la société d'Aigle est organisatrice de l'assemblée générale de la Fédération suisse.

soulignent non seulement l'ardeur du travail des majorettes, mais aussi l'esthétique de leurs prestations. Il est aussi question des origines de l'activité, qui serait née en 1939 aux États-Unis grâce à un artiste de cabaret. Celui-ci aurait décidé d'inclure de petites baguettes dans son numéro. À cette période, on recense 60'000 majorettes en Europe, 1500 en Suisse réparties dans 51 troupes.

80's :

Les championnats suisses de majorettes se passent dans diverses villes suisses, à Marly en 1980, à Vevey en 1981, à Zurich en 1984. Les concours de majorettes sont divisés en plusieurs disciplines que sont les « grandes cannes », les « batteries » et les « tambours ». La Fédération change de nom et devient la Fédération suisse des majorettes twirling sport en 1984. Cette année-là, les majorettes sont au nombre de 2100 et réparties dans 42 sections. La nouvelle Fédération est présidée par le Veveysan Arthur Haldi. Il y a des mouvements au sein de l'institution, une troupe du Grand-Saconnex est partie, celle de Brugg est admise. Les filles disputent également les championnats d'Europe et du monde. Pour atteindre les championnats suisses de 1984 à Zurich, une sélection a lieu à Vevey. Ce sont les « éliminatoires de twirling », il n'est plus question de « majorettes ». La durée d'une « exhibition » aux éliminatoires est de trois minutes. Les exhibitions se déroulent à guichet fermé, entre « connaisseurs » (pas de publicité faite).

En 1984, a en outre lieu le premier Grand Prix de Vevey. Les juges notent les filles suivant les critères de la fédération mondiale. Dans l'article paru dans *24 Heures* du 3 décembre, il est précisé que l'activité a obtenu une reconnaissance de la part de l'Association suisse du sport. Le twirling bâton est fractionné en trois catégories : cadettes, juniors et seniors. Les troupes suisses s'attribuent des noms tels que les Audacieuses ou encore Holiday. En 1985 a lieu une réunion à Aigle pour déterminer les filles qui représenteront la Suisse aux concours européens. Le regard commun porté sur ces jeunes filles évolue, comme en témoigne un article ayant pour titre « Tout dans les jambes. Le galbe pour les yeux, le muscle pour prouver que le twirling est un sport à part entière » (*Le Matin-Lausanne* du 5 mai 1985).

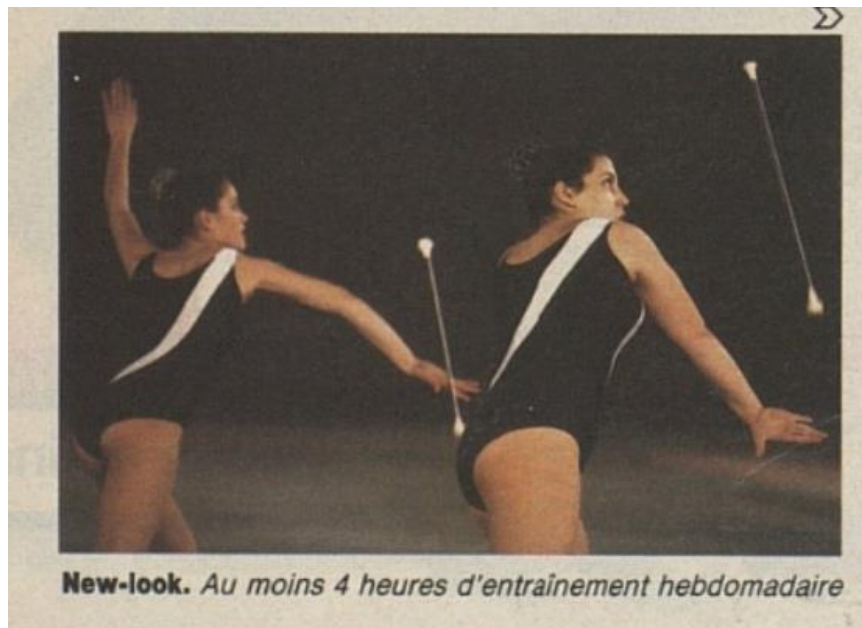
L'Illustré du 8 mai 1985 propose un article intitulé « La nouvelle race des majorettes ». Il aborde l'abandon des costumes et des parades traditionnels pour se tourner vers de

nouvelles manières de pratiquer propres au twirling bâton. L'article précise qu'il s'agit d'une véritable période de transition entre majorette et twirleuse, les filles hésitant à arborer soit le costume, soit le body. Le twirling bâton est reconnu depuis deux ans. Une école est érigée à Bienne, le Swiss Twirling Institute, faisant de l'ombre à la Fédération des majorettes selon les journalistes.

Dans le même article est encore souligné le monde enfantin et féminin des pratiquantes : « [...] Boulottes, fines, gamines ou déjà femmes, elles pouffent, gloussent et pleurent dans l'émotion des concours, la mascotte en peluche dans une main, le bâton dans l'autre ». La presse relève également les liens de proximité qu'on retrouve au sein du sport. « On est une grande famille » déclare une jeune athlète. Ces liens se retrouvent aussi dans le fait que les grandes s'occupent des petites (pratique, mise en beauté).

26 troupes romandes, 12 alémaniques et 4 tessinoises composent le twirling bâton suisse. Des pères sont présidents de troupes et des mères, productrices de costumes. Arthur Haldi explique dans un entretien que les filles « n'ont pas toujours des situations familiales faciles ». L'histoire du twirling est à nouveau retracée. Elle remonterait à la campagne électorale de Lincoln. En Suisse, les majorettes seraient apparues en 1965 d'après le même article.

Le twirling étant en pleine effervescence, les fanfares manquent désormais d'effectifs. Il n'y a plus que 10% de majorettes associées à une fanfare en Suisse. Dans la presse, on touche également un mot sur les recettes des troupes, les filles acceptent de défiler occasionnellement pour obtenir une rentrée d'argent. La structure hiérarchique des troupes est rigide, composée d'une capitaine, de 2 lieutenants et d'une monitrice formée. Les cadettes ont au minimum 5 ans, les juniors 12 et les aînées, au maximum 20. Des règles sanitaires et morales régissent la pratique telles que ne pas fumer, ne pas boire ou ne pas « se vautrer » sur un garçon. En somme, les majorettes peinent à survivre tandis que le twirling se fraie une place sur la scène sportive. Davantage de jeunes filles y adhèrent et la pratique s'ouvre désormais aussi à des garçons. D'ailleurs, à cette époque, dans le twirling bâton suisse, il y a une star tessinoise et de sexe masculin, Paolo Taborelli.



L'Illustré du 8 mai 1985

Un article de *Le Matin* du 9 décembre 1985 date la reconnaissance du twirling par la Fédération suisse du sport en 1980. Le 2^e prix de Vevey a lieu en 1985 et compte des gagnantes venues de Genève, de Nyon, de la Béroche et de Lausanne.

Le twirling bâton entre dans une nouvelle ère, comme en témoigne l'article paru dans *Le Matin-Lausanne* du 3 février 1986 : « Les majorettes ne veulent plus passer pour des pouffiasses. Leur art, c'est du sport et il fait son entrée dans le monde olympique ! » Toutefois, l'auteur de l'article emploie des termes rattachés aux stéréotypes féminins pour qualifier les athlètes, comme « mignonnettes » ou « potiches ». Le championnat suisse de twirling de 1986 a lieu à Genève. Les Suisses espèrent être prêts, comptant participer à Séoul pour la première fois aux championnats du monde.

Du côté des majorettes, les garçons intègrent dorénavant les troupes (à Payerne, par exemple). Étant donné qu'il est nécessaire d'acquérir une maîtrise technique stricte, certaines filles quittent les troupes de majorettes estimant avoir à faire avec un protocole trop exigeant. L'article de la *Nouvelle revue de Lausanne* du 3 février mentionne en effet un « investissement » et un « sérieux » requis pour entrer dans les rangs. D'ailleurs, les filles quittent Payerne et sa troupe de majorettes à 16 ans, pour trouver des débouchés professionnels dans des villes suisses de plus grande taille.

D'après les journalistes, le phénomène est désolant, dans la mesure où leur niveau de compétences atteint à cet âge le sommet. Les majorettes peuvent se présenter sous les catégories des teams et des groupes (dès 5 filles pour les teams et dès 10 pour les groupes). Elles sont soumises à des examens du nom de « degrés ». Pour avoir un ordre d'idées, d'après le même article « une majorette du quatrième degré correspond, par exemple, à un judoka de ceinture noire ».

En 1986, le twirling est reconnu par l'Association suisse du sport. En 1987 ont lieu à Vevey les championnats européens et en 1989, les mondiaux à Lausanne. La Fédération en 1986 comporte 40 sociétés, 25 romandes, 11 suisses alémaniques et 4 tessinoises. Il y a 1450 licenciés et 600 élèves. L'image de la majorette s'efface de plus en plus. L'année 1986 est également marquée par la nouvelle dénomination de la Fédération, désormais Fédération suisse de sport twirling. Les championnats sont divisés en catégories solos/duos, teams et groupes.

Pour la première fois, deux garçons concourent au Grand Prix de Vevey de 1986. Certaines twirleuses ont 4 ans, appelées les « poussins ». Vevey accueille également les championnats européens en 1987. Les championnats suisses de 1987 ont lieu à Aigle. En compétition, hommes et femmes sont séparés. Dans l'article de *24 Heures* daté du 2 février 1987, Haldi mentionne le manque de moyens financiers qui heurte la Fédération ainsi que le fait que ce sport soit essentiellement romand. Le twirling bâton peut compter à cette époque sur une « attachée de presse au niveau fédéral » (*24 Heures* du 1^{er} mai 1987). Les Starlight d'Aegerten sont les seules alémaniques lors des championnats suisses de Vevey en 1987. Toutefois, il existe des sociétés argoviennes. 35 membres suisses sont présents pour les championnats d'Europe en juillet de Vevey⁹¹⁹².

Les championnats suisses de 1988 se déroulent à Nyon et à La Chaux-de-Fonds. Les figures imposées sont instaurées depuis cette année, ce qui déplaît aux filles, selon le trésorier des Floralties, club de La Chaux-de-Fonds. Le twirling est diffusé à la télévision lors des championnats du monde. Les twirlers de Marly ont la cote en 1988,

⁹¹ Il y a une confédération européenne de twirling bâton.

⁹² Dont Sonia Grimm du club de Nyon fait partie. De nos jours, elle est écrivaine et chanteuse pour enfants.

lors des championnats suisses à Nyon. Une catégorie « Espoir » voit le jour pour les groupes de moins de 9 athlètes. Il y a de nouvelles disciplines cette année-là dans le Guide sportif lausannois, parmi lesquelles on retrouve le twirling bâton. En 1988, il y a 1625 membres dans 36 clubs au sein de la Fédération.

En août 1989 se déroulent à Lausanne les mondiaux, à Malley, suite au Grand Prix de Vevey. Quant aux championnats suisses, ils se déroulent à Marly. Les représentants du twirling cherchent à s'éloigner des majorettes. L'écart se creuse. Un article de *24 Heures* (19 juillet 1989) relève que les instances internationales du twirling ont l'espoir qu'un jour ce sport sera présent aux Jeux Olympiques. En cette année 1989, les chiffres suisses sont à la baisse : 1433 affiliés pour 34 sections. Pour les championnats à Malley, des questions financières se posent au niveau de l'organisation, notamment avec le soutien d'un seul sponsor. Le « très fort » Paolo Taborelli, qui se prépare pour les mondiaux, a pris un mois de congé non payé. Dans la presse, on revient toujours sur les origines du twirling bâton. Certains journaux accordent au Canada la genèse du sport. On relate les particularités du Japon, qui depuis longtemps possède de nombreux adhérents (200'000 licenciés cette année-là).

90's :

Les championnats suisses de 1990 sont les 13^e et se déroulent à Aigle (pour la deuxième fois), mais aussi à Genève (teams) (article de *24 Heures* du 5 février 1990).



24 Heures du 5 février 1990

Un article de 1990 (*Nouvelle revue de Lausanne*) donne raison à Marly sur les origines du twirling en Suisse, qui serait né il y a 23 ans. Roger Bochud en 1990 est président de la Fédération. Elle compte 1500 pratiquants. Il est relevé dans l'article qu'il faut trouver des sommes d'argent suffisantes pour partir aux championnats du monde au Texas. Dans les années 1990, la presse romande met l'accent sur les performances de twirling bâton. Les compétitions sont des événements importants, les lieux où elles se déroulent (par exemple Lausanne) attirent des touristes du monde entier (article de *24 Heures* du 8 juin 1990).

En 1991, à Vevey, se tiennent les 14^e championnats suisses⁹³. Le championnat des teams a lieu à Lausanne. À Aigle, c'est celui des groupes. Les Tessinoises s'imposent aux championnats suisses de cette année-là. Le journal de *24 Heures* explique leur réussite par les entraînements donnés par des Italiens, plus avancés en la matière que les Suisses. En revanche, cette année n'est pas du côté de la Suisse aux mondiaux, d'autres nations raflent les prix (USA, Japon, etc.).

Dès l'année 1991, les articles de la presse consacrés au twirling bâton se font plus brefs et moins réguliers. En 1992, les championnats se déroulent à Genève, Lausanne et La Chaux-de-Fonds. Cette année est marquée par une demande pour que la discipline soit intégrée dans le programme Jeunesse et Sport J+S. En novembre 1992, celle-ci y est effectivement reconnue. On compte 800 licenciés dans 34 clubs. Le président de la Fédération est Guy Bochud de Marly. En 1993, on parle encore dans la presse du twirling bâton comme en « expansion » (*24 Heures* du 27 avril 1993). L'article de *24 Heures* du 27 avril explique que les championnats se déroulent en trois manches pour les solos, duos et qualifications, et deux pour les teams.

En 1994, les articles romands résument encore rapidement en quoi consiste le twirling bâton. L'opération de visibilisation du twirling bâton se poursuit. Les athlètes n'apprécient pas être comparées aux majorettes, les noms des sociétés changent (à Onex par exemple, on parle désormais de « club »). En 1995, Genève accueille pour la première fois les championnats du monde. Est précisé que l'entrée pour ces

⁹³ Il y a cette année-là des tentatives de relancer le mouvement des majorettes, comme en témoigne la société d'Aigle, qui veut proposer des cours à nouveau.

championnats est gratuite. La première mention du Critérium, compétition de moindre envergure par son esprit moins compétitif, date de l'année 1996. Cette année-là, l'équipe de Marly fait un carton aux championnats suisses à Nyon, avec sept médailles d'or récoltées. L'équipe de Nyon s'en sort également bien, avec une médaille d'argent et deux de bronze. L'année 1996 compte 200 athlètes pour ces championnats suisses. L'article de *24 Heures* du 28 mai 1996 consacre quelques lignes de son article sur la pratique masculine du twirling. Il y a dans cet article la retranscription de paroles d'un athlète, Christian Altenburger. Il raconte subir des moqueries d'autres garçons qui le qualifient d'« homosexuel ». Pour clouer le bec à ceux-ci, Altenburger effectue la plupart du temps une démonstration de twirling bâton. Dans cet article, Chantal Gaillard, monitrice des seniors à Nyon, affirme qu'il est difficile de se détacher de l'image des majorettes. Il y a aussi une mention de la Coupe suisse de twirling-sport à Vevey⁹⁴.

En 1998, il y a 200 athlètes aux championnats suisses à Lausanne. La vice-présidente du club de Lausanne dit qu'il y a un problème avec la relève, même si le club existe depuis 34 ans. Le twirling bâton souffre d'invisibilité médiatique, de stéréotypes et de confusion avec d'autres sports, d'une difficulté à recruter la relève mais aussi à obtenir des infrastructures convenables. Altenburger est désormais dans la Fédération, qui fête ses 25 ans cette année-là. Dans l'article de *24 Heures* du 18 mai 1998, Altenburger relève lui aussi les problèmes d'infrastructures récurrents, ayant besoin de plus de « structures professionnelles » pour mener à bien la pratique. La vice-présidente Angela Cipriano suggère de se rendre visible dans les écoles. En 1999, la Fédération compte 19 sociétés. Les stratégies de visibilité se multiplient, avec par exemple la présence de pratiquantes lors des événements visant la promotion des sports à Fribourg.

2000's :

En 2000, on décrit les étapes de la « carrière » sportive d'une twirleuse ainsi : les filles entre 8 et 10 ans sont dans la catégorie des benjamines, les cadettes ont entre 10 et 12 ans, celles-ci participent aux premières compétitions nationales, les juniors ont

⁹⁴ En 1997, il y a une compétition européenne de majorettes à Bienne, réunissant 300 pratiquants de 5 pays. Les quelques lignes de *Matin-Lausanne* du 5 octobre mentionnent la « perte de vitesse » de la discipline, qui se voit devancée par le twirling.

entre 14 et 15 ans. Dès 15 ans, la possibilité de participer aux compétitions internationales s'ouvre. Les teams et les groupes de juniors et de seniors participent aux mondiaux. Ce fait représente la « fierté » des sociétés (24 Heures du 27 juin 2000). Mais les Suisses restent lucides quant à leur place aux mondiaux, « que peuvent faire des filles qui s'entraînent deux fois par semaine face à des athlètes prises systématiquement en charge par les fédérations et ce, dès le plus jeune âge ? » (24 Heures du 27 juin 2000). La finale du championnat suisse en 2000 s'est déroulée à Villars-sur-Glâne. En 2001, les athlètes à participer aux championnats suisses sont au nombre de 250. Cette année-là, les Nord-vaudois gagnent la plupart des compétitions⁹⁵.

En 2010 se tiennent les championnats d'Europe à la patinoire du Littoral à Neuchâtel auxquels participe la National Baton Twirling Association NBTA, une seconde fédération de twirling bâton suisse. Mais il semble que la NBTA se rapporte davantage aux majorettes, d'après la presse neuchâteloise⁹⁶.

1.2.4 Le twirling bâton dans le monde et en Suisse aujourd'hui

Les origines du twirling bâton sont incertaines. Certains articles de presse mentionnent les USA, tandis que d'autres l'Asie en tant que foyer de naissance. Aujourd'hui existe une World Baton Twirling Federation WBTF et près de 3 millions d'athlètes s'adonnent au sport. Ce sont les États-Unis et le Japon qui détiennent le nombre record de twirlers, fortement encadrés et ce, dans le cadre scolaire compris.

Dans les années septante, les majorettes sont véritablement des « objets » d'exposition. Les parades permettent aux spectateurs de « se rincer l'œil » et les journalistes ne manquent pas de termes sexistes pour les qualifier. En Suisse, nous voyons que la transition entre majorettes et twirling bâton s'est véritablement opérée dans les années quatre-vingt. Le champ lexical évolue, les costumes et les fanfares

⁹⁵ Il existe une coupe appelée Coupe Academica d'Onex ou encore un Criterium international dont parle l'*Express*.

⁹⁶ Une connaissance m'apprend qu'aujourd'hui, la NBTA diffère de la FSTB par le fait que les athlètes ne peuvent pas quitter le sol lors de l'exécution de leurs figures. Et pour ça, cette fédération a toujours « envié » la FSTB. Le dernier événement apparu sur le site date de l'année 2016. Je ne sais donc pas si cette fédération est toujours active.

sont rangés au placard. Le nombre d'adhérentes ne cesse d'augmenter. La presse consacre des articles entiers sur le sport. Après avoir connu un franc succès, l'engouement s'essouffle. Le nombre de sociétés et d'affiliées est en baisse dès les années nonante et les problèmes rencontrés par clubs et Fédération sont répétitifs (finances, infrastructures et relève). Parti de la gloire, le twirling bâton déchante ces dernières années pour tomber dans l'oubli et se retrouver dans une situation délicate.

Aujourd'hui, le twirling bâton garde des traces de son passé. Le côté festif ne cesse d'attirer les plus jeunes qui s'engagent dans les clubs notamment pour leur côté convivial lors des entraînements mais aussi des compétitions et des sorties extra-sportives. Les catégories selon les tranches d'âge (mini, junior, senior), selon le nombre d'athlètes (solo, duo, team, groupe), selon le nombre de bâtons (un ou deux bâtons), et la discipline (technique ou danse) ont été peu modifiées. Bien qu'il ait obtenu davantage de visibilité sur la scène sportive, par la reconnaissance d'organes nationaux, le twirling bâton n'a pas atteint son ultime objectif. En effet, comme les entretiens que j'ai effectués l'attestent, les membres des clubs et de la Fédération aspirent toujours aux Jeux Olympiques. Aussi, les défis liés aux finances, aux infrastructures et à la relève persistent. Les clubs et la Fédération sont en constante négociation avec les pouvoirs publics que ce soit des instances communales, cantonales ou fédérales. Ils tentent d'assurer leur stabilité économique, mais aussi de garantir une pratique optimale aux athlètes grâce à des infrastructures adéquates. Quant à la relève, elle ne peut être sauvée que par l'entourage proche (famille, voisinage, etc.)

1.3 De clubs investigués en études de cas

La perte de notoriété du twirling bâton n'a pas pour autant fait disparaître Fédération et clubs en Suisse. En effet, petites et grandes peuvent pratiquer au sein d'un nombre, certes restreint, de clubs. C'est en Romandie que se situe la majorité des clubs. Trois d'entre eux ont été retenus, élaborés en études de cas pour cette enquête.

1.3.1 *Modus Operandi*

Pour les observations⁹⁷, j'ai tenu un journal de terrain dans lequel j'ai noté manuellement toutes les interactions possibles, verbales et non verbales. Ce journal se partageait en deux colonnes lors de sa mise en forme informatique : les observations formelles ainsi que les réflexions personnelles. Au nombre de 35, elles se sont faites pour l'essentiel lors des entraînements et des championnats. Pour les entraînements, elles sont au nombre de 8 pour le club A, 8 pour le club B et 6 pour le club C. J'ai assisté à 2 fêtes pour le club A, 1 pour le club B et 2 pour le club C ainsi qu'à 6 compétitions, une assemblée générale organisée par la Fédération et un entraînement du cadre national. Les observations m'ont également permis de mener des discussions informelles avec les personnes présentes, que ce soit dans les gradins ou sur le côté de la salle. J'ai également suivi un championnat dans son trajet, par un voyage en car en compagnie des encadrantes et des athlètes. J'ai aussi participé aux fêtes des clubs. J'ai donc également pris part aux apéritifs et repas organisés et me suis entretenue avec les personnes présentes dans une ambiance plus détendue. Aussi, j'ai participé à une assemblée générale de la FSTB où les représentantes (présidence, secrétariat, trésorerie, coach) de chaque club étaient présentes. J'y ai partagé le repas en commun.

Les entretiens ont été intégralement retranscrits. Au nombre de 16 au total, les entretiens collectifs se sont déroulés avec deux ou trois athlètes. Ces entretiens se répartissent ainsi : 3 entretiens (3 x 2 filles) pour le club A, 7 entretiens (3 x 3 et 4 x 2 filles) pour le club B et 6 (6 x 2 athlètes) pour le club C. Ces entretiens portaient sur la perception qu'ont les athlètes de leur pratique et ont généralement eu lieu dans les vestiaires ou les locaux à matériel des salles de gymnastique. J'ai essayé d'obtenir un échantillon varié au niveau de l'âge, du nombre d'années de pratique et du niveau de l'athlète, ce qui a, je peux le constater, une influence sur mes résultats, les « anciennes » se montrant plus critiques vis-à-vis de la pratique.

Les entretiens individuels avec les encadrantes des clubs et les membres de la FSTB, 20 en tout, se sont déroulés à des endroits divers, de la salle de gym au domicile de

⁹⁷ Les données récoltées recouvrent la période de présence sur le terrain, c'est-à-dire entre 2015 et 2020. Ceci est valable pour toute la partie analytique.

l'interlocutrice. Ces entretiens se répartissent ainsi : 5 entretiens avec des membres de la Fédération (comité central, commission technique, collège des juges), 4 entretiens avec des encadrantes du club A (la présidente, la responsable technique et deux monitrices), 5 entretiens avec des encadrantes du club B (la présidente, la responsable technique, la responsable des athlètes et deux monitrices) et 6 entretiens avec des encadrantes du club C (la présidente, l'ex-présidente, la coach J+S et deux monitrices). Ils portaient sur leur « carrière » dans le twirling bâton ainsi que leur perception de la pratique, ce qui m'a permis de retracer l'histoire du sport en Suisse et les liens entre les différentes membres ainsi que le type de discours selon le poste occupé.

Les analyses documentaires se sont essentiellement faites à partir des sites internet et des pages Facebook des trois clubs, ainsi que du site officiel de la FSTB. Elles m'ont permis d'obtenir des données factuelles (organisation de la Fédération et des clubs, dates importantes, règlements, classements) mais aussi de comprendre comment une communauté virtuelle s'instaure, à travers les forums, mais aussi le partage d'images et les commentaires des internautes, des encouragements, des remerciements, une preuve d'affection, le plus souvent des membres, familles et ami·e·s du club. Les articles dans les journaux régionaux ont également été recensés, relatant les exploits des athlètes, au niveau national et parfois international.

Les études de cas sont donc alimentées par des documents officiels, mais aussi par les entretiens et observations menés au sein de chaque club. Elles comprennent l'histoire, les finances, les membres adultes, les athlètes, des exemples de chorégraphies (musiques et costumes) ou encore le déroulement des entraînements, pour ne citer que quelques aspects. Les éléments contenus dans ces études de cas vont me permettre de dessiner des styles de groupe. Le style de groupe est un concept heuristique étant donné qu'il permet de comprendre le groupe « de l'intérieur » mais aussi son rapport au monde extérieur. Nina Eliasoph et Paul Lichterman (2003) le définissent selon trois dimensions : les liens dans le groupe, les liens à l'extérieur du groupe ainsi que la dimension discursive qui prévaut dans le groupe.

1.3.2 Le club A

Né en 1971, le club A propose la pratique du twirling bâton et des majorettes. En 1983, il révisé ses statuts et lors de l'assemblée générale, il prend la décision de changer l'offre de ses activités tout comme son nom : le club A supprime « Majorettes » de son intitulé et propose désormais plus que la pratique du twirling bâton. Les twirleuses du club A sont championnes de Suisse en 1986. Depuis, elles sont régulièrement sur le podium des compétitions nationales.

Pour l'adhésion au club, les cotisations demandées aux athlètes sont de l'ordre d'environ 250.-/ année pour les petites ; 400.- / année pour les grandes⁹⁸. Le club rémunère ses monitrices, chorégraphes compris. Le montant total qui leur est attribué atteint 20'000 francs l'année, constituant l'essentiel des dépenses. Plus de 230 sociétés, sportives, culturelles ou autres se situent dans la ville du club A. Existe également sur le territoire une union des sociétés locales ainsi qu'une association regroupant les sociétés sportives (plus de trente). Le club A peut compter sur ces organisations pour du soutien financier ainsi que sur la commune, qui le subventionne à la hauteur de 8000 francs par année.

En complément, le club A cherche continuellement des sponsors dans la région. Il arrive que le club organise ses manches de championnat dans une autre agglomération (les salles sont plus hautes, constituant un avantage pour les athlètes dans leur prestation) ce qui pose toutefois problème au niveau de l'obtention de sponsors locaux. En effet, il est mal vu de la part de la commune de sponsoriser un événement se déroulant dans une autre ville (Présidente, club A, 01.05.17).

Outre le soutien de la commune, le club possède quelques avantages propres à sa situation géographique. Une importante organisation sportive européenne dont le siège se situe dans la ville attribue en effet un certain montant aux clubs de sport dont celui du twirling bâton, pour encourager la population jeune à pratiquer une activité physique. Par ailleurs, il existe des bourses sportives (sur dépôt de dossier)

⁹⁸ C'est le seul club qui différencie les cotisations selon l'âge des athlètes.

équivalentes à 30'000.- décernées à 8 clubs et 4 sportifs de la région par une société de renom, basée elle aussi dans la région, spécialisée dans les valves cardiaques.

Le club A est « bien loti » globalement en matière de ressources : sources de financement spécifiques à sa localisation, plusieurs chorégraphes externes à disposition, obtention des salles sans trop grandes difficultés... Pourtant, il faut davantage de monitrices J+S pour obtenir davantage de subventions de la part des institutions nationales, ce qui pousse les membres du club, au sein du comité compris, à se former.

Celles et ceux qui font tourner le club

Plusieurs liens familiaux régissent le club, notamment entre membres du comité et athlètes : l'ancienne responsable de la commission technique et membre de la Fédération, est la maman d'une athlète du cadre national ; l'ancien président est le père de deux athlètes avancées ; la responsable de la commission technique a sa fille qui est elle aussi pratiquante ; la présidente a aussi sa fille dans le club, qui est une athlète d'un haut niveau, faisant partie du cadre national...

Le club A est composé d'une présidente, d'un vice-président, d'une responsable technique, d'une trésorière, d'une monitrice responsable et d'un nombre de monitrices variable (de 2 à 4, dont 3 J+S durant la saison 2016-2017). Dans la vie courante, la présidente est enseignante et préside le fonds d'aide de la Migros. Sur le site officiel du club, il est indiqué qu'elle y occupe les fonctions suivantes : présidente du club, représentante du club aux réunions de la ville, coach J+S et monitrice J+S Kids. Avant d'accéder à la présidence, elle était secrétaire et vice-présidente du club. Comme elle me l'explique lors de notre entretien, cette montée en grade n'a pas été volontaire. Faute de candidat-e, celle-ci s'est proposée afin que le siège vide soit repourvu.

À ses côtés, il y a le père d'une athlète au sein du club. Il est parfois présent lors des entraînements et des compétitions de twirling bâton. Vice-président du club, il est aussi responsable de l'organisation des manifestations. Sa femme, ancienne majorette, est responsable de la commission technique, encadrante des monitrices et, comme la présidente, monitrice J+S Kids. C'est elle qui fait le pont entre le club et la Fédération,

en faisant circuler les informations importantes. Suite à mon investigation, la présidente technique est entrée dans la FSTB en tant que membre du « comité élargi », d'après les informations trouvées sur le site officiel de la FSTB. Esthéticienne de profession, elle est d'ailleurs la principale responsable des coiffures et du maquillage des athlètes. Au sein du club, elle s'occupe également de se procurer les justes-au-corps.

Parmi les autres membres se trouvent la trésorière, maman de deux athlètes, ainsi que la fille de l'ex-président⁹⁹, aide à la commission technique, monitrice J+S et responsable du site web. L'encadrement des athlètes est assuré par cinq monitrices, deux d'entre elles sont également athlètes. Il s'agit pour l'une d'elles de reprendre l'encadrement des plus jeunes suite à son retour de séjour linguistique. Les athlètes peuvent également compter sur une ancienne athlète qui vient en renfort pour l'encadrement à la demande de la présidente technique. Deux autres monitrices, absentes durant mon investigation, viennent également en salle.

Des chorégraphes travaillent avec les athlètes en début de saison, qui sont, contrairement aux membres du comité, rémunérés. Les chorégraphes sont deux hommes, un ancien athlète suisse¹⁰⁰ ainsi qu'un professionnel français et une femme, ancienne athlète suisse elle aussi. Les athlètes du cadre semblent bien apprécier les entraînements en compagnie de l'ancien athlète suisse, qui se passent dans le rire et la bonne humeur. Le chorégraphe a une profession qui le conduit à voyager beaucoup (il partage sa vie entre l'Allemagne et la Suisse principalement). Lorsqu'il s'occupe des filles du club A avec le montage des chorégraphies, il loge chez la famille de l'ex-président.

La chorégraphe, que l'on appelle par son surnom (diminutif de son prénom), également monitrice au sein d'un club romand, travaille en collaboration avec l'ancien athlète suisse. Il et elle se répartissent les catégories des filles pour le montage des chorégraphies. Quant au professionnel français, celui-ci intervient une fois par semaine dans le club A, mais aussi dans celui de B. Il est originaire de France mais

⁹⁹ Elle a intégré le groupe du cadre national durant une saison, ce qui ne l'a pas empêchée de continuer à entraîner les filles (saison 2016-2017).

¹⁰⁰ Ce chorégraphe a fait du twirling bâton pendant des années et a un très bon niveau.

vient de s'établir à Lausanne. Comme les autres chorégraphes, il est présent lors des compétitions afin de s'assurer du bon déroulement des prestations.

Les encadrements sont répartis entre monitrices et chorégraphes. La présidente technique est présente lors des entraînements, endossant également un rôle de supervision. Le nombre de monitrices et de chorégraphes est variable selon les saisons, étant donné que certaines sont également athlètes, viennent d'autres clubs, d'autres régions ou encore, sont en congé sabbatique.

Les athlètes

Les twirleuses du club viennent de la région. Le mode de recrutement des athlètes se fait généralement de bouche-à-oreille (la cousine, la voisine, etc. pratique). Mais aussi, il arrive que des filles du quartier où ont lieu les entraînements aperçoivent les athlètes qui s'exercent en salle, ce qui leur donne envie de pratiquer ce sport « curieux ». Il y a des papas et des mamans impliqués (encadrement, comité), ainsi que des sœurs athlètes. Les petites entrent dans le club dès 6 ans et les athlètes sont au total une trentaine. Sans compter les nouvelles recrues, voici le tableau des athlètes rencontrées suivant leur catégorie¹⁰¹ :

<i>Grandes (juniors + seniors)</i>	<i>Petites (minimes + juniors)</i>	<i>Débutantes</i>
Elsa (cadre national)	Federica	Billie
Olga (ex-athlète cadre national)	Sophie	Noémie
Clara (cadre national)	Priska	Sema
Elodie (cadre national)	Paula	Gisela
Hélène (ex-athlète cadre national)	Iman	Ana
Nadia (cadre national)	Giulia	Giulietta
Mélanie	Sabine	Dania
Aurore	Tina	Léonie
	Cléa	Greta
	Zora	

Quelques athlètes changent de catégories au cours de et après mon passage sur le terrain. Pour celles qui passent chez les plus grandes, il s'agit également de se familiariser avec les méthodes d'autres monitrices. Certaines filles quittent le cadre

¹⁰¹ Les prénoms évoqués dans le corps du texte et dans les extraits d'entretiens sont tous fictifs par souci de confidentialité.

national tandis que d'autres le rejoignent. Une poignée d'entre elles se désengage du club, soit pour en intégrer un autre, soit après quelques entraînements d'essai. Il y a de nouvelles adhésions (les plus jeunes pratiquantes ont 4 ans et demi !) dont s'occupent monitrices¹⁰², responsable technique et présidente¹⁰³.

Les saisons sont parfois marquées par l'absence de teams, selon les dires de la présidente technique, ayant pour cause notamment le manque d'intérêt et d'envie des athlètes plus avancées. Néanmoins, l'absence de cette catégorie aux championnats n'empêche pas les responsables de réfléchir à la constitution d'un groupe pour les plus petites.

Chorégraphies, musiques, costumes et entraînement chez les athlètes du club A

Comme pour toute chorégraphie au twirling bâton, les chorégraphies, musiques et costumes choisis suivent deux critères : l'âge et l'esthétique (le « beau »).

Lors des 45 ans du club, les débutantes présentaient une chorégraphie sans bâton sur le thème de *La Reine des Neiges*, dessin animé Walt Disney mettant en scène Elsa, une princesse ayant le pouvoir de manipuler glace et neige. Ce personnage Disney, au moment de l'enquête (et encore aujourd'hui !), est grandement populaire auprès des petites filles. Celles-ci portaient ce jour-là pratiquement toutes une robe, de matières diverses, du tulle, des sequins, des paillettes, des strass, de la soie et de toutes les couleurs. Une des filles avait même la « chance » de se vêtir de la reproduction exacte de la robe de l'héroïne.

¹⁰² Il est fréquent que l'une d'entre elles soit mobilisée en guise de « modèle » des figures et enchainements à reproduire.

¹⁰³ L'arrivée de nouvelles athlètes poussent le club à réorganiser ses horaires d'entraînement.



Elsa, la *Reine des Neiges*. (Telestar)

Un soir d'observation, les filles du team junior s'entraînaient sur une musique à ambiance de cabaret. Lorsque leur entraînement allait toucher à sa fin sont arrivées la présidente technique et une monitrice du club C, pour que les filles essaient leur costume de compétition. Il s'agissait d'une sorte de robe-body en harmonie avec leur thème sonore, effet sans manche (bustier), impression soie brillante, rose fuchsia et bordures décorées de « froufrous » noirs.

Pour mener à bien leur chorégraphie, les athlètes se rendent au minimum à 2 entraînements par semaine (sauf pour les débutantes, qui ne viennent qu'une seule fois) à la salle de gymnastique du théâtre ou à l'école municipale. Il y a un entraînement dédié aux degrés/routines et un autre pour la danse et la chorégraphie. Plusieurs groupes peuvent se retrouver au même entraînement dans une même salle. Il arrive que des ajustements se fassent (changements de jours) lorsqu'une salle est occupée par des clubs d'autres sports. Le temps investi pour chaque monitrice est en moyenne de 3 heures par semaine (minimum 2 et maximum 4), sans compter les répétitions lors des journées entières de championnat. Les monitrices se répartissent l'encadrement des différentes catégories d'athlètes. Les chorégraphes aident régulièrement, notamment en début de saison lors du montage des chorégraphies.

Les entraînements habituels se déroulent de manière « classique » pour les athlètes avancées : tours de salle, échauffement, bâton. Pour les plus jeunes, un autre procédé

entre en jeu. L'entraînement débute par un jeu, comme l'« homme noir » (une fille, à l'autre bout de la salle, doit « attraper » les autres, tandis que ses coéquipières se dépêchent de traverser la halle pour ne pas se faire prendre). La monitrice responsable s'adonne à l'activité elle aussi. Les filles sont très enthousiastes dans ces moments, crient, rigolent. Ensuite, l'échauffement se poursuit par un circuit, avec des bancs, des assiettes, etc. où il s'agit pour les filles, par groupe, de le parcourir, en effectuant divers pas ou en sens inverse, le but étant d'être les plus rapides et de gagner, ce qui réjouit les filles qui à nouveau, s'esclaffent et s'extasient.

L'apprentissage par images mené par la monitrice responsable est fortement présent pour le groupe des plus jeunes :

La monitrice responsable dit « on fait la grenouille ? » Elle explique que la grenouille ne bouge pas et qu'« un crocodile arrive et elle a peur » et imite un air apeuré en se redressant sur les jambes, ce qui tend les bras également, « on descend, on remonte ». Elle répète le mouvement plusieurs fois de suite. Elle enchaîne avec le « papillon », assise par terre, « attrapez les pieds » qu'elle dit aux filles. (Observation, club A, 23.11.15)

L'apprentissage à l'aide de figures animales ou végétales et par imitation n'a pas pour seul but de « parler » aux filles. Il y a aussi une volonté de prévention des éventuelles blessures. Par exemple, la monitrice responsable peut faire faire la « boule magique » avec les mains (mouvements des poignets) aux filles pour travailler les articulations des mains. Elle leur explique que « comme ça, tu te fais pas mal après ».

L'ambiance change chez les plus grandes. Les plus avancées commencent leur entraînement par des tours de salles. Ensuite, la monitrice les répartit en colonne pour des traversées de salle en effectuant des pas (chassés, sautés...). L'échauffement chez les plus grandes se poursuit en cercle, sans véritables instructions. Il arrive que la responsable doive faire de la discipline oralement, lorsque certaines filles se regroupent et papotent.

Lors de la pause, les petites s'en vont prendre leur collation dans les vestiaires (école). Il s'agit de fruits secs, de galettes ou autres biscuits prêts à être grignotés. Elles restent manger dans les vestiaires, discutent entre elles ou avec leur monitrice. Les plus

avancées vont dans les couloirs pour la pause (théâtre). Elles s'assoient par terre pour manger et boire. Certaines ne prennent pas de pause et continuent de s'entraîner dans la salle. Lorsque le temps le permet, les filles vont s'aérer à l'extérieur.

Le processus d'instauration d'une nouvelle chorégraphie diffère entre débutantes et avancées. Suivant les instructions de la monitrice responsable, les débutantes s'essaient à de nouvelles figures qui ne comprennent pas le bâton. Au fur et à mesure, l'encadrante décide de la place de chaque fille dans la présentation. Les monitrices et chorégraphes ne sont pas les seul·e·s à prendre les décisions. En effet, les filles sont sollicitées lors des répétitions, dans ce qu'elles préfèrent en termes d'esthétique et d'« abordable » pour leurs capacités dans les figures. Les chorégraphes et les monitrices essaient d'abord la figure avant de la faire exécuter par l'athlète.

Pour corriger et motiver les athlètes, chorégraphes et monitrices n'hésitent pas à faire allusion au jour j, celui de la compétition. Par exemple, l'image corporelle renvoyée aux compétitions est rappelée régulièrement. Les encadrant·e·s amènent les filles à se projeter.

La monitrice insiste : « les juges doivent dire “ wahoo elles font de belles préparations [figures de départ], qu'est-ce que ça sera après” ». (Observation, club A, 29.02.16)

La fin de l'entraînement pour les plus petites se termine également par un jeu, comme celui de « la carotte ». Les filles se mettent en cercle allongées sur le ventre, se tiennent les mains et une des leurs doit tirer la jambe d'une de ses coéquipières jusqu'à ce qu'elle lâche les mains des autres. Un tel jeu se passe dans la même bonne humeur qu'en début d'entraînement, les filles sont ravies de jouer et ne semblent pas avoir perdu de leur énergie. Après avoir rangé la salle ensemble, elles tapent dans la main de leur monitrice avant de rejoindre les vestiaires. À la fin de l'entraînement, les plus grandes quant à elles vont boire sur le bord de la salle. Certaines s'étirent rapidement contrairement à d'autres, pour enfin aller se changer et s'en aller.

Le ludique pour les plus jeunes, la rigueur pour les autres

Chez les plus jeunes, l'ambiance est puérile et « scolaire », dans le sens où des chamailleries fréquentes ont lieu ou encore, certaines se blessent rapidement et

finissent en pleurs. La monitrice a dû, lors d'une de mes observations, à plusieurs reprises consoler une fille ou encore « faire la police » lorsque les filles étaient dissipées, ou encore « méchantes » (selon les mots de la monitrice, lorsqu'elles s'adressent aux filles) entre elles durant l'entraînement. Dans ces situations-là, elle doit rappeler les valeurs qui régissent le club, celles de l'entraide et de la bienveillance, qui se traduisent par le fait qu'elles sont ici « toutes amies ».

Chez les plus avancées, il y a un travail de rigueur, l'entraînement est plus silencieux, ce qui n'écarte pas quelques rires et plaisanteries de temps en temps. Les filles sont régulièrement rappelées à l'ordre, comme lorsqu'une athlète, lors d'un soir d'entraînement, distraite, souriait à un bébé à l'entrée de la salle. La monitrice l'a alors reprise « t'as déjà vu un enfant ou bien » dans un sourire à moitié sérieux.

Une athlète reprend nonchalamment son bâton tombé au sol, « oh, mon bâton ». La monitrice l'imité avec un ton taquin. Elle annonce ensuite « on fait les premiers échanges [lancers] » et, en visant l'athlète, elle lance « réveille-toi » (avait-elle l'air fatiguée ?).
(Observation, club A, 29.02.16)

Dans le but de les guider vers l'autonomie, les plus jeunes athlètes sont parfois mobilisées par la monitrice présente pour être des « assistantes » monitrices. Ces « petites assistantes » supervisent alors les autres athlètes, en commentant oralement leurs mouvements ou en aidant gestuellement. La monitrice délègue ainsi ses fonctions, favorisant une transmission horizontale des savoirs dès le plus jeune âge. Et cela paraît fonctionner, l'entraînement par les « petites assistantes » s'opère dans la concentration et le calme.

Les relations au sein du club A

En se présentant par leur prénom, les encadrantes partent du principe que les athlètes peuvent les appeler de la sorte. Malgré l'ordre ambiant, il y a ainsi une volonté d'instaurer une familiarité entre enfants et adultes, dépassant une relation de professeure-élève classique. La responsable technique entretient un lien quasiment maternel avec les athlètes.

Les petites sortent à l'extérieur sans veste durant la pause de l'entraînement, ce qui provoque la panique chez leur responsable.

Après avoir fait de grands yeux, elle quitte la salle de gymnastique en courant pour les rattraper et les remettre à l'ordre, sur un ton irrité. (Observation, club A, 10.09.15)

Il arrive que la responsable technique supervise sa propre fille, ce qui laisse parfois place à des dialogues propres aux relations mère-fille. Par exemple, la mère commente les mouvements composant la chorégraphie de la fille, en lui disant qu'il y a une erreur par-ci, une erreur par-là, ce que l'athlète ne tarde pas à nier, parfois de façon abrupte. La monitrice responsable des débutantes est quant à elle, une « maitresse » pour elles, devant, en plus de transmettre un nouveau savoir-faire, inculquer un certain savoir-être, faire de la discipline et s'occuper de filles qui parfois se blessent lors des entraînements.

Les filles ne se côtoient pas forcément en dehors du twirling, à moins qu'elles soient à l'école ensemble ou que leurs parents soient déjà amis. Elles peuvent aussi être éloignées géographiquement, ce qui explique une fréquentation nulle en dehors du twirling bâton. Il n'empêche que se retrouver à l'entraînement permet de renforcer un lien, en discutant longuement notamment. Une athlète débutante m'expliquait que lorsqu'elle vient à l'entraînement, « on parle beaucoup » et ce, « même si on n'est pas super copines » (Entretien collectif, club A, 06.06.16).

Chez les plus petites coexistent différentes personnalités. Il y a par exemple une fille qui « gêne », « qui fait la cheffe », ayant souvent été mentionnée dans les entretiens. Il s'agit d'une athlète de 5 ans à l'époque, qui est aussi la benjamine. Les débutantes lui reprochent de ne pas se plier aux exigences de la monitrice et de « bouder » dans un coin de la salle, en tournant le dos.

Un autre exemple est l'ainée du groupe des débutantes (11 ans à l'époque). Cette athlète se montre critique envers ses coéquipières et sa monitrice. Elle n'aime pas le comportement de la plus jeune athlète, la façon dont la monitrice responsable s'adresse à elles (en adoptant un langage enfantin, maternel d'après elle) et les thèmes choisis pour les représentations publiques (*La Reine des Neiges* est trop commun pour elle).

Il y a une attente de la part du club vis-à-vis des parents, que ceux-ci s'investissent dans la vie sportive de leur enfant, notamment pour les questions de transport (entraînements, compétitions). Dans le même temps, ceux-ci ont besoin d'une preuve du sérieux de l'activité pratiquée par leur enfant.

À titre d'exemple, lors de mon investigation, les encadrantes étaient en train de monter un groupe¹⁰⁴. Par la même occasion, elles souhaitaient l'inscrire pour la coupe Arthur Haldi. Cependant, deux interrogations persistaient, sur la motivation des athlètes et la « peur » que pouvait susciter la compétition d'une part, et sur la disponibilité et l'intérêt des parents à prendre part à cette étape de l'autre. Résultat, les encadrantes ont choisi de monter la chorégraphie, car « de toute façon, même si on n'ira pas faire la compétition, on va faire la démonstration pour les parents et puis peut-être que ça va les remettre plus en confiance [...] » (Responsable technique, club A, 21.11.16). Un autre moyen de rassurer les parents est de mettre par écrit en quoi consiste l'entrée dans le club pour leur enfant. La responsable envoie un e-mail contenant les informations sur le déroulement des saisons dans le but de sensibiliser et d'obtenir l'accord des athlètes et des parents. Le club souhaite ainsi avertir les parents qu'il ne s'agit pas d'une pratique d'une heure hebdomadaire et que les week-ends sont parfois réquisitionnés.

Le niveau de l'athlète module l'emploi du temps des familles. En effet, plus le niveau est élevé, plus le nombre d'entraînements par semaine est important et plus les déplacements en compétition sont nombreux. Pour les plus jeunes athlètes, leurs choix semblent encore incertains. Dans ce cas, la présidente technique ne souhaite pas forcer les filles à concourir, d'autant plus lorsque les parents ne sont pas « derrière » (Responsable technique, club A, 21.11.16).

Une image publique travaillée et mise à jour

Le club A met régulièrement à jour son site web. On y trouve notamment des informations sur les membres, des explications sur le sport, des photographies et des coupures de presse, tout comme un agenda, mettant à disposition aux internautes les dates de leurs divers événements. Il y a également un livre d'or, dans lequel les

¹⁰⁴ Prestation à plus de 10 athlètes. Le team lui est composé de 5 athlètes minimum.

internauts peuvent laisser un commentaire. La plupart des commentaires sont rédigés par les athlètes bien qu'on puisse y lire quelques fois des mots d'autres membres du club. Généralement, il s'agit de remerciements, de félicitations et d'encouragements.

Le site du club A a connu une refonte durant ma période d'investigation. Sur la page d'accueil, on peut désormais y découvrir un nouveau graphisme et un nouveau logo. Les trois lettres de l'acronyme du club forment un symbole harmonieux, un bâton de twirling l'accompagnant. Le nom du club apparaît à côté, dans un dégradé de couleurs.

Il est intéressant de noter que les logos peuvent avoir un esprit différent. Par exemple, il peut contenir des lettres d'une calligraphie et des couleurs féminines ou au contraire, présenter quelque chose de plus rigide pour mettre en avant l'aspect sportif de l'activité. (Note personnelle, club A, 01.02.17)

Sur cette même page se superposent de nombreuses photographies des athlètes du club, arborant tenues de sport, jaquette officielle et munies de leur bâton.

1.3.3 Le club B

De nombreuses sociétés de majorettes sont implantées dans le canton où se situe le club B et ce, jusqu'aux années septante. Dès les années quatre-vingt, ces sociétés disparaissent. Deux d'entre elles parviennent à survivre, proposant désormais la pratique du twirling bâton. Elles finissent par fusionner et donner naissance à un seul et unique club, le club B. Au sein du comité de ce nouveau club siège à la présidence une femme, monitrice responsable des petites, ex-majorette et ex-épouse du vice-président. Les entraînements de twirling bâton se déroulent dans des bâtiments situés dans le nord du chef-lieu, avant que des travaux d'urbanisation en 1979 viennent entraver les activités du club. Le club B déménage donc près de la gare centrale. Malheureusement, les filles, habitant en périphérie de la ville, quittent de plus en plus l'association, faute à la distance à parcourir pour se rendre à l'entraînement. Il reste ainsi moins de 10 athlètes dans le quartier du sud-ouest, le nouvel emplacement du club. C'est finalement dans un troisième quartier, à l'histoire ouvrière et populaire, nouveau lieu d'habitation de l'actuelle responsable des athlètes et de son mari, que le club s'installe.

Pour s'entraîner ou organiser des compétitions, les salles de l'école primaire du quartier sont gratuites. La salle localisée à la zone industrielle de la ville au sein d'un important complexe sportif, également occupée par le club, est elle aussi libre d'accès puisque toutes deux sont sur le territoire de la ville. En effet, il s'agit d'une subvention en nature de la part de la municipalité. Par conséquent, la salle du centre sportif installé dans une commune voisine, investie occasionnellement par le club, est payante, à la hauteur de 250.- par année.

Pour pouvoir assumer leurs frais, les membres du comité demandent aux athlètes la somme de 400.- par an, contre une cotisation de 360.- il y a quelques années. La présidente du club m'explique que les cotisations permettent de payer le matériel prêté aux athlètes, notamment les bâtons de twirling. Ce n'est qu'avec quelques années de pratique que celles-ci seulement pourront en acquérir un personnel. Les cotisations comprennent également les costumes faits par le comité (achats de tissus, boutons, paillettes, etc.). Les déplacements lors de compétitions et de camps, la venue de chorégraphes et les inscriptions, les licences pour les championnats sont également pris en compte dans les cotisations.

Le club demande parfois une participation monétaire supplémentaire à la cotisation de base. Si par exemple un déplacement à Bellinzone a lieu (entraînement de cadre national ou compétition suisse) et que le trajet coûte 80.-, les athlètes doivent payer la moitié de la somme, car « on peut pas tout supporter » (Présidente, club B, 14.11.17). Pour les petites dépenses, la responsable technique dit avancer l'argent personnellement, les filles ou le club lui remboursant par la suite. Des « arrangements » existent entre membres et athlètes, le but étant de permettre à toutes de participer à toutes les activités sans restriction.

Le club B organise une fois par année un stand à l'occasion des promotions scolaires, ce qui permet une rentrée d'argent complémentaire dans la caisse. La présidente m'explique que les athlètes qui viennent participer quelques heures à la vente ont un « bonus » sous forme d'avantages financiers. Elles voient leurs frais baisser ou présentent un examen de la FSTB gratuitement. Par contre, si une athlète est absente de la vente, celle-ci doit payer certains frais dans leur totalité. L'argent est donc redistribué au cas par cas ou au mérite.

La course aux subventions peut s'avérer être un casse-tête. La présidente actuelle du club m'explique que vu la taille de la ville, il est parfois difficile d'obtenir une réponse positive à un dossier soumis par le club. En effet, le club B prépare des demandes sous forme de dossiers, à la ville ou à la Loterie Romande pour les compétitions internationales (déplacement, hébergement, etc.). Le nombre de clubs présents sur le territoire est important, tout comme celui des demandeurs de subventions, ce qui réduit les chances pour le club de twirling bâton d'obtenir une réponse favorable.

Bien que le site officiel du club ne soit pas actif depuis deux ou trois années, sous l'onglet consacré aux sponsors figurent la ville, plusieurs assurances que sont La Mobilière, Generali et Allianz et d'autres soutiens, comme ceux de bijouteries, de cafés ou de restaurants. Les réseaux tissés par le club permettent d'obtenir ces sponsors « de petite envergure » (quelqu'un connaît quelqu'un qui travaille ici ou là-bas).

Les filles habitent dans le quartier, à quelques exceptions près. Certaines vivent des situations familiales délicates (parents séparés, famille dans un autre pays, etc.). Il y a l'exemple d'une athlète qui explique lors de notre entrevue que son papa a des problèmes d'addiction et qu'elle vit par conséquent uniquement avec sa maman, ou encore une autre, qui ne vit en Suisse qu'avec une partie de sa famille proche¹⁰⁵. De nombreuses hispanophones (Amérique latine) et métisses sont athlètes dans le club. Aussi, les athlètes du club B ont des morphologies variées (présence d'athlètes corpulentes, contrairement aux autres clubs).

Une affaire de famille

Le comité du club est composé d'une présidente, d'une responsable technique et d'une responsable des athlètes, toutes trois d'une même famille, de trois générations différentes.

La présidente du club, la cinquantaine, travaille à la police du commerce de l'État. Elle aime plaisanter, que ce soit avec les athlètes, les membres adultes du club ou moi-même. Par exemple lors d'un entraînement, elle a répondu « soit elle fait dans la poubelle, soit elle attend 2 minutes » à la demande d'une petite qui avait besoin d'aller

¹⁰⁵ Son frère notamment est resté au Venezuela.

aux toilettes, avant d'ajouter « je rigole » (Observation, club B, 25.11.15). La présidente possède non seulement une autorité dans sa manière de dire les choses mais aussi une douceur dans son attitude envers les athlètes, en les appelant par divers surnoms et en les prenant dans les bras en cas de situations difficiles. Lors d'un entraînement des athlètes avancées, elle s'est éloignée du reste du groupe en accompagnant une athlète en sanglots, ses bras entrelaçant ses épaules.

La présidente est une ex-majorette. Elle a commencé la pratique à 8 ans, en 1972. Selon le récit de la responsable des athlètes, sa mère, la présidente a vu des majorettes s'entraîner dans l'école dont sa mère et son père étaient les concierges, ce qui lui a donné envie d'y prendre part. Elle n'a plus jamais quitté ce milieu, y étant depuis plus de vingt ans déjà. Dans le comité du club depuis longtemps, la présidente a occupé la fonction de secrétaire. Mais avant, elle était monitrice. Pendant une certaine période, elle coachait sa propre fille, la responsable technique. La présidente de l'époque, partenaire de majorettes de la présidente actuelle depuis l'enfance, a fini par démissionner de son poste, suite à un traumatisme dû à un braquage¹⁰⁶. C'est suite à cet événement que l'actuelle responsable du club s'est proposée à la présidence, en 2012.

Dès lors, en tant que présidente, elle insiste sur l'« affaire familiale » que constitue le club, « on n'a pas une hiérarchie pure », « on fait beaucoup entre nous » (Présidente, club B, 14.11.17). Elle dit que sa principale fonction en tant que présidente est de veiller à la vie du club. Ci-dessous, elle évoque les liens (famille, amis, etc.) des encadrantes :

[...] on se connaît tous depuis super longtemps. Et Julie [monitrice], moi, je l'ai connue, elle a commencé, elle avait quatre, cinq ans, j'sais plus quel âge elle avait. Elise, ben à part que c'est ma fille, elle a commencé le twirling, elle avait quatre ans donc elle sait de quoi elle parle. Naomi, Camille [athlètes] aussi, on les a aussi eues toutes petites. Les membres du comité, ben y a ma maman. Le vice-président, ben il était le mari de l'ancienne présidente donc il connaissait aussi comment ça fonctionnait. La secrétaire, ben c'est une copine à Elise qui entend quand même parler de twirling depuis longtemps même si elle avait pas vraiment vu les choses. [...] Constance [monitrice], elle faisait partie d'un club à l'époque [...].

¹⁰⁶ En effet, la responsable des athlètes m'explique que l'ex-présidente, suite à cette attaque armée, a eu des séquelles psychologiques.

Après, elle a arrêté et puis un jour, elle a voulu inscrire sa fille, elle a débarqué ici. Mais c'est tous des gens que tu connais ou qu'on a côtoyés, ou qu'on se connaît depuis qu'on était jeunes. Donc, c'est pour ça que je dis que c'est une grande famille. Mais là, chacun, il doit faire son job et puis voilà. (Présidente, club B, 14.11.17)

Avant de se faire évincer par la seconde génération, la présidente était membre de la Fédération. Elle occupait une place dans la commission technique, le collège des juges et le comité central (Elise, sa fille, avait alors 4 ans et débutait le twirling). Deux générations de membres se sont en effet succédé, la deuxième étant venue remplacer la première suite à des différends au sein de la FSTB.

Un des problèmes était notamment lié à une juge. Des soupçons planaient sur cette dernière, qui n'aurait été « pas encore totalement apte à juger correctement » en faisant preuve de partialité (sa sœur était athlète). Pour vérifier l'hypothèse, le comité central avait décidé de lui implanter une année de formation supplémentaire avant l'obtention de son titre. La juge en formation, outrée par cette décision, « a fait blocus », entraînant avec elle tous les autres juges. Les démissions se succédant en masse, les membres du comité central ont également fini par quitter la Fédération, « avant qu'ils [les membres de la nouvelle génération en désaccord avec les décisions prises par le comité central] nous mettent vraiment dehors » et « parce que ça partait vraiment en sucette ». (Présidente, club B, 14.11.17)

La Fédération étant en pleine crise, la présidente du club a également démissionné. Elle en garde une certaine amertume, « parce qu'ils ont été méchants avec des gens qu'ils auraient pas dû et que c'étaient des gens qui ont donné encore... » (Présidente, club B, 14.11.17). Elle se montre critique envers cette nouvelle génération de la FSTB, non seulement parce qu'elle est arrivée par un « putsch », mais aussi parce qu'elle donne l'image d'une institution rigide. En effet, la présidente a reçu par exemple un jour une amende de 40.- de la part de la Fédération, pour avoir inversé un nom et un prénom dans un formulaire d'inscription. Elle ne l'a jamais payée. Mais surtout, pour avoir vécu de l'intérieur la transition majorette-twirling bâton, l'instauration des nouvelles exigences pour accéder aux compétitions suisses reste en travers de la gorge de la présidente du club B.

Pourtant, la responsable se montre résiliente. Pour elle, se révolter « mènera à rien » si ce n'est qu'à perdre « de l'énergie ». Cela ne l'empêche pas d'être dans la tourmente régulièrement et de se tracasser pour les filles, qui, avec trois entraînements par

semaine, sont obligées de préparer plusieurs examens alors que ceux-ci peuvent selon elle être combinés (« alors fais plutôt une routine où la fille, tu la prédisposes à faire des petits solos, que de faire les degrés où t'es statique [...] »). Ce qui met la présidente du club hors d'elle, c'est l'attente subie par les filles lorsque les niveaux ne sont pas atteints. Les filles doivent « végéter », parfois deux, parfois trois ans pour présenter un solo par exemple, à défaut d'avoir toutes leurs routines (Présidente, club B, 14.11.17).

Pour la présidente, il paraît plus sensé de concourir à un haut niveau dans le cas de pays où le twirling bâton a une reconnaissance importante. D'après la responsable, « on a voulu aller pêcher un peu trop sur l'élite » avec le peu d'athlètes concourant en Suisse (« t'as qu'à voir en compétition, on n'est pas 50'000'000 »). Pour « ouvrir » la compétition à davantage d'athlètes, la Fédération a instauré une nouvelle catégorie où les exigences sont abaissées. Elle estime l'idée pertinente, si ce n'est que le risque de concourir dans un entre soi est présent (« mais on est que nous, quoi »). (Présidente, club B, 14.11.17)

Le bras droit de la présidente n'est autre que sa fille, Elise. Elise a débuté le twirling bâton à l'âge de 4 ans et décidé de devenir aide-monitrice vers l'âge de 18 ans. Elle a fait de la compétition pendant de nombreuses années mais a arrêté désormais, ayant un emploi du temps particulièrement chargé notamment dû à ses études en pédagogie. D'ailleurs, lors d'une année, la finale des championnats suisses s'est déroulée dans la ville du club en juin et Elise a dû gérer l'organisation en pleine période d'examens, ce qui était, d'après sa famille, très difficile pour elle. En dehors du twirling bâton, en plus de ses études, Elise fait également du fitness avec sa mère, dont elle semble proche.

Elise a la vingtaine au moment de l'enquête. Elle est athlète, monitrice J+S et responsable technique. Assumant un grand nombre de tâches au sein du club, Elise est rigoureuse et pragmatique. Ses responsabilités lui donnent une position particulièrement « sérieuse » au sein du club. Pourtant, celle-ci fait régulièrement preuve d'humour, comme dans ce petit extrait d'observation :

Elise grignote un petit pain et une poire. Elle rigole en me disant « j'suis pas moi quand j'ai faim ». [...] Athlètes et Elise parlent de leur poids, les petites demandent à Elise combien elle pèse. Celle-ci répond « beaucoup trop » en riant. (Responsable technique, club B, 27.04.17)

Elise décrit son poste comme « présidente cachée ». Elle s'occupe des monitrices, mais aussi des e-mails, des papiers en lien avec la Fédération, des athlètes, des parents, etc. Arrivant bientôt en fin de formation pédagogique (master en enseignement à l'université), elle n'hésite pas à rendre les entraînements « scolaires ». Elise possède de plus une autorité quasiment naturelle et aime imposer un cadre (« genre que ce soit vraiment structuré en fait »). En entretien, elle m'explique que sa manière de fonctionner diffère de l'ancienne personne en charge du poste (« c'était un peu... enfin, à la one again¹⁰⁷ ») et qu'elle a dû « aménager les choses ». Par exemple, la responsable technique a dû établir toutes sortes de listings (répartition de trainings, de bâtons), ce qui lui a demandé « énormément d'organisation » et de temps, travail qu'elle juge nécessaire (« si j'ai besoin d'une information, j'sais où la chercher ») (Responsable technique, club B, 27.04.17).

La responsable technique du club B m'explique l'importance qu'elle accorde à la prise de décision collective, de soumettre toute proposition à toutes les membres du comité du club, ce qui n'était pas le cas auparavant. Elle considère que chaque membre du comité a un pouvoir exécutif, « j'suis pas légitimée à prendre des décisions toute seule », « j'suis pas au-dessus du comité ». Pour elle, la consultation en équipe est une étape dans tout verdict (« ça évite des conflits »). Elle a une manière de procéder qu'elle qualifie de « hiérarchisée » et qui semble fonctionner, « si on suit une ligne directrice, ben y a pas de souci » (Responsable technique, club B, 27.04.17).

Comme trois générations d'une même famille sont dans le comité, il y a une remise en question moindre du fonctionnement et du coup, pas ou peu de tensions, comme la responsable des athlètes m'en informe, « jamais personne n'a eu de problème parce qu'on a toujours [...] géré entre nous ». Bien que leur « cercle » soit désormais « fermé », elle m'apprend que les décisions ont toujours été prises en commun, même lorsqu'au comité se trouvaient des membres « autres », « ils sont toujours au courant » (Responsable des athlètes, club B, 13.06.17).

¹⁰⁷ Expression qui signifie bâclé, à la va-vite.

La grand-maman d'Elise et la maman de la présidente occupe au sein du club le poste de « responsable des athlètes »¹⁰⁸. En tant qu'encadrante des petites, elle épaula considérablement Elise, en lui fournissant des informations sur les athlètes, quelle athlète a mal à la tête, au ventre, etc., quelle athlète est dans une position fautive, etc. La responsable des athlètes s'occupait des justes-au-corps (au titre de « responsable des costumes », comme elle me l'apprend en entretien). Aujourd'hui, elle ne consacre plus qu'un peu de temps à cette tâche, sous les directives d'Elise. La responsable des athlètes a travaillé en usine, pour ensuite totalement mettre un terme à sa vie professionnelle et s'occuper de son foyer. Entre-temps, elle a effectué divers travaux dans la conciergerie au sein de l'école avec son mari, le responsable de l'intendance.

L'humour est particulier chez cette famille, un peu noir, cynique, ironique. Lors d'un entraînement, Elise lance à une athlète en surpoids, qui tente de monter sur le dos d'une athlète, « sois réaliste » ou encore, elle me glisse le mot « autonomie » en roulant des yeux et en regardant du côté des filles qui s'éparpillent et ne parviennent pas à travailler seules dans la salle de gymnastique.

Parmi les autres membres se trouvait le vice-président du club B. Il est le parrain d'une athlète, Sonia, et l'oncle d'une ancienne athlète et monitrice. Il a dépanné la présidente lorsque celle-ci avait des soucis de santé, en donnant l'entraînement aux plus grandes, sous forme d'entraînement de football (lui-même est joueur amateur au sein d'une équipe), avec préparation physique, maniement de bâtons et jeux. Le père de Sonia est lui aussi dans le comité. Il envisage de faire coach J+S, étant donné que le club en est dépourvu. Ainsi, il pourrait inscrire Elise aux cours proposés par le programme de la Confédération¹⁰⁹.

La particularité du club B est qu'il s'agit d'une véritable « affaire familiale » qui se transmet de génération en génération. Personne n'a envie de laisser tomber le club. Malgré les soucis de santé de la présidente, l'emploi du temps chargé d'Elise et la démission de quelques monitrices, personne ne veut lâcher et envoyer les jeunes athlètes s'entraîner ailleurs. Au contraire, Elise s'arrange avec son horaire, la

¹⁰⁸ À noter qu'il s'agit de la seule personne occupant un poste avec cette dénomination au sein des trois clubs.

¹⁰⁹ En effet, il faut un·e coach J+S pour pouvoir inscrire des monitrices à des formations J+S.

présidente reprend un entraînement. Il y a donc un noyau dur qui dirige le club, avec des membres périphériques de l'encadrement qui vont et viennent. Depuis le début de l'enquête, les monitrices ne sont jamais restées longtemps.

Justement, une ancienne athlète que j'appellerai Caroline a secondé Elise pendant une période, dans l'encadrement des plus jeunes athlètes. Ne trouvant plus de temps à y consacrer, celle-ci voulait garder un pied dans le club. À l'aise avec les chiffres, elle s'est en revanche proposée au poste de comptable au sein du club. Parmi les aides principales au monitorat, on retrouve Constance et Olivia, d'anciennes athlètes. Constance est la maman d'une athlète qu'elle suit assidument. L'aide-monitrice œuvre également en tant que « responsable des festivités ». Suite à mon investigation, j'ai découvert en parcourant le site de la FSTB qu'elle en est désormais une membre du « comité élargi ». Olivia a elle de l'expérience dans l'encadrement des sportives. Actuellement, elle aide Elise lors des entraînements de manière ponctuelle. Comme le dit la responsable des athlètes, « on la repêche [...] de temps en temps ». Le club peut compter sur Olivia car malgré des absences plus ou moins prolongées, « elle est toujours là » (Responsable des athlètes, club B, 13.06.17).

Tout comme Olivia, Valentina est une ancienne athlète qui jusqu'en 2017, proposait volontiers son aide à Elise malgré son emploi du temps pris par sa formation en tant qu'apprentie gestionnaire en intendance. Depuis 2018, elle ne donne plus de coup de main au club. La responsable des athlètes m'explique que bien que Valentina soit « gentille » et « adorable » (à plusieurs entraînements, j'ai aperçu les petites qui l'enlaçaient), la responsable désapprouve son savoir-faire avec les jeunes. Selon elle, Valentina est inconstante dans ses décisions (« elle dit " oui " un moment, elle dit " non " après »). Malgré ses pratiques d'encadrement questionnables, le club n'évince pas de lui-même la monitrice, puisqu'elle en fait partie « depuis gamine » et qu'il ne veut pas « la laisser tomber » (Responsable des athlètes, club B, 13.06.17).

Chiara est elle aussi une ancienne athlète reconvertie en monitrice. De nature plutôt extravertie, celle-ci est pleine d'humour et n'hésite pas à raconter des anecdotes de ses expériences en tant que sportive de haut niveau et à user de mimiques et de gestes drôles dans ses récits.

Chiara partage ses souvenirs sur la manière dont une ancienne monitrice coiffait les athlètes en leur tirant les cheveux douloureusement ou encore sur les prestations d'un champion du monde japonais de twirling bâton, dont le bâton, déjà dépourvu de scotch d'amortissement pour les mains, ne tombait jamais. Trop intimidée, elle ajoute que lors des championnats du monde, elle osait à peine lui rendre son bâton lorsqu'il chutait. (Observation, club B, 31.05.16)

Les liens familiaux entre encadrantes au sein du club peuvent parfois ressortir. Elise appelle sa grand-maman et responsable des athlètes, « mémé » par exemple. Les monitrices sont solidaires et dévouées entre elles.

Valentina propose à Elise de lui venir en aide pour un entraînement de samedi alors qu'elle n'est pas au programme. Celle-ci lui demande même de jeter un coup d'œil sur son travail de diplôme, ce que la responsable technique accepte. (Observation, club B, 31.05.16)

L'engagement au sein du club peut être autre que régulier et constituer une continuité. Il peut être composé de mouvements, notamment de ruptures momentanées. Ce type d'engagement montre la proximité entre membres et la confiance accordée par le club, qui peut compter sur ses connaissances de toutes les manières possibles. Ces situations illustrent non seulement l'interconnaissance, mais aussi l'attachement qu'ont les membres du club B entre elles. Se côtoyant depuis des années, elles se connaissent dans leurs qualités comme dans leurs défauts. Et lorsqu'une « crise » surgit, comme c'est le cas avec Valentina, les membres du club sont face à un dilemme, celui de mener à bien l'entraînement ou celui de préserver une grande amitié.

Les athlètes

La plupart des athlètes viennent du quartier. Avant de se rendre à l'entraînement, certaines petites ont des cours, d'espagnol notamment, dans une école voisine, raison pour laquelle il y a des retardataires. Celles-ci arrivent à 18h10 au lieu de 18h (Observation, club B, 26.01.16).

Quelques-unes sont à l'école où a lieu leur entraînement. Elles ont connu le twirling bâton par leurs copines ou en apercevant la salle de gymnastique à un moment occupé par les twirleuses. Les grandes et les petites ne se côtoient quasiment pas en dehors des événements du club, ou lors des entraînements lorsqu'elles sont dans la même

salle. Comme dans la plupart des clubs, les filles trouvent leurs affinités avec leur partenaire directe de prestation (duo). En revanche, certaines petites se connaissent déjà de l'école, elles sont voire ensemble en classe. Il n'y a pas beaucoup de liens de famille au sein du club parmi les pratiquantes, sauf pour deux d'entre elles qui sont sœurs. C'est d'ailleurs l'ainée qui a donné envie à la cadette de continuer le twirling bâton, celle-ci ayant arrêté quelques temps. Le nombre d'athlètes est de 24 au moment de l'enquête (16 petites et 8 grandes) :

<i>Grandes (juniors + senior)</i>	<i>Petites (minimes + juniors)</i>
Camille (ex-athlète, monitrice)	Vana (Vanessa)
Naomi (ex-athlète, monitrice)	Vane (Vanessa)
Maude	Claudia
Anamaria (cadre national)	Noélie
Elisa (cadre national)	Sabine
Lou (cadre national)	Macha
Sonia	Keysha
Sylvia	Fabiola
Charlotte	Ardita
	Abigail
	Coralie
	+ les nouvelles

Trois athlètes ont rejoint le cadre national, l'équipe suisse, au cours de ma période d'investigation. Il s'agit des deux sœurs et de la fille de Constance. L'ainée des sœurs participe aux catégories « junior women » et « team élite », les deux autres athlètes, au « team espoir ». Pendant toute une saison, aucune athlète n'a fait partie du cadre national. Deux athlètes en ont fait partie le temps d'une année. La raison principale de leur départ réside dans un conflit de principes, entre un cadre plutôt contraignant qu'est le cadre national et une ambiance agréable qui règne lors des entraînements au club. D'ailleurs, les deux ex-athlètes du cadre sont mobilisées pour être monitrices au sein du club, ayant arrêté toutes deux la compétition.

Au cours de mon investigation, il y a trois démissions ayant pour motif notamment une envie de pratiquer d'autres activités. En revanche, cinq nouvelles petites se sont inscrites. Deux athlètes du club A intègrent le club B¹¹⁰. L'une d'entre elles a de plus demandé à sortir du cadre national pour cause de problèmes de dos et de difficultés

¹¹⁰ Lorsque j'en demande les raisons, la présidente du club B me dit ne pas vouloir les connaître (Présidente, club B, 14.11.17).

scolaires. Quant à la seconde, celle-ci s'entraîne moins, ayant une déchirure musculaire.

Chorégraphies, musiques, costumes et entraînement « à la mode » du club B

Les petites travaillent sur des musiques de dessins animés Walt Disney, comme *La Reine des Neiges*, avec le thème principal (« Libérée, délivrée ») ou *Hercule*, avec le thème des muses (« Gospel pur »). Il arrive qu'elles se présentent sur des musiques actuelles, « Bailando » d'Enrique Iglesias par exemple, qu'une athlète chantonne pendant la prestation de ses pairs, ou des « classiques » comme la « Lambada » de Kaoma ou encore un duo, sur le groupe Earth, Wind and Fire et le titre funk intitulé « September ». Il y a également une adaptation musicale en fonction de l'âge. Par exemple l'une des athlètes les plus jeunes s'entraîne sur « Je voudrais un bonhomme de neige », une chanson chantée par un enfant, tirée de *La Reine des Neiges*¹¹¹.

Les athlètes se rendent au minimum à deux entraînements par semaine dans différentes salles de la région. Les plus avancées ont demandé, par habitude avec une ancienne monitrice, d'avoir droit à trois entraînements par semaine afin de progresser contre deux à une période où les encadrantes manquaient. Plusieurs groupes de niveaux différents peuvent se retrouver au même entraînement dans une même salle. Il arrive que des ajustements se font (changements de jours) lorsqu'une salle est occupée par des clubs d'autres sports.

Le temps investi pour chaque monitrice est semblable aux autres clubs (trois heures en moyenne par semaine + répétitions). La présidente et la responsable technique, mère et fille, s'occupent des plus avancées avec le soutien ponctuel d'un chorégraphe (qu'on retrouve également au club A) pour quelques athlètes. Elise encore, la responsable des athlètes ainsi que trois monitrices s'occupent des plus jeunes. Les monitrices donnent le rythme et les instructions de l'entraînement, vont parfois à la rencontre des filles en modifiant leurs postures gestuellement, tandis que la responsable des athlètes reste dans un coin de la salle en commentant les prestations.

¹¹¹ En voici les paroles du premier couplet : Je voudrais un bonhomme de neige/ Oh viens jouer avec moi/ Tu te caches on ne se voit plus/ Dis que fais-tu ?/ Tu n'es plus vraiment toi/ Nous étions sœurs et amies/ Mais c'est fini/ J'aimerais savoir pourquoi/ Je voudrais un bonhomme de neige/ Oui s'il te plaît un bonhomme de neige.

Pendant un entraînement ordinaire, Elise vérifie les présences au fur et à mesure que les filles arrivent, à l'aide d'une fiche et de points autocollants colorés. Elle contrôle également qu'elles aient toutes les cheveux attachés, qu'elles déposent leurs bijoux et qu'elles portent une tenue adéquate. Dans le cas contraire, Elise prête un vêtement, ou laisse à contrecœur la fille s'entraîner. En effet, il est arrivé qu'une athlète entre dans la salle de gym sans ses affaires et en étant vêtue d'un jean, matière qui ne laisse que trop peu de liberté aux mouvements corporels et à l'évacuation de la transpiration.

L'entraînement des grandes et des petites est différent. Il y a un grand groupe de petites dont s'occupe la responsable technique et cet entraînement est plutôt silencieux. Il y a un rappel des règles formalisées et intégrées, mais aussi une sollicitation des athlètes de la part des monitrices pour installer le matériel requis (banc, tapis), en début d'entraînement. Elise, qui est dans l'enseignement dans sa vie professionnelle, en applique quelques principes, comme les fiches de contrôle, feuilles qui consistent à noter combien de fois les athlètes réussissent telle ou telle figure. Sa grand-mère m'apprend que certaines fiches d'apprentissage utilisées par les filles sont produites non pas par la Fédération mais par Elise elle-même volontairement. La responsable technique insiste sur le travail bénévole effectué par les membres du club et ce qu'il implique, c'est-à-dire un savoir-vivre de la part des athlètes et des parents. En effet, pour le temps investi gratuitement, la monitrice estime devoir être avertie de l'absence ou de la présence des athlètes aux entraînements, dans la mesure où ces fiches leur sont préparées.

Il n'y a pas d'entraînement spécialement mis en place pour les nouvelles, elles effectuent leurs exercices avec les plus « anciennes ». L'échauffement (30 minutes), débutantes et plus avancées confondues, débute par des tours de salles. Ensuite, les athlètes sont regroupées en colonnes pour effectuer des pas en traversant la salle. Une fois les traversées terminées, elles forment des rangs, afin que les monitrices ou les athlètes désignées comme responsables puissent les voir toutes lors des exercices. Les exercices de force, de gainage sont chronométrés à l'aide d'un portable (d'une monitrice, généralement). Lorsque les filles font la planche, certaines vont chercher un pull afin de ne pas avoir de douleurs aux coudes pendant l'effort (appui). La monitrice transmet les savoirs verbalement, gestuellement, par imitation, mais aussi par images. Les quelques lignes illustrent un entraînement des petites :

Elise dit qu'elles [les athlètes] peuvent commencer à faire des tours de salle. La monitrice reste sur le côté, tout en dictant les instructions des divers pas à faire en courant. À un moment, elle dit « j'veux pas des éléphants ». Les petites courent à deux, à plusieurs ou seules. Elise s'avance vers les filles et leur dit de terminer leur tour vers elle. En arrivant derrière l'encadrante, une petite aux cheveux courts la prend par la taille. Ensuite, Elise leur dit de faire la grenouille (s'accroupir et sauter). Les exercices se font en silence. [...] Les filles doivent après faire l'exercice de la crevette. La responsable des athlètes, assise à côté de moi, m'explique qu'il s'agit de se positionner sur le ventre et de lever bras et jambes. Certaines n'y arrivent pas, certaines arrivent avec tapis, d'autres sans. Celles qui arrivent vont avec Elise vers les espaliers, les autres restent avec l'autre encadrante présente. (Observation, club B, 15.09.15)

Après l'échauffement, les filles s'en vont prendre leur pause. Lorsqu'elles reviennent, la suite de l'entraînement consiste en un mélange entre supervision et encouragement à l'autodiscipline. Les filles travaillent par petit groupe, réparties selon l'étape de leur progression dans l'entraînement et leurs difficultés (Observation, club B, 26.01.16).

Les grandes, lorsqu'elles arrivent en salle, se font une bise, avant les tours au pas de course. Pour l'échauffement ensuite, elles forment un cercle et se mouvent de manière personnalisée, sans directives. Pour la répétition de leur chorégraphie, celles-ci sont réparties un peu partout dans la salle. Il arrive que pendant l'échauffement des grandes, la présidente du club fasse de l'administration, notamment les inscriptions aux compétitions. Elle peut ainsi directement demander des renseignements aux filles si nécessaires pendant qu'elles s'exercent.

Les filles profitent de la pause au vestiaire, en grignotant, en buvant, en allant aux WC. À la reprise, Elise les réunit pour diverses communications. Ensuite, pour les plus jeunes, elle distribue les bâtons en effectuant un lancer dans le but d'exercer d'ores et déjà les débutantes au rattrapage. Les grandes ne prennent pas forcément de pause. Lorsqu'elles le font, en plus de boire et d'aller aux toilettes, elles jettent un coup d'œil sur leur portable posé sur le côté de la salle.

Lorsqu'il n'y a pas de monitrice ou de chorégraphe à disposition sur le moment, les filles s'entraînent seules. Elles se renseignent mutuellement, ou se montrent des figures. La présidente met en place, tout au long de l'entraînement, un tournus pour que toutes les filles présentent leur chorégraphie en musique. Elle commente ensuite.

Les débutantes et les jeunes athlètes terminent à 19h30, les plus avancées autour des 20h. La salle étant située au sous-sol, certains parents apparaissent à la vitre en haut de l'école, ce qui annonce la fin imminente de l'entraînement. La présidente m'explique que l'entraînement doit se dérouler sans la présence des parents dans les salles, au risque de perturber la concentration de l'athlète. Lorsque l'entraînement était donné par le vice-président, les athlètes avancées terminaient la séance avec un jeu, comme la balle au prisonnier, qui permettait de les « mélanger », selon lui. Les athlètes les plus jeunes ne s'étirent pas, contrairement à certaines grandes. Il arrive qu'Elise réunisse les petites pour des communications administratives avant qu'elles s'en aillent. Les filles ne peuvent pas « trainer », elles doivent la plupart du temps libérer la salle pour l'entraînement d'un autre club de sport. Elise et sa grand-mère insistent pour que les filles disent « au revoir » avant de se quitter.

Le club favorise l'autonomie des athlètes, ce qui semble être un succès. « Elles travaillent sans qu'on le leur dise », avance la présidente. Le processus s'opère dès le début de la pratique. Elise m'explique que la désignation d'une athlète, chez les plus jeunes, pour mener à bien l'échauffement participe à l'autonomisation des filles. Les monitrices sont là pour commenter, corriger si nécessaire. Dans le club B règne une certaine rigueur. Les athlètes travaillent en silence et ce n'est que rarement que la responsable technique doit faire régner la discipline (« j'ai pas fini de parler » avait-elle une fois lancé lorsque des filles bavardaient). Malgré la discipline, les filles plaisantent avec les monitrices. La présidente charrie les filles. Par exemple, elle commente « on dirait un hippopotame », lorsque les pas d'une athlète se font trop lourds lorsqu'elle court. Les twirleuses ont également des surnoms affectueux, mais aussi à but « pratique », afin que les monitrices puissent les reconnaître (raccourcis, pour celles qui auraient le même prénom).

Rigueur, bienveillance et attachement

Le twirling bâton est pour ces femmes du comité une transmission familiale, la présidente ayant été majorette, Elise ayant pratiqué le twirling bâton à un haut niveau et la responsable des athlètes ayant vécu dans le quartier où se déroulent principalement les entraînements. Leur engagement est également une nécessité, dans le sens où le club manque de monitrices ; il faut du personnel bénévole. D'après la responsable des athlètes, sa fille commence à perdre de sa motivation, mais ne veut

pas « laisser tomber les filles ». Elise est dans la même optique et a préféré écarter la compétition et se consacrer à ses études et à la vie du club.

La responsable des athlètes et la présidente sont les membres de comité ayant évoqué le plus fréquemment l'effet néfaste de la hausse des exigences pour accéder aux compétitions qui met à mal le collectif. Le changement semble les perturber, mettant en péril ce qui leur tient tout particulièrement à cœur, de faire participer toutes leurs athlètes, qu'elles montrent ce dont elles sont capables. D'ailleurs, outre son histoire avec la présidente, le club a une relation particulière avec la FSTB. Par exemple, il a décidé de ne pas participer à la dernière assemblée générale ou encore au Critérium, qui est une compétition ouverte aux athlètes toutes compétences confondues. En effet, le club a préféré privilégier les sociabilités de leur entre-soi en organisant une fête de club.

Bien que les liens soient d'ordre familial ou amical dans le club, il y règne un certain sérieux, grâce à la distance instaurée dans les conversations entre adultes et enfants. « On essaie d'éviter qu'elles nous racontent leur vie », comme le précise la présidente (Présidente, club B, 11.06.15). La présidente dit vouloir éviter que les filles leur (aux monitrices) livrent des détails personnels ou que les parents viennent dans la salle de gymnastique, de peur que cela influence le comportement des filles (volonté de montrer ce qu'elles font à leurs parents). Ce qu'il y a également de particulier dans ce club est que les encadrantes n'ont quasiment pas d'enfants athlètes, ce qui permet sans doute d'éviter au maximum toute discussion du ressort du privé. Les monitrices mettent une barrière, évitent une proximité qui perturberait le déroulement de la pratique sportive.

Il y a une distance imposée aux parents pour ne pas déranger les athlètes, mais aussi pour ne pas devoir débattre du traitement des athlètes. Selon la présidente, « les parents, c'est plus difficile à gérer que les filles » car les réprimandes peuvent être remises en question (« est-ce que les parents accepteraient qu'on les gronde ? ») (Présidente, club B, 11.06.15). Les encadrantes établissent un cadre où elles peuvent communiquer des attitudes à adopter. Il y a une insistance particulière sur l'aide et la bienveillance. On la retrouve dans les mots de la présidente, « le respect pour les camarades, c'est important », « ça peut les aider dans la vie », « on veut pas de

moquerie ici » (Présidente, club B, 11.06.15). Tout se déroule comme s'il y avait une mission sociale derrière la mission sportive. Cela se résume par la phrase de la responsable du club, « on peut les aider », qu'elle déclare (Présidente, club B, 11.06.15).

Les relations entretenues entre les encadrantes et les athlètes se caractérisent par le soin et l'affection. Le premier exemple est celui de la responsable des athlètes. S'apercevant qu'une des athlètes ne se sentait pas en forme lors d'un entraînement, elle s'est renseignée sur ce que cette athlète prenait comme médicament habituellement, avant de fouiller dans ses affaires. La responsable en a sorti un Panadol et s'est concertée avec la jeune fille pour savoir si la pastille était adéquate. Un autre exemple est celui de la responsable du club. Lors d'un entraînement, elle a dit aux filles de poursuivre leur répétition pendant qu'elle se mettait à l'écart avec une athlète en pleurs, l'enlaçant par la taille. Ou encore, un autre soir, une athlète débutante est arrivée dans la salle de gymnastique et a sauté sur Caroline pour lui faire un câlin.

Le twirling bâton (à l'exception des duos, teams et groupes) est évalué à partir de la performance individuelle de chaque athlète, ce qui est une caractéristique notable de ce sport. Les monitrices s'occupent par conséquent de chaque athlète de manière personnalisée. Par exemple, malgré que l'échauffement soit identique pour toutes les athlètes, grandes et petites, les monitrices se donnent la peine de vérifier la posture, le geste exact de chaque fille. Il y a un encouragement à l'autonomie venant de la part des monitrices, comme par exemple en nommant une ou deux petites pour s'occuper de l'échauffement ou de les laisser s'occuper de la feuille des présences et de leur feuille de contrôle.

Les parents sont présents lors des compétitions uniquement. Parce qu'interdit par les encadrantes, il est rare qu'un parent descende et reste auprès de son enfant dans la salle de gymnastique lors des entraînements. Quelques-uns restent à l'entrée pour dire bonjour à la responsable des athlètes. Il y a cependant une attente d'investissement de leur part (amener les athlètes à l'entraînement, veiller à ce qu'elles aient leurs affaires de sport, etc.).

La responsable des athlètes se souvient d'un athlète « doué » mais dont les parents « ont pas suivi ». Elle m'explique que la mère est partie à Plan-les-Ouates, commune à proximité de la France. Avant le déménagement de l'athlète et du parent, fils et mère habitaient à proximité du lieu d'entraînement. Ce n'était pourtant pas pour autant que la mère accompagnait son fils à la salle de gymnastique. Comme « elle faisait pas d'effort », des membres du club s'organisaient pour que le garçon puisse continuer à pratiquer le twirling bâton. La responsable me détaille cet arrangement pour exprimer la bienveillance des personnes gravitant autour du club. L'athlète était raccompagné en fin d'entraînement, déposé devant sa maison et l'on attendait qu'il soit à l'intérieur pour repartir sur la route. Les adultes étaient « consciencieux » face à ce cas. La responsable des athlètes relève également le manque de reconnaissance, la mère n'ayant jamais soufflé selon elle de « merci ». Lorsque de telles situations se produisent, c'est de la « mauvaise volonté », déclare-t-elle. Elle évoque pour soutenir ses propos les parents d'une athlète, qui ne l'amenaient jamais aux entraînements/compétitions. Par conséquent, pour ne pas priver cette dernière de twirling bâton, les membres du club se dévouaient, encore une fois. (Observation, club B, 29.11.16 ; Responsable des athlètes, club B, 13.06.17)

Le club B et les apparitions publiques

Au niveau de leur visibilisation via les médias traditionnels et sociaux, le club B possède un site officiel qui n'est pas à jour. Le twirling club B a été également propriétaire d'un Skyblog où des photos de la vie du club étaient en ligne, avec descriptions humoristiques les accompagnant. Cependant, il possède une page Facebook actualisée, créée et gérée par Constance. Elle s'adresse aux membres du club afin de communiquer diverses informations sur les entraînements et les compétitions mais aussi, dans un but de publicisation à plus large échelle (elle n'est pas privée). Facebook permet également entre membres (comité, encadrement, parents, athlètes) de s'envoyer des mots encourageants via et en commentant des post spécifiques (sur les compétitions, les examens, la recherche de fonds, etc.)

Les performances des athlètes sont parfois rapportées dans la presse locale et régionale. Celle-ci relève les performances des athlètes du club B, en évoquant les classements, les médailles remportées en compétitions nationales et internationales par catégories, et aussi le travail accompli par les monitrices (leurs noms sont également mentionnés), le tout pouvant être accompagné d'une illustration des

athlètes concernées en pleine compétition, bâton à la main, vêtues de leur costume personnalisé et de leur coiffure assortie.

La présence du club dans les médias permet entre autres de communiquer leurs événements, comme les manches de championnats suisses, lorsque le club B en est l'organisateur. En effet, chaque année, des clubs sont désignés pour être responsables d'une manche du championnat suisse. En 2016, la finale était prise en charge par le club B et se déroulait dans une salle du canton. Lorsque le club est hôte, les tâches en matière de communication lui incombent également (graphisme et diffusion des flyers). Bien que le club ait une certaine liberté dans ses choix au niveau esthétique (couleurs, typographies), l'annonce d'une compétition se présente généralement sous forme d'affichette où sont indiqués dates, lieux et prix de l'événement, sans oublier sponsors et illustrations du twirling bâton (photographies d'athlètes du club « en pleine action »).

1.3.4 Le club C

Le club C se situe dans une commune d'environ 4000 habitants. Il a été fondé en 1996, sous l'impulsion d'une ancienne pratiquante et monitrice. C'est ensuite une autre femme qui a repris le poste de présidente, puis un homme dont deux athlètes pratiquaient au sein du club, puis une femme ayant désormais interrompu toute activité en lien avec le twirling bâton et enfin, la trésorière.

Pour garder le club prospère, les cotisations demandées aux athlètes sont de l'ordre d'environ 250.- / année. Ce montant comprend le financement des salles d'entraînement, gratuites le week-end grâce à l'aide de la commune, mais variant entre 2500 et 3000 francs par année (3 francs l'heure), salles à tarif préférentiel par l'adhésion du club au groupement des sociétés locales (au nombre de 24). La somme requise permet également de régler les cotisations exigées par la FSTB (matériel, examens, etc.).

Ce qu'il reste des 250 francs de cotisations est injecté dans les costumes, les achats autres mais nécessaires (une nouvelle radio pour la musique des chorégraphies par exemple), etc. Les costumes ne sont pas pris automatiquement en charge par le club,

seuls les costumes de teams le sont. Pour les solos et duos, cela est du ressort des parents. Le financement des salles est différent lorsque le club organise une manche de championnat suisse. Pour un week-end, cela peut aller jusqu'à 2600 francs. Partir aux internationaux demande environ 1000 francs par athlète, ce qui, à nouveau, est à la charge des parents. Néanmoins, le club tente de faire diminuer les coûts, en demandant des aides financières publiques, par exemple auprès d'un fonds du sport. Lorsqu'un fonds du sport accepte de financer, la fourchette distribuée s'étend de 100 à 200 francs par athlète.

Lors des demandes de sponsoring, le club sollicite de « petites » sommes auprès des entreprises, environ 180 francs, afin d'avoir davantage de réponses positives. En dehors des canaux « classiques » de recherches de fonds (lotos, vente de pâtisseries, etc. pouvant rapporter de 300 à 700 francs l'événement), le club songe à se lancer dans le crowdfunding¹¹². Cela aiderait financièrement le club principalement lors de l'organisation de manches de championnat.

La trésorière et présidente relève la problématique du nombre restreint d'athlètes, qui se répercute sur les cotisations demandées (« on n'a pas beaucoup d'athlètes par rapport à la gym où ils en ont plus [...] donc du coup, ben c'est clair, c'est vite répercuté puis on a beaucoup d'heures en salle »), « chères » selon certains parents, dans la mesure où les 250.- ne comprennent pas les charges en extra. Lorsque celles-ci sont comptées, les montants à verser peuvent atteindre 500.- l'année. Par conséquent, certains parents vont jusqu'à reprocher au club de ne pas assez aider financièrement (Présidente, club C, 03.07.17)¹¹³.

Le défraiement du monitorat est quelque chose de récent dans le club. Les subventions octroyées par J+S, 4000 francs annuels, tributaires du nombre de monitrices J+S (plus il y en a, mieux c'est), permettent de financer les encadrantes,

¹¹² La plateforme choisie par le club : <https://www.ibelieveinyou.ch/>, consulté le 21 janvier 2021. Le principe est de récolter de l'argent via des inconnus qui misent une somme. Un montant est fixé par le requérant (le club) et s'il est atteint, l'argent misé lui revient. Dans le cas contraire, aucune somme n'est débitée.

¹¹³ Pour répondre à ces parents, elle m'explique avoir décortiqué les dépenses pour ensuite les leur présenter afin qu'ils aient des explications sur les montants demandés (Présidente, club C, 03.07.2017).

même non certifiées J+S, et les chorégraphes. Celles-ci touchent environ 5,5 francs l'heure ou 450 l'année (les J+S étant mieux rémunérées). À cette fin, les heures de présence sont déclarées à l'organisation.

Le mode de recrutement des athlètes se fait généralement par proximité géographique (les membres habitent les villages d'à côté si ce n'est pas dans la commune même) ou par bouche-à-oreille. Des papas et des mamans sont impliqués, des frères et sœurs athlètes suivent parfois le même entraînement.

Chaque membre du comité a une enfant athlète, active au sein du club. Il y existe donc une très grande proximité relationnelle et géographique. Lors des entretiens collectifs, certaines athlètes m'ont dit apercevoir d'autres athlètes de leur club qui s'entraînent dans la rue, dans le jardin, au garage, lors d'anniversaires ou de fêtes d'école. Certaines filles vont dans la même école ou sont même dans une classe identique. Il y a beaucoup de noms de famille aux sonorités italiennes dans le club. D'ailleurs, certain·e·s membres dialoguent entre eux·elles en italien, comme Giada, monitrice, lorsqu'elle demande à son fils de laisser la place à sa sœur lorsque celle-ci lui reproche de monopoliser une partie de la salle de gymnastique (Observation, club C, 18.11.15).

Le club collabore régulièrement avec celui d'une ville voisine que j'appellerai ici club V. En effet, à plusieurs reprises se rendent au club C une athlète ainsi qu'une monitrice du club V. La fille de Giada prépare un duo avec une athlète du club V¹¹⁴ et une monitrice J+S du club V aide le fils de Giada dans l'amélioration de sa chorégraphie. Si nécessaire, les clubs se prêtent également les salles (pour de meilleures infrastructures ou lorsqu'elles sont occupées).

Le club C a également des liens avec le club A, illustrés par la présidente technique et la coach J+S qui travaillent ensemble sur les costumes des athlètes. Aussi, une mère et ancienne membre du club A et l'ex-présidente du club C aiment discuter ensemble de twirling bâton lorsqu'elles se voient (aux compétitions, aux assemblées générales).

¹¹⁴ Un autre duo « interclub » travaille ensemble depuis des années déjà, composé d'un athlète du club C et d'une athlète du club que je nomme ici Q, doyenne du sport en question.

Il est également en contact étroit avec la Fédération. Giada et une membre haut placée de la FSTB par exemple, mangent ensemble à l'assemblée générale, toutes deux s'exprimant de temps en temps en italien.

Certain·e·s membres du comité et de l'encadrement ont un lien « sentimental » avec le sport ; ce sont parfois d'anciennes pratiquantes de twirling ou d'ex-majorettes. Le comité du club C est composé d'une présidente, d'une secrétaire, d'une trésorière (qui est la même personne que la présidente), d'une coach J+S¹¹⁵ (monitrice et responsable des costumes également), d'une responsable des monitrices, d'un webmaster et d'un membre¹¹⁶.

Figures clefs du club C

L'ancienne présidente du club avec qui j'ai eu l'occasion de discuter à plusieurs reprises, était dans les ressources humaines au sein de la Ligue contre le cancer et, dès 2017, à la tête d'une start-up. Elle a fait du patinage artistique et du volleyball dans sa jeunesse. Maman d'une ex-athlète du cadre national et d'un ex-athlète du club, elle a quitté la présidence du club pour entrer dans la Fédération. Pendant mon investigation, elle y a occupé un moment le poste de responsable de l'éthique¹¹⁷. Peu de temps après, elle a quitté le club et la Fédération, suite à des mésententes avec des membres.

L'actuelle présidente n'est pas arrivée en fonction de son plein gré, le club ayant dû à tout prix élire une nouvelle responsable suite au départ de l'ancienne. La présidente est arrivée « bêtement », d'après ses mots. Auparavant, elle occupait le poste de secrétaire puis, de trésorière. Le comité était composé de sept personnes. Une fois deux membres partis, les membres actifs ont décidé de maintenir le nombre à cinq. Le

¹¹⁵ En théorie, le ou la coach J+S veille à promouvoir la formation J+S et d'assurer la partie administrative de celle-ci. Cependant, en pratique, celle du club C qui revête cette casquette-là, a un véritable rôle dans l'encadrement aux entraînements.

¹¹⁶ Dont la fonction n'est pas précisée sur le site officiel.

¹¹⁷ Lors du Noël 2016, elle m'a fait part de sa volonté de mettre en place une charte d'éthique et de collaborer avec mon équipe de recherche, pour comprendre le départ des athlètes. Cette charte, disponible en ligne, est le « code de conduite » à adopter, code s'adressant aux membres de la Fédération et aux responsables des clubs. Y sont inscrites différentes règles sur la corruption, la protection des données, etc., dans le but d'instaurer un « sport propre, respectueux, fair-play et performant » (FSTB, 2017, p.2).

poste de président·e était vacant et puisqu'elle est la doyenne du club (« comme j'étais la plus vieille »), les autres membres l'ont élue (Présidente, club C, 03.07.17).

Ses deux filles sont athlètes dans le club. Elle endosse ainsi une triple-casquette, celle de représentante du club, trésorière et maman. Sur certains aspects du twirling bâton suisse, la responsable, qui n'est pas une ancienne pratiquante, n'a que des connaissances approximatives, notamment sur la position des mains sur le bâton ou encore le système de notation des prestations (Présidente, club C, 12.03.16). Elle et son mari ont ouvert leur propre bureau fiduciaire et fiscal. D'ailleurs, leur bureau fait partie des sponsors du club.

Le webmaster, père de deux athlètes du club, est souvent présent, que ce soit lors des entraînements ou des compétitions, pour des réunions de comité, des photos à prendre ou pour véhiculer ses deux filles. Sa femme vient également assister aux championnats ou accompagner/reprendre leurs enfants à l'entrée de la salle de gymnastique lors des débuts/fins d'entraînement.

La coach J+S, c'est-à-dire responsable administrative J+S au sein du club, est la maman de deux athlètes avancées. Elle s'occupe des athlètes les plus jeunes en tant que monitrice en se chargeant du maintien de leur corps. Étant issue du monde de la gymnastique, cette fonction permet à la coach de mettre ses connaissances en application. Elle possède un diplôme d'employée de commerce et est actuellement mère au foyer selon ses dires. Toutefois, la responsable se livre à plein temps à la couture en confectionnant des costumes pour le twirling bâton, mais aussi pour le patinage artistique en Romandie, qu'elle publie sur les réseaux sociaux.

Une seconde monitrice principale s'occupe des plus jeunes. Elle a généralement le team des petites en charge. Elle a pratiqué le twirling au sein du club de 1997 à 2003. Après un temps d'arrêt, elle est revenue en tant que monitrice en 2014. Étant également secrétaire du club, elle s'occupe de tâches administratives mais surtout, elle seconde la présidente. Celle-ci est employée de commerce dans les environs de Lausanne. Ancienne habitante de la commune du club, elle vit depuis quelques années dans la ville la plus proche.

Parmi les autres encadrantes membres du comité se trouvait Giada, ancienne majorette et maman de deux athlètes de haut niveau. Elle s'occupait des monitrices et des athlètes les plus avancées, dont Samantha avait été auparavant en charge. Aujourd'hui, Giada a rejoint un autre club et est aussi membre de la Fédération dans la commission technique, en tant que monitrice J+S.

Samantha est une ancienne athlète du club V. Elle a été entraînée par deux personnes actuellement à la tête de la FSTB et a pratiqué dans le même groupe d'athlètes que deux autres membres et monitrices de la FSTB ainsi qu'une juge nationale. Après un temps d'arrêt, n'ayant plus pu continuer le twirling bâton parallèlement à ses études, d'économie tout d'abord puis, de physiothérapie à l'HESAV (Haute école de santé Vaud), elle a voulu revenir en tant qu'athlète au club C. À la vue de son âge, 23 ans à l'époque, elle a accepté la proposition de devenir monitrice, suite à une discussion avec Giada. Finalement, entrant à la HEIG-VD (Haute école d'informatique et de gestion Vaud) en ingénierie et développement, elle a abandonné le monitorat. Ses anciennes athlètes avaient été prises en charge par Giada et son fils avant qu'il et elle ne quittent le club.

Les membres du comité sont souvent présent·e·s, que ce soit lors des compétitions ou des entraînements, étant donné qu'il arrive que des séances de comité se déroulent avant, sur le sol même de la salle de gymnastique. Les séances se passent également dans un petit café de la commune où est exposé le succès du club de twirling, illustré par des photos ou autres reliques symbolisant ses victoires (médailles, coupes).

Parmi les monitrices, on retrouve une encadrante supplémentaire qui s'occupe du groupe des débutantes et qui est certifiée J+S. Il y a également une monitrice, doyenne du club, en charge des plus avancées. Selon Samantha, la plus âgée des encadrantes opérait au club V avant d'atterrir au club C. Celle-ci souffre de problèmes de dos, visible lors de mes observations et confirmé par les jeunes athlètes lors des entretiens collectifs.

D'après les filles, cette monitrice est sévère et exigeante, accorde beaucoup d'importance à ce que les petites pensent être des détails. D'après Samantha, il

semblerait qu'elle ait quitté le club V suite à divers incidents, justement en lien avec sa manière d'encadrer.

Deux athlètes expliquent qu'elle [Corinne, la doyenne des monitrices] les « énerve », par sa focalisation sur des éléments qu'elles jugent secondaires et par son intransigeance, voir défaitisme (« si on réussit pas un truc du premier coup, on n'y arrivera jamais, en fait »). Elles racontent que l'encadrante a voulu cesser de travailler avec une athlète qui a loupé sa routine. Les filles lui reprochent aussi une carence de démonstrations de soutien envers elles et au contraire, de privilégier les remarques, « elle nous critique plus qu'elle nous encourage ». Pourtant, les deux jeunes athlètes disent qu'elles se rendent compte que cette encadrante se comporte ainsi « pour leur bien ». Elles relèvent effectivement que la sévérité de la doyenne joue un rôle clef dans leur progression, « pour qu'on apprenne bien ». Elles le voient lors des prestations en compétition comme lors d'un team, où elles ont « réussi à être premières ». Car même si elle les « a grondées plusieurs fois », « au moins », les filles ont été sur le podium. (Entretien collectif, club C, 23.06.16)

Le fils de Giada, la vingtaine, est aussi moniteur. Il se qualifie d'« extravagant », explique aimer se maquiller, s'habiller de manière excentrique. L'athlète fait un apprentissage d'assistant socio-éducatif. Dans le contexte du twirling bâton, il s'entraîne en même temps qu'il encadre, particularité de sa double-casquette (Observation, club C, 02.03.16). Il lui arrive de se chamailler avec sa sœur cadette, en plein entraînement, ce qui pousse Giada, leur maman à intervenir.

Lors d'un entraînement, il [Claudio, fils de Giada] supervise en observant et commentant un duo. Ils occupent le milieu de la salle, ce qui dérange sa sœur qui n'hésite pas à le faire comprendre par des mots à voix basse et des mimiques. Voyant que celui-ci reste à sa place, celle-ci informe leur mère, « moi j'm'en fous hein, c'est pour lui », sous-entendant qu'elle compte intervenir sur l'espace occupé par son frère et ses athlètes. Sœur et frère finissent par hausser le ton avant l'intervention de leur mère. À la fin de ce même entraînement, sa sœur insiste pour exécuter encore une fois sa prestation dans son entier. En parlant des athlètes qui doivent attendre, elle dit notamment « ils vont pas mourir ». C'est son frère qui la remet à sa place, « non, tu peux pas ». (Observation, club C, 02.03.16)

Le fils de Giada est une sorte de « vedette » du twirling bâton suisse, les commentaires à son égard sont dithyrambiques. D'un niveau élevé (classement international), les petites, d'autres clubs et du sien, le qualifient de « très fort ». Il est ainsi comme une « marque de fabrique » du club mais aussi un argument de taille lorsque l'on évoque

le féminin de la pratique du twirling bâton (« oui, y en a des garçons », dont justement un, qui est « super fort ») (Entretien collectif, club B, 21.06.16).

Sa sœur, athlète et aide au montage des chorégraphies, envisage de se lancer dans l'enseignement. Durant notre entretien collectif, elle évoque vouloir aller au gymnase Picard à Lausanne, qui facilite la pratique sportive de compétition. Cependant, elle hésite encore entre l'enseignement ou la médecine. Comme son frère, elle est une athlète de haut niveau, obtenant des résultats brillants lors des compétitions. Elle est aussi dotée d'un caractère « fort », de nature exubérante et imposante. Des filles lors d'un entretien collectif ont raconté qu'une fois, Giada a dû la faire sortir un moment pour qu'elle se calme.

Les monitrices sont au nombre officiel de 5, dont 3 J+S durant ma période d'investigation. Toutefois, il est arrivé que les enfants de Giada et la fille de la coach J+S, qui envisagent de devenir moniteur·rice·s, viennent donner un coup de main, en montant des chorégraphies et en supervisant les filles.

Les athlètes

Le club est composé d'une vingtaine d'athlètes (les débutantes, dont les plus jeunes ont 4 ans, 11 petites et 7 grand·e·s). La liste suivante recense les athlètes juniors rencontré·e·s. Les critères liés à l'âge changent selon les disciplines lors des championnats (technique ou danse). Les athlètes plus « grand·e·s » s'entraînant dans le même groupe sont indiqué·e·s par une *.

<i>Athlètes juniors</i>
Claudio*(cadre national)
Maël
Paula
Leïla
Mélina
Alba
Julia
Carolina
Rose
Danaé (cadre national)
Line
Alessia*
Annie
Ginevra*
Tara*
Corinna*
Anina* (ex-athlète du club et du cadre national)
Anouk* (ex-athlète du club et du cadre national)
Vittoria* (cadre national)
Alicia (cadre national)
Gia

Les athlètes ont parfois des liens de famille, comme évoqué précédemment : ils et elles sont frère et sœur, sont sœurs ou même jumelles. Le club compte quelques athlètes dans le cadre national, 4 chez les juniors et 1 chez les seniors pour la saison 2016-2017 et 3 chez les juniors et 1 chez les seniors pour la saison 2017-2018. Les enfants de Giada sont dans le cadre national depuis plusieurs années. Quant aux enfants du webmaster, celles-ci viennent de l'intégrer dans la catégorie « team espoir ». La fille de la présidente a été sélectionnée, suite aux recommandations de Giada, mais a décliné l'offre. Elle juge qu'il y aurait eu trop de week-ends pris de son temps libre.

La fille de l'ex-présidente ainsi que sa coéquipière ont mis un terme à leur engagement au sein du club, suite à divers événements liés à des problèmes de personnes. D'après l'ancienne présidente, il s'agit de la difficulté qu'ont les filles à être réceptives aux méthodes d'apprentissage des membres de la famille de Giada. Il y a quelque temps, paraît-il que deux clans se formaient déjà : d'un côté, la famille de Giada et Samantha et de l'autre, la coach J+S et une monitrice. Mais d'après des encadrantes, cette

période est révolue. Cependant, plus tard, j'apprendrai que toute la famille de Giada a quitté le club pour intégrer celui de V.

Pendant ma période d'investigation, les minimas sont devenues juniors. Étant dans la catégorie minime actuellement, la fille cadette du webmaster fait partie du team junior en tant que remplaçante. Par peur de la différence de niveau avec le reste des filles, c'est une précaution que de lui attribuer un rôle de remplacement, comme me l'explique sa monitrice. Suite au départ de la fille de l'ex-présidente et de sa coéquipière, il n'y a pas eu de team chez les plus grandes sous la direction du fils de Giada durant une saison.

Chorégraphies, musiques, costumes et entraînement au club C

*I used to bite my tongue and hold my breath
Scared to rock the boat and make a mess
So I sat quietly, agreed politely
I guess that I forgot I had a choice
I let you push me past the breaking point
I stood for nothing, so I fell for everything*

*You held me down, but I got up (hey)
Already brushing off the dust
You hear my voice, you hear that sound
Like thunder, gonna shake the ground
You held me down, but I got up (hey)
Get ready 'cause I've had enough
I see it all, I see it now*

*I got the eye of the tiger, a fighter
Dancing through the fire
'Cause I am a champion, and you're gonna hear me roar
Louder, louder than a lion
'Cause I am a champion, and you're gonna hear me roar*

*Oh-oh-oh-oh-oh
Oh-oh-oh-oh-oh
Oh-oh-oh-oh-oh
You're gonna hear me roar*

*Now I'm floatin' like a butterfly
Stinging like a bee, I earned my stripes
I went from zero, to my own hero
[...]
(Katy Perry – Roar)*

Ce sont là les paroles de la chanson « Roar » interprétée par Katy Perry, choisie pour une chorégraphie de team. Dans le clip vidéo, la chanteuse est une exploratrice perdue au milieu de la jungle, de sa végétation et de sa faune sauvage. Accompagnée par un homme, celle-ci s'en défait lorsque celui-ci est attaqué par un tigre. La protagoniste trouve alors une force en elle, traduite par son courage et son indépendance. Une image clef du clip vidéo est lorsqu'elle se regarde dans l'eau la nuit et découvre non pas son propre reflet, mais celui d'un imposant tigre (« you're gonna hear me roar »). Elle s'adapte alors à la vie en forêt, en changeant de vêtements et en se liant d'amitié avec les animaux pour finalement devenir reine de la jungle (Katy Perry est représentée sur un trône de feuillage, arborant une couronne de fleurs colorées et entourée d'animaux).

Lors d'une saison se présentait lors des compétitions de danse un team du club C sur l'air de la chanteuse américaine. Les athlètes, dont un garçon, étaient vêtu·e·s d'un ensemble de couleur beige et brun, rappelant l'ambiance de la savane, des lambeaux venant accentuer cet effet. Deux des petites athlètes portaient des costumes tout colorés, avec des imprimés fauves, traduits par des taches. Dans la chorégraphie-même, les athlètes avaient un passage où ceux·celles-ci devaient mimer une griffe de fauve, ce qui était parfaitement en adéquation avec le titre de la chanson, à la thématique de la jungle et de ses animaux.

Les plus jeunes athlètes travaillent leur chorégraphie sur des musiques issues de la pop anglo-saxonne, notamment sur des artistes telles que Katy Perry ou Christina Aguilera. Chez les plus avancé·e·s, il y a plus de variétés musicales, passant de la pop (Pussycat Dolls) à des bandes originales de films classiques, comme Charlie Chaplin, Le Parrain ou encore de l'électro-jazz, avec le groupe allemand du Club des Belugas ou Nathan Lanier, compositeur américain pour films et jeux vidéo. Il y a aussi parfois des reprises de morceaux célèbres, comme « Papaoutai » de Stromae au piano ou « Chandelier » de Sia.

Les costumes sont en adéquation avec les morceaux choisis. Par exemple, un team se présentait sur « The beautiful people » de Christina Aguilera, une musique aux sonorités rock. Leurs costumes étaient eux aussi sur le même thème, avec des tons noirs, gris et rouges ainsi qu'une matière textile légèrement brillante. Un autre exemple

est celui d'un athlète qui, l'année passée, donnait une prestation sur le thème du *Parraïn*, musique mélancolique. Il était vêtu principalement de noir et d'un gilet de costume. Les gestes composant sa chorégraphie étaient imprégnés de la même tristesse que sa musique, illustrant une douleur, une tragédie. Il s'agit véritablement d'une prestation théâtrale où chorégraphie, musique et costume entrent en osmose.

Le thème choisi peut être adapté, par exemple en étant féminisé au niveau de la musique ou du costume. Lors de notre entretien collectif, deux athlètes m'ont expliqué que leur chorégraphie se basait sur le thème des cowboys. Par conséquent, leur costume était composé d'une chemise à carreaux de couleur rose et blanche (Entretien collectif, club C, 23.06.16).

Les athlètes se rendent au minimum à deux entraînements par semaine (sauf pour les débutantes, qui ne viennent qu'une seule fois). Ils se déroulent aux salles de l'école de la commune. Plusieurs groupes peuvent se retrouver au même entraînement dans une même salle. Comme il y a de plus en plus d'adhérentes (« vagues imprévisibles » comme disent les monitrices), un tournus a lieu le lundi et certaines athlètes ne vont plus qu'à l'entraînement du lundi une fois par mois. Il arrive qu'un groupe s'entraîne dans une ville voisine (située à 3 km de distance du village) lorsqu'il n'y a plus de salles disponibles.

Le temps investi pour chaque monitrice rejoint celui des autres clubs, en moyenne 3 heures par semaine (minimum 2 et maximum 4), sans les répétitions. Sauf exception, Giada s'occupait des athlètes les plus avancé·e·s, mais d'autres personnes peuvent intervenir dans le montage de chorégraphies, comme sa fille, qui s'occupait du freestyle d'une athlète, ou son fils qui s'occupait d'un team. Les autres encadrantes prennent en charge des débutantes et des autres catégories.

L'échauffement se fait de manière plutôt autonome pour les athlètes avancé·e·s, les débutantes se faisant guider par les instructions des monitrices. La supervision des athlètes se fait de plusieurs manières : verbalement, gestuellement (la monitrice intervient directement par le toucher sur le corps de l'athlète), par imitation ou suivant des images (faire la « petite boule »). C'est lors de l'entraînement avec bâton (sans pour les débutantes) ensuite que les athlètes se répartissent en petit groupe selon les

catégories, une monitrice s'occupant de chaque groupe, de manière plus ou moins individualisée. Selon le style de la monitrice, tout ceci se passe dans la discussion, dans les blagues et taquineries ou en silence.

En effet, les entraînements avec les différentes monitrices ne baignent pas dans la même ambiance. Par exemple, Samantha imposait une distance marquée entre les athlètes et elle. Les filles n'étaient pas agitées en sa présence et les entraînements étaient assez silencieux. Lors d'un entraînement dont elle était responsable, on entendait uniquement Samantha qui comptait à haute voix pour aider les filles à se retrouver dans leurs enchainements. Voyant qu'une athlète marmonnait, elle lui a dit « tu crois qu'à l'examen tu peux faire des commentaires à chaque fois comme ça ? » et plus tard, à une autre athlète « c'est moi qui décide, ok ? » (Observation, club C, 16.11.15).

Quant à l'une des monitrices et la coach J+S, s'occupant d'un team, celles-ci sont assez proches des athlètes. Elles plaisantent beaucoup entre elles, mais aussi avec les athlètes, qui elles dévient parfois sur des discussions éclectiques. Giada avait la particularité de superviser ses propres enfants, ce qui laissait surgir parfois leurs liens familiaux (parler en italien, anecdotes scolaires, etc.). Les relations entre monitrices et athlètes sont donc très variées.

Il arrive que la présidente passe avant l'entraînement pour discuter de points administratifs ou encore faire essayer des costumes à certain·e·s athlètes. Étant donné que les membres du comité ont leurs enfants qui s'entraînent, des réunions improvisées de comité sont parfois organisées dans la salle juste avant l'entraînement, lorsque les parents déposent leurs enfants.

Avant l'échauffement, une monitrice vérifie les présences sur une feuille de papier. Un échauffement se déroule de la façon suivante, tous groupes confondus : les athlètes commencent par des tours de salle. Les monitrices ne courent pas, à l'exception d'une seule, qui se met en tête de file pour guider les débutantes. Pour les plus jeunes, les monitrices forment ensuite deux rangs d'athlètes. Il arrive que les monitrices fassent appel à une monitrice d'un autre groupe en guise de modèle de référence pour certaines figures. L'apprentissage est imagé : les filles sont appelées à faire de

« grandes vagues » avec leurs mains par exemple. Il y a des exercices de force et de gainage, comme la position de la « planche » à maintenir, pendant laquelle une monitrice des débutantes compte à voix haute pour les athlètes les secondes à tenir dans la position. Elle encourage les filles, en leur donnant son appréciation, « c'est très bien ». Les monitrices assurent la sécurité des filles, notamment lors de l'exécution des positions « à risque », telle que la bougie, effectuée sur un tapis. Les monitrices tiennent les jambes des filles lorsqu'elles les montent, pour ne pas qu'elles retombent brutalement et se fassent mal à la nuque. Les filles concernées par les degrés s'échauffent de manière individuelle sans configuration particulière dans la salle, avant de saisir leur bâton et de se rapprocher de leurs monitrices respectives pour s'exercer.

Pour l'entraînement du team junior, les filles s'échauffaient rapidement et de manière individuelle, en s'étirant les bras, les jambes après avoir effectué des tours de salle. Elles s'emparaient de leur bâton ensuite et se répartissaient en un rang un peu plus flou, face à Samantha, leur responsable auparavant. Une athlète qui s'était blessée pendant la saison 2016-2017, secondait Samantha pendant un certain temps, sous l'œil aiguisé de la coach J+S qui s'adonnait à des tâches de couture à côté. En retouchant des costumes, celle-ci lançait quelques commentaires au groupe (« pourquoi vous faites la petite boule ? vous avez fait le dos ? ») (Observation, club C, 21.01.16).

En résumé, l'échauffement « classique » (à l'exception des débutantes) se déroule ainsi : après avoir couru autour de la salle, les athlètes effectuent différents pas en traversant la salle (pas chassés, etc.) pour enfin former un cercle et effectuer des exercices d'échauffement à leur rythme, avec ou sans instruction de la part de leur monitrice ou d'une athlète, en comptant les secondes à maintenir leur position (murmures) (Observation, club C, 21.01.16), en bavardant et rigolant parfois, avant de, finalement, se munir de leur bâton et de se répartir dans la salle selon la position dans le team ou les catégories.

Ci-dessous, le déroulement d'un échauffement de team :

Ils sont 5. La coach J+S leur dit « courez déjà ». Les petits courent à 2, à 3 ou seul, mais les pairs, trios ou solos ne sont jamais les mêmes, selon la vitesse de la course. On entend des chuchotements, des rires.

[...] La coach charge ensuite une athlète de l'échauffement. Celle-ci dit « moi ? » et la responsable répond « y en a plusieurs des Carolina ? » sur le ton de l'humour. Le team effectue toujours des tours de salle, avec quelques variations, les bras en l'air, les bras qui font le moulin. Les athlètes se mettent ensuite en cercle, hochent la tête devant, derrière, à gauche, à droite, en demi-cercle devant, derrière, tout en chuchotant. [...] La coach dit ensuite aux petits de faire « les petits avions », les « oiseaux aux ailes plates ». Après cet exercice, les athlètes se mettent debout, jambes écartées, et touchent le sol de leurs deux bras au centre. (Observation, club C, 21.01.16)

Les monitrices donnent des instructions verbales (« votre dos ! » lorsque les athlètes sont courbées lors d'un exercice où elles sont assises dans une variante du « tailleur », où la pointe de leurs pieds doit se toucher) mais corrigent aussi directement les athlètes, en déplaçant leurs mains, leurs pieds, en appuyant sur leur dos, leurs jambes, etc. Les athlètes se souflent également des instructions (« c'est bon Danaé, on peut changer ») (Observation, club C, 21.01.16).

Pour les plus avancé·e·s dont s'occupait Giada, les athlètes courent ensemble, se mettent en cercle ensemble mais n'effectuent pas les mêmes échauffements. Tandis que certain·e·s travaillent le dos, d'autres travaillent les jambes. Les athlètes papotent de sujets sans lien avec le twirling bâton, comme la fille de Giada qui parlait de ses notes scolaires à sa mère. Les enfants de Giada s'écartaient parfois du cercle, faisaient des pirouettes, se portaient, rigolaient.

Les débutantes partent à la pause sous autorisation de leurs monitrices. Leurs affaires sont posées à un coin de la salle (sur l'estrade, les espaliers, etc.). Elles vont se réhydrater, manger un encas ou passent aux toilettes. Les plus avancé·e·s attendent également le signal des monitrices pour aller aux WC, manger et boire. Pendant la pause, les athlètes discutent entre eux·elles, mais également avec les monitrices. Les monitrices profitent également de la pause, comme la monitrice du team minime, qui a pour habitude de boire un Caffè Latte lors de ces moments de répit. Certain·e·s ne prennent pas de pause et jonglent avec leur bâton. Les plus avancé·e·s des athlètes partent parfois sur le côté de la salle pour cracher légèrement sur le sol ou imbiber un coton d'ouate afin d'humidifier leurs chaussons pour ne pas glisser.

Les débutantes apprennent les bases du twirling bâton et n'ont donc pas encore de chorégraphie. Après la pause, elles reviennent dans la salle avec leur bâton (si elles en sont dépourvues, la monitrice responsable leur en distribue). Elles travaillent à nouveau en rangs, sous les directives de leur monitrice et la supervision de la coach J+S. Il s'agit pour elles d'apprendre les bases du rouler (le bâton ne vole pas, reste collé au corps) et du lancer (le bâton vole), de travailler les poignets et le passage du bâton entre les doigts.

Lorsqu'une petite peine, comme c'était le cas de Danaé à ses débuts, l'entraînement est individualisé. La coach J+S se tenait derrière elle, assise, et prenait les mains de Danaé dans les siennes pour corriger tout en commentant, « faut vraiment que tu sois sur ta ligne ». Le mur peut être une aide pour contrôler la verticalité d'un lancer, comme l'a illustré la coach qui a envoyé Maël faire ses lancers face à un mur de la salle. Les athlètes s'encouragent entre eux·elles, « tu vois que t'y arrives ! » (Observation, club C, 31.10.15).

Pendant l'échauffement, certaines monitrices à l'instar de Samantha autrefois, réfléchissent à la chorégraphie en construction et font des essais en musique avec leur propre bâton. Lorsqu'il y a des absences dans les teams, certaines figures et certains enchainements ne sont pas entraînés. Pour le travail des degrés, les monitrices s'aident de classeur, de tablette tactile ou de téléphone portable. Il arrive qu'elles effectuent des « tournus » pour prendre en charge un autre groupe que le leur après la pause.

La fin des entraînements avec Giada se déroulait avec un tournus des chorégraphies des athlètes en cours, en costume et en musique. Giada faisait ses commentaires lorsque toutes et tous les athlètes se sont présenté·e·s. Certain·e·s athlètes demandaient à une personne présente, monitrice, athlète et parfois parent, de les filmer. L'arrivée des parents dans la salle annonçait le départ des athlètes. Ces derniers assistaient aux dernières minutes des prestations. Les petites, lorsque les monitrices les relâchent, s'en vont retrouver leur papa ou leur maman pour partir. Il est possible qu'un parent ramène en voiture une athlète seule, en plus de ses propres enfants.

Mis à part l'entraînement des débutantes et des degrés où la découverte de nouveautés demande compréhension et discipline, les entraînements se passent dans une ambiance détendue. Beaucoup de rires et de blagues fusent. Les athlètes chantonnent et dansent. Les monitrices aussi, rigolent entre elles et avec les athlètes, ce qui n'empêche pas le club d'être bien classé lors des championnats. Avec les plus jeunes, l'humour, verbal et gestuel, règne en maître, comme en témoigne cet extrait :

Une petite fait à la fille au débardeur rouge « bouh ! » et celle-ci répond « c'est ce soir Halloween ! ». [...] Les deux filles qui plaisantaient ensemble discutent avec une monitrice. Une des petites raconte une histoire, quelqu'un a lancé son bâton qui n'est jamais retombé, même à sa mort. Elle imite quelqu'un à l'agonie, en train de s'écrouler. Deux autres petites marchent en tenant chacune un bout d'un bâton l'une derrière l'autre. Elles se tiennent ensuite les mains. Une dit « allez, j'te tape les fesses hein ! » (Observation, club C, 31.10.15)

Les monitrices participent elles aussi aux discussions, qui prennent parfois des tournures absurdes, ce qui laisse athlètes et encadrantes hilares :

Une des jumelles regarde ses avant-bras, et constatant qu'un os ressort de ses articulations au niveau du coude, elle dit « j'ai un problème », une petite dit « c'est une déformation », les petits rigolent. [...] La jumelle mentionne qu'un concours pour gagner un séjour à Disneyland a lieu. La monitrice responsable, en ayant entendu parler, compte y participer. La jumelle lui demande alors « on peut venir ? tu nous prends avec ? » Constatant que la jumelle parlait beaucoup, la coach J+S, en plaisantant, commente « la langue, elle est bonne ». [...] La jumelle demande « c'est où Disneyland Paris ? » La monitrice répond « à Paris ». En comprenant l'incongruité de sa question, la jumelle rigole avec le reste des athlètes et monitrices. (Observation, club C, 21.01.16)

De manière générale, il existe une entraide entre athlètes durant les entraînements. On se corrige mutuellement, on réfléchit pour l'autre, qu'est-ce qui est plus pratique, qu'est-ce qui est plus esthétique. Il y a aussi un automatisme à se rendre aux compétitions pour soutenir les athlètes de son club, même en cas de maladie (refroidissement, jambe ou bras cassé, etc.). Toutefois, des tensions interpersonnelles existent au sein du club. Certaines athlètes mentionnent des frictions qui se déroulent dans les vestiaires, hors de la vue des monitrices. Une athlète avancée en particulier, me dit au cours de notre entretien qu'il y a « assez souvent » des « histoires » qui l'impliquent dans la vie de club, des « critiques » (Entretien collectif, club C, 23.06.16).

Se côtoyer dans le club C

Lorsque des tensions surgissent, des athlètes m'expliquent vouloir éviter de les communiquer aux adultes. La raison principale est selon elles le manque d'objectivité de la part des encadrantes. Bien sûr, la fille de la coach J+S en discute avec sa mère, membre du comité, mais les filles estiment que les autres monitrices « prennent parti pour quelqu'un » (Entretien collectif, club C, 23.06.16). L'existence de « clans » est palpable, par les observations, mais aussi les entretiens. Les filles du webmaster, les jumelles et la fille cadette de la présidente par exemple, sont un petit groupe de cinq formé par leurs affinités mutuelles, les filles cadettes de la coach J+S et de la présidente restent elles ensemble. Fréquenter les personnes moins appréciées ou les plus grand·e·s est évité. Les filles passent par les monitrices (à quelques exceptions près, comme vu précédemment) lorsqu'elles subissent des critiques ou lorsqu'elles sont victimes de comportements inappropriés. Les liens familiaux ne sont pas forcément garants de bonne entente, par exemple les filles de la coach J+S, sœurs, ne se côtoient pas à l'entraînement. L'aînée avance que les catégories telles que les teams sont bénéfiques à la création de liens. Sans elles, il y a de l'isolement. En effet, les enfants se voient à l'école ou en dehors, seulement si leurs parents sont déjà amis. Il y a donc une proximité en-dehors du twirling bâton, mais celle-ci existant déjà antérieurement. Les petits groupes formés semblent soudés tout en restant ouverts.

Il y a une fille que les athlètes apprécient moins, qui semble n'en faire « qu'à sa tête ». Les filles s'entraident mutuellement, celles-ci relèvent que cette athlète ne les écoute pas lorsqu'elles lui prodiguent des conseils, leur répondant qu'elles ne sont pas bien placées pour la corriger. D'après elles, cette athlète se prend pour une « cheffe », en parlant, par exemple de « son » team pour désigner un team. Les reproches envers elle tournent autour du fait qu'elle ne prête aucune attention aux autres filles, les « snobant » notamment lors des échanges verbaux dans les vestiaires.

Entre adultes aussi, l'ambiance peut parfois être électrique. Giada et la coach J+S ne s'adressaient plus la parole et ne faisaient plus de couture ensemble d'après le comité¹¹⁸. Les membres du club interprètent leur différend par leurs manières de

¹¹⁸ Elles avaient en effet pour habitude de travailler ponctuellement ensemble. Selon la présidente technique du club A, elles souhaitaient désormais avoir leur propre affaire chacune.

pratiquer divergentes mais aussi par les ambitions propres à chacune pour leurs propres enfants. Des « jalousies » existeraient, selon l'ex-présidente. Il y a ainsi une proximité particulièrement forte au sein de ce club, mais où derrière l'amitié et la bonne humeur peuvent se cacher des discordances et des mécontentements dus justement à ces mêmes liens étroits.

Les parents sont fortement présents dans la vie du club : ils accompagnent leur enfant à l'entraînement, viennent à Noël, aux compétitions. Ils discutent ensemble ou avec les membres du club. Certains portent la veste de training officielle du club. Les bises, les tutoiements fusent. Le covoiturage est également de rigueur fréquemment. Les athlètes ne se déplacent pas forcément en auto avec leurs propres parents, que ce soit pour les entraînements ou les compétitions. Le club a l'originalité de proposer une fête de Noël avant les vacances hivernales. La soirée est consacrée au dévoilement des chorégraphies pour les parents, ce qui permet en même temps aux athlètes de s'exercer. Elle est suivie d'un apéritif dinatoire, qui permet aux membres du club et aux parents de se retrouver. Une tradition en est le tirage au sort de l'échange de cadeaux. Le principe est le suivant : les athlètes et les encadrantes tirent au sort et doivent offrir un présent à la personne qui leur est attribuée. Aussi, les familles préparent une attention à remettre, par leurs enfants, aux monitrices, pour les remercier de leur accompagnement tout au long de l'année.

Le club C dans les médias

En matière de communication, le club met régulièrement son site officiel à jour grâce au webmaster en titre. La mise en page du site se présente sur un fond rose poudré et blanc. La page web possède un agenda où sont inscrites les dates des entraînements, des manifestations, mais aussi des anniversaires de certaines personnes « importantes ». Elle regroupe également des coupures de presse locale abordant les performances du club ainsi que des photos et vidéos illustrant celles-ci.

Le club recense ses victoires lorsqu'elles sont médiatisées. Dans la presse régionale et locale, des articles mentionnent les qualifications et les triomphes des athlètes aux côtés de photographies et de montages. Il est possible d'y lire parfois des mots des autorités municipales, qui félicitent et encouragent les athlètes à poursuivre leur activité.

Actif sur les réseaux sociaux, le club a ouvert une page Facebook régulièrement mise à jour, tenant au courant les internautes des activités du club.

La présidente et la coach J+S du club discutent d'une athlète absente pour cause de maladie, information qu'elles ont apprise via Facebook, qui s'avère donc être un canal de communication efficace. (Observation, assemblée générale, 16.01.16)

Les pages web ainsi que les affiches publicitaires montrent que pour la communication, les clubs s'organisent seuls, sans faire appel à des agences externes. Il y a ainsi une certaine liberté d'action pour les clubs en matière d'organisation de championnats. Pour le reste, ceux-ci dépendent de la FSTB.

1.4 Centraliser la pratique : autour de la Fédération Suisse de Twirling Bâton



Cette page d'accueil temporaire du site officiel de la FSTB a été mise en ligne lors de l'heureuse nouvelle, la naissance de l'enfant de la présidente. Elle représente une attention de la part des autres membres, mais surtout elle illustre la volonté de l'organisation d'afficher une proximité entre eux-elles (le nom de la fille est évoqué, celui du compagnon également) (FSTB).

La Fédération Suisse de Twirling Bâton a été créée en 1972 à Bienne et actuellement 300 athlètes réparti·e·s dans 12 clubs la composent. Elle est constituée d'un comité central, d'une commission technique et d'un collège des juges. Le comité central se charge de l'organisation des différentes compétitions, mais valide ou rejette également

les projets proposés par la commission technique et le collège des juges. Il est en somme l'organe administratif et décisionnel. La commission technique porte davantage son attention sur les athlètes, ayant à charge leur formation (cours, camps, examens). Le collège des juges, comme son nom l'indique, a la tâche de noter les athlètes durant les compétitions suisses. La FSTB est également membre de la World Baton Twirling Federation, de Swiss Olympic et de Jeunesse et Sport.

Les membres des différents comités de la FSTB œuvrent à titre bénévole. Cependant, certain·e·s d'entre eux·elles reçoivent une somme compensatoire comme les entraîneures nationales, qui sont dédommagées pour des frais d'essence. Elles reçoivent un forfait annuel de 200 francs environ pour les déplacements effectués. Les entraîneur·e·s externes sont payé·e·s environ 40 francs de l'heure. L'argent est octroyé par Swiss Olympic pour tout ce qui est relatif au cadre national. Il s'agit d'un montant de 12'000 francs annuel que la Fédération doit gérer. L'argent de la Fédération, qui provient des cotisations des clubs sert à d'autres frais, comme les déplacements et les repas des juges, les médailles et les coupes des compétitions.

1.4.1 La FSTB : commissions et membres

La présidente de la FSTB, la trentaine, y a occupé un autre poste avant de présider la Fédération. Elle a également dispensé des entraînements de twirling bâton dans un club pionnier en Suisse et prometteur au niveau de ses résultats, où elle y reconsacre du temps actuellement. Les informations à son sujet m'ont été communiquées par sa collègue et « acolyte » Nina, comme ont pu l'attester mes observations. En effet, les deux femmes passent le plus clair de leur temps ensemble, que ce soit lors d'un entraînement du cadre national, une compétition ou une assemblée générale. Nina a 39 ans au moment de l'enquête, dégage beaucoup d'assurance, dans ses gestes et ses paroles. Elle est l'une des responsables de la commission technique, juge et entraîneure nationale. En 1987, la responsable a commencé le twirling bâton dans un club fondateur. Elle s'est entraînée avec Berta Taborelli (décédée), qui venait du monde de la gymnastique et qui est une figure importante dans le monde du twirling bâton au niveau suisse (Nina, FSTB, 13.11.17). Elle a également été encadrée par le

fils de cette dernière, Paolo¹¹⁹, maintenant chorégraphe de renommée internationale, s'occupant notamment de l'équipe d'Italie pour les championnats internationaux.

Suite à une formation universitaire, Nina est devenue enseignante. Actuellement, elle enseigne en secondaire II au centre professionnel. Lors de sa formation, elle a croisé le chemin d'athlètes du club V qui n'avaient pas de monitrice. C'est ainsi qu'elle a commencé à les entraîner, à travailler pour le club de twirling bâton V qui était un club récent à l'époque (1998) et ça, même après la fin de ses études. Entre-temps, elle avait arrêté la compétition. Elle est entrée dans la Fédération en même temps que sa « meilleure amie » (suivant les mots de Nina) à un moment où un besoin de « sang neuf » (Nina, FSTB, 13.11.17), une restructuration se faisait sentir suite à divers problèmes rencontrés au sein de celle-ci.

C'est suite au départ de nombreuses juges que Nina a fait une formation supplémentaire qui est celle de juge en 2011. À partir de là, avec une collègue dans la commission des juges et la présidente, tout un travail de redressement du twirling bâton suisse s'est effectué. La création du cadre national a également été mise sur pied sous l'impulsion de Nina, et approuvée par Swiss Olympic. C'est elle qui a rédigé le projet, à l'aide de Swiss Olympic, en s'inspirant d'autres sports comme le volleyball ou la natation synchronisée. Nina appelle cette période de changements, la « révolution » (Nina, FSTB, 13.11.17).

D'après Nina, une « crise » entre la première et la seconde génération de membres de la FSTB aurait eu lieu. Au cœur de cette crise, sans qu'elle ne mentionne son nom, est impliquée une juge. Nina m'explique qu'auparavant, elle était accusée de favoritisme¹²⁰. Dans la mesure où la sœur de cette juge était athlète, elle s'est vu reprocher l'octroi de meilleures notes pour celle-ci. Juge avant l'entrée en fonction de Nina, elle l'a « toujours soutenue », la considérant comme « très bonne juge ». Également devenue juge internationale et ensuite clinicienne (formatrice de juges), elle est aux yeux de Nina « quand même excellente ». La prise de position de Nina, en prenant la défense de la

¹¹⁹ Les figures d'identification en twirling bâton sont réduites et sont des hommes. Il peut s'agir de Paolo Taborelli ou de Jean-Michel Ruelle. L'un est cité dans certains entretiens et dans les anciennes coupures de presse, l'autre apparaît parfois pour donner un coup de main aux entraînements dans certains clubs ou encore pour soutenir les athlètes lors des compétitions.

¹²⁰ Elle ne précise pas les origines de ces accusations.

juge lui a valu mauvais regards et reproches au sein de la Fédération.
(Nina, FSTB, 13.11.17)

Nina énumère ses responsabilités en tant que haut placée de la FSTB lors de notre entretien. Elle mentionne tout d'abord les séances de la commission technique et le championnat suisse dans les disciplines de danse¹²¹. Pour le championnat, Nina est en charge de la logistique, c'est-à-dire des inscriptions, des exigences pour chaque catégorie, des heures de passage, des tenues des athlètes, du chronométrage des prestations, du respect du règlement, du floor monitor, de l'enregistrement vidéo, des médailles, etc. Ensuite, Nina fait partie du comité de sélection des athlètes concourant à l'international. Elle est donc également responsable de la relève et du cadre national. À nouveau, elle s'occupe de la logistique (réservation des salles, heures d'entraînement, suivi des nouvelles réglementations au niveau international et adaptation au niveau national, inscriptions, etc.).

Ces tâches constituent pour Nina une source de stress, notamment à l'approche des compétitions. Elle évoque notamment les responsabilités à endosser en cas d'erreur, le non-suivi des règlements de la fédération mondiale (passeport en ordre, musique qui respecte le timing en vigueur, etc.), qui pénalise les athlètes, la conséquence principale étant une exclusion des championnats. Nina relève également la lourde charge de travail administrative (« récolter », « classer », « de manière précise »). Elle affirme devoir « recontrôler » tout à longueur de temps. (Nina, FSTB, 13.11.17)

Nina est enfin aussi formatrice des entraîneur·e·s suisses et des athlètes (cours, camps, stages) ainsi qu'elle-même entraîneuse nationale. À la vue de ses nombreuses tâches, elle peut compter sur la présence et l'aide de Shelly, lors par exemple de séances administratives nationales où des sujets nécessitent des votes ou pour mettre à jour le site de la Fédération. Au sein de la Fédération, Nina effectue également du secrétariat. Elle est responsable de la communication des informations au sein des clubs (e-mails).

Parmi les autres membres de la FSTB se trouvent une secrétaire, mère d'une athlète licenciée au club A, et une trésorière et présidente du club V également. D'autres membres s'activent, dont les tâches respectives sont diverses (par exemple, un père

¹²¹ Sa collègue Shelly est en charge des disciplines techniques.

de deux athlètes du club V s'occupe du sponsoring et de l'événementiel).

La commission technique

Nina, membre de la commission technique et experte J+S travaille étroitement avec Shelly, membre de la commission technique et monitrice J+S. Shelly a 28 ans lors de notre entrevue et habite un village en Romandie. Elle a un long parcours sportif derrière elle, ayant suivi le cursus Sport Études en twirling (l'une des premières et rares élèves) et une formation à l'université de Lausanne en sport. Elle effectue des remplacements dans les écoles, et songe à monter sa propre affaire d'activité adaptée, notamment pour les personnes en surpoids. Shelly est entraîneuse nationale. Il s'agit de la « vice » de Nina comme celle-ci le dit (Nina, FSTB, 13.11.17).

Encadré 1 : Quelques mots sur le club V

Shelly connaît le club V depuis sa création. Elle pratique le twirling bâton depuis une vingtaine d'années, était dans la même volée que Samantha notamment (ancienne monitrice du club C). Au sein du club, Shelly s'occupe de l'administratif des plus grandes, lorsqu'il s'agit du championnat suisse, de réserver des salles ou de faire venir des chorégraphes étrangers. Il y a actuellement des chorégraphes étrangers pour deux athlètes dans le club. La monitrice précise que l'encadrement ne dépend pas d'eux, le club V étant un des seuls clubs où il y a le moins de ces chorégraphes présents et du coup, la possibilité de faire des économies.

Actuellement, le club V possède un groupe de débutantes nommé Dance Twirl, « pour des filles qui ont pas trop envie de faire de la compétition » (Shelly, FSTB, 06.09.17). Ensuite, il y a deux sous-groupes dans le groupe Compétition (plus jeunes vs plus anciennes). Les monitrices sont réparties selon les domaines dans lesquels elles sont plus à l'aise. Selon Shelly, le club est très bien placé en championnat suisse et est sélectionné en européen et international. Elle explique la situation par son passé et la volonté de maintenir cet esprit compétitif, « on a toujours été un club assez compétiteur puis on recherche beaucoup la qualité » (Shelly, FSTB, 06.09.17). En l'occurrence, « le travail est assez rigoureux », « on demande beaucoup à nos athlètes » en étant « assez strictes ». Concrètement, Shelly m'explique que cette rigidité se répercute lors des entraînements. Elle évoque le fait que beaucoup de règles sont mises en place, comme l'interdiction d'accès des parents en salle durant les entraînements, afin de ne pas perturber les athlètes dans leur concentration, l'instauration d'un échauffement qu'elle considère « assez difficile », l'interdiction de s'asseoir durant cet échauffement, le téléphone portable est prohibé en salle de gymnastique, ou encore le respect du temps de la pause pour boire, manger, aller aux toilettes (« le moment de l'entraînement, c'est l'entraînement et puis c'est pour travailler »). Ces règles, selon Shelly, semblent convenir aux athlètes, « elles ne se sentent pas mal ou trop tenues ».

Le club rencontre actuellement quelques problèmes d'infrastructures, des salles trop basses. Du coup l'entraînement se déroule parfois dans un village voisin ou une ville plus éloignée. La salle de la ville coûte 400 francs pour 3 heures d'entraînement, 2500 francs pour le week-end de championnat. La salle du village voisin coûte environ 500 francs pour le week-end, mais le problème est qu'elle n'est pas haute.

Le club organise de nombreuses manches de championnats. Il finance le tout mais récolte aussi les bénéfices. Quand les coûts sont élevés, le club compte sur les rentrées d'argent par le prix d'entrée ou les consommations des collations. Il est dans un bon état de santé financier. Le club V est villageois, familial et familier. Des mamans sont entrées dans le comité récemment. Visant la promotion de son sport, il participe régulièrement aux soirées annuelles et aux manifestations de villages alentours. Aussi, Shelly évoque la proximité que connaît le club avec celui du club C, notamment parce qu'elle entraîne plusieurs de ses athlètes en tant qu'intervenante externe.

Shelly est dans la commission technique depuis plus de six ans. Elle a fait de la compétition jusqu'en 2016. C'est à peu près à cette période qu'elle a fait la formation J+S pour être entraîneuse de la relève notamment dans le but d'obtenir des subsides pour la FSTB. Au sein de la commission technique, Shelly retrouve une ancienne coéquipière du club V, actuellement membre, monitrice et coach J+S de la Fédération. Celle-ci entraîne encore au club V, où elle est notamment responsable du groupe Dance Twirl. La commission technique de la FSTB est également assurée par une autre monitrice J+S.

La Fédération compte un comité élargi, où chorégraphes, monitrices et autres membres de tous clubs sont affiliés, ainsi qu'un collège des juges. Le collège des juges opérant au sein de la FSTB a pour devoir de noter les athlètes. La personne en charge est juge nationale et internationale. Elle est aussi clinicienne et s'occupe de la formation des juges. Parmi les juges nationales et internationales, on retrouve Nina, mais aussi deux autres expertes.

Les juges nationales

Encadré 2 : Comment devient-on juge ?

La marche à suivre d'un·e juge national·e en devenir repose tout d'abord sur l'inscription qui doit être acceptée par le comité central de la Fédération. L'acceptation se fait selon une évaluation du·de la candidat·e (« est-ce qu'ils [membres de la Fédération] pensent que tu as les capacités de faire cette formation ? » (Juge nationale, FSTB, 23.10.17)) En cas d'acceptation, la formation s'effectue en un minimum de trois week-ends, tout dépend du statut du·de la candidat·e. En effet, s'il s'agit de la candidature d'une ancienne athlète venant de se retirer de la compétition, la plupart des connaissances sont déjà acquises, comme c'est le cas de la juge nationale rencontrée. La formation est composée notamment de théories sur la technique, soit les mouvements imposés et les programmes courts. En parcourant ces théories, il s'agit d'apprendre la méthode de jugement des figures. Suite aux cours, la formation se termine par du jugement à blanc le temps d'une saison sportive et un examen théorique, composé également de questions sur la Fédération suisse et mondiale, et pratique, qui se déroule lors du Critérium. L'examen pratique se passe avec la responsable des juges, qui tout le long de la compétition, évalue le·la candidat·e. Après l'évaluation de la responsable, les résultats d'ensemble sont discutés au sein du comité central qui lui, a le pouvoir de décision définitif.

Deux juges sont actives uniquement au niveau national. J'ai eu l'occasion de rencontrer l'une d'entre elles. Cette juge nationale a 26 ans lors de notre rencontre. Elle travaille sur un programme informatique pour les pharmacies en s'occupant du Helpdesk. Aussi vendeuse et formatrice, elle se déplace dans toute la Suisse romande. Cette juge travaille à 100% et donne également un coup de main au garage de son mari situé à Lausanne le samedi matin. Elle a un passé dans le twirling bâton, l'ayant pratiqué durant plus de vingt ans dans le club V. Cette membre de la Fédération a fait partie du cadre national durant une année et participé aux compétitions jusqu'en 2015. Elle est donc nouvelle au moment de l'enquête dans le collège des juges et envisage de faire juge internationale. Par conséquent, elle a dû renoncer à toute affiliation à un club.

1.4.2 Se former en tant qu'encadrante, mode d'emploi

Lors de notre entretien, Nina me présente un classeur volumineux contenant des documents officiels qui lui permet de m'expliquer les liens entre FTEM et les objectifs de Jeunesse et Sport. (Nina, FSTB, 13.11.17)

Le système FTEM est originaire d'Australie. Il est utilisé comme référence dans la plupart des fédérations sportives au niveau international. Ses principes sont les suivants : des cercles de catégories d'athlètes sont définis. Un premier cercle, F, renvoie à Foundation. Lorsqu'un·e athlète débute un sport, il·elle se situe en F1. F2 correspond à un niveau où l'athlète est familiarisé·e avec le sport, dans ses « mouvements ». L'ancrage dans un club concerne F3. Jeunesse et Sport privilégie le cercle de la Foundation, c'est-à-dire qu'elle vise les jeunes, en promouvant la pratique sportive « pour le plaisir » et non avec une ambition élitiste. Cet objectif passe notamment par la subvention de formations pour les moniteur·rice·s de la relève ou encore par les aides financières aux clubs¹²².

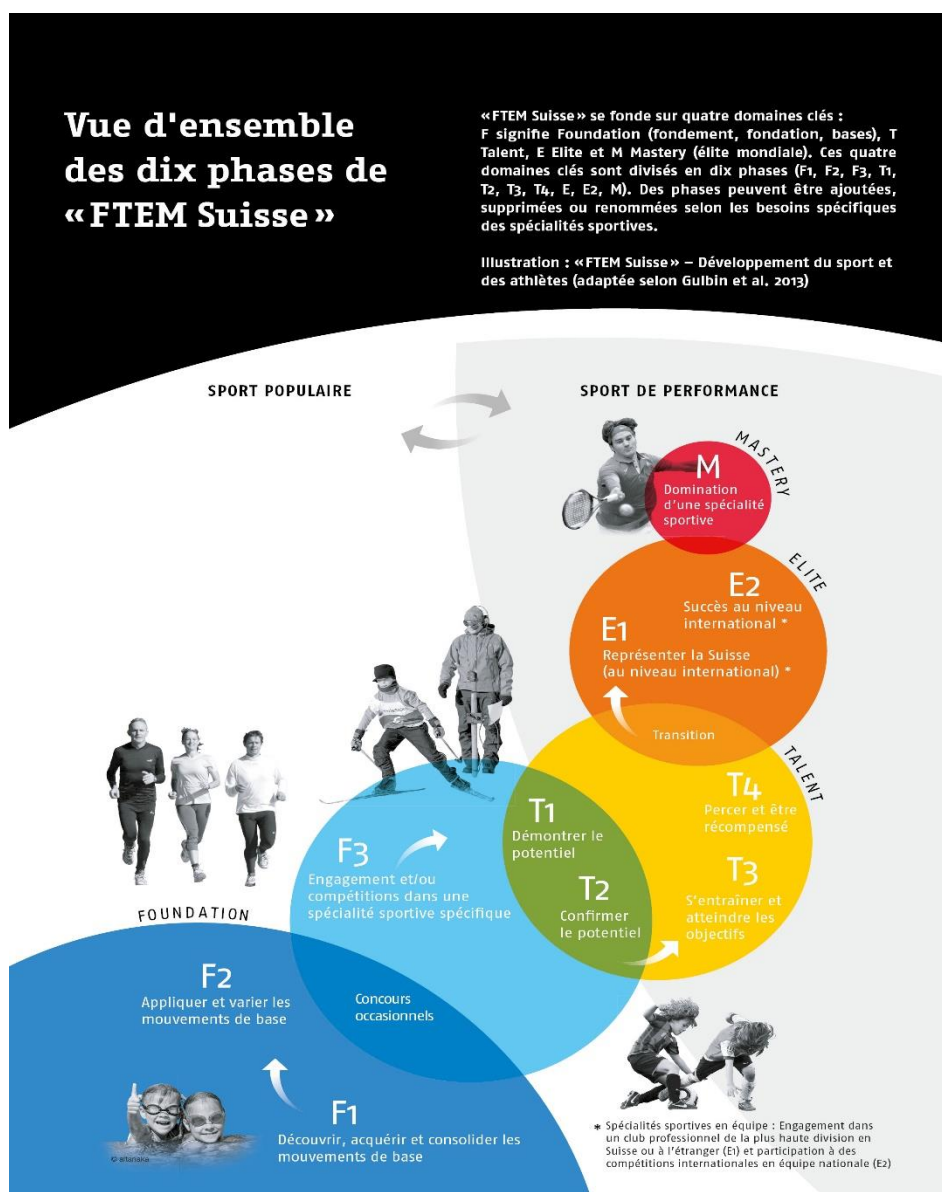
Swiss Olympic, organisation partenaire de la FSTB, se distingue de Jeunesse et Sport. En effet, l'organe se concentre sur la performance, en visant les sportif·ve·s faisant partie des cercles T et E. Il existe un cercle intitulé Talent, où le potentiel des sportif·ve·s est valorisé. Ce potentiel est prouvé par les résultats en compétitions. Calqué sur le même principe que la Foundation, Talent va jusqu'au niveau 4. Se situer en T4 signifie faire partie de l'élite nationale. À ce stade intervient le cercle Elite. Le niveau E2 correspond au fait de représenter la Suisse au niveau international. Le cercle ultime est nommé Master et regroupe les « icônes » du sport, à l'instar de Roger Federer.

Nina m'apprend que dans le twirling bâton, rares sont les athlètes concerné·e·s par le cercle Master (à l'exception des artistes du Cirque du Soleil, par exemple). (Nina, FSTB, 13.11.17)

En me donnant des précisions sur le système FTEM, Nina insiste sur l'importance d'avoir un cadre national dans le twirling bâton. Les athlètes du cadre national inscrites dans les cercles T et E permettent d'obtenir des subventions pour les clubs de la part de Swiss Olympic. Les subventions garanties par Swiss Olympic viennent compléter celles mises à disposition par Jeunesse et Sport. Les clubs dépendent ainsi pour la majeure partie des pouvoirs publics. C'est pour cette raison que, selon elle, il est

¹²² « Donc si un jeune, il fait deux entraînements par semaine et il est champion suisse et un autre, il fait trois entraînements par semaine et puis il est dernier du championnat suisse, c'est celui qui fait trois entraînements par semaine qui touche, le club de celui qui fait trois entraînements par semaine qui aura plus de subventions parce que le but c'est qu'il s'entraîne et qu'il fasse des choses bons pour la santé. C'est pas les résultats ». (Nina, FSTB, 13.11.17)

important de pouvoir assumer un suivi pour ces twirleuses en ayant des entraîneur·e·s qualifié·e·s (niveau national, formé·e·s à travers Swiss Olympic ou alors étranger·ère·s) et disponibles. Les entraîneur·e·s qualifié·e·s peuvent cependant parfois être issu·e·s d'autres sports, tels que la gymnastique rythmique ou la danse. Si la Fédération décide d'en recourir, c'est parce que ces professionnel·le·s peuvent transmettre des méthodes d'échauffement à effectuer régulièrement ou d'autres techniques que les athlètes peuvent appliquer systématiquement lors de l'entraînement. Nina m'explique qu'il s'agit également de tenir les monitrices des clubs à jour, afin qu'elles puissent entraîner elles-mêmes des athlètes de niveau plus élevé.



Le système FTEM schématisé (Swiss Olympic).

Encadré 3 : Jeunesse et Sport

La Fédération Suisse de Twirling Bâton fait partie de Jeunesse et Sport dès 1995, dans la discipline gymnastique et danse. Jeunesse et Sport est un programme mis en place par la Confédération qui offre des formations pour les moniteur·rice·s (avec notamment le J+S Kids pour encadrer les enfants de 5 à 10 ans, qui est une formation introduite récemment), soutient financièrement les sociétés sportives, met à disposition des documents éducatifs mais aussi du matériel autre.

Différentes conditions doivent être remplies par les moniteur·rice·s J+S afin de pouvoir bénéficier d'une formation : être majeur·e, domicilié·e en Suisse ou au Liechtenstein, connaître la discipline concernée, s'engager et exercer régulièrement la fonction de moniteur·rice J+S et enfin, être recommandé·e par un·e coach J+S.

Pour les moniteur·rice·s J+S en devenir, une formation de base de six jours est imposée. Ce n'est que par la suite qu'ils·elles peuvent choisir divers modules, en lien avec leur discipline. Le suivie de modules se fait sur le long terme, une fois tous les deux ans.

Toutes les inscriptions passent par le·la coach J+S du club. S'il s'avère qu'un·e coach J+S manque au sein d'un club, la personne responsable est le·la coach J+S de la Fédération.

Les cours du module propre au twirling bâton J+S sont donnés par des membres de la FSTB. Des thèmes précis sont abordés (ex. apprentissage par image).

(FSTB, <http://www.fstb-twirling.ch/j-s.php>)

Outre ses fonctions administratives, la FSTB organise des stages et des camps. Ils permettent aux athlètes de côtoyer les méthodes d'apprentissages d'autres moniteur·rice·s, mais aussi de tester des pratiques qu'ils ne connaissent pas. La juge nationale m'explique que les camps sont dédiés aux plus jeunes et aux monitrices. Par exemple, il peut y avoir des cours consacrés aux routines et aux degrés, examens pratiques imposés par la FSTB. Ce sont des membres de la Fédération qui dispensent de tels cours. Le but est ainsi de permettre aux monitrices d'obtenir des outils pédagogiques, d'acquérir des savoirs spécifiques et de les transmettre correctement.

Ci-dessous, une photo de camp :



FSTB

1.4.3 Championnats et compétitions

Sur les réseaux sociaux, les clubs usent de la communication visuelle pour annoncer leurs compétitions. Les affiches sont en général d'une esthétique « kitsch », peu stylisées mais très colorées, avec des collages et des lettres imprimées. En voici deux exemples, le premier pour la promotion de la dernière compétition de l'année et le second concerne la deuxième manche de danse des championnats suisses :

TWIRLING BÂTON
30^{ème} CRITÉRIUM INTERNATIONAL
de la cité des ducs de zœhringen - fribourg
Dimanche 16 juin 2019 de 8h à 18h


Twirling Club de Fribourg

Entrée gratuite

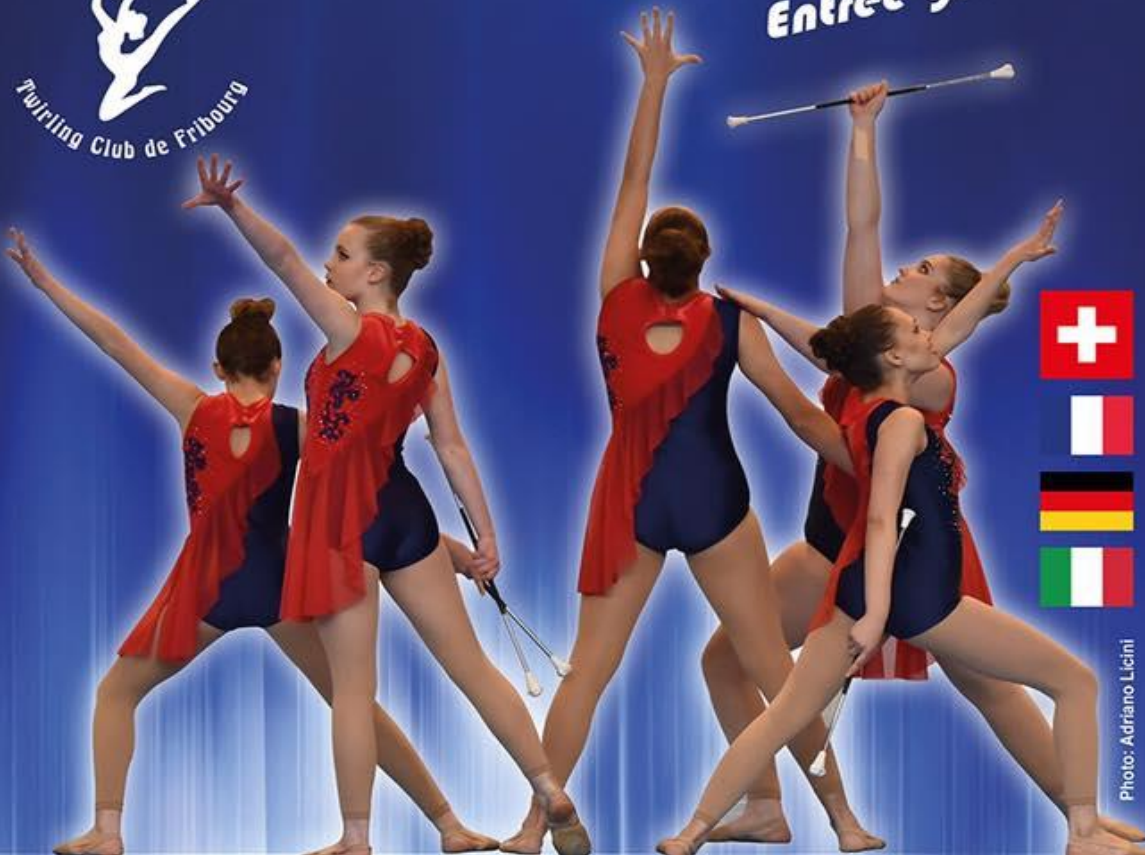




Photo: Adriano Licini

Salle Omnisports de Saint-Léonard


Jouerou!
mais dans le
CANTON DE
FRIBOURG


carla **S**port
MOREAU


Fédération Suisse de Twirling Baton
Schweizerischer Twirling Baton Verband
Federazione Svizzera di Twirling Baton

SPONSOR PRINCIPAL
Le partenaire pour les entreprises et les sociétés
LAROCHE PUB.ch
Publicité
Véhicules • Enseignes • Textile...

Nous pouvons voir sur ce poster le logo du club organisateur du Critérium pour l'année 2019. Cinq athlètes formant un team prennent la pose. Quatre sponsors sont indiqués au bas de l'affiche ainsi que quatre drapeaux de pays, représentant sans doute les langues officielles parlées lors de la compétition. La photo est créditée.



Championnats Suisses 2019

Twirling-Bâton

*salle de l'Amarante,
Estavayer-le-Lac*

6 et 7 avril

*2ème manche des
disciplines de danse*

*organisation: Twirling Club
du Nord-Vaudois et Twirling
Club Fribourg*

petite restauration



montage : Aurélie Aubry

Sur cette autre affiche de la seconde manche des disciplines de danse sont mises en avant deux athlètes minimes visiblement. Une autre police d'écriture est choisie, liée, plus classique que celle de l'affiche précédente. À nouveau, les clubs organisateurs et sponsors sont mentionnés. Ici aussi, le graphisme est crédité.

Les championnats suisses se divisent en deux disciplines, la technique et la danse, et en trois manches. En plus de ces championnats, la Coupe Arthur Haldi et le Critérium sont organisés chaque année. Ils permettent à un plus grand nombre d'athlètes de présenter leur chorégraphie, dans la mesure où les prérequis pour accéder aux championnats officiels sont abaissés.

Ci-dessous, voici un tableau recensant les exigences (degrés et routines) pour atteindre les différentes catégories des championnats suisses :

Exigences pour chorégraphies et championnats suisses

TECHNIQUE

	Junior (12-17 ans)	Senior (17-21 ans)	Adulte (dès 22 ans)
Solo 1, 2, 3 bâtons	-	-	-
Artistic Twirl	Degré honneur	Degré 1	Degré 1
Artistic Pair	Degré honneur	Degré 1	Degré 1
Formations/groupes	Degré honneur	Degré 1	Non applicable

DANSE

	Mini-twirl (jusqu'à 8 ans)	Minimes (8 à 11 ans)	Juniors (12 à 17 ans)	Seniors (dès 18 ans)
Freestyle	-	Degré honneur + degré 1, routines 1, 2, 3	Degré 3	Degré 4
Duo	-	Degré honneur	Degré 1	Degré 2
Team	-	-	Degré honneur	Degré 1
Groupe	-	-	Degré honneur	Degré 1

FSTB

Les disciplines gym (anciennement) et danse ont été les premières officialisées, suivies de la technique. L'introduction des duos s'est faite dans les années nonante. Avant, il n'existait que les solistes et les teams. Enfin, apparues en 2012, les routines sont dictées par la fédération mondiale et évoluent avec le temps au niveau des figures imposées¹²³.

¹²³ Mon terrain une fois terminé, je me suis tout de même renseignée sur les exigences actuelles. Elles ont baissé. Pour certaines catégories, il s'agit désormais d'obtenir deux routines et non trois comme auparavant.

Les épreuves de danse se caractérisent par un public enthousiasmé, qui n'hésite pas à faire part de ses encouragements mais aussi ses compliments, notamment sur le choix des costumes et des musiques des athlètes. L'atmosphère est légère, on plaisante, on discute, on s'embrasse. En revanche, les examens techniques laissent planer une tension palpable. Bien sûr, les encouragements sont toujours présents, mais le stress des athlètes et de leurs parents se fait ressentir. L'incertitude est constamment évoquée, l'on se demande si l'athlète va effectuer ses enchainements jusqu'au bout, quelle médaille elle va obtenir, quelle sera sa réaction vis-à-vis de sa note, etc.

Le cadre national

Le cadre national, regroupant les athlètes les plus performantes du pays, a été créé au début des années 2010. Actuellement, il paraîtrait que le cadre national perd de ses membres¹²⁴. Dans l'encadré ci-dessous sont données des informations tirées de documents mis à disposition sur le site de la Fédération. Il semble que le fonctionnement décrit est récent, le document concernant la sélection des athlètes du cadre datant de mai 2015 :

Encadré 4 : Cadre national

Le cadre national regroupe les athlètes qui vont représenter la Suisse au championnat international. Le cadre est sélectionné par le comité de sélection, créé par le comité central de la FSTB. Les athlètes doivent se conformer à un système de points complexe, en acquérir un certain nombre pour pouvoir accéder au cadre. Ces points s'obtiennent via les résultats de leurs performances au championnat suisse, aux championnats internationaux. Ils dépendent également des examens que sont les routines et les degrés. Le cadre national s'appelle « élite » pour les plus de 18 ans, et « relève » pour les moins de 18 ans qui se décline en « relève junior » et « relève minime ». Les athlètes entrant au cadre obtiennent également une Swiss Olympic Talent Card.

(FSTB, http://www.fstb-twirling.ch/resources/FSTB_Reglement_S%C3%A9lection%202015_EV.pdf)

¹²⁴ Une information acquise par les entretiens et observations.

Synthèse

J'ai pu montrer à travers la chronologie le chemin parcouru par le twirling bâton dans le monde et son arrivée en Suisse. De parade « militaire » dans les années soixante à sport à part entière, des années se sont écoulées avant qu'il n'acquière ce statut et encore, les stéréotypes qui lui sont attachés sont encore tenaces. « Ce sont des majorettes, en gros », « du tuning ou du curling ? » telles sont les expressions et questions les plus courantes. Aujourd'hui, il est encore influencé par son passé, au niveau des challenges auxquels il doit faire face (ressources et visibilité) et au niveau de son organisation (catégories et disciplines).

Les stéréotypes liés au genre sont récurrents dans les propos recueillis via les coupures de presse, notamment dans les années septante. Les majorettes sont reliées à un univers du féminin (on parle de « charmes » et de « sourires », « être bien faite » physiquement) et de l'enfance (on se « cajole »). Il y a une répartition des rôles et un certain paternalisme évidents : à la tête d'une troupe se trouve un « lieutenant ». Elles doivent veiller à être de jeunes filles modèles, devant faire preuve de « moralité ». En somme, les majorettes doivent à la fois répondre aux normes de féminité de l'époque et sont considérées en même temps comme « dépassées », appartenant à un autre temps.

Ce n'est qu'à partir des années quatre-vingt que le twirling bâton prend véritablement sa place en Suisse. Il s'agit d'une période de transition. Les majorettes ne disparaissent pas totalement, mais le nombre de twirleuses ne cesse d'augmenter. En 1986, le twirling bâton est reconnu par l'Association suisse du sport. À cette période s'adonnent à la pratique également des garçons.

Nous noterons que certains clubs, aujourd'hui réputés pour la performance de leurs athlètes, obtenaient déjà de bons résultats dans les années nonante lors des compétitions. Tout se passe comme si les clubs héritaient de leur réputation. Plusieurs noms familiers apparaissent. Ces noms ne nous seront pas inconnus, puisqu'ils apparaissent aujourd'hui dans la Fédération ou encore dans les clubs. Ce sont d'anciens athlètes devenus membres des comités ou encore des enfants de ceux-ci qui s'adonnent à la pratique, perpétuant la tradition de leur parent.

Aujourd'hui, pour sa survie (se traduisant par l'acquisition de ressources humaines, financières et matérielles), la Fédération dépend fortement des organes majeurs du sport suisse que sont Jeunesse et Sport pour la promotion du sport chez les jeunes, et Swiss Olympic pour le soutien aux élites. De plus, celle-ci doit s'adapter aux règles et à leur changement venant des fédérations mondiales de la discipline. Ce sont la plupart du temps d'ancien·ne·s ou actuel·le·s membres de clubs qui siègent dans les comités, à l'exception des juges qui doivent n'avoir aucune appartenance.

L'histoire du twirling bâton est riche en rebondissements. L'acquisition du statut de « sport » de la pratique se perçoit avec l'évolution des règles, le détachement du rôle traditionnel de la majorette type pour une représentation plus individuelle des athlètes et une reconnaissance de la discipline à plus grande échelle, auprès d'organes officiels reconnus comme Jeunesse et Sport. Le twirling bâton se fraie une place sur les scènes sportive et sociale dans les années quatre-vingt. Plus tard, le succès se fane. Le nombre de membres diminue et le twirling bâton croise sur son chemin des difficultés qui aujourd'hui persistent, autour du manque de ressources, qu'elles soient matérielles ou symboliques. Pourtant la pratique continue de se cristalliser autour de la Fédération Suisse de Twirling, dépeinte précédemment, pouvant compter sur ses comités et ses membres.

Des cas trop similaires ?

La rédaction de ce temps de l'analyse avait pour l'un de ses buts de comparer les trois cas (Burawoy, 1998 ; Buscatto, 2012). Néanmoins, il s'avère que les trois clubs choisis présentent des similitudes importantes. L'ambiance y est chaleureuse, y règnent une certaine convivialité et une bonne humeur, les goûts et les sociabilités sont partagés. À mesure que l'immersion progressait par les observations, bon nombre de questions se sont posées au niveau de ma méthodologie. Je me disais que les clubs présentaient le même type de socialité et de sociabilités, réflexion qui reviendrait à douter de la valeur scientifique de mon travail. J'en arrive à la conclusion que la ressemblance entre les clubs est un résultat en soi. En effet, les clubs, par leur similitude, révèlent l'entre-soi qu'est le twirling bâton en Suisse. Ils montrent ce qu'ils ont en commun, la pratique du twirling bâton, et la manière dont ils s'organisent face

aux obstacles sportifs et sociaux. Toutefois, une comparaison est possible par certains aspects, en dessinant pour chacun des clubs des styles de groupe.

Styles de groupe

La comparaison que j'effectue suit le concept de « style de groupe » proposé par Eliasoph et Lichterman (2003). Selon ces auteur·e·s, pour comprendre un collectif, il s'agit d'identifier les liens dans le groupe, les frontières du groupe et les standards discursifs. Le but est d'en saisir une « culture en interaction », c'est-à-dire la manière dont une culture prend vie et est en application au quotidien. Les observations, entretiens collectifs et individuels ainsi que les analyses documentaires ont permis d'identifier des éléments internes et externes aux clubs, mais aussi historiques et contextuels. Ce que les études de cas nous apprennent de chacun des clubs, le voici en résumé.

Club A : de la discipline...

Le club A, ancré dans la 43^e ville de Suisse par son nombre d'habitants, rencontre de la concurrence concernant les demandes de subventions, par la quantité importante de sociétés sur le territoire, étant un « très petit club » (Présidente, club A, 01.05.17). Le nombre de salles limité sur son territoire contraint le club à organiser les championnats suisses dans des villes voisines. Organiser les championnats suisses dans une autre ville est problématique pour toucher des subventions, comme me l'expliquent les membres du comité, dans la mesure où l'une des conditions pour accéder aux subventions est l'ancrage local des activités des clubs. Parmi les trois clubs étudiés, seul le club A rémunère ses monitrices depuis des années. De plus, d'après les explications de la présidente, il s'agit de la charge financière la plus importante parmi les dépenses.

L'entraînement au sein du club se fait de manière rigoureuse. Plusieurs catégories de filles se trouvant dans la même salle, il s'effectue en silence. Les athlètes avancées s'occupent des plus jeunes, mais exercent également leur propre chorégraphie lorsque les petites rentrent chez elles, environ une demi-heure avant le retour des sportives d'un niveau supérieur. Durant l'entraînement, les filles sont parfois remises à l'ordre, lorsqu'elles bavardent ou lorsqu'elles sont distraites par les mouvements de

va-et-vient dans les couloirs. Pour les débutantes, l'entraînement se fait de manière « scolaire ». Débuter et terminer par un jeu animé par la monitrice fait partie du rituel. Il est « bon enfant », les petites courent et rient mais aussi cadré, la monitrice devant parfois faire régner la discipline.

Le club A possède une philosophie plus élitiste que les deux autres clubs étudiés. En effet, le club possède un nombre plus important d'athlètes inscrites au cadre national toutes années confondues. Afin de progresser et de parvenir à des résultats hauts placés dans les classements suisses et internationaux, le club fait venir des encadrant·e·s externes. Ces encadrant·e·s externes, actuel·le·s et ancien·ne·s athlètes, viennent parfois de loin géographiquement parlant et sont défrayé·e·s. Ils et elles peuvent avoir une plus ou moins grande proximité avec les membres du comité du club, à l'instar d'un des chorégraphes, qui parfois loge chez un membre du comité durant ses séjours.

Le club A s'inscrit dans une ambition élitiste mais est conscient de la diversité des projets des athlètes. Deux membres du comité, lors des entretiens individuels, m'ont fait part de leur inquiétude des choix des débutantes, encore réticentes lorsque les compétitions sont abordées. Le maintien d'un juste équilibre entre les deux types de pratique sportive, autour de la performance et autour du plaisir, constitue un défi pour le club.

Le club B : un club familial (sans liens familiaux)

Le club B, situé dans l'une des villes les plus habitées de Suisse, rencontre des difficultés quant à ses demandes de subventions auprès de la ville, vu le nombre de sociétés sur son territoire. Par conséquent, le club s'organise autour des moyens disponibles. Par exemple pour les finances, les dépenses peu coûteuses, lorsque les parents d'athlètes ne sont pas en mesure de payer, les membres du club avancent la somme personnellement. Aussi, le club jauge au cas par cas. En effet, la présence lors de récolte de fonds, notamment à une vente de pâtisseries détermine l'octroi ou non d'une certaine somme à l'athlète de la part du club, ce qui lui permet par exemple, de passer un examen de twirling bâton sans frais. Force est de constater que le club « bricole ». Les membres s'arrangent entre elles. Néanmoins, la location des salles,

problématique commune à tous les clubs, est facilitée par les contacts des membres du comité. En effet, le mari de la responsable des athlètes était concierge à l'école du quartier. Elle y a elle aussi effectué divers travaux de nettoyage.

Le club B est historique. Il s'agit d'une fusion de deux sociétés de majorettes. La présidente était dans les majorettes depuis son plus jeune âge, dans les années septante. Elle a vécu la transition entre les majorettes et les twirleuses, a vu défiler différentes personnes au sein du comité pour finalement y siéger. La particularité principale du club est sa gestion familiale (grand-mère, mère et petite-fille dans le comité). En revanche, le club B diffère des clubs A et C dans ses liens moindres, en ce qui concerne ses athlètes. La plupart d'entre elles sont des camarades de classes et des voisines, mais moins souvent des membres de la même famille. Aussi, elles n'ont aucun lien de parenté avec les membres encadrantes. Au sein du club, dont la diversité culturelle est frappante chez les plus jeunes, certaines petites m'ont fait des confidences sur leur vie familiale qui repose sur des situations sensibles telles qu'un processus de regroupement familial ou une séparation.

Le club instaure un cadre d'entraînement plutôt rigoureux, avec des règles précises sur la tenue vestimentaire, le port des bijoux, les pauses, etc. Les plus jeunes discutent et rigolent dans les moments creux, avant ou après l'entraînement. Pendant l'échauffement et le maniement du bâton, le bavardage disparaît. Les filles sont concentrées et les monitrices enseignent sans devoir recourir à des remontrances.

Si en apparence les entraînements paraissent disciplinés et orientés vers la performance, le club B semble moins élitiste dans sa philosophie. En effet, il constitue un exemple marquant de style de groupe face à la question du rapport à la compétition. Tout d'abord, j'ai relevé, selon les dires de deux anciennes athlètes figurant dans l'élite suisse, le caractère contraignant de prendre part au cadre national (temps à consacrer, rigidité des entraînements, déplacements). Ces deux anciennes athlètes s'étant retirées, quelques années ont passé sans que des athlètes ne figurent dans le cadre national. Ensuite, le club a renoncé à participer à une assemblée générale au niveau suisse ainsi qu'à un championnat de fin de saison, pour pouvoir organiser sa propre fête autour de démonstrations des athlètes et apéritif.

Club C : des rires et des résultats

Le territoire sur lequel se trouve le club C diffère de ceux du club A et B, par son étendue géographique, étant une commune d'environ 4000 habitant·e·s. Cela se répercute sur l'ancrage local de la vie du club. Les salles d'entraînements se trouvent à l'unique école de la commune, le point de rencontre du comité est dans un café de village où membres des clubs et tenanciers se connaissent. Les offres d'aide financières diffèrent également des villes, en étant plus restreintes. Le club fait appel à d'autres subsides, tels que ceux proposés par le canton ou encore au crowdfunding.

Étant donné qu'il s'agit d'un club familial situé dans un village, les liens d'interconnaissance sont forts. Au sein du club se trouvent beaucoup de liens familiaux et de voisinage. Le club se présente comme communauté soudée mais comme je vais l'approfondir au fur et à mesure des analyses, le personnel peut prendre le dessus sur le collectif. En effet, il s'agit du club où j'ai pu assister durant l'enquête à la plus grande effusion d'inimitiés. Les liens entre les membres sont parfois tellement étroits que lorsque surgissent des désaccords et des incompréhensions, cela peut aboutir à des crises conséquentes.

Le rapport à la compétition peut jouer un rôle dans l'effritement du club. Tout comme le club A, le club C doit jongler entre deux types de pratique de twirling bâton et en l'occurrence, des individus aux points de vue différents. Les affrontements peuvent ne concerner que les enfants mais bien souvent, les adultes se retrouvent au cœur des confrontations. Comme je l'ai évoqué, les membres des clubs portent dans la plupart des cas une « double-casquette », dont l'une est celle de parent d'athlète, ce qui entraîne des intérêts personnels. Le club est donc tenu par des liens entre membres particuliers.

C'est un club à visée élitiste, qui possède des athlètes dans le cadre national. Ce qui paraît « détonner » avec cette recherche de la performance est cette ambiance familiale et détendue dans laquelle baignent membres et athlètes, que ce soit lors des entraînements ou autres événements. Les plaisanteries sont omniprésentes, tout comme les récits du quotidien ou autres confidences. Malgré l'ambiance

« décontractée », caractéristique du club C, les athlètes parviennent à des résultats prometteurs lors des compétitions.

Beaucoup de liens familiaux sont présents au club C entre membres et athlètes, contrairement au club B où uniquement toute une génération est à la tête du club. Les rapports à la compétition diffèrent également d'un club à l'autre, les clubs C et A ayant davantage d'intentions compétitives. Ainsi, malgré leurs ressemblances, j'ai pu montrer en quoi ces trois clubs diffèrent.

2. S'engager dans un club de twirling bâton : entre logique sportive et logique sociale

Ce second temps des résultats est dédié à l'analyse des données. Elle s'effectue selon trois angles que sont l'association, le populaire et le politique.

Durant ce temps analytique, je prête une attention particulière à la culture en interaction (Eliasoph & Lichterman, 2003). Les clubs ont des styles de groupe uniques, auxquels les individus se soumettent, et une façon propre de définir les caractéristiques d'un·e membre interne ou externe de leur groupe (Hamidi, 2009). De ce fait, elles participent à définir le *nous* et les *autres* et à construire un regard sur le monde.

Je vais montrer dans les lignes suivantes ce qui se passe de manière concrète en salle de gymnastique en m'arrêtant sur l'apprentissage de la pratique du twirling bâton, plus précisément sur la manière dont le savoir sportif se transmet notamment lors des entraînements. Il est important de comprendre ce qui se passe lors des entraînements car j'ai pu constater que non seulement la transmission de savoirs sportifs, mais aussi toutes les règles qui gravitent autour de l'exercice régulier participent à l'élaboration d'une socialité associative propre à l'activité et plus encore, propre à chaque club grâce aux liens entre encadrantes et athlètes qui se créent et se maintiennent.

Au terme de ce temps de l'analyse, nous comprendrons surtout le déploiement de la dimension populaire, au niveau de la socialité et des sociabilités, au sein des clubs à travers les enjeux autour de la corporéité et du travail de *care*. En effet, le fait d'accepter toutes les morphologies (tous les enfants peuvent commencer le twirling bâton) et de prendre soin des autres (entre adultes, entre enfants et adultes mais aussi entre enfants) rencontre des limites. En ce sens, la sportivisation, l'institutionnalisation du twirling bâton, est le véritable analyseur (et déclencheur !) de ce qui se joue en termes de développement d'un point de vue sur le monde et de production d'une expérience politique de la part des clubs.

2.1 Transmettre les savoirs sportifs, une facette de la construction du collectif

Nous allons tout d'abord nous intéresser à l'élément fondamental que constitue l'entraînement dans tous sports, son importance dans la réussite de l'athlète. Ensuite, je détaillerai les différentes techniques d'apprentissage, le ton, le vocabulaire employé, mais aussi les gestes mobilisés. Nous comprendrons alors comment la transmission du savoir sportif s'opère, de façon classique, donc verticale (monitrice - apprenant·e) mais aussi horizontale (entre pair·e·s) et la signification de ces types de transmission en termes de discipline des corps mais aussi de soin de l'autre. En effet, le but ici est de mettre en évidence que l'acquisition des savoirs sportifs suit un but parfois éloigné de celui de la constitution d'une élite, mais bien celui du maintien d'un collectif soudé.

Il y a des règles imposées lors des entraînements, sur le port de vêtements de sport (obligatoire), la prohibition des chaussettes (risques de glissade), mais aussi des bijoux (accrochage). Celles-ci ont pour but de prévenir tout risque de blessure. Une feuille de présence est également tenue par les monitrices. Parfois, ce sont les athlètes qui, en avance par rapport à leurs coéquipières à l'entraînement, s'en chargent. Une pause entre le passage sans bâton – avec bâton permet aux athlètes de boire, manger et aller aux toilettes¹²⁵.

Tous âges confondus, l'ambiance durant l'entraînement est bon enfant. Les athlètes rient entre elles mais aussi avec leurs responsables. La scène ci-dessous se déroule

¹²⁵ Pendant l'entraînement, il est possible de boire à tous moments et d'aller aux toilettes (toutefois sur demande).

lors de l'entraînement des filles du club A occupant une place au cadre national. Elles préparent ici un freestyle junior chacune, sous la supervision de leur chorégraphe :

Le chorégraphe dit aux filles de faire une pirouette arrière dans les airs (les mains sont posées par terre). Clara demande si « c'est un pied après l'autre ». « Tu peux », lui répond ce dernier. Ensuite, il montre qu'il faut tendre ses bras en l'air, descendre et pousser, « on regarde en haut et on pousse ». Elsa va vite se moucher. Olga demande « pieds joints ? », le chorégraphe : « comme vous voulez ». Clara passe et lorsque le responsable la fait tourner (il prend ses hanches entre ses mains), il dit « ouuh » pour montrer que Clara a mis son poids sur lui. Les filles se moquent gentiment en pouffant. Au tour d'Elsa, Clara et Olga font des roues de leur côté. Les filles rigolent en voyant encore des plumes en plastique [elles s'amusaient avec un jouet avant l'entraînement], Elsa les ramasse avant de s'exécuter. Le moniteur s'occupe d'Olga ensuite qui dit « ooh » quand il l'aide à pousser ses jambes vers le haut. Les autres rigolent encore. Il dit, en parlant à Olga « c'est tout moi qui porte ». Clara ajoute « ça se voit en plus ». Elsa a fait un chignon dans ses cheveux. Le responsable dit en souriant à Olga « on dirait que t'es la plus légère ». (Observation, club A, 12.10.15)

Athlètes et personnes encadrantes participent à la bonne humeur qui règne lors des entraînements. Cependant, ils-elles imposent des limites, le but étant avant tout de progresser. Ce sont les bavardages qui sont limités généralement. À titre d'exemple, durant ce même entraînement des athlètes du club A, Olga veut rejoindre Clara, qui se tient à l'autre bout de la salle. Le chorégraphe, apercevant Olga en mouvement, l'interroge, « pour lui parler ? » Olga sourit silencieusement tandis que le moniteur la renvoie à sa place initiale (Observation, club A, 12.10.15).

2.1.1 L'entraînement, gage de sérieux et de succès

Il y a un élément sur lequel athlètes et monitrices sont d'accord : pour parvenir à une prestation réussie lors des championnats, le but d'une saison, il faut être présente à l'entraînement et en l'occurrence, s'entraîner. La quantité fait la qualité. Plus on est à l'entraînement, mieux on est perçue.

Toute l'importance de l'entraînement peut s'illustrer dans la catégorie du team. Le travail d'un team diffère du montage d'un solo ou d'un duo, dans la mesure où les athlètes sont dépendantes les unes des autres. Si plusieurs athlètes manquent le même soir, le team doit trouver une autre manière de s'entraîner. C'est donc un casse-

tête, mais surtout, c'est un véritable travail d'équipe qui se perd. Samantha, ancienne monitrice du club C, m'explique qu'une seule absence est encore gérable. Il y a une remplaçante attitrée et l'athlète en moins « rattrape » son retard. En revanche, lorsque les absences concernent plusieurs athlètes en même temps et sont répétitives, « ça nous perturbe, ouais », c'est « embêtant » pour « avancer », « progresser » et « créer » la chorégraphie. D'autant plus que les effectifs lors des entraînements dépendent des saisons. Samantha précise que les filles viennent moins en salle en hiver, elles sont notamment prises par des week-ends, des camps de sports de neige ou tombent malades (Samantha, club C, 23.08.17).

En groupe ou en team, les absences peuvent causer des effets indésirables tout comme l'erreur d'une athlète peut pénaliser toute son équipe. C'est pourquoi Claudio lui, préfère présenter une chorégraphie en solo. Pour lui, le travail d'équipe ajoute une pression supplémentaire et les conséquences d'une erreur sont plus lourdes. Il l'explique ainsi, lorsque je lui demande s'il apprécie se présenter en compétition à plusieurs :

Non [rires]. Moi, non. J'aime bien faire mon truc pour moi et puis... Enfin, quand on est plusieurs, si tu plantes, tu plantes pour les autres. Donc, je déteste ça. Si je me plante pour moi, ma foi, c'est pour moi et puis j'étais dans mon coin. Mais pour... J'aime pas être plusieurs, c'est... Enfin, le team et tout ça, j'ai fait parce que c'est toujours cool d'être ensemble et tout ça. Mais après, j'suis pas plus fan que ça. (Claudio & Danaé, club C, 03.03.17)

Ce sur quoi s'exprime Claudio, cette interdépendance entre membres pour le meilleur et pour le pire, ne révèle qu'une chose, que le collectif prime toujours. C'est d'ailleurs la raison principale pour laquelle les athlètes aiment participer à un team/groupe : pour être ensemble.

Dans l'extrait ci-dessous, Claudio, m'explique les raisons pour lesquelles la pratique sérieuse est elle aussi indispensable, surtout lorsque la performance est visée. Il dit apprécier « quand y a du niveau » et met en garde contre les attitudes non sérieuses (le fait de « jouer »). D'ailleurs, d'après Claudio, deux types de twirling bâton s'opposent, la version compétitive ainsi que la version ludique et c'est également ce

qui différencie les personnes encadrantes entre eux·elles, selon la direction que prend leur conception de la pratique.

Notons que l'entraînement est également un calcul coût-bénéfice, qui renvoie aux conditions précaires du sport. Les salles ne sont pas disponibles souvent et lorsqu'elles le sont, il faut optimiser son temps d'entraînement :

[...] on peut pas faire du twirling sans être compétitif et puis venir pour s'amuser, quoi. C'est quand même un sport assez dangereux. Y a quand même un bâton, enfin, on peut vite se le prendre sur la tête. Ça fait vite des dégâts. Donc moi j'suis pas du tout du style à laisser jouer ou comme ça. [...] Après, si c'est pour venir jouer ben moi, ça m'intéresse pas. J'suis pas là pour perdre mon temps entre guillemets, parce que c'est pas une perte de temps. C'est bien aussi de faire du sport pour du loisir, mais on n'a déjà pas souvent les salles donc si c'est pour encore venir... [...] Mais après on arrive à des compétitions, et puis y a des chorégraphies, ça tient pas la route. Et ce qui est vite compliqué, c'est que comme on est un petit sport, si on veut, en Suisse, on est tout de suite aux championnats suisses. Et présenter des chorégraphies pas structurées à un championnat suisse, ça fait quand même... ça représente pas le sport, quoi. Enfin, des trucs qui collent pas, quoi. C'est pas cohérent. (Claudio & Danaé, club C, 03.03.17)

Sur la question des absences, Claudio se montre intransigeant. Il évoque la même logique que précédemment. Les athlètes doivent en effet avoir une pensée solidaire si elles travaillent un team. Il distingue les excuses recevables des non recevables pour justifier une absence. Une des exceptions est accordée aux plus jeunes, lorsque celles-ci fêtent ou sont invitées à des anniversaires. Pour les athlètes plus avancées, il n'y a pas d'entrée en matière, « c'est des sacrifices à faire ». Pour Claudio, le twirling bâton, notamment la participation à un team, est un « engagement », un contrat conclu en début de saison à respecter. Encore une fois, il précise que ceci est principalement valable pour la catégorie du team (« elles pénalisent toute l'équipe »). Pour ce qui est d'un solo ou d'un duo, le discours de Claudio porte sur la responsabilité individuelle, « c'est elles qui se présentent aux championnats suisses » (Claudio & Danaé, club C, 03.03.17).

Chez les athlètes plus avancées, l'entraînement peut être allégé pour des motifs « graves », ayant la priorité sur le twirling bâton. Maude du club B ne pouvait temporairement plus venir pendant ses examens universitaires de médecine. Carine,

prénom que je lui ai donné, la présidente du club, s'est montrée très compréhensive, « pendant deux, trois mois, j'veux plus te voir ici, va étudier », lui a-t-elle dit un jour, en voyant Maude venir à l'entraînement les bras chargés de notes de cours. Dans une telle situation, Carine accepte plusieurs absences de suite ou une participation aux entraînements plus réduite (une fois par semaine dans les conditions les plus optimales possible, à la salle située dans la zone industrielle, parce que « c'est haut et puis ça suffit », au lieu de trois, par exemple). Carine pousse les filles à se préoccuper de leur parcours professionnel, sachant pertinemment que celui-ci prime. Elle ajoute ceci dans sa conversation avec Maude « concentre-toi sur tes études, elles vont te faire vivre, pas le twirling ». Même si Carine parle du twirling bâton comme d'une « passion », elle reste lucide, « c'est pas ça qui va te faire vivre » me dit-elle (Présidente, club B, 14.11.17)¹²⁶.

Toutefois, selon la présidente du club B, la carte de l'emploi du temps chargé pour cause d'épreuves scolaires est à utiliser avec parcimonie. Elle peine plus à accepter les excuses telles que « ah mais j'peux pas venir, j'ai une épreuve » lorsque celles-ci sont récurrentes de la part d'athlètes. Il arrive que Carine discute avec les parents pour mieux comprendre la situation de l'athlète.

Dans d'autres circonstances, l'absence aux entraînements peut être perçue négativement. Lors d'un entraînement auquel j'ai assisté, Claudio et Giada ont relevé avec agacement la « désertion » depuis plusieurs semaines d'Annie aux entraînements. Je suis restée à l'écart et n'ai pas soufflé mot tout le long des échanges autour de ce sujet, étant un peu gênée d'être témoin d'élans de contrariété à propos d'une athlète et n'ayant pas une position qui me permettait de commenter quoique ce soit. Ce soir-là, Giada reçoit un SMS de Bénédicte, la coach, qu'elle lit à voix haute. Il dit qu'Annie ne vient pas à l'entraînement, ses maux de tête la faisant souffrir. Une fois la lecture terminée, Giada souffle « ouais ». Claudio, qui semble irrité, ajoute « on n'a rien à faire de nos journées » et puis « ça m'énerve ». La discussion se poursuit autour des chorégraphies d'Annie et de sa sœur Line. Giada évoque l'impossibilité pour Annie de préparer un autre solo, « au rythme où elle travaille ». Claudio lui, réfléchit sur la

¹²⁶ Entre-temps, j'ai appris que Maude a loupé ses études de médecine et fait des études en sciences infirmières.

chorégraphie de Line. La maman de Tara, présente lors de cet entraînement, s'adresse à Claudio « t'es gentil, toi », soulignant l'ingratitude d'Annie, qui n'empêche pas le moniteur de se préoccuper de la sœur (Observation, club C, 03.03.17).

Nous voyons que cette discussion engage trois membres du club, tous en accord. Y est relevé l'investissement en temps des moniteur·rice·s. Ils et elles sont agacé·e·s de constater qu'il en est autrement pour les athlètes. L'athlète qui est absente à plusieurs reprises lors des entraînements peut être pénalisée en termes de représentations. Les absences répétées d'Annie empêchent la présentation d'un solo respectant les critères sportifs et esthétiques par manque d'exercice. En l'occurrence, Giada ne voit pas d'intérêt pour l'athlète de débiter un nouveau solo. Aussi, force est de constater que cela peut se répercuter sur les autres membres de la même famille. La mère de Tara lance une petite « pique » sur Line, qui mériterait selon elle moins d'attention que ce que lui accorde Claudio.

Surtout, comme l'a dit Claudio, les salles disponibles semblent aux yeux des clubs être une denrée rare. Lorsqu'elles font défaut, n'ayant pas le choix, les athlètes s'arrangent. Partant en vacances à l'approche des compétitions internationales et de la rentrée scolaire, la présidente technique du club A m'explique qu'il est difficile pour sa fille de s'entraîner à l'étranger avant la reprise. Pourtant, il est possible de garder un pied dans la pratique avec les « moyens du bord ».

[...] mais elle, elle se fait pas trop de souci ou bien si d'un coup, pendant deux semaines, elle peut pas.

Non parce que c'est la technique. Enfin, c'est les 1 bâton donc c'est... moins qu'en freestyle où voilà, un peu moins.

Pourquoi, parce que...

Y a pas besoin de beaucoup de hauteur. Donc du coup, elle dit « ouais, j'peux même essayer de faire ça ben dehors », comme ça, quoi. Mais...

La technique, t'as moins besoin de hauteur que le freestyle. Parce que la technique, c'est vraiment...

Alors ça dépend dans quel niveau elles sont.

[...] Mais là, pour son cas...

Ouais. Pas besoin de beaucoup. Un minimum quand même. Pas beaucoup.

(Responsable technique, club A, 26.06.17)

2.1.2 Les techniques d'apprentissage : savoir partagé et intégration des gestes

Les entraînements suivent un certain ordre : tours de salle, échauffement, pas en traversant la salle (appelés « longueurs »), bâton. En somme, ils se divisent en deux séquences : sans bâton, comprenant la gymnastique au sol¹²⁷ (en général, celle-ci dure plus longtemps) et avec bâton, où technique et danse sont travaillées. Les athlètes enregistrent cette routine. Chez elles se développe un ensemble d'automatismes. Il arrive que l'encadrante ne soit pas encore là mais que les athlètes commencent déjà le rituel. Elles effectuent des mouvements et des postures machinalement.

Même si l'entraînement change en fonction de la personne en charge, la volonté réside dans le fait de faire travailler les athlètes toutes ensemble afin de respecter le temps imparti à chaque moment de l'entraînement. Au club A, une responsable m'explique qu'auparavant, les échauffements se faisaient de manière individuelle, dans les exercices et dans le moment. Depuis peu, l'encadrement a pris la décision de synchroniser le tout, « on est une équipe, on est un club, c'est tout le monde en même temps ». Ainsi, les retardataires n'ont pas à rattraper les exercices qu'elles auraient manqués, mais doivent commencer là où en sont leurs coéquipières pour permettre l'exécution collective des figures chronométrées telles que les grands écarts. En procédant de la sorte, les temps de battement sont supprimés. S'il le faut, les monitrices se repèrent grâce à des plannings horaires, le but étant d'avoir un entraînement le plus structuré possible (Responsable technique, club A, 26.06.17).

Les athlètes s'adaptent au « style » de la personne encadrante. Avec Johnny, ancien vice-président du club B, footballeur amateur, les filles font du cardio et des abdominaux. En guise de collation, il leur offre barres énergétiques et bananes. Il me fait aussi remarquer que l'un des plus gros problèmes, c'est que les filles ne savent

¹²⁷ Marie-José Manidi s'est intéressée au façonnement du genre féminin dans l'univers de la gymnastique. Elle montre la manière dont les exercices ont été conçus à travers l'histoire pour les femmes. Trois parties majeures marquent cette évolution, la période de l'avant-guerre (1900-1918) où les exercices ne sont pas différenciés entre hommes et femmes, l'entre-deux guerres (1918-1944), où les exercices destinés aux femmes visent au bon fonctionnement de la procréation et de la séduction, combinant ainsi enjeux sanitaires et sociétaux et enfin, l'après-guerre (1945-1980), où les compétitions s'ouvrent aux femmes, faisant exploser leur participation aux activités sportives et par conséquent, diversifiant les pratiques (Manidi, 2000, pp.151-169).

pas respirer. En fin d'entraînement, Johnny met en place un jeu collectif pour renforcer l'esprit d'équipe (Observation, club B, 10.05.16).

Une anecdote de la responsable des athlètes du club B relate l'intégration de la manière de faire d'une ancienne monitrice par une athlète. Lors d'un entraînement, elle me montre du doigt une petite qui étire ses jambes l'une après l'autre, assise par terre, en ramenant ses deux bras sur l'une puis l'autre jambe. Lorsque celle-ci étire sa jambe droite, les autres athlètes s'occupent de leur jambe gauche, et vice-versa. En se questionnant sur l'acquisition de la gauche et de la droite par les enfants, la responsable m'explique qu'une ex-encadrante avait pour habitude, à l'instar d'un miroir, de produire ses exercices le visage face aux athlètes. Si celle-ci indiquait la droite pour les filles, elle pensait à sa gauche, ce qui explique la manière de s'échauffer de cette petite (Observation, club B, 26.01.16).

Les moniteur·rice·s possèdent ainsi des méthodes qui leur sont propres. Ils et elles adaptent les consignes selon l'âge des athlètes mais ont aussi une façon à eux·elles de concevoir le rapport entre l'effort et la récompense ou au contraire, l'erreur et la punition. Certain·e·s se montrent plus rigides que d'autres. Une des monitrices du club C par exemple, ne souhaite pas être « une coach dure », d'autant plus qu'elle s'occupe des plus jeunes. Ses priorités sont une « bonne ambiance » ainsi qu'une « bonne cohésion de groupe », ce qui contribue au fait que, d'après elle, « ça s'passe bien ». Elle précise qu'elle « déteste s'énervé » et que pour elle « c'est pas évident ». Pour appuyer ses propos, elle compare ses méthodes à celles mobilisées par Claudio. Avec lui, d'après ce que me rapporte cette monitrice, « s'il y a 7 chutes, elles font 70 abdos ». Pour résumer, l'encadrante croit en la compatibilité entre le « cool » et l'obtention de résultats, qui se fait « à leur rythme à elles ». Elle rejette ainsi toutes formes de stress et préfère la patience, l'encouragement, « si elles y arrivent pas, ben j'les mets en confiance en disant qu'on va travailler, qu'elles vont y arriver, que ma foi, ça demande du travail » (Monitrice, club C, 20.09.17).

J'ai pu constater que l'utilisation de médiums visuels tels qu'une tablette, un téléphone ou un PC dans le but de visionner une vidéo souvent, est fortement présente lors des entraînements et des compétitions. Il s'agit en effet d'un cadre de référence, les athlètes viennent contrôler l'exactitude de leurs mouvements sur le support. Les

monitrices y ont également recours. Le sport étant en constante évolution, elles doivent se mettre à jour sur les nouvelles figures, surtout lorsqu'il s'agit de degrés ou de routines.

Pour s'adapter aux nouvelles figures et parvenir à des résultats, monitrices et athlètes mobilisent ensemble un « contexte cognitif commun » (Sensevy & Mercier, 2007). En effet, l'encadrante, quelle que soit sa manière d'entraîner, doit pouvoir travailler sur des ressources non seulement qu'elle connaît, mais que l'apprenante a déjà. Un enchaînement nécessite plusieurs types de figures, comme le grand écart ou encore le pont (« expériences motrices usuelles »). Le fait que la sportive connaisse déjà ces figures permet les interactions monitrice-athlète dans le milieu spécifique qu'est la salle de gymnastique (Loquet, Gantcheva & Halilova, 2009).

Qu'il soit plus rigide que laxiste ou plus verbal que gestuel, les personnes de l'encadrement participent au « façonnage » du corps des athlètes. Cet aspect est visible pour les athlètes les plus avancées, qui font les mêmes gestes à répétition, mais chez les plus jeunes, le processus est un peu plus « caché ». Susciter leur intérêt pendant tout l'entraînement relève d'un véritable challenge.

2.1.3 De la difficulté d'entraîner les plus jeunes

Comme l'évoque précédemment une monitrice, entraîner les petites demande des compétences particulières, notamment une adaptation à des rythmes d'emmagasinage plus lents, ou encore, une délicatesse à opter pour des gestes et des mots rassurants. Samantha souligne le problème de l'attention. Les petites ont un temps de concentration et une endurance plus limités. Pourtant, concentration et endurance sont des qualités requises pour perdurer dans la pratique du twirling bâton. Lorsqu'elles sont âgées de 4 ou 5 ans, les petites ont une préférence pour la gymnastique au détriment du bâton. Elles perdent patience rapidement lors de la manipulation de celui-ci, « au bout de 5 minutes, c'est "j'ai mal au bras" ». Samantha estime que la pratique du twirling bâton demande une certaine « maturité », une « discipline », une « persévérance » et surtout une « volonté » qui se traduisent par la compréhension et la soumission aux règles, chose rarement acquise par toutes les petites (Samantha, club C, 23.08.17).

Le but est de maintenir l'attention des filles, en rendant par exemple l'entraînement de twirling bâton ludique ou en variant les exercices. Même dans la partie sans bâton, le but est de garder les filles attentives et que toutes participent, tâches parfois ardues que les monitrices essaient de mener à bien, « j'fais de mon mieux » rigole ici Bénédicte, coach J+S du club C (Coach, club C, 20.09.17). La principale difficulté réside dans la perceptibilité immédiate de résultats concrets, « on aimerait voir tout de suite ». Pourtant, il faut du temps pour constater les progrès, ce qui peut engendrer parfois une légère frustration, tant chez l'athlète que chez la monitrice. Pourtant, tout le monde fait preuve de résilience, « c'est pas grave », « on va y arriver » sont les mots de Bénédicte, qui ne lâche pas le morceau pour autant. Il arrive que pour contenir l'énergie, la motivation et la concentration de l'athlète, les monitrices proposent un autre exercice. Cependant, elles ne font pas l'impasse sur la figure problématique et y reviennent plus tard, « ça finit par marcher ». Travailler pendant une heure la même figure, par exemple tourner le bâton dans une main, « c'est juste pas possible », « elles ont pas deux heures de concentration à me donner », précise Bénédicte (Coach, club C, 20.09.17).

Chez les plus petites du club A, l'entraînement commence et termine toujours par un jeu. Les petites jouent à des jeux populaires, comme l'« homme noir », les « carottes » ou encore le « loup ». Lors d'un entraînement, dès l'annonce du jeu du loup par la monitrice, les filles s'enthousiasment d'un « OUAIS » aigu que l'encadrante commente « ça me casse les oreilles ». Le principe est le suivant : une athlète est désignée loup. Pour la reconnaître, celle-ci porte un sautoir de couleur. Après un décompte donné par l'encadrante (3...2...1...), le loup a pour mission de se débarrasser de son rôle de loup, en touchant une autre athlète. Lors de ce jeu, les filles courent dans tous les sens en émettant de fausses exclamations apeurées, un grand sourire s'affichant sur leur visage. Les filles n'hésitent pas à faire part à leur responsable si un doute survient quant aux règles du jeu. Par exemple, devient-on loup si l'on se fait toucher les cheveux ? demande Federica (Observation, club A, 15.02.16).

Je peux mentionner un autre jeu auquel j'ai assisté en fin d'entraînement, les lapins et les carottes. En cercle, les filles sont allongées sur le ventre et se tiennent les bras. Ce sont les « carottes ». Deux sont désignées pour être les « lapins ». On l'aura compris, le but est que les lapins puissent « déterrer » des carottes et que les carottes

les en empêchent. Comme le jeu du loup, les filles sont excitées et ne peuvent s'empêcher de crier de peur et de joie, au désarroi parfois de leur monitrice qui commente de bon cœur « les carottes, ça parle pas ». Lorsqu'une carotte est « déracinée », celle-ci devient à son tour « lapin ». Mise à part la bonne humeur que fait régner cette activité, elle est intéressante dans la mesure où elle met en avant l'entraide entre le collectif présent. On veut empêcher que notre camarade « carotte » se fasse prendre par un lapin (Observation, club A, 23.11.15).

Les parcours à obstacles sous forme de mini-compétitions de vitesse (une gagnante en ressort à la fin !) sont également un moyen pour elles de dépenser leur énergie tout en s'amusant. Lors des échauffements et étirements, les différentes postures à maintenir pour les filles (et parfois l'encadrante) sont sous forme imagée, d'animaux principalement : on fait le « papillon », on fait la « grenouille ». La transition entre deux postures peut également se faire selon le même mode. Lors de ce même entraînement, la monitrice explique aux filles en position de la grenouille que soudainement, un crocodile arrive. Celles-ci doivent alors déplier leurs genoux, allonger leurs jambes tout en maintenant leurs mains sur leurs chevilles, ce qui permet un étirement intense des muscles. Certaines postures peuvent être « en mouvement », comme celle du papillon, où les athlètes sont assises en semi-tailleur, les pointes des pieds se touchant, et les genoux s'agitant de bas en haut (Observation, club A, 15.02.16).

C'est une stratégie pour rendre le travail moins contraignant et plus sympathique. Lors des entretiens collectifs, certaines athlètes disent qu'elles sont contentes d'être dans le club pour pouvoir « jouer ». Ces méthodes d'enseignement font partie de ce que Basil Bernstein (1975) appelle la « pédagogie invisible ». Il ne s'agit pas d'une transmission verticale stricte de savoirs de la part des monitrices, mais les athlètes s'adonnent pleinement à une activité ludique et récréative. Ainsi, elles se retrouvent dans une posture d'agente. Toutefois, l'encadrement reste assuré par les monitrices.

Pascale Garnier (2006) questionne ce rapport entre l'enfance et le sport. Dans cette manière de procéder lors des entraînements, deux principes sont pris en compte. Ce sont celui de la *légitimité*, le fait de prendre en considération l'enfant à part entière et de s'adapter à ses spécificités, et celui d'*authenticité*, c'est-à-dire de faire en sorte que

la pratique enfantine trouve des similitudes avec la pratique adulte (Garnier, 2006, pp.2-3).

L'apprentissage se faisant progressivement, l'une des particularités en est l'adaptation du matériel. Les bâtons sont plus petits et plus légers lorsque les athlètes débutent. Garnier parle ici d'« instrumentation spécifique »¹²⁸ (Garnier, 2006, p.4) mise en place pour les enfants. Au bout d'un certain temps seulement, lorsque les bases du sport sont intégrées, les athlètes reçoivent un bâton standard, en l'occurrence plus long et plus lourd. Le bâton standard étant plus grand, elles doivent s'y habituer, ce qui nécessite un temps de familiarisation. Les petites en sont effrayées au début, « j'ai peur » comme une athlète déclare. Le bâton a quelque chose d'impressionnant et surtout, il peut blesser.

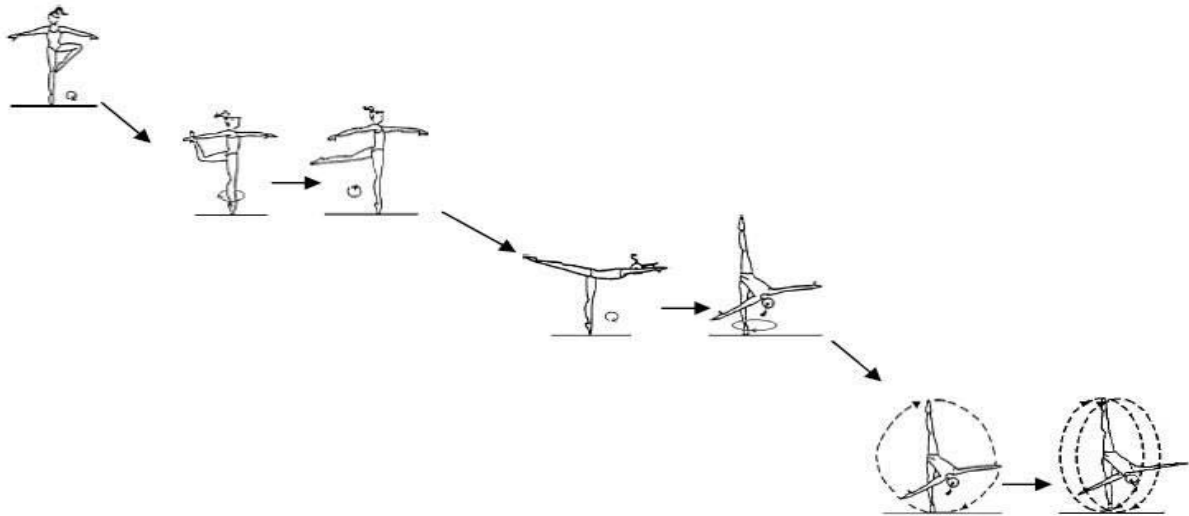


Carlasport

Le processus d'apprentissage s'accompagne également de l'acquisition d'un certain vocabulaire. On fait des « préparations » (physiques, c'est-à-dire des exercices de gainage, ou encore qui développent la souplesse), des « souplesses » (sortes de pont, utilisées en gymnastique et en danse), des « illusions » (position du corps qui permet un geste spécifique avec le bâton), des « flips » (petits mouvements de bâton qui permettent de faire des transitions dans une chorégraphie), des « roulés » (comme leur nom l'indique, ce sont des mouvements où le bâton roule sur le corps), etc. Monitrices comme athlètes (au bout d'un certain temps) connaissent ce vocabulaire. L'utilisation de certains mots, de certaines formules propres à l'anatomie et à la kinesthésique relève de la construction d'un entre-soi « constitué autour d'un savoir

¹²⁸ L'auteure cite comme exemple le dressage de poney pour l'équitation, des mini paniers de basket, des objets en mousse pour la gymnastique ou encore des couches spéciales pour les bébés nageurs (Garnier, 2006, p.4).

partagé », qui permet « de se distinguer de ceux qui n'ont pas accès à ce savoir ou qui ne le possèdent pas [...] » (Julhe & Mirouse, 2011, p.358).



L'enchaînement d'une illusion
(Loquet, Gantcheva & Halilova, 2009)

J'ai montré précédemment que plusieurs stratégies permettent la transmission de savoirs. Chez les athlètes les plus avancées, il s'agit d'une transmission verticale où l'on répète le geste montré par la monitrice, où l'on suit une vidéo, etc. Chez les plus jeunes, la transmission tourne autour de « ruses », l'apprentissage est rendu plus ludique grâce aux jeux et des adaptations, au niveau du temps et du matériel, sont mises en place.

Il existe une autre façon d'acquérir des compétences, celle de l'apprentissage à l'horizontale, entre paires. Ce type d'apprentissage peut être formalisé. En effet, lors de l'entraînement des débutantes au club A, j'ai pu voir que les plus jeunes athlètes sont parfois mobilisées par la monitrice présente pour être des « assistantes » monitrices. Ces petites assistantes supervisent alors les autres athlètes, en commentant oralement ou en aidant gestuellement. La monitrice délègue ainsi ses fonctions, favorisant une transmission horizontale des savoirs dès le plus jeune âge. Au club B et C, on retrouve cette même logique, mais uniquement lors de l'échauffement.

La transmission de savoirs par l'horizontalité se fait également de manière informelle. Les athlètes se montrent des figures, se corrigent mutuellement, se soutiennent et s'encouragent. Un soir d'entraînement, j'ai aperçu Maude qui s'approchait de sa

coéquipière, assise sur le banc en attendant son tour afin que Carine la corrige, pour lui lancer « viens, je vais t'apprendre des trucs » (Observation, club B, 10.05.16). Ou encore au club A, j'ai entendu des athlètes approuver les commentaires du moniteur, après une pirouette mal exécutée, « c'est vrai, on te le dit souvent Olga, tu lèves la jambe avant de partir » (Observation, club A, 12.10.15). En se mettant au même niveau, les filles se soucient les unes des autres. À travers l'exercice sportif, il est ainsi possible de voir ces sociabilités particulières et par conséquent les contributions de chacune à la construction du collectif (Malatesta, Golay & Jaccoud, 2014, p.148).

Bien que l'ambiance soit « décontractée » lors des entraînements, ceux-ci possèdent une importance majeure. Malgré les moments de flottement lorsque la monitrice a son attention détournée, qui constituent une « pause » pour le corps mais aussi l'esprit, les athlètes prennent très au sérieux la répétition de leurs enchainements. « Le corps est une mémoire » (Le Breton, 2014), les athlètes répètent leurs mouvements jusqu'à ce qu'elles parviennent à les exécuter machinalement. C'est pourquoi un sentiment de frustration peut parfois survenir, lorsque l'on compare les nombreuses heures d'entraînement (le montage d'une chorégraphie prend à peu près une semaine), réparties sur tout un semestre scolaire avec le jour J de la compétition, où la prestation dure moins de cinq minutes.

Les données recueillies attestent que les clubs de twirling bâton mettent tout en œuvre pour gagner en légitimité sportive, en insistant notamment sur l'entraînement. L'entraînement permet non seulement de transmettre des savoirs sportifs et de parvenir à des résultats prometteurs, mais il est aussi l'occasion pour les athlètes de renforcer le collectif. L'entraînement n'est cependant pas dépourvu d'obstacles. Les discours des monitrices ont montré qu'il leur faut entrer dans une logique de rentabilité du temps à disposition lors de ces soirées, étant donné que les clubs rencontrent des difficultés pour obtenir une salle de gymnastique adéquate. Garder la concentration des plus jeunes athlètes est également une épreuve. Pour l'affronter, les monitrices usent de stratégies, comme varier les exercices au maximum ou encore rendre la pratique ludique par un jeu en début et fin d'entraînement. Il y a donc au sein des clubs une certaine ambivalence, entre une pratique qui relève du sérieux, et une pratique qui se veut agréable pour tout le monde.

Les clubs de twirling bâton reposent sur une réalité sportive. On y apprend des règles, on prépare des performances et on participe à des compétitions, le tout sous la supervision de l'institution faitière. Il y a ainsi une véritable « circulation des savoirs » (autour des clubs, de la Fédération, des corps, des techniques, etc.) entre athlètes, mais aussi entre athlètes et autres acteur·rice·s qui suivent ce même système sportif. Cette circulation des savoirs suit, selon Malatesta, Golay et Jaccoud (2014), une logique sportive caractérisée par l'apprentissage de techniques ainsi que de règles institutionnelles, et une logique sociale, dont le registre « est en provenance directe des vies concrètes des jeunes pratiquantes ». Les corps sont modelés progressivement. De manière implicite tout d'abord chez les plus jeunes (jeux, exercices imagés), puis de façon explicite chez les plus avancées. Cependant, les clubs ont pour ligne directrice le « vivre-ensemble » (Malatesta, Golay & Jaccoud, 2014, p.145) dont le fondement est l'intégration de chacune, qui passe entre autres par le partage d'expériences et de conseils¹²⁹.

La préparation d'une performance de twirling bâton comporte deux aspects, l'aspect technique, abordé dans ce chapitre et l'aspect « vivre-ensemble » constitué par le social et l'esthétique. Travailler sur une chorégraphie et se montrer en public s'opère de manière collective et selon des choix vestimentaires, musicaux, etc. Dans le chapitre suivant, il s'agit de décrire ces sociabilités et ces choix pour en comprendre les significations.

2.2 Le populaire, une culture de l'entre-soi

Je suis installée dans un coin de la salle de gymnastique, située dans un complexe scolaire. Dans cette salle s'exercent des athlètes en tenue de sport, un bâton de twirling à la main. Elles préparent leur chorégraphie pour le prochain championnat à venir. Les athlètes plus âgées, et en l'occurrence ici plus avancées, s'entraînent au fond de la salle, de manière individuelle sous l'œil attentif d'un homme d'âge mûr, que je ne connais pas. Les plus jeunes forment un bloc devant moi et suivent attentivement

¹²⁹ À l'inverse, le scandale grandement médiatisé éclaté en 2020 à la Fédération Suisse de Gymnastique montre la violence physique et psychologique qui peut survenir lorsque l'encadrement vise l'élitisme au détriment de l'intégration. En effet, les athlètes du cadre national ont dénoncé le climat toxique dans lequel elles s'entraînaient, alimenté par des durées d'entraînement excessives et des contrôles corporels à outrance.

du regard leur monitrice responsable. L'homme inconnu appelle Hélène, athlète confirmée et l'une des filles de l'ancien président du club. Sa sœur devant s'exercer avec le moniteur invité, Emilia prend donc la relève et s'occupe des plus jeunes athlètes. Elle commente « Sophie, serre bien ton corps », « les préparations [posture de base précédant la chorégraphie], c'est pas avec le bras plié, vous le savez depuis longtemps, ça doit être grand et dynamique » [Emilia s'exécute], « les juges doivent dire "woah elles font de belles préparations, qu'est-ce que ça sera après" ». Elle fait changer de main aux filles et ajoute « la main toujours sur la taille ». Elle encourage, « Tina, c'est une bonne tenue du corps », corrige « ton corps, il doit pas bouger ».

Tina, une jeune athlète, se renseigne auprès de la monitrice sur la possibilité de voir les justes-au-corps. En effet, les athlètes revêtent des costumes personnalisés lors de championnats. Ceux-ci s'accordent avec la musique choisie par les monitrices et les athlètes. Emilia dit qu'elle va voir si « les dames » sont là. J'ignore encore à qui la monitrice fait allusion, jusqu'à ce qu'« elles » soient effectivement là. Bénédicte, coach J+S et monitrice du club C, entre dans la salle. Nous nous saluons en rigolant, vu la coïncidence, étant donné que le club C est également un club que j'investigue. Bénédicte est suivie de la responsable technique du club A et de trois dames dont la maman de Sophie, que j'avais déjà vue. Bénédicte porte à son bras des justes-au-corps cousus à la main et embellis par des accessoires choisis minutieusement, emballés dans un plastique transparent. Toutes les petites, Bénédicte, la responsable technique et deux des mamans vont à l'arrière de la salle, là où le matériel sportif est rangé. Bénédicte appelle les filles une à une par leur prénom pour qu'elles essaient leur body. Une maman dit « elle en a parlé tout l'été » à propos de sa fille. Les filles se changent dans le local.

Elles réapparaissent ensuite une à une dans la salle de gymnastique, puis à plusieurs, parées du costume tant attendu. Les mamans commentent, c'est « joli », c'est « chou ». Le juste-au-corps est d'un rose vif, sans manche en trompe-l'œil (bustier), le haut des épaules est couvert par un tissu couleur chair avec des marques rappelant un corset le long du buste. Le bas est une sorte de jupe décorée de froufrous rose vif et noir plus long derrière que devant, à la manière d'un costume de cabaret. Deux mamans discutent avec la présidente technique à propos de collants.

La responsable propose ensuite aux filles d'effectuer leur team [chorégraphie à plusieurs] en musique. Une dame arrive entre temps dans la salle. Les athlètes avancées se retirent du milieu de la salle et viennent s'asseoir sur le bord. Toutes et tous assistent à la représentation des jeunes athlètes. La musique est effectivement digne d'un cabaret, un peu jazzy, en accord avec les costumes. La maman de Sophie se met vers les « grandes » pour pouvoir filmer la chorégraphie avec son portable. À la fin de la prestation, nous applaudissons toutes et tous. Deux dames discutent en disant que finalement les froufrous ne gênent pas. Avant de partir, je demande à Bénédicte et la responsable technique du club A si elles travaillent ensemble pour les costumes, Bénédicte m'explique que la responsable lui passe commande et qu'elle et Giada, « on monte une petite entreprise » en rigolant. (Observation, club A, 29.02.16)

Cette scène tirée d'une observation lors d'un soir d'entraînement présente plusieurs éléments. D'une part, elle illustre le modelage des corps à travers la concentration et le travail des athlètes, et de l'autre, le populaire à travers les sociabilités et les goûts. Avant de découvrir les costumes de leur prestation, je relève aussi que les personnes responsables des costumes sont membres d'un autre club, ce qui montre une proximité entre clubs et entre membres. L'importance des costumes (« elle en a parlé tout l'été »), nous le verrons plus loin, réside dans l'appréciation de son esthétisme (« typique » féminin, rose, épaules dénudées, froufrous, etc.) et de la façon dont il va mettre en valeur l'athlète lors de sa prestation. C'est justement à travers les compliments des spectateur·rice·s que l'approbation se fait, avec des commentaires tels que « c'est chou » ou « qu'est-ce que c'est joli ».

Précédemment, ma problématique m'a permis d'expliquer sur quel type de populaire mon intérêt porte. Il s'agit d'un populaire non figé, relationnel, en rapport avec « l'autre » et qui se traduit en termes de goûts et de sociabilités. En partant de ce principe, il s'agit de comprendre la construction de ces sociabilités et ce qu'elles signifient dans l'engagement et la réflexivité, et les réactions que suscitent ces goûts.

La majorité des filles, à quelques exceptions près, ne sont pas amies en dehors du twirling bâton. En effet, bien que les liens de proximité géographique ou familiaux existent (elles sont voisines, camarades de classe, etc.), un nombre restreint d'entre elles se considèrent comme amies. Néanmoins, l'entrée dans les clubs se fait grâce

aux connaissances qui pratiquent le sport. Caroline Chimot (2014) souligne cet aspect. Avec l'exemple de la gymnastique (ou tout autre sport artistique), l'auteure montre que le choix d'une activité chez les jeunes filles et les femmes est le résultat de la permission d'une personne de référence pour pratiquer. Cette personne peut être une mère, une sœur, etc.

En termes socioéconomiques, les enfants des clubs ne sont pas tous issus de classes populaires au sens classique. En effet, plusieurs parents sont propriétaires de maison (avec parfois piscine) ou encore, ont des emplois de cadre. Quelques athlètes plus âgées, désormais monitrices pour certaines, sont des étudiantes, la plupart du temps en pédagogie dans une haute école (c'est aussi pour ça qu'apprendre le twirling bâton aux plus jeunes constitue une continuité pour elles). Ici, parler de milieux populaires ne concerne donc pas le niveau socioéconomique, mais plutôt un type de sociabilités et un type de goûts. Au niveau des sociabilités tout d'abord, nous verrons que ce milieu est empreint d'amour, d'amitié et de familiarité, que ce soit entre adultes, entre enfants ou entre adultes et enfants. Beaucoup de plaisanteries fusent, des embrassades, de l'entraide mais aussi de l'écoute. Quant aux goûts, ceux-ci relèvent parfois du « désuet », du « mauvais goût », du « kitsch ». Ce chapitre sera consacré au décortilage de ce populaire et sur ce qu'il en dit du collectif. En effet, le populaire ne peut être assimilé uniquement à des effets de domination¹³⁰. Au contraire, il peut être compris comme la possession de valeurs et de croyances propres et en l'occurrence, d'un point de vue spécifique sur le monde social. J'amènerai le·la lecteur·rice à voyager entre des codes, valeurs et principes. Ceux-ci se traduisent notamment via les images que les clubs renvoient, par les gestes et les langages.

2.2.1 Des sociabilités spécifiques

Le twirling bâton, c'est une atmosphère, des sensations où l'on se sent « chez soi », des lieux que l'on connaît sur le bout des doigts. Pour rappel, les clubs sont ancrés dans des endroits géographiques où les individus sont à proximité les uns des autres.

¹³⁰ Je fais remarquer ici que comme annoncé dans la partie théorique, je m'éloigne des approches déterministes. L'emprunt du terme de « domination » ici a pour fonction de souligner l'agentivité des actrices de mon terrain. À l'instar du positionnement de Malatesta, Golay et Jaccoud, le but dans ce travail est de relever que la pratique du twirling bâton « ne révèle pas d'un processus de renforcement de soi par l'acquisition d'un capital de prestige » (Malatesta, Golay & Jaccoud, 2014, p.142).

Il peut s'agir d'un village ou d'un quartier. Il y a des points de rendez-vous spécifiques, connus de tous. Dans le village du club C, le comité se retrouve au « Cylindre », qui est une brasserie. Dans ce bistrot convivial, on retrouve des photos d'athlètes et des coupes de twirling bâton du club local.

Au club B, dans la salle de gymnastique du quartier sont affichées des « vedettes » de l'école. En sortant du vestiaire un soir d'entraînement, la responsable des athlètes me montre un petit panneau d'affichage accroché dans les couloirs. Sur ce support est épinglé un texte encadré. La responsable des athlètes m'explique qu'il s'agit des mots de Fatima, une ancienne athlète. Elle évoque le twirling bâton et ses particularités, sa convivialité, son public ainsi que le sport et ses valeurs, de manière plus générale. Ces quelques lignes ont été rédigées en classe et, les ayant beaucoup appréciées, les enseignants ont suggéré la publication du texte dans le bâtiment scolaire (Responsable des athlètes, club B, 13.06.17).

Ces deux exemples montrent l'ancrage local des clubs. Ils participent à la construction de l'identité d'un village, d'un quartier. Dans le cas du café, changer son appellation a une signification pour les habitant·e·s. Seul·e·s eux·elles connaissent le « Cylindre » et ont accès à ce code. Dans les deux cas, il y a une volonté d'afficher les réussites sportives locales, les « stars » du village et du quartier. C'est ici une véritable « culture des lieux » qui se présente (Roques, 2011).

2.2.2 Adapter les codes du sport traditionnel, ou presque

Le twirling bâton fonctionne comme un « vrai » sport. Des licences sont octroyées aux athlètes, on porte le badge aux entraînements du cadre, la Fédération met à disposition publiquement les statuts du twirling bâton suisse sur internet, a lieu chaque année une assemblée générale, etc. Se présente là une véritable preuve de légitimité dans l'univers sportif. Réciter un code d'honneur par exemple en début de compétition en fait partie. Même s'il s'agit de l'histoire de « deux minutes » et d'un « petit texte », Elise du club B estime que « c'est cool » et surtout, « ça donne une bonne image » (Responsable technique, club B, 27.04.17). En fin de compétition, une des formalités à laquelle doit se soumettre le club est la présence des athlètes sur le praticable, arborant une pancarte avec le club qu'elles représentent.

Il y a de la part des membres une valorisation de la pratique, en tant que « vrai » sport. Le « but ultime » pour le twirling bâton est de devenir une discipline olympique, comme le mentionnent les athlètes, membres des clubs mais aussi de la FSTB. Nina de la FSTB défend ce point de vue par les challenges que recèle un tel sport. Il y a « beaucoup d'éléments ». Le mélange entre la gymnastique, la danse, tout élément technique et artistique fait du twirling bâton une « discipline complète ». Pour elle, il est donc « choquant » que ce sport ne soit pas considéré comme sport olympique (Nina, FSTB, 13.11.17).

Viennent ensuite une culture de l'esthétique et une valorisation des univers enfantins. Les compétitions en sont une illustration fidèle. Le championnat de danse rencontre un succès plus important que le championnat technique auprès du public, celui-ci étant attiré par le côté « spectacle » de la pratique. Le choix des costumes et de la musique est libre, il y a un côté théâtral et une mise en scène, les athlètes ne sont pas dans l'obligation de suivre, comme pour le championnat technique, un programme où les enchaînements à effectuer sont décrits dans un ordre prescrit qu'ils doivent respecter. Le Critérium, compétition ayant lieu à la fin de chaque saison en été, a également les mêmes principes, celui d'offrir une certaine liberté aux présentations des athlètes. Cette mise en scène sans contrainte est régulièrement commentée par les spectateur·rice·s. Les propos tenus sont une appréciation des chorégraphies, mais aussi de leur musique et des costumes des athlètes.

Les spectateur·rice·s des compétitions ne sont jamais des inconnu·e·s. Assister à une manche signifie soutenir une athlète, un club, un sport. Le twirling bâton est un entre-soi. Les clubs ne sont pas bordés de frontières fermées. Il arrive que des membres de clubs opposés se côtoient et développent des affinités. C'est le cas notamment lors des championnats, ou lors des fêtes de clubs. Lors d'une finale technique, j'ai vu et entendu la responsable des athlètes du club B qui accostait Vittoria du club C qui passait près d'elle « tu dis plus bonjour ? » Celle-ci lui a répondu dans la bonne humeur en tendant en plaisantant une des coupes gagnées qu'elle serrait contre elle. Vittoria en a profité pour l'informer qu'elle prendrait des photos avec Anamaria (athlète du club B) le lendemain (Observation, championnat, 06.05.17).

Le « mélange » entre clubs est donc apprécié, comme le fait remarquer par exemple Constance du club B, maman de Lou et monitrice du club, en montrant du doigt deux athlètes du club dont sa fille ainsi que deux du club V en train de bavarder, avant de commenter « c'est beau, ces mélanges ». Elle me précise que ce sont des duos pourtant concurrents et qu'ils n'ont que quelques points d'écart dans le classement de la finale technique (Observation, championnat, 06.05.17).

Lorsque les athlètes de clubs différents figurent dans le cadre national, la concurrence entre clubs est oubliée. En témoigne cette rencontre fortuite lors des 45 ans du club A :

Je sors de la salle, fais un petit tour et tombe sur Maude du club B et sa maman. Nous discutons un moment, je lui demande ce qu'elle fait là. Elle me dit qu'elle est venue voir les athlètes, comme elles sont ensemble (pour certaines) à la coupe d'Europe. (Observation, fête du club A, 25.06.16)

Comparaison et admiration se conjuguent. On peut voir et écouter lors de compétitions, sur les gradins, des petites athlètes qui font l'éloge d'une athlète d'un autre club (beauté, performance) ou qui complimentent tout un club (bons résultats, chorégraphies originales). Se « mélanger » aux athlètes d'autres clubs, encourager et complimenter font partie de ce que les jeunes pratiquantes estiment être une attitude adéquate. Celle-ci est normalisée et intégrée.

Les clubs insistent sur des valeurs morales telles que la solidarité et l'entraide. Il y a du soutien entre clubs, entre athlètes, entre monitrices, entre membres. Les clubs accordent une attention accrue aux prestations des autres. Le twirling bâton est ici ce qui les lie, et c'est la raison pour laquelle ceux-ci s'encouragent les uns les autres. Par exemple, les membres adultes inculquent certaines habitudes aux athlètes. Lors d'un Critérium, j'écoute la conversation d'une petite athlète avec la présidente de club. Elle lui demande si elle peut aller manger, ce que la présidente répond par la négative, car « on regarde d'abord les filles ». En effet, une fois cette phrase lancée, des athlètes de leur club entrent sur le praticable (Observation, Critérium, 18.06.17).

Au sein des clubs, les interactions entre membres, adultes et enfants, sont amicales. Voici la scène d'un entraînement ordinaire. Elle montre la relation entretenue entre monitrice et jeunes athlètes¹³¹, relation ponctuée par le rire et la douceur :

Camille est assise sur le banc et guigne son natel. Elise enfile des pointes [chaussons], elle me dit qu'ainsi, elle n'aura pas froid. Elle grignote un petit pain et une poire. Elle rigole en me disant « j'suis pas moi quand j'ai faim ». Quelques petites sont dans la salle, installées par terre autour d'Elise, qui leur confie la feuille des absences. Coralie enlace Naomi lorsqu'elle l'aperçoit. Les filles et Elise entament une discussion autour de la nourriture. De Mc Donald tout d'abord, et ensuite de Burger King. Vane raconte qu'elle est allée au Burger King au Brésil. Je me mêle à la discussion. Nous parlons de gras, de gros sandwiches que nous n'arrivons pas à finir. Nous parlons ensuite de desserts, la responsable technique dit qu'elle ne raffole pas de tiramisu. Elles parlent de leur poids, les petites demandent à Elise combien elle pèse. Celle-ci répond « beaucoup trop » en riant. Elise me raconte que les filles ont réussi une fois à la porter. Naomi précise qu'elles étaient quand même cinq. Vane porte un pull avec un grand cœur en sequins double-face violet et rose-beige. Les athlètes s'amusent à faire parcourir leurs doigts dessus afin d'en changer les couleurs. Elise fait de même. Naomi et Camille disent qu'elle est en train de faire un dégradé. (Observation, club B, 27.04.17)

L'ambiance au sein des clubs est agréable. Tout le monde se côtoie, tout le monde s'entend. Cependant, les pratiques « administratives » révèlent des attentes envers les athlètes. En effet, s'engager dans le club signifie également participer aux activités hors entraînements et compétitions. Au club B, la répartition des ressources financières ne suit pas de protocole strict mais fonctionne au « feeling » et au « mérite » pour les athlètes :

[...] y a ceux qui viennent pas travailler [à une vente de pâtisseries pour le club] parce que ben c'est la flemme, c'est pas envie, ou je ne sais pas. Alors ceux qui viennent, moi je sais qui est venu et si une fois, t'as un déplacement, ben j'dis « ben toi, t'es venu, tu paies tant de balles de moins ». J'essaie de leur montrer ben que j'ai compris qu'ils sont venus, qu'ils ont passé deux heures, trois heures et puis qu'y en a qui ont même pas donné deux minutes de leur temps. [...] (Présidente, club B, 14.11.17)

Le côté familial des clubs est également induit par les réels liens de parenté existant entre athlètes et encadrantes. Cependant, les adultes imposent des frontières, afin de distinguer ce qui est du ressort du cadre familial et ce qui relève du twirling bâton. Les

¹³¹ Mais aussi chercheuse. Cf. la partie méthodologique qui y est consacrée.

monitrices évitent le plus possible d'endosser une double-casquette, en l'occurrence celle de monitrice et celle de mère. Malgré la proximité, celles-ci ont des tâches mais choisissent aussi des groupes d'athlètes bien distincts, « faut pas tout mélanger » me dit Bénédicte dans un sourire (Coach, club C, 20.09.17).

Les clubs de sport possèdent deux dimensions. Il y a d'abord celle du commun et des mondes vécus. Pourtant, le commun ne se limite pas aux mondes vécus, il entend aussi une familiarité, une proximité, une bienveillance, donc un « soin », selon les mots de Marc Breviglieri (2008), un « espace de confiance » (Breviglieri, 2008, p. 224) et un « soutien » (Breviglieri, 2008, p. 227). Si le commun comprend des interactions individualisées, il est également constitué d'une dimension impersonnelle qui met en relation les individus avec des rôles (juger, éduquer, arbitrer...) qui sont en quelque sorte la trame du monde. Les clubs jonglent avec d'un côté le cadre sportif, avec ses principes et ses valeurs et de l'autre, avec l'aspect « humain » de l'association, autour d'un engagement mutuel et de la solidarité. Tout participe ainsi à la construction d'un entre-soi spécifique.

2.2.3 Autour des gestes

Le corps est au centre de la vie des clubs. Il est non seulement mobilisé lors de la pratique sportive, mais aussi lors des moments de sociabilité. En anthropologie et en sociologie, le corps est étudié en tant que fait social. Il s'agit de comprendre les « techniques » dont il est le support, c'est-à-dire la manière dont les individus le mobilisent comme un instrument pour parvenir à différentes fins, le reflet de sa position au sein de la hiérarchie sociale (Mauss, 2021) ou encore l'imaginaire, les discours et les activités autour de celui-ci (Le Breton, 2008).

Le toucher est mobilisé dans la transmission de savoirs sportifs. Ce sens fait partie des principales méthodes d'apprentissage de gestes sportifs. De leurs mains, les monitrices réajustent les positions des athlètes et modifient leurs mouvements. Dans le cas de la transmission de savoirs, le tactile sert à corriger. À travers mes observations, j'ai pu constater que les membres adultes, mais aussi les athlètes utilisent le sens du toucher à d'autres fins. Il s'avère qu'ils et elles communiquent avec leurs mains dans une multitude de situations, pour se saluer, s'amuser ou encore

après une prestation publique : une tape sur l'épaule, un bec sur la joue, une accolade... Il existe des sortes de rituels, par exemple avant une compétition, où athlètes et monitrices se prennent les mains ou les bras. Ces gestes ont une signification. Ils participent à la construction d'une identité collective, d'un « cercle fermé », représentée par une hexis corporelle particulière faisant office de signe d'appartenance (Sorignet, 2006). Cette panoplie de caresses, de tapotements et d'étreintes sont plus que des preuves de sympathie, elle révèle une culture de l'entre-soi qui passe par le toucher.

Lorsqu'un·e adulte pose la main sur l'épaule d'un·e enfant, il s'agit certes d'un geste réconfortant mais, celui-ci véhicule un message. Le geste est un moyen de communication. Aussi, le message est toujours accompagné d'une émotion (Le Breton, 2014), affectivité et social ont un lien (Durkheim, 1968). Le geste peut faire partie d'un rituel, on fait un geste parce qu'on est tenu de le faire, on se conforme à des normes de notre groupe social (Mauss, 2021). Pour l'illustrer, j'ai pu observer lors de la finale technique au Tessin, des petites du club B qui, une fois avoir obtenu leur médaille, courent le sourire aux lèvres vers leur monitrice Elise, qui les attend les bras ouverts et qui les embrasse ensuite (Observation, championnat, 06.05.17). Le message que transmet Elise est clair. Il est celui d'exprimer sa fierté, de féliciter, mais aussi de rassurer les athlètes qui, en quittant le lieu de la représentation publique, trouvent refuge dans des bras familiers. Cependant, force est de constater qu'Elise reste une figure d'autorité.

Les filles du club B reviennent dans les gradins. C'est au tour de Maude de passer avec trois bâtons devant les juges. Pendant ses 5 minutes d'échauffement, Elise vient à nous, me fait la bise et dit à sa grand-mère que ça ne va pas vraiment, les poutres du plafond empêchant le bon déroulement de la prestation de Maude. Pendant ce temps, quelques petites grignotent, Vane dit « j'ai faim ». [...] Maude passe et comme le prédit Elise, les poutres perturbent ses lancers. L'athlète revient vers Carine et Elise en pleurs. Je la vois quelques instants plus tard dans les gradins, les petites assises une marche en dessous d'elle, Vane appuyant ses bras sur les cuisses de Maude. (Observation, championnat, 06.05.17)

Après ce malencontreux incident, Maude revient vers ses coachs pour trouver du réconfort. Déçue par sa performance, Maude revient également auprès de ses coéquipières. Les plus jeunes d'entre elles, si elles n'expriment pas forcément leur

compassion par des mots, l'expriment par le sensoriel, le toucher. Cela passe par l'image de Vane, qui vient se caler sur ses cuisses, signe certes de repos auprès d'une proche, mais aussi d'affection.

Une différence d'âge existe entre l'individu qui effectue le geste et l'individu qui le reçoit. En effet, lorsqu'il ne s'agit pas de plaisanteries lors d'entraînement ou de réconfort suite à une compétition entre paires, le toucher s'effectue la plupart du temps de façon unilatérale. L'adulte prend l'initiative du contact physique envers l'enfant. Il est des situations où le contact est une évidence, par exemple lorsqu'une monitrice porte une athlète de 4 ans, dans le but de se promener avec elle. Mais lorsque des athlètes plus âgées entrent en ligne de compte, il y a clairement ici une différence de statut entre individus, au niveau des générations. Nicolas Guéguen et Marie-Agnès de Gail (2000) s'interrogent sur l'acte de toucher, où « on observe en effet, dans des situations de face-à-face, que le toucher est souvent initié par des personnes de haut statut envers des personnes de plus bas statut »¹³². Par-là, les mêmes auteur·e·s soulignent l'influence que le geste tactile (par exemple une légère tape sur l'épaule) peut avoir, notamment lors d'une requête. L'individu touché peut éprouver ainsi de la sympathie mais aussi une meilleure « auto-évaluation de son humeur », ce qui conduit l'individu touché à accepter davantage une demande venant de celui qui touche (Guéguen & de Gail, 2000). Pour ces auteur·e·s, le comportement tactile véhicule ainsi un message principal, qui est celui des positions statutaires entre individus lors d'interactions (Guéguen & de Gail, 2000).

Néanmoins, il est possible de comparer les pratiques des encadrantes avec les professionnel·le·s du social. Joëlle Libois (2013) souligne que les gestes acquis dans l'accompagnement et la gestion du quotidien sont plus que des gestes techniques (Libois, 2013, p.58). Pour l'auteure, il est important de penser le relationnel professionnel·le-usager·ère en lien avec l'institution qui est elle un cadre, avec des objectifs formels (Libois, 2013, p.59). Le point nodal de l'auteure réside dans l'écart entre ce que chaque travailleur·se est tenu·e formellement de faire (suivant des codes, des règles, etc.), et ce qui est concrètement fait (parfois au-delà des règles, des codes,

¹³² Henley (1973) mentionne qu'en dehors du critère de l'âge, d'autres peuvent entrer en jeu, comme les rapports sociaux de genre, et où donc ce sont les personnes « dominantes » qui prennent l'initiative de toucher les personnes dont le statut est minoritaire.

etc.). Autrement dit, il y a une différence entre le « travail prescrit » et le « travail réel » (Maulini, 2010). La différence entre ces deux modes de travail ne doit pas être considérée comme problématique « mais au contraire comme un espace nécessaire permettant aux professionnels de déployer leur créativité dans l’agir pour répondre à ce qui n’a pas été prévu par les prescripteurs » (Libois, 2013, p.15). Par le travail des monitrices, force est de constater que les actions vont plus loin que la relation d’apprentissage. Pour permettre aux athlètes de garder le goût pour leur pratique et de progresser, elles activent d’autres compétences qu’elles estiment nécessaires à la réalisation de leur mission (écouter, consoler, rassurer). Le travail prescrit et le travail réel sont en ce sens complémentaires.

Puisqu’il s’agit de situations dites « ordinaires », ce qu’apportent les monitrices est du ressort de leur agir au quotidien et pas seulement d’un répertoire technique propre à leur rôle officiel. Elles mobilisent en effet « des réponses professionnelles se référant à des savoir-agir spécifiques liés au vivre ensemble et à la capacité de travailler dans et sur le lien social » (Libois, 2013, p.16). Il ne s’agit pas de distinguer le professionnalisme de l’amateurisme, car mobiliser ces réponses particulières constitue une forme de « spécialisation professionnelle peu lisible et peu visible, qui découle d’une proximité apparente avec les activités courantes de la vie ordinaire » (Libois, 2013, p.16).

2.2.4 Comportements tactiles et significations chez les plus jeunes

Les athlètes, elles, se côtoient étroitement dans les clubs. Elles échangent sportivement (sont partenaires), verbalement mais aussi gestuellement. Pour Samuel Julhe et Stéphanie Mirouse (2011), entrer en contact avec le corps d’une camarade est « une manière de se retrouver dans l’autre » et donc de repérer en l’autre une appartenance au même groupe que le sien. Anne Marcellini et Miliani Mahmoud (1999) montrent qu’il s’agit également d’un comportement parallèle à la « phobie du contact » chez les adultes. J’ai pu assister à des sessions d’entraînement où les petites se donnaient des fessées ou encore, en rigolant, se laissaient trainer par terre en se faisant tirer les bras par leur coéquipière. Julhe et Mirouse parlent de cette recherche d’une proximité corporelle comme un signe d’« engagement dans la relation sociale »

(Julhe & Mirouse, 2011, p.347). Les athlètes plus âgées ont d'autres manières d'entrer en contact, plus « sérieuses », sous forme d'embrassades.

Ces gestes qu'entreprennent les membres sont omniprésents dans les clubs. Ils mettent en évidence des enjeux de statuts, mais également des relations d'amour et de *care*. Il va sans dire qu'il en est de même au niveau du langage employé par chacune. Au sein des clubs, une quantité infinie de conversations ont lieu dont le sujet est le twirling bâton, mais aussi le récit du quotidien ou encore les taquineries. Les mots employés sont du répertoire familial, notamment avec le tutoiement, mais aussi avec les gros mots qui peuvent surgir dans des situations plus ou moins sérieuses.

2.2.5 Autour du langage

Le mode de communication verbale employé par les individus d'un groupe social reflète l'appartenance à une communauté. Il s'agit du langage, mais aussi du langage issu d'un répertoire spécifique. Le lexique sportif mobilisé par les membres des clubs est révélateur de connaissances communes. Le body ou juste-au-corps, costume des athlètes, est appelé entre les membres le « justo », la Fédération est raccourcie sous le terme de « fédé ». L'usage des acronymes à l'écrit est courant, le CC fait référence au comité central de la Fédération, la FSTB à la Fédération, etc. Le lexique participe ainsi à cet entre-soi. Mais surtout, on se tutoie rapidement et les expressions verbales qui circulent dans les clubs sont familières : on peut « avoir la dalle », aller « boire une goutte », « se tauler »...

L'âge des twirleuses allant jusqu'à environ 20 ans, des adolescentes font partie des clubs de twirling bâton. Elles peuvent être uniquement athlètes ou parfois athlètes et monitrices. Les athlètes adolescentes reviennent dans les clubs pour donner un coup de pouce lors des entraînements, comme c'est le cas dans les trois clubs investigués. Les motivations sont liées à la passion pour la pratique, mais aussi aux liens affectifs créés avec le temps. Lorsqu'elles forment un duo ou un team, elles se retrouvent entre elles. En ce sens, la dimension collective de la sociabilité adolescente, particulièrement chez les jeunes filles, a son importance (Balleys, 2018, p.39).

Le langage se prête à l'analyse, surtout lorsqu'il s'agit de comprendre des groupes d'appartenance chez les jeunes. C'est ce que les linguistes (Duchêne & Moïse, 2011 ; Pahud, 2017), mais aussi les sociologues et les anthropologues s'attachent à faire. Historiquement, l'adolescence est abordée au 19^e siècle, avec pour seul focus les jeunes garçons (Balleys, 2012). L'intérêt est porté sur la socialisation au sein des internats et par conséquent, sur une population issue de classes aisées. Ce n'est que plus tard seulement que la focale se déplace sur les filles issues des classes populaires (Balleys, 2012, pp.18-19). C'est pourquoi les groupes d'appartenance chez les adolescentes méritent une attention particulière.

Isabelle Clair a montré que les insultes sexistes chez les jeunes filles en milieux populaires possèdent plusieurs fonctions. Elles peuvent s'inscrire dans l'humour, suscitant le rire chez elles, prouvant qu'elles sont « jeunes » et dépourvues de responsabilités, « le rire étant un signe d'appartenance à cet âge de la vie conçu comme un sursis déchargé des contraintes pesant sur les âges adultes » (Clair, 2017). Si les insultes sont faites pour susciter l'hilarité, c'est parce que celles-ci s'ancrent dans la provocation et l'exagération. Mais surtout, elles permettent de respecter « une norme juvénile cruciale » (Clair, 2017). Mise à part une conformité à la jeunesse, les insultes ont une autre fonction. Pour Clair, y avoir recours relève d'un de leurs mécanismes de défense. Les jeunes filles issues de milieux populaires, doublement minoritaires, s'adressent ainsi à leurs interlocuteur·rice·s pour contrer le stigmat qui les qualifie, sur leur sexe et leur classe (Clair, 2017).

En adoptant parfois un jargon dit « masculin », nous pouvons parler, pour reprendre le terme de Geneviève Pruvost (2007), d'athlètes « hybrides », c'est-à-dire qui présentent une « juxtaposition des marques viriles et féminines » (Pruvost, 2007, p.5). Nous pouvons interpréter ça comme une mise à distance des marques de féminité requise par le sport. Loin de conformer leur langage au féminin (raffiné, distinct, etc.), les athlètes décident d'adopter des mots de leur génération, mais surtout empruntés à un langage réputé pour l'autre genre.

Lors de mes observations, j'ai pu prêter attention au jargon employé par les athlètes adolescentes. Par exemple, Pamela (club V) et Vittoria jurent souvent sur le ton de la rigolade, comme le reflète cet extrait :

Pamela et Vittoria travaillent ensemble, « soit il [le bâton] t'arrive en plein milieu, soit tu t'tais » et rigolent, « haha, la meuf qui m'parle comme ça », « Vittoria, t'essaies et tu fermes ta gueule ». Giada regarde et rigole également. Pamela dit « pas trop haut la meuf, tu dis ? » et imite Vittoria en lançant son bâton très haut. Vittoria dit « plus haut, sérieusement ». Vittoria plaisante ensuite « ma mère, elle fait un flip ». Vittoria fait un début de flip et laisse volontairement tomber le bâton. Les trois rigolent. Pamela dit quelque chose à Vittoria qui lui répond « ta gueule ». Vittoria parle ensuite à sa maman d'un mouvement et dit « ça fait putain d'peur ». (Observation, club C, 18.11.15)

En utilisant « meuf » (verlan de « femme »), la « gueule » qu'on doit fermer ou encore « putain » sur le ton de la rigolade, les trois actrices de cette scène recourent à des « jeux expressifs » et des « vannes rituelles » (Moïse, 2011). En s'interpelant de la sorte, elles partagent une « connivence » (Moïse, 2011)¹³³. Il s'agit donc d'un jeu entre paires dans un esprit de camaraderie, « la réappropriation de l'injure et l'invention de nouveaux codes participent de ce processus individuel et collectif » (Dayer, 2008). Le langage partagé entre jeunes permet de resserrer les liens entre pair·e·s. Il est donc utilisé avec les individus qu'ils et elles côtoient fréquemment et qu'ils et elles apprécient, mais aussi entre mêmes générations. En parlant d'une certaine manière, les jeunes sont sûr·e·s d'être compris·e·s¹³⁴.

Si le langage permet de rassembler, d'inclure, il est aussi un instrument d'exclusion. Il permet de se distinguer de ce que les jeunes ne sont pas, c'est-à-dire des figures d'autorité, d'autres groupes de pair·e·s ou encore des enfants en bas âge (Bedijs, 2015). Le langage des jeunes possède donc trois principales fonctions : la construction identitaire, la reconnaissance entre pair·e·s, ainsi que la définition d'une place au sein de la structure sociale (Hambye & Siroux, 2008). Ces cultures ne fonctionnent pas par conséquent qu'en guise de contestation. Le vocabulaire des jeunes, notamment les mots « crus » (insultes, vannes) peuvent aussi être ludiques (Hambye & Siroux, 2008). Ces cultures « fonctionnent aussi au repos » (Grignon et Passeron, 1989, p.90).

¹³³ S'insulter en rigolant est un acte qui mérite attention. Les filles peuvent recourir à des mots « durs » entre elles. Cet humour lève peut-être le voile sur un refus d'assignation, à l'instar du retournement de stigmaté. Se réapproprier une insulte, c'est rejeter ce que l'extérieur nous impose comme étiquette et de ce fait, c'est participer à la construction d'une identité (Moïse, 2011).

¹³⁴ Le « parler jeune » est complexe. Les jeunes utilisent des stratégies langagières qui participent à leur construction identitaire. Par exemple, leur répertoire varie en fonction des situations et des publics. En dehors du groupe de pair·e·s, les adolescent·e·s modulent leurs expressions en écartant le langage familial (insultes, verlan, etc.) (Poglia Miletì & Ischer, 2012).

L'injonction au féminin rencontrée par les athlètes du twirling bâton, par l'apparence (rose, paillettes, etc.) et par les compétences (grâce, légèreté, etc.), ne se répercute pas sur leur langage, parfois « masculin » et « rustre ». L'objectif n'est pas de s'arrêter sur une analyse essentialisante des comportements, consistant à clamer l'équivalence entre populaire et vulgaire. Il s'agit plutôt de se demander ce qui se cache derrière l'adoption de ces habitudes langagières. La compréhension réside sans doute, en plus d'un signe d'appartenance, dans une stratégie pour contrebalancer les injonctions subies par les athlètes, de la part d'individus placés « plus haut » dans la hiérarchie sportive.

Si les filles adoptent un tel langage, de tels « standards discursifs », c'est encore une fois pour définir un entre-soi, une culture propre (Eliasoph & Lichterman, 2003). Elles ne s'attachent pas à emprunter des codes et des valeurs qui ne sont pas les leurs. Comme l'explique Beverley Skeggs, emprunter des codes et valeurs à d'autres groupes peut constituer un exercice périlleux, qui risque de les faire basculer dans le ridicule, dans la mesure où elles tendraient à passer pour ce qu'elles ne sont pas (Skeggs, 2015, pp. 172- 173).

2.2.6 Plaisanteries et rigolades, relâcher la pression chez les plus jeunes

Il y a des moments de « relâchement » lors des entraînements. Les petites jouent, notamment lorsque la monitrice est en train de s'occuper d'une athlète en particulier et qu'elle n'a pas les autres dans son champ de vision. Parmi les distractions des plus jeunes athlètes, on retrouve des plaisanteries verbales. La « dimension scatologique » (Julhe & Mirouse, 2011, p.349) est présente dans les discussions, les filles faisant des références au « pet », au « caca » ou autres (les « rots ») lorsqu'elles plaisantent entre elles, comme dans l'extrait suivant :

Trois filles en training arrivent et se posent dans le couloir, assises à ras le sol. Elles déballet leur pique-nique et commencent à manger. Corinne sort elle aussi de la salle. [...] Corinne nous souhaite un bon après-midi et s'en va. Les trois filles dans le couloir parlent fort, rigolent. Une dit qu'elle a « pétié » dans la chambre de son frère. Elles enchainent avec une discussion sur les rots. [...] Elles se remettent à rire de choses et d'autres, à crier, à courir aux WC situés un peu plus loin, une criant « elle est bourrée ». (Observation, club C, 23.01.16)

Au club B, la douche peut constituer un moment propice aux blagues de mauvais goût. Sylvia et Fabiola me rapportent que Sabine spraye volontairement et abondamment du déodorant sous la douche ce qui éloigne les filles d'elle et ce qu'elles trouvent « dégueulasse ». Toutes deux imitent Sabine qui « menace » de vaporiser (elles font mine d'appuyer sur un bouton avec leur pouce) en demandant « ah tiens, tu veux ? » (Fabiola, Sylvia & Keysha, club B, 21.06.16).

De telles interludes sont pour les filles des moments où la pression peut être relâchée. Les heures d'entraînements demandent bien sûr rigueur corporelle au niveau sportif, physiquement et mentalement, mais aussi respect d'une image de la féminité (les gestes sont gracieux, le sourire est séduisant). En l'absence de leur monitrice, elles peuvent se retrouver « entre elles » et se livrer à des taquineries, verbales ou non, en guise de décompression.

De manière plus générale, les entraînements de twirling bâton constituent déjà des moments de « parenthèses » dans leur vie. Ce sont des moments de détente, surtout chez les plus jeunes, « placées dans un entre-soi, ces fillettes peuvent y exprimer d'autres manières d'être, plus libres qu'à l'habitude [...] » (Julhe & Mirouse, 2011, p.350). Ainsi, les jeunes filles se comportent de la sorte (langage familier, blagues douteuses) pour oublier le temps d'un entraînement de twirling ce qu'elles endossent au quotidien. À leurs yeux, ces moments passés en salle de gymnastique sont un espace-temps où les contraintes, les normes et le contrôle de soi peuvent être relâchés, du moins en partie (Julhe & Mirouse, 2011, p.350).

Les sociabilités chez les jeunes pratiquantes de twirling bâton sont comprises comme l'expression d'une identité collective. À travers le langage mobilisé mais aussi les gestes envers autrui, nous pouvons déceler ce que Hirschfeld (2003) appelle un « environnement culturel propre ». En effet, les filles ont leur propre manière d'estimer ce qu'est une attitude appropriée au sein de leur cercle. En compétition, il s'agit d'encourager toutes les athlètes, tous clubs confondus mais surtout, de reconforter une coéquipière déçue. En pause, il est question de bavarder et de rigoler sur des thématiques légères. Le fait de se taquiner par de petites tapes souligne la proximité entre paires. Ces stratégies permettent de s'adapter à chaque situation. En

s'exprimant de la sorte vis-à-vis d'une consœur, les filles font l'évaluation de ce qu'est une « bonne » relation sociale.

2.2.7 À propos du *care*, ou le « maternalisme sportif » à l'œuvre

Dans les lignes qui suivent, je m'intéresse aux relations entre adultes et enfants, plus précisément entre encadrantes et jeunes athlètes. À partir d'illustrations des relations entre encadrantes et jeunes athlètes, je montrerai que ces sociabilités ne sont pas que du ressort privé, en ce qu'elles ont une signification particulière dans leur inscription dans la société.

Au sein des clubs, les gestes des aînées envers les plus jeunes relèvent d'un « maternalisme sportif » (Ly, 2021). Les monitrices, tout en transmettant des savoirs sportifs, donnent par exemple des surnoms aux jeunes athlètes, surnoms qui témoignent de leur affection, ou encore qui permettent de distinguer de manière rigolote deux filles ayant le même prénom (Vane et Vana dans le club B). En signe de sollicitude, il arrive également d'interagir avec de manière tactile, comme abordé précédemment. Ces quelques lignes l'illustrent :

La monitrice les [athlètes débutantes] appelle « bon, venez là les pitchounes ». Elle s'approche de la scène et regarde une feuille en montrant quelque chose à la petite qui buvait « elle est belle hein ? Les petites mains, les petits pieds » en regardant des mains et des pieds découpés dans un papier jaune. Ensuite, la monitrice porte la petite et me fait un petit sourire. (Observation, club C, 16.11.15)

Par le nombre important d'enfants présents dans le club, les membres nourrissent une culture de l'enfance et de la « mignonnerie » propre au twirling bâton. Cette culture passe par le réconfort physique. Entourer les épaules d'un enfant offre l'apaisement et la protection. La scène suivante en témoigne tout autant :

Lorsque c'est au tour de Danaé et de Maël, ceux-ci rencontrent quelques couacs lors de leur démonstration (décalages, chutes). Maël regarde Danaé pour s'assurer qu'il fasse juste, ils se chuchotent des choses. Le public rigole. À la fin de la démonstration, Danaé, toute rouge, court vers le banc un peu en larmes et va vers Vittoria, qui la prend dans ses bras. (Observation, fête du club C, 11.12.15)

Il y a donc dans ces relations monitrices-athlètes une volonté de protection et de consolation. On se soucie des plus jeunes, on s'y attache. Dans cet attachement peut parfois survenir un « projet social » personnel. En s'occupant d'enfants, il arrive qu'une monitrice trouve une motivation qui va au-delà de la transmission sportive, comme par exemple celle de révéler le potentiel d'une athlète dont le comportement est problématique et les compétences moyennes, afin qu'elle donne le meilleur d'elle-même et dans le même temps, y trouver satisfaction.

Samantha par exemple, ex-monitrice du club C, évoque à plusieurs reprises la « fierté » qu'elle a ressentie de travailler avec les filles, de les « amener », comme elle dit. L'illustration qui lui est la plus parlante de cette « fierté » est celle du parcours effectué avec l'athlète avec qui elle « a eu des problèmes ». Pour Samantha, il s'est agi d'un véritable challenge qui l'a poussée à davantage persévérer. Estimant que cette athlète avait un niveau plus faible que les autres et un caractère moins conciliant, Samantha s'est sentie prise dans une mission personnelle, « j'ai envie de montrer que j peux faire quelque chose avec quelqu'un qui est pas forcément extraordinaire ». Par cette ambition, Samantha se montre par la même occasion critique envers le traitement des élites, plus « valorisées » selon elle. En effet, elle me précise qu'elle a envie de faire passer un message, « voilà des gens qui sont peut-être moins forts, ils y arrivent autant ». Ce genre de situation est pour l'ancienne encadrante un « enrichissement » (Samantha, club C, 23.08.17).

Les « problèmes » avec l'athlète évoqués par Samantha concernaient ses réactions « assez violentes » qui pouvaient aboutir en « crise » se répercutant sur le travail du team. Elle m'explique que la recherche de solutions pour éviter toute perturbation de la part de la jeune fille était compliquée. De grandes discussions ont eu lieu au sein du comité, la solution première a été de lui attribuer la place de remplaçante. Suite à l'objection de la mère de l'athlète, cette dernière a réintégré le team. Cette seconde décision a été prise après que le comité s'est entretenu avec l'athlète et la mère. Il s'est avéré que cette athlète traversait une phase d'incertitude quant à son orientation scolaire, ce qui engendrait stress et agressivité envers son entourage chez elle. Pour Samantha, cette situation a nécessité un véritable travail de recherche « social » et « psychologique ».

Lors du dénouement de la situation, la satisfaction se fait sentir des deux côtés. En partant d'une situation initiale « vraiment pénible », où l'athlète « répondait » à la monitrice et était découragée (souvent, elle répétait « j'arrive pas » ou « j'arrête »), l'adolescente a retrouvé une certaine sérénité, visible par le changement d'attitude à l'entraînement (« elle y va avec le sourire ») et les progrès sportifs. Samantha relève une « fierté » perceptible chez l'athlète, ce qui enchante la monitrice. En effet, l'encadrante me fait part de son sentiment d'« utilité », « j'ai pu quand même faire quelque chose ». Cette situation lui a permis, selon elle de « créer une relation plus que de moniteur-athlète » car suite à cette période, cette athlète s'est régulièrement tournée vers Samantha pour se confier à elle, même en cas de problèmes d'ordre privé. La monitrice est « fière » d'avoir « créé » quelque chose, obtenu la « confiance » de ses athlètes. En résumé, celle-ci me dit qu'elle accorde de l'importance à l'apport « de sa personne » (en plus du twirling bâton), « d'être plus qu'un coach » (Samantha, club C, 23.08.17).

Ce cas est représentatif des relations de *care* et du « travail réel » des monitrices (Maulini, 2010) qui va donc au-delà de tâches en lien avec le monitorat. Être monitrice de twirling bâton demande de l'investissement personnel. Samantha mentionne à plusieurs reprises la « fierté » acquise de son expérience, à travers la relation de confiance instaurée avec certaines athlètes.

Quelle signification a cette relation basée sur le soin apporté par ces femmes, ces mères du point de vue de la socialité et par rapport à l'institution sportive ? Pour y répondre, je convoque les approches féministes (Naples, 2003; Smith, 1992), notamment celles du *care*. Les travaux sur le *care* (Modak, 2015; Molinier, 2013; Paperman, 2013; Skeggs, 2015; Tronto, 2009), ensemble de pratiques matérielles et affectives constituées par l'accompagnement, l'entretien, la bienveillance, etc. permettent de s'interroger sur la manière dont ces pratiques dénigrées parce que non réglementées, qui reposent sur une socialité faite de familiarité et d'amour, sont définies et catégorisées comme valables par les actrices qui s'y engagent.

Sandra Laugier, inspirée des travaux de Carol Gilligan (1982) affirme que dépendance et vulnérabilité « sont des traits de la condition de tous » (Laugier, 2009). Pour Laugier, l'éthique du *care*, par son caractère concret, est une véritable activité, un travail et une

attitude que les individus ont tendance à négliger. Pourtant elle est le « fil conducteur » de l'humanité (Laugier, 2009). L'auteure définit le *care* comme une « réalité ordinaire », les individus s'occupent des autres, ce qui participe au bon déroulement du monde. Si les pratiques du *care* ont longtemps été dévalorisées, c'est parce qu'elles sont historiquement considérées comme du ressort de la sphère privée, car impliquant des femmes et des sentiments. Au contraire, le *care* relève du politique parce que dépendance et vulnérabilité touchent chaque humain dans sa condition (Laugier, 2009, pp.80-81).

Lors de mon investigation, j'ai relevé plusieurs autres situations qui montrent justement l'inquiétude éprouvée par les monitrices pour la santé des filles, qu'elle soit physique ou mentale. En voyant les athlètes en détresse, celles-ci n'hésitent pas une seconde à aller à leur rescousse. Une responsable du club A, par exemple, empêche les sportives d'attraper un refroidissement lors de la pause d'un entraînement. Les voyant sortir prendre l'air, elle s'exclame « elles sont dehors sans veste, putain ! » et court à l'extérieur. Je l'entends au loin faire une remarque aux filles qui finissent par rentrer et s'asseoir dans les couloirs pour manger (Observation, club A, 10.09.15).

Un autre soir, j'ai pu voir Carine se mettre à disposition d'une athlète rencontrant des soucis personnels, tout en discrétion. À la fin de sa prestation, Camille fond en larmes. Carine la prend par la taille et toutes deux se dirigent vers la sortie. Carine lance rapidement aux autres athlètes « pause, j'arrive ». Les autres monitrices se font elles aussi du souci, quelques-unes ayant assisté à la scène. Toutes se questionnent sur l'état de Camille. Pourtant, lorsque la présidente du club B réapparaît, elles n'en apprennent pas davantage. « C'est autre chose », répond la présidente (Observation, club B, 27.01.16).

Bien que les monitrices mettent tout leur cœur à l'ouvrage et se soucient de leurs athlètes, celles-ci ne doivent pas déroger à certaines règles implicites. En effet, la prescription de médicament de la part d'une personne de l'encadrement n'est pas un allant de soi, dans la mesure où elle ne connaît pas la santé des athlètes de manière plus approfondie (allergies, croyances, etc.). Lors d'une soirée d'entraînement au club B, Lou, vêtue d'un sweat épais, signe éventuel d'un refroidissement, s'est approchée de la responsable des athlètes, une autre athlète blessée à la cheville et moi, assises

sur le banc. Elle a expliqué à la grand-maman d'Elise qu'elle ne se sentait pas bien. Elle s'est assise à son tour et a discuté avec sa coéquipière de leurs soucis de santé respectifs. S'adressant ensuite à la responsable, Lou l'a informée qu'elle prenait normalement un Dafalgan 500 en guise d'anti-douleurs. La responsable des athlètes s'est mise aussitôt à fouiller dans son sac et en a ressorti un Panadol. Se tournant vers moi, elle a relevé que Lou venait de plus de se faire opérer son strabisme. La grand-mère d'Elise m'a fait part de ses doutes à lui donner le médicament. Elle a fini par s'exécuter. Les doutes de l'encadrante se fondent sur une expérience désagréable comme elle me l'apprend. En effet, elle avait prodigué une fois une substance homéopathique à une athlète dont les parents lui étaient « tombés dessus » dès qu'ils l'avaient appris. Elise a entendu notre conversation et a répondu à sa grand-mère « non, c'est vrai, normalement t'oses pas » (Observation, club B, 26.01.16).

D'après les entretiens individuels, la protection des mineurs n'est que rarement abordée pendant les formations J+S, si ce n'est de manière informelle. Faute de mieux, les clubs mettent en place des protocoles inofficiels valables à l'interne, comme me l'apprend la responsable des athlètes du club. Elle m'explique comment les encadrantes font attention aux petites, gardant en tête que tout geste interprété comme déplacé peut venir aux oreilles des parents, aboutissant à un malentendu entre parents et encadrantes comme en atteste le récit de la responsable. Quand les athlètes ont besoin d'aide pour se changer dans les vestiaires, on veille à ce qu'il y ait deux adultes dans la pièce, pour surveiller, pour avoir l'assurance qu'il n'y ait pas de « dérapage » sur les enfants¹³⁵.

Les adultes vérifient que les athlètes elles-mêmes aient un comportement « sain ». Il a été relevé par exemple que certaines athlètes ne respirent pas correctement lors des représentations. Ou encore, elles oublient de boire ou de manger, la faute au stress. Le fait de porter une double casquette peut s'avérer parfois être casse-tête. Claudio (moniteur et athlète) me raconte qu'il fait attention à ce que les athlètes plus jeunes s'hydratent et se nourrissent correctement. Pourtant, conscient de son propre

¹³⁵ L'enfance est cadrée par des politiques, des normes et des règles institutionnelles comme l'ont montré Golay et Malatesta (2014). Prendre pour sujet d'étude un enfant nécessite donc une certaine rigueur, « [...] le considérer comme sujet se construisant n'implique pas d'oublier les pesanteurs des normativités et des conditions sociales qui encadrent tant cette construction sociale que nos imaginaires symboliques » (Sirota, 2005).

comportement non pas des plus sains (« mais c'est pas bien du tout »), lui-même a tendance à oublier de le faire parfois même pendant toute une journée de compétition (Danaé & Claudio, club C, 03.03.17).

Les monitrices se montrent empathiques. Elles suivent non seulement de près les performances des athlètes, célèbrent leurs victoires mais aussi, partagent leur tristesse et déception. Par exemple, lors d'un entretien en face à face, une monitrice me fait part de la difficulté qu'elle a à gérer les coups durs des athlètes, lorsque les résultats escomptés ne reflètent pas leurs efforts (« elles donnent leur meilleur d'elles-mêmes »). Une monitrice du club C m'explique que les performances sont aléatoires, « y a des bons jours, y a des mauvais jours ». Pour illustrer cette imprévisibilité, elle évoque le cas d'Annie. L'athlète n'a pas été qualifiée avec sa prestation technique lors d'une saison, ce qui a provoqué chez elle plein d'émotions qui n'ont pas laissé l'encadrante indifférente (« ça m'a fait mal au cœur », « j'me laisse vite prendre par les sentiments »). « Ça a été très dur de la voir pleurer », me confie la monitrice. Elle insiste sur le fait qu'Annie « a donné le meilleur d'elle-même », raison pour laquelle, malgré la déception, elle est « très fière » d'elle. De plus, la monitrice estime qu'« à leurs âges », il est plus compliqué de « relativiser les choses » et de « laisser couler ». C'est pourquoi les athlètes se laissent rapidement submerger par les sentiments, ce qui atteint l'encadrante qui a tendance à vouloir les « protéger » (Monitrice, club C, 20.09.17).

Patricia Paperman (2013) discute de ces situations où les émotions entrent en compte. Considérées comme personnelles et du domaine du privé, l'auteure analyse ces qualifications comme « produit de relations sociales ». Pour elle, ces relations et leur signification apparaissent à l'aune d'expériences en lien avec le genre. Ainsi, elle insiste sur l'importance d'une analyse des émotions, car « à partir d'une position subordonnée ou dominée, [elle] emprunte d'autres chemins dégagant une dimension politique des émotions, en tout cas de leur disqualification, de leur minoration ou de leur invisibilité » (Paperman, 2013)¹³⁶.

¹³⁶ Claudia Strauss a montré que les raisonnements et comportements guidés par l'empathie étaient plus développés chez les femmes pour la raison qu'elles occupent des positions inférieures et par conséquent, mettent au point des compétences afin de saisir le ressenti des « dominants » (Strauss, 2004).

La répartition des tâches au sein des clubs relève de la division sexuelle des tâches dites traditionnelles. Comme le souligne le Collectif Rosa Bonheur, le travail pour la survie au sein des clubs « relève à la fois du privé et du public » et « contribue à la naturalisation des savoir-faire de ces femmes en soulignant leur assimilation à la sphère domestique, naturalisation que l'on observe dans nombre de métiers féminins peu qualifiés [...] » (Collectif Rosa Bonheur, 2017). Je note que les encadrantes se chargent également de l'administratif qui se traduit par la recherche de fonds et de sponsors ainsi que le bouclage des comptes. C'est ce que le Collectif qualifie de « travail de subsistance » (Collectif Rosa Bonheur, 2017).

Parfois, les encadrantes sont mères d'athlètes et s'engagent au sein des clubs sans pour autant avoir toutes les connaissances techniques du sport pratiqué par leurs filles. De manière générale, les mères sont plus impliquées dans l'organisation des activités de leurs enfants, comme le soutiennent Annette Lareau et Elliott B. Weininger (2008). Et lorsque les activités sont imprévisibles, comme lors d'un tournoi, une compétition ou un examen, cela nécessite une réorganisation de l'emploi du temps des familles, et à nouveau, ce sont la plupart du temps les mères qui prennent en charge ces contretemps (Lareau & Weininger, 2008)¹³⁷.

2.3 Des goûts spécifiques

Précédemment, j'ai démontré que les sociabilités au sein des clubs relevaient du populaire. Il y a des embrassades, un langage familier, l'on se prend régulièrement dans les bras, l'on se soucie de l'autre, tout comme l'on se lance des vannes. Au niveau des goûts (musiques, costumes, etc.), et c'est ce que j'explore dans les lignes suivantes, ceux-ci sont inscrits dans un contexte singulier, aux caractéristiques du populaire également.

¹³⁷ En revanche, par mon terrain, je me suis aperçu que les hommes étaient principalement responsables des aspects « techniques » au sein des comités et des clubs, c'est-à-dire de la logistique sur le praticable, mais aussi de la photographie ou du site web.

2.3.1 Un intérêt moindre pour la compétition

Le rapport à la compétition peut être révélateur de goûts spécifiques. Dans les clubs de twirling bâton, pratiquement toutes les familles appliquent un « éthos égalitariste » (Mennesson, Bertrand & Court, 2016). En effet, les parents voient la pratique sportive comme une contribution au bien-être et au développement de leur enfant. En parallèle, il y a chez eux une critique des valeurs compétitives. Pourtant, certaines athlètes ont une mère ayant été elle-même majorette ou twirleuse. Celles-ci peuvent potentiellement transférer les valeurs compétitives à leurs filles, ayant elles-mêmes été athlètes de haut niveau. Cependant, ce qui s'opère en termes de transmission suit la direction inverse. Le parent ayant connu lui-même la compétition refuse de transmettre ce goût-là de l'effort à sa progéniture. En s'écartant des logiques de contrôle et du classement sportif, ces familles refusent un classement social (Mennesson, Bertrand, & Court, 2016).

Il y a toutefois des exceptions. Certains parents abordent la compétition comme étant inhérente à la pratique sportive, ils transmettent à leurs enfants un « éthos compétitif » (Mennesson, Bertrand & Court, 2016). Ce sont également des parents ayant un passé sportif, comme l'évoque l'ancienne présidente du club C, qui distingue deux types de sports, le sport de compétition, dont le twirling bâton fait partie et le sport « de loisir » tel que la danse (Ex-présidente, club C, 10.12.15).

L'ex-membre du club C est une représentation typique des « technocrates » (Mennesson, Bertrand & Court, 2016). En effet, celle-ci prolonge ses stratégies professionnelles¹³⁸ sur ses stratégies éducatives. Elle tend à inculquer à ses enfants le goût de l'effort et du dépassement de soi (Mennesson, Bertrand & Court, 2016). À plusieurs reprises, elle m'explique vouloir que sa fille travaille constamment, de manière assidue, et appréhende de la surprendre qui « s'amuse » lors des entraînements (Ex-présidente, club C, 10.12.15). Il arrive qu'Anouk ait une baisse de motivation et ne souhaite pas aller à l'entraînement. Dans ces circonstances-là, sa mère n'entre pas en matière : sa fille doit aller s'entraîner. Pour elle, le twirling, « soit c'est tout, soit ce n'est rien ».

¹³⁸ Pour rappel, celle-ci travaille dans les ressources humaines et monte une start-up.

2.3.2 Les choix musicaux, autour du « mainstream »

Le choix des musiques constitue en revanche une motivation pour les filles. Il est crucial car déterminant du thème autour duquel se construisent le costume et la chorégraphie de chacune.

Les sons choisis pour les chorégraphies varient mais proviennent essentiellement du répertoire de la pop actuelle ou reposent sur des bandes-son de films, souvent des films d'animation pour les plus jeunes athlètes. Ainsi, on retrouve Céline Dion, Lorie, Beyoncé, Mariah Carey, The Pussycat Dolls, Shakira, Fergie, Christina Aguilera, Lady Gaga, Katy Perry, Sia, Rihanna, mais aussi *Cotton Eye Joe*, *Barbie Girl*, *Hercule*, *La Reine des Neiges*, *La Petite Sirène*, *La Belle et la Bête*, *Pocahontas* ou *Le Roi Lion*. Le choix de la musique dépend du·de la chorégraphe responsable de l'athlète. Avec les chorégraphes externes, j'ai pu voir que les athlètes se présentent avec des musiques dont les références sont plus discrètes, moins « mainstream ». Par exemple, lors de la finale de danse à Tenero (07.05.17), des athlètes sous la direction d'un chorégraphe externe se présentaient accompagnées par les sonorités d'un chanteur de pop chinoise (Tian Tang sur le titre de « Guang Liang ») ou encore avec les notes de Chuck Berry, le Club des Belugas, ou encore Agnes Obel lors d'un Critérium (18.06.17). Les chorégraphies et par conséquent les costumes, peuvent aussi suivre des thèmes de films précis, *La Famille Adams*, *James Bond*, ou encore *Mission Impossible* en sont des exemples (Observation, championnat, 07.05.17).

2.3.3 Strass et glamour... la construction du féminin autour des costumes, du maquillage et du corps

Les costumes constituent les pièces phares des filles. Ce sont ces « justos », adaptés aux préférences et aux morphologies de chacune, assortis à la musique et à la chorégraphie, qui vont éblouir juges et public. Ils occupent ainsi une place importante dans la vie des athlètes. Puisqu'il s'agit de la pièce maîtresse de toute twirleuse, celle-ci mérite une attention particulière dans cette étude¹³⁹.

¹³⁹ Le sujet des tenues dans le sport a récemment été abordé dans les médias, autour des athlètes féminines des Jeux Olympiques de Tokyo en 2021. Tout commence lorsque l'équipe norvégienne de beach handball dispute un match de championnat d'Europe vêtue d'un short à la place d'une culotte. Résultat, les sportives doivent régler une amende de 1500 euros décidée par la Fédération européenne

La période de l'enfance est propice à la construction de l'identité sexuée et de la corporéité (Julhe & Mirouse, 2011, p.343). Pour ce qui est des habits, des accessoires et des goûts culturels, le penchant pour le féminin renvoie à l'« univers de petite princesse » (Monnot, 2009). Ces goûts sont visibles dans les différentes sphères de socialisation des petites filles et sont cultivés dès l'enfance dans la sphère familiale (Julhe & Mirouse, 2011, p.346).

Lors de la fête des 45 ans du club A, les petites filles présentaient leur chorégraphie sur le thème de *La Reine des Neiges*. Les jeunes athlètes avaient pour consigne de porter des robes colorées et certaines d'entre elles avaient une robe du thème du dessin animé en question (l'héroïne Elsa imprimée sur le tissu, au niveau du tronc). Le twirling bâton apparaît comme un espace propice à la poursuite de la construction du corps féminin, initiée dans la sphère familiale. Il y a ainsi un lien étroit, un prolongement entre la sphère familiale, le club de twirling bâton et même à une plus large échelle, la société.

Des auteur·e·s tel·le·s que Martine Court (2010) ont montré le rapport entre goût, genre et classe sociale. Celle-ci montre notamment que la couleur rose, associée aux filles, se retrouve surtout sur les vêtements et accessoires des fillettes de classes populaires. Pour elle, les goûts sont « étroitement liés » aux caractéristiques sociologiques, c'est-à-dire au sexe et à l'appartenance de classe. Elle met ainsi en avant que ces goûts témoignent de « la position sociale » de leurs partisan·e·s (Court, 2010, p.29). Dans ce travail, je tenterai de ne pas interpréter les goûts de la sorte. En effet, il s'avère qu'une telle analyse est à mon sens trop essentialisante et ne laisse pas de place à d'autres interprétations. A la suite des travaux féministes issus des Cultural Studies, je souhaite montrer que de tels choix peuvent être une stratégie de revendication d'un groupe social.

Pour proposer un autre regard sur les choix des costumes, un petit récapitulatif sur la manière dont ils sont créés et se présentent s'impose. Comme cela a déjà été dit, les

de handball. Ce fait, dont la photo comparant les athlètes masculins, habillés de leur short et débardeur aux athlètes féminines, en culotte et brassière, a largement été véhiculée sur les médias sociaux, pose les questions de la sexualisation des tenues sportives, du contrôle du corps des femmes et de l'importance de l'audience dans l'univers androcentré du sport.

bodys et les survêtements sont personnalisés, l'attention est portée jusque dans les détails.

Pendant le Critérium de Fribourg en été 2017, j'ai observé attentivement l'habillement des personnes présentes. Dans les gradins, il y avait des petites du seul club suisse allemand de la Fédération vêtues d'une jaquette rouge avec l'inscription de leur club dans le dos. Une fois retournées, j'ai pu apercevoir leur débardeur, customisé par de la colle à paillettes. On pouvait y lire cette fois « twirling » ou leur prénom. Autour du praticable circulent des athlètes. Je vois une athlète dont le costume est une brassière rouge à dentelle et un pantalon long lui aussi rouge à dentelle. Je me demande alors s'il y a un tissu couleur chair qui relierait le haut du bas. J'obtiens ma réponse lorsqu'une athlète s'approche de la jeune fille pour lui poudrer le ventre, ce qui me laisse dubitative. Cela a-t-il une visée esthétique, celle de mettre en valeur la couleur de sa peau ? Ou est-ce plutôt une manière de protéger la sportive si le bâton devait rencontrer cette zone de son corps ? Le pantalon semble fin et pourtant, je ne remarque pas de trace de sous-vêtements (Observation et note personnelle, Critérium, 18.06.17).

Les costumes doivent être réajustés pour ne rien laisser apparaître. Lors de la finale technique de Tenero, je suis restée un moment avec le club B assise sur les gradins. Anamaria s'est mise soudainement à triturer son juste-au-corps au niveau des fesses. La responsable des athlètes l'a alors conseillée « tire vers le bas, on verra pas ». Rapidement, j'ai compris que toutes deux parlaient de la culotte d'Anamaria, qui ne devait pas être apparente (Observation, championnat, 06.05.17).

La personnalisation des vêtements de sport se fait au moyen d'accessoires de couture ou lorsqu'elle semble impossible, avec « les moyens du bord ». J'ai remarqué avec étonnement deux athlètes d'un club romand qui portaient lors des championnats techniques un t-shirt blanc avec l'inscription de leur club en noir sur un grand autocollant rectangulaire, blanc également, dans le dos (Observation, championnat, 12.03.16).

La personnalisation des vêtements destinés à la vente auprès du public permet également une petite rentrée d'argent aux clubs. Lors du Critérium de 2017, j'ai

remarqué une dame installée à une table à l'entrée des gradins, qui vendait des t-shirts de toutes les couleurs. Sur l'un deux, j'ai pu lire « Keep calm and twirl on », accompagné d'une petite couronne et de deux bâtons graphiques (Observation, Critérium, 18.06.17).

Delphine Chedaleux souligne que « les pratiques les plus connotées du côté du féminin sont aussi les plus dévalorisées » (Chedaleux, 2020). Elle explique par ailleurs que la construction culturelle et médiatique de la féminité hégémonique ne cesse de se reconfigurer, et ceci en s'adaptant aux discours de légitimation du patriarcat. Cependant, cette construction rencontre également des significations et appropriations locales, « les sociabilités générées par les cultures féminines peuvent de surcroît s'apparenter à des espaces de délibération de la féminité et des rapports de genre, mais aussi à des lieux de solidarité et de valorisation » (Chedaleux, 2020).

Dans son étude sur le tuning, Eric Darras (2012) parvient à des conclusions identiques. Il montre que la passion pour cette pratique permet aux hommes de constituer un entre-soi égalitaire, en dehors des pressions liées à la vie professionnelle ou familiale. En ce sens, l'analyse proposée ici s'éloigne de ce qu'avance Court (2010). Le rapport entre goûts et genre ne peut uniquement être interprété comme le reflet d'une appartenance de classe et une position dans la société. Au contraire, en valorisant un univers de goûts « kitsch », les clubs de twirling bâton, à l'instar des fans de tuning, s'ancrent véritablement dans une revendication identitaire. Ils proposent une « contre-culture et sous-culture mais culture quand même » (Darras, 2012), car ils disposent d'une forme d'autonomie et d'un « potentiel expressif » (Darras, 2012) de leur sens artistique à travers leurs choix, que ce soit dans leur rapport à la compétition, leurs musiques ou leurs costumes.

Lorsque les sports sont du registre de la danse et de la gym, ceux-ci renferment des injonctions à la féminité, notamment au niveau de l'apparence (juste-au-corps, maquillage, coiffure). Une féminité exacerbée est attendue, mais aussi réclamée par les athlètes elles-mêmes. Le choix des costumes en est une parfaite illustration. Le rose est une couleur privilégiée, tout comme le tulle ou les paillettes, matières « féminines » par excellence.

Lorsqu'on parle de féminités et de costumes, on parle inévitablement de corps, cette entité sur laquelle repose le tissu, la performance sportive et artistique. Le twirling bâton a la particularité d'accepter toutes les morphologies, contrairement à des disciplines sportives plus « contraignantes », telles que la GRS ou le patinage artistique. Cette volonté de démocratisation de l'activité implique cependant un certain travail sur le corps au niveau de ses prouesses. Bien qu'il soit accepté sous toutes ses formes, le corps est soumis à évaluation, au regard attentif de juges et de publics.

Le travail sur l'apparence connaît lui des limites au twirling bâton, en particulier lors des compétitions. En effet, des règles officielles imposées par la Fédération sont en vigueur. Par exemple, le port du vernis à ongles durant les compétitions est interdit, comme me l'apprennent des athlètes du club A. Dans le règlement, ces règles sont dictées, ici pour le championnat suisse :

Cheveux et accessoires

Les cheveux doivent être sécurisés par n'importe quel moyen en gardant à l'esprit que le twirling-bâton est un sport. Les accessoires dans les cheveux peuvent être utilisés, en gardant à l'esprit que le twirling-bâton est un sport. Aucun bijou, ni piercing n'est autorisé. Il est conseillé de couvrir les tatouages visibles.

Maquillage

Un maquillage de scène modéré, afin de faire ressortir les traits naturels du visage, est recommandé. Quel que soit le maquillage, il doit être fait en gardant à l'esprit que le twirling-bâton est un sport. Sont interdits: -la peinture pour le corps ou pour le visage; -toute chose collée sur le corps ou sur le visage; -les dessins et imprimés sur le corps ou sur le visage.

FSTB

Dans cet extrait de règlement, il y a une insistance sur le twirling bâton en tant que « sport ». Sont donc privilégiés la « sécurité » et le « naturel ». Bien que l'image d'une féminité « parfaite » soit l'objectif à atteindre de toutes les athlètes (pas de sous-vêtements apparents, costumes et maquillages sophistiqués), des restrictions sont en vigueur, participant encore une fois à une discipline des corps, non pas dans son aspect esthétique mais pour maintenir le côté sportif de l'activité.

Les compétitions sont l'occasion pour les filles de se montrer sous leur meilleur jour, d'être un peu « parfaite », comme elles le disent. Selon Mona Chollet (2015), l'on inculque cette recherche de perfection sur l'apparence physique chez les jeunes filles

dès leur plus jeune âge. Lorsque les plus jeunes athlètes regardent les performances des plus âgées, elles sont en admiration devant non seulement de telles prestations, mais il arrive aussi qu'elles les complimentent sur leur apparence. Ainsi, il paraît logique que pour le maquillage, ce sont les grandes qui s'occupent des petites, ayant plus de connaissances et d'expérience à ce sujet. Tout se passe comme si les grandes détenaient le savoir et le transmettaient en le mettant en pratique. On retrouve dans le twirling bâton la « hiérarchie d'âge » mentionnée par Julhe et Mirouse (2011, p.345).

2.3.4 Le corps mince, comme idéal esthétique... et sanitaire

Il existe une injonction sociale qui passe par le sport à « changer » le corps féminin disgracieux parce que gras et flasque, au risque d'être victime de « fatshaming » (Adebahr & Lehmann, 2017), dans le but d'avoir une silhouette disciplinée et tonique. Ce phénomène est appelé en anglais par exemple « culturally induced body insecurity » (Orbach, 1993, p.23) ou encore « tyranny of slenderness » (Chernin, 1981). Les discours véhiculés au quotidien notamment via les médias sont à l'origine de cette tendance, celle d'associer féminité et minceur, imbriquée dans une même stratégie générale, « the requirement that female / feminine women are slim » (Lloyd, 1996, p.87). Le culte du corps mince trouve ses origines dans le modèle occidental « blanc ». Il existe en effet une « dominant feminine aesthetic in the West today » (Lloyd, 1996, p.80).

Contrairement à des disciplines plus « traditionnelles » telles que la gymnastique rythmique, le twirling bâton entend prendre en compte tous les corps. Même si l'adhésion dans les clubs ne se fait pas en fonction de la morphologie de chacune, au cours de mes entretiens, j'ai pu constater que les plus jeunes athlètes se font mutuellement des commentaires sur leur physique, ce qui est loin d'être apprécié.

C'est le cas ici au club B :

S : [...] y a une copine qui s'appelle Fabiola, c'était pas... c'était ma copine mais en même temps mon ennemie, qui m'a dit que j'étais trop grosse et tout ça, et j'ai commencé à pleurer. Et après, moi j'ai dit « toi, t'es plus grosse que moi ». Après, elle me traitait et tout, de vache et tout ça, et j'ai pas aimé. J'suis allée me plaindre envers des profs, et les profs [...]

N : Et aussi une fois, Ardita, il m'a traitée de je sais pas quoi, d'une cochonne, je sais pas, et après, après, j'ai même pas allée vers la monitrice, j'ai allée vers la maitresse dans l'école, à l'école, c'était. Et après, elle a commencé à crier fort, dans les oreilles. (Noélie, Sabine & Claudia, club B, 31.05.16)

Dans un autre club, une membre me rapporte qu'elle a entendu elle-même ou par d'autres membres de son ancien club qu'une athlète tient des propos grossophobes de manière violente, elle « dégueule » sur les personnes. En effet, l'ancienne présidente me répète les propos qu'elle a entendus, cette athlète dit de certaines filles qu'elles sont « grosses » ou encore qu'elles ont un « gros cul ». L'ex-membre me dit que la mère de l'athlète émet des remarques similaires, notamment en parlant d'une athlète du club, qu'« elle mange encore des chips » ou encore « t'as vu son gros cul » (Ex-présidente, club C, 23.08.17).

Cette citation « elle mange encore des chips » est un jugement sur le comportement alimentaire d'une athlète, qui dévierait des normes de bonnes conduites du corps « beau ». L'extrait met l'accent sur le rôle des femmes, celui de « dresser » soi-même leur corps. Les discours sociétaux sur le corps l'abordent telle une pièce détachée de l'individu, le corps est un objet que chaque individu a le devoir de contrôler (Lloyd, 1996, p.84). Le fait de grignoter des chips signifie alors un véritable laisser-aller qui conduit à avoir des courbes non sollicitées (un « gros cul »).

Il va sans dire que la forme et l'esthétique vont de pair, « the discourse of health and fitness is no less disciplinary or regulatory than the discourse surrounding aesthetics ; and although it may appear more benign, that is all it is – an appearance » (Lloyd, 1996, p.95). Comme l'avance Moya Lloyd, il ne s'agit donc pas uniquement d'une image normative de la féminité qui est véhiculée, mais tout un ensemble de pratiques constitutives (Lloyd, 1996, p.90). Ce n'est ainsi pas anodin si certaines pratiques sportives sont encadrées principalement par des femmes, comme c'est le cas par exemple des cours d'aérobic (Lloyd, 1996, p.83). Être une femme, c'est-à-dire un sujet genré, implique de se conformer à des pratiques de féminisation performatives (Lloyd, 1996, p.92)¹⁴⁰.

¹⁴⁰ À noter que contrairement à la danse classique par exemple, les entraînements de twirling bâton, comme les clubs empruntent des salles de gymnastique d'écoles où d'autres sports y compris masculins

2.3.5 Sexualité et hétéronormativisation

Le twirling bâton est un sport comparable à la gymnastique rythmique au sens décrit par Mennesson, Visentin et Clément (2012) dans la mesure où il repose sur deux socles : l'artistique et le sportif. Une double-logique entre en ligne de compte chez les athlètes du twirling bâton, celle du travail du corps dans un but physique d'une part (sportif), et celle du travail du corps dans un but esthétique (artistique), de l'autre.

Le travail du corps dans un but esthétique n'est qu'autre qu'une construction (ou un renforcement) d'une idée de la féminité qui participe au maintien de normes hétérosexuelles. Julhe et Mirouse parlent d'une « structuration progressive d'un capital de genre », qu'on pourrait nommer « féminité hégémonique ». Elle est composée de ressources pouvant être corporelles et cognitives. Ce capital de genre peut être réinvesti (Julhe & Mirouse, 2011, p.350). En se conformant aux normes de féminité et par conséquent d'hétérosexualité, l'objectif est de pouvoir transposer le capital de genre dans d'autres contextes de la vie sociale, à l'égard des hommes. Mennesson, Visentin et Clément (2012) s'appuient sur l'exemple de la gymnastique rythmique pour montrer que le féminin qui s'y joue est révélateur d'une féminité culturellement idéalisée et qui correspond aux attentes des hommes, dans leurs envies et désirs (Mennesson, Visentin & Clément, 2012, p.592). Ainsi, comme le relèvent Mennesson, Visentin et Clément, les praticables¹⁴¹ peuvent constituer des « lieux efficaces de promotion de l'hétérosexualité » (Mennesson, Visentin & Clément, 2012, p.596). Tout comme lors des moments de représentations en gymnastique rythmique, on peut retrouver une forme de séduction dans les démonstrations de twirling bâton.

Objectification et auto-objectification

Le féminin recherché dans le twirling bâton, hégémonique et hétéronormé, convoque les réflexions autour de l'objectification (Nussbaum, 1995). Théorie issue de la recherche féministe américaine, l'objectification met en lumière la considération des

sont pratiqués, se déroulent sans miroir. Il y a donc possiblement moins ce travail d'autoévaluation sur la justesse des figures et sur l'apparence à outrance.

¹⁴¹ Pistes sur lesquelles les athlètes performant devant un public.

femmes comme des objets, par les individus qui les entourent mais aussi par elles-mêmes¹⁴².

L'exemple le plus révélateur dans les clubs de twirling bâton en est l'obligation systématique pour les athlètes de sourire, critère décisif lors des compétitions au risque de perdre des points. Ici, la scène se déroule au club B :

C'est au tour d'Anamaria. Celle-ci ne sourit pas durant sa représentation, contrairement à Maude, ce que Carine relève « tu sais combien ça coûte les grimaces », suivie par l'autre monitrice « souris ! » (Observation, club B, 27.01.16)

Au club C, les athlètes dont le visage est neutre sont également rappelées à l'ordre, « souris et arrête de tirer la gueule », rappelle Giada à Line un soir d'entraînement. L'athlète sourit instantanément (Observation, club C, 02.03.16).

De ce fait, les athlètes sont de véritables « objets » de représentation. Il « faut » sans cesse qu'elles sourient pendant leur chorégraphie et qu'elles fassent preuve de grâce et d'élégance ; les monitrices ne cessent de le répéter. Suivant la théorie de l'objectification, la pratique sportive se réalise « *sous le regard de l'autre* et au miroir d'attentes évocatrices d'une image stéréotypée de la féminité » (Golay, Malatesta, Perrin & Jaccoud, 2012, p.53). Dit autrement, il ne suffit pas d'être « bonne » sportivement, être « belle » est également central à la pratique (Mennesson, Visentin & Clément, 2012, p.595).

Ces « parades » (Goffman, 2004), les filles les intériorisent, en répètent les gestes machinalement et les apprécient : elles voient les compétitions comme l'occasion de se pomponner, de « se trouver belle », d'« être parfaite », « jolie ». Il y a donc dans l'univers du twirling bâton tout un imaginaire autour de la féminité et de la perfection, dans le but de « se montrer » à un public a priori masculin. En somme, comme l'avance

¹⁴² Martha Nussbaum (1995) relève sept caractéristiques de l'objectification que sont l'instrumentalisation (*instrumentality*), le déni d'autonomie (*denial of autonomy*), la passivité (*inertness*), l'interchangeabilité (*fungibility*), la violabilité (*violability*), la propriété (*ownership*) ainsi que le déni de subjectivité (*denial of subjectivity*) (Nussbaum, 1995, p.257). Pour elle, l'instrumentalisation d'êtres humains est particulièrement problématique, étant « something that involves denying what is fundamental to them as human beings, namely the status of beings ends in themselves » (Nussbaum, 1995, p. 265).

Sandra L. Bartky, la féminité est un « spectacle » où l'on exige la participation de chaque femme, les conditions de ce spectacle étant définies de manière invisible par les hommes et intégrées dans l'esprit de la plupart des femmes (Bartky, 1988, p.72). Golay, Malatesta, Perrin et Jaccoud (2012) proposent de parler d'« auto-objectification » pour illustrer l'appropriation du processus d'objectification chez les filles. Ce phénomène est favorisé par le contexte culturel dans lequel elles se trouvent. Se voyant elles-mêmes comme objets, les filles portent une attention accrue à leur apparence en vue de l'exposer à autrui. S'opère ainsi un glissement important des filles en tant que *sujet*, qui se posent des questions telles que « de quoi suis-je capable ? », « qu'est-ce que je ressens ? » aux filles en tant qu'*objet*, se préoccupant de leur apparence (« de quoi ai-je l'air ? ») (Golay, Malatesta, Perrin & Jaccoud, 2012, p.3). Ce processus a pour conséquence que les jeunes filles se soucient sans arrêt de leur image et les conduit « à développer une conscience de soi caractérisée par un contrôle permanent de leur corps et de leur apparence » (Golay Malatesta, Perrin & Jaccoud, 2012, p.3).

La pratique du sport étant androcentrée dans l'imaginaire commun, l'exacerbation de la féminité joue peut-être également un rôle de compensation (Chollet, 2012). Il s'agit de contrebalancer une pratique masculine par une image féminine, ici poussée à son apogée par la recherche d'« un élément [qui] ne cède jamais : celui de la perfection physique » (Chollet, 2012, p.47)¹⁴³.

La présence d'hommes lors des compétitions demande toutefois quelques réajustements. En effet, des enquêtées m'ont fait part du remaniement de certaines chorégraphies, jugées trop sexualisées (mouvements suaves, sensuels) par les monitrices. Il existe donc une limite à ne pas franchir, lorsqu'il s'agit des enfants afin de cultiver cet univers autour de l'« adorable » et de l'innocence si propre à l'âge tendre.

¹⁴³ Je fais également référence à d'autres auteur·e·s qui ne s'inscrivent pas dans la communauté scientifique. En effet, il paraît important d'ouvrir ce travail à des références issues d'autres champs disciplinaires, étant donné que ce sont des sujets qui attirent peu le regard de la communauté scientifique.

Les filles de toutes les morphologies peuvent pratiquer le twirling bâton et plus encore, se présenter en compétition. Suivant cette logique intégrative, par leur *participation* non seulement à la vie sociale, mais aussi à la compétition, elles ont une *appartenance sportive* (Golay, Malatesta, Perrin & Jaccoud, 2012, p.5). En acceptant toutes les filles, le twirling bâton ne laisse pas place à la discrimination, notamment de physiques ne correspondant pas aux standards imposés par la société (du corps fin, donc sain). Ouvrir la pratique demande en revanche une adaptation. Les habiletés des filles varient selon leur corps, c'est la raison pour laquelle celles-ci présentent des chorégraphies différentes. En particulier dans un team, selon les moments de la chorégraphie, l'accent est davantage mis tantôt sur la souplesse du corps, tantôt sur la technique du bâton, où l'on privilégie alors des athlètes différentes, ce qui leur permet de vivre pleinement leur sport et être actrices de leur corps (Malatesta, Golay, Perrin & Jaccoud, 2012, p.5).

Dans cet entretien, les deux athlètes m'expliquent les deux critères principaux du positionnement dans le team, à savoir la taille de l'athlète qui se réfère à un critère morphologique et les compétences de chacune, qui se réfèrent elles à un critère de faisabilité, réduisant le risque de chutes mais aussi augmentant l'assurance de l'athlète lors de la démonstration :

[...] est-ce que vous savez comment ça s'écrit les places que vous occupez, si par exemple toi, on t'met à gauche, devant ou derrière.

E : Ben c'est que des fois, les profs, [...] si y a un thème genre Cendrillon, ben ils prévoient déjà qui est Cendrillon. Et puis ils prévoient où mettre les gens et puis pour que ça fasse joli la hauteur et tout ça.

[...] comment par exemple les monitrices, elles choisiraient qui est Cendrillon ? [...]

E : Ben des fois pour la technique... ou des fois pour le physique, ça... *Comment ça pour le physique ? Enfin, est-ce que tu peux développer ?*

E : Ben parce qu'une fois, y avait Cendrillon mais y avait une fille, elle était bonne, elle était forte mais vu qu'elle était pas si forte en technique, ils ont choisi ma sœur. [...] Donc c'est plutôt, enfin, la technique, et euh la gym et tout ça qu'il faut voir.

L : Ouais.

Mh mh. Et puis celles par exemple qui sont moins fortes, elles sont où ?

E : Ben elles font quand même mais elles sont...

L : Elles sont sur les côtés.

E : Non, moi j'aurais pas dit vraiment de côté, mais elles font quand même, voilà.

L : Ouais, elles font... Par exemple les plus petites, elles sont un peu plus devant. Puis les plus grandes, elles sont un peu plus derrière. Par

exemple y a une petite qui a pas beaucoup de technique, elle sera quand même devant parce qu'elle est petite. (Elisa & Lou, club B, 21.06.16)

La même question est posée chez un autre collectif du même club. Les trois athlètes répondent de manière similaire, « [...] on prend le point fort de chacune et on met dans le team ». Elles mettent également l'accent sur le facteur décisif qu'est la présence aux entraînements. Effectivement, une présence moins assidue aux entraînements entraîne l'occupation d'une place de remplaçante (« [...] si t'es remplaçante ou pas, c'est si par exemple tu viens souvent aux entraînements ou pas ») (Charlotte, Anamaria & Maude, club B, 14.03.17).

Golay, Malatesta, Perrin et Jaccoud (2012) montrent que les clubs s'articulent autour de la logique de compétition mais surtout d'intégration. Les filles sont loin de se soumettre strictement aux exigences de l'institution. Sachant pertinemment que les examens requis (degrés, routines) pour pouvoir accéder à telle ou telle compétition constituent un fardeau pour elles, les athlètes, tout en s'y préparant, détendent l'ambiance en les moquant (exemple). En se trouvant « entre filles », celles-ci n'ont d'une part pas à se comparer ni mutuellement, ni à l'autre sexe et de l'autre, elles priorisent des relations basées sur l'entraide, la bienveillance et même l'humour. L'entre-soi féminin joue un rôle dans cette prise de recul face à la compétition et à l'objectification.

À propos des hommes dans un univers sportif féminin

Après avoir abordé les normes régissant les clubs du twirling bâton, autour du féminin et de l'hétérosexualité, il peut être intéressant de questionner les enjeux autour de la pratique d'une telle activité par des hommes. En effet, quelques garçons s'inscrivent et sont passés par les clubs de twirling analysés. Il s'agit dans ces quelques lignes de réfléchir aux éventuelles adaptations de la pratique auxquelles ils doivent faire face¹⁴⁴.

¹⁴⁴ À noter que les sports féminins ne possèdent pas de campagne promotionnelle favorisant l'adhésion des hommes, comme c'est le cas inversement. Comme le disent Nicky Le Feuvre et Jacqueline Laufer, « bien souvent, l'arrivée d'hommes dans un espace social féminin est rarement le fait d'une politique volontariste en faveur des hommes, contrairement aux mesures mises en place depuis les années 2000 en faveur de l'engagement des femmes dans des espaces de pratiques (professionnelles, politiques, culturelles, sportives) typiquement masculines » (Le Feuvre & Laufer, 2008).

L'un des seuls pratiquants de twirling bâton en Suisse évoque un problème récurrent qu'il rencontre lors de compétitions internationales. Étant le seul athlète dans la catégorie masculine en Suisse (« on est classé tout seul à la fin des trois manches »), celui-ci n'a aucun point de comparaison lors des prestations locales, si ce n'est avec les filles, avec lesquelles il est classé pour les deux premières manches de compétition. Une fois arrivé aux internationaux, celui-ci se confronte à d'autres athlètes de sexe masculin qui ont un niveau qui diffère du sien, ceux-ci obtenant de meilleurs résultats.

Celui-ci doit alors estimer son niveau, par rapport à celui des filles. Par exemple, s'il est seul gagnant de sa catégorie, l'athlète regarde ses performances en les comparant à celles des filles. Il peut constater alors qu'il serait 9^e dans le classement féminin. Par conséquent, il estime le système « pas cohérent », « ça a pas de sens ». Néanmoins, la compréhension du fonctionnement des classements permet à Claudio de prendre du recul sur ses résultats aux mondiaux. Y ayant vécu un échec cuisant, celui-ci réalise qu'il y a une dissonance forte entre ce qui se passe en Suisse et ce qui se passe en compétition mondiale, « y a des garçons puis pas n'importe quels garçons ». Déstabilisé de « se frotter » aux autres, il me dit que « c'est vite impressionnant » (Danaé & Claudio, club C, 03.03.17). Il y a ainsi une incohérence dans le système des catégories en compétition. La norme étant régie par la pratique féminine, il n'existe pas de réajustement spécifique pour la pratique masculine. Pour les athlètes hommes, il s'agit de se conformer aux règles officielles, élaborées à la base pour les femmes.

Pourtant, la conformisation ne passe pas tout à fait par les chorégraphies. Dans son article, Trenton M. Haltom (2019) lui-même pratiquant de twirling bâton, montre les stratégies de compensation des twirlers. En effet, ancrés dans un monde essentiellement féminin, jusque dans l'encadrement, ceux-ci développent des manières de présenter leur chorégraphie qui se détachent de gestuelles, de mimiques caractérisées comme féminines. Caroline Chimot (2014) montre que des procédés identiques s'opèrent en gymnastique, les hommes choisissent des musiques « leur permettant de s'exprimer de manière différente des filles », préférant par conséquent

« des musiques rythmées et de forte intensité »¹⁴⁵. Les femmes sont acclamées pour des qualités corporelles telles que souplesse et équilibre, sensibilité et émotion (Chimot, 2014). Les hommes eux, sont attendus au tournant au niveau de la prise de risque (exploit aérien, détente importante).

C'est ce que Claudio illustre lors de ses prestations. Claudio est bon, technique et danse confondues, ses résultats le prouvent, et il est admiré par ses compères filles. Pourtant, le démarrage de sa carrière de twirler était semé d'embûches. À ses débuts, il doit se confronter à un obstacle de taille : l'avis de son père. Intégrer un club de twirling bâton paraissait simple, étant donné que les femmes de la famille (sa mère et ses sœurs) pratiquent ou ont toutes pratiqué le twirling bâton. D'ailleurs, elles sont celles qui ont inspiré Claudio.

Pourquoi au début, tu pouvais pas [faire du twirling bâton] ?

C : Mon père, il voulait pas. Il était pas d'accord [sourires].

[...] Est-ce que t'as du insister, ou bien est-ce que t'as du faire...

C : Ouais, j'ai attendu 5 ans avant de pouvoir commencer.

Parce que c'était quoi ses arguments, enfin...

C : Que c'était pas un sport pour garçons [...] Puis après, ben comme j'en faisais toujours chez moi vu que j'avais toujours un bâton avec ma famille ben au bout d'un moment, ben il a cédé puis il a dit oui.

C'est ça qui l'a convaincu ou bien ta maman, elle a aussi dit quelque chose ?

C : Non. C'était pas spécialement... Il me voyait tous les soirs dehors en faire, donc... Il s'est dit maintenant... Voilà. Perdu espoir parce qu'il voulait que je fasse du foot [sourires] mais ça a pas marché. (Danaé & Claudio, club C, 03.03.17)

En choisissant le twirling bâton, Claudio bouscule les normes de genre. Haltom (2020) s'est penché d'une part sur la réception des parents par rapport au twirling bâton pratiqué par leur fils et de l'autre, comment pères et mères participent au renforcement ou au contraire, au détachement des normes de genre (« do »/« undo »). Grâce aux entretiens menés avec des athlètes, Haltom relève que les mères sont plus encourageantes que les pères, notamment parce que celles-ci sont également d'anciennes pratiquantes de sports dits féminins (danse, gymnastique rythmique, etc.), comme c'est le cas de Giada. En ce sens, celles-ci participent à un « soft

¹⁴⁵ Lorsqu'il s'agit du choix des instruments, les hommes optent pour des engins « permettant une pratique plus athlétique (corde), plus technique et risquée (massue ou cerceau), en laissant aux filles les engins considérés comme plus sensuels (ballon ou ruban) » (Chimot, 2014).

essentialism » du genre, dans la mesure où elles s'inscrivent dans une idéologie féministe libérale où chacun·e est libre de ses choix (Haltom, 2020, p.3).

En revanche, les pères ont des réserves sur la pratique de leurs fils. Le père de Claudio voulait qu'il fasse un sport « masculin », tel que le foot. Pour compenser le féminin de la pratique de leur fils, les pères mettent l'accent sur les « principes masculins » du sport, c'est-à-dire en insistant sur la compétition et le succès (si leur fils pratique le twirling bâton, autant qu'il le fasse au plus haut niveau). Ceci participe à un « hard essentialism ». Comme l'explique Haltom, le renforcement des normes de genre et en l'occurrence la distinction entre garçons et filles, est favorisé par les pères non pas en décourageant leur fils de pratiquer le twirling bâton, mais en traitant le twirling bâton comme un sport conventionnel (Haltom, 2020, p.17). Haltom montre qu'en étudiant les réactions parentales des twirlers, les pères qui encouragent leur fils le font de façon genrée ce qui renforce les attentes liées au genre masculin, fait non sans conséquence, puisqu'il renforce la masculinité hégémonique et les attentes liées aux garçons (Haltom, 2020, p.19).

2.3.6 Progresser, quand le corps se met en danger

J'ai montré que les mécanismes de l'objectification ont pour principe de percevoir son propre corps en imaginant la manière dont un regard externe, en l'occurrence masculin le perçoit. Cependant, la condition d'entrée dans un des clubs de twirling bâton ne repose pas sur une conformité des standards d'un corps fin (donc féminin). Le twirling bâton est ouvert à toutes morphologies, c'est d'ailleurs l'une des revendications des clubs. Bien que peu abordé par les athlètes en entretiens collectifs, le corps nécessite une attention particulière au fur et à mesure des années de pratique. Lorsqu'il y a augmentation des difficultés et progression, les corps en surpoids rencontrent des limites, non pas esthétiquement parlant, mais sanitaires. Dit autrement, si une fille est trop ronde, celle-ci peut se faire mal. Il y a donc une sorte de paradoxe qui s'instaure, une volonté d'ouverture, tout en gardant en tête une fatalité, un temps où il faut s'arrêter.

Nina tire la sonnette d'alarme à ce propos. Les monitrices ne sont pas suffisamment préparées et les parents ne comprennent pas. Selon elle, certaines encadrantes « ne

savent pas faire une préparation gymnique corporelle correcte » destinée à des athlètes dont le niveau les dépasse. Pour les athlètes dont ce préalable manque, Nina affirme pouvoir estimer assez justement ce qu'elles sont encore capables de faire, « celle-ci, elle va faire des souplesses encore deux ans et après, c'est fini ». Ce qui m'a marqué lors de mon entretien avec la membre de la FSTB, c'est que celle-ci n'utilise pas de filtre pour qualifier les filles fortes. Nina dit « y a des filles qui sont grosses et qui font du twirling ». Cependant, Nina ne dénigre pas ces athlètes. Au contraire, elle met en garde contre les problèmes au niveau des articulations pour ces filles, qui paraissent évidents (« n'importe qui qui a des petites bases d'anatomie » s'en rend compte) pour elle « parce que quand vous arrivez d'un saut, vous faites trois fois votre poids ». Pour la cheville ou pour le genou, Nina affirme que le twirling bâton peut être dangereux. Dans ce sens, Nina (ainsi que la Fédération) se défend des remarques (basées sur l'« ignorance » d'après elle) telles que « vous êtes trop exigeants » en insistant sur la protection des filles. Ce n'est pas « être méchant », ni de la « maltraitance » selon ses mots. Elle parle également d'expérience, dans la mesure où il est déjà arrivé que des filles se voient obligées d'arrêter le twirling bâton pour cause de blessures, « le corps, au bout d'un moment, il suit plus ». (Nina, FSTB, 13.11.17)

Nina insiste sur la nuance de ses propos. Il ne s'agit pas de discriminer des silhouettes et empêcher certaines athlètes de pratiquer, mais de les prévenir des risques encourus dans le cas où elles voudraient faire de la compétition. De ce fait, l'idéal serait qu'elles privilégient le twirling bâton « pour le plaisir ». En effet, la compétition exige des filles une préparation autre, qui comprend un entraînement plus intensif au niveau des heures consacrées et des mouvements effectués (« y aurait plus de fois les genoux, les chevilles qui ramassent tout le temps »). La responsable de la FSTB est consciente que les propos qu'elle tient sont difficiles à accepter par la communauté, ce sont des arguments selon elle « délicats ». Elle insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'empêcher la pratique, de « bloquer » les athlètes mais de travailler progressivement pour « que l'évolution soit positive ». Au cours de cette discussion, Nina revient sur la mauvaise compréhension des clubs. Pour elle, ceux-ci reprochent à la Fédération de les « embêter ». Au vu de toutes ses explications, Nina juge que l'ouverture du twirling bâton à toutes et tous (« tout le monde peut venir ») n'est pas une chose concevable

puisque'il y a une compétition nationale et que le twirling bâton, « c'est pas une coupe, c'est pas un gala » (Nina, FSTB, 13.11.17).

La membre de la FSTB met ainsi en garde contre la dangerosité du poids dans les mouvements, qui risque de porter préjudice au physique de l'athlète. C'est ainsi qu'elle justifie la mise à l'écart de certaines athlètes. Pour Nina, les exigences sportives ne sont pas compatibles avec des corps lourds. Elle explique être à l'encontre de l'opinion des membres qui voient les difficultés des athlètes comme le résultat d'attentes trop élevées. En guise de solution, Nina propose d'effectuer plus de technique, qui sollicite moins le corps pour ces personnes. La juge interviewée soutient le même discours, sans mentionner la morphologie, mais les compétences des athlètes. Elle parle de celles qui sont « moins souples », par exemple.

Dans la pratique, les monitrices font elles aussi attention aux particularités physiques ainsi qu'aux capacités des athlètes et à leur position dans le team, comme l'illustre ici la réaction d'Elise :

Les filles préparent le team. Il est composé de huit filles au total, remplaçante incluse. Je comprends, voyant son retrait, que Sabine est remplaçante. Avant que Macha n'arrive, Sabine, qui la remplace pendant qu'elle termine de remplir sa fiche, et qui est un peu forte, demande à Elise si elle monte sur le dos de trois filles, comme Macha le fait dans la chorégraphie du team. Elise lui répond « mais non Sabine, faut être réaliste ». Macha finit par rejoindre le team. (Observation, club B, 29.11.16)

Les encadrantes prêtent attention à l'état physique général des filles. Lors des entraînements et des compétitions, il est possible qu'elles se blessent, par un faux mouvement ou en réceptionnant le bâton, jugé lourd et dangereux. Loin de les effrayer, la douleur est pour les athlètes une marque du « vrai » sport. En effet, le fait de se faire mal est mis en avant par les interviewées pour montrer les efforts fournis et les risques de la pratique. Toutefois, les monitrices veulent limiter les blessures et obligent les athlètes à s'échauffer. Par exemple un soir à l'école, Vane souhaite faire une roue. Debout, elle met ses mains en position (écartées, en l'air) et ses jambes sont légèrement distancées l'une de l'autre. Elise et Valentina aperçoivent ce que l'athlète s'apprête à faire et le lui empêchent verbalement, car celle-ci n'est pas échauffée du tout (Observation, club B, 29.11.16).

Lors d'un entraînement au club C, Maël se couvrait la tête de ses deux bras pour ne pas se recevoir le bâton dessus lors d'un lancer et le même soir, sa monitrice s'est cassé un ongle (Observation, club C, 21.01.16). Le bâton retombe parfois sur des endroits du corps sensibles, comme sur le coude (Observation, club B, 10.05.16). Les petites émettent des exclamations de douleurs dans ces cas, comme « aïe » ou « aouh » (Observation, club A, 10.09.15). Il arrive que les athlètes se blessent avant leur prestation lors de championnats. À la finale de danse de Tenero, j'ai pu observer Samantha qui entraînait Corinna et Alessia sur le praticable. Suite à une mauvaise réception, Corinna s'est fait « assommer » par son propre bâton, qui lui est retombé sur le nez. Des larmes ont commencé à jaillir des yeux de l'athlète (Observation, championnat, 07.05.17).

Claudio ci-dessous relève le caractère véritablement sportif de la pratique où l'ardeur et l'acharnement sont de mise. Une activité de loisirs « légère », sans efforts physiques importants à fournir est en l'occurrence qualifiée de « sport de filles », ce qu'il conteste :

On dit que c'est un « sport de filles », mais après avoir vu, ça change les aprioris. Ça mobilise aussi du temps, et la souplesse du corps.
(Danaé & Claudio, club C, 03.03.17)

Les monitrices et les athlètes sont unanimes : on peut se faire mal en pratiquant du twirling bâton. En le rendant le plus malléable possible, on sollicite intensément son corps ou encore, l'objet que l'on manipule, le bâton peut être un allié mais aussi un ennemi, lorsqu'on se ramasse son poids dessus. Le risque de blessure est ainsi bel et bien présent. Il est parfois nécessaire de faire une pause durant l'entraînement, de renoncer à pratiquer et de s'installer un moment sur le banc. Au mieux, on « fait avec », on passe sur la douleur, on continue de s'exercer, on se montre résilient. Mais lorsque celle-ci se montre insupportable, les monitrices interviennent. Le soin passe par les mots ou les gestes (massage, soins par l'eau froide ou par une prise de médicament autorisé).

La douleur est partie intégrante du sport (Sorignet, 2006). Pierre-Emmanuel Sorignet souligne qu'en plus de l'assimilation de savoirs et de techniques, l'entraînement intensif de sport implique également l'apprentissage d'une gestion optimale de la

douleur, par la résistance, nécessaire à la progression. L'auteur, avec l'exemple des danseur·euse·s professionnel·le·s, précise que cette gestion, qui devient routinière sur la longue durée, est facilitée lorsque la pratique est assimilée à une vocation (Sorignet, 2006).

Dans l'extrait suivant, l'athlète a déjà plusieurs années de pratique derrière elle. Nous pouvons voir que le processus d'incorporation de la gestion de la douleur est en marche, sous les recommandations de la monitrice sans pour autant « forcer » l'athlète. La monitrice mesure les risques pour l'athlète de poursuivre l'entraînement :

Une petite vient vers la responsable des athlètes, l'aide-monitrice et Elise. Elle leur dit qu'elle a mal à la cheville, qu'elle s'est fait ça à la gym. L'aide-monitrice lui dit alors d'y aller doucement. Elise ajoute que de toute façon, elle ne bougera pas beaucoup puisqu'elle fait une routine. (Observation, club B, 26.01.16)

Pour les débutantes et les plus jeunes, cette habitude de la douleur n'est pas encore ancrée. Les monitrices s'occupent surtout des plus jeunes athlètes lorsque celles-ci se font mal. Un soir au club A, Sema s'est blessée le pied. Sa monitrice est allée s'installer à côté de l'athlète pour le lui masser. Tout en restant sur le banc, la monitrice commentait l'activité du reste du groupe (Observation, club A, 23.11.15).

Le souci de l'autre est présent également chez les athlètes. Noémie se fait mal à la mâchoire et se met à pleurer. Elle se dirige vers le banc situé en marge de la salle. La monitrice l'aperçoit et la prend par les épaules en lui demandant « tu t'es fait mal ? » et en lui indiquant de la suivre. Certaines athlètes, qui vaquent à leurs occupations, s'arrêtent un instant pour voir la scène. L'une d'entre elles annonce « pause ». Tout en étant aux soins de Noémie, la responsable donne des instructions et répond aux questions des filles qui ne se sont pas arrêtées, en train d'effectuer un parcours d'obstacles. L'encadrante et Noémie disparaissent un moment dans les vestiaires. Une petite s'y dirige afin de voir ce qu'elles font. Une fois rapprochée des vestiaires, la monitrice et l'athlète en ressortent déjà. La responsable annonce aux filles qu'elles peuvent ranger le matériel. Noémie, la bouche toujours endolorie, se pose à un coin de la salle. Sema s'approche d'elle et lui demande « t'as quoi Noémie, t'as mal aux dents ? » et devient plus spécifique « t'as des bactéries ? » Noémie répond en sanglotant. À voix basse, elle apprend à Sema que sa mâchoire lui fait des misères.

Pendant qu'elles discutent, trois autres petites se rapprochent. Elles demandent à l'athlète blessée « t'as quoi ? » Pendant ce temps, la monitrice, chaque main prise par une athlète, appelle le reste de son groupe pour une dernière communication. Elle précise à Noémie qu'elle peut se joindre à elle, tout en gardant le morceau de ouate qu'elle a dans la bouche. (Observation, club A, 15.02.16)

Cette scène illustre la curiosité, mais aussi l'inquiétude des coéquipières de Noémie. Elles ne sont pas indifférentes à l'état de l'athlète. Se renseigner sur ce qu'elle a est une manière pour elles de montrer qu'elles sont présentes l'une pour l'autre. Par rapport à la douleur, elles se positionnent pour une gestion de celle-ci par le soin de l'autre, ici par la parole. Ceci relève de l'« action propre » menée par les enfants (Lignier, Lomba & Renahy, 2012). En se focalisant sur ce qu'ils *font* et non ce qu'on en fait, leur stratégie interprétative des normes diffusées par les adultes ou dit autrement leur « reproduction interprétative » (Corsaro, 2005 ; Hirschfeld, 2003) est mise en avant.

Le populaire connaît une multitude de dimensions. Il se traduit dans les relations entretenues, dans les goûts spécifiques de chacune et dans la corporéité. Dans les relations entretenues, le rapport entre monitrice et athlètes a été illustré pour mettre en évidence ce travail de *care* qui s'opère de manière constante. Au niveau du corps, il y a un dressage par le sport lui-même, c'est-à-dire une discipline spécifique sur la tenue, qui relève des canons de la féminité, de l'élégance et de la grâce qui parfois s'évanouit le temps du retour à la normale, pendant les moments de pause, d'inattention ou d'événements ayant lieu à l'extérieur de la salle de gymnastique. Aussi, l'institution sportive impose des limites quant à cette « décoration » du corps, afin que le twirling bâton garde son statut de sport pour ne pas dériver dans une sorte de parade ou de défilé. À noter aussi que le dressage du corps, contraignant pour les athlètes, est justifié par les encadrantes par la prévention des blessures. A priori, nous pouvons penser qu'il s'agit d'une attitude qui vise la performance et la compétition, mais les monitrices mettent en avant la protection des enfants face aux dangers que peuvent rencontrer leur corps.

Alain Caillé met en garde contre les « dérives » de ces gestes d'amour et d'amitié, « [...] mal dosée, la bienveillance peut aisément basculer dans la condescendance, le paternalisme ou le maternalisme » (Caillé, 2018, p. 7). Aussi, celui-ci questionne ce don de soi, qui peut être un don intéressé, dans le sens où pour que le « cycle » fonctionne (l'auteur reprend la théorie du don proposé par Mauss), chaque individu se doit d'être autant capable de recevoir que d'offrir (Caillé, 2018, p.8).

Seulement, dans le cas des clubs de twirling bâton, est-ce un « mal » que d'adopter des comportements se rapprochant de l'amour maternel ? L'acte de prendre soin ne peut-il pas être purement délibéré ? Les actes physiques et verbaux des actrices de cette étude ont montré que leurs attentes envers les athlètes sont ambiguës. D'un côté, chez les athlètes avancées, pour reprendre l'exemple de la monitrice qui évoque un « projet social », il s'agit parfois d'espérer un « retour sur investissement ». Le terme emprunté au monde économique n'est pas heureux, mais il évoque le don de soi de la part de la monitrice, qui attend alors de la part de l'athlète une performance impeccable. De l'autre, l'attention portée sur les plus jeunes, qui penchent vers le maternalisme semble être un besoin et une nécessité.

Est-il possible d'aborder ces sociabilités et choix en termes de résistance aux valeurs situées plus haut dans la hiérarchie sociale ? Je répondrai par la négative. En effet, les observations et entretiens ont certifié de la valorisation d'une culture propre. Surtout, le « maternalisme sportif » présent dans les relations au sein des clubs n'est pas le fruit d'un hasard. Déjà amorcé dans la première partie analytique, les enjeux autour de la sportivisation du twirling bâton pèsent sur les collectifs. En constatant que leur sport mute sans arrêt, notamment vers une approche élitiste, ceux-ci sont dans l'obligation de s'y accoutumer à leur manière. Les relations qui se développent au sein de ces associations, agréables et légères permettent à leurs membres de poursuivre une activité qu'ils apprécient dans une ambiance qu'ils choisent.

Certes, les clubs sont conscients de leur manque de visibilité au niveau sportif et social. Cependant, ils développent des valeurs et des principes singuliers, sans chercher à se rapprocher d'autres disciplines « en vogue », dont la légitimité et la popularité sont acquises. Ils ne cherchent ainsi non pas à « résister » mais plutôt à

exister dans la sphère publique. Entre recherches de fonds auprès des pouvoirs publics et démonstrations publiques, les clubs « descendent dans la rue ».

La sportivisation de la pratique mais aussi les démarches de visibilité illustrent les obstacles rencontrés par les clubs en dehors de leur cocon. Étant donné qu'ils sont confrontés à l'extérieur, les situations qu'ils vivent sont une véritable « affaire publique ». C'est en ce sens que l'analyse de ces clubs relève également du politique, sujet du chapitre à venir.

2.4 Attentes de reconnaissance et expérience politique

Par ses composantes populaires et féminines très marquées et ses ressources moindres, tout laisse à penser qu'étudier des clubs d'une telle activité est anecdotique. Le terrain ethnographique est composé d'une minorité d'individus se confinant à un entre-soi presque coupé du monde. Pourtant, il amène à penser la question des inégalités, du fonctionnement voire de la transformation de la société. Les clubs de twirling bâton s'exposent au public, se confrontent au monde extérieur. Ces moments-là leur permettent d'acquérir un point de vue sur la société et de développer des attentes de reconnaissance. C'est en ce sens que les clubs de twirling bâton possèdent véritablement une dimension politique, la reconnaissance étant « condition à l'exercice de citoyenneté » (Honneth, 2000) ou encore participation à la vie publique (Malatesta & Jaccoud, 2019). Par conséquent, se pencher sur une expérience dite ordinaire, anodine, banale est heuristique. Elle est révélatrice de la vie sociale, d'où un véritable intérêt social et scientifique.

Ce chapitre a pour objectif de questionner le potentiel politique de ce fait associatif populaire et féminin qu'est le club de twirling bâton et la signification de cet entre-soi constitué par des socialités spécifiques. Nous verrons que les obstacles principaux rencontrés par les clubs tels que le manque de ressources matérielles et financières, les inimitiés ainsi que les départs d'encadrantes et d'athlètes sont loin de constituer des problèmes isolés. En effet, je montrerai dans cette partie de l'analyse qu'ils sont en réalité les conséquences de la professionnalisation de leur pratique. En haussant les exigences tous azimuts, les ambitions de tout un chacun changent et prennent parfois des directions totalement opposées, engendrant frustrations et comportements

égoïstes. Les « désagréments » du quotidien des clubs ne sont que l'arbre qui cache la forêt des effets de la sportivisation. En ce sens, nous comprendrons que ce qui d'apparence relève du microsociologique (deux personnes qui ne s'entendent plus au sein d'un même club) s'étend à un niveau résolument macrosociologique (la sportivisation divise les collectifs).

2.4.1 Twirling bâton « sportif » vs twirling bâton « plaisir », ou la sportivisation comme valeur antinomique aux clubs

En introduisant de nouvelles réglementations et de nouveaux examens comme conditions de participation aux championnats, la Fédération tend à sportiviser davantage le twirling bâton. En renforçant les conditions d'admission aux championnats, la Fédération suit les logiques de l'élite sportive en tendant vers la reconnaissance de la pratique en tant que « vrai » sport, suivant les canons et principes « masculins » des origines du sport, au détriment des parcours collectifs faits de partage et d'entraide. La sportivisation est une valeur antinomique à celles des clubs, dont la bienveillance et le plaisir sont les maîtres-mots, comme il a été question précédemment. Dès lors, il s'agit de se demander comment les clubs, qui abritent des pratiques culturelles peu légitimes et des formes de vie peu valorisées, affrontent-ils les « épreuves » (Martuccelli, 2019) imposées par l'institution faitière.

Garnier (2006) relève la tendance actuelle des fédérations, celle de démocratiser l'activité sportive, c'est-à-dire d'accepter un public et des formes de pratiques larges, notamment chez les jeunes. En s'ouvrant sur des pratiques dépourvues de caractère compétitif, elle souligne que selon les disciplines sportives, des tensions sont palpables entre « promotion d'une élite sportive » et « définition de ces pratiques enfantines comme "sport" » (Garnier, 2006, p.6). Le twirling bâton est une illustration fidèle de ce double mouvement. Il souhaite d'une part attirer un plus grand nombre d'athlètes et de l'autre, tendre vers une pratique compétitive en sélectionnant les talents.

Claudio mentionne les scissions que peut rencontrer le club lorsque les points de vue deviennent antagonistes. Certaines monitrices, mais aussi athlètes privilégient le twirling bâton en tant que sport ludique, tandis que d'autres le considèrent comme un

véritable sport de compétition. Claudio constate clairement cette division au sein de son ancien club (des « clans » se forment selon lui), ce qu'il trouve « dommage ». En ayant un point de vue divergent et ancré (« on tient nos opinions »), Claudio estime que le club ne peut pas « aller dans le même but », ce qui engendre parfois des relations conflictuelles. Au fur et à mesure qu'avance notre conversation, Claudio pousse plus loin sa réflexion. Il me dit que cette séparation de club n'est peut-être pas un mal. Il évoque pour appuyer cette remarque l'existence de clubs qui décident de séparer le plaisir/loisir de la compétition ce qui selon lui n'est pas une mauvaise idée, pour autant que les membres arrivent à bien communiquer pour instaurer un fonctionnement adéquat pour tout le monde (Claudio & Danaé, club C, 03.03.17).

Athlètes et encadrantes recourent à des qualificatifs spécifiques pour désigner le twirling bâton moins élitiste. Par exemple, au cours de notre entretien, Samantha utilise le terme de twirling « plaisir » (23.08.17) pour illustrer un twirling bâton dont les principes sont l'amusement et la camaraderie. Elle compare le club C à celui dans lequel elle était monitrice et dans lequel elle a évolué en tant qu'athlète. Lorsqu'elle était active au sein du club V, ses coachs étaient Nina ainsi qu'une autre responsable de la Fédération. Les coachs et leur perception du twirling bâton ont donc un impact important sur les ambitions d'un club. Samantha considère le club dans lequel elle a évolué comme plus « axé sur la compétition, sur la performance ». Elle le voit avec les entraînements, qu'elle qualifie de plus « intensifs », « plus sévères », « plus rigoureux » au niveau de la méthode d'entraînement. En revanche, elle constate que le nombre d'athlètes est réduit, en comparaison du club C, « mais par contre, ils sont tous bons ». Le qualificatif utilisé par Samantha pour parler du club C est « campagnard », où l'on pratique du « loisir », le twirling bâton « pour le fun ». C'est donc un saut qu'elle effectue entre ces deux ambiances, ce que l'ex-monitrice apprécie, pour « changer », « pour voir d'autres choses » (Samantha, club C, 23.08.17).

Samantha poursuit son discours avec des paroles recueillies chez des athlètes, qui confirment ses propos sur la distinction entre deux types de mentalité. En ayant vécu la vie du club plus élitiste de l'intérieur, Samantha remarque que les motifs de pratique des athlètes du club C ne sont pas les mêmes. En intégrant le club C en tant que monitrice, Samantha s'est rendue compte que les athlètes n'« étaient pas très motivées ». Par conséquent, celle-ci a voulu connaître les raisons qui ont amené les

filles à commencer le twirling bâton. La monitrice est tombée sur des réponses qui lui ont fait comprendre l'état d'esprit de son nouveau club, « j'fais ça, le twirling, pour faire plaisir à mes parents » ou encore « j'fais du twirling pour le fun » lorsqu'elle les questionnait sur leurs ambitions aux championnats. C'est ainsi qu'elle a perçu la différence de « mentalité », d'« esprit » entre les deux clubs (Samantha, club C, 23.08.17). Cette différence est la raison pour laquelle j'ai appris plus tard que Giada, Claudio et Vittoria avaient quitté le club C pour le club V, plus compétitif, correspondant davantage à leurs attentes.

La pratique du twirling bâton unit les personnes engagées au sein des clubs. Le problème qui les « désunit » réside dans les différences de mentalité, chez les parents et chez les enfants, et en l'occurrence, les intérêts de chacun·e quant à l'avenir sportif des athlètes. Le manque de communication a alors des conséquences. C'est ce que la présidente du club A évoque lorsque nous abordons la reconnaissance par les autres membres, encadrantes et parents, de son travail au sein du club. Elle m'apprend ne pas recevoir explicitement de signes de reconnaissance. Au contraire, la présidente m'explique qu'elle doit gérer des commentaires négatifs (« ça ne va pas ça », « pourquoi t'as pas fait comme ça ? »), « vous encaissez beaucoup » me dit-elle¹⁴⁶. Il s'agit surtout de plaintes de parents. D'après elle, le twirling bâton rapproche les athlètes, mais les parents « n'ont rien du tout en commun » sur leur vision de ce que le club doit apporter à leur enfant. Les athlètes ont elles aussi quelques fois des ambitions qui ne coïncident pas avec celles de leur club. Certaines voudront se dépenser en se faisant plaisir, d'autres voudront atteindre les plus hautes marches du podium. Selon la responsable, la réalité de ces différences de mentalité est négligée, « on se rend pas forcément compte ».

Selon la présidente du club A, le problème réside dans le travail fait en amont, les besoins et les objectifs des athlètes sont négligés, « on ne demande pas ». Elle m'explique que les membres des clubs ont toutes et tous « une idée » de ce que telle ou telle athlète veut mais que la communication et le partage manquent. En résulte un travail qui suit une direction ne correspondant pas toujours aux attentes de la sportive.

¹⁴⁶ Pour elle, il s'agit d'une situation en somme banale, puisque la vie quotidienne est aussi rythmée ainsi selon elle, « on râle plus vite que on exprime sa joie [...] ».

La présidente est consciente qu'un programme intégralement individualisé pour chaque athlète n'est pas la solution puisque le fonctionnement du club doit être collectif, « on est un club, on doit fonctionner comme club ». Pourtant, il y a des mécontent·e·s et celle-ci me dit réfléchir à une solution qui permet de satisfaire le plus de monde possible (Présidente, club A, 01.05.17).

Un mauvais moment à passer ou les effets directs de la sportivisation

La sportivisation de la pratique du twirling bâton concerne tous les clubs. Suivant les explications données par Nina, la Fédération calque ses directives sur celles des fédérations mondiales. Par conséquent, certains clubs n'arrivent pas à suivre. Ils doivent faire l'effort de se mettre à jour sur les règlements mais aussi de les appliquer correctement. Ce sont les encadrantes qui sont chargées de transmettre le déroulement des nouveaux enchainements aux athlètes.

Les routines et les degrés, impératifs à l'accès aux championnats suisses, semblent désorienter plus d'une athlète. Comme l'évoque Carine, il arrive qu'une athlète, à défaut d'avoir obtenu le degré requis, se retrouve recalée, « sur le banc », plusieurs saisons de suite. Ce qui s'avère être au départ du plaisir se transforme en contrainte. La sportivisation est un véritable processus de sélection et de hiérarchisation des athlètes selon leurs compétences techniques. Par conséquent, le collectif des clubs s'effrite pour laisser place à une individualisation des parcours. Il convient ainsi de souligner la tension existante entre *logique d'attachement* et *logique de sélection* (Jaccoud, Malatesta & Golay, 2014).

La présidente du club B me fait part de son opinion sur la sportivisation. Elle affirme que « l'élite c'est bien, mais ça punit les autres ». Elle ajoute que « les compétitions devraient être ouvertes à tout le monde » mais que « là, ils [les membres de la Fédération] ferment toutes les portes ». Pour elle, « on fait du twirling parce qu'on aime », « pour le plaisir » (Présidente, club B, 11.06.15). À la passation des examens, la tension est palpable. Sortir du cadre du club, là où se trouvent l'amitié et la convivialité, est un exercice difficile. Les athlètes, mais aussi les encadrantes et les parents prennent très à cœur le travail et les résultats des filles. Lors de la 2^e manche technique à Lausanne en 2016, j'ai pu entrevoir des larmes sur les joues de la

présidente du club C lorsqu'à la prestation de sa fille, le bâton a chuté malencontreusement. Une fois la chorégraphie terminée, les yeux de Rose se sont mis à perler eux aussi. Pour détendre l'atmosphère, la mère a dit à sa fille d'arrêter le twirling en plaisantant. Celle-ci, loin de trouver cela drôle, a refusé sur un ton tranchant, toujours en pleurs (Observation, championnat, 12.03.16).

Les athlètes exercent leur chorégraphie durant toute une saison. Lorsqu'un couac arrive, comme c'est le cas lors de la prestation de Rose, les retombées sont brutales. Tout se passe comme si le travail accompli durant tout ce temps était passé à la trappe. Surviennent alors les sentiments de frustration et de colère. Les notes émises par les juges paraissent parfois sévères, les juges elles-mêmes insensibles. L'effort fourni n'est pas reconnu. L'absence des relations de reconnaissance a en l'occurrence de lourdes conséquences dans la formation identitaire de l'individu. Cette formation dépend des « réactions positives » que l'individu rencontre chez autrui (Honneth, 2004, p. 134). Et lorsque les attentes de reconnaissance ne sont pas remplies, les individus développent des « sentiments moraux d'injustice » (Honneth, 2000, p. 193).

Les compétitions sont donc de « mauvais moments » à passer. Le doute et la peur sont omniprésents. Les athlètes les plus jeunes évoquent à plusieurs reprises prendre des bonbons contre le stress, ce qu'elles estiment utile durant les compétitions. Pour gérer la tension, les monitrices prodiguent aussi des conseils aux athlètes. Comme stratégies pour faire face au stress, il y a par exemple l'astuce d'imaginer les juges déshabillées (Danaé & Claudio, club C, 03.03.17) ou sous une autre forme de créature, dans le but de les faire descendre de leur piédestal, d'abaisser leur autorité et de les transformer en individus vulnérables. Sabine, jeune athlète du club B, suit les conseils d'une amie et imagine par exemple que les juges sont des peluches. Elle me dit utiliser cette stratégie qui a fait ses preuves pour chacune de ses représentations. Ainsi, sa peur est évacuée et son assurance est regagnée, « maintenant, j'ai tout le temps confiance en moi » (Sabine, Noélie & Claudia, club B, 31.05.16).

2.4.2 « Si je veux construire une maison, je vais voir un architecte, je vais pas voir une coiffeuse », de la nécessité de sportiviser

Les membres de la Fédération avec lesquelles je me suis entretenue se mettent d'accord sur un point : les routines et les degrés sont nécessaires à la poursuite de l'activité. En acquérant les bases correctement selon elles, les athlètes n'auront pas de problèmes physiques (et psychologiques) dans leur avenir en tant que pratiquante de twirling bâton. En abordant cette question, ces membres soulèvent le fait que les clubs ne comprennent pas (ils se plaignent, « râlent », pour reprendre l'expression de Shelly) qu'il ne s'agit pas uniquement de pousser les athlètes dans leurs retranchements, mais qu'il s'agit également de prévention, donc de bonne volonté.

Les nouveaux dispositifs viennent de la fédération mondiale et non de la FSTB, comme ont tendance peut-être à l'oublier les clubs. Pour Nina, ceux-ci réagissent au quart de tour sans penser à l'impact de ces changements de directives. En suivant ce qui est dicté au niveau international, Nina explique que les filles peuvent évoluer à un plus haut niveau. C'est en ce sens que les adaptations sont nécessaires, ce que certains clubs arrivent rapidement à emmagasiner et ce que d'autres rechignent à faire.

L'annonce d'un changement ou de la mise en place d'une nouveauté suscite tout d'abord de la réticence, par exemple au niveau de l'esthétique. Lorsque les disciplines techniques ont été instaurées, « c'est moche, c'est pas joli » ont clamé certains clubs tandis que d'autres les ont tout de suite adoptées « nous, on aime bien ». C'est seulement une fois mises en application que les clubs comprennent leur utilité. Pour ceux ayant adopté les nouvelles pratiques instantanément, ils voient comment en compétition s'illustrent ces innovations et sont davantage convaincus lorsque plusieurs athlètes de leur club se retrouvent médaillées d'or ou sont classées avantageusement lors de compétitions internationales. Pour Nina, l'instauration de ces disciplines techniques est une nécessité pour atteindre un haut niveau dans le classement mondial. C'est pour elle une suite logique, « si je veux construire une maison, je vais voir un architecte, je vais pas voir une coiffeuse ». Nina défend les prises de décision et de position de la Fédération, car après six ans à leurs côtés et de nombreux projets « validés, approuvés et soutenus par les plus grandes institutions sportives suisses », les membres savent « de quoi on parle » et « où on va » (Nina, FSTB, 13.11.17).

Nina pointe du doigt le manque de connaissances sportives des clubs qui réagissent. Pour elle, la sportivisation est une nécessité pour pouvoir « grandir ». Lorsque les organes supérieurs à la Fédération dictent de nouvelles règles, la Fédération doit faire preuve d'adaptation, ce qui n'est selon Nina pas une évidence. Cette adaptation nécessite un travail important, non reconnu par les clubs, qui « dépensent un peu trop de temps à s'opposer ». Elle relève que ce sont « toujours les mêmes clubs » qui ne « sont pas contents », ce qui « habitue » les membres de la FSTB. Elle poursuit son argumentation avec la métaphore de la maison et de l'architecte. Pour construire une nouvelle bâtisse, l'architecte propose des aménagements, car lui seul connaît le métier. D'après Nina, nous, en tant que mandant·e et personne « ordinaire », nous ne remettons pas en question les dires de l'expert, « on va faire confiance parce que c'est son métier ». Nina attend des clubs « qu'ils s'mettent au travail tout de suite », d'autant plus que les directives proviennent de l'institution mondiale, et non de la FSTB seule, « c'est un peu comme ne pas être très content parce que y a l'interdiction de fumer dans les bars », compare Nina en riant jaune.

La commission technique a pour mission de s'adapter aux directives « de plus haut » (modifier les règlements, informer tous les clubs, donner des formations). Ce qui peut s'avérer être un véritable casse-tête est invisible aux yeux des clubs (« ils doivent pas penser que nous, on est contents »). Il est possible que la FSTB désapprouve les décisions des instances mondiales mais elle estime que la Fédération est capable de reconnaître que ces instances font des efforts allant dans le sens des clubs (« ils savent qu'il faut des fois faire un peu donnant-donnant »). Selon la responsable, obtenir la reconnaissance des clubs leur permet de s'agrandir (Nina, FSTB, 13.11.17).

Nina compare le twirling bâton suisse avec la pratique dans d'autres nations de plus grande envergure en termes certes de population et de superficie, mais aussi de rigueur au niveau de l'ancrage du twirling bâton dans la société, telles que le Japon et les USA. Au Japon, le twirling bâton est parfois intégré au programme scolaire. Aux USA, le sport occupe une place quasiment religieuse dans la vie estudiantine. Il s'agit donc de calquer autant que possible la pratique en Suisse sur celle de ces deux pays, comme c'est le cas pour l'examen des degrés, structuré selon le modèle japonais et adapté au contexte suisse.

La membre de la FSTB évoque un devoir d'ajustement à la « mentalité » suisse, qui diffère de celle du Japon et des États-Unis, où les athlètes « ont beaucoup la gagne ». Nina a le sentiment qu'en Suisse, pour pousser les athlètes à un certain niveau en suivant un parcours correct, il faut le leur « imposer ». Cela explique pourquoi les degrés ont été davantage policés (« si on laisse juste les degrés comme c'était avant, libres, [...] ça va jamais marcher »). C'est pourquoi les catégories de freestyle requièrent la passation et la réussite de degrés. Nina estime que cette catégorie demande une préparation importante, elle est exigeante, plus « stricte » puisque l'athlète se produit en solo sur le praticable, ce qui demande une maîtrise impeccable de soi en comparaison à un duo (« c'est l'élite », « pour tous les sports, celui qui joue seul, même au tennis, c'est un qui a un niveau supérieur que quelqu'un qui joue en double ») (Nina, FSTB, 13.11.17).

Sportiviser... pour protéger

Nina me conte l'évolution du twirling bâton, de sa mondialisation, mais aussi de sa sportivisation au niveau institutionnel et par conséquent, les attentes qu'ont des organes comme Swiss Olympic ou Jeunesse et Sport. À ses débuts, le twirling bâton a un aspect « familial », il y a peu de rencontres internationales, les spécialistes étrangers ne se déplacent pas encore, contrairement à ce qui est en vigueur aujourd'hui. Au fil du temps, les compétitions s'étendent sur d'autres territoires et le sport est reconnu par les organes officiels du sport en Suisse. Pour toutes ces raisons, Nina relève qu'« on peut plus se permettre d'envoyer n'importe qui aux compétitions internationales » et « présenter n'importe quoi » lors des concours suisses (Nina, FSTB, 13.11.17).

Elle effectue une comparaison entre « l'époque » et aujourd'hui, le passé étant caractérisé par une pratique du twirling bâton plus libre. Cette pratique moins contraignante est néfaste pour Nina. Par manque de préparation, l'athlète peut selon elle se blesser, mentalement (« pleurer ») et physiquement (« tomber par terre »). En renforçant les prérequis des examens, Nina voit une possibilité de prévenir les athlètes d'éventuels dangers et de les protéger. Nous l'avons vu, pour les plus jeunes, les prestations en compétition sont l'occasion de montrer de beaux costumes (« un joli juste-au-corps ») et le travail accompli à ses proches (« grand-papa, la tante, la

marraine... »), ce qu'on peut faire d'après les mots de Nina, « durant un gala ». Nina insiste pour dire qu'une compétition se résume à bien plus, qu'il faut « protéger » les athlètes. Il s'agit d'être « prêt » pour éviter tout risque de blessure et « états d'âme pas faciles à vivre ». Encore une fois, elle revient sur l'incompréhension dont les clubs font part car auparavant, « tout le monde pouvait présenter tout et n'importe quoi ». Au vu de l'évolution du twirling bâton, Nina juge qu'il n'est plus possible de tolérer cette liberté de pratique. Elle l'exprime ainsi : « si j'ai une personne de Swiss Olympic qui vient voir une compétition nationale, moi, j'ai peur de cautionner qu'y ait une petite qui sort en pleurant ou une petite qui se casse une jambe parce qu'elle sait pas faire une souplesse » (Nina, FSTB, 13.11.17).

Pour éviter ce genre d'incident, lors de concours, les athlètes sont soumises à des évaluations, suivant une grille de critères stricte. En prenant en compte des paramètres allant au-delà des résultats, comme les points forts et les points faibles, l'âge, la morphologie, le mental ou encore les états d'âme, ces évaluations leur permettent d'être mieux préparées pour des compétitions de haut niveau.

L'entretien réalisé avec l'ancienne encadrante et athlète, désormais juge nationale, m'a permis de recenser des informations clefs sur le système de notation lors des compétitions. Par exemple, pour le jugement des prestations, malgré l'existence d'un idéal-type (en termes de danse et de technique), une prise en compte de l'individualité de chacune est de mise et engendre conséquemment une adaptation des notes finales :

T'as une espèce de standard [pour noter les athlètes], en fait.

Oui. Mais c'est assez difficile des fois de se baser sur ce standard parce que on a un pour chaque tranche de notes mais c'est vrai qu'on peut avoir... Dans le standard, on peut avoir une athlète qui est très, qui est très souple et très propre au niveau corporel mais elle a plus de peine dans la technique et puis nous, celle qu'on vient de juger, ça peut être l'inverse. Mais du coup, ça correspond pas parfaitement à l'athlète qu'on vient de voir parce que chaque athlète a ses petits trucs, ses petites astuces, ses petits défauts, ses qualités. (Juge nationale, FSTB, 23.10.17)

Les critères de jugement sont élaborés à partir de ceux de la Fédération mondiale. Il y a ainsi une cohérence entre les règlements internationaux et suisses. Ils permettent d'obtenir une homogénéité au niveau international et à l'athlète de se repérer dans ses

performances. La juge dit en effet que la FSTB tente de « vraiment s'adapter le plus pour moins perturber les athlètes ». Le système de notation, quasi identique pour les championnats suisses et les mondiaux, permet non seulement aux juges de s'y retrouver mais surtout, l'athlète peut constater sa progression, « ah ben j'ai bien travaillé au mondial, j'avais bien travaillé au championnat suisse, j'ai la même note ». D'après la membre de la FSTB, ce sont surtout les plus jeunes qui peinent à comprendre s'il y a des notes discordantes. « Le but, c'est de confirmer que son travail vaut cette note-là », m'apprend-elle. L'idéal selon la juge nationale est que l'athlète fasse seule le raisonnement dans son esprit, qu'elle se dise que la bonne note obtenue aux internationaux est le résultat de son travail de préparation après son autre bonne note lors de la dernière manche des championnats suisses (Juge nationale, FSTB, 23.10.17).

Les athlètes peuvent donc concourir dans les compétitions nationales sous certaines conditions. Lorsqu'elles ne font pas partie du cadre, celles-ci ne peuvent pas participer aux internationaux. Ensemble, les clubs ont rédigé une lettre collective adressée à la Fédération qui a eu pour objet une demande d'assouplissement des formalités, lettre qui s'est soldée par une réponse favorable, avec l'instauration d'une nouvelle catégorie, moins contraignante, lors des différentes manches du championnat suisse. La Fédération est ouverte aux réclamations, qui portent parfois leurs fruits. L'ouverture de la catégorie du Solo Dance Twirl, plus « libre », en est un exemple, elle permet de contrebalancer la sportivisation. Car même s'il y a une volonté de création d'une élite, il faut aussi éviter le départ des filles, déjà peu nombreuses.

La juge nationale m'explique que les filles qui pratiquent pour le « plaisir » ont une place adéquate dans la catégorie du Solo Dance Twirl ou les disciplines techniques (« elles ont tout à fait la possibilité de faire des médailles, de faire des très bonnes places »). Seulement, pour les autres disciplines, puisqu'elles n'ont pas intégré le cadre et sont donc moins « poussées », ces filles ont le « risque » de « se retrouver souvent un petit peu derrière » et par conséquent, d'obtenir des notes moins gratifiantes lors de championnats (Juge nationale, FSTB, 23.10.17).

Elise du club B me raconte que précisément, il arrive que certaines athlètes soient moins bien notées lors des compétitions lorsque qu'elles ne figurent pas dans le cadre

national, ce qui est confirmé comme je l'ai montré précédemment, par les membres de la FSTB. Toutes les sportives ne seraient donc pas logées à la même enseigne lorsqu'il s'agit de compétitions locales. Selon Elise, la volonté de construire une élite existe bel et bien mais se fait de manière parfois insidieuse.

Lors d'une compétition nationale, Anamaria, athlète qu'elle entraîne, s'est retrouvée dans le classement dans une position qu'Elise estime injustifiée. Elle s'est renseignée auprès du collègue des juges, qui lui donne des explications, d'après elle peu convaincantes (« elle a moins bien fait »). Ne s'avouant pas vaincue, Elise me raconte qu'elle doit « vraiment creuser » pour obtenir des informations pertinentes. Elle a décidé de visionner la vidéo de la prestation d'Anamaria et d'envoyer aux juges le détail de ses figures. C'est seulement après cette démarche qu'Elise a pu « avoir une discussion » avec les responsables de la notation. Cette situation lui déplaît, le fait d'avoir l'impression de devoir « se mettre à genoux » pour avoir une conversation avec les juges. Cela renforce son sentiment d'injustice, déjà présent puisqu'elle constate que certaines athlètes faisant partie du cadre obtiennent directement un retour sur leur prestation de la part de la Fédération lorsqu'elles s'éloignent du praticable. En somme, comme dit Elise, « ben tu fais pas partie du cadre, tu te démerdes » (Responsable technique, club B, 27.04.17). Il y a ainsi selon elle du favoritisme dans le traitement des athlètes.

Samantha du club C va dans le même sens dans ses propos. La différence de traitement entre athlètes de clubs et athlètes du cadre national pousse parfois les filles, vouées à elles-mêmes, dans les cas extrêmes, à abandonner la pratique. Samantha me donne l'exemple d'une athlète qu'elle a encadrée des années auparavant. Cette athlète a décidé ne pas rejoindre le cadre national. Par conséquent, au championnat, « elle s'est fait un peu sacquer » à travers l'attribution de notes basses. L'ancienne encadrante m'explique que l'athlète a ressenti directement les conséquences de son choix. « Dégoutée », celle-ci a renoncé au twirling bâton. Pour Samantha, cette situation est problématique, « j'trouve ça dommage ». Pour elle, il faudrait au contraire mettre en avant les capacités de toutes les filles, « il faudrait valoriser des talents ». Ce qu'elle constate est le fait que la compétition est « trop » présente, « on vise trop l'élite, on voit que les meilleures » alors que les pratiquantes de twirling bâton, selon elle, ne courent pas les rues. Et si en plus, elles ne sont pas assez « valorisées », les

départs ne sont que l'aboutissement d'un tel processus de sélection (Samantha, club C, 23.08.17).

La pratique du twirling bâton se situe donc entre deux pôles, le collectif et l'individuel. D'un côté, il y a la nécessité de définir un âge sportif pour créer des catégories et donc s'exercer à son propre niveau avec ses paires et de l'autre, la volonté de favoriser et de « pousser » l'athlète ayant des capacités lui permettant potentiellement d'atteindre l'élite. C'est ce que Garnier relève également, « l'analyse des pratiques sportives enfantines montre bien que notre époque se caractérise par cette profonde ambivalence entre la rigidité d'une catégorisation des âges de la vie et son relatif effacement quand c'est la valorisation de la personne qui prime » (Garnier, 2006, pp.6-7).

2.4.3 « Panique » au club, la sportivisation au cœur de la discorde

Garder en tête une analyse à travers la sportivisation comme menace de la vie des clubs constitue un véritable défi. Le risque est de sombrer dans une exploration des rapports interpersonnels, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un « monde féminin ». L'objectif n'est pas d'essentialiser le concept de « monde féminin » et de proposer une explication causale des « malheurs » qui surviennent au twirling bâton (ce sont des femmes qui prennent place majoritairement dans les clubs, engendrant des « histoires » et des susceptibilités). Il est plutôt question de montrer que les relations, à cause de la sportivisation, peuvent perdre de leur dimension collective. Par conséquent, elles se transforment en relations interpersonnelles, le processus de sportivisation participant à cet engrenage. Les liens sociaux peuvent ainsi se détériorer en créant une atmosphère désagréable et puis les comportements inappropriés, notamment à travers certaines paroles « déplacées », peuvent surgir, sortant de la morale instituée par les clubs.

2.4.4 « [...] ça reste des filles » ou le risque d'essentialisation des disputes

Elle [une monitrice] me parle de Stacy, une monitrice que je n'ai pas vue, qui a quitté le club récemment, car il y avait des « différends entre filles ». Elle ajoute « ben ça reste des filles ». (Observation, club B, 12.04.16)

Cet extrait paraît être une bonne entrée en matière pour aborder la question de l'entre-soi féminin du twirling bâton. Ces quelques mots « ben ça reste des filles » sont présents dans le discours de plusieurs membres. Banalisés, ils sont l'explication des « histoires » au sein des clubs. Puisqu'il n'y a que des femmes, il y a des « histoires ».

Y a des clubs qui se sont entendus à certaines époques et plus à d'autres. Donc voilà, ça crée des histoires, parfois des histoires aussi personnelles d'une personne qui aime pas une autre personne. Et puis ça prend vite des grandes proportions parce que tout le monde se connaît et tout le monde parle de tout le monde [sourires], donc voilà. C'est dans ce sens-là que j'dis que c'est un monde féminin et un monde qui critique beaucoup. (Shelly, FSTB, 06.09.17)

Dans ces quelques lignes, Shelly évoque l'ampleur que peuvent prendre les altercations entre membres. Ces conflits sont alimentés par les jugements et la diffusion de « commérages », propres au « monde féminin », monde qui « critique beaucoup ».

Les encadrantes, en mentionnant des jalousies et des concurrences, mais aussi des proximités « trop » importantes dont les ruptures ne peuvent qu'être imminentes (inimitiés) et parfois violentes (départs de club), invoquent, encore une fois, le « monde féminin » pour expliquer les tensions et les inimitiés au sein des clubs. Donner pour seule raison le caractère féminin de ces communautés participe au processus évoqué par Karen Walker (2011). Le jugement et la critique sont qualifiés, selon les propos des encadrantes, de féminin, ce qui ne fait que contribuer à l'une des formes du « processus de la production continue de genre » (Walker, 2011, p.51)¹⁴⁷.

Walker (2011), dans son étude sur les amitiés entre femmes et entre hommes, montre la différence entre les deux types d'amitiés. Dans les réponses données lors d'interviews, les femmes seraient plus enclines à discuter de sentiments et à partager une intimité tandis que les hommes se retrouveraient autour d'activités (sportives, culturelles, etc.). En revanche, lorsqu'il s'agit pour les interviewé·e·s d'analyser les actions concrètes des amies et des amis, Walker constate qu'il existe des nuances,

¹⁴⁷ À propos de l'amitié entre femmes, « ni sa nature, ni sa valeur ne vont de soi : tantôt présumée impossible en raison d'une moindre disposition des femmes à l'autonomie, tantôt vantée pour les confidences et l'intensité des sentiments qu'elle génère, l'amitié entre femmes est tout à la fois une réalité sociale négligée et un écran de projections multiples » (Martin et al., 2011).

des variations en fonctions des femmes et des hommes, mais aussi suivant leurs classes sociales. Il arrive que les hommes s'expriment sur leurs ressentis tandis que les femmes choisissent parfois de se taire. Si les interviewé·e·s tendent à renforcer une différence du type d'amitié selon le genre, l'auteure soutient qu'une « conceptualisation du genre » comme « construction sociale en cours » explique de tels résultats (Walker, 2011).

Mon analyse me permet d'affirmer que le féminin de ces communautés n'explique pas leurs dysfonctionnements. En effet, à mesure que mon enquête avançait, j'ai pu constater que l'origine de ces tensions résidait dans les liens de proximité entre membres. Il y a bien sûr des liens affectifs préexistants (famille, ami·e·s, voisin·e·s, etc.), mais à force de se côtoyer fréquemment lors des événements de club, les membres développent une interconnaissance renforcée traduite par des liens solides, liens composés de confiance, d'attentes mais aussi de déception ou de frustration lorsque celles-ci ne sont pas remplies.

2.4.5 Interconnaissance et sportivisation

L'interconnaissance est caractéristique du twirling bâton en Suisse. Des membres de la Fédération que j'ai interviewées, la plupart d'entre elles ont fait partie d'un club auparavant, parfois dans la même volée. Elles se connaissent depuis leur plus jeune âge en tant qu'athlète et désormais, en tant que responsable technique, monitrice, juge, etc. Ce sont donc les mêmes membres qui se côtoient lors des championnats. Les clubs se « mélangent » par affinités, des monitrices créent ensemble des costumes, des athlètes de clubs différents présentent une chorégraphie à deux, des membres de comités prennent le déjeuner à une même table lors des championnats.

Le récit proposé par Nina sur la création du comité de la Fédération en dit déjà long sur les liens de forte proximité (famille, ami·e·s, ancien·ne·s pratiquant·e·s, etc.) entre membres au sein de l'institution sportive. Cette forte proximité peut engendrer des conséquences, comme en témoigne la position d'une juge. Juger s'avère être un exercice ardu, notamment une année qui a marqué Nina, puisque « chacun avait un peu des intérêts ». En effet, cette année-là, l'une des juges a été amenée à statuer sur sa sœur. Ce lien créait des « tensions » dans le twirling bâton suisse. Cependant, Nina

a « toujours soutenu » cette juge puisqu'elle la trouvait compétente (et plus ancienne qu'elle, de trois ans à l'époque). De plus, elle se montre compatissante, « c'est pas facile de juger quelqu'un de sa famille ». La juge en question a fait preuve de bonne foi, puisqu'à l'admission de nouveaux juges, le nombre d'expert·e·s étant suffisant, celle-ci s'est retirée de la catégorie où était sa sœur pour aller noter ailleurs (Nina, FSTB, 13.11.17).

À l'inverse, le fait d'être une « grande famille » peut constituer un avantage, comme c'est le cas au sein du club B. Les décisions sont prises plus facilement, les dialogues sont dépourvus de tabous, comme l'ont évoqué les femmes du comité dans la première partie de l'analyse. Cependant, une trop grande proximité peut aussi entraîner des pertes collatérales, selon les liens qu'entretiennent les membres :

Mais Johnny [ex-vice-président], il venait beaucoup, il venait quand même aux entraînements regarder. Il allait des fois entraîner une fois par semaine. Le mardi, il allait faire courir les filles, des choses comme ça. Et puis ils ont eu ce divorce et ça a beaucoup cassé... Lydia [son ex-femme], elle était quand même la secrétaire. Lui était président. Depuis qu'ils ont divorcé, ça a un peu... On voit plus Lydia. On n'a plus de nouvelles du tout. (Responsable des athlètes, club B, 13.06.17)

Les liens existants entre membres encadrant·e·s peuvent engendrer des conséquences à la chaîne. Ici, il s'agit tout d'abord de Johnny qui quitte ses fonctions à la suite de son divorce. Ensuite, son ex-femme se désengage. Par-là, nous comprenons que le choix de s'engager au sein d'un club peut s'effectuer en couple et que fatalement, le retrait d'un·e des partenaires peut amener l'autre à renoncer à son tour. Le départ de Johnny et de Lydia l'illustre parfaitement.

La vie des clubs a une temporalité propre, qui se découpe par saison. Les départs se font rarement en milieu de saison et lorsque c'est le cas, ils sont souvent issus de situations conflictuelles. Bénédicte relève les enjeux de la communication entre membres. Lors de départs, elle ajoute qu'il s'agit pour les membres du comité de faire preuve d'autoréflexivité. Celle-ci m'explique qu'il y a des « histoires » entre athlètes et lorsque le départ de l'une d'entre elles en milieu de saison a lieu suite à un « problème » (« on part jamais comme ça en milieu de saison pour rien »), cela « crée un drame ». Quand de telles situations adviennent, l'encadrante me dit que le comité

essaie de « faire le poing dans la poche » afin de maintenir une harmonie dans leur cercle. Pourtant, les « histoires » touchent tout le monde, conclut Bénédicte, monitrices et athlètes. Ces frictions mettent les encadrantes sous tension puisque « on aimerait qu'elles restent, ces athlètes ». Bénédicte précise qu'il s'agit parfois d'athlètes qui s'investissent, « ont tout donné ». Elle met le doigt sur le problème de la relève mais aussi sur le travail d'enquête (« voir ce qu'on aurait pu faire » et « essayer de trouver où ça a coïncé ») et d'autoréflexivité (« on essaie de se remettre en question ») que fait le comité (Coach, club C, 20.09.17).

À titre d'exemple, Anina et Anouk ont fini par quitter le club, suite à des incidents survenus avec quelques athlètes et une encadrante. Une monitrice me livre le récit du « procès ». L'objectif étant de sortir de l'impasse (dont j'ignore précisément les faits), les membres du comité ont reçu séparément les deux parties adverses. La compréhension des litiges relève du « compliqué », « on sait pas qui dit vrai » selon la monitrice. Comme si le fait que les deux parties racontaient des versions opposées ne suffisait pas, l'ex-présidente, qui à l'époque faisait partie de la FSTB, a rapporté non seulement l'altercation, mais aussi d'autres éléments à ses membres. La conséquence a été que la FSTB a convoqué le club pour discuter. Dans la discussion, elle reprochait aux membres du club de la « critiquer » lors de leurs séances. Bien que la présidente actuelle ait « géré ça très bien », la monitrice estime qu'informer et diffuser d'autres messages (manquant de vérité, selon elle) à l'organe régissant n'était pas nécessaire de la part de la présidente sortante, le club pouvant régler ses problèmes internes seul (Monitrice, club C, 20.09.17).

Toujours au club C, cette même monitrice aborde la formation des « clans » au sein du club. Pendant quelque temps, un clan formé de Giada, Claudio et Samantha s'était consolidé, versus celui de Bénédicte et d'elle-même. L'existence de camps était encore plus flagrante lorsque Giada, Claudio et Samantha avaient en charge Annie, la fille de Bénédicte mais aussi ancienne athlète coachée par la monitrice interviewée. Elle m'apprend que « c'est devenu encore pire », sans plus de précisions. Heureusement, l'agitation se dissipe, notamment lors d'une fin de saison. Les deux camps parviennent à s'entendre. Toutefois, Giada, qui a intégré la Fédération, freine parfois la circulation des informations, « elle a des informations que des fois, elle nous donne pas » ce qui peut parfois provoquer de l'irritation et des questionnements au

sein du club autour des intérêts personnels de la monitrice J+S (Monitrice, club C, 20.09.17).

Ces quelques exemples montrent non seulement les liens familiaux et sportifs entre membres, mais aussi le manque (ou le trop, dans le cas de la présidente sortante) de communication qui peut parfois toucher les clubs. Ces deux aspects peuvent engendrer des comportements guidés par l'émotionnel. Dans la situation précédente, Bénédicte défend sa fille tandis que Giada retient des informations, acte pouvant être accidentel ou délibéré. À force d'être « proches », nous avons pu le voir, les doutes s'installent et la foi en l'autre se désintègre.

2.4.6 Quand la sportivisation vient bousculer les valeurs et principes des clubs

Les séparations au sein des clubs peuvent avoir pour origine une dissonance entre philosophie du club et manières de faire d'une personne. La sportivisation est au cœur de la remise en question des clubs quant à leurs valeurs et principes, fondés sur l'intégration. Lorsqu'une membre dérive de ces valeurs et principes, sa place au sein du club est contestée.

Samantha pointe du doigt le manque de valorisation du travail fourni par certaines encadrantes de la part des autres membres du club. L'exemple qui l'interpelle est celui de Corinne, une des fondatrices du club et ancienne majorette. Malgré qu'elle soit « bonne techniquement », Corinne était selon Samantha déjà « moins appréciée par certains athlètes » puisque « trop sévère », surtout pour les athlètes qui pratiquent le twirling bâton « pour le plaisir ». Non seulement les athlètes ne la portaient pas dans leur cœur, mais la monitrice était aussi critiquée par les monitrices. Samantha me fait part de sa vision des choses, elle estime que le départ de Corinne, « dégoûtée » et non « valorisée » comme certaines monitrices « devraient être », est une perte, notamment au niveau des compétences (Samantha, club C, 23.08.17). Le cas de Corinne est résolument révélateur d'une dissonance entre philosophie du club C, autour de l'amour et de la bienveillance, et méthodes de travail personnelles, dictées par une certaine rigidité et des valeurs se rapprochant d'une sportivisation de l'activité. Corinne est « trop sévère » et du coup « critiquée », ses idées n'entrant pas en adéquation avec celles du « twirling plaisir ».

La présidente sortante du club C, à l'instar de Corinne, a une vision « classique » du sport, axée autour de la performance et de la compétition alors que son club lui, a pour ambition d'ouvrir le sport à toutes et tous. L'un des moyens pour y parvenir est l'exigence d'une cotisation annuelle abordable pour les athlètes. L'ex-présidente, consciente de son statut d'« outsider » m'explique que sa vision est critiquée. Lors d'une réunion du comité, celle-ci a demandé plus de clarté sur les cotisations (250 de base et 300 de frais divers). Elle me rapporte s'être fait « engueuler » sur cette question par les membres du comité du club. Si elle a mis le sujet sur le tapis, c'est parce qu'elle a proposé d'augmenter les cotisations, se rendant compte qu'il était nécessaire de procéder de la sorte pour couvrir tous les frais. Elle me dit à nouveau s'être fait « incendier » alors qu'elle propose quelque chose de « normal », d'après elle (Ex-présidente, club C, 10.12.15). Ce que raconte la membre révèle les facettes de la politique des clubs, qui se base sur la confiance et le soutien. En se renseignant sur les finances, celle-ci met en péril cette politique. Sa vision jugée peut-être trop extrémiste par les membres du comité du club lui a sans doute coûté sa place.

Dans les « histoires » entre membres, Samantha me dit qu'il s'agit parfois de confrontation entre caractères individuels, plus discrets pour les uns, plus exubérants pour les autres. Pour l'ancienne monitrice, « certaines personnes s mettent plus en avant que d'autres ». Elle dénonce également le favoritisme envers certaines athlètes au détriment des autres, dans le but d'en faire des sportives de haut niveau, comme déjà relevé précédemment. Par conséquent, cela crée des sentiments amers qui se soldent possiblement en renoncements (Samantha, club C, 23.08.17).

2.4.7 Qu'est-ce qui est « acceptable » ? La conception de la morale et de l'éthique au sein des clubs

Relevée auparavant, la présence aux entraînements est un gage de réussite en compétition. Elle peut alors être un facteur d'exclusion lorsque l'on fait partie des abonnées absentes. Toutefois, certaines raisons dissuadent les athlètes à s'y rendre. L'extrait à venir illustre la période difficile traversée par Camille qui, justement, vivait mal l'entraînement pendant mais aussi en dehors. Il est intéressant d'y noter la norme de bienveillance régnant au sein du club. Le jugement, qu'il soit verbal, mais aussi non-verbal, comme nous le voyons dans cet extrait, est prohibé :

N : On a souvent eu des problèmes avec une athlète puis on est allées dire à nos monitrices puis... Enfin, en tout cas, j'me rappelle que Camille, une fois, elle était en train de pleurer et elle l'a dit à sa mère et sa mère, elle avait dit à une de nos monitrices. [...]

C : Parce qu'à tous les entraînements, je rentrais en pleurs à la maison. Enfin, j'veux dire, quand on est dans le sport, c'est aussi se défouler et pas rentrer à la maison en pleurant. [...]

N : Donc... Mais c'était même pas quelque chose de grave ce qu'elle faisait, mais c'était...

C : C'était une accumulation, en fait.

N : C'était ouais, tellement d'années d'accumulation que à la fin, on n'en peut plus.

C'était une fille en particulier qui vous faisait subir des trucs.

N : Ouais. Enfin, c'est même pas faire subir. Mais t'sais, dès que tu vois genre son regard qui est sur toi, tu sens direct que y a un jugement.

C : Ouais.

T'es pas bien, quoi.

N : Non, non.

Tu sais qu'elle est à côté puis qu'elle te mate, ouais.

N : Quand elle venait pas aux entraînements, on était bien. [...]

Puis cette fille, elle a arrêté ou bien elle s'est...

N : Non, elle a arrêté. Enfin, elle a repris, elle a arrêté. (Camille & Naomi, club B, 30.03.17)

Au sein des clubs, il est surtout attendu des athlètes que celles-ci adoptent un comportement adéquat, qu'elles fassent preuve d'engagement et de respect envers les autres sportives et les encadrantes. Camille et Naomi, lors de notre rencontre, me relatent le comportement « pas bien » de cette athlète vis-à-vis de sa coach qui, pourtant, « était toujours là pour elle ». Celle-ci a fini par se faire renvoyer du club, « ils l'ont mis dehors » (Camille & Naomi, club B, 30.03.17).

L'entretien collectif mené avec Charlotte, Maude et Anamaria complète l'histoire. Elles m'apprennent davantage sur les incidents qui ont causé le départ de l'athlète. L'ancienne athlète n'était déjà « pas correcte » avec ses coéquipières mais en plus, celle-ci a commencé à être impertinente envers ses coachs, dont une spécialement, souffrant d'une maladie grave. L'athlète, d'un « grand niveau » émettait des propos dénigrants à propos de la monitrice « dans son dos ». Puis, lors des mondiaux, la performance de la twirleuse étant de qualité discutable, celle-ci s'est mise à accuser la monitrice par ces paroles « ah j'ai foiré, mais c'est parce que j'avais une coach malade ». Pour les athlètes du club B, ces déclarations relèvent de l'« inacceptable ». Le club ayant été mis au courant a dit « stop » et l'athlète s'est fait évincer (Charlotte, Maude & Anamaria, club B, 14.03.17).

Cet événement permet de comprendre comment les clubs distinguent le tolérable de l'intolérable. D'après le témoignage de Maude, le départ de cette athlète est causé par des propos inadéquats de la part de celle-ci envers son encadrante. Ceci est révélateur de ce que les clubs considèrent comme moral et valable au sein de leur collectif de ce qui ne l'est pas et qui du coup, n'y a aucune place.

Le jugement n'est pas toléré, de même que les figures d'autorité « improvisées ». Les athlètes ont pour principe de se situer sur un pied d'égalité. Aucune athlète ne doit s'ériger au-dessus des autres. Les comportements de « cheffe » (s'approprier des choses appartenant à toutes, n'en faire « qu'à sa tête » en dépit des remarques faites par les coéquipières ou monitrices, etc.) sont ainsi rejetés.

Au club C, les filles se montrent réticentes face à l'attitude de Leïla, « elle veut toujours être la cheffe », m'apprennent-elles. Aussi, elles n'apprécient pas la manière dont celle-ci s'accapare les choses. Leïla, effectivement, parle du team en préparation comme du « sien », « alors que c'est le team à peu près à tout le monde » rectifie la jeune Julia. L'arrivée de Leïla bouscule les valeurs et principes des athlètes en place, celui d'un pouvoir collectif, « avant qu'elle soit là, on décide un peu toutes ensemble ». En somme m'explique Julia, « on était toutes les cheffes » (Carolina & Julia, club C, 26.06.16).

Carolina et Julia relèvent un autre problème chez cette athlète. Celle-ci refuse catégoriquement d'entrer dans des discussions au sujet de ses prestations. Carolina se souvient qu'un jour, Rose a tenté de converser avec Leïla, notamment à propos de la possibilité d'améliorer la position de ses doigts sur son bâton, mais « elle l'écoutait pas » ou a répondu à Rose qu'elle n'était pas à sa place pour lui apprendre ça. D'un ton volontairement désinvolte, elle a pris congé des athlètes, avec « au revoir, bonne soirée ». Les twirleuses du club C n'apprécient ainsi pas les personnalités « solos », « elle veut toujours faire comme elle veut » et qui en plus, se permettent de commenter ce que font les autres, « et puis après, elle fait encore des remarques, donc » (Carolina & Julia, club C, 26.06.16). Les clubs balayaient les comportements individualistes. Les filles considèrent leurs statuts comme égaux, il n'y a pas de « cheffe ». En s'exprimant de la sorte, Leïla sort des rangs.

Les filles sont donc hostiles à ce type de comportement et en parler avec l'athlète concernée s'avère être un exercice périlleux. Pour reprendre l'exemple de Leïla, les filles ne lui ont jamais fait part de ce qui les dérangeait. Il arrive que leur monitrice touche un mot à l'athlète sur son comportement, sans grand succès puisque, d'après Carolina, « elle écoute jamais ». Désarmées, les filles essaient alors de faire passer la pilule par des moyens indirects, « on essaie de lui faire comprendre qu'on l'aime pas trop » par des remarques (« tu peux arrêter », « tu peux écouter nos propositions » ou encore, « tu peux arrêter d'en faire qu'à ta tête ») mais toujours, Leïla « s'en fiche » (Carolina & Julia, club C, 26.06.16). Danaé va également dans le même sens. Lors de notre rencontre avec Claudio, elle me dit se souvenir de Mélina et de Leïla qui s'exercent ensemble pour un duo. Elle me rapporte que Leïla « critique » Mélina et l'imité « oh mais tu lances mal », d'une voix plaignante. Danaé m'explique que Mélina n'apprécie pas ses propos, ça la « vexe » et elle s'en va même « pleurer dans les vestiaires » (Claudio & Danaé, club C, 03.03.17).

Ces faits rapportés concernant l'attitude d'une athlète questionnent le bien-fondé du conseil. Relève-t-il de la bonne intention qui est celle de corriger ? À l'inverse, est-il plutôt critique et jugement ? La réaction de cette fille est problématique selon les athlètes interviewées. Réagissant sur la défensive, n'en faisant « qu'à sa tête », celle-ci remet en question la parole de ses coéquipières, qu'elle considère comme illégitimes à transmettre un quelconque savoir sportif. Il s'avère que cette même athlète commente elle-même les prestations des autres. À la vue des relations déjà tendues entre elle et ses coéquipières, ses commentaires sont malvenus, considérés comme des « critiques ». « Oh mais tu lances mal » est selon Danaé, une façon de parler qui n'est pas constructive mais qui, au contraire, est blessante.

Le fait de « mal » parler, qui se traduit par l'utilisation d'un langage irrespectueux est tout autant rejeté. Au club C, Vittoria et Tara me parlent des « embrouilles » rencontrées au sein de leur club, avec une autre athlète en particulier, Isabella. Avant de me détailler des faits, Vittoria précise que les caractères des athlètes entrent en ligne de compte, « on est aussi un peu tous des caractères forts ». En revanche, Isabella a tendance à « répondre » sur un ton « méchant », précise Tara, par exemple à un moniteur. L'intervention d'une athlète qui a voulu la calmer n'a fait qu'envenimer les choses. En effet, Vittoria m'apprend qu'Isabella a ensuite tout rapporté à sa mère,

fait finalement peu surprenant puisque les filles disent « elle est comme ça depuis toute petite » sous entendant qu'elles sont des connaissances de longue date (Tara & Vittoria, club C, 03.03.17). Les athlètes, après m'avoir décrit le comportement inadéquat de leur coéquipière, m'expliquent que celle-ci est également la fille d'une juge de la Fédération. Elles n'ont cependant pas de contact étroit avec cette juge, puisque « l'athlète, il a pas vraiment le droit de parler aux juges ». Vittoria m'explique que la FSTB veut éviter tout favoritisme (« ça peut réclamer des points », « faire des affinités entre juges-athlètes ») et du coup, me dit que le corps encadrant a également moins de liens avec cette maman pour les mêmes raisons. Vittoria précise que cette règle est en vigueur depuis les soupçons de copinage d'une coach de club avec une coach internationale, ayant admis sa fille en final. Dans ce cas, les liens de proximité jouent clairement un rôle dans les objectifs et intérêts de chacune (Tara & Vittoria, club C, 03.03.17).

Ceci illustre encore une fois les liens de parenté qu'il peut y avoir dans le twirling bâton au niveau suisse. Ils mettent en lumière les limites des interactions possibles entre membres de la Fédération et athlètes. Cependant, l'origine de ces règles (celle d'interdire certains sujets de discussion pour éviter toute forme de favoritisme, par exemple) n'est pas précisée. Samantha m'explique la manière dont elle a dû gérer cette même athlète, Isabella qui semait le trouble au sein de son team, tout en ayant à l'esprit la Fédération et les règles qu'elle dicte :

Ça a perturbé beaucoup le team. Puis après, on en a discuté. Moi, j'ai dit « j'peux pas travailler avec une personne qui est comme ça, qui perturbe mon équipe, on est une équipe, on n'a pas besoin d'un élément qui descend tout le monde ». Le but, c'est de motiver tout le monde et puis pas à l'inverse parce que c'était un élément qui était un peu perturbateur. J'ai dit « ouais, j'peux pas continuer comme ça, faut qu'on trouve une solution ». Puis après, le comité a décidé justement de la mettre comme remplaçante. Après [...], cette athlète, la maman de l'athlète a dit « c'est pas possible par rapport aux statuts, vous avez pas le droit de faire ça ». Y a une réglementation aussi. Donc suivant comment, on prend des décisions mais y a aussi un règlement qu'on doit suivre. Y a des statuts, on peut pas faire n'importe quoi. Y a aussi la Fédération, suivant comment, on doit aussi discuter avec la Fédération si on a le droit de faire ça. Puis au final, on l'a réintégrée mais c'était beaucoup de discussions puis on a eu des entretiens avec la maman, avec l'athlète. Finalement, c'était plus un travail enfin, social, psychologique et ce genre de choses-là. (Samantha, club C, 23.08.17)

Trois aspects sont considérés par les clubs comme néfastes au maintien de leur collectif. Tout d'abord, il y a le rejet de la faute sur une membre, la nomination d'une coupable qui ne fait pas partie des « pratiques » des clubs. Ensuite, le jugement verbal ou non n'est pas toléré. Enfin, le comportement égocentrique et individualiste n'est pas le bienvenu.

Ces extraits illustrent des situations où une membre transgresse les règles en place. Dénoncer une athlète dont les actes sont considérés comme déviants est ensuite valorisé et appuyé par les autres coéquipières, montrant leur approbation et leur soutien. Comme l'avancent Golay et Malatesta (2012), lorsque des actes sont considérés comme de l'ordre de l'immoral, cela suffit à justifier une rupture de relation et à exclure une fille d'un groupe de relations amicales. Ainsi, il paraît primordial de prendre en considération les enfants et adolescentes, en l'occurrence les filles¹⁴⁸ et les liens et ruptures entre elles. Cela montre par la même occasion comment elles construisent leur identité et s'intègrent dans un espace collectif (Golay & Malatesta, 2012).

Est mis en avant dans cette partie de l'analyse le façonnement d'une culture de paires spécifique par les enfants et les adolescentes. Se familiariser avec cette culture nécessite d'acquérir et de maîtriser des pratiques, des connaissances, compétences et comportements afin d'intégrer le collectif (Delalande, 2003, p. 101). Le mode de vie propre à cet entre-soi montre la « dimension collective de la socialisation » et des « apprentissages relatifs » (Golay & Malatesta, 2012). En interagissant avec les autres enfants et adolescentes, les athlètes développent une compréhension et un savoir sur le monde social commun¹⁴⁹. Elles peuvent estimer ce qui leur paraît juste ou, au contraire, déviant, et agir en conséquence, ce qui est propre à leur « culture enfantine » (Danic, 2008 ; Delalande, 2010).

¹⁴⁸ À ce propos, il me paraît adéquat de mentionner le courant des Girl Studies. Paru dans les années 1990 et populaire dans le monde anglosaxon, ce courant interdisciplinaire propose d'étudier les cultures des filles, à partir de leur point de vue, dans une démarche compréhensive de leurs pratiques.

¹⁴⁹ Golay et Malatesta (2012) précisent que « bien que relevant de l'entre-enfants, cette culture n'est pas indépendante de celle des adultes, mais s'en inspire et s'y adosse ».

2.4.8 Le problème de la relève et des départs

Comme on l'a vu, les clubs et la Fédération font face à des départs de membres ou d'athlètes. Plusieurs raisons « courantes » tout d'abord, sont possibles, à savoir un changement professionnel, un déménagement, une envie de tester un loisir nouveau, etc. Ensuite, les explications sur les désertions peuvent avoir pour origine un différend interindividuel ou encore, un « désamour » pour la manière dont la pratique est régie... Dans la mesure où les clubs ont des difficultés logistiques, notamment au niveau financier et humain, les démissions, d'athlètes et d'encadrantes, peuvent avoir des conséquences lourdes.

En cas d'abandons au sein du cadre national, les athlètes qui représentent la Suisse au niveau international peuvent manquer. Certaines athlètes renoncent effectivement, trouvant les modalités du cadre national trop rigides au niveau de l'emploi du temps mais aussi au niveau des exigences imposées par les monitrices. Camille, Naomi ou encore Clara sont des exemples de celles qui ont déserté l'élite. Camille et Naomi disent avoir vécu une mauvaise expérience avec les entraînements trop contraignants à leur goût mais aussi à cause des nombreux week-ends pris.

Le recrutement d'athlètes pour le cadre national déjà paraît problématique. Pour éviter les départs et recruter les athlètes, les membres de la Fédération recourent à plusieurs moyens. Il y a la publicité, mais aussi semble-t-il, la pression. L'ancienne présidente du club C m'explique comment les membres de la Fédération opèrent pour maintenir les filles dans l'élite nationale. Pour elle, ces manières de faire relèvent du scandale. Elle évoque l'exemple de sa fille. Anouk souhaitait présenter un freestyle en compétition mais ne possédait pas suffisamment de points pour concourir dans la catégorie. Ayant refusé d'intégrer le cadre, Nina lui a expliqué qu'il ne serait seulement possible de faire un freestyle que si l'athlète rejoignait le cadre. Mère et fille, s'étant rendu compte qu'il s'agissait de chantage, n'ont pas cédé pour autant. L'ex-présidente mentionne également l'existence de ce jeu psychologique envers les « chouchous » du twirling bâton suisse. Elle m'apprend que Roberta, athlète du club que j'appelle Q, de haut niveau et favorite du chorégraphe Jean-Michel Ruelle (toujours d'après les mots de mon interlocutrice) a elle aussi, après un premier refus, subi une pression de la part du comité central de la FSTB pour intégrer le cadre national. On lui aurait dit

« si elle ne vient pas, sa carrière est finie »¹⁵⁰. Giovanna, autre athlète du club Q, aurait elle aussi subi du chantage pour intégrer le cadre, toujours en train de se vider. Pourtant, l'ancienne présidente me rapporte avoir entendu de la part du comité qu'« il serait temps qu'elle arrête » (Giovanna doit être l'une des athlètes les plus âgées de la Fédération). La FSTB userait donc de stratégies d'intimidation, de « harcèlement », d'après les mots de l'ancienne membre du club C, pour convaincre ses athlètes de représenter la Suisse à l'international (Ex-présidente, club C, 23.08.17).

Un problème réside donc dans la relève des jeunes sportives, mais pas seulement. Les clubs doivent s'assurer également d'avoir sous la main des monitrices en nombre suffisant. Bien que d'anciennes athlètes reviennent pour coacher, trop peu d'encadrantes acceptent de s'investir dans cette mission. En effet, le travail reste bénévole et le temps investi peut constituer un poids dans les emplois du temps déjà chargés¹⁵¹.

Dans les comités des clubs, les membres y entrent généralement « par défaut », tous postes confondus. Les postes au sein d'un comité demandent beaucoup de responsabilités et par conséquent, d'énergie. Le plus haut titre, celui de président-e, ne rencontre pas de franc succès lorsque la place est laissée vacante. « On ne s'y bouscule pas », pour reprendre les mots de la responsable des athlètes du club B. Les présidentes des trois clubs arborent ce titre qu'elles imaginent temporaire, faute de candidature :

Et à partir de là, c'est Carine qui a pris. Et puis elle dit toujours « en attendant » puis y a jamais personne d'autre qui veut prendre la place.
(Responsable des athlètes, club B, 13.06.17)

Les ex-athlètes sont « recyclées » en monitrices, comme s'il s'agit de la suite logique lorsque la « carrière » de twirleuse touche à sa fin. Ce sont les cas d'Elise ou de Samantha. Samantha souhaitait revenir dans un club à l'âge de 23 ans en tant qu'athlète. Ayant besoin de renfort, le club où elle s'est proposée lui a plutôt suggéré d'endosser le rôle de monitrice. Dans les clubs s'effectue également un travail en

¹⁵⁰ Ce qui fait rire doucement l'ancienne membre, « quelle carrière ? » me demande-t-elle.

¹⁵¹ Le manque de monitrices dans l'encadrement fait que les heures d'entraînement sont parfois réduites. Elles passent par exemple de 10h par semaine à 4h pour les athlètes avancées au club B.

amont, pour prévenir le manque. Former les nouvelles monitrices intervient déjà en milieu de « carrière » :

[...] alors pas forcément quitter la compèt', mais elles arrivent à 14 ans, 15. Donc on se dit que c'est à ce moment-là que c'est bien de recruter les nouvelles monitrices parce que nous, on va pas rester toute notre vie, quand même [sourires]. Et puis ben du coup, mieux vaut commencer maintenant. (Monitrice, club C, 20.09.17)

Nigel Thomas (2012) montre que la participation des enfants à la vie en société est un véritable enjeu pour leur reconnaissance. Pour l'auteur, cette participation combine différentes dimensions, le privé et le public, le structuré et le non structuré, le formel et l'informel (Thomas, 2012). En prenant en compte ces dimensions, il est possible alors de cerner la place occupée par les enfants au sein d'une société, notamment dans les relations intergénérationnelles (Thomas, 2012). Les extraits mobilisés ont montré à juste titre le *sens social* (Zarca, 1999) et surtout l'*agency* des enfants et des adolescentes. En première ligne de la sportivisation, ce moment de l'analyse a montré qu'elles étaient capables de comprendre un espace hiérarchisé, de l'estimer et de le juger. Pour le voir, il paraît important de s'intéresser aux enfants en rapport avec les organisations dans lesquelles ils agissent. Les institutions constituent des lieux où socialisation et constitution de l'identité sont possibles (Renault, 2004, p. 191). L'individu construit son identité en puisant dans diverses institutions. Dans le même temps, il cherche la reconnaissance de son identité auprès de ces institutions (Renault, 2004, p. 192). Il s'agit donc d'un mouvement bilatéral, d'une dynamique à deux directions que vivent enfants et adolescentes des clubs. Ces institutions leur permettent d'expérimenter une « conflictualité sociale » et des attentes de reconnaissance, de vouloir être estimés et de développer un pouvoir d'agir (Malatesta & Jaccoud, 2019). Ce chapitre n'avait pas pour but de s'intéresser à la politisation des enfants, mais de comprendre la dimension politique des lieux où agissent des enfants, par leurs engagements et leurs pratiques, orientés par la « présomption d'égalité » telle qu'elle est décrite par Jacques Rancière (2003).

Synthèse

Les attentes de reconnaissance émises par les clubs constituent parfois un risque, se traduisant notamment par le départ, plus ou moins « déchirant » des membres, encadrantes et athlètes. Les situations négatives que rencontrent les collectifs sont une réalité à ne pas négliger. Nous avons pu nous apercevoir grâce à l'analyse thématique que les mentalités qui diffèrent de celle du club sont rejetées. Puisqu'il s'agit d'offrir une pratique ouverte et joyeuse aux enfants, les discours autour des chiffres et de la performance sont fortement reniés. Aussi, expliquer les tensions existantes au sein des clubs par le fait qu'ils sont des « mondes féminins » est réducteur. Il s'agit là de comprendre les enjeux autour des liens familiaux qui gouvernent les clubs et par conséquent, les conflits de loyauté qui peuvent en découler¹⁵². Les liens entre membres sont forts à un point où il n'y a pas de place pour l'indifférence face à l'autre lorsque les disputes éclatent. Force est de constater que la cause se trouve parfois dans la communication entre membres. Nous avons pu voir qu'il arrive que l'information ne circule pas, ou mal, ce qui engendre des incompréhensions. S'extirper d'une situation compliquée relève d'un véritable casse-tête, dans la mesure où les membres doivent prendre en compte non seulement les sensibilités des unes et des autres, mais aussi les règles de la Fédération et veiller à ne pas les enfreindre.

Pour comprendre la dimension sociale des interactions, le passage du particulier à l'universel, Michel Maffesoli explique que le vécu singulier n'est pas l'expression d'un rapport personnel, mais au contraire qu'il appartient à un « ensemble plus vaste » (Maffesoli, 2013, p. 6). Ce que l'auteur appelle « socialité » n'est autre que l'articulation entre le pluralisme de l'individu et le sens commun (Maffesoli, 2013, p.6). C'est ainsi qu'il est possible de passer de la *subjectivité* à l'*intersubjectivité* et en l'occurrence, comprendre le monde social (Maffesoli, 2013, p. 8). La socialité des associations est en ce sens double et c'est précisément ce qui permet de définir la vie communautaire.

¹⁵² Hamidi analyse les possibles relations de pouvoir au sein des associations et leurs origines. Elle explique qu'en plus des formes de domination formalisées, en lien avec la bureaucratisation, peuvent être présentes des formes de domination plus « traditionnelles », c'est-à-dire liées à l'ancienneté au sein de l'association ou encore aux relations interpersonnelles qui existent dans la sphère privée. Les relations de pouvoir sont selon l'auteure, le résultat du cumul de ces formes de domination (Hamidi, 2010, p.132).

Elle se caractérise d'une part, comme le montre Mathieu Berger (2012), par du proche, de la familiarité, de l'intimité, de l'amour. Elle est un « mode de relation » (Pattaroni, 2005, p.192). D'autre part, elle repose sur de l'impersonnel, nécessitant une connaissance du monde par « typicalité » (Schütz, 2003). Pour se repérer, les individus ont besoin de « catégories » génériques d'appartenance (Sacks, 2005 ; Widmer, 1983). Ce sont des figures qui constituent la « clef du donné sociétal » (Maffesoli, 2013, p.5), dans le sens où cette socialité impersonnelle du commun rend possible l'agir par des croyances partagées, normatives et ancrées (Garfinkel, 2007).

La définition de la socialité par Maffesoli permet à mon sens de rendre compte des rapports interindividuels, par exemple lorsqu'ils sont fondés sur des inimitiés et le véhicule de commérages. Dans ce cas, la typicalité, ce qui caractérise les figures-types qui composent le monde social, s'efface. Les individus ne perçoivent plus autrui sous leur rôle social respectif, mais voient en lui des qualités et des défauts personnels. Les histoires interpersonnelles sont individuelles, plus intimes aussi. Il paraît délicat alors de ne pas se laisser emporter par ces « histoires » qui se situent à un niveau microsociologique et de laisser échapper une analyse de niveau macrosociologique.

Justement, ce qui m'a permis d'analyser tous ces problèmes internes n'est autre que le processus de sportivisation en marche au sein du twirling bâton suisse. Voir le sport se professionnaliser par des manières de faire contraires aux clubs amènent ceux-ci à réfléchir sur leurs propres valeurs et principes. En effet, en se confrontant à des situations qu'ils considèrent comme relevant de l'injustice, ceux-ci se questionnent sur leur essence même. De ce fait, ils posent des limites et se reconfigurent.

L'institution faïtière occupe une place importante dans ces confrontations. J'ai exposé à plusieurs reprises qu'il existe des dissonances entre les modalités d'action de la Fédération et celles des clubs. Il s'avère que les clubs entretiennent une relation ambiguë avec la FSTB. D'une part, il y a la dépendance, puisqu'elle permet aux athlètes d'obtenir une reconnaissance sportive certifiée, comme une médaille ou un trophée attestant de leurs capacités, ou encore la possibilité de se produire à l'échelle internationale grâce à l'adhésion au cadre national, regroupant les meilleures twirleuses du pays. D'autre part, il y a ce rejet des formalités, vues comme

contraignantes et parfois insensées. Les pratiques qui s'opèrent au sein de ces petites communautés peuvent alors être lues comme une revendication pour une meilleure place pour les sportives qui ne répondent pas aux critères de l'excellence. Il y a eu une mobilisation au nom de ce principe, l'intégration de toutes les sportives, le respect des unes et des autres.

Étudier les engagements sportifs est plus qu'adéquat, afin de promouvoir l'activité sur la scène sociale en passant par la « lutte » contre l'institution sportive. Cela permet de comprendre la signification de cette attention portée à l'autre mais aussi à soi, puisqu'elle est une condition humaine (Laugier, 2009). Nous avons vu que les clubs sont gouvernés par des relations de soin et de protection face à l'institution sportive et à la société, dans le but d'encourager les athlètes à gagner en autonomie. Il y a avant tout une logique d'intégration, suivie par une volonté de préserver un être ensemble solide qui se traduit par un « don de soi », on s'occupe d'une athlète comme on s'occuperait de notre propre fille. Frappés de plein fouet par la sportivisation, approcher ces clubs par l'angle du *care* est essentiel à l'analyse de ces pratiques, des conditions et des lieux dans lesquels elles prennent corps.

De plus, la survie des clubs dépend fortement de leur apparition publique (Arendt, 1961). J'ai montré dans la première partie de l'analyse la manière dont ils se « débrouillent » pour visibiliser leur pratique, par des performances réelles, c'est-à-dire lors de manifestations publiques et par un travail sur les réseaux sociaux, visant un nouveau public ou au contraire, s'adressant à une communauté virtuelle plus fermée. Ces procédés ont un but lucratif, l'objectif étant de rechercher des fonds, mais également de recruter de nouvelles athlètes. En effet, les clubs cherchent à augmenter leurs effectifs. Ils peinent à s'assurer une relève, au niveau des pratiquantes (le sport est peu connu) et au niveau des encadrantes (l'investissement est important). La sportivisation ne fait que contribuer à cette carence, dans la mesure où les athlètes ont tendance à quitter le cadre national, estimant les conditions de celui-ci trop difficiles. Elle explique aussi le départ d'encadrantes venues soutenir le club, « déchantant » lorsqu'elles constatent que le twirling bâton tend vers le compétitif. La sportivisation se traduit par ailleurs par le recours parfois à des monitrices n'ayant jamais pratiqué le twirling bâton et même jamais de sport, l'objectif étant qu'elles se

professionnalisent en se formant et ce, dans le but d'obtenir des subventions pour les clubs.

Dans la dernière partie analytique consacrée aux résultats, il s'agira de conclure les analyses et de faire un retour sur les hypothèses.

Partie IV

Synthèse des analyses

Cette partie de la thèse est une synthèse de ce qui a été parcouru, de la description à l'analyse des données suivant les pôles de l'enquête. C'est un retour sur les hypothèses et les questions de recherche, nous les reparcourrons à nouveau pour les discuter suite aux résultats empiriques obtenus afin de déterminer ce qui a pu être validé ou au contraire, réfuté.

Ce travail de thèse s'articule autour de trois clubs de twirling bâton situés tous trois en Suisse romande. Dans les pages précédentes, j'ai tenté de restituer au mieux la vie des clubs et ce qu'ils avaient de commun. J'ai décrit les socialités qui les régissent et montré la signification des sociabilités et des goûts. J'ai pu mettre en avant une manière d'agir propre aux clubs qui exprime une expérimentation du monde environnant. Les extraits mobilisés ont en effet illustré, face au mépris sportif et social dont elles sont victimes, la façon dont les associations sportives revendiquent une identité et des attentes de reconnaissance propres.

1. Des contextes divergents, des expériences convergentes

Les clubs possèdent des caractéristiques qui les différencient : les liens au sein du club (famille, voisinage, amitiés), le rapport à la sportivisation et l'ambition élitiste, l'ambiance de convivialité, etc. Cependant, ils possèdent une trame commune.

Tout d'abord, le twirling bâton est une transmission familiale dans beaucoup de cas et au sein des trois clubs. Autour des athlètes, au moins une membre de la famille pratique le twirling (la mère, souvent). Ensuite, pour les ressources financières, les clubs dépendent d'instances publiques, c'est-à-dire de leur Fédération et des deux organes majeurs du sport suisse que sont Jeunesse et Sport et Swiss Olympic. Nous avons vu les conditions selon lesquelles ceux-ci subventionnent les clubs : promotion du sport auprès des jeunes et pratique à haut niveau. Pour obtenir une aide financière de leur part, nous avons pu voir que les encadrantes des clubs sont prêtes à se professionnaliser. D'abord sans papier, celles-ci se forment afin d'obtenir un label J+S

pour obtenir des subsides réguliers pour leur club. Nous remarquons que celles-ci n'ont parfois pas de grand intérêt personnel à obtenir une telle certification. Enfin, il y a donc au sein des clubs un dévouement au nom du collectif. Ce dévouement est visible lorsqu'un·e membre suit une formation, mais aussi lorsqu'il ou elle intègre la Fédération. De manière générale, il s'agit d'une stratégie du club pour pouvoir obtenir des informations de manière directe et avec plus de clarté sur les différents changements concernant les directives des championnats ou autres.

2. Entre logique d'intégration et attentes de reconnaissance, les clubs dans une fragilité commune

Surtout, les données ont montré une fragilité caractérisant les trois clubs. Nous avons pu voir tout au long de ce travail que les membres effectuent un véritable travail de débrouillardise ou « font avec » ce qu'ils et elles possèdent, pour survivre. Ils et elles sont en constante recherche de fonds et de matériel (salles principalement), mais aussi de relève humaine. Tout relève de l'incertitude. Les demandes de fonds et de matériel doivent être constamment renouvelées et le départ d'athlètes des clubs, potentielles futures encadrantes, constitue une réelle menace. Cette menace, comme nous avons pu le voir, est en lien avec la montée de la sportivisation, qui fissure le collectif. Le renouvellement du comité est également problématique. Souvent, l'occupation d'une place se fait « par défaut », la cause étant le manque de candidat·e volontaire. Par conséquent, les clubs dépendent fortement de leurs réseaux pour leur survie.

Il y a une volonté d'intégration de toutes les athlètes. Personne n'est laissé « De côté », l'on se débrouille pour faire du covoiturage, pour prêter de l'argent, etc. Nous avons également vu qu'il n'y a pas de discrimination sur les corps dans aucun des clubs et ce, dès l'adhésion des athlètes au club. Des solutions sont trouvées pour faire participer des athlètes de toutes compétences, mais aussi de toutes morphologies. La prestation en team ou en groupe est l'illustration de ce principe d'intégration. Les filles sont placées selon des critères esthétiques (on met les grandes derrière et les petites devant), mais aussi selon leurs habiletés sportives. Être ronde n'est pas un problème en twirling bâton, puisque les costumes des représentations sont personnalisés. Il s'agit dans ce cas d'ajuster le tissu à la silhouette de l'athlète afin qu'il épouse ses formes.

Le twirling bâton est connoté féminin et traditionnel, il est considéré comme une « curiosité », mais aussi comme une forme alternative à la gymnastique rythmique. Il permet plus de liberté au niveau des corps et de la « décoration ». Les descriptions de mon analyse ont permis d'illustrer les choix validés par les monitrices et athlètes, en matière de chorégraphie, de musique et de costume. J'ai pu montrer que ces choix sont caractéristiques du populaire, héritage sans doute des majorettes (festivité des parades oblige), on sélectionne des mélodies entraînantes connues, de chanteuses et chanteurs pop ou encore de dessins animés avec lesquels les enchainements de la chorégraphie se marient bien, on s'enthousiasme pour des vêtements aux couleurs flamboyantes et aux tissus dits typiquement « féminins » (dentelle, soie, tulle).

Pourtant, le twirling bâton veut acquérir une position « sérieuse » dans l'espace des sports. Cela se traduit par une certaine rigidité, du moins comme le perçoivent les membres de clubs, de la part de la Fédération, par sa volonté de se calquer sur les règlements internationaux ou encore, par la sévérité de son attitude envers les encadrantes qui ne respecteraient pas toutes les règles, par exemple administratives¹⁵³. Tandis que la Fédération tend à individualiser les parcours et à pousser les athlètes de haut niveau, les clubs eux sont attachés aux valeurs d'intégration et d'équité. En effet, ils ne souhaitent pas favoriser certaines athlètes au détriment d'autres.

Conclusion des analyses

Il est à présent temps de conclure les analyses. Celles-ci ont été divisées en deux temps. Le premier est consacré à la description des données, ce qui constitue déjà un premier degré d'analyse¹⁵⁴. Le deuxième est dédié à l'analyse proprement dite, où il s'est agi de discuter d'extraits de documents, d'observations et d'entretiens à l'aide de la littérature existante.

¹⁵³ Pour rappel, une erreur lors du remplissage d'un formulaire concernant les compétitions peut engendrer une sanction pécuniaire. Carine soulève le manque de souplesse des membres des comités centraux. Elle a elle-même déjà reçu une amende, pour une erreur d'inscription (inversion de nom et de prénom dans un formulaire). Elise a connu elle aussi le même sort, ayant été pénalisée pour une erreur administrative. Selon la responsable technique, ce type de traitement est injuste, dans la mesure où il arrive que l'institution elle aussi se trompe, dans l'inscription de dates, de chiffres, etc.

¹⁵⁴ Voir à ce propos l'article de Hervé Dumez (2010), « La description : point aveugle de la recherche qualitative ».

Les quatre points principaux

Les analyses des clubs ont permis de relever quatre points principaux :

- 1) la fragilité du sport ;
- 2) des styles de groupe différents par club et en l'occurrence, des socialités différentes ;
- 3) des relations basées sur le *care* ;
- 4) des lieux propices à une expérimentation politique.

Le premier point se rapportant à la fragilité du sport fait référence aux démarches entreprises par les clubs pour « tenir bon ». Il peut s'agir d'une recherche de ressources tangibles, c'est-à-dire financières et matérielles, mais aussi des ressources humaines, en recrutant mais aussi en maintenant les encadrantes et athlètes dans les clubs. Tout ceci repose sur des savoir-faire acquis « sur le tas », le recours aux réseaux respectifs de chacune et la bonne volonté des adhérentes constituent le socle des clubs.

Le second point révèle les styles de groupe de chaque club. Ils ont chacun des traits en commun mais diffèrent sur certains aspects. Deux d'entre eux sont davantage orientés vers l'élitisme tandis que l'autre préfère la pratique conviviale. Les liens de famille sont présents dans chaque club mais n'ont pas les mêmes configurations. Ils sont fortement présents dans le club C, et moins dans le club B, si ce n'est dans le comité. Les clubs ont à faire alors à des problèmes qui ne sont pas les mêmes. Nous avons pu constater qu'au sein du club C, les liens de parenté sont tellement forts qu'ils mènent à la formation de « clans », mettant en péril les valeurs de la collégialité.

Le troisième point est relatif à l'amour, au sens de Honneth (2000 ; 2004). Cet amour est présent au sein des clubs dans le *care* dispensé par l'encadrement aux enfants, mais aussi dans les relations entre enfants. Nous avons pu voir qu'il ne s'agit pas de gestes et de paroles anecdotiques mais que bien au contraire, ces pratiques ont une signification singulière en ce qu'elles sont considérées comme valables, car nécessaires pour les femmes qui les dispensent. Menacé par une sportivisation grandissante et dévalorisé au sein de la société, le twirling bâton doit son existence à ses membres féminins qui mettent tout en œuvre pour protéger et préparer les plus jeunes aux défis à venir (Arendt, 1961). Au sein des clubs, adultes et enfants

souhaitent préserver à tout prix une logique de l'attachement. En voulant se défaire de ce principe d'exclusion des athlètes déterminé par les prescriptions en vigueur, les encadrantes intègrent les filles coûte que coûte. Cela passe notamment par le fait de proposer à une athlète de donner une prestation de groupe plutôt qu'individuelle ou encore, au fil du temps, à nouer des liens plus intimes avec elle qui permettent à la monitrice d'encadrer de manière plus prononcée l'athlète et à l'athlète de s'inscrire et de progresser dans l'activité. Les clubs sont bel et bien actifs dans le processus d'adaptation. Loin de se conformer aveuglément à ce qui est demandé « en haut », ils développent leurs propres façons de faire qui s'écartent de la logique sportive « dure » pour favoriser des interactions autour de l'empathie et du soin.

Le quatrième point met l'accent sur les clubs en tant que lieux d'expérimentation du politique. En s'engageant dans de telles associations, les membres, adultes et enfants, sont confrontés à des situations qu'ils estiment injustes. Peu visibles sur la scène sportive et sociale, les actrices du twirling bâton voient leurs droits se faire renier. Ces confrontations participent à la construction de leur identité sociale. Ainsi, elles les poussent à travailler d'arrache-pied pour promouvoir leur pratique auprès de la population mais également à mettre en avant un entre-soi avec des idées propres. La philosophie de l'institution sportive s'éloignant de leurs aspirations (pratiquer un sport dans une ambiance agréable et détendue), les actrices expérimentent le monde et ses difficultés (sportivisation, mépris, manque de ressources, inimitiés, départs). L'expérimentation peut engendrer chez elles tristesse et colère mais surtout, les expériences leur permettent une cartographie des rapports sociaux, ce qui prend là une couleur politique dans la mesure où une recherche d'égalité (Rancière, 1990) et de véritables luttes pour la reconnaissance se présentent.

La pratique du twirling bâton est à la fois cadre et action. L'intégration au sein de l'activité suit un double mouvement. D'une part, elle est construite par rapport à l'extérieur (défense du sport auquel on s'adonne) et de l'autre, par rapport à l'intérieur (défense du « nous » collectif). De là découle une culture sportive partagée qui permet d'asseoir son identité et ainsi de mettre à mal des situations « désagréables » (mépris, dénigrement) (Jaccoud, Malatesta & Golay, 2014).

Des liens trop étroits ?

Les liens de parenté sont omniprésents en twirling bâton. Des mères entraînent, des pères s'activent aux comités. Au sein des clubs, des affinités se créent ou encore, les mêmes points de vue sur ce que doit être la pratique du twirling bâton créent des attaches. Les relations entre membres sont alors renforcées avec le temps passé ensemble.

Dans cet univers animé par des rapports de proximité, les perturbations engendrent des conséquences importantes. Les départs d'athlètes et d'encadrantes ne se font que rarement dans la douceur. Dans les raisons des démissions, la sportivisation joue un rôle clef. Là où le collectif est privilégié, le processus d'individualisation des parcours engendré par le chemin vers l'élite emprunté par la Fédération est un puissant accélérateur de scissions. Force est de constater alors que le « trop petit » peut causer nombre de dommages.

Les limites de l'enquête de terrain

Dans certaines situations, l'observation in situ était limitée. En effet, je n'ai par exemple pas pu voir ce qui se passe dans la sphère familiale (notamment les relations que les athlètes nouent avec leurs parents)¹⁵⁵, pour comprendre la vision des parents sur le sport pratiqué par leur enfant. Dans ce cas, j'ai uniquement pu me baser sur des discours et sur des pratiques. Il aurait été intéressant d'intégrer les groupes WhatsApp existants (communication) ou encore de pénétrer les vestiaires lors des championnats (pratique au niveau local), ce qui s'est avéré impossible, dans la mesure où un nombre limité de personnes y ont accès.

¹⁵⁵ Pour en connaître davantage les limites, je me réfère à l'ouvrage d'Anne-Marie Arborio et de Pierre Fournier (2002), *L'observation directe* paru aux éditions Armand Colin (Paris). Je pense également au travail de Sébastien Darbon (1993) sur les majorettes en France, dans les années 1990. Ce chercheur est parti lui aussi d'une démarche ethnographique et a mené des entretiens dans le foyer des jeunes filles majorettes, ayant même pu avoir un aperçu de leur chambre. Il y a rencontré évidemment quelques difficultés, notamment une maman qui ne voulait pas que sa fille soit seule dans sa chambre en compagnie d'un homme (ce qui pose une autre question, celui des identités du chercheur dont parle Daniel Bizeul (2007)).

Le club A et le peu de données récoltées

Par rapport aux deux autres clubs investigués, les données récoltées pour le club A sont moindres, notamment au niveau des entretiens. Après de longues réflexions, plusieurs raisons me sont venues en tête. Elles ne sont qu'hypothèses. Il s'avère que tout au long de mon enquête dans ce club, j'ai ressenti une certaine distance entre les interviewées et moi-même. Cette distance se traduisait par des échanges cordiaux et formels, contrairement à mon passage dans les deux autres clubs, où rires et plaisanteries étaient monnaie courante. J'ai le sentiment que cette distance a été instaurée par les membres du club A, pour des raisons que j'ignore encore aujourd'hui. Est-ce dû au caractère plus « sérieux » de l'association ? Aussi, les entretiens avec les athlètes avancées ont été menés par mes collègues de recherche du projet de Division I du FNS. Selon ces dernier·ère·s, ils ont été moins significatifs. J'y ai donc renoncé.

La réticence face aux questions sur le corps

Les questions sur lesquelles les filles mais aussi les membres de l'encadrement ont été moins loquaces concernaient le corps. Nina de la FSTB est une exception. En entretien, celle-ci a abordé le corps longuement. Elle y a évoqué principalement les risques encourus par les athlètes « fortes », lorsque leur corps est soumis à l'épreuve, notamment lors des compétitions. Son discours autour de la protection du corps des athlètes lui permettait en quelque sorte de cautionner la sportivisation de l'activité. En effet, à plusieurs reprises, la responsable mentionnait la préparation nécessaire des corps pour ne pas les blesser, ce qui explique selon elle les restrictions quant à l'accès aux compétitions et par conséquent, l'incompréhension des clubs face aux exigences imposées par la FSTB.

Heureusement, les nombreuses observations effectuées en amont en salles de gymnastique ont permis de relever comment monitrices et athlètes participent au domptage du corps, de façon ludique pour les plus jeunes et de façon pragmatique pour les plus âgées. Grâce à ces scènes d'observation, j'ai pu également assister à la manière dont la douleur, « marque » du travail et du progrès, s'intègre peu à peu aux habitudes des twirleuses.

Pour une « non- » analyse sociodémographique

J'ai annoncé au début de ce travail de thèse que mon but n'est pas de baser mon analyse sur les spécificités sociodémographiques des actrices de mon terrain. Si j'ai fait le choix de m'en éloigner, c'est pour deux raisons précises. La première est qu'en relevant les caractères sociodémographiques des parents d'athlètes, mon analyse ne relèverait pas du club et en l'occurrence du collectif, mais serait de l'ordre de l'individuel. La seconde découle de la première au sens où l'analyse par catégories sociodémographiques me paraît être déterministe et relevant de la sociologie critique, dont je tends à m'éloigner, comme je l'ai expliqué dans les lignes préliminaires de ce travail. Dans cette optique, il me semble que le pari est réussi, puisque les thématiques abordées au fil des chapitres ont permis de mettre en avant l'agentivité des actrices et non le poids de déterminismes sociaux.

Retour méthodologique : épistémologie et positionnement

Étudier un phénomène a priori anecdotique et sur un terrain « proche », tel était mon défi épistémologique. En m'intéressant à des sujets minoritaires sportivement et socialement, j'ai montré qu'une situation particulière n'est rien d'autre qu'un fragment du monde social qu'il faut mettre en perspective. La réalité sociale que cet objet d'étude « secondaire » reflète a été révélée grâce à la montée en généralité.

Par une ethnographie multidimensionnelle (présence dans plusieurs clubs et à plusieurs événements) et de longue durée (trois ans au moins), j'ai pu, d'un niveau microsociologique, aboutir à un niveau macrosociologique d'analyse. J'ai en effet effectué une étude de cas minutieuse qui m'a permis de parvenir à une généralisation des données empiriques et comprendre des réalités sociales de plus grande ampleur. Investiguer des clubs de twirling bâton, terrain improbable et inédit, m'a ouverte à une compréhension des mondes associatifs, des cultures populaires et des lieux où des expérimentations politiques sont possibles.

Un tel résultat a pu être établi par la perspective que j'ai choisie, celle d'une sociologie compréhensive et aux influences pragmatistes. Il me paraissait important de dépasser toutes tendances hégémoniques et explicatives (seul le ou la scientifique sait !). À l'inverse, j'ai tenté au mieux de rendre justice aux expériences, pratiques et univers de

sens des personnes que j'ai rencontrées dans leur environnement social. Gestes et paroles ont été décortiqués méticuleusement. Saisir les interactions a permis de connaître leur vision du monde social, les valeurs et principes qu'elles estiment justes et ceux qu'elles rejettent.

C'est dans cette optique que la théorie du *standpoint* a toute sa pertinence. Ce que permet le *standpoint* est cette capacité de lecture interprétative et critique de l'environnement, à partir d'une expérience sociale, afin de comprendre qui nous sommes, ce qu'il y a autour de nous et quelle place nous occupons dans cet environnement. C'est un véritable savoir social qui en découle. Utiliser le *standpoint*, c'est ne pas réduire les individus à un statut, ce qui équivaldrait à instaurer une certaine théorie de la domination. À l'inverse, le but est de regarder les choses autrement. Nous avons vu que les membres des clubs, adultes et enfants, émettent des opinions sur leur milieu. Ils et elles parviennent à saisir leur position dans l'environnement dans lequel ils et elles baignent, à exprimer des critiques et à proposer des changements, afin d'aboutir à un bien-vivre ensemble. En ce sens, les clubs de twirling bâton sont un lieu propice à une expérimentation d'un point de vue sur le monde.

Retour sur hypothèses

Après avoir retracé l'histoire du twirling bâton, relevé les spécificités de chaque club, décortiqué le caractère populaire des goûts et des sociabilités, soulevé la question de la reconnaissance, mais aussi de la fragilité et comparé les cas, il est temps à présent de parvenir à une généralisation des données. Pour ce faire, la vérification des hypothèses de départ permet de conclure ce travail d'analyse.

Ce travail entrepris dans trois clubs romands est particulier dans la mesure où il combine les spécificités de la démarche inductive et déductive. J'ai choisi de procéder de la sorte afin d'avoir une analyse ciblée. En effet, en optant pour l'induction d'une part, le but était de m'imprégner de ce que le terrain pouvait m'apporter. Le risque ici était de me retrouver submergée par la richesse des lieux et des individus fréquentés. C'est la raison pour laquelle d'autre part, émettre des hypothèses m'a permis de mieux cerner les éléments que je voulais discuter et de structurer la conduite de mon travail.

Mon hypothèse de départ est que des associations à vocation non politique peuvent faire une expérience politique, développer un point de vue sur le monde. Deux sous-hypothèses découlent de cette hypothèse centrale :

- 1) Chaque vie associative est caractérisée par une socialité, c'est-à-dire ici les expériences, relations au monde environnant et activités spécifiques aux clubs retenus.

La première sous-hypothèse émise est validée par cette investigation ethnographique. Loin de se reposer sur les apparences, mon investigation a démontré que le twirling bâton est un monde aux multiples facettes. En décortiquant soigneusement les goûts (musiques, costumes, chorégraphies, etc.) et les sociabilités (tutoiements, embrassades, plaisanteries, etc.), j'ai pu mettre en évidence une socialité spécifique aux associations qui composent mon étude. En matière de goûts, enfants et adultes participent à perpétuer des choix ancrés dans un populaire se traduisant par une lecture de la féminité, traditionnelle et démonstrative. À cela vient s'ajouter une valorisation de cette douceur et cette légèreté symptomatique du monde de l'enfance. Les sociabilités relèvent elles de la protection et de l'attention. Les adultes empruntent d'autres chemins que ceux imposés par leur rôle au sein des clubs, en s'occupant des enfants avec un certain maternalisme. J'ai pu alors déceler un populaire « culturologique » (Maget, 1968), regroupant les caractéristiques propres à une pratique culturelle, et non en rapport avec la hiérarchie sociale. J'ai pu rendre compte de ce qui « fait » un collectif spécifique et la manière dont celui-ci défend une certaine vision du monde.

Ce qui relie les membres des clubs est la pratique du twirling bâton. On entre dans un club parce qu'on aime l'activité, mais aussi parce qu'on apprécie ce qu'elle comprend. Dit autrement, les actrices de mon terrain, des filles issues de milieux populaires et parfois de la migration, entrent et restent dans le twirling bâton pour la pratique sportive elle-même (progression, compétition, etc.) mais aussi pour le « plaisir » procuré, notamment par l'inscription dans un environnement où elles se sentent en sécurité (Jaccoud, Malatesta & Golay, 2014). Dès lors, les athlètes changent de club lorsque cet environnement subit des mutations et ne leur convient plus.

Corps

La sélection des corps au sein des clubs va à contre-courant de ce que demande par exemple l'entrée dans la gymnastique rythmique¹⁵⁶. Contrairement à l'impératif du corps mince et souple demandé par la GRS, le twirling bâton permet une ouverture de la pratique à d'autres morphologies. Par ce choix, il fait preuve d'adaptation – selon des critères esthétiques, comme la taille, ou selon les capacités de chacune – lorsque plusieurs athlètes formant un team se donnent à voir en public. Opter pour de telles stratégies permet de diminuer le risque de pénalités lors des concours mais surtout, cela suit les valeurs intégratives prônées par chaque club.

Féminin

J'ai pu relever la manière dont le populaire se traduit en termes de goûts et de sociabilités. Tout d'abord concernant les goûts, le choix des musiques suit la mouvance pop actuelle (Katy Perry, Meghan Trainor, etc.) ou des bandes originales connues, telles que celle de la Panthère Rose. Le choix des costumes s'effectue selon la musique, mais aussi suivant des normes relatives à l'univers de l'enfance, telles que le plein de couleurs vives et chatoyantes, ou du féminin, avec une abondance de paillettes et de froufrous. Les athlètes baignent dans cet univers de l'enfance mais contribuent également au renforcement des stéréotypes de genre, en voulant être « jolies » et porter de beaux costumes. La mise en scène, qui se compose du costume, de la musique et de la chorégraphie doit être belle. Cette inscription ne fait qu'être renforcée par la validation des adultes, à travers leurs commentaires qui souvent se limitent à qualifier les athlètes de « chouchous ». Ainsi, tout participe à une culture de l'enfance et du féminin, autour de la mignonnerie et du glamour. Les plus jeunes athlètes ont des figures d'identification communes qui en sont les archétypes, *La Reine des Neiges* ou encore la chanteuse pour enfants Sonia Grimm.

Langage

La communication verbale va de pair avec les gestes de tendresse témoignés entre membres. Elle se manifeste sur la base du tutoiement et du langage familier. Chez les plus jeunes, les mots employés lors d'échanges amicaux autour de la plaisanterie

¹⁵⁶ La question du corps et de la santé mentale est au cœur de l'actualité durant les JO de Tokyo 2021. Nous pensons à la gymnaste américaine Simone Biles et son choix de se retirer de presque toutes les finales afin de préserver sa santé psychique. Cela remet en question la pression subie par les athlètes de haut niveau sur cette discipline du corps.

contrastent parfois avec les injonctions qui pèsent sur les femmes quant à leur manière de se comporter, comprenant leur façon de s'exprimer, à savoir à un niveau sonore « pas trop » élevé et avec un vocabulaire « pas trop » vulgaire. Chez les plus jeunes, j'ai constaté qu'il s'agit d'un côté d'une manière de prendre de la distance par rapport à la dureté du travail demandé (des entraînements intensifs en vue des compétitions), et de l'autre, en plus d'un jargon particulier, il est aussi question de la constitution d'un entre-soi.

Dans l'apprentissage sportif, il y a une inculcation d'un lexique propre au sport concerné. Et lorsque celui-ci est bien emmagasiné par l'athlète, il devient familier, l'usage de raccourcis ou d'acronymes devient courant. Loin de se restreindre à l'incorporation de mouvements et de gestes, l'apprentissage sportif révèle la « signature » du collectif. En effet, les analyses ont montré l'importance de l'entraînement comme gage de progrès. En s'y présentant régulièrement et en exerçant de nouvelles figures, l'entraînement est garant d'une pratique « sérieuse » de la part des athlètes. Les clubs suivent une logique sportive. Cependant, une autre logique, sociale, vient s'ajouter à la transmission des savoirs. Les entraînements s'effectuent sous une ambiance particulière, où la rigueur est masquée par les rires et les amitiés des unes et des autres. Le fait de s'occuper de plus jeunes et d'athlètes qui peut-être peinent davantage que leurs coéquipières, mais aussi de promouvoir une pédagogie à l'horizontal favorise cette logique sociale fondée sur l'intégration de toutes.

Care

Les observations et entretiens ont révélé l'importance du toucher, comme moyen de communication entre membres. Tout d'abord dans l'apprentissage du sport, avec les corrections de postures et d'enchaînements, où l'on va directement replacer une main, un pied, un bras, une jambe et ensuite, dans les relations interpersonnelles, pour montrer de la sympathie ou encore de la compassion. Les signes de sollicitude par le sens du toucher sont accompagnés par un langage bienveillant.

Gestes et langage au sein des clubs relèvent des pratiques du *care*. Les analyses ont montré comment ces actes, autour du réconfort et du soutien, sont légitimés et quel

sens leur est attribué par les femmes des clubs. Ils ne sont pas isolés mais ont au contraire, un rapport avec l'espace public. Confrontées à ce que leur imposent l'institution sportive et la société, les membres y trouvent ainsi une manière de contrer ces inconvénients. En maintenant un cadre où il fait bon vivre, les encadrantes contrebalancent la dureté de l'univers sportif. Dans ce sens, en s'engageant dans les clubs, les filles font une expérience positive. Par la même occasion, elles s'engagent dans un processus de subjectivation. Les interactions *avec* ou *contre* les autres, participent à la production de leur propre subjectivité. Le commun défini par Pierre Dardot (2011) est cet ensemble de singularités déterminé par l'agir collectif. Les données ont permis d'attester un agir collectif allant au-delà des frontières des clubs, ce qu'on peut voir comme une initiation à la citoyenneté. Considérées comme privées et féminines, les pratiques du *care* ont ainsi une véritable portée politique.

Les relations entretenues entre adultes et enfants, le soin que les aînées prodiguent aux plus jeunes, l'accompagnement et le soutien offerts relèvent du « conservatisme » proposé par Arendt (1961), au sens de protection et d'appui. Elles prennent part ainsi à cet apprentissage du monde évoqué par l'auteure. Les plus jeunes, en s'y inscrivant, participent et apprennent le monde. En expérimentant les injustices, par une représentation sportive et sociale moindre de leur pratique et les conséquences qui en découlent au niveau de la reconnaissance symbolique et matérielle, elles acquièrent une faculté de jugement et une manière de penser le particulier, ce qui se passe dans leur club, mais aussi l'universel, ce qui se passe dans la société. En ce sens, la relation d'amour entretenue entre aînées et cadettes est cruciale au renouvellement de la société.

- 2) La socialité de ces clubs permet de comprendre ce que la vie associative produit en termes de perception critique du monde, de participation et de reconnaissance.

Le travail de terrain a permis de soutenir également cette seconde sous-hypothèse. J'ai pu montrer que les filles développent des stratégies pour faire face aux injonctions sportives. L'objectification de leurs corps propre à leur pratique, à force de démonstrations en public et face au jury, est contrée par plusieurs aspects. Tout d'abord, il y a l'ouverture du *twirling* bâton à toutes les morphologies, qui demande alors des adaptations qui épousent les habiletés de l'athlète : celle-ci se produit sur le

praticable avec les gestes et mouvements qu'elle gère avec plus d'aisance. Le même procédé est appliqué lors du montage d'un team, où par souci d'éviter les chutes et pour des raisons esthétiques, l'athlète présentera ce dans quoi elle est « bonne ». Ensuite, les filles montrent une réflexivité quant aux injonctions subies, notamment lorsqu'elles exercent des degrés et routines, examens où il s'agit d'une véritable discipline de leur corps : celles-ci exagèrent les gestes et en rigolent. Ainsi, en réajustant et en personnalisant la pratique, en la prenant plus « à la légère », les filles passent d'« objet » à « sujet », révélant leur agentivité en refusant de se soumettre aux diktats sociaux et sportifs.

Enfin, cette étude décrit le vivre-ensemble communautaire des clubs de twirling bâton et leur rapport à la société. Il est possible de voir que les relations entre les membres sont régies par des codes et des valeurs propres au collectif. Cependant, elle montre qu'il n'est pas qu'entre-soi et que bien au contraire, les clubs ouvrent sur l'espace public. En faisant face à différents obstacles, les jeunes filles comprennent la position de vulnérabilité dans laquelle elles se trouvent. Ainsi, en repérant les injustices, elles distinguent le manque de reconnaissance de leur pratique. Par conséquent, au lieu de s'en accoutumer, elles cherchent à l'interroger, à le contrer en développant des stratégies notamment de mise à distance et de réappropriation. De telles structures ordinaires et les engagements qu'elles proposent peuvent constituer des arènes de formation d'opinions sur l'organisation de la société, en produisant dans le même temps des identités positives. C'est dans ce sens que je peux affirmer que chaque club se caractérise par une socialité propre ayant la capacité de produire une expérience politique. Cette socialité repose principalement sur les relations de *care*. En devenant des « publics d'enquêteurs » (Dewey, 2010), en produisant une évaluation critique des institutions, en voyant leur sport menacé par la sportivisation, les relations de *care* sont une façon de contrer ce qui les bouscule dans leur fragilité. Le cadre, par le peu de membres qui le composent et par la proximité qui en découle, permet à ces collectifs de produire et de faire perdurer bienveillance et familiarité.

Dans ce sens, il m'est donc possible, en revenant sur la proposition de Smith (1992), de valider mon hypothèse centrale. Celle-ci postule qu'occuper une position minoritaire n'est pas un désavantage mais qu'au contraire, cela permet d'avoir un regard sur le monde à partir d'un point de vue spécifique. Il s'agit là de l'acquisition d'un savoir

réflexif à travers une position non pas universelle mais bien structurelle. Aussi, en développant cette cartographie du monde, les clubs passent d'une position d'« objet » à de véritables sujets dont les actions comptent (comme nous avons pu le voir avec le remous autour de la sportivisation du twirling bâton). La signification de l'engagement des filles dans les clubs, en matière de savoir et d'interprétation de leur environnement, peut ainsi se révéler, passant par l'expérience des attentes de reconnaissance et des injustices sociales par la théorie du *standpoint* (Smith, 2005). En recourant au *standpoint*, nous avons pu voir les choses « autrement », mettre en avant l'agentivité, mais aussi l'affirmation identitaire d'actrices « peu dotées en avoirs sociaux » (Jaccoud, Malatesta & Golay, 2014). Mon étude a montré que ces clubs, bien que peut-être anecdotiques aux yeux des scientifiques, sont des points de départ importants à la compréhension de l'expérience de citoyenneté et de démocratie.

Conclusion générale

Dans le monde du twirling bâton, en apparence, tout est beau, tout est bien. Les personnes se côtoient volontiers, elles s'embrassent, plaisantent, bavardent. Surtout, elles n'hésitent pas à s'entraider. Ensemble, elles forment un entre-soi où la sollicitude et la bienveillance sont les maîtres mots. C'est l'aperçu qu'aura la spectatrice ou le spectateur lambda si elle ou il se met à jeter un coup d'œil à une scène du quotidien de cet univers coloré et scintillant. L'intention de mon travail de thèse était de découvrir ce qu'il y a derrière les apparences, de porter une attention *autre* sur les clubs de twirling bâton. Que se passe-t-il concrètement « en-dessous » des conventions (Breviglieri & Stavo-Debaugé, 2006) sportives dans le cas des clubs de twirling bâton ? Il y a une multitude d'interactions qui ne répondent pas à des règlements et qui ne peuvent être chiffrées. Ceci explique pourquoi le travail descriptif a été nécessaire à la compréhension du phénomène du twirling bâton et qu'il n'a pas qu'une valeur illustrative, mais bien scientifique. En s'intéressant à ce qui est invisible pour les sciences sociales, à ce qui se passe lors des moments conviviaux, lors des entraînements, dans le cours de la vie quotidienne des clubs, il a été possible de mettre en lumière des interactions, des sociabilités, des choix et des goûts.

Pour conclure ce travail, je vais rappeler précisément l'objectif de ma thèse qui a été de comprendre comment des associations aux sociabilités et goûts populaires expérimentent un point de vue sur le monde. Les trois dimensions théoriques sur lesquelles je me suis focalisée pour y répondre ont été l'engagement et la socialité associative, les cultures populaires ainsi que la dimension politique. Mon étude étaye et prolonge les thèses défendues par des auteur·e·s d'orientations différentes que je mobilise. Tout d'abord, pour l'association et le politique, elle s'appuie sur les recherches proposant un prolongement entre vie associative et société ainsi que l'élargissement de la définition du politique. Ensuite, elle s'inspire des travaux issus des *Cultural Studies* pour étudier le populaire. Enfin, le *standpoint* proposé par Smith (1992) permet de comprendre comment des femmes et des enfants s'adonnant à une activité minorisée acquièrent une expérience qui relève du politique. À travers ces trois focales, par mon terrain et mon analyse, en suivant les actrices de mon terrain durant leurs saisons sportives, j'ai pu voir que leurs pratiques, que ce soit au niveau sportif ou social, leurs choix, vestimentaires, musicaux, etc. ne sont pas des assignations à

des positions structurelles. En faisant l'expérience d'une *différence* (Malatesta, Golay & Jaccoud, 2014, p.151), elles choisissent les valeurs de proximité et les principes d'égalité au détriment de l'élitisme et de l'individualisme. Les clubs de twirling bâton véhiculent un message politique, celui d'une revendication identitaire et d'une réponse aux institutions sportives.

Les associations sans vocation politique telles que les clubs de twirling bâton, dont les membres sont elles-mêmes apolitiques produisent du politique, c'est-à-dire expérimentent un point de vue sur le monde environnant, telle était mon hypothèse centrale. À partir de cette hypothèse, deux sous-hypothèses ensuivaient : 1) chaque vie associative est caractérisée par une socialité, c'est-à-dire ici les expériences, relations au monde environnant et activités spécifiques aux clubs retenus, 2) la socialité de ces clubs permet de comprendre ce que la vie associative produit en termes de perception critique du monde, de participation et de reconnaissance.

D'une socialité populaire...

Le travail de terrain a permis de vérifier mon hypothèse centrale ainsi que ses deux sous-hypothèses. La vérification s'est faite via les descriptions de scènes, mais aussi les extraits des observations et des entretiens. En retranscrivant les actions et paroles des actrices des clubs, il a été possible de relever les activités et les relations des clubs afin de comprendre la socialité qui domine et ce qu'elle produit en termes d'engagement démocratique. Mon étude a ainsi souligné les principes, valeurs, codes, langage, cadre éthique et engagements qui y résident. Elle a permis de mettre en évidence une socialité propre articulée autour du familial et du féminin. Cette socialité, double, puisqu'elle contient les dimensions du proche et de l'impersonnel, a une signification et surtout une portée plus large. En effet, elle permet de penser les clubs comme des lieux de revendications et d'attentes, ou dit autrement, disposés à une expérience réflexive et critique de la société. C'est la raison pour laquelle s'intéresser aux interactions des clubs de l'intérieur et avec l'extérieur a été primordial.

... à l'interprétation du monde

La manière dont les membres des clubs de twirling bâton interagissent entre eux et le rapport qu'ils entretiennent avec l'extérieur révèlent un rapport au monde. En effet, leurs actions sont une réponse à ce qui se situe « plus haut », c'est-à-dire l'institution

faïtière et la société. La réponse des clubs lorsqu'ils sont confrontés au monde externe à travers les injonctions et les regards que celui-ci impose, que ce soit de la part de la Fédération ou de la société, souligne le résultat du processus d'expérimentation d'un point de vue (Smith, 1992) sur leur environnement, révélé par le processus de sportivisation qui frappe de plein fouet le twirling bâton.

En centrant mon objet d'étude autour des théories sur l'association, le populaire et le politique, mon travail a permis en outre de révéler et de souligner l'importance des pratiques du *care* (Modak, 2015; Molinier, 2013; Paperman, 2013; Skeggs, 2015; Tronto, 2009). En effet, les observations et entretiens ont laissé voir des interactions entre adultes et enfants basées sur le soin et la bienveillance. En enlaçant les athlètes, en leur murmurant des mots de réconfort ou encore en respectant leurs envies en écartant toutes obligations et toutes contraintes qui iraient à l'encontre de leur pratique, les adultes du corps encadrant entrent dans une logique de savoir-faire et de savoir-être mais surtout, elles apportent une réponse à une certaine menace de leur pratique. Force est de constater que même sans lien de parenté, les encadrantes appliquent un certain « maternalisme sportif » (Ly, 2021) dans les relations de *care* entretenues avec les filles. Les clubs suivent le principe de l'intégration à différents niveaux. Ils cultivent notamment un rejet autour de la sélection des corps. À plusieurs reprises au cours des entretiens, les encadrantes ont mentionné accepter toutes les pratiquantes, toutes morphologies confondues. La curiosité et la volonté de pratiquer suscitées par ce sport curieux suffisent pour adhérer à un club selon elles. Les capacités et les vêtements s'adaptent aux corps et non l'inverse.

Ces pratiques de *care* relevant d'un maternalisme sportif ont une signification au niveau de la pratique du twirling bâton. Elles sont une réponse à ce qu'impose non seulement la Fédération, mais de manière plus élargie, la société. En effet, l'institution sportive impose aux clubs des valeurs du sport « traditionnelles » axées sur la compétition et l'élitisme, ce qui est antagonique aux pratiques d'« en bas ». Travailler d'arrache-pied jusqu'à la douleur, répéter le même geste infiniment, respecter des horaires qui laissent peu de place au répit, pénaliser tous gestes incongrus, tout ça participe à la formation d'athlètes de haut niveau. Ce sont ces valeurs-là, celles de la sportivisation, que les clubs rejettent, en proposant une pratique du twirling bâton à leur convenance. Les encadrantes tentent par conséquent de concilier les règles

édictees par la Fédération avec la pratique effective au sein des clubs, dans une ambiance détendue et agréable. C'est en ce sens qu'elles s'approprient et réinterprètent le twirling bâton. Face aux obstacles, les clubs se réinventent. En s'embrassant, en se taquinant, en se consolant mais aussi en réagissant collectivement face à une potentielle menace de leur environnement, les clubs participent au maintien d'une socialité spécifique qui leur permet de protéger leurs existences (Malatesta & Jaccoud, 2021). Ils possèdent un véritable pouvoir d'agir¹⁵⁷.

La fragilité des clubs de twirling bâton ressort dans les attentes de reconnaissance sportives et sociales, palpables dans la recherche constante de visibilité (démonstrations publiques), mais aussi de soutiens humains, afin d'assurer une relève, et financiers, auprès des pouvoirs publics. Elle se retrouve également dans les dissonances au sein des clubs. Parfois, il arrive que la sélection individuelle prime sur le bien vivre collectif. Dans une optique de réussite, certaines athlètes et certains parents mettent tout en œuvre pour parvenir, eux ou leur enfant, à une qualification de renommée, justifiant cette volonté par le caractère compétitif traditionnellement indissociable au sport. Par conséquent, ces athlètes et parents accordent une importance amoindrie aux liens qui font communauté. La sportivisation ou l'individualisation des parcours imposée par la Fédération aboutit quelques fois à des rapports conflictuels, une scission de club ou des frictions interpersonnelles. Ces tensions sont l'expression d'un paradoxe. D'une part, il y a un entre-soi solide et de l'autre, une vulnérabilité de cet entre-soi qui au final laisse peu de place à l'individualité.

¹⁵⁷ La crise du covid-19 est également révélatrice de ce que les clubs sont capables en termes de réinterprétation de la pratique. Le virus a en effet ralenti la vie des clubs et les a forcés à se réinventer. Durant cette période, les compétitions ont été repoussées, voire supprimées. Pour combler le vide de représentations, les athlètes se filment chez elles, dans le jardin ou tout autre espace en plein air. Elles diffusent des vidéos via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram). Le championnat suisse des disciplines techniques d'avril 2021 s'est déroulé en ligne. Les candidates se sont filmées à l'intérieur de leurs salles d'entraînement habituelles. Quant à la discipline de danse, celle-ci est disponible sur YouTube après avoir été diffusée en direct, les personnes pouvant commenter les passages dans le chat (forum de discussion) et encourager les athlètes en temps réel. Les entraînements ayant également été supprimés, le club A par exemple a décidé de mener des séances d'entraînement virtuelles via Zoom, afin que les athlètes puissent effectuer leurs exercices tout en restant chez elles. Même à distance, force est de constater que le lien sportif et social est maintenu. Aussi, déjà précaires, les conditions d'existence des clubs sont encore plus appauvries par la pandémie. Auparavant, ceux-ci comptaient sur les événements qu'ils organisaient (tombola, vente de pâtisseries, etc.) pour une petite rentrée d'argent. Ils cherchaient activement du soutien auprès d'entreprises et de commerces locaux (banques, assurances, boutiques, etc.) dans lesquels sont employées des connaissances de membres des clubs. Ne pouvant plus opérer de la sorte, les clubs se renouvellent pour leur survie en comptant sur un soutien local autre, notamment avec des actions comme les dons en partenariat avec des chaînes de magasin (bons Migros).

Lorsque celle-ci fait surface, l'implosion ne peut être que brutale, tellement les liens créés sont forts.

Se toucher, rigoler, se consoler sont des actes faisant partie du quotidien des filles. Les résultats montrent que ces gestes participent au renforcement d'une socialité qui valorise le familial ainsi que la bienveillance dans le but de préserver une « bonne vie » sportive (Malatesta & Jaccoud, 2021). Cette socialité est visible dans les clubs mais est bien plus qu'une caractéristique « interne ». Elle révèle une réponse donnée à de possibles menaces extérieures. En se frottant aux inégalités et aux injustices, en se confrontant à leur propre fragilité, les clubs portent un regard propre sur leur monde et par conséquent, développent des stratégies pour y faire face, à la manière d'une démarche d'enquête (Dewey, 2010).

De la pertinence de l'ethnographie

Partant d'une épistémologie qui avait pour objectif la construction du savoir des individus minoritaires comme légitime, mes résultats ont été obtenus grâce à l'ethnographie. Sans elle, il n'aurait pas été possible de comprendre les logiques des clubs. Grâce à ses outils, j'ai pu saisir les interactions verbales et non verbales, avec un total de 35 observations notées dans un journal de bord, 16 entretiens collectifs, 20 entretiens individuels intégralement retranscrits ainsi que de nombreuses analyses documentaires, principalement les sites officiels, mais aussi les programmes et les flyers distribués durant les compétitions et les documents officiels de l'assemblée générale.

Les entretiens individuels, en plus des analyses documentaires, étaient très utiles pour retracer l'histoire et la réglementation du sport, ainsi que pour connaître les héritages de différentes personnes aux comités centraux ou dans les clubs aujourd'hui. Les entretiens collectifs ont eux permis de comprendre le vécu du sport et la construction de l'entre-soi chez les athlètes. Leur demander de se regrouper au nombre de deux à quatre athlètes révèle déjà les affinités existantes. Les entretiens, tant individuels que collectifs, ont permis de mieux comprendre la socialité au sein des clubs et les enjeux de loyauté qui s'y jouent.

Les observations mettent en lumière ce qui participe au maintien de cet entre-soi et qui est non dicible. Elles ont permis la découverte d'une ambiance et d'un décor d'un univers enfantin et féminin où des personnes se sourient et s'abandonnent à des étreintes. Elles ont dévoilé les techniques d'apprentissage et les transmissions de savoirs, qui ne passent pas toujours par des mots. Une main posée sur l'épaule ou des doigts qui pressent sur la colonne vertébrale a un pouvoir marquant sur l'athlète. « Le corps est une mémoire » comme nous le rappelle encore une fois David Le Breton (2014).

Le côté « sympathique » flagrant et recherché qui caractérise les clubs, évoqué tout au long de ce travail, s'est également répercuté sur la relation entre enquêtrice et enquêtées. Ce que ces dernières m'ont confié, chez elles ou dans des vestiaires, ont fait naître en moi des sentiments parfois dérangeants. Étant tenue au secret pour certains propos, j'étais face à des conflits de loyauté. La proximité développée entre elles et moi a failli mettre en cause et presque en péril la scientificité de mon travail. Au risque de perdre de vue mes hypothèses, je me suis investie pleinement dans ces clubs, en participant à des soupers, en acceptant des personnes sur Facebook comme « ami·e·s », etc. Cela pose la question de la validité des résultats. Une trop grande proximité des acteur·rice·s nuit-elle à l'analyse du ou de la chercheur·e comme tant d'écrits des canons de l'anthropologie le supposent ? La réponse est négative puisque cette proximité a été indice de l'entre-soi des clubs et ces liens créés entre actrices et chercheure ne sont pas anecdotiques mais bel et bien scientifiques (Ly & Zannin, 2020).

Pour une meilleure compréhension de l'écosystème sportif

Une telle étude permet sans nul doute de comprendre la participation à l'écosystème sportif. Une visibilité établie, une légitimité assise et par conséquent des subventions importantes et des infrastructures adéquates sont autant d'éléments caractérisant les clubs « ténors ». Constitution d'une élite d'athlètes et professionnalisation du personnel de l'encadrement sont les conditions incontournables pour qu'une activité obtienne une place de choix dans la hiérarchie des sports. Dans cette configuration, être un club de sport minorisé s'avère compliqué. Néanmoins, en s'inscrivant dans une telle « jungle », par sa position inférieure, le club modeste découvre les rouages de la machine. La connaissance des enjeux de l'écosystème sportif lui permet de

s'organiser en fonction, par exemple en rejetant les valeurs que les « grands » clubs prônent, autour de la compétition et de l'individualisme. Apparaissant alors comme des clubs « sympathiques » dénués d'ambition élitiste, il n'empêche que les clubs de faible impact rencontrent en réalité des difficultés en lien avec les injonctions sportives et sociétales. Au lieu de respecter à la lettre les directives de l'institution sportive tournées vers la concurrence et la compétition, ils s'aménagent des pratiques à leur échelle, qui leur permettent de progresser tout en gardant du plaisir. Dans un tel contexte, les clubs de sport dont la visibilité et la légitimité sont restreintes tendent à choisir la « décence ».

Au final, analyser les socialités et les sociabilités des clubs permet de comprendre le loisir organisé et le rapport à l'espace démocratique (Ly, 2021). Effectuer une recherche participative serait d'une grande richesse pour les actrices du terrain. Les impliquer davantage lancerait des conversations passionnantes qui aboutiraient à des pistes de recommandation dans leurs pratiques, dans le but de maintenir le bien-vivre ensemble et de le promouvoir. De manière globale, ce travail de thèse permet de comprendre la participation de publics minoritaires et la manière dont ils occupent une place dans la société. En cherchant à rendre compte de la façon dont ces publics font valoir leurs pratiques et comment ils répondent aux logiques qui leur sont imposées par le « haut », c'est en ce sens que ma thèse porte une dimension véritablement politique. C'est la raison pour laquelle je suis convaincue qu'il est possible d'élargir une telle investigation à d'autres organisations afin de mieux en comprendre les vécus et les enjeux. Dans la mesure où ma recherche développe une réflexion approfondie sur les lieux où se créent et perdurent du lien social et la valorisation d'identités sociales, elle est en plein cœur des questionnements actuels sur la place et le rôle de la société civile dans l'action sociale. Au terme de ce travail, en comprenant l'articulation entre vie associative, populaire et politique, en relevant les socialités et les sociabilités des clubs choisis, je ne peux que conclure avec ceci : faire du twirling bâton ouvre à une interprétation du monde.

Annexes

Annexe 1 : Lexique

Cadre national :	collectif des meilleur·e·s athlètes représentant la Suisse au niveau international
Collège des juges :	collectif des juges responsables de l'attribution des notes des athlètes lors des compétitions
Comité central :	organe décisionnel de la FSTB
Commission technique :	organe exécutif (administration, logistique) de la FSTB
Degré :	examen technique nécessaire pour accéder à certaines catégories de danse et technique aux championnats suisses
Duo :	prestation composée de deux athlètes
Flip :	figure consistant à faire pivoter le bâton de twirling entre les doigts tout en faisant de même autour d'une partie du corps
FSTB :	Fédération Suisse de Twirling Bâton ou instance officielle du twirling bâton
FTEM :	Foundation, Talent, Elite, Mastery, cadre de référence de niveaux pour sportif·ve·s
Groupe :	prestation à partir de dix athlètes
Illusion :	figure acrobatique consistant à se tenir sur une jambe tandis que l'autre effectue une rotation dans les airs à l'arrière
Jeunesse et Sport :	institution suisse visant la promotion du sport auprès de la jeunesse
Junior :	catégorie d'athlètes jusqu'à 17 ans
Minime :	catégorie d'athlètes jusqu'à 11 ans
Praticable :	piste sur laquelle les athlètes exécutent leur prestation
Routine :	examen technique nécessaire pour accéder à certaines catégories de danse et technique aux championnats suisses

Senior :	catégorie d'athlètes de plus de 18 ans
Solo :	prestation en solitaire
Souplesse :	figure acrobatique réalisée sur du plat incluant la posture du pont
Swiss Olympic :	Comité National Olympique et l'organisation faîtière du sport suisse
Team :	prestation à partir de cinq athlètes
WBTF:	World Baton Twirling Federation ou Fédération mondiale de twirling baton

Annexe 2 : Chronologie du twirling bâton

? : origines du twirling, Canada ?

19^e s. : Apparition du twirling lors de la campagne électorale de Lincoln ? USA ?

1939 : Naissance du twirling bâton grâce à un artiste de cabaret, USA.

60's – 70's :

Origines du twirling en Suisse, Marly ? Lausanne ?

1964 : Création de la troupe de majorettes de Lausanne.

1965 : Apparition des majorettes en Suisse.

1972 : Mars : Création de la Fédération suisse des majorettes à Bienne.

Avril : Création de la Fédération européenne internationale des majorettes à Genève.

Juillet : Rencontre internationale des majorettes en Tchécoslovaquie.

1973 : Festival-concours de majorettes suisses. Effectifs : 500 majorettes, 20 troupes de 25 à 45 majorettes.

1974 : Naissance des épreuves individuelles de majorettes.

1979 : Festival suisse des majorettes, Payerne.

80's :

1980 : Championnat suisse des majorettes, Marly.

Reconnaissance du twirling par la Fédération suisse du sport.

1981 : Championnat suisse des majorettes, Vevey.

1984 : Changement de nom de la Fédération, qui devient la Fédération suisse des majorettes twirling sport, présidée par Arthur Haldi de Vevey.

Championnat suisse des majorettes-twirling, Zurich.

1^e Grand Prix de Vevey.

1985 : 2^e Grand Prix de Vevey.

Naissance du twirling à Fribourg.

1986 : Championnat suisse de twirling, Genève.

Reconnaissance du twirling par l'Association suisse du sport. Effectifs de la Fédération : 40 sociétés, 25 romandes, 11 suisses alémaniques et 4 tessinoises. 450 licenciés et 600 élèves.

1987 : Championnat suisse de twirling, Aigle.

Championnat européen de twirling, Vevey.

1988 : Championnat suisse de twirling, Nyon, La Chaux-de-Fonds, ?

Instauration des figures imposées.

Effectifs Fédération : 1625 membres, 36 clubs.

1989 : Championnat international de twirling, Lausanne.

Effectifs Fédération : 1433 membres, 34 clubs.

90's :

1990 : 13^e championnat suisse, Aigle, Genève (deux sexes confondus), ?

1991 : 14^e championnat suisse, Vevey.

1992 : 15^e championnat suisse, Genève, Lausanne, La Chaux-de-Fonds.

Reconnaissance du twirling par Jeunesse et Sport (catégorie gymnastique et danse).

Effectifs : 800 membres, 34 clubs.

1995 : Championnat international, Genève.

1996 : Première mention dans la presse romande du « Critérium ».

1997 : Compétition européenne de majorettes, Bienne.

1998 : Championnat suisse, Lausanne. Effectifs championnat : 200 athlètes.

1999 : Effectifs : 19 sociétés.

2000 - :

2000 : Championnat suisse, Villars-sur-Glâne.

2001 : Effectifs championnat suisse : 250 athlètes.

2010 : Championnat d'Europe NBTA (majorettes ?), Neuchâtel.

Annexe 3 : Grille d'observation

But de la recherche

Saisir les sociabilités créées par le club, qui vont permettre de déceler les styles de groupe et par conséquent de comprendre les logiques d'intégration, d'exclusion, etc.

Question de recherche

Comment se présentent les sociabilités au sein du club ?

Axes de recherche et d'analyse

- Rapport de sociabilités dans le cadre de l'entraînement sportif entre enfants/ entre adultes et enfants
- Rapport de sociabilités en dehors du cadre de l'entraînement sportif entre enfants/ entre adultes et enfants

Objectifs de l'observation

Les informations recueillies par l'observation de l'entraînement sportif vont nous permettre de saisir la nature des interactions et par conséquent les styles de groupe propres au club

Axe privilégié

Des indications sur les sociabilités (proximité, familiarité, relations informelles mais aussi prise de distance, figure-type, relations formelles)

Grille d'observation

Contexte

Date, heure, nombre de personnes présentes, lieux, organisation et déroulement des entraînements, musique, règles, tenues exigées ou choisies, séparation des classes d'âge, positionnement dans la salle, entraînement collectif ou individualisé

- a) *Interactions verbales entre monitrice/entraîneur et enfants (apprentissages et transmissions)*

Consignes, explications, lexique mobilisé, métaphores, encouragements, critiques, temporalité et médiatisation des apprentissages (références à des modèles, des exemples), ton de la voix (humour, affection, remontrances, agacement, etc.), rappel des règles, injonctions, usage du collectif (dimensions pédagogiques de l'apprentissage), gestion des plaintes

b) Interactions non verbales entre monitrice/entraîneur et enfants (apprentissages et transmissions)

Gestes, positionnement de la monitrice (ou des monitrices)/de l'entraîneur (ou des entraîneurs) par rapport au groupe d'enfants, modèle (démonstration), séquences ou enchaînements, figures, médiatisation des apprentissages (objets, vidéo, modèles, recours à d'autres enfants pour montrer, etc.)

c) Interactions verbales entre athlètes / interactions non verbales entre athlètes

Dissipation, rires, entraide, explications, démonstrations, concentration, plaintes, fatigue, imitation, « contagion », affinités (constitution de paires ou de petits groupes ; qui on imite ; de qui on se moque ; à qui on demande de l'aide ; etc.)

d) Apprentissages et incorporation des normes

Répétitions (possibilités de rejouer les épreuves), imitations, tenue et posture corporelles, enchaînement ou figure, rythme, techniques, règles, etc.

e) Évaluation des performances et des attitudes (par les monitrices/entraîneurs, par les enfants)

Évaluation différenciée des prestations selon si ce sont des filles ou des garçons, selon le niveau, traitement différencié si ce sont des filles ou des garçons, selon le niveau

Données permettant d'analyser :

Les différents rôles et les liens de sociabilités qui en découlent

Annexe 4 : Demande d'autorisation parentale pour les entretiens collectifs

Lausanne, le 12 avril 2016

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'une étude de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) EESP (Lausanne) et de l'université de Neuchâtel, nous travaillons, les profs. Dominique Malatesta et Christophe Jaccoud ainsi que Thomas Zannin et moi-même (chargé-es de recherche) sur le rôle du twirling bâton et des clubs dans la vie des enfants. Plus précisément, nous nous intéressons à la vie associative d'un club, mais aussi au fonctionnement global de l'univers du twirling bâton en Suisse.

C'est pourquoi je me permets de solliciter la participation de votre enfant aux entretiens collectifs (groupe de 2 à 4 athlètes) que je compte mener dans le courant du mois de mai, voire juin. Les questions porteront sur divers thèmes, tels que la pratique du twirling bâton, le rapport à la compétition ou encore les expériences relationnelles au sein du club. Les entretiens ne dureront pas plus de 30 min. et les réponses sont bien entendu anonymisées.

Je vous serais alors bien reconnaissante de remplir le talon ci-dessous afin d'obtenir une autorisation écrite de votre part. Je reste évidemment disponible par téléphone (professionnel : 021'651'03'68 ou privé : 078'845'84'22) ou par e-mail (shia.ly@eesp.ch) pour de plus amples renseignements.

En vous remerciant d'avance, mes chaleureuses salutations.

Shia Manh Ly

J'autorise mon enfant à participer aux entretiens collectifs :

☐

Je refuse que mon enfant participe aux entretiens collectifs :

☐

Signatures des représentants légaux :

Annexe 5 : Tableaux des interviewé·e·s¹⁵⁸

Athlètes

Club A

Prénom	Âge	Ancienneté	Sport(s) pratiqué(s) hors twirling bâton (anciennement et actuellement)	Profession du père	Profession de la mère
Noémie	7 ans	1 an	-	n.c.	Enseignante de mathématiques
Gisela	7 ans	1 an	Judo, handball	Employé dans le bâtiment	En recherche d'emploi
Federica	10 ans	1 an	-	Employé communal	Educatrice de la petite enfance
Sema	6 ans	1 an	-	Mécanicien	En recherche d'emploi
Ana	10 ans	1 an	Gymnastique artistique	En recherche d'emploi	Communication d'entreprise
Billie	7 ans	1 an	Danse classique	n.c.	Banquière

Club B

Prénom	Âge	Ancienneté	Sport(s) pratiqué(s) hors twirling bâton (anciennement et actuellement)	Profession du père	Profession de la mère
Camille	15 ans	11 ans	-	Policier	Comptable
Naomi	15 ans	11 ans	Natation	Taximan	Aide-soignante
Maude	19 ans	11 ans (7 dans un club disparu)	Gymnastique	Employé dans les transports publics	Experte comptable
Sylvia	11 ans	4 ans	Karaté, danse	Indépendant	Employée CFF
Fabiola	9 ans	4 ans	Danse	n.c.	Incapacité de travail (accident)
Keysha	7 ans	2 ans	Natation	Déménageur	Agente d'entretien
Noélie	7 ans	n.c.	-	n.c.	Artiste
Elisa	9 ans	4 ans	-	Chef d'entreprise	Auxiliaire de santé
Lou	10 ans	4 ans	Danse classique	n.c.	Administration dans la construction
Charlotte	12 ans	2 ans	Karaté, natation, danse	Camionneur	Maman de jour
Anamaria	14 ans	7 ans	Gymnastique rythmique	Chef d'entreprise	Auxiliaire de santé
Claudia	10 ans	n.c.	Natation, danse hip- hop	Employé dans la tuyauterie	Agente d'entretien
Sabine	9 ans	4 ans	Natation, basket, foot	Garagiste	Téléphoniste
Vane (Vanessa)	8 ans	1 an	-	Employé dans la restauration	Employée dans la restauration
Vana (Vanessa)	7 ans	2 ans	Danse classique	Agent d'entretien	Employée de la poste
Sonia	10 ans	3 ans	Natation	Horloger	Coiffeuse
Macha	7 ans	> 1 an	Natation	Dermatologue	Au foyer

¹⁵⁸ Données au moment de l'entretien.

Club C

Prénom	Âge	Ancienneté	Sport(s) pratiqué(s) hors twirling bâton (anciennement et actuellement)	Profession du père	Profession de la mère
Claudio	18 ans	6 ans	Football, tchoukball, danse hip hop	Automaticien	Devoirs surveillés, indépendante (site costumes)
Vittoria	14 ans	10 ans	Agrès	Automaticien	Devoirs surveillés, indépendante (site costumes)
Tara	15 ans	8 ans	Agrès, équitation	Employé communal	Secrétaire médicale
Danaé	7 ans	3 ans	-	Informaticien	Employée du commerce de détail
Carolina	8 ans	4 ans	-	Indépendant (fiduciaire)	Indépendante (fiduciaire)
Alba	10 ans	5 ans	-	Garagiste	Employée de commerce
Julia	10 ans	6 ans	-	Garagiste	Employée de commerce
Alicia	10 ans	4 ans	-	Informaticien	Employée du commerce de détail
Rose	11 ans	7 ans	-	Indépendant (fiduciaire)	Indépendante (fiduciaire)
Line	11 ans	4 ans	Gymnastique	Chauffagiste	Indépendante (costumes, site internet)
Paula	11 ans	> 1 an	Natation	Chercheur scientifique (biologie)	Apprentie en ingénierie agronome
Annie	13 ans	7 ans	Agrès	Chauffagiste	Indépendante (costumes, site internet)

Encadrantes**FSTB**

Prénom	Âge	Ancienneté (dans la position occupée)	Position	Profession	Sport(s) pratiqué(s)
Nina	39 ans	n.c.	Commission technique/ juge/ entraîneure nationale - experte J+S	Enseignante	Twirling bâton
Kelly	28 ans	6 ans	Commission technique/ entraîneure nationale	Enseignante- remplaçante	Twirling bâton
Teresa	26 ans	< 1 an	Juge nationale	Employée en entreprise pharmaceutique	Twirling bâton

Club A

Prénom	Âge	Ancienneté (dans la position occupée)	Position	Profession	Sport(s) pratiqué(s)
Lila	n.c.	n.c.	Responsable technique/ monitrice J+S	Esthéticienne	Majorette
Rachel	n.c.	6 ans	Présidente / monitrice J+S	Enseignante	Athlétisme

Club B

Prénom	Âge	Ancienneté (dans la position occupée)	Position	Profession	Sport(s) pratiqué(s)
Elise	25 ans	n.c.	Responsable technique	Enseignante	Twirling bâton / fitness
Carine	53 ans	6 ans	Présidente	Employée à la police du commerce à l'état	Majorette/ twirling bâton/ fitness
Jacqueline	n.c.	n.c.	Responsable des athlètes	Retraîtée	n.c.

Club C

Prénom	Âge	Ancienneté (dans la position occupée)	Position	Profession	Sport(s) pratiqué(s)
Ornella	n.c.	7 ans	Présidente/ trésorière	Indépendante (fiduciaire)	n.c.
Bénédicte	42 ans	n.c.	Coach	Au foyer	Gymnastique
Samantha	27 ans	2 ans (arrêt)	Membre/ monitrice	Étudiante	Twirling bâton
Petra	29 ans	n.c.	Secrétaire / monitrice	Employée de commerce	Twirling bâton
Serena	n.c.	n.c. (arrêt)	Présidente	Ressources humaines/ indépendante	Patinage artistique

Annexe 6 : Canevas des entretiens collectifs

Canevas d'entretien filles (entretiens collectifs)

Problématisation

Parcours

Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire du twirling bâton ?

Qu'est-ce qui vous a donné envie de venir dans ce club ?

Est-ce que vous avez dû insister (auprès des parents) pour pouvoir commencer le twirling ? Pourquoi avoir choisi le twirling ? Est-ce que vous pratiquiez déjà du twirling ?

Est-ce qu'elles pratiquent ou ont pratiqué d'autres sports ? Lesquels ? Creuser, si plusieurs sports, quelles différences ? C'est quoi le mieux et pourquoi ?

Ca fait depuis combien de temps que vous pratiquez le twirling dans ce club ? (Influence de l'ancienneté, creuser si possible)

||
|
| *entrer dans l'activité/ dans le club* |
|

Qu'est-ce qui est bien dans le twirling bâton ?

Qu'est-ce qui est bien dans le club ?

Qu'est-ce que ça apporte ? Qu'est-ce qui est particulièrement apprécié ? – *peut déboucher sur pratiquement chacune des dimensions*

||
|
| *rester dans l'activité* |

Et est-ce qu'il y a des choses qui vous déplaisent dans le twirling bâton ?

Lesquelles ? (Demander pourquoi, relancer, etc.) Qu'est-ce qui vous embête ou est embêtant ?

Perception du twirling bâton comme sport et perception du regard social sur les filles qui pratiquent ce sport.

Vos parents, votre famille, les enseignants et les enseignantes, vos copains et copines, à l'école ou autre, ils savent que vous faites du twirling bâton ?

Comment est-ce qu'elles ou ils le savent ?

Ils en pensent quoi ?

Ils viennent assister aux compétitions ?

Qu'est-ce qu'ils en pensent vos parents ?

Et eux, ils viennent assister aux compétitions ?

Est-ce que vous parlez de ce que vous faites au twirling bâton ? Des enjeux, des sélections, des compétitions ? Avec qui est-ce que vous le faites ?

||
|
| *perception du regard social* |
|

Arbitrage (intégration/compétition)

Comment en est-elle arrivée aux sélections (cadre national) ? Qui a proposé ?

Qu'est-ce que ça implique ?

Comment se passent les entraînements ?

Lors d'un team/groupe, comment se joue la place occupée dans la chorégraphie ?

Comment on décide de qui sera derrière, devant, au milieu de la salle ?

Est-ce que tu sais s'il y a des filles qui arrêtent ? Est-ce que tu sais pourquoi ?

Qu'est-ce qui fait qu'on arrête le twirling bâton ?

Est-ce que vous vous chamaillez entre vous ? S'il y a des histoires, est-ce que les monitrices interviennent ?

||
|
| *logique de performance* |

||
|
| *valorisation/dissimulation des maladroites* |

||
|
| *sortir de l'activité régulation* |

Mixité/non mixité dans le club

Qu'est-ce que ça fait de faire un sport où il n'y a que des filles ?

||
|
| *féminité/masculinité* |

Normes corporelles, le corps

Qu'est-ce qui a changé pour toi depuis que tu fais du twirling bâton (corps, musculature, tenue corporelle, confiance en soi, etc.) ?

Comment on reconnaît une athlète qui fait du twirling bâton ?

Comment vous vous habillez dans la vie de tous les jours ? (Magasin préféré, pantalon ou jupe, maquillage, ongles... //entraînement)

||
|
| *apparence* |
|

Sociabilités

Comment sont les moniteur-riche-s ? Quelles sont les relations entre filles au sein du club ?

Est-ce que vous vous voyez en dehors de l'entraînement, des compétitions ?

Est-ce que tu as des ennemies ou des filles que tu aimes moins ?

Quand tu vas aux entraînements ou aux compétitions, avec qui tu y vas ?

||
|
| *rel. enfant-enfant et enfant-adulte* |
|

||
|
| *+implication des parents* |

Manière dont elles vivent les compétitions, les sélections

Comment on se sent avant une compétition ? (habitudes alimentaires, autres...

//entraînement ; rapport au corps)

Comment ça se passe dans ces moments avec les monitrices ? Quelles sont leurs attitudes ?

Qu'est-ce qui est intéressant dans la compétition ? À quoi es-tu attentive ?

Qu'est-ce qui te plaît particulièrement ? Qu'est-ce qui est moins intéressant ou plus pénible ?

Est-ce que c'est stressant ? Pourquoi ?

Est-ce qu'il y a un public ? Qu'est-ce que ça fait d'être regardée par un public ?

Qu'est-ce que ça fait quand on ne parvient pas à faire comme on aimerait ?

Chorégraphies, musiques et costumes

Comment on monte une chorégraphie ? Comment on choisit la musique ? Comment on choisit les costumes ? Est-ce que ça vous plaît à chaque fois, ces choix ?

- plus autres questions du même genre issues des observations, points qu'on souhaite éclaircir

Données sociodémographiques

Composition de la famille : tu vis avec qui à la maison ?

Sports pratiqués dans la famille ?

Activité professionnelle des parents

Ecole (classe, niveau, etc.)

Lieu d'habitation

prép. à la compétition
(nutrition)

regard social/sur le corps

agentivité

Annexe 7 : Canevas des entretiens individuels

Actualité du club

Actualité de la Fédération

POSTE

- Comment vous êtes arrivé/e à ce « poste » ? (fonction, travail, reprendre ses mots !)
(On trouverait déjà ici des éléments concernant la reconnaissance) (propre opinion de ce qu'il/elle fait, formation, diplôme)
- Comment vous décrivez votre travail/position ? En quoi consistent vos tâches ? C'est quoi être ... ? (monitrice, responsable, etc.)
Est-ce que ce poste a évolué ? (amène aux critères indigènes de l'évolution) Qu'est-ce qui a changé depuis votre arrivée ?

Arrêt ?

ENVIRONNEMENT

- Question autour de la perception de la reconnaissance. Lien avec les résultats, travail fourni. Est-ce que vous avez l'impression d'être reconnu dans ce que vous faites ? Si oui/non, pourquoi/comment ? (moyens matériels, finances disponibles, etc.)

PERCEPTION DU MILIEU

- Comment vous situez-vous par rapport aux autres clubs ? Quelle est votre opinion sur la relation qu'il y a entre les clubs ? Et puis aujourd'hui, c'est quoi le twirling bâton ? Comment vous aimeriez en parler ?
- Quels sont les objectifs fixés par le club ? Comment et qui les fixe ? Degré de précision. Quelle est leur théorie de l'objectif ?
- Comment envisagez-vous votre avenir au sein du club ?

Données sociodémographiques (âge, profession, habitation).

Questions sur le site du club, provenance des idées.
Communication (WhatsApp, e-mails, etc.)

Histoire du club ? de la Fédération ?

Protection des mineurs ?

Se concentrer sur ce qu'on n'a pas encore.

Références bibliographiques

- Adebahr, P. & Lehmann, J. (2017). *Die soziale Akzeptanz von "Fat Shaming" als Akt der Stigmatisierung von Übergewichtigen*. [Conférence: *Geschlossene Gesellschaften* – 38]. Kongress der Deutschen Gesellschaft für Soziologie, Bamberg.
- Anadón, M. & Savoie-Zajc, L. (2009). Recherches qualitatives. *L'analyse qualitative des données*, 28(1), pp. 1-7.
- Arendt, H. (1961). *Condition de l'homme moderne*. Paris : Calmann-Lévy.
- Arendt, H. (2007 [1954]). *La crise de l'éducation : extrait de La crise de la culture*. Paris : Gallimard.
- Arvon, H. (1970). *La philosophie allemande*. Paris : Seghers.
- Augé, M. (1994). *Pour une anthropologie des mondes contemporains*. Paris : Aubier.
- Bacqué, M.-H. & Sintomer, Y. (2002). Peut-on encore parler de quartiers populaires ? *Espace et Société*, 108-109, pp. 29-45.
- Bajoit, G. (1988). Exit, voice, loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement. *Revue française de sociologie*, 29 (2), pp. 325-345.
- Balleys, C. (2012). *"Je t'aime plus que tout au monde". D'amitiés en amours, les processus de socialisation entre pairs adolescents* [Thèse de doctorat, Université de Fribourg]. UNIFR.
<http://ethesis.unifr.ch/theses/downloads.php?file=BalleysC.pdf>. (Consulté le 27.0.2023).
- Balleys, C. (2018). La matérialisation de la domination entre adolescents sur les médias sociaux. In F. Plomb (Dir.), *Les formes élémentaires de la domina(c)tion* (pp. 33-51). Lausanne : Alphil.
- Baribeau, C. (2009). Analyse des données des entretiens de groupe. *Recherches Qualitatives*, 28(1), pp. 133-148.
- Barthe, Y., de Blic, D., Heurtin, J., Lagneau, É., Lemieux, C., Linhardt, D. & Trom, D. (2013). Sociologie pragmatique : mode d'emploi. *Politix*, 103, 175-204.
<https://doi.org/10.3917/pox.103.0173>
- Bartky, S. L. (1988). Foucault, Femininity, and the Modernization of Patriarchal Power. In I. Diamond & L. Quinby (Eds.), *Feminism and Foucault: Reflections on Resistance* (pp.61-86). Boston: Northeastern University Press.
- Becker, H. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris : La Découverte.

- Bedijs, K. (2015). 13. Langue et générations : le langage des jeunes. In Polzin-Haumann, C. & Schweickard, W. (Eds). *Manuel de linguistique française* (pp.293-313). Berlin, München, Boston: De Gruyter.
<https://doi.org/10.1515/9783110302219-015>
- Bell Hooks (1984). *From Margin to Center*. Boston: South End Press.
- Bensimon, F. (2001). La culture populaire au Royaume-Uni, 1800-1914. *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, (48-4bis), pp.75-91.
<https://doi.org/10.3917/rhmc.485.0075>
- Berger, M. (2012). La démocratie urbaine au prisme de la communauté: Effervescence, emphase et répétition dans la vie civique à Los Angeles. *Participations*, 4, pp.49-77. <https://doi.org/10.3917/parti.004.0049>
- Berger, M. & Gayet-Viaud, C. (2011). Du politique comme chose au politique comme activité. Enquêter sur le devenir politique de l'expérience ordinaire. In M. Berger, D. Cefaï & C. Gayet-Viaud (Dirs.), *Du Civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble* (pp.9-24). Bruxelles : Éditions Peter Lang.
- Bernstein, B. (1975). *Langage et classes sociales*. Paris : Minuit.
- Bertaux, D. & Bertaux-Wiame, I. (1980). *Une enquête sur la boulangerie artisanale. Par l'approche biographique*. Subvention C.O.R.D.E.S. Rapport final. I (43/76) <https://www.daniel-bertaux.com/textes/bertauxboulangerievol-i.pdf>. (Consulté le 24.09.2022).
- Bettie, J. (2014). *Women without Class. Girls, Race and Identity*. Oakland : University of California Press.
- Bidet, A., Boutet, M., Chave, F., Gayet-Viaud, C. & Le Méner, E. (2015). Publicité, sollicitation, intervention. *SociologieS*.
<https://doi.org/10.4000/sociologies.4941>
- Bizeul, D. (2007). Que faire des expériences d'enquête : Apports et fragilité de l'observation directe. *Revue française de science politique*, 57, pp. 69-89.
<https://doi.org/10.3917/rfsp.571.0069>
- Blais, M., & Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale: description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2), pp. 1-18.
- Bonvin, J.-M. & Stöcklin, D. (2014). *Children's Rights and the Capability Approach. Challenges and Prospects*. New York: Springer.
- Bordo, S. trad. par Younes, M. (1993). *Un poids insoutenable: féminisme, corps et culture occidentale [Unbearable Weight: Feminism, Western Culture and the Body]*. Berkeley: University of California Press.
<https://ptilou42.files.wordpress.com/2018/01/traduction-bordo1.pdf>. (Consulté le 13.11.2022).

- Boughaba, Y. (2014). Participation politique et origines nationales : une analyse de la mobilisation électorale dans une ville populaire en Suisse. *L'Espace Politique*, 23. <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.3090>
- Bouglé, C. & Raffault, J. (1928). *Eléments de sociologie. Textes choisis et ordonnés*. Paris : Félix Alcan.
- Bourdieu, P. (2016 [1979]). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Minuit.
- Bourdin, D. (2005). Logique, sémiotique, pragmatisme et métaphysique. *Revue française de psychanalyse*, 69(3), pp.733-747.
- Bowell, T. (2011). Feminist Standpoint Theory. In J. Fieser & B. Dowden (Eds.), *Internet Encyclopedia of Philosophy*. <https://philpapers.org/rec/BOWFST>. (Consulté le 01.01.2023)
- Bozon, M. (1985). Les recherches récentes sur la culture ouvrière : une bibliographie, *Terrain*. <https://doi.org/10.4000/terrain.2884>
- Bozon, M. (1989). Trois images de la culture ouvrière. *Revue française de sociologie*, 30 (2), pp.321-332.
- Bracke, S., Puig de la Bellacasa, M. & Clair, I. (2013). Le féminisme du positionnement. Héritages et perspectives contemporaines. *Cahiers du Genre*. 54(45). 10.3917/cdge.054.0045.
- Brassel-Moser, R. (2012). Société de classes. In *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/015984/2012-06-13/>. (Consulté le 04.04.2021).
- Breviglieri, M. (2008). Le « corps empêché » de l'utilisateur (mutisme, fébrilité, épuisement). In J-P. Payet, F. Giuliani & D. Laforge (Eds.), *Aux limites d'une politique informée dans le travail social. La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance* (pp.215-229). Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Breviglieri, M., & Stavo-Debaugé, J. (2006). Sous les conventions. Accompagnement social à l'insertion: entre sollicitude et sollicitation. *L'économie des conventions. Méthodes et résultats*, 2, pp.129-144.
- Brown, M.E. (1994). *Soap Opera and Women's Talk. The Pleasure of Resistance*. London : Sage.
- Burawoy, M. (1998). The Extended Case Method. *Sociological Theory*, (16), pp.4-33.
- Buscatto, M. (2012). Des « études de cas » aux généralisations fondées ». *SociologieS*. <http://sociologies.revues.org/3939>. (Consulté le 17.03.2021).

- Butler, J. (1990). *Gender trouble: Feminism and the subversion of identity*. New York: Routledge.
- Caillé, A. (2018). Vers une société bienveillante ? *Revue française d'éthique appliquée*, 6, pp.7-9. <https://doi.org/10.3917/rfeap.006.0007>
- Callède, J.-P. (1985a). La sociabilité sportive. Intégration sociale et expression identitaire ». *Ethnologie française*, 15(4), pp.327-344.
- Callède, J.-P. (1985b). L'association sportive, espace de socialisation démocratique. *Vers l'éducation nouvelle*, (525), pp.63-75.
- Carroll, W. K. (2010). You are here: Interview with Dorothy E. Smith. *Socialist Studies*, 6, pp.9–37.
- Castel, R. (1995). *Les Métamorphoses de la question sociale*. Paris : Fayard
- Cefaï, D., Carrel, M., Talpin, J., Eliasoph, N., & Lichterman, P. (2012). Ethnographies de la participation. *Participations*, (3), pp.7-48.
- Cefaï, D., Bidet, A., Stavo-Debaugé, J., Frega, R., Hennion, A. & Terzi, C. (2015). Introduction du Dossier « Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations ». *SociologieS*. <http://sociologies.revues.org/4915>. (Consulté le 12.12.2022).
- Cefaï, D. (2010). *L'engagement ethnographique*. Paris : EHESS.
- Cefaï D. (2012). Comment généralise-t-on ? Chronique d'une ethnographie de l'urgence sociale. In Desveaux E., Fornel M. (Eds), *Faire des sciences sociales. Généraliser* (pp.31-58), Paris : Editions de l'EHESS.
- Chabrol, F. (2008). Enquêter en milieu convoité. In A. Bensa & D. Fassin (Dirs.), *Les politiques de l'enquête* (pp. 229-244). Paris : La Découverte.
- Chanial, P. (2002). La démocratie est-elle naturelle ? Sur l'humanisme démocratique de C. Cooley et J. Dewey. *Revue du Mauss*, 19 (1), pp.80-96.
- Chanial, P. (2003). La culture primaire de la démocratie. Communautés locales, publics démocratiques et associations. In Cefaï, D. & Pasquier, D. (Eds), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques* (pp.269-289). Paris : PUF.
- Chapoulie, J. (2000). Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie. *Sociétés contemporaines*, 40, pp.5-27.
- Chappelet, Jean-Loup & Mrkonjic, Michaël. (2011). Politique sportive et conjoncture en Suisse. In N. Sogue (Ed.), *Des politiques au chevet de la conjoncture. Die Politiken als Retterinnen der Konjunktur* (pp.127-147). Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

- Chauvel, L. (2001). Le retour des classes sociales ? *Revue de l'OFCE*, (79), pp.315-359.
- Chedaleux, D. (2020). Cultures féminines et féminisme. *La Vie des idées*. <https://laviedesidees.fr/Cultures-feminines-et-feminisme.html>. (Consulté le 18.05.2022).
- Chernin, K. (1981). *Womansize: The Tyranny of Slenderness*. London: The Women's Press.
- Chevalier, L. (1958). Classes laborieuses et Classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX siècle. *Revue française de science politique*, 9-2, pp. 505-506.
- Chimot, C. (2014). Construire sa masculinité et pratiquer un sport artistique et « féminin » : les garçons en gymnastique rythmique. *Staps*, 103(1), pp.101-117.
- Chollet, M. (2012, 2015). *Beauté fatale: les nouveaux visages d'une aliénation féminine*. Paris : La Découverte.
- Chombart de Lauwe, P-H. (1956). *La Vie quotidienne des familles ouvrières*. Paris : CNRS.
- Clair, I. (2017). S'insulter entre filles: Ethnographie d'une pratique polysémique en milieu populaire et rural. *Terrains & travaux*, 31(2), pp.179-199.
- Cometti, J-P. (2010). *Qu'est-ce que le pragmatisme*. Paris : Folio.
- Connell, R.W. (1995). *Masculinities*. Berkeley & Los Angeles : University of California Press.
- Cooley, C.H. (1963 [1909]). *Social Organization: A Study of the Larger Mind*. New York: Charles Scribner's Sons.
- Cooley, C. H. (2002 [1909]). Groupes primaires, nature humaine et idéal démocratique. *Revue du Mauss*, 19(1), pp.97-112.
- Corsaro, W.A. (2005). *The Sociology of Childhood*. Thousand Oaks: Pine Forge Press.
- Côté, J. F. (2015). Du pragmatisme de George Herbert Mead à la sociologie de Chicago: les prolongements d'une vision kaléidoscopique de la société. *SociologieS*. <http://journals.openedition.org/sociologies/4926>. (Consulté le 07.06.2021).
- Coulangeon, P. (2004). Classes sociales, pratiques culturelles et styles de vie : le modèle de la distinction est-il (vraiment) obsolète ? *Sociologie et sociétés*, 36 (1), pp.59-85.

- Coulangeon, P. (2010). *Sociologie des pratiques culturelles*. Paris : La Découverte.
- Court, M. (2010). *Corps de filles, corps de garçons : une construction sociale*. Paris : La Dispute.
- Dafflon, A. (2014). « Il faut bien que jeunesse se fasse ! ». *Ethnographie d'une société de jeunesse campagnarde*. Paris : L'Harmattan.
- Dafflon, A. (2018). « On n'est pas là pour faire des théories »: La socialisation politique des jeunes en milieu rural en Suisse. *Sociétés contemporaines*, 112, pp.73-96. <https://doi.org/10.3917/soco.112.0073>
- Danic, I. (2008, 15-17 mars). *La production des cultures enfantines. Ou la culture enfantine comme réalité dynamique et plurielle*. Cultures enfantines : universalité et diversité, Nantes.
- Darbon, S. (1993). Une troupe de majorettes en France : approche ethnographique. *Ethnologie française*, (4), pp.485-503.
- Dardot, P. (2011). La subjectivation à l'épreuve de la partition individuel-collectif. *Revue du MAUSS*. 2(38), pp. 235-258.
- Darras, E. (2012). Un lieu de mémoire ouvrière : le *tuning*. *Sociologie de l'Art*, opus 21(3), pp.85-109.
- Dayer, C. (2008). L'injure mode d'emploi. *L'Émilie*. Cahier 1525. <https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=emi-003%3A2008%3A0%3A%3A386>. (Consulté le 11.02.2022).
- Delalande, J. (2001). La cour de récréation : Pour une anthropologie de l'enfance. Rennes : Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.24138>.
- Delalande, J. (2010). Que se passe-t-il dans les groupes d'enfants à la récréation ? Que fait-on de l'inattendu dans l'institution ? Intervention du 02 décembre 2010. (S.d.). (S.l. : s.n.).
- Deledalle, G. (1979). Les pragmatistes et la nature du pragmatisme. *Revue Philosophique de Louvain*, 77(36), pp.471–486. <http://www.jstor.org/stable/26338981>. (Consulté le 02.03.2021).
- Deledalle, G. & Peirce, C.S. (1969). La nature du pragmatisme. *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 159, pp.31-60.
- Demaziere, D., & Dubar, C. (1997). EC Hughes, initiateur et précurseur critique de la Grounded Theory. *Sociétés contemporaines*, 27(1), pp.49-55.
- Dewey, J. (1939). *Freedom and Culture*. New York: G. P. Putnam's Sons.

- Dewey, J. (2002 [1939]). Démocratie et nature humaine. *Revue du Mauss*, 19(1), pp.113-126.
- Dewey, J. (2006 [1938]). *Logique. La théorie de l'enquête*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Dewey J. (2010 [1927]), *Le public et ses problèmes*. Paris : Gallimard.
- Diasio, N. (2009). Comment l'enfant fait-il la famille. *Revue des sciences sociales*, (41).
- Diasio, N. (2012). Maillage des temps et gouvernement des corps dans la construction des rapports d'âge et de genre. *SociologieS*.
<https://doi.org/10.4000/sociologies.4118>
- Djavadzadeh, K. & Raboud, P. (2016). Pop et populaire. Politiques du mainstream. *Raisons politiques*, (62).
- Dodier, N. (1994). Recension de Ragin (C.), Becker (H.), eds., What Is a Case? Exploring the Foundations of Social Inquiry. *Revue française de sociologie*, 35(1).
- Dolby, N. (2006). Popular Culture and Public Space in Africa: The Possibilities of Cultural Citizenship. *African Studies Review*, 49(3), pp.31–47.
<http://www.jstor.org/stable/20065262>. (Consulté le 12.10.2021).
- Donnat, O. (2004). Les univers culturels des Français. *Sociologie et sociétés*, 36 (1), pp.87-103.
- Donnat, O. (2009), *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication/ La Découverte.
- Dubois, J. (1973). *L'Assommoir de Zola : société, discours, idéologie*. Paris : Larousse.
- Dubois, V., Méon, J.-M. & Piérru, E. (2009). *Les mondes de l'harmonie. Enquête sur une pratique musicale amateur*. Paris : La Dispute.
- Duchêne, A. & Moïse, C. (2011). *Langage, genre et sexualité*. Québec : Nota bene.
- Duchesne, S. & Haegel, F. (2008). *L'entretien collectif*. Paris : Armand Colin.
- Dumazedier, J. (1962). *Vers une civilisation du loisir ?* Paris : Seuil.
- Dunning, E. (2010). Approche figurationnelle du sport moderne: Réflexions sur le sport, la violence et la civilisation. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 106, pp.177-191. <https://doi.org/10.3917/vin.106.0177>
- Durkheim, E. (1968). *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris : Presses universitaires de France.

- Durkheim, E. (2007 [1893]). *De la division du travail social*. Paris : Presses universitaires de France.
- Elias, N. & Dunning, E. (1994). *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris : Fayard.
- Eliasoph, N. (1997). "Close to Home": The Work of Avoiding Politics. *Theory and Society*, 26(5), pp.605–647. <http://www.jstor.org/stable/658024>. (Consulté le 22.07.2021).
- Eliasoph, N. (1998). *Avoiding Politics. How Americans Produce Apathy in Everyday Life*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Eliasoph, N. (2010 [1998]). *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*. Paris : Economica.
- Eliasoph, N. (2011). *Making Volunteers : Civic Life after Welfare's End*. New Jersey : Princeton University Press.
- Eliasoph, N. & Lichterman, P. (2003). Culture in interaction. *American Journal of Sociology*, 108 (4), pp.735-794.
- Elliott, A. (2018). *Routledge Handbook of Celebrity Studies*. London: Routledge.
- Emerson, R., Fretz, R. & Shaw, L. (2010 [1995]). Prendre des notes de terrain. Rendre compte des significations des membres. In Cefaï, D. et al. (Eds). *L'engagement ethnographique* (pp.129-168). Paris : EHESS.
- Fine, G. A. & Sandstrom, K.L. (1988). *Knowing Children. Participant Observation with Minors*. Newbury Park: Sage.
- Flores Espínola, A. (2012). Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du 'point de vue'. *Cahiers du Genre*, 53, pp.99-120. <https://doi.org/10.3917/cdge.053.0099>
- Frauenfelder, A., Delay, C. & Scalabrini, L. (2015). *Joindre l'utile à l'agréable. Jardin familial et modes de vie populaires*. Lausanne : Antipodes.
- Freidson, E. (1994). *Professionalism Reborn : Theory, Prophecy and Policy*. Chicago : University of Chicago Press.
- Garfinkel, H. (2007 [1967]). *Recherches en ethnométhodologie*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Garnier, P. (2006). L'enfant et le sport: classements d'âge et pratiques sportives. In R. Sirota. (Dir.), *Éléments pour une sociologie de l'enfance* (pp.205-214). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Gaxie, D. (1987). Le cens caché. *Réseaux*, 22, pp.29-51.

- Gaxie D. (2007). Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des « citoyens ». *Revue française de science politique*, 57, pp.737-757.
- Gayet-Viaud, C. (2011). La moindre des choses. Enquête sur la civilité et ses péripéties. In M. Berger, D. Cefaï & C. Gayet-Viaud (Dirs.), *Du Civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble* (pp.27- 54). Bruxelles : PIE Peter Lang.
- Geertz, C. (1960). *The Religion of Java*. Glencoe, Illinois: Free Press.
- Ghis Malfilatre, M. (2011). *Entretien avec Daniel Cefaï à l'occasion de la parution de « L'engagement ethnographique »*.
<https://mastersociologie.hypotheses.org/1395>. (Consulté le 02.04.2021).
- Gilligan, C. (1982). *In a Different Voice*. Harvard : Harvard University Press.
- Giraud, F. (2013). Quand Zola mène l'enquête : le terrain comme caution scientifique. *Ethnologie française*, 43, pp.147-153. <https://doi.org/10.3917/ethn.131.0147>
- Giraud, F. (2015). S'imposer parmi ses pairs: Le travail réputationnel d'Émile Zola à l'assaut de la sphère restreinte du champ littéraire. *Terrains & travaux*, 26, pp.23-40. <https://doi.org/10.3917/tt.026.0023>
- Glévarec H. (2005), *Libre antenne. La réception de la radio par les adolescents*. Paris: Armand Colin.
- Glévarec, H., Macé, E. & Maigret, E. (2008). *Cultural Studies. Anthologie*. Paris : Armand Colin.
- Goffman, E. (1973 [1959]). *La mise en scène de la vie quotidienne 1. La présentation de soi*. Paris : Minuit.
- Goffman, E. (1975 [1963]). *Stigmate. Les usages sociaux du handicap*. Paris : Editions de Minuit.
- Goffman, E. (2004 [1976]). Le déploiement du genre, *Terrain*, 42.
<http://journals.openedition.org/terrain/1767>. (Consulté le 08.12.2020).
- Golay, D. & Malatesta, D. (2012). L'amitié entre filles de 9 à 11 ans : entre affinités individuelles et enjeux statutaires. *Sociologies*.
<http://sociologies.revues.org/4089>. (Consulté le 22.12.2020).
- Golay, D. & Malatesta, D. (2014). L'amitié entre filles : une activité de loisirs comme une autre ? In P. Marcotte & O. Thevenin (Dirs.), *Sociabilité et transmissions dans les expériences de loisir* (pp. 73-87). Paris : L'Harmattan.
- Golay, D., Malatesta, D., Perrin, C. & Jaccoud, C. (2012). Faire du sport pour acquérir une image positive de soi ? L'analyse de l'engagement des filles dans le twirling bâton suivant la théorie de l'objectivation. In M. Aceti & C. Jaccoud (Eds), *Sportives dans leur genre ? Permanences et variations des*

- constructions genrées dans les engagements corporels et sportifs* (pp. 53-68). Bern : Peter Lang.
- Grafmeyer, Y. (2004). Isaac Joseph, un portrait par Yves Grafmeyer. *Actualités*. http://www.liens-socio.org/article.php3?id_article=1. (Consulté le 02.09.2023).
- Grignon, C. & Passeron, J.-C. (1985). Dominocentrisme et dominomorphisme. *Enquête*. <http://enquete.revues.org/42>
- Guéguen, N. & de Gail, M-A. (2000). Le toucher : un indicateur culturel implicite du statut et du rôle, *Communication et organisation*. <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/2410>. (Consulté le 23.03.2020).
- Halba, B. (2003). *Bénévolat et volontariat en France et dans le monde*. Paris : La Documentation française.
- Halbwachs, M. (2012 [1912]). *Le destin de la classe ouvrière*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Hallée, Y. (2013). L'abduction et l'enquête sociale comme procédé méthodologique pragmatiste. *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, 8(1), pp.51–82. <https://doi.org/10.7202/1026742ar>
- Haltom, T.M. (2019). Give Us a Twirl: Male Baton Twirlers' Embodied Resistance in a Feminized Terrain. In C. Bobel & S. Kwan (Eds.), *Body Battlegrounds: Transgressions, Tensions, and Transformations* (pp 200– 212). Nashville: Vanderbilt University Press.
- Haltom, T.M. (2020). A New Spin on Gender: How Parents of Male Baton Twirlers (Un)Do Gender Essentialism. *Sociology of sport journal*, pp.1–8.
- Hambye, P. & Siroux, J-L. (2008). Langage et "culture de la rue" en milieu scolaire. *Sociologie et sociétés*, 40(2), pp. 215-235. <http://hdl.handle.net/2078.1/80792>. (Consulté le 24.05.2022).
- Hamidi, C. (2002). Les raisons de l'engagement associatif. Le cas de trois associations issues de l'immigration maghrébine. *Revue française des affaires sociales*, 4(4), pp.149-165.
- Hamidi, C. (2006). Eléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration. *Revue française de science politique*, 56, pp.5-25.
- Hamidi, C. (2009). La culture civique sans le capital social. Styles de groupe, vie associative et civilité ordinaire aux États-Unis. *La vie des idées*. <http://www.laviedesidees.fr/La-culture-civique-sans-le-capital.html>. (Consulté le 24.05.2022).

- Hamidi, C. (2010). *La société civile dans les cités : engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*. Paris : Economica.
- Hamilton, R. (2003). La sociologie féministe (1970-2003) au Canada anglais. *Cahiers de recherche sociologique*, (39), pp.165–180.
<https://doi.org/10.7202/1002381ar>
- Haraway, D. (2004). *The Haraway Reader*. New York and London: Routledge.
- Harding, S. (2004). *The feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies*. New York: Routledge.
- Hartsock, N. (1983) The Feminist Standpoint: Developing the Ground for a Specifically Feminist Historical Materialism. In S. Harding & M.B. Hintikka (Eds.), *Discovering Reality*. Synthese Library, 161. Dordrecht: Springer.
https://doi.org/10.1007/0-306-48017-4_15
- Hartsock, N. (2004). The Feminist Standpoint. In S. Harding (Ed.), *The Feminist Standpoint Theory Reader* (pp.35-54). New York: Routledge.
- Henley, N.M. (1973). Status and sex: Some touching observations. *Bull. Psychon. Soc.* 2, pp.91–93. <https://doi.org/10.3758/BF03327726>
- Hennion, A. (2009). Réflexivités. L'activité de l'amateur. *Réseaux*, 153 (1), pp.55-78.
- Hill Collins, P. (2004). *Black Sexual Politics: African Americans, Gender, and the New Racism*. New York : Routledge.
- Hirschfeld, L. (2003). Pourquoi les anthropologues n'aiment-ils pas les enfants ? *Terrain*, 40, pp.21-48.
- Hirschman, A. (1970). *Exit, Voice and Loyalty : Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*. Cambridge : Harvard University Press.
- Hoggart, R. (1981 [1957]). *La culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. Paris : Minuit.
- Honneth, A. (2000 [1992]). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Cerf.
- Honneth, A. (2004). La théorie de la reconnaissance : une esquisse. *Revue du MAUSS*, (1), pp.133-136.
- Jaccoud, C., Tissot, L. & Pedrazzini, Y. (2000). *Sport en Suisse. Traditions, transitions et transformations*. Lausanne : Editions Antipodes.
- Jaccoud, C., Malatesta, D. & Golay, D. (2014). Suspendre les sociologies hégémoniques pour rendre compte de pratiques petites. L'exemple d'engagements sportifs juvéniles et féminins.

*Социологически проблеми/Sociological Problems/Problèmes Sociologiques.
Revue de sociologie bulgare.*

- Jaggar, A. M. (2004). Feminist politics and epistemology: The standpoint of women. In S. Harding (Ed.), *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies* (pp.55-66). New York: Routledge.
- Jaquet, C. (2014). *Les Transclasses ou la non-reproduction*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Joignant, A. (2007). Compétence politique et bricolage. Les formes profanes du rapport au politique. *Revue française de science politique*, 6 (57), pp.799-817.
- Joseph, I. (2015). L'enquête au sens pragmatiste et ses conséquences. Vulnérabilité du public, observation coopérative et communauté d'exploration. *SociologieS*. <http://journals.openedition.org/sociologies/4916>. (Consulté le 30.12.2021).
- Joseph, I. & Grafmeyer, Y. (2009 [1979]). *L'École de Chicago*. Paris : Flammarion.
- Jost, H.U. (1995, 1^e-2 septembre). *Associationnisme et vie culturelle en Suisse au 19^e siècle*. Rapport pour le groupe de travail «Social movements and structures», Conférence internationale des Historiens, Montréal.
- Jost, H.U. & Tanner, A. (1991). *Sociabilité et faits associatifs*. Zurich : Chronos.
- Julhe, S. & Mirouse, S. (2011). Premières leçons de danse : Contraintes et relâchement des conduites corporelles. *Ethnologie française*, 41, pp.343-353. <https://doi.org/10.3917/ethn.112.0343>
- Katz, J. (2010). Du comment au pourquoi. Description lumineuse et inférence causale en ethnographie. In D. Cefaï et al. (Eds.), *L'engagement ethnographique* (pp.43-105). Paris : EHESS.
- Kaufmann, J.-C. (1996). *L'entretien compréhensif*. Paris : Nathan.
- Kaufmann, L. (2013). Les médiations de l'expérience. *EspacesTemps.net*. <http://www.espacestems.net/articles/les-mediations-de-lexperience/>. (Consulté le 30.04.2022).
- Kreplak, Y. & Lavergne, C. (2008). Les pragmatiques à l'épreuve du pragmatisme. Esquisse d'un « air de famille ». *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 15, pp.127-145.
- Ladouceur, B. (2010). « Didier Eribon, *Retour à Reims* ». *Lectures*. <http://journals.openedition.org/lectures/898>. (Consulté le 28.01.2023).
- Lafortune, J-M. (2004). *Introduction aux analyses sociologiques du temps hors travail*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Lagroye, J., François, B. & Sawicki, F. (2012 [1991]). *Sociologie politique*. Paris : Dalloz Amphitheatre.
- Lamprecht, M. & Stamm, H. (1998). Vom avantgardistischen Lebensstil zur Massenfreizeit. Eine Analyse des Entwicklungsmusters von Trendsportarten. *Sportwissenschaft*, 28(3-4), pp. 370-387.
- Lamprecht M., Fischer A. & Stamm H. (2011). *Clubs sportifs en Suisse. Etude sur le sport organisé*. Macolin : Office fédéral du sport OFSPO.
- Lamprecht, M., Stamm, H. & Fischer, A. (2014). Sport Suisse 2014. *Activité et consommation sportives de la population suisse*. Macolin : Office fédéral du sport OFSPO.
- Lamprecht, M., Bürgi, R., Gebert, A. & Stamm, H.P. (2017). *Clubs sportifs en Suisse - Evolutions, défis et perspectives*. Macolin : Office fédéral du sport OFSPO.
- Lareau, A. (2003). *Unequal Childhoods : Class, Race and Family Life*. Berkeley, Los Angeles : University Of California Press.
- Lareau, A. (2008). Gendered Time Patterns Through the Case of Children's Organized Activities. *Sociological Forum*, 23, pp.419-454. 10.1111/j.1573-7861.2008.00085.x.
- Lareau, A. & Weininger, E. (2008). Time, Work, and Family Life: Reconceptualizing. *Sociological Forum*, 23(3), pp. 419-454.
- Laugier, S. (2009). L'éthique comme politique de l'ordinaire. *Multitudes*, 37–38, pp.80–88.
- Laville, Jean-Louis. 1997). « L'association : une liberté propre à la démocratie ». Pp. 35–73 in *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, édité par Jean-Louis Laville et Renaud Sainsaulieu. Paris : Desclée de Brouwer
- Lawler, S. & Munt, S. (2000). *Escape and escapism : representing working-class women. Cultural Studies and the Working Class*. London: Cassell.
- Le Blanc, G. (2020 [2014]). *Insurrection des vies minuscules*. Paris : Bayard.
- Le Breton, D. (2008 [1990]). *Anthropologie du corps et modernité*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Le Breton, D. (2014). Le corps entre significations et informations. *Hermès, La Revue*, 68, pp.21-30. <https://doi.org/10.3917/herm.068.0021>
- Le Feuvre, N. & Laufer, J. (2008). Introduction. In Y. Guichard-Clodic, D. Kergoat & A. Vilbrod (Eds.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement* (pp. 207-213). Rennes : Presses universitaires de Rennes.

- Lejeune, C. (2010). From virtual communities to mediated collectives. In P. Francq (Dir.), *Collaborative Search and Communities of Interest: Trends in Knowledge Sharing and Assessment* (pp.10-20). Hershey, New York : IGI Global.
- Lejeune, C. (2014). *Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Libois, J. (2013). *La part sensible de l'acte : Présence au quotidien en éducation sociale*. Genève : Éditions IES. <http://books.openedition.org/ies/1080>. (Consulté le 11.07.2022).
- Lichterman, P. (1996). *The Search for Political Community : American Activists Reinventing Commitment*. New York : Cambridge University Press.
- Lichterman, P. (2005). *Elusive Togetherness. Church Groups Trying to Bridge America's Divisions*. Princeton : Princeton University Press.
- Lichterman, P. (2007). Repenser la « critique » dans la sociologie culturelle états-unienne : une alternative pragmatique à la « démystification ». *Tracés. Revue de sciences humaines*, 2 (13), pp.73-89.
- Lignier, W. (2008). La barrière de l'âge. Conditions de l'observation participante avec des enfants. *Genèses*, (4), pp.20-36.
- Lignier, W., Lomba, C., & Renahy, N. (2012). La différenciation sociale des enfants. *Politix*, (3), pp.9-21.
- Lloyd, M. (1996). Feminism, Aerobics and the Politics of the Body. *Body & Society*. 2(2), pp.79-98.
- Long, E. (2003). *Book Clubs: Women and the Uses of Reading in Everyday Life*. Chicago: University of Chicago Press.
- Loquet, M., Gantcheva, G. & Halilova, D. (2009). Constitution d'un savoir technique : l'exemple du « tour illusion » en gymnastique rythmique. *Movement & Sport Sciences*, 68, pp.9-25. <https://doi.org/10.3917/sm.068.0009>
- Löwy, M., & Blechman, M. (2004). Qu'est-ce que le romantisme révolutionnaire? *europe*, 82(900), pp.3-6.
- Luttrell, W. (1997). *School-smart and Mother-wise: Working-Class Women's Identity and Schooling* (1st ed.). London : Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315865904>
- Ly, S. & Zannin, T. (2020). « Tu fais partie de l'équipe ! » L'ethnologue dans des relations amicales. *Les Politiques Sociales*, 1(1), pp. 31-42.
- Ly, S. (2021). "Sports Maternalism", to Train and Take Care: Ethnographic Investigation in Baton Twirling Clubs. *Front. Sports Act. Living*.

<https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fspor.2020.556195/full>. (Consulté le 02.02.2022).

- MacKinnon, C. A. (1983). Feminism, Marxism, method, and the state: Toward feminist jurisprudence. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 8(4), pp.635–658.
- Maget, M. (1968). Problèmes d'ethnographie européenne. In J. Poirier (Ed.), *Ethnologie générale* (pp. 1247-1338). Paris : Gallimard.
- Maffesoli, M. (2013). Typicalité-Habitus-Socialité. *Sociétés*, 1(119), pp.5-9.
- Mahony, P., & Zmroczek, C. (Eds.). (1997). *Class Matters: "Working Class" Women's Perspectives On Social Class* (1st ed.). Taylor & Francis. <https://doi.org/10.4324/9780203992159>
- Malatesta, D. & Golay, D. (2010). La participation des enfants au débat public : une expression des dominants ? *Nouvelles Questions Féministes*, 29, pp.88-99. <https://doi.org/10.3917/nqf.292.0088>
- Malatesta, D. Jaccoud, C. & Golay, D. (2014). Des publics juvéniles fabricants de cultures sportives. Le cas de deux sports pratiqués en clubs par des filles en Suisse romande. *Agora débats/jeunesses*, 3(68), pp.113-126.
- Malatesta, D., Golay, D. & Jaccoud, C. (2014). Circulation des savoirs, construction d'appartenances et affirmation de soi. Les filles dans des clubs de football et de twirling bâton : entre logique sportive et logique sociale. In O. Thévenin & P. Marcotte (Drs.), *Sociabilités et transmissions dans les expériences de loisir* (pp.141-157). Paris : L'Harmattan.
- Malatesta, D. & Jaccoud, C. (2019). Des enfants dans des activités de loisir organisé. Expérience politique et citoyenneté. In G. Labarre (Ed.), *Citoyenneté et éducation par la société. Actes des journées d'étude de Besançon* (8-9 novembre 2016) (pp.151-165). Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Malatesta, D. & Jaccoud, C. (2021). Fighting for What Matters: Care, Supporting People and Preserving a Form of Life in Baton Twirling Clubs. *Swiss Journal of Sociology*, 47 (3), pp.473-488.
- Manidi, M-J. (2000). La construction du genre féminin par la gymnastique. In C. Jaccoud, L. Tissot & Y. Pedrazzini (Drs.). *Sports en Suisse. Traditions, transitions et transformations* (pp.151-169). Lausanne : Antipodes.
- Marcellini, A. & Mahmoud, M. (1999). Lecture de Goffman. L'homme comme objet rituel. *Corps et culture*, 4, pp.195-218.
- Marichalar, P. (2014). Regard sur... L'intellectuelle suédoise Alva Myrdal. *Engagements publics, déchirures privées. Travail, genre et sociétés*, 31(1), pp.186-194.

- Mariette, A. (2010). Scénariser le « social » pour le filmer : La mise en scène cinématographique des classes populaires entre art et politique. *Raisons politiques*, 39, pp.9-27. <https://doi.org/10.3917/rai.039.0009>
- Masclet, O. (2001). Mission impossible : Ethnographie d'un club de jeunes. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 136-137(1), pp.62-69.
- Marcacci, M. (2021). Gymnastique. *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 15.01.2021, traduit de l'italien. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016333/2021-01-15/>. (Consulté le 23.06.2023).
- Martin, H., Hertz, E., Messant, F., Delphy, C., Fügenand, H. & Sala, A. (2011). Les relations d'amitié. *Nouvelles Questions Féministes*, 30(2), pp. 24-33. <https://www.jstor.org/stable/41346015>. (Consutlé le 13.04.2022).
- Martuccelli, D. (2019). Les épreuves, ou comment décrire la vie sociale à échelle humaine. *Le Sociographe* (Hors série 12), pp. 19-41. <https://www.cairn.info/revue-le-sociographe-2019-5-page-19.htm>.
- Mauger, G. (2006). *Les bandes, le milieu et la bohème populaire. Etudes de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*. Paris : Belin.
- Maulini, O. (2010). Travail, travail prescrit, travail réel. In *FORDIF-Formation en direction d'institutions de formation*, Glossaire (p. 23). Lausanne : FORDIF.
- Mauss, M. (2021 [1936]). *Les techniques du corps*. Payot : Paris & Rivages.
- Mayall, B. (2002). *Towards a Sociology for Childhood: Thinking from Children's Lives*. Maidenhead : Open University Press
- McRobbie, A. (2005). *The Uses of Cultural Studies : A Textbook*. London Thousand Oaks, California : SAGE.
- McRobbie, A. (2009). L'ère des *top girls* : les jeunes femmes et le nouveau contrat sexuel [*]. *Nouvelles Questions Féministes*, 28, pp.14-34. <https://doi.org/10.3917/nqf.281.0014>
- McRobbie, A. (2013) ANGELA McROBBIE INTERVIEWS HERSELF. *Cultural Studies*, 27-5, pp.828-832.
- Mead, G.H. (1963 [1934]). *L'esprit, le soi et la société*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Meigniez, M. & Francou, L. (2021). Pour une sociologie ethnographique des associations. Introduction. *Revue suisse de sociologie*, 47(3), pp.379-390. <https://doi.org/10.2478/sjs-2021-0020>. (Consulté le 20.09.2023)

- Mennesson, C., Visentin, S. & Clément, J. (2012). L'incorporation du genre en gymnastique rythmique. *Ethnologie française*, 42, pp.591-600. <https://doi.org/10.3917/ethn.123.0591>
- Mennesson, C., Bertrand, J. & Court, M. (2016). Forger sa volonté ou s'exprimer : les usages socialement différenciés des pratiques physiques et sportives enfantines. *Sociologie*, 7(4), pp.393-412. <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2016-4-page-393.htm>. (Consulté le 01.11.2021).
- Mitchell, C., Reid-Walsh, J. & Kirk, J. (2008). Welcome to this inaugural issue of *Girlhood Studies: An Interdisciplinary Journal (GHS)*. *Girlhood Studies*, 1(1), pp.vii-xv.
- Modak, M. (2015). Pascale Molinier : Le travail du care. *Nouvelles Questions Féministes*, 34(1), pp.126-130.
- Moïse, C. (2011). Gros mots et insultes des adolescents. *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 83-84, pp.29-36. <https://doi.org/10.3917/lett.083.0029>
- Molinier, P. (2013). *Le travail du care*. Paris : La Dispute.
- Monnot, C. (2009). *Petites filles d'aujourd'hui. L'apprentissage de la féminité*. Paris : Autrement.
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Collin.
- Naples, N. (2003). *Feminism and method: ethnography, discourse analysis, and activist research*. New York : Routledge.
- Nussbaum, M. C. (1995). Objectification. *_Philosophy and Public Affairs_*, 24(4), pp.249-291.
- Octobre S., Détrez C., Mercklé P. & Berthomier N. (2010). *L'enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence*. Paris : Département des études, de la prospective et des statistiques.
- Olivier de Sardan, J-P. (1995). La politique du terrain. *Enquête*. <http://journals.openedition.org/enquete/263>. (Consulté le 04.09.2021).
- Orbach, S. (1993 [1986]). *Hunger Strike: The Anorectics Struggle as a Metaphor for Our Age*. Harmondsworth : Penguin.
- Pahud, S. (2017). "T'as du clito": analyse sociodiscursive des pratiques langagières et identitaires des trois héroïnes principales du film *Divines*. *Glottopol*, 29, pp. 136-150.
- Paillé, P. & Mucchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.

- Paperman, P. (2013). Émotions privées, émotions publiques. *Multitudes*, 1(1), pp.164-170. <https://doi.org/10.3917/mult.052.0164>
- Parent, F. & Sabourin, P. (2016). Présentation. Les espaces-temps de la production ethnographique. *Cahiers de recherche sociologique*, (61), 7–25. <https://doi.org/10.7202/1042366ar>
- Park, R.E. (1929). The city as a social laboratory. In T.V. Smith & L.D. White, *Chicago. An Experiment in Social Science Research* (pp.1-19). Chicago: University of Chicago Press.
- Pasquier, D. (1999). *La culture des sentiments. L'expérience télévisuelle des adolescents*. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme.
- Pasquier, D. (2005). La « culture populaire » à l'épreuve des débats sociologiques. *Hermès*, (42), pp.60- 69.
- Patez, F. (1997). Les relations communautaires ethniques selon Max Weber. *Les Cahiers du Cérim*, Centre d'Etudes et de Recherches sur les Relations Interethniques et les Minorités, pp.53-61.
- Pattaroni, L. (2005). Le care est-il institutionnalisable? Quand la “politique du care” émousse on éthique. In P. Paperman & S. Laugier (Eds.), *Le souci des autres: Ethique et politique du care* (pp. 177-200). Paris : EHESS.
- Paugam, S. (2005). *Les formes élémentaires de la pauvreté* : Paris : Presses Universitaires de France.
- Payet, J-P. (2011). L'enquête sociologique et les acteurs faibles. *SociologieS*, Research experiments. <https://doi.org/10.4000/sociologies.3629>
- Peneff, J. (1994). Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 7(27), pp.25-31.
- Peterson, R. (2004). Le passage à des goûts omnivores : notions, faits et perspectives. *Sociologie et sociétés*, 36 (1), pp.145-164.
- Peterson, R. & Kern, R. (1996). Changing Highbrow Taste : From Snob to Omnivore. *American Sociological Review*, 61 (5), pp.900-907.
- Pinçon, M. (1987). *Désarrois ouvriers. Familles de métallurgistes dans les mutations industrielles et sociales*. Paris : L'Harmattan.
- Pitkin, H. (1981). Justice : on Relating Public and Private. *Political Theory*, 9 (3), pp. 327-352.
- Poglia Miletì, F. & Ischer, P. (2012). Le « parler jeune » au sein des sociabilités juvéniles: Pratiques situées, représentations et gestion de l'image de soi chez

des jeunes francophones. *Agora débats/jeunesses*, 1(1), pp.9-20.
<https://doi.org/10.3917/agora.060.0009>

- Pouillon, F. (2015). *Anthropologie des petites choses*. Lormont : Le Bord de l'eau.
- Pronovost, G. (2007). *L'univers du temps libre et des valeurs chez les jeunes*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Pruvost, G. (2007). *Profession : policier. Sexe : féminin*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Putnam, R. D. (2001 [2000]). *Bowling alone: The collapse and revival of American community*. New York : Simon & Schuster.
- Radway, J. (1984). *Reading the romance. Women, Patriarchy and Popular Literature*. Chapel Hill : The University of North Carolina Press.
- Ragin, C. (1987). Case Oriented Comparative Methods. In C. Ragin (Ed.), *The Comparative Method: Moving Beyond Qualitative and Quantitative Method* (pp.34-52). California : University of California Press.
- Rancière, J. (2000). *Le partage du sensible: Esthétique et politique*. La Fabrique Éditions. <https://doi.org/10.3917/lafab.ranci.2000.01>
- Rancière, J. (2003 [1990]). *Aux bords du politique*. Paris : Folio.
- Rancière, J. (2015). Rencontre avec Jacques Rancière. *Ballast*, 3, pp.58-73.
<https://doi.org/10.3917/ball.003.0058>.
- Renahy, N. (2010 [2005]). *Les gars du coin: Enquête sur une jeunesse rurale*. Paris : La Découverte.
- Renault, E. (2004). Reconnaissance, institutions, injustice. *Revue du MAUSS*, (1), pp.180-195.
- Robinson, I. & Corsaro, W.A. (1987). Friendship and Peer Culture in the Early Years. *Contemporary Sociology*, 16(4), pp.488-504.
- Roques, J-L. (2011). Une sociologie de la petite ville. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 42(2), pp.159-172.
- Rosa Bonheur, Collectif (2017). Des « inactives » très productives. Le travail de subsistance des femmes de classes populaires. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 32. <https://doi.org/10.4000/traces.6862>
- Rose, H. (2004). II. Reflections on Reading the Manuscript of Biological Politics. *Feminism & Psychology*. 14(3), pp.415-419.
- Ruddick, S. (2004). Maternal thinking as a feminist standpoint. *The feminist standpoint theory reader*, pp. 161-167.

- Sacks, H. (2005 [1992]). *Lectures on conversation*. Malden/Oxford/Carlton : Blackwell
- Saint-Arnaud, P. (2017). *Le roman sociologique américain*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Sansot, P. (2009 [1991]). *Les gens de peu*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Schön-Bühlmann, J. (2015). *Le bénévolat en Suisse 2013/2014*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique OFS.
- Schultheis, F. (2011). À la Recherche des Classes Populaires Contemporaines: Richard Hoggart Revisit  . In M-H. Soulet (Ed.), *Ces gens-l  . Les sciences sociales face au peuple* (pp.61-79). Fribourg : Academic Press Fribourg.
- Sch  tz, A. (2003 [1944]). *L'  tranger. Un essai de psychologie sociale*. Paris : Allia.
- Schwartz, O. (2011). Peut-on parler des classes populaires ? *La Vie des id  es*. <https://laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html>. (Consult   le 02.09.2022).
- Scott, J. (2006). Infra-politique des groupes subalternes. *Vacarme*, 36, pp.25-29. <https://doi.org/10.3917/vaca.036.0025>
- Sensevy, G. & Mercier, A. (2007). *Agir ensemble : L'action didactique conjointe du professeur et des   l  ves*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Siblot, Y., Cartier, M., Coutant, I., Masclet, O. & Renahy, N. (2015). *Sociologie des classes populaires contemporaines*. Paris : Armand Colin.
- Simmel, G. (1999 [1908]). *Sociologie. Etudes sur les formes de socialisation*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Sirota, R. (1999). Les civilit  s de l'enfance contemporaine. L'anniversaire ou le d  chiffage d'une configuration. *  ducation et soci  t  s*, (3), pp.31-54.
- Sirota, R. (2006). *  l  ments pour une sociologie de l'enfance*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Sirota, R. (2010). De l'indiff  rence sociologique    la difficile reconnaissance de l'effervescence culturelle d'une classe d'  ge. In S. Octobre (Ed.), *Enfance & culture: Transmission, appropriation et repr  sentation* (pp. 19-38). Paris: Minist  re de la Culture - DEPS.
- Sirota, R. (2012). L'enfance au regard des Sciences sociales. *AnthropoChildren*. <http://popups.ulg.ac.be/AnthropoChildren/document.php?id=921>. (Consult   le 02.08.2022).

- Skeggs, B. (2015). *Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire*. Marseille : Agone.
- Skeggs, B. (2016). Les Cultural Studies à l'épreuve des féminismes. *France Culture*. <https://www.franceculture.fr/conferences/bibliotheque-publique-dinformation/les-cultural-studies-lepreuve-des-feminismes>. (Consulté le 13.04.2020).
- Smith, D. (1987). *The Everyday World As Problematic: A Feminist Sociology*. Toronto: University of Toronto Press.
- Smith, D. (1997 [1974]). Women's Perspective as a Radical Critique of Sociology. In E.F. Keller & H.E. Longino (Eds.), *Feminism and Science*. New York: Oxford University Press. *Sociological Inquiry*, 44(1)].
- Smith, D. (1992). Sociology from Women's Experience : A Reaffirmation. *Sociological Theory*, 10 (1), pp.88-98.
- Smith, D. (2005). *Institutional Ethnography: A Sociology for People*. Toronto : AltaMira Press.
- Sorignet, P-E. (2006). Danser au-delà de la douleur. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 63, pp.46-62.
- Stavo-Debaugé, J. (2010). Dé-figurer la communauté ? Hantises et impasses de la pensée (politique) de Jean-Luc Nancy. In L. Kaufmann & D. Trom (Eds.), *Qu'est-ce qu'un collectif ? Du commun à la politique* (pp.137-171). Paris : Editions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Stavo-Debaugé, J. (2012). La sociologie dite « pragmatique » et la philosophie pragmatiste, une rencontre tardive » . In B. Karsenti & L. Quéré (Dir.), *La croyance et l'enquête. Aux sources du pragmatisme* (pp.1-29). *Raisons Pratiques*, 15. Paris : Editions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Strauss, C. (2004). Is Empathy Gendered and, If so, Why ? An Approach from Feminist Psychological Anthropology. *Ethos*, 32(4), pp.432-457.
- Talpin, J. (2010). Ces moments qui façonnent les hommes. Éléments pour une approche pragmatiste de la compétence civique. *Revue française de science politique*, 60(1), pp.91-115.
- Teil, G. (1998). Devenir expert aromaticien : y a-t-il une place pour le goût dans les goûts alimentaires ? *Sociologie du travail*, 40 (4), pp.503-522.
- Thiesse, A-M. (1991). Des plaisirs indus. Pratiques populaires de l'écriture et de la lecture. *Politix*, 4(13), pp. 57-67.
- Thomas, D. R. (2006). A general inductive approach for analyzing qualitative evaluation data. *American journal of evaluation*, 27(2), pp.237-246.

- Thomas, N. (2007). Towards a theory of children's participation. *Int'l J. Child. Rts.*, 15.
- Thomas, N. (2012). Love, rights and solidarity: Studying children's participation using Honneth's theory of recognition. *Childhood*, 19(4), pp.453-466.
- Thorne, B. (1987). RE-VISIONING WOMEN AND SOCIAL CHANGE: Where Are the Children? *Gender & Society*. 1(1), pp.85-109.
- Tocqueville de, A. (1835). *De la démocratie en Amérique I*. Paris : C. Gosselin.
- Tocqueville de, A. (1840). *De la démocratie en Amérique II*. Paris: C. Gosselin
- Tocqueville de, A. (1961). *De la démocratie en Amérique*. Paris : Gallimard.
- Tomès, A. (2022). Émancipation et universel chez Jacques Rancière. *Le Portique, Cahiers du Portique*, (20), pp.41-65.
- Tönnies, F. (1887). *Communauté et Société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*. Paris : Éditions Retz-CEPL.
- Tönnies, F. (2010). *Communauté et société*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Tronto, J. (2009). *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*. Paris : La Découverte
- Troude, B. & Lebas, F. (2014). Introduction : Re-penser l'ordinaire. *Sociétés*, 126, pp.5-9. <https://doi.org/10.3917/soc.126.0005>
- Tschannen, O. (2010). L'entretien collectif en contexte. *Communication*, 28 (1), pp.61-190.
- Valet, A. & Meziani, M. (2017). Anthropologie capacitaire au prisme du handicap. *Aspects culturels, techniques et politiques. Recherches & éducations*. <https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.2817>
- Van Damme, S. (2004). Comprendre les Cultural Studies : une approche d'histoire des savoirs. *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 51(4), pp.48-58. <https://doi.org/10.3917/rhmc.515.0048>
- Veblen, T. (1970 [1899]). *Théorie de la classe de loisir*. Paris : Gallimard.
- Verret, M. (1988). *La culture ouvrière*. Saint Sébastien : ACL .
- Walker, K. (2011). Les hommes, les femmes et l'amitié : ce que ils et elles disent, ce que ils et elles font. *Nouvelles Questions Féministes*, 30, pp.34-54. <https://doi.org/10.3917/nqf.302.0034>
- Weber, F. (1989). Le travail à-côté. Etude d'ethnographie ouvrière. *Réimpressions*. Paris : EHESS.

- Weber, M. (1922). *Wirtschaft und Gesellschaft*. Berkeley : University of California Press.
- Weber, M. (1995). *Economie et société (volume 1)*. Paris : Plon.
- Weeks, K. (2004). Labor, standpoints, and feminist subjects. *The feminist standpoint theory reader: Intellectual and political controversies*, 181(93).
- Whyte, W. F. (2002 [1943]). *Street corner society: la structure sociale d'un quartier italo-américain*. Paris : La Découverte.
- Widmer, J. (1983). Remarques sur les classements d'âge. *Revue suisse de sociologie*, 9(2), pp.337-363.
- Willis, P. (2011 [1977]). *L'école des ouvriers. Comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvriers*. Marseille : Agone.
- Wolcott, H. F. (1994). *Transforming qualitative data: Description, analysis, and interpretation*. London : Sage.
- Zarca, B. (1999). Le sens social des enfants. *Sociétés contemporaines*, (36), pp.67-101.
- Zask, J. (2013). Pragmatisme et participation. In I. Casillo, R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu & D. Salles (Dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*. Paris : GIS Démocratie et Participation. <http://www.dicopart.fr/fr/dico/pragmatisme-et-participation>.
- Zask, J. (2015). *Introduction à John Dewey*. Paris : La Découverte.

